

LA LANGUE FRANÇAISE DANS LE MONDE



Gallimard | Organisation internationale de la Francophonie

LA LANGUE
FRANÇAISE
DANS LE MONDE

2015-2018



LA LANGUE FRANÇAISE DANS LE MONDE

2015-2018

Gallimard

SOMMAIRE

Préface de Michaëlle Jean 12

Avant-propos 15

PARTIE 1

LES FRANCOPHONES DANS LE MONDE

20

1. LA FRANCOPHONIE VUE PAR :

▪ Bernard Cerquiglini 22

▪ Rada Tirvassen 24

▪ Souleymane Bachir Diagne 26

▪ Jean-Marie Klinkenberg 28

2. USAGE QUOTIDIEN DU FRANÇAIS : QUEL AVENIR À L'HORIZON 2050 ?

▪ Le périmètre géographique
de l'usage quotidien du français 32

▪ Changements externes et
internes à l'espace francophone 34

▪ Hypothèses en débat 34

▪ Les conditions de la progression
de la francophonie 37

3. USAGES ET AVENIR DU FRANÇAIS DANS L'ESPACE FRANCOPHONE DU SUD

▪ La transmission du français 41

▪ Les usages privés du français
en Afrique subsaharienne 41

▪ L'arabofrancophonie 45

▪ Conclusion 49

4. CULTURE, MÉDIAS ET INTERNET : EN QUELLE(S) LANGUE(S) ?

▪ Lire dans sa langue 51

▪ Les CLAC, instruments d'accès
aux savoirs et à la culture 52

▪ Entretiens
Nawel Ben Kraïem 57

Yamen Manai 58

Liliana Lazar 60

Roukiata Ouedraogo 61

▪ Conclusion 62

5. LE FRANÇAIS À L'ÉCOLE : UN FACTEUR CLÉ DE L'AVENIR DE LA FRANCOPHONIE

- Éducation et francophonie 63
- L'efficacité des systèmes éducatifs
sous examen : le défi de
la formation des professeurs 65
- Une maîtrise insuffisante
de la langue française ? 67
- Quelle place pour la langue
française ? 68
- Conclusion 69

6. LE DÉFI DE LA VARIÉTÉ

- « Le français crypté » 71
- Conclusion 72
- Les mutations de la langue
française en Afrique, entretien
avec K. J.-M. Kouamé 73

7. LE FRANÇAIS : L'IDÉE QUE S'EN FONT SES LOCUTEURS

- Pour moi, le français c'est... 75
- Des différences générationnelles :
l'exemple de la Guinée 78
- Des perceptions différentes
selon les lieux de résidence ?
L'exemple du Bénin 80
- En Suisse : un plurilinguisme
bousculé par l'anglais 82
- En France : une perception
encore assez territoriale 84

8. QUI PARLE FRANÇAIS DANS LE MONDE : ÉTAT DES LIEUX ET ÉVOLUTIONS

- La galaxie francophone 87
- Au cœur de la francophonie 88
- La planète « naître et vivre
aussi en français » 88
- La densité francophone dans
le monde 90

▪ Estimation du nombre de francophones	94
--	----

PARTIE 2

APPRENDRE ET ENSEIGNER LE FRANÇAIS 102

1. L'AVENIR DU FRANÇAIS LANGUE ÉTRANGÈRE OU LANGUE D'ENSEIGNEMENT

▪ État des lieux	106
▪ Tendances	109

2. PRÉSENTATIONS RÉGIONALES

▪ Amérique et Caraïbe	113
▪ Afrique subsaharienne et océan Indien	133
▪ Afrique du Nord et Moyen-Orient	159
▪ Asie-Océanie	174
▪ Europe	221

3. RÉSEAUX ET OUTILS POUR LA DIFFUSION DU FRANÇAIS, LA FORMATION ET LA CERTIFICATION

▪ Le réseau des établissements scolaires français à l'étranger	262
▪ Le réseau international des enseignants de français	264
▪ Le réseau culturel des Alliances et Instituts français	264
▪ Une expertise francophone au service de la formation	268
▪ La Francophonie institutionnelle : bureaux et centres régionaux francophones, campus numériques francophones, et Instituts	272
▪ Des outils pour se former à l'enseignement du français	277
▪ Des outils pour la diffusion, la formation et la certification	280
▪ L'AUF dans le monde	287

PARTIE 3

LE FRANÇAIS POUR LE DÉVELOPPEMENT

288

1. LANGUE FRANÇAISE ET ÉCONOMIE, DES LIENS MULTIPLES

- Introduction 291
- La langue française et l'arbitrage commercial : enjeux et avenir 293
- Le français, un lien qui rapporte ? 295
- Témoignage de V. Jacques, président de Paypité 297

2. LA VALEUR ÉCONOMIQUE DU FRANÇAIS

- Les chiffres clés 299

3. LE RÔLE DE LA LANGUE FRANÇAISE DANS LES INDUSTRIES DE LA CULTURE

- État des lieux des échanges de biens culturels de l'espace francophone 303
- Estimation de l'impact de la langue française sur les échanges de biens culturels 305

4. LE FRANÇAIS POUR L'EMPLOI : LA MAÎTRISE DE LA LANGUE FRANÇAISE ET L'EMPLOI

- Caractéristiques communes 307
- Tendances par contextes 308

5. L'EMPLOYABILITÉ DES FRANCOPHONES EN ARMÉNIE

- Inventaire des offres locales d'emplois 309
- Compétences linguistiques exigées 309
- Niveaux exigés par langue 310

▪ Questionnaire aux entreprises nationales	310	▪ Questionnaire aux entreprises nationales	319
▪ Politique linguistique des entreprises	311	9. L'EMPLOYABILITÉ DES FRANCOPHONES AU LIBAN	
6. L'EMPLOYABILITÉ DES FRANCOPHONES EN BULGARIE		▪ Offres d'emplois	320
▪ Offres d'emplois	312	▪ Politique linguistique des entreprises	320
▪ Politique linguistique des entreprises	313	10. L'EMPLOYABILITÉ DES FRANCOPHONES À MADAGASCAR	
7. L'EMPLOYABILITÉ DES FRANCOPHONES AU CAMBODGE		▪ Recrutements et compétences linguistiques	322
▪ Analyse des offres d'emplois au Cambodge	315	▪ Formations	323
▪ Politique linguistique des entreprises	316	11. L'EMPLOYABILITÉ DES FRANCOPHONES AU NIGERIA	
▪ Conclusion	317	▪ Inventaire des offres locales d'emplois	324
8. L'EMPLOYABILITÉ DES FRANCOPHONES AU KENYA		▪ Compétences langagières	324
▪ Offres locales d'emplois	318	▪ Offres mentionnant le français	325
		▪ Conclusion	325

12. L'EMPLOYABILITÉ DES FRANCOPHONES EN ROUMANIE

- Offres d'emplois 326
- Politique linguistique des entreprises 327

13. L'EMPLOYABILITÉ DES FRANCOPHONES AU VIETNAM

- Offres d'emplois et langues 329
- Politique linguistique des entreprises 330

PARTIE 4

LE FRANÇAIS SUR LES ONDES ET SUR LA TOILE 332

1. FRANÇAIS : USAGES MÉDIATIQUES ET NUMÉRIQUES

- Quelles pratiques pour quels médias ? 336

2. LA PRÉSENCE DE LA LANGUE FRANÇAISE DANS LE CYBERESPACE

- Une sélection de résultats 337
- Vers des « macro-indicateurs » 340
- Taux de connexions et profil des internautes 341

3. LES MÉDIAS FRANCOPHONES INTERNATIONAUX : OBJECTIF AFRIQUE

- Les MFP : médias francophones publics 343
- Les francophones à vocation internationale 344
- Les francophones qui s'exportent 351
- Les autres références accessibles aux francophones 353
- Les non-francophones qui jouent la carte du français 360
- Les agences et portails de presse 362
- Glossaire 364
- Remerciements 366

PRÉFACE



La nouvelle édition de *La langue française dans le monde* est très attendue, car cet ouvrage permet de faire le point sur la réalité d'un espace aux contours si vastes, la francophonie, que nous pourrions nous y perdre.

Ce rapport, d'abord pensé comme un support propice au partage des connaissances sur la langue française et sa vitalité dans le monde, nous donne aussi l'occasion de mesurer, tout au moins en partie, les effets des actions menées par la Francophonie, ainsi que par l'ensemble des acteurs en charge de sa promotion et de sa diffusion. Il constitue surtout une mine d'informations utiles, permettant d'étayer les recherches ou bien de renseigner qui s'intéressera à la variété des situations et des contextes linguistiques et culturels qui caractérisent un ensemble dont les composantes ainsi que leurs implications sont multiples : langagières, symboliques, éducationnelles, sociales, professionnelles, ou encore médiatiques, numériques, économiques, démographiques...

Davantage encore que les précédentes, cette édition nous apporte la démonstration de la pertinence de nos ambitions, de nos engagements, et de la légitimité de la Francophonie à les mener aux côtés de ses États et gouvernements membres.

Nous savons à quel point la langue française est résolument un puissant trait d'union pour agir solidairement, et sur tous les fronts. Qu'elle est bien cette grande langue de coopération, d'affirmation, de socialisation, de concertation stratégique, d'action politique et de communication internationale. Troisième langue des affaires et du commerce, la seule avec l'anglais à être parlée sur tous les continents, elle est aussi, sans contredit, langue de création et d'innovation. L'économie, les sciences et la société de l'information se conçoivent, se pensent et se pratiquent tous les jours en français. La langue française est à la fois langue juridique, langue d'enseignement, de partage de connaissances, de médiation et de recherche. Nous refusons l'idée même que certains domaines soient la chasse gardée d'une seule et unique langue, donc d'un seul mode de pensée. Nous estimons ce cloisonnement contre-productif. Le génie humain ne connaît pas de frontières.

Notre plaidoyer en faveur du multilinguisme au sein des organisations régionales et internationales est que l'on tienne compte de tous ces peuples qui se projettent et qui disent aussi le monde en français, que l'on entende leurs expériences, leurs perspectives, que l'on tire le meilleur de leurs options singulières et plurielles, pour toujours plus de démocratie, d'esprit d'adhésion, d'inclusion et d'innovation dans le multilatéralisme.

Sur le plan géopolitique et économique, la Francophonie est le Nord et le Sud, l'Orient et l'Occident. Sur le plan culturel, elle est la créolité, la latinité, l'arabité, la négritude et combien d'autres identités encore. Sur le plan linguistique, nous voyons la langue française s'épanouir sur les cinq continents, imbriquée dans une formidable mosaïque de cultures et dans un foisonnement d'autres langues – plus du quart des 6 000 langues encore parlées sur la planète, le sont dans les pays de l'espace francophone.

De plus en plus nombreux, les 300 millions de francophones, dont la très grande majorité dans nombre de pays a moins de 30 ans, représentent plus que jamais une force capable, sur les cinq continents, d'incarner la volonté de construire, produire, échanger, créer, inventer, innover, établir des passerelles, avancer solidairement, forger des solutions ensemble, grâce à cette langue commune qui rend tout cela possible, nous met en présence et nous permet de nous rencontrer.

Cette force tient au fait, comme l'a si bien dit Léopold Sédar Senghor, que « notre Francophonie n'est ni une tour, ni une cathédrale, elle s'enfonce dans la chair ardente de notre temps et ses exigences ». Ces mots fondateurs s'imposent à nous comme une évidence. C'est bien pour répondre notamment aux exigences sans cesse renouvelées de la paix, de la démocratie, des droits et des libertés, de la prévention des crises, de la sécurité humaine, des objectifs du développement durable, de la protection de l'environnement, que la Francophonie, à la demande de ses pays membres et aux côtés des populations, met en œuvre au quotidien des programmes, des plans et

des stratégies déployés en actions multiformes, portées vigoureusement par des équipes d'hommes, de femmes et de jeunes, de solides réseaux d'experts, convaincus et engagés, en associant fortement les forces vives du terrain et la société civile.

La langue française dans le monde 2018 propose également un questionnement stratégique, sorte d'état des lieux des enjeux et des défis qui se présentent à nous dans des domaines aussi cruciaux que l'investissement dans le capital humain, la croissance partagée, le développement inclusif, responsable et durable, l'éducation, la formation professionnelle, technique et technologique des jeunes et des femmes, leur insertion professionnelle, leurs capacités entrepreneuriales, le numérique et les nouvelles technologies, les industries culturelles et les médias. Sur la base de travaux rétrospectifs et prospectifs conduits depuis deux ans et des contributions de personnalités émérites et d'intellectuels francophones, différents horizons sont esquissés pour la Francophonie.

Enfin, je tiens à remercier les Éditions Gallimard qui nous ont accompagnés dans ce travail avec tout leur savoir-faire et leur longue expérience, en espérant que le lecteur trouvera dans cet ouvrage de quoi satisfaire sa curiosité tout en prenant plaisir à sa consultation.



Michaëlle Jean
Secrétaire générale de la Francophonie

AVANT-PROPOS

Avec 300 millions de locuteurs, le français est la 5^e langue la plus parlée au monde après le chinois, l'anglais, l'espagnol et l'arabe. Présente sur les 5 continents, la langue française a toutes les caractéristiques d'une langue mondiale. Comme quelques autres, peu nombreuses, elle se distingue par son statut et l'influence qu'elle exerce dans différents espaces et contextes.

En effet, elle est langue officielle (dans 32 États et gouvernements et dans la plupart des organisations internationales), langue d'enseignement (de plus de 80 millions d'individus, sur 36 pays et territoires), langue étrangère (apprise par plus de 50 millions de personnes dans les 115 pays répertoriés cette année), langue des médias internationaux (TV5MONDE, RFI ou France 24, mais aussi Euronews, BBC News, la chinoise CGTN ou la russe RT) et de l'Internet (où elle occupe la 4^e place). En outre, en rapport direct avec le nombre de ses locuteurs ainsi qu'avec le poids économique, démographique et politique des espaces qu'ils occupent, la langue française pèse de façon significative dans la création de richesse, le développement durable et les échanges internationaux à l'échelle nationale, régionale et mondiale.

Enfin, grâce aux francophones, la langue française est devenue, au fil des siècles, un creuset des expressions culturelles et de la diversité linguistique et l'une des matrices d'une possible « civilisation

de l'universel », qu'appelait de ses vœux Léopold Sédar Senghor, susceptible d'accueillir et de faire dialoguer entre elles des identités multiples, reflets de nombreux imaginaires différents, de toutes les spiritualités et d'un large spectre de références symboliques.

De ce fait, le travail présenté ici, fruit de 4 années de travail depuis la dernière édition de *La langue française dans le monde*, n'a rien d'un exercice introspectif et autocentré qui viserait à montrer la force, voire la supériorité, de la langue française par rapport à telle ou telle langue ou dans tel ou tel secteur. La réalité de ses usages, mais aussi leur variété, condamneraient toute tentative en ce sens à l'échec et au dérisoire. Il s'agit de tout autre chose.

Ouvrage de caractère scientifique (cf. encadré « Le comité scientifique de l'Observatoire de la langue française »), *La langue française dans le monde*, se veut d'abord un outil d'information objectif sur la présence et l'usage du français dans les grands domaines de l'activité humaine. Ce faisant, il donne à voir, mais aussi à comprendre, les différents contextes de sa diffusion, les interactions auxquelles elle participe, les influences qu'elle subit et qu'elle exerce, la perception qu'en ont ses locuteurs... bref, toute la complexité qui s'attache à un objet d'étude aussi polymorphe qu'une langue.

LE COMITÉ SCIENTIFIQUE DE L'OBSERVATOIRE DE LA LANGUE FRANÇAISE

À l'invitation de M. l'Administrateur de l'OIF, onze personnalités du monde universitaire et scientifique ont accepté de siéger (pour une période de 2 ans renouvelable) au sein d'un comité scientifique qui accompagne l'Observatoire de la langue française dans son travail de collecte et d'analyse de données sur la présence et l'usage du français dans le monde.

Issus de toutes les régions du monde, ces chercheuses et chercheurs reconnus dans les différentes disciplines permettant de saisir les réalités de l'usage des langues dans tous les domaines, se sont associés au travail de préparation du rapport sur la langue française dans le monde. Outre la question de la fiabilité et du contrôle des données, ces experts ont fait des recommandations sur les méthodologies à privilégier, lesquelles tiennent compte des contextes linguistiques dans lesquels évolue la langue française, et ont émis des avis favorables sur le projet de sommaire et les champs prioritaires à investiguer afin de saisir la réalité du moment présent ainsi que les ferments de l'avenir du français.

Le comité scientifique s'est réuni à deux reprises, en juin 2017 et juin 2018, pour examiner les résultats des enquêtes menées, discuter et valider les méthodologies employées, concernant notamment l'estimation du nombre de francophones et l'évolution de l'enseignement du et en français dans le monde. À l'issue de leur deuxième réunion, ils ont également participé à un séminaire scientifique relatif aux différents classements existant sur le poids des langues dans le monde au cours duquel des experts ont été invités à présenter les résultats de leurs recherches.

LES MEMBRES DU COMITÉ

- **François GRIN**, Professeur d'économie à la Faculté de traduction et d'interprétation de l'Université de Genève, Suisse.
- **Marie-Ève HARTON**, titulaire d'un doctorat en sociologie de l'Université Laval, (Québec, Canada) et stagiaire postdoctorale à l'Université de Saint-Boniface.
- **Jean-Marie KLINKENBERG**, Professeur émérite à l'Université de Liège, Belgique.
- **Jean-Martial KOUAMÉ**, Maître de Conférences au Département des sciences du langage de l'Université Félix-Houphouët-Boigny d'Abidjan, Côte d'Ivoire.
- **Samir MARZOUKI**, Professeur de Lettres modernes à l'Université de Manouba à Tunis, Tunisie.
- **Marinette MATTHEY**, Professeur en sciences du langage à l'Université Grenoble-Alpes, France.
- **Auguste MOUSSIROU-MOUYAMA**, Professeur de sociolinguistique et didactique des langues à la Faculté des lettres et sciences humaines de l'Université Omar-Bongo, Libreville, Gabon.
- **Rada TIRVASSEN**, Directeur du Département des langues européennes modernes à l'Université de Pretoria, Afrique du Sud.
- **Thierry VERDEL**, Recteur de l'Université Senghor, Égypte.
- **Monica VLAD**, Maître de conférences HDR au Département de langues modernes à l'Université Ovidius-Constanta, Roumanie.
- **Van Chuong VO**, Professeur à l'Université de Can Tho, Vietnam.

« Insister sur les enjeux liés à l’usage du français en lien avec les conditions qui détermineront son avenir. »

Mais l’objectif de cet ouvrage est également d’inspirer les acteurs de la promotion de la langue française et du multilinguisme, et plus largement les observateurs et les chercheurs concernés par les questions linguistiques, d’éclairer les zones d’ombre, d’anticiper les évolutions manifestes et souterraines et, peut-être, d’alimenter la profondeur stratégique de leur réflexion. À cette fin, et conformément au mandat confié à l’Observatoire de la langue française qui la réalise, la présente édition insiste tout particulièrement sur les enjeux liés à l’usage du français en lien avec les conditions qui détermineront son avenir.

La première partie tente ainsi d’examiner différents paramètres pertinents qui rendent compte de la vitalité de la langue française, de la réalité de ses usages dans les contextes plurilingues au sein desquels elle évolue très majoritairement aujourd’hui, et des défis qui conditionnent son éventuel essor : éducatifs, normatifs, performatifs et symboliques. Près de 60 % des locuteurs quotidiens de français se trouvant désormais sur le continent africain, l’attention s’est naturellement focalisée sur cet espace et plus particulièrement sur l’examen de plusieurs pays d’Afrique subsaharienne, du Maghreb et du Liban. Quelles langues y parle-t-on à la maison, dans le quartier, au travail? Quelle place occupe la langue française dans les interactions langagières au sein du foyer, en fonction des interlocuteurs et des générations impliqués? Est-elle considérée comme une langue du patrimoine culturel et des outils de la transmission qu’il conviendrait, à ce titre, de préserver et de pérenniser? Quels regards portent ses locuteurs, dont ce n’est pas souvent encore la première langue de socialisation, sur cette langue que

l’on dit parfois « seconde » et que certains appellent « africaine » (par son appropriation, si ce n’est de par son origine)? Comment aborder la question de la diversité des français qui se déploient au rythme de l’inventivité et des besoins des francophones?

Cette partie s’ouvre sur les réflexions livrées par quelques intellectuels francophones – que nous remercions très sincèrement –, qui ont bien voulu nous accompagner dans cet exercice, permettant de redonner de la hauteur aux analyses engagées et d’ouvrir de nouvelles pistes de recherche pour l’avenir.

Ce préalable en forme de plongée au cœur des situations de francophonie nous a semblé indispensable à la présentation de l’estimation actualisée du nombre de francophones dans le monde et par pays – laquelle inclut quelques nouveaux pays –, que nous avons réalisée en étroite collaboration avec l’Observatoire démographique et statistique de l’espace francophone (ODSEF), basé à l’Université Laval (Québec). Ce travail conjoint nous a permis de présenter des chiffres dont les sources (multiples et souvent croisées) s’enrichissent d’année en année, et dont la fiabilité tient à la maîtrise des outils statistiques, associée à la qualité scientifique des chercheurs issus de tout l’espace francophone qui s’y succèdent. Nous laisserons au lecteur le soin de découvrir le détail de nos calculs dans la « Note de recherche » publiée séparément¹, mais appelons d’ores et déjà son attention sur les nécessaires distinctions que nous établissons selon les différents rapports qu’entretiennent les francophones avec la langue française en fonction de leur environnement linguistique et des besoins qui sous-tendent leur recours à cette dernière.

¹ Baptiste BECK, Richard MARCOUX, Laurent RICHARD et Alexandre WOLFF, *Estimation des populations francophones dans le monde en 2018. Sources et démarches méthodologiques*, Québec, 2018, Observatoire démographique et statistique de l’espace francophone (ODSEF)/Université Laval, coll. « Note de recherche » de l’ODSEF, 160 p.

Suivant l'habitude désormais établie, nous dessinons ensuite la fresque des nombreuses situations dans lesquelles la langue française se trouve insérée dans des dispositifs d'apprentissage et d'enseignement. Concentrés essentiellement sur son statut de langue étrangère, ce qu'elle est dans tous les pays du monde non francophone, nous nous arrêtons néanmoins en détail sur certains contextes où elle occupe, à des degrés divers, des fonctions de langue d'enseignement.

Ouvert par un panorama général qui rend compte de sa présence mondiale, par continent, et de ses évolutions récentes dans la sphère éducative, ce 2^e chapitre se poursuit par des présentations régionales et celles des situations de l'enseignement du et en français plus spécifiques aux pays. Celles-ci permettront au lecteur d'avoir un aperçu précis du nombre d'apprenants et de ses évolutions, ainsi que des dynamiques insufflées par les acteurs sur le terrain, ou encore dans le cadre de politiques nationales, ou d'accords de coopération linguistique et éducative avec les opérateurs et partenaires de la Francophonie. Poursuivant l'inventaire entamé dans la dernière édition, nous avons choisi d'insister tout particulièrement sur l'Asie du Sud-Est (grâce à la contribution de David Bel) et sur l'Amérique, relevant ainsi les enjeux et les évolutions propres à ces vastes espaces essentiellement non francophones.

Complétée par trois études synthétiques décrivant les outils et réseaux de diffusion et de promotion de la langue française, les outils numériques existants en ligne et mis à disposition des enseignants et des apprenants, et enfin, la description des certifications associées aux apprentissages du français ainsi qu'à la

validation de projets professionnels, de mobilité ou d'intégration, cette partie contribuera, nous l'espérons, à une connaissance plus fine des réalités et des dynamiques plus spécifiques d'une centaine de pays, parfois décrites à des échelles régionales.

Ce chapitre doit beaucoup aux précieuses contributions que nous ont apportées en premier lieu les États et gouvernements membres et observateurs de la Francophonie qui ont bien voulu répondre à notre questionnaire quadriennal ; mais aussi à celles du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères français, et, par son entremise, des postes diplomatiques, au sein desquels les conseillers culturels et les attachés de coopération éducative ont œuvré sans relâche à la collecte de données plus difficiles à obtenir qu'on ne le pense généralement ; et enfin aux partenaires et opérateurs œuvrant au service de la promotion et de la diffusion du français qui ont mis en partage un certain nombre de données et éléments d'analyse. Qu'ils en soient, les uns et les autres, très chaleureusement remerciés.

Le chapitre suivant aborde les dimensions économiques qui s'attachent à la langue française. Il se propose d'examiner dans un premier temps les aspects macroéconomiques. Les travaux liminaires menés en 2013 sur l'avantage que représentait le partage de la langue française en matière d'échanges commerciaux et financiers, nous ont conduits à solliciter de nouveau l'une des chercheuses impliquée, Maria Masood, qui a procédé ainsi à une mise à jour des données tout en élargissant le champ couvert aux échanges relevant des industries créatives. Outre la confirmation du bénéfice que retirent les pays

« L'intensité des échanges entre francophones s'accroît, grâce à leur langue commune, dans plusieurs secteurs des industries créatives. »

francophones de l'appartenance à cet espace, cette contribution renseigne une intuition encore insuffisamment documentée : l'intensité des échanges entre francophones s'accroît, grâce à leur langue commune, dans plusieurs secteurs des industries créatives, tout particulièrement dans le domaine de l'écrit, mais aussi, pour les films et, plus inattendu, pour les jeux vidéo.

L'approche microéconomique retenue par la suite, consiste en la restitution de plusieurs enquêtes conduites dans différents pays sur la capacité du français à constituer un atout pour les entreprises et une valeur ajoutée sur le marché du travail. En Arménie, en Bulgarie, au Cambodge, au Kenya, au Liban, à Madagascar, au Nigeria, en Roumanie et au Vietnam, les offres d'emploi ménagent-elles une place à la connaissance de la langue française ? Quelle importance lui accordent les entreprises dans leur politique de recrutement et la gestion des carrières de leurs collaborateurs ? Le lecteur trouvera des éléments de réponse à ces questions grâce aux quelques statistiques présentées, mais surtout à travers l'analyse des orientations exprimées par les employeurs qui se sont prêtés à l'exercice. Le petit échantillon mobilisé ne permet de tirer aucun enseignement général, mais il a mis au jour quelques constantes intéressantes qui consacrent, en général, l'importance de la connaissance des langues étrangères et la présence régulière du français dans les combinaisons demandées.

Enfin, une dernière partie est consacrée à l'univers médiatique et numérique, dont l'importance en matière d'usage et de diffusion des langues n'est pas

à démontrer. En constante mutation et se déployant sur des espaces quasiment infinis, ce monde à la fois virtuel et articulé sur des dispositifs technologiques et matériels, illustre tout autant les disparités découlant de l'hyperpuissance de certains acteurs et donc de certaines langues, que les formidables occasions qu'il offre à la pluralité des langues et des expressions culturelles. À ce titre, il est particulièrement révélateur d'y voir la langue française s'y mouvoir avec assurance, occupant une place enviable à bien des égards.

Cet ouvrage aurait pu aborder beaucoup d'autres sujets encore, puisque la langue est impliquée dans de très nombreux secteurs d'activité qui ont chacun leur importance et pour lesquels les enjeux liés à l'usage des langues sont essentiels, comme les organisations et les grandes conférences internationales², le processus de normalisation ou la recherche scientifique. Ces sujets font ou feront l'objet de petites publications séparées. Par ailleurs, se sont dessinées, au fil de la rédaction, des pistes de recherches à venir, comme le recensement du nombre de professeurs et l'identification de leurs besoins ou l'importance relative et les spécificités de l'offre de formation dispensée dans les entreprises et les administrations.

Avant de laisser le lecteur naviguer dans les différentes parties de ce livre selon ses centres d'intérêt et sa curiosité, une dernière précision nous semble utile à formuler : tout en étant une publication officielle de l'OIF, *La langue française dans le monde* a été conçue et rédigée selon des règles académiques, scientifiques et éditoriales indépendantes de toute considération institutionnelle.

² Voir sur <http://observatoire.francophonie.org/2018/doc-suivi-6.pdf>



PARTIE 1

LES FRANCO- PHONES DANS LE MONDE

LA FRANCOPHONIE VUE PAR...

Bernard Cerquiglini

Professeur de linguistique française,
présente l'émission *Merci professeur!* sur TV5MONDE



LA VIGUEUR D'UNE LANGUE-MONDE

« Le français s'est au fond émancipé de la France, il est devenu une langue-monde. » Paraphrasant Édouard Glissant, le président de la République française s'exprimait en ces termes, le 20 mars 2018. Que cet éloge d'un français « archipel » fût prononcé sous la coupole de l'Académie française donnait à penser. Le berceau de cette langue (Belgique du Sud, France du Nord) est devenu minoritaire en Francophonie ; la référence prescriptive, essentiellement française, perd de son autorité : tel est le fait majeur de l'histoire récente du français ; il n'est pas infécond.

L'extension mondiale de cet idiome a bénéficié d'une norme solide, due à l'action pluriséculaire des grammairiens et dictionnaristes, enseignée par l'école, diffusée par la littérature et les médias. Le français de référence, dérivé de la meilleure variété hexagonale, ne manque pas de vertus : on lui doit la Francophonie, seule organisation internationale fondée sur une langue, ce qui implique le partage et le respect d'une norme. Le français est une syntaxe ; il produit naturellement du lien social. Mais cette langue, en se mondialisant, s'est dé faite d'un carcan académique. Chaque bouture a pris racine et s'est élevée, libre et vivace, portant de beaux fruits : termes propres, locutions particulières, façons de dire aussi diverses que légitimes. Le français tire une force accrue de cette diversité, qui illustre sa vitalité. La norme, par suite, ne doit pas être un corset, mais un creuset ; il nous faut penser une francophonie de l'élan, et non du purisme.

Montrons-nous tout d'abord plus réceptifs à la variante, en ne craignant pas d'adopter les *francophonismes* de bon aloi : des termes bien formés, transparents, utiles. L'impressionnante productivité francophone de la première conjugaison des verbes en est un bon exemple. On dit couramment en Suisse romande *agender*, pour « noter dans son agenda » : *agender un rendez-vous*. La connaissance (même intuitive) des règles morphologiques et sémantiques fait saisir le sens de ce terme, et sa formation : le verbe *agender* provient du substantif *agenda*. La pratique du français fait mesurer

« Il nous faut penser une francophonie de l'élan, et non du purisme. »

également la valeur de cette création, qui remplace la périphrase utilisée partout ailleurs : *inscrire dans un agenda*. Ce néologisme, conforme au « génie de la langue », vient avec bonheur et brièveté exprimer une notion jusqu'ici traduite gauchement : le français de référence, en quelque sorte, l'attendait. Il en est de même pour *benner* (« basculer la benne d'un camion » ; Belgique), *bêtiser* (« dire des bêtises » ; Haïti), *confiturer* (« tartiner de confiture » ; Afrique centrale), *fausser* (« chanter ou jouer faux » ; Québec), *grèver* (« faire la grève » ; Afrique de l'Ouest et du Centre), *siester* (« faire la sieste » ; *idem*), etc.

Il importe d'autre part d'accueillir les évolutions sociales telles qu'elles se reflètent dans la langue. La féminisation des noms de métiers, titres et fonctions, l'un des changements linguistiques les plus amples de l'histoire du français, le montre exemplairement. Cette évolution, qui entend légitimement inscrire la parité dans la langue et accroître la visibilité des femmes, présente trois caractères. Tout d'abord, elle s'accorde au « génie de la langue ». La morphologie produit aisément des féminins professionnels (*avouée, contractuelle, courtière, informaticienne*, etc.) ; les problèmes sont infimes (*médecin, matelot*), les difficultés (mots en *-eur* non liés à un verbe : *ingénieur, procureur*, etc.) aisément levées par le suffixe néologique *-eure* diffusé par le Québec (*ingénieure, procureure*). La grammaire, quant à elle, attribue aux substantifs animés humains un genre solidaire de leur sexe : un *adolescent*, une *adolescente* ; un *Chinois*, une *Chinoise* ; un *instituteur*,

une *institutrice*, donc un *procureur*, une *procureure* (dire *le ministre* au sujet d'une femme joint à l'hérésie grammaticale une humiliation sexiste). Ensuite, ce changement d'envergure, reflet d'un mouvement social d'émancipation féminine, fut essentiellement francophone : parti en 1978 du Québec de la Révolution tranquille, il gagna la Suisse, puis la Belgique, puis le Luxembourg, accompagné par les instances de politique linguistiques (Offices de la langue, Académies, etc.), en arc de cercle autour d'un Hexagone qui résistait avec hauteur. Car la France, enfin, malgré un puissant courant réformateur et deux initiatives gouvernementales (Yvette Roudy en 1984, Lionel Jospin en 1998), attendit les années 2010 pour généraliser la parité lexicale. La situation y est aujourd'hui paradoxale, qui met en présence une féminisation à l'œuvre dans tous les registres de langue, et un discours puriste (l'Académie française prescrit le genre masculin pour les fonctions éminentes) qui continue à la condamner.

La langue-monde attend le dictionnaire de son essor : une compilation numérique bienveillante des francophonismes dont elle s'est enrichie. Le français-archipel doit ouvrir sa norme aux alizés du progrès. Repenser la prescription, en pressant d'audace francophone l'habituelle prudence normative, telle est la tâche à laquelle nous incite une langue universelle et qui se rit des frilosités.

LA FRANCOPHONIE VUE PAR...

Rada Tirvassen

Professeur et chef de département des langues anciennes et modernes à l'Université de Pretoria (Afrique du Sud)



REPENSER L'ESPACE FRANCO-PHONE : CE QUE CERTAINES EXPÉRIENCES PEUVENT DIRE

Aujourd'hui, la majorité des locuteurs qui utilisent le français quotidiennement résident sur un territoire où cette langue n'est pas la langue première de la majorité de la population. Il est donc temps de repenser l'espace francophone afin qu'il puisse être au service des communautés comme des citoyens. On peut, à cet égard, s'inspirer de la sociolinguistique, discipline qui se penche sur les rapports entre langues et sociétés et qui a montré l'inadéquation de l'idéologie du monolinguisme pour planifier le devenir des communautés humaines, dans le Sud comme dans le Nord. Dans ce qui suit, je voudrais me fonder sur

mon vécu non seulement de francophone mais aussi de plurilingue afin de tirer quelques enseignements qui peuvent nourrir une réflexion sur les initiatives que pourraient prendre non seulement la Francophonie mais également les États. Je suis d'ailleurs d'avis que ce sont les initiatives nationales qui créent d'abord et avant tout les conditions pour que rayonnent une langue ou plutôt des pratiques langagières. La communauté internationale devrait alors agir en complémentarité de ces initiatives nationales.

Je suis originaire de l'Île Maurice, une île dite plurilingue où le français a longtemps été associé à la colonisation et à ce qu'on appelle les Franco-Mauriciens, c'est-à-dire les Blancs. Depuis quelques décennies, la communauté mauricienne rebat ses cartes et laisse à l'histoire ses catégorisations d'un autre temps. Le français a pu s'affranchir d'une signification qu'il a longtemps traînée comme un boulet. On assiste, en effet, à une forte association entre le français et la mobilité sociale³ dans une société où, pourtant, les stéréotypes ont la vie dure. On peut longuement épiloguer sur les causes de ces nouvelles significations qu'a prises cette langue. Quel que soit le point de vue que l'on peut adopter, on ne peut éviter d'évoquer la croissance économique que l'île a connue depuis son accession à l'indépendance en 1968, les efforts effectués afin que l'éducation soit accessible à tous (l'éducation primaire et secondaire est non seulement gratuite mais obligatoire jusqu'à l'âge de seize ans), l'accès aux médias (le taux d'équipement télévisuel n'est pas loin de 100 %), la qualité de l'infrastructure routière et du transport public, etc. Sur le plan linguistique, l'État a volontairement

³ Daniel BAGGIONI, Didier de ROBILLARD, « Le français régional mauricien : une variété de langue en contact et en évolution dans un milieu à forte mobilité linguistique », in *Multilinguisme et développement*, Paris, 1993, IECF/Didier Érudition, p.141-237.

« Tout est lié : développement économique, respect des droits des citoyens, accès aux services de première nécessité dont le droit à l'éducation. »

privilegié une politique visant à promouvoir un plurilinguisme pouvant servir les divers objectifs fixés, qu'ils soient culturels ou économiques.

Mon expérience en Afrique du Sud me permet de conforter mon point de vue, même si dans ce pays, c'est l'anglais qui est au centre des réflexions des linguistes. Une des particularités de ce pays est de donner un sens à sa libération du régime d'apartheid et de conforter son appartenance à « la culture africaine ». Les autorités tentent d'assurer un soutien équilibré à l'ensemble des langues majeures du pays ainsi que le montre la décision d'offrir un statut de langue officielle aux onze langues du pays. Toutefois, l'anglais joue le rôle de lingua franca, de médium des communications officielles et d'outil de la réussite professionnelle et sociale. En dépit de ses problèmes et de ses tensions, c'est un pays qui opère dans un espace démocratique où les langues servent tout autant à l'épanouissement des pratiques culturelles qu'à l'avancement socio-économique de la communauté.

La Francophonie institutionnelle peut s'appuyer sur ces contextes afin de faire prendre conscience aux décideurs des conditions nécessaires à la création d'un espace francophone qui pourrait être au service de l'harmonie sociale et de l'avancement socio-économique. Il est nécessaire de montrer à quel point tout est lié : développement économique, respect des droits des citoyens, accès aux services de première nécessité dont le droit à l'éducation. De manière plus générale, la Francophonie peut montrer à quel point il est essentiel de créer les conditions nécessaires au progrès des communautés humaines

et à la coexistence des pratiques langagières dans un équilibre, il est vrai difficile à réaliser, entre le respect des traditions et l'évolution vers la modernité. C'est dans cet équilibre que je situe l'avancement de la francophonie mauricienne et en particulier la progression du français dans la vie quotidienne, comme dans les institutions.

Cette démarche n'empêche pas des initiatives internationales. Nous sommes au début d'une période où, pour le linguiste, une langue n'est la propriété d'aucun peuple : elle fait partie du patrimoine international et ceux qui veulent se l'approprier peuvent le faire en toute légitimité. Le nombre d'étudiants inscrits, à leurs frais, à des programmes d'enseignement des langues, est un fait connu. Toutefois, le commun des mortels n'a pas encore pris conscience que la pratique de la langue française ne peut plus être associée à ce qu'on appelle, en sociolinguistique, une seule communauté linguistique. Si les linguistes travaillent sur la notion de normes contextuelles, il y a maintenant lieu de répercuter cette interprétation de la manière dont nous pratiquons nos langues auprès des institutions chargées de régler la pratique langagière, notamment en contexte scolaire. Il faudrait par ailleurs favoriser l'expression culturelle plurielle et assurer sa diffusion dans les pays francophones. Les littéraires ont déjà montré la voie même s'il faut maintenant penser à ce que j'appellerai, sans doute inadéquatement, la vulgarisation de leurs travaux. L'audiovisuel a un petit bout de chemin à parcourir. Je pense à la télévision et au cinéma. Mais, peut-être, qu'après tout ce qui a été réalisé, cette voie sera moins longue que prévu. *A Hundred Foot Distance*⁴?

⁴Titre d'un film qui montre que la distance culturelle entre des peuples étrangers n'est qu'un leurre.

LA FRANCOPHONIE VUE PAR...

Souleymane Bachir Diagne

Professeur à Columbia University



On se souvient qu'en 2007 quarante-quatre éminents écrivains ont ensemble signé un manifeste publié dans le quotidien *Le Monde* pour remettre en question la notion de littérature francophone. Le manifeste s'était ensuite prolongé en un ouvrage collectif dirigé par Michel Le Bris et Jean Rouard et portant pour titre *Pour une littérature-monde en français*.

L'idée de ce Manifeste était née à Bamako l'année précédente, pendant le Festival *Étonnants Voyageurs* qui se tenait dans la capitale malienne. L'histoire veut que tout soit parti d'une conversation entre Michel Le Bris, Jean Rouard et Alain Mabanckou qui avaient exprimé le ras-le-bol de bien des écrivains devant la séparation établie entre auteurs français et auteurs dits « francophones », malgré des incohérences qui

voulaient qu'Édouard Glissant par exemple figurât au rayon périphérique des écrivains francophones quand Milan Kundera était reçu dans la maison « littérature française » et invité à s'asseoir à côté de Lamartine. À Saint-Malo, l'édition 2018 du toujours magnifique festival des *Étonnants Voyageurs* a d'ailleurs été l'occasion, dix ans après le Manifeste et le livre, de mesurer les progrès accomplis dans le décloisonnement, le décentrement de ce qui ne doit être que la littérature créée en cette langue française que partagent auteurs suisses, congolais, français, sénégalais, québécois, maliens, etc., lorsqu'ils la célèbrent et la renouvellent constamment dans et par leur écriture.

Puisqu'aujourd'hui c'est en grande partie chose faite que de reconnaître que les auteurs du monde qui ont le français en partage ne se distribuent pas entre ceux du centre et ceux de la périphérie, peut-être faut-il maintenant se rappeler, comme certains l'avaient dit d'ailleurs au plus fort de la controverse soulevée par l'attaque contre la « francophonie », que ce mot, à l'examen, n'est en rien opposé à la notion de « littérature-monde en français ». J'ajouterai, et c'est l'objet de mon propos ici, qu'au contraire la francophonie bien comprise, c'est-à-dire comprise comme illustration du pluralisme linguistique, dénote la même chose que cette expression et répond en particulier à la demande d'Édouard Glissant que l'écriture en français soit la célébration d'une « co-présence des langues » du monde et de leur mise en *relation*.

Édouard Glissant, on le sait, a été de l'aventure du Manifeste et il a également donné un entretien pour le livre collectif sur la *Littérature-monde en français*. Que

« L'écriture en français [est] la célébration d'une co-présence des langues du monde et de leur mise en relation. »

d'ailleurs le concept même de « littérature-monde » doit au moins autant au concept du « Tout-monde » qui est au centre de son œuvre qu'à celui de « littérature mondiale » créé par Goethe. Il est évident que puisqu'il visait avant tout à détacher la langue de la nation, de la déraciner hors de l'ancrage dans l'identité pour la redistribuer dans les *relations* et les *emmêlements* qui constituent le monde, le Manifeste était de part en part glissantien en ce qu'il affirmait de toute la force des voix capitales de la littérature en français qui l'avaient porté et relayé que, selon le mot de Jacques Derrida, « la langue n'appartient pas ».

Mais, cela dit, il n'est pas seulement question de détacher la langue de la nation et d'effectuer le décentrement qui mettra ensemble, qui *emmêlera* dans les rayons des librairies de France, selon un rangement qui n'obéira qu'à la neutralité et la sagesse de l'ordre alphabétique, Mabanckou, Manchette et Mallarmé. Il est aussi question, ainsi que l'écrit Jean-Louis Joubert à propos de Glissant « de déconstruire le français pour rendre sensible l'occultation du créole ». Et l'auteur de continuer : « Si le créole parfois fait irruption dans son écriture, c'est dans le choc de sa présence littéraire, soulignant la tangence aux Antilles du créole et du français, et non dans quelque douteuse créolisation du français.⁵ »

Je m'arrête ici sur ces notions qu'il y a *tangence* du créole et du français, que le créole fait parfois *irruption* dans l'écriture en français (même si hors de ces moments d'irruption on peut soutenir qu'il reste présent) et que celle-ci procède aussi à sa propre déconstruction pour rendre sensible une autre langue qui s'y trouve *occultée*. Voilà un sens de ce que cela veut dire écrire en

présence d'une langue qui est aussi toutes les langues du monde, pour citer ici le mot bien connu d'Édouard Glissant, qu'il reprend et répète lui-même souvent dans ses textes : « J'écris en présence de toutes les langues du monde. » On peut ainsi, par exemple, citer ce passage : « J'écris désormais en présence de toutes les langues du monde, dans la nostalgie poignante de leur devenir menacé. (...) Dans la langue qui me sert à exprimer, et quand même je ne me réclamerais que d'elle seule, je n'écris plus de manière monolingue.⁶ » N'est-ce pas là, justement, le sens même de la francophonie littéraire, un écrire en français qui bruise du pluriel d'autres langues, et qui, en se faisant, décrit aussi la trace du Divers. Je cite encore Jean-Louis Joubert parlant fort justement d'une « esthétique de la trace » : « C'est bien ce qui se rencontre dans les textes d'Édouard Glissant. Son usage de la langue française s'écarte des grands chemins battus pour ouvrir de nouvelles tracées langagières. Sur le plan de la syntaxe comme du lexique il mêle à son français les traces d'autres langues, principalement du créole. »

Ces usages sont, dans le fond, ce que réunit et *emmêle* le concept d'écriture francophone. Qui exprime simplement qu'en elle se tiennent les langues du monde ; que les langues de Mabanckou, de Sami Tchak ou de Nancy Huston en français bruissent d'autres langues qui les habitent. Et ne parlons pas de Kourouma où les langues autres tonnent plutôt qu'elles ne bruissent. Voilà ce que dit, simplement, le mot « francophonie » qui invite du reste les auteurs hexagonaux à s'aviser qu'eux aussi sont francophones en ce que leur écriture ne peut plus se faire « de manière monolingue ». De la francophonie littéraire on pourra alors dire, sans paradoxe, qu'Édouard Glissant est bien le plus ardent des défenseurs.

⁵ Jean-Louis JOUBERT, Édouard GLISSANT, Paris, 2005, adpf, p. 53.

⁶ Édouard GLISSANT, *Traité du Tout-Monde. Poétique IV*, Paris, 1997, Gallimard, p. 26.

LA FRANCOPHONIE VUE PAR...

Jean-Marie Klinkenberg

Membre de l'Académie royale de Belgique



LE FRANÇAIS FACE AU MARCHÉ DES LANGUES

Le marché des langues a connu bien des transformations au cours de ces dernières années. À la fin du xx^e siècle, une série de facteurs politiques et civilisationnels ont réaménagé le rapport entre les langues de grande diffusion : l'effondrement de l'empire soviétique, la réunification de l'Allemagne, la montée en puissance de la Chine et de l'Inde, la vie cahotante de la construction européenne, le raz-de-marée néolibéral, le développement formidable des technologies bouleversant les modes de communication autant que l'organisation du travail et des loisirs...

Dans l'ensemble, ces évolutions ont bien évidemment servi la diffusion de l'anglais. Mais l'observateur attentif ne manquera pas de remarquer d'autres mouvements. Il constatera ainsi que plusieurs républiques nées de l'éclatement de l'URSS sont désormais entrées dans l'orbite culturelle de la Turquie. À l'autre bout du globe, en Amérique latine, il pointera les effets des échanges économiques que le Mercosur a suscités : n'ont-ils pas stimulé la croissance des besoins en compétences langagières et encouragé l'avènement de nouvelles politiques éducationnelles misant notamment sur l'éducation bilingue espagnol-portugais ?

Au total, si la suprématie de l'anglais ne semble pas menacée (et notamment pas par le Brexit), une redistribution du rôle des langues pourrait donc advenir à moyen et à long terme. On se rappellera ainsi qu'en 1997, le British Council publiait, sous la plume de David Graddol, un rapport sur la situation de l'anglais, fondé sur des projections démographiques et économiques : *The Future of English?* Cette étude montre qu'à l'horizon 2050, de nouveaux rapports de force s'établiront, où plus aucune langue n'occupera la position hégémonique dont l'anglais jouit en ce début de xxi^e siècle.

Le français n'est pas trop mal placé pour épouser ces mouvements. D'une part, sa situation économique est loin d'être aussi défavorable qu'on le dit, et d'autre part, la démographie semble lui garantir un bel avenir.

« Chacun sait que l'avenir du français est en Afrique, mais tout le monde n'en déduit pas que cet avenir passe par le développement de ce continent. »

Sur le premier plan, François Grin et Marcello Gazzola notent que si les francophones ne constituent qu'entre 1,5 et 2 % de la population du globe, leurs revenus représentent environ 5 % de son économie. On peut donc affirmer que le français joue encore un rôle économique non négligeable. Mais il faut aller au-delà de ces chiffres, en soulignant qu'ils masquent les fortes disparités du monde francophone : celui-ci compte en effet les pays les plus pauvres de la planète.

Sur le second plan, la situation est également intéressante à analyser. Dans un travail publié en 2012, le démographe Richard Marcoux évaluait le nombre de francophones en 2050 en partant de deux hypothèses, l'une défavorable – la stabilisation des taux de naissance et de formation – l'autre favorable : une scolarisation plus poussée des pays du Sud. Dans le premier cas, il aboutissait à 276 millions de francophones, et, dans le second, à plus du double. Or le premier chiffre est déjà dépassé aujourd'hui, si l'on en croit le présent rapport. Il y a là un saut spectaculaire. Mais cette progression est due à deux facteurs très localisés dans l'espace : la croissance démographique des pays d'Afrique subsaharienne et la progression de la scolarisation dans cette même région. Conjoindre ces deux constats fournit sa feuille de route à la Francophonie en lui assignant deux objectifs.

Dans le cadre de la compétition économique mondiale, les États francophones septentrionaux développés ont intérêt à garder rentable la langue qui les définit. Mais ce premier objectif, pragmatique et in-

téressé, peut être conjugué avec un second, pragmatique et idéaliste à la fois, qui est le nécessaire développement du Sud : chacun sait que l'avenir du français est en Afrique, mais tout le monde n'en déduit pas que cet avenir passe par le développement de ce continent.

Or la conjonction de ces deux objectifs en génère un troisième, plus résolument idéaliste : le maintien de la diversité culturelle. Un objectif qui est donc une conséquence des deux autres. Car si je tiens, comme le fait la Francophonie organisée, que la défense de la diversité est le seul mandat qu'elle puisse se donner, ce n'est pas pour moi une prémisse, ou la concrétisation de je ne sais quel destin : c'est la conclusion d'un raisonnement mené sur un mode réaliste.

Mais pour réaliser ce triple programme, deux conditions devront être réunies, qui ne font certes pas consensus. Il faut d'une part mettre résolument en cause des politiques fondées sur la culture du profit, qui, loin de le servir, freinent le développement. Il faut d'autre part acter que si le français occupe aujourd'hui une position tactique faisant de lui un acteur important dans la lutte pour la diversité (il présente en effet ces deux traits importants : d'une part il permet l'expression de la modernité, et de l'autre il est assez fort pour être fédérateur et assez faible pour n'être pas – ou plus – universellement dominateur), il n'est pas seul face au mouvement d'uniformisation. Il devra donc apprendre à dialoguer loyalement avec les autres aires culturelles, afin de créer un jour un carrefour des États « ne voulant pas avoir que l'anglais en partage ».

USAGE QUOTIDIEN DU FRANÇAIS : quel avenir à l'horizon 2050 ?

L'usage des langues peut se mesurer sous différents angles : l'intensité, la qualité, la localisation, la spécialisation par domaine, le crédit qu'on leur porte... Afin d'étudier différents scénarios de futurs possibles concernant l'usage de la langue française, et compte tenu du nombre de secteurs et de la multiplicité des facteurs liés à son utilisation, il est préférable, dans un premier temps, de circonscrire la question prospective à un périmètre restreint : l'avenir de l'usage quotidien du français à l'horizon 2050⁷.

Cette question est le fruit du travail de veille et d'analyse qui a permis de mieux cerner des situations de francophonie très variées selon les territoires, et dont il a été rendu compte dans *La langue française dans le monde 2014*⁸.

Par exemple, dans la « galaxie francophonie », certains pays relèvent de la planète « Naître et vivre aussi en français », où il est fait un usage quotidien ou très régulier du français. Cette catégorisation prend en compte la proportion de francophones, le statut de la langue française, l'intensité de sa présence dans différents secteurs (administrations, audiovisuel, presse écrite, littérature, commerce...) ou encore son usage comme langue d'enseignement.

Afin de définir les composantes et thématiques en lien avec le sujet, l'Observatoire de la langue française a consulté les membres de différentes directions de l'OIF lors d'ateliers collaboratifs organisés

« L'usage des langues peut se mesurer sous différents angles : l'intensité, la qualité, la localisation... »

en 2016 et 2017, qui ont réuni plusieurs dizaines de spécialistes en charge de l'économie et du numérique, de l'éducation et de la jeunesse, des affaires politiques et de la gouvernance démocratique, de la langue française, de la diversité culturelle, de la programmation et du développement stratégique.

L'analyse des réponses aux différents questionnaires envoyés⁹ permet de mieux cerner les évolutions passées ayant eu un impact sur la Francophonie et ses actions ainsi que les changements ou ruptures éventuels à venir (questionnaire dit « rétrospectif et prospectif ») en essayant d'en apprécier l'importance pour la Francophonie et le degré de maîtrise que les répondants lui prêtent. Ces outils, couramment utilisés en prospective, n'ont aucune prétention scientifique et les résultats qu'ils permettent de dégager n'ont pas de valeur représentative, mais ils font émerger des hypothèses, des interrogations et des « signaux faibles », préalable nécessaire à la réflexion sur les pistes de recherche à explorer.

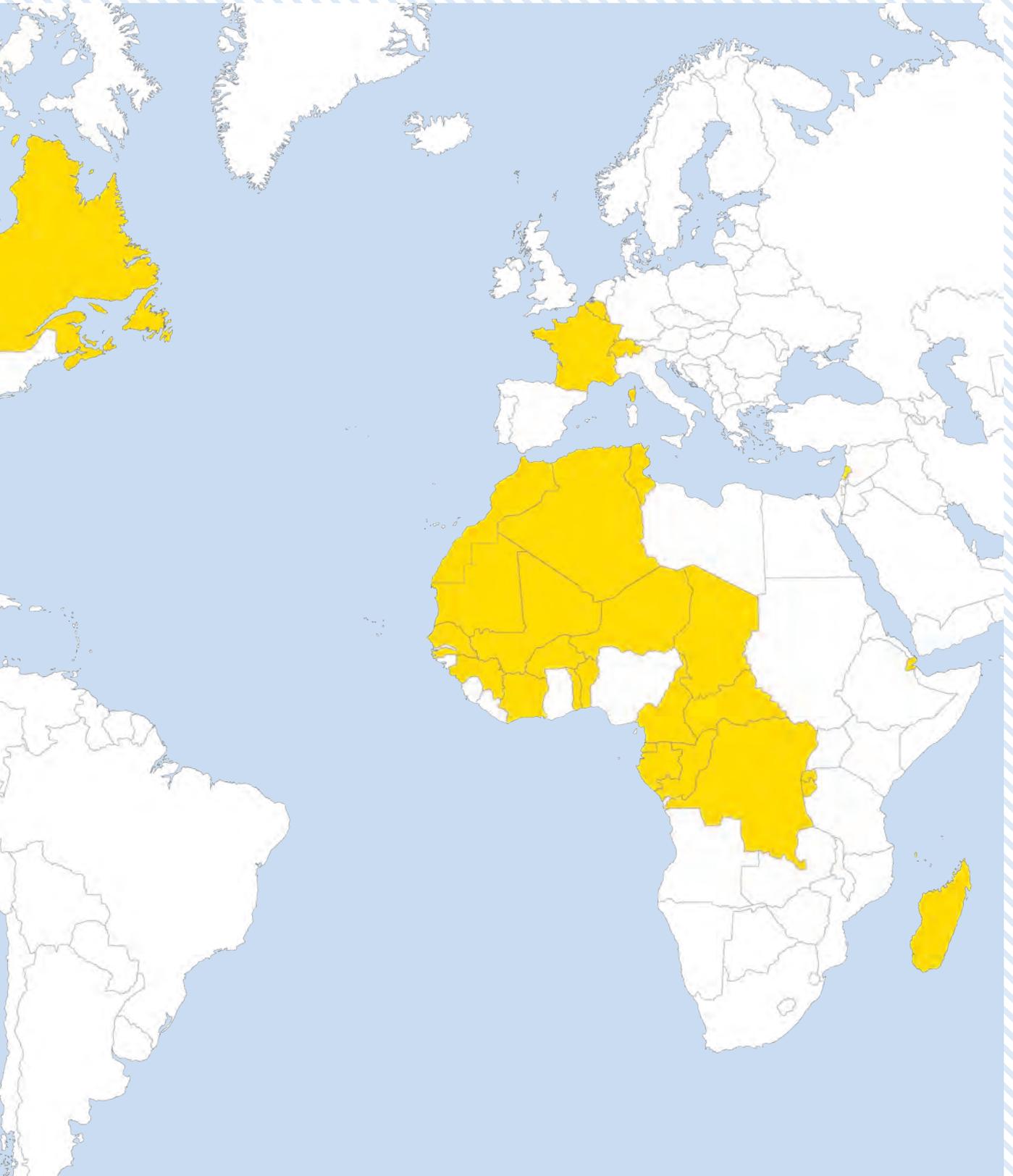
⁷ Voir carte p. 33.

⁸ *La langue française dans le monde 2014*. OIF/Nathan.

⁹ Questionnaires rétrospectif et prospectif ; idées reçues et ABAQUE de Régnier©

LE PÉRIMÈTRE GÉOGRAPHIQUE DE L'USAGE QUOTIDIEN DU FRANÇAIS

PAYS OU RÉGION	% DE FRANCO- PHONES (SUR LA POPULATION TOTALE)	PAYS OU RÉGION	% DE FRANCO- PHONES (SUR LA POPULATION TOTALE)
« Naître en français » :		Partage le statut de langue officielle avec une ou plusieurs autres langues, « vivre aussi en français » :	
■ Canada-Québec	93 %	■ Burundi	8 %
■ Fédération Wallonie-Bruxelles	98 %	■ Belgique	75 %
■ France	97 %	■ Cameroun	41 %
■ Monaco	97 %	■ Canada	29 %
■ Suisse romande	81 % (2005)	■ Canada-Nouveau-Brunswick	42 %
Autre « Naître en français » (% significatif) :		■ Canada-Ontario	11 %
■ Andorre	70 %	■ Centrafrique	28 %
■ Liban	38 %	■ Comores	26 %
■ Maurice	73 %	■ Djibouti	50 %
Seule langue officielle « vivre aussi en français » :		■ Guinée équatoriale	29 %
■ Bénin	33 %	■ Haïti	42 %
■ Burkina Faso	24 %	■ Luxembourg	92 %
■ Congo	59 %	■ Madagascar	20 %
■ Côte d'Ivoire	33 %	■ Rwanda	6 %
■ France-Outre-Mer	84 %	■ Seychelles	53 %
■ Gabon	66 %	■ Suisse	67 %
■ Guinée	25 %	■ Tchad	13 %
■ Mali	17 %	■ Vanuatu	31 %
■ Niger	13 %		
■ République démocratique du Congo	51 %		
■ Sénégal	26 %		
■ Togo	40 %		
Maghreb, « vivre aussi en français » :			
■ Algérie	33 %		
■ Maroc	35 %		
■ Mauritanie	13 %		
■ Tunisie	52 %		

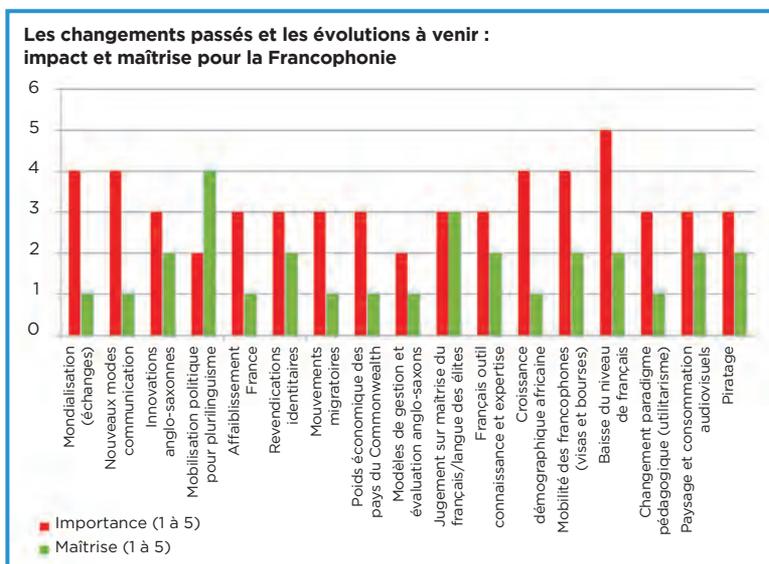


CHANGEMENTS EXTERNES ET INTERNES À L'ESPACE FRANCOPHONE

De l'analyse des évolutions constatées et prévisibles, il ressort que cinq éléments sont jugés très importants pour l'avenir de la francophonie :

- la mondialisation
- les nouveaux modes de communication
- la croissance démographique africaine
- la mobilité des francophones
- la baisse du niveau de français.

Sur tous ces facteurs, la maîtrise de la Francophonie est jugée faible, voire très faible...



La mondialisation, au sens de l'internationalisation et de l'accélération des échanges, a renforcé le rôle de langue de communication de l'anglais. La place de l'anglais s'est accrue également par la capacité d'innovation des États-Unis dont les nouveaux produits et services, notamment numériques, se sont imposés entraînant souvent la domination des conceptions anglo-saxonnes et une forme d'uniformisation des modes de consommation et des pratiques culturelles.

Parallèlement, les expressions culturelles issues d'autres continents ont également pu accroître

leur diffusion. Ces interactions généralisées et non régulées entre les cultures ont parfois abouti à une résurgence de manifestations nationalistes et de revendications identitaires.

L'équilibre des puissances économiques s'est trouvé modifié par l'émergence de nouveaux acteurs (BRICs) et un affaiblissement relatif de la France et de la coopération française. En particulier dans le domaine audiovisuel avec, par exemple, le retrait de la France du réseau africain de la radio Africa Numéro 1 et ce qui est perçu comme un « démantèlement progressif » de la coopération audiovisuelle française. Dans le même temps, les mouvements migratoires se sont intensifiés, modifiant le paysage linguistique de certains territoires.

HYPOTHÈSES EN DÉBAT

■ **La place des langues nationales par rapport au français dans les usages quotidiens : « Les langues nationales auront remplacé le français dans les usages quotidiens des Africains subsahariens »**

Selon les répondants, l'hypothèse pourrait s'avérer pour des pays disposant d'une langue vernaculaire partagée par toute la population comme le Burundi, le Rwanda, Madagascar, le Mali ou le Sénégal, mais pas pour des pays à « mosaïque linguistique » tels que le Bénin, la Côte d'Ivoire ou le Gabon par exemple. Cette « substitution » dépend donc des régions et des zones (rurales/urbaines), de leur configuration sociolinguistique et du statut que chaque pays accordera aux langues nationales. De plus, beaucoup considèrent que le français reste utile pour la communication entre francophones n'ayant pas la même langue maternelle et, même dans les pays africains où les langues nationales progressent, les études révèlent que le nombre de

francophones progresse également¹⁰. D'autres hypothèses sont avancées, comme la progression de l'anglais plutôt que celle des langues nationales, le maintien du français plutôt dans les usages écrits/numériques, ou encore, un phénomène d'hybridation du français. Enfin, la scolarisation des jeunes a pour conséquence de consolider l'usage du français, tandis que certaines professions rendent presque obligatoire sa maîtrise.

■ La place des langues nationales par rapport au français dans l'enseignement : « Les langues nationales, comme le wolof, le bambara ou le swahili, se substitueront à la langue française comme langue d'enseignement »

Pour les répondants, l'aspiration identitaire, comprenant une volonté individuelle de conserver les langues locales, parfois doublée par des politiques publiques volontaristes, pourraient menacer l'usage des langues du passé colonial. La substitution serait donc, théoriquement, possible. Néanmoins, l'ouverture vers l'extérieur, les développements technologiques, la nécessité d'effectuer une mobilité pour se former, l'ancrage du français dans des pratiques largement plurilingues en Afrique, rendent peu probable cette hypothèse. On envisage plutôt le maintien d'une coexistence des langues, même si les frontières de leurs usages évolueront et que le français risque d'être sérieusement concurrencé par d'autres langues internationales, comme l'anglais ou l'espagnol, et éventuellement le mandarin.

Cependant, il est vrai que les langues africaines transfrontalières (comme le swahili ou l'arabe) sont utilisées comme langue d'enseignement, même si les langues « internationales » sont toujours présentes dans les systèmes éducatifs et semblent indispensables pour les études supérieures. Ainsi, une meilleure intégration des langues nationales dans les politiques éducatives et linguistiques des pays d'Afrique francophone est plus probable que leur substitution au français comme langue d'enseignement. D'autant que ces langues n'ont pas forcément pu développer une capacité à exprimer tous les re-

gistres ou à être présentes dans toutes les disciplines et à tous les niveaux d'enseignement avec les supports correspondants.

Il y a aussi des raisons économiques liées au coût de la formation que nécessiterait la généralisation de l'enseignement en langue(s) nationale(s) ; sans négliger la délicate question du choix des langues qui seraient retenues au détriment d'autres, dans des pays où plusieurs idiomes sont largement pratiqués. Enfin, il faut considérer la demande des parents d'un enseignement de qualité, jugé souvent meilleur en français (dans les pays où il est langue officielle), et leur vision pragmatique, fondée sur l'utilité du français dans la communication internationale. Certaines langues, comme le swahili, peuvent néanmoins se prévaloir de certaines des caractéristiques susceptibles de relativiser les arguments qui précèdent.

■ Des Européens plurilingues? « Les citoyens européens seront une majorité à maîtriser deux langues »

La généralisation de l'apprentissage d'une deuxième langue étrangère dans les systèmes d'éducation, et le développement de politiques au sein de l'Union européenne favorables au multilinguisme, sont des facteurs décisifs. De plus, l'augmentation des mobilités et des métissages culturels, la mondialisation des échanges et l'évolution des nouvelles technologies renforcent la probabilité d'une maîtrise généralisée d'au moins deux langues étrangères par les citoyens européens.

Cependant, cette hypothèse doit être nuancée : si les Européens des plus jeunes tranches d'âges auront des compétences dans au moins deux langues en plus de leur langue maternelle, en raison d'un apprentissage dès le primaire, on ne pourra pas réellement parler de « maîtrise » dans trois langues. Une compréhension passive d'une troisième langue reste plus probable. Ainsi en France, la deuxième langue apprise à l'école, n'est pas réellement maîtrisée. D'ailleurs, la comparaison des enquêtes Eurobaromètre 2005 et 2012 révèle plutôt une régression du nombre d'Européens maîtrisant deux langues étrangères.

¹⁰ « Cohabitation des langues dans l'espace francophone : les exemples de cinq pays africains », in *La langue française dans le monde 2014*, OIF/Nathan, p. 82-89.

« Le plurilinguisme reste compris comme “langue maternelle + une langue étrangère”. »

Enfin, pour certains, aucune politique linguistique sérieuse n'est mise en œuvre. Le « plurilinguisme » reste compris comme « langue maternelle + une langue étrangère », laquelle est le plus souvent l'anglais. Même s'il y a apprentissage d'une seconde langue étrangère, l'usage de cette langue paraît toujours limité, excepté chez les populations ayant des origines d'un autre pays, d'une certaine élite culturelle et des Européens « linguistiquement minoritaires » résidant dans un État officiellement multilingue (néerlandophones et francophones en Belgique ou germanophones et francophones en Suisse par exemple).

■ L'anglais remplacerait le français pour enseigner les sciences dans le monde arabe? « Au Maghreb et au Liban, les disciplines scientifiques seront enseignées exclusivement en anglais »

Pour la majorité des répondants, l'anglais gagne certes du terrain dans ces pays (comme en témoigne, par exemple, la présence d'universités privées anglophones), mais le passage à l'anglais pour l'enseignement des disciplines scientifiques à l'échelle nationale demanderait du temps.

En revanche, certains répondants sont en accord avec l'hypothèse affirmant que la recherche s'internationalise et que le poids de la langue anglaise devrait continuer à se renforcer. Certains pensent ainsi que les disciplines scientifiques pourraient possiblement être enseignées exclusivement en anglais au Liban (où cette langue est déjà un médium d'enseignement), mais pas dans les pays du Maghreb. Le positionnement politique de l'Algérie – objectivement très francophone – pourrait également évoluer par rapport à la langue française et avoir une influence sur ses voisins.

■ Les arabes vernaculaires s'imposent au Maghreb et au Liban : « Les dialectes se substitueront à l'arabe standard et au français comme langue d'enseignement »

Face à cette hypothèse, les avis des répondants sont très partagés mais s'accordent pour considérer que les situations ne sont pas comparables d'un pays à l'autre, tant du point de vue de l'image du français, que de la place respective qu'y occupe l'arabe standard, les arabes régionaux ou encore les différentes variétés du berbère.

Ainsi, au Liban, l'arabe parlé est relativement proche de l'arabe standard. Il est donc peu probable qu'il se substitue à l'arabe standard ou au français comme langue d'enseignement. Toutefois, l'enseignement en anglais pourrait gagner du terrain. Au Maghreb, il est plus probable que les « dialectes » deviennent des langues d'enseignement. Cela pourrait être une tentation face au problème des « analphabètes bilingues » (ne maîtrisant ni l'arabe classique ni le français) même si des exceptions subsisteraient, notamment dans l'enseignement supérieur (comme en Algérie où le français n'a jamais disparu et s'est même généralisé dans les filières scientifiques malgré une politique affirmée favorable à l'arabe).

■ Relativement moins de francophones au Québec? « La part des locuteurs de français au Québec diminuera »

La situation linguistique québécoise est complexe et ses évolutions dépendent de nombreux facteurs. Ainsi, la politique d'immigration du Québec favorise l'arrivée de populations déjà francophones (ou susceptibles de le devenir) dans la Province, ce qui participe à l'augmentation des locuteurs de français. En revanche, le français n'étant pas la seule option pour les immigrants, surtout à Montréal où la plupart d'entre eux s'établissent, l'anglais pourrait également les attirer, ne serait-ce que par sa position majoritaire dans le reste du Canada, et en Amérique du Nord. En outre, de nombreux immigrants au Québec connaissent souvent l'anglais avant leur arrivée ou sont motivés à l'apprendre.

« Le nombre de francophones [...] dépendra des évolutions démographiques annoncées, mais également de la place du français dans les systèmes éducatifs. »

En réalité, les statistiques actuelles et les projections montrent une légère baisse du pourcentage de francophones au Québec malgré une augmentation de leur nombre total. Dans une étude récente de Statistique Canada¹¹, qui projette la tendance la plus actuelle en termes d'immigration (niveaux, composition) ainsi qu'en termes de transferts linguistiques, la proportion de locuteurs de français passerait à environ 86 % en 2050 (contre 89 % en début de projection).

■ Une production audiovisuelle africaine en langues nationales? « La production audiovisuelle, TV et cinéma, des pays d'Afrique subsaharienne sera très majoritairement en langues nationales »

Pour certains, si les langues nationales changent de statut et que les locuteurs les utilisent davantage, il est fort possible que les offres culturelles s'adaptent en conséquence. Pour preuve, le succès croissant des séries audiovisuelles produites localement. D'autres avancent que la production audiovisuelle sera plus vraisemblablement un mélange entre langues nationales et langues internationales (français ou anglais). En effet, la progression de productions en langue nationale est déjà manifeste mais n'empêche pas une autre offre. Par ailleurs, même dans les pays ayant une forte propension à la production en langue nationale (Sénégal, Mali), on observe une tendance à passer au français pour mieux exporter les programmes. Le prolongement des dynamiques actuelles devrait profiter à la fois aux productions en langues nationales et aux productions en français. La situation pourrait différer d'un pays à l'autre en fonction du poids relatif des langues nationales et du profil historique et culturel du pays (rapport à la colonisation, identité nationale, etc.). Les pays les plus dynamiques en termes de production auront une influence sur les autres.

¹¹ Série thématique sur l'ethnïcité, la langue et l'immigration. Projections linguistiques pour le Canada, 2011 à 2036, par René HOULE et Jean-Pierre CORBEIL sur <http://www.statcan.gc.ca/pub/89-657-x/89-657-x2017001-fra.htm>

LES CONDITIONS DE LA PROGRESSION DE LA FRANCOPHONIE

Ces premières analyses des tendances passées et la formulation de quelques hypothèses d'évolution sur la place du français dans certains secteurs et zones géographiques ont démontré la nécessité de tenir compte des contextes spécifiques dans lesquels se déploie l'usage de cette langue. Destiné à éprouver les dernières prévisions optimistes qui prédisent une progression significative du nombre de francophones à l'horizon 2070¹², cet exercice doit s'accompagner d'une analyse objective des conditions que celles-ci ont désignées comme nécessaires à cette croissance.

Comme le soulignent les auteurs de ces projections, le nombre de francophones (selon les scénarios¹³, entre 477 millions et 747 millions de francophones en 2070) dépendra certes des évolutions démographiques annoncées (favorables en Afrique mais défavorables en Europe), mais également de la place du français dans les systèmes éducatifs des pays concernés (comme langue d'enseignement ou comme langue étrangère) et de la qualité de son enseignement¹⁴.

On pourrait y ajouter la question de la transmission de cette langue dans les foyers plurilingues – largement majoritaires en francophonie – observée à la lumière des usages réels et des intentions des locuteurs en la matière¹⁵, celle des préférences linguistiques en matière de consommation culturelle, médiatique et numérique¹⁶, ou celle de la représentation que les francophones ont de leur langue¹⁷.

¹² Richard MARCOUX, Laurent RICHARD, *Tendances démographiques dans l'espace francophone*, Québec, 2017, Observatoire démographique et statistique de l'espace francophone/Université Laval, coll. « Rapport de recherche de l'ODSEF », p.13 sur www.odsef.fss.ulaval.ca/sites/odsef.fss.ulaval.ca/files/odsef-lfdm-2018.pdf

¹³ *Ibid.*

¹⁴ Voir p. 63

¹⁵ Voir p. 41

¹⁶ Voir p. 51

¹⁷ Voir p. 75

■ Caractéristiques démographiques de la francophonie

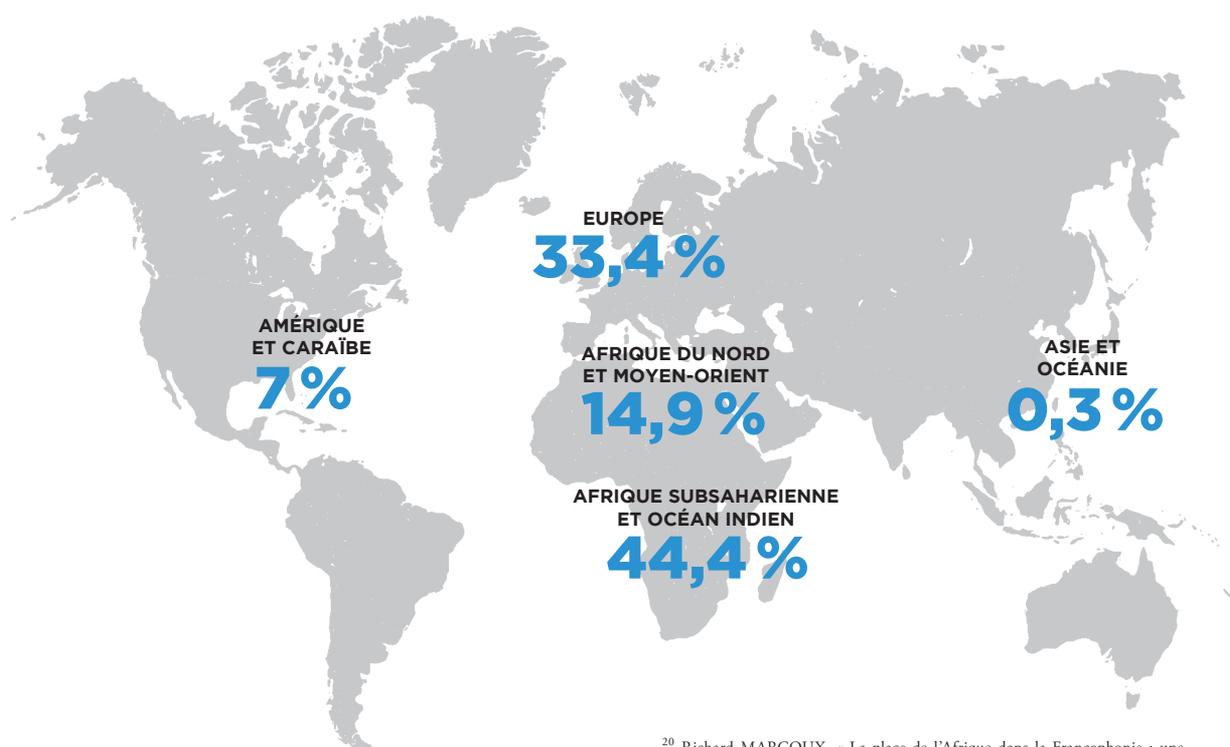
Les efforts de catégorisation des locuteurs de français¹⁸ ont permis d'isoler ceux qui ont recours au français de façon quotidienne. Sur les 300 millions de francophones estimés en 2018, 235 millions ressortent de la catégorie « Naître et vivre aussi en français », dont près de 60 % résident sur le continent africain. Le français s'y trouve, selon les cas, langue de l'école, langue officielle, langue de communication sociale, langue des médias, de culture, et dans certains milieux plutôt urbains et ayant un haut niveau d'éducation, langue du foyer¹⁹.

La progression du nombre de francophones dans les pays d'Afrique, supérieure à 15 % au Maghreb et au Liban (sauf en Tunisie) et à 12 % en moyenne

en Afrique subsaharienne entre 2014 et 2018, est essentiellement due à la place que cette langue occupe dans les systèmes scolaires de la quinzaine de pays qui ont fait de cette langue le vecteur principal, voire unique, d'enseignement.

Les prévisions optimistes qui prédisent une progression significative du nombre de francophones à l'horizon 2070²⁰ reposent sur ce lien entre démographie africaine²¹ et scolarisation de bonne qualité. En effet, dans les pays ou régions où le français est la langue première (« maternelle »), il n'y aura pas de croissance du poids démographique des locuteurs de français. En raison, d'une part, d'un faible accroissement général de la population et, d'autre part, d'une relative stabilité (voire d'une légère diminution relative) du pourcentage de francophones dans

Les locuteurs quotidiens du français, la part croissante de l'Afrique



¹⁸ Alexandre WOLFF, « Qu'est-ce qu'un francophone ? » in B. MAURER, *Mesurer la francophonie et identifier les francophones : inventaire critique des sources et des méthodes*, Paris, 2015, Éditions des archives contemporaines, consultable sur <http://observatoire.francophonie.org/wp-content/uploads/2016/06/Mesurer-la-francophonie.pdf>

¹⁹ Voir p. 41 et suivantes.

²⁰ Richard MARCOUX, « La place de l'Afrique dans la Francophonie : une question de nombres ? », in *Questions Internationales*, n° 90, *La documentation française*, 2018, p. 113-117.

²¹ L'Afrique, forte de son taux de croissance démographique élevé devrait être responsable de plus de la moitié de la croissance de la population mondiale au cours des 35 prochaines années. La population de ce continent pourrait ainsi plus que doubler d'ici 2050, passant de 1,1 milliard aujourd'hui à 2,4 milliards en 2050, pour atteindre 4,2 milliards d'ici 2100.

« Selon l'ODSEF, en 2050, plus de 70 % des francophones seront africains et l'Afrique comptera plus de 90 % des jeunes francophones de 15-29 ans. »

des paysages linguistiques évoluant peu, au gré de la natalité des différentes communautés linguistiques, des transferts linguistiques (limités) dans les pays multilingues (Canada, Suisse, Belgique) et des acquisitions linguistiques des migrants.

À titre d'illustration, on peut observer que les pays membres de l'Union économique et monétaire de l'Afrique de l'Ouest (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée Bissau, Mali, Niger, Sénégal, Togo) verront leur population doubler d'ici 2050 alors que celle de la France et du Canada ne connaîtront qu'une légère croissance²². Sur le plan de la francophonie, les écarts sont beaucoup plus spectaculaires.

Ainsi, la population de l'ensemble de trois pays africains (Bénin, Mali, Niger) a été multipliée par 5 en 40 ans (1960-2000) passant de 7,4 millions à 38,4 millions, tandis que leur population francophone (sachant lire et écrire en français) est passée, au cours de la même période, de 136 000 à plus de 6 millions (multipliée par 45). Durant la même période (1961-2006), la population canadienne est passée de 18 à 33 millions (multipliée par 1,9) et sa population francophone est passée de 5,7 à 9,6 millions (multipliée par 1,7).

En résumé, la part importante de jeunes de 0-14 ans dans la population d'Afrique subsaharienne et un meilleur accès à l'éducation devraient donc entraîner une augmentation du nombre de francophones. D'autant que les taux de croissance de la population urbaine demeurent plus élevés que les taux de croissance de la population totale dans chacun de ces pays, même si c'est à un rythme plus lent que dans les années 1970 et 1980²³. Or, les habitants des

villes sont généralement plus exposés au français et ont plus de facilité à fréquenter l'école.

Selon l'ODSEF, en 2050, plus de 70 % des francophones seront africains et l'Afrique comptera plus de 90 % des jeunes francophones de 15-29 ans. L'Europe tombera sous la barre des 20 %.

■ Profil des francophones

Globalement, les profils de francophones selon les variables retenues n'ont pas beaucoup évolué entre 2011 et 2015²⁴. Dans chacun des pays il y a toujours plus de francophones chez les hommes que chez les femmes, malgré une hausse de leur proportion partout, sauf à Dakar et dans les villes tunisiennes et marocaines. Ceci reflète la moindre scolarisation des filles, en moyenne, sur ce continent.

En ce qui concerne le profil des francophones selon l'âge, on assiste à un rétrécissement plus important du poids des plus jeunes (15-24 ans) à Abidjan, Bamako, Libreville et dans les villes marocaines et tunisiennes, ce qui peut nous alerter sur les performances des systèmes éducatifs.

Il faut rappeler, qu'en 2015, l'ensemble des États et gouvernements membres et observateurs de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) comptait plus d'un milliard d'habitants. Les jeunes de moins de 35 ans représentent 60 % de cette population, soit un peu plus de 620 millions de personnes. Si l'on considère uniquement les États et gouvernements membres de l'OIF ayant le français comme langue officielle, sept personnes sur dix avaient moins de 35 ans en 2015²⁵.

²² Richard MARCOUX, « Qui dit francophonie, dit Afrique, dit éducation », in *Tendances démographiques et francophonie*, 2015, France Forum, n°58, p. 93-96.

²³ Banque mondiale (Databank) consultable sur <http://databank.banquemondiale.org/date/source>

²⁴ Marie-Ève HARTON et Richard MARCOUX, 2017, *Maîtrise du français dans une trentaine de villes africaines*, Québec, Observatoire démographique et statistique de l'espace francophone/Université Laval, coll. « Rapport de recherche de l'ODSEF », 38 p.

²⁵ « Portrait des jeunes de l'espace francophone », 2014, ODSEF/OIF.

Les jeunes de 15 à 34 ans ont un poids déterminant au sein de la population francophone des différents pays membres de l'OIF²⁶.

Ils représentent 50 % à 60 % de l'ensemble de la population francophone au Bénin, au Burkina Faso, au Cameroun, dans les deux Congo, en Côte d'Ivoire, au Gabon, au Mali, au Niger et au Togo. Au Tchad et en Centrafrique, les jeunes de 15 à 34 ans représentent même les deux tiers des populations francophones de ces pays. Au Rwanda et au Burundi, où seulement 17,4 % et 11,1 % des jeunes de 15 à 34 ans sont définis comme francophones, ces derniers constituent néanmoins près des trois quarts des francophones. Dans les pays membres d'Afrique centrale, les francophones représentent plus des trois quarts de la population chez les jeunes : c'est le cas en République démocratique du Congo (RDC), au Gabon et au Congo.

La même situation prévaut dans les pays membres et observateurs d'Europe centrale et orientale. Par exemple, en Bulgarie, à peine 3 % des jeunes de 15 à 34 ans sont francophones, mais ils représentent plus du quart de la population francophone de ce pays. En Roumanie, seulement un dixième des jeunes sont considérés comme francophones, mais ils représentent plus du tiers de la population francophone de ce pays.

Évolution du profil des francophones selon le niveau de vie

On constate que les niveaux de vie des francophones sont très différents, malgré un rétrécissement du poids des moins aisés²⁷. Il s'avère que la situation socio-économique des populations, non sans rapport avec leur accès à l'école, influe sur la connaissance du français, favorisant *a priori* les catégories les plus aisées.

Évolution du profil des francophones selon l'activité

En Afrique subsaharienne, où la plus grosse part des francophones se trouve parmi les commerçants, vendeurs et artisans, la catégorie qui progresse le plus

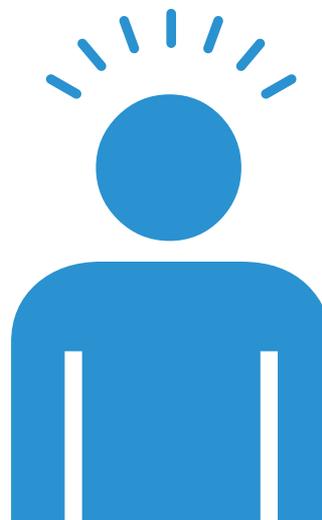
entre 2011 et 2015 concerne les cadres et les employés, sauf à Ouagadougou. Au Maghreb, où cette dernière catégorie domine, même si elle a tendance à régresser (sauf dans les villes marocaines), ce sont les personnels de service qui grossissent le rang des francophones.

En résumé, et pour ce qui concerne le francophone résidant sur le continent africain, son profil majoritaire ferait plutôt de lui un homme jeune (-40 ans), situé dans une catégorie de revenus légèrement plus élevée en Afrique subsaharienne qu'au Maghreb, exerçant une activité de commerçant ou d'artisan dans le premier cas et d'employé ou de cadre dans le second, et ayant au moins achevé le cycle primaire.

-40 ans

**commerçant/
employé**

**revenu
moyen +**



« FRANCOPHONE TYPE »

²⁶ *Ibid.*

²⁷ Les ménages sont répartis par niveau de vie croissant en cinq quintiles, représentant chacun 20 % de l'ensemble.

USAGES ET AVENIR DU FRANÇAIS dans l'espace francophone du Sud

Un atelier sur le thème de « L'usage quotidien du français en 2050 : les conditions de la transmission » a été organisé, en lien avec la Direction de la programmation et du développement stratégique de l'OIF et l'Observatoire démographique et statistique de l'espace francophone (ODSEF), par l'Observatoire de la langue française, à Dakar, en décembre 2016. La question prospective fut présentée en abordant essentiellement le facteur de la transmission de la langue française au sein des populations ayant d'autres langues maternelles, singulièrement en Afrique.

LA TRANSMISSION DU FRANÇAIS

Une des variables clés de la transmission est l'éducation dont une part significative relève des *systèmes scolaires*, pour lesquels nous soulignerons les défis qu'ils doivent affronter²⁸. Mais elle repose évidemment aussi sur les familles, au sein desquelles l'usage du français varie et évolue dans le temps. À cet égard, l'observation des *usages privés du français* nous donne des indications précieuses.

Sous-jacente à ces deux dimensions (usages scolaires et privés), une autre variable clé est essentielle à la transmission de la langue française : *l'utilité* qu'on lui prête. En effet, ce n'est qu'à la condition que les pays d'Afrique francophone et leurs populations considéreront que la maîtrise du français favorise le développement, l'insertion économique et sociale,

« Au sein des familles, l'usage du français varie et évolue dans le temps. »

l'accès à la culture et à l'information, que la transmission du français sera assurée. Ces variables sont elles-mêmes influencées par les dynamiques linguistiques et les représentations (appropriation, démocratisation, promotion)²⁹, ainsi que par les rapports aux cultures et aux identités (diversité et variétés)³⁰.

LES USAGES PRIVÉS DU FRANÇAIS EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE³¹

Le Rapport 2014 de l'OIF sur la langue française dans le monde a permis de mettre en évidence l'importance du multilinguisme dans les pays de l'Afrique francophone. En effet, si le français y a le statut de langue officielle pour plusieurs États africains, les activités quotidiennes des populations peuvent par ailleurs se dérouler à travers des échanges utilisant plusieurs autres langues. Mais comme dans d'autres domaines, l'Afrique présente une pluralité de situations contrastées. Le français, langue de l'État, de l'appareil législatif et de l'enseignement formel dans plusieurs pays est par ailleurs peu utile au marché de

²⁸ Voir p. 63.

²⁹ Voir p. 75.

³⁰ Voir p. 71.

³¹ D'après les premiers résultats de l'enquête « Transmission des langues en Afrique subsaharienne francophone » (TRANSLANGA) sur la transmission des langues africaines et du français dans les familles des pays suivants : Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, République démocratique du Congo, Gabon, Guinée, Mali et Sénégal.

« Le français occupe une place particulière, qui s'explique peut-être par la qualification de langue première que lui attribuent aussi bien les adultes que les enfants. »

Bamako ou de Dakar alors qu'il sera très utilisé dans les espaces commerciaux à Abidjan ou à Yaoundé. Les villes africaines, carrefours de rencontres des populations, illustrent parfaitement les contextes linguistiques fort variés qui les caractérisent.

Quelles sont les pratiques au quotidien, dans les familles, sur les lieux de travail ? Les premiers résultats des enquêtes menées dans le cadre du projet TRANSLANGA³² en lien avec la question de la transmission de la langue portent sur quatre pays d'Afrique de l'Ouest, soit le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, la Guinée et le Sénégal.

■ Connaissance et maîtrise du français

→ En Côte d'Ivoire³³, sur un échantillon composé d'un peu plus de mille personnes, plus de 83 % des jeunes et 89 % des adultes déclarent parler le français. Une majorité nette d'entre eux, 55 % des adultes et 70 % des jeunes, considère avoir un très bon niveau de français (au moins 8 sur une échelle de 10) et la quasi-totalité des répondants (respectivement 87 % des adultes et 93 % des enfants) estiment leur niveau satisfaisant.

→ Au Burkina Faso³⁴, bien que 87 % des jeunes déclarent parler le français (soit près de 10 points de plus que leurs aînés), ils n'évaluent pas très positivement leur niveau de langue. Ils ne sont ainsi que 22 % à s'attribuer une note supérieure à 8 sur 10 tandis que les adultes ont une appréciation bien meilleure. Le faible échantillon doit néanmoins nous engager à la plus grande prudence sur les conclusions à tirer de cet écart, mais la question de l'éventuelle dégradation des conditions d'enseignement pourrait se poser.

³² *Ibid.*

³³ 321 questionnaires « adultes » et 770 questionnaires « enfants » à Abidjan.

³⁴ Ouagadougou et Bobo Dioulasso : 15 questionnaires « enfants » et 36 questionnaires « adultes ».

→ En Guinée³⁵, sur un échantillon de 850 personnes, la langue française est la première citée dans la liste des langues parlées, à peine plus souvent que le soso (64 % contre 60 %) par les adultes, mais beaucoup plus fréquemment chez les jeunes (80 %). Les autres langues les plus citées sont le pular et le maninka. Les Guinéens interrogés considèrent globalement que la langue qu'ils maîtrisent le mieux est le français. Chez les jeunes, les rapports sont comparables entre le français et les langues nationales, même s'ils jugent leur niveau en français légèrement inférieur à celui que s'accordent les adultes avec 65,5 % d'entre eux se classant au moins à 8 sur 10. Le français occupe donc une place particulière, qui s'explique peut-être par la qualification de langue première que lui attribuent aussi bien les adultes que les enfants lorsqu'on leur demande quelle est la langue de leur conjoint (pour les adultes), de leur père ou de leur mère (pour les plus jeunes) : le français se place en 2^e ou en 3^e position, après le soso et avant ou après le pular selon les répondants.

→ Au Sénégal³⁶, sur un échantillon de 1 500 personnes, le français n'est pas spontanément cité parmi les langues que les adultes déclarent parler, alors qu'il est largement maîtrisé. Le wolof est, en revanche, toujours nommé en première place, suivi du peul, du diola, du bambara et du sereer. Le français fait une timide apparition dans les réponses des plus jeunes (5 % des réponses) mais est franchement présent dans l'échantillon composé uniquement d'élèves de 3^e et de 6^e qui sont 13,2 % à déclarer parler le français. Les langues ainsi mises en avant correspondent à peu près, à l'exception du wolof dont l'usage s'est considérablement étendu au-delà de ses

³⁵ 618 questionnaires « adultes » et 232 questionnaires « enfants » dans les communes suivantes : Kaloum (35,3 %) ; Ratoma (28,4 %) ; Dixinn (19,8 %) ; Matoro (14,7 %) ; Dubréka (0,9 %) ; Matam (0,4 %) et Coyah (0,4 %).

³⁶ Les enquêtes se sont déroulées à Dakar et à Tambacounda, ville située dans la partie orientale du Sénégal.

locuteurs natifs, aux langues premières des résidents sénégalais. Toutes ces langues monopolisent les réponses des adultes pour désigner les langues « de la famille ». Chez tous les répondants, le français occupe une place marginale : 4,3 % des adultes la considèrent comme la langue de leur conjoint(e) et seuls 10 % des jeunes sont convaincus que le français est la langue de leur père (5,3 % pour leur mère).

■ Dans « la cour » ou le quartier³⁷

→ En Côte d'Ivoire, plus de 80 % des répondants utilisent quotidiennement le français dans leur quartier, bien avant le dioula et le baoulé. Cependant, la place du français se réduit (34 %) chez les jeunes auxquels on demande quelle langue ils utilisent dans la cour, car ils citent souvent le dioula et le baoulé. Pourtant, parmi les langues utilisées pour parler avec leurs amis du voisinage, hors contexte scolaire, les jeunes placent à 93 % le français en tête.

→ Au Burkina Faso, le français arrive en troisième position des langues utilisées dans la cour ou le quartier, bien après le dioula et le moore.

→ En Guinée, dans la cour ou le quartier, tous les répondants déclarent parler le plus souvent, dans l'ordre, soso, pular, puis français. Les jeunes sont plus enclins à utiliser le français dans leurs échanges avec les amis du voisinage, le décrivant alors comme la deuxième langue de communication, après le soso, mais avant le pular.

→ Au Sénégal, le wolof occupe la première place dans la communication qui s'instaure dans la cour ou dans le quartier : le français arrive en 2^e position, tout comme il succède au wolof dans les échanges des jeunes avec leurs amis.

■ À la maison : le français, langue de la famille?

→ En Côte d'Ivoire, sur l'échantillon étudié, le français est la première langue utilisée à la maison dans tous les cas de figure sauf lorsque les enfants

s'adressent à leurs arrière-grands-parents. Tendanciellement, l'usage du français s'accroît.

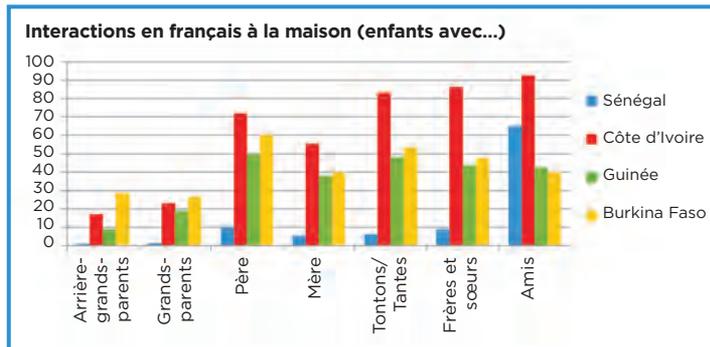
Du côté des enfants, l'usage du français s'intensifie avec la proximité générationnelle. Le français arrive largement en tête dans les échanges entre les enfants et leurs parents, comme le montrent les réponses concernant les langues utilisées selon les sujets abordés (école, santé, culture, vie domestique, famille et contes traditionnels) : en moyenne, les filles sont 55 % à recourir au français, tandis que les garçons sont 68 % à le faire.

→ Au Burkina Faso, le français est assez souvent considéré comme une langue de la famille, surtout par les jeunes. Néanmoins, dans les conversations décrites selon les sujets évoqués, la place occupée par le dioula et le moore dans les échanges intrafamiliaux maintiennent le français sous la barre des 30 % dans la fréquence d'usage. Ce dernier ne se hausse à la première place que lorsqu'il est question d'école, et de culture selon les adultes. Ces déclarations sont confirmées par la réponse donnée par les enfants concernant la langue que leur père leur parlait quand ils avaient 5 ans (rappelons que l'âge médian de l'échantillon est de 15 ans, mais que la grande majorité a plus de 9 ans) : 40 % d'entre eux affirment qu'il s'agit du français, tandis que les adultes ne sont que 11 % à se souvenir d'une pratique similaire de la part de leur propre père.

Comme pour les autres pays étudiés, la place du français devient significative lorsque les discussions n'impliquent pas les plus âgés.

→ Dans les familles en Guinée, les choses sont un peu différentes : si les plus jeunes désignent toujours le français comme la troisième langue de communication, l'écart se resserre avec le soso et surtout avec le pular. Cela s'explique sans doute en partie par les politiques linguistiques familiales, un peu plus affirmées qu'au Sénégal et en Côte d'Ivoire. Ainsi, même si l'interdiction reste peu pratiquée, ce sont presque toujours les langues nationales qui sont frappées d'interdit et le français est la première langue favorisée. Les adultes eux-mêmes reconnaissent majoritairement qu'ils souhaitent que leurs enfants utilisent une langue en particulier à la maison, et c'est le français qui est désigné dans plus de 40 % des cas.

³⁷ En Afrique, la « cour » fait référence à l'espace situé devant les habitations que fréquentent les membres du foyer ou des foyers. Le quartier renvoie à un espace plus vaste autour de la maison.



Les adultes se souviennent que leurs parents ne s'adressaient pas très souvent à eux en français lorsqu'ils étaient enfants. Cette langue n'arrivait qu'en quatrième position après le pular, le soso et le maninka. Comme on l'a vu, les parents d'aujourd'hui ont inversé l'ordre et les enfants interrogés considèrent qu'aussi bien leur mère que leur père ont recours prioritairement au français pour s'adresser à eux, tout en maintenant une place importante aux langues nationales.

Comme dans les autres enquêtes, les pratiques semblent beaucoup dépendre de l'âge des locuteurs et le français se renforce à mesure que le temps passe. Ainsi, les adultes n'envisagent jamais de parler français à leurs grands-parents et les enfants ne s'y autorisent avec leurs arrière-grands-parents qu'en dernier recours. Dès la génération suivante, aussi bien les adultes avec leurs parents que les enfants avec ceux-ci font remonter le français dans le classement. Les adultes le placent en 3^e position tandis que les enfants considèrent l'utiliser plus souvent que toute autre langue avec leur père, leurs oncles et leurs tantes, et juste après le soso avec leur mère. Le basculement générationnel se constate et se confirme dans tous les autres échanges décrits par les répondants : conjoints ou frères et sœurs, petits et grands ont recours en priorité à la langue française. Enfin, les adultes interrogés affirment utiliser prioritairement le français lorsqu'ils s'adressent à leurs enfants, sensiblement dans les mêmes proportions pour les fils que pour les filles, ce que confirment les déclarations des enfants interrogés sur le même sujet, même s'ils réduisent l'écart entre les langues annoncées par

leurs parents. Globalement, le français est presque deux fois plus souvent utilisé que les langues nationales, et ce, quel que soit le sujet abordé (école, culture, santé, vie de famille, questions domestiques, contes traditionnels...).

→ Au **Sénégal**, dans la famille, la communication entre les jeunes générations et les plus anciennes laisse une place décroissante au français à mesure que l'écart d'âge se creuse : les parents avec leurs grands-parents et les enfants avec leurs arrière grands-parents n'ont recours au français que dans 1 % des cas. Inversement, entre conjoints ou entre frères et sœurs, on parle un peu plus souvent le français : entre 7 % et 9 %. Tous sujets confondus et quels que soient les locuteurs (mère, père, fille, fils), les langues des échanges sont, dans l'ordre : le wolof, le peul et le français.

Les parents n'ont que rarement, moins de 3 %, le souvenir que leur mère ou leur père leur parlaient habituellement en français lorsqu'ils étaient enfants. Leurs enfants, la génération actuelle, interrogés sur le même sujet, sont un peu plus nombreux à dire que leurs parents s'adressent habituellement à eux en français : entre 4 % et 10 % selon le sexe, l'âge et la relation filiale.

■ Quelle transmission prévisible?

Cette question³⁸ est centrale pour envisager l'avenir de la langue française. C'est aussi l'une des plus difficiles à appréhender avec certitude, comme le montrent les réponses qu'y apportent des spécialistes sollicités dans le cadre des ateliers organisés par l'Observatoire de la langue française. Lorsque l'on suggère que les parents pourraient utiliser majoritairement le français pour s'adresser à leurs enfants, les opinions divergent, mais aucune ne l'emporte vraiment. Les répondants en accord avec l'énoncé sont d'avis qu'en raison de son statut de langue officielle dans les administrations et de langue d'enseignement, le français occupera une place de choix

³⁸ D'après la question « Quelle langue souhaiteriez-vous transmettre en priorité à vos enfants lorsque vous serez parents » posée aux jeunes (moyenne d'âge entre 14 et 16 ans).

dans les foyers. Pour eux, langue de médiation entre les populations n'ayant pas en commun les mêmes idiomes, le français restera une solution de communication sûre. Pour les autres répondants, tout dépend du contexte familial et sociolinguistique, ce qui ne permet pas la généralisation, mais nombreux sont ceux qui rejettent cette hypothèse tout en admettant que le français restera présent dans les échanges.

Le français, langue du foyer en Afrique ?

La langue dont on se souvient que son père l'utilisait pour s'adresser à soi enfant constitue un indicateur possible de la transmission de la langue. Elle semble fortement progresser dans tous les pays étudiés, même si les Sénégalais continuent à privilégier nettement le wolof dans les échanges intrafamiliaux.

Afin d'essayer d'appréhender l'avenir et les intentions réelles des locuteurs, nous nous sommes interrogés sur la volonté exprimée par les jeunes Africains de transmettre ou non la langue française, mais aussi sur le souhait des parents concernant la maîtrise du français par leurs enfants.

→ En Côte d'Ivoire, près de 50 % des jeunes interrogés souhaitent transmettre la langue française à leurs futurs enfants, loin devant l'anglais et les langues nationales. De leur côté, les parents jugent indispensable l'apprentissage du français pour leurs enfants (98 % des répondants), même s'ils désignent l'anglais comme une langue nécessaire également.

→ Au Burkina Faso, les jeunes ont la ferme volonté de transmettre la langue française à leurs enfants (73 % des réponses). Leurs parents sont tous désireux de voir leurs fils et leurs filles apprendre le français (100 % des réponses) même si leur liste

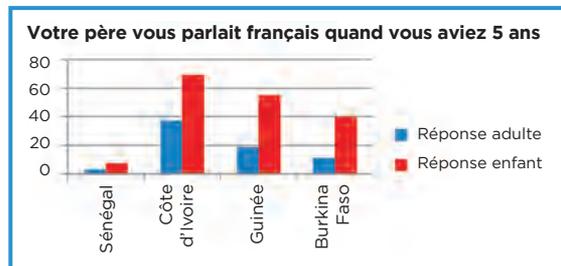
prioritaire fait apparaître également l'anglais, puis quelques langues africaines comme le fulfulde, le dioula et le moore.

→ En Guinée, si les plus jeunes souhaitent majoritairement transmettre le français à leurs futurs enfants (62 %), ils évoquent aussi, dans des proportions moindres, le pular, le soso et le maninka. Les adultes sont 80 % à vouloir que leurs enfants apprennent le français, bien avant l'anglais et l'arabe. La question posée directement sur la seule langue française recueille même l'adhésion de 97 % des répondants.

→ Au Sénégal, ce sont également 40 % des jeunes qui souhaitent transmettre le français, avant l'anglais, le peul et le wolof. Par ailleurs, les parents souhaitent massivement que leurs enfants apprennent le français (99 %) et ils considèrent que c'est la langue la plus importante, pour leur fils comme pour leur fille, très loin devant l'anglais. D'ailleurs, sur l'ensemble des parents qui souhaitent que leurs enfants utilisent de préférence une langue à la maison, le français est cité en première position.

L'ARABOFRANCOPHONIE

Le Monde arabe est un espace linguistique unifié par l'usage de la langue arabe, mais il n'est ni homogène, ni clos. D'une part, aux côtés de l'arabe standard, tous les pays connaissent une ou plusieurs variétés différentes, auxquelles s'ajoute l'amazigh. D'autre part, cet espace est également en contact avec les langues internationales à grande diffusion, comme l'anglais, l'espagnol et le français. Dans les trois pays du Maghreb (Algérie, Maroc, Tunisie) et au Liban, le français jouit d'un statut privilégié en raison d'un ancrage historique lié à l'expansion française à partir de la fin du XVIII^e siècle. Ces liens historiques et leurs prolongements dans tous les domaines, notamment dans celui de la culture, dont la littérature est l'illustration la plus brillante, ont toujours suscité beaucoup de débats et de réflexions qui demeurent, encore aujourd'hui, plutôt passionnés. Au tournant des années 2000, un terme – *arabofrancophonie* – a émergé de ce foisonnement intellectuel,



qui cherchait à embrasser une réalité multiple et très singulière à l'échelle de la francophonie. Inventé par Stélio Farandjis, alors secrétaire général du Haut Conseil de la Francophonie, prestigieuse institution française disparue quelques années plus tard, cette notion³⁹ a par la suite été reprise et retravaillée très souvent.

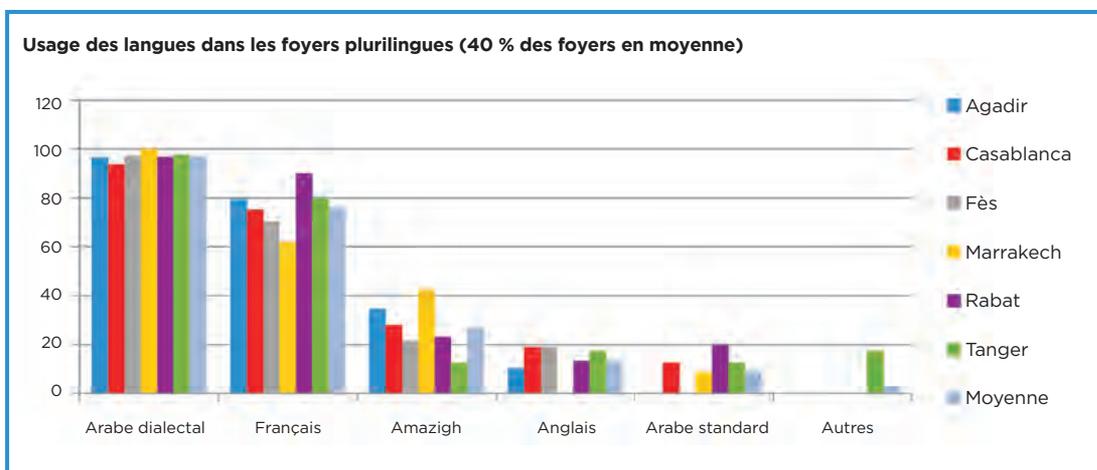
Suscité par l'AUF et l'OIF, un projet intitulé DU-FRAM (Dynamiques des usages, de la transmission et des représentations du Français dans l'espace arabo-francophone au Maghreb et au Moyen-Orient) s'était fixé comme objectif de rendre compte des usages, des représentations et des modes de transmission des langues dans les trois pays du Maghreb et au Liban. Malheureusement, des difficultés techniques et des erreurs de saisie n'ont pas permis d'exploiter toutes les réponses aux nombreux questionnaires administrés dans ces territoires en 2016 et 2017. À défaut, nous avons décidé d'analyser les seuls résultats fiables de cette enquête pour les six villes du Maroc⁴⁰ (Agadir, Casablanca, Fès, Marrakech, Rabat et Tanger) et quelques autres concernant le Liban.

■ Usage dans les foyers

→ Au Maroc

Lorsqu'une seule langue est pratiquée dans les foyers (60 % des réponses) l'arabe dialectal domine très largement, avec néanmoins une présence significative de l'amazigh à Agadir et à Rabat. Le français n'apparaît qu'une fois pour un très petit nombre de répondants, à Tanger. En revanche, pour les 40 % de foyers déclarant des pratiques plurilingues, la langue française se situe systématiquement en 2^e position derrière l'arabe dialectal avec des taux oscillant entre 60 % (à Marrakech) et 90 % (Rabat).

Cette moyenne générale masque des différences notables selon l'âge des locuteurs et l'on s'aperçoit que, globalement, plus les interactions langagières impliquent les jeunes générations, plus la présence du français est importante. Ainsi, s'il est pratiquement exclu d'entendre des échanges avec les grands-parents se tenir en français, sa fréquence d'utilisation croît régulièrement en passant aux discussions avec les parents, les conjoints et les oncles et tantes, et devient très significative (entre 30 % et 40 %) avec les frères et sœurs, cousins et enfants en général. En tout état de cause, à de rares exceptions près, le français arrive toujours en 2^e position.



³⁹ Haut Conseil de la Francophonie, *Arabofrancophonie : Volume 10 de Cahiers de la francophonie*, Paris, 2001, Éditions L'Harmattan, 319 p.

⁴⁰ Enquêtes réalisées entre janvier et juin 2016 auprès d'un échantillon de 648 personnes (108 répondants par ville) composé pour moitié de femmes, réparti en 3 tranches d'âges : -25 ans (plus ou moins 45 % selon les villes) ; entre 25 et 55 ans (plus ou moins 38 %) et +65 ans (plus ou moins 17 %).

« Plus les interactions langagières impliquent les jeunes générations, plus la présence du français est importante. »

→ Au Liban

Dans les foyers, l'usage d'une seule langue, l'arabe dialectal, domine très légèrement le paysage linguistique libanais (54 % des répondants en moyenne), même si de grandes différences existent entre les trois villes étudiées. À Beyrouth, 1/3 seulement des familles n'utilise que l'arabe alors qu'ils sont plus de 80 % dans ce cas à Nabatieh. Lorsque les pratiques sont plurilingues, la langue française arrive toujours en 2^e position, sauf à Nabatieh où c'est l'anglais qui ravit cette place au français.

Comme au Maroc, l'arabe est la langue à laquelle on a systématiquement recours pour s'adresser aux autres membres de la famille. La langue française, à une exception près (échanges entre cousins à Nabatieh), arrive toujours en 2^e position, d'abord de façon marginale avec les grands-parents et les parents, mais de façon très significative ensuite.

Le plus intéressant à relever, tout comme dans le cas du Maroc, c'est la progression très nette de l'usage du français entre les pratiques déclarées lorsque l'on s'adresse à ses aînés et celles qui concernent les échanges entre les mêmes générations ou avec les plus jeunes. À Beyrouth et à Tripoli, on relève même des taux impressionnants lorsqu'il s'agit des conversations entre enfants, où le français est très proche de l'arabe, voire le dépasse (!), ou des échanges entre conjoints. Outre une progression possible dans la maîtrise et la diffusion du français, peut-être au-delà des cercles traditionnels des communautés historiquement francophones (comme les chrétiens), ces constatations renvoient possiblement à une dimension psychologique qui affecterait à la langue arabe un caractère de déférence lorsque l'on s'adresse aux ascendants. Cependant, lorsque l'on pose la question inverse, interrogeant sur la langue que les autres membres de la famille utilisent pour s'adresser à l'enquêté(e), cette hypothèse n'est pas directement

confirmée puisque les enfants et les petits-enfants n'ont pas l'impression que le français est plus présent lorsque leurs parents ou grands-parents leur parlent.

■ Le français en dehors du cercle familial

→ Au Maroc

La place du français comme seconde langue la plus fréquemment utilisée est largement constatée aussi bien à l'école (entre les élèves en dehors des cours) qu'au travail (entre collègues). Toujours bien après l'arabe dialectal, il réunit néanmoins un bon tiers des citations, alors que l'arabe standard reste sous la barre des 20 % (sauf à Rabat et à Tanger, sur le lieu de travail uniquement).

→ Au Liban

À l'extérieur du foyer, si l'on observe les langues en usage chez les plus jeunes, avec leurs camarades à l'école, et chez les adultes actifs, au travail avec les collègues, la place du français se confirme, surtout chez les élèves. Après l'arabe dialectal, ces derniers ont recours au français dans des proportions supérieures à 45 % (sauf à Nabatieh où l'anglais l'emporte avec 38 %). L'intensité de l'usage du français est moins forte sur les lieux de travail où l'arabe standard fait une percée, alors qu'il était jusque-là quasi inexistant, ce qui se comprend du fait de son caractère officiel.

■ Transmission de la langue française

→ Au Maroc

L'effet générationnel concernant l'usage de la langue française constaté plus haut se confirme lorsque l'on interroge les personnes sur les langues dans lesquelles elles ont appris à parler. Sans surprise, l'arabe dialectal arrive très largement en tête (autour de 90 %), mais le français est de plus en plus présent au

fil des générations pour occuper une solide 2^e place à partir des cousins et des frères et sœurs (même si l'amazigh se maintient relativement bien). Il est intéressant de noter que l'arabe standard, peu cité dans cette catégorie, fait néanmoins une percée en réponse à la question « Quelles sont les langues qui vous ont été transmises par vos parents ? » avec, en moyenne, 1/3 de l'échantillon qui le classe en 2^e position (devant le français et l'amazigh), alors même qu'il n'est que très marginalement décrit comme une langue dans laquelle les répondants auraient « appris à parler ». On perçoit ici la complexité du paysage linguistique du Maroc, et du Maghreb en général, qui s'illustre notamment par une forme de hiatus entre le statut officiel et la valorisation souhaitée de l'arabe classique et son usage quotidien.

De même, cette langue réunit plus de 50 % des suffrages lorsqu'il s'agit de nommer les langues que les répondants transmettent à leurs enfants ainsi que celles qu'ils souhaitent les voir eux-mêmes transmettre à leurs descendants. Dans les deux cas, le français la devance avec plus de 60 % de réponses, arrivant ainsi juste après l'arabe dialectal.

Ces résultats présentent une certaine cohérence avec la manière dont les enquêtés ont défini leur « identité linguistique ». Le qualificatif d'arabophone (qui efface la distinction entre arabe dialectal et arabe standard) est retenu par plus de 75 % des répondants en moyenne, ce qui n'empêche pas 25,5 %

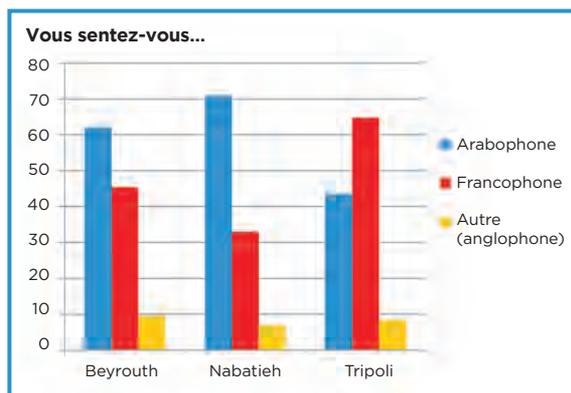
d'entre eux de se déclarer « francophones » et/ou, pour 16,5 %, « amazighophones ».

→ Au Liban

On constate, le même hiatus qu'au Maroc, encore plus spectaculaire, entre la proportion de personnes qui déclarent avoir reçu l'arabe standard en héritage (plus de 60 % à Beyrouth et Tripoli et 34 % à Nabatieh) et ceux (pourtant les mêmes) qui excluent totalement cette langue parmi celles qu'ils ont apprises à parler ! Les réponses sont plus cohérentes pour les autres langues et reproduisent le même classement que dans les autres situations, avec l'arabe dialectal en tête, suivi du français et de l'anglais. Toutefois, il existe manifestement une volonté de faire apparaître l'arabe dialectal plus haut qu'il n'est en réalité puisqu'un écart de 30 points est constaté, en moyenne, entre la proportion de ceux qui déclarent qu'on leur a transmis cette langue et ceux qui la citent comme celle des premiers apprentissages... Parallèlement, le français subit l'effet inverse, moins souvent cité comme une langue transmise (40 % des réponses en moyenne) que comme la langue dans laquelle on a appris à parler (près de 50 % en moyenne et jusqu'à 70 % à Tripoli). Dans tous les cas, il semble exister une distorsion entre la volonté affichée ou implicite des populations de favoriser l'arabe et les pratiques réelles.

Étonnamment, la situation est beaucoup plus claire quand les personnes interrogées se prononcent sur les langues qu'ils transmettent, ou souhaitent transmettre plus tard, pour les plus jeunes, et celles qu'ils voudraient que leurs enfants transmettent à leur tour. À ces deux questions, cruciales pour l'avenir de la langue française, les réponses dessinent un paysage où le français est extrêmement présent, même à Nabatieh. Cité en 1^{re} position, très proche de l'arabe dialectal, à Beyrouth et Tripoli (en 2^e à Nabatieh), le français recueille autour de 70 % des suffrages en moyenne.

La question posée sur l'identité linguistique qui, comme au Maroc, ne fait, fort logiquement, pas de distinction entre arabe standard et arabe dialectal,



permet aux personnes interrogées de se positionner plus sereinement. Tous se sentent à la fois arabophones et francophones, accordant le plus souvent la 1^{re} place à l'arabe (sauf à Tripoli où « l'identité francophone » domine). Leurs réponses donnent tout son sens à cette belle expression d'*arabofrancophonie* puisqu'elles démontrent une pluralité assumée qui réjouira ceux qui plaident en faveur des identités plurielles, contre les « identités meurtrières », selon le titre d'un ouvrage d'Amin Maalouf.

CONCLUSION

Les études conduites en Afrique subsaharienne, au Maghreb et au Liban sont riches d'enseignements, non seulement sur la réalité de la présence de la langue française dans les pratiques quotidiennes, mais également sur les perspectives d'avenir de cette langue. Elles permettent d'avancer des éléments de réponse aux questions essentielles, souvent occultées par les approches quantitatives et fort peu documentées, comme celles relatives à la pénétration du français dans les foyers, à son appropriation et surtout à sa transmission éventuelle. Elles laissent affleurer aussi ce que les prospectivistes appellent des « signaux faibles » dont la prise en compte est nécessaire dans l'anticipation des évolutions à venir et dans la formulation de stratégies de promotion de la langue française.

■ Des pays réellement francophones et plurilingues

Le premier constat établi par les résultats des enquêtes confirme la forte présence de la langue française dans des pays qu'il n'est donc pas abusif de qualifier de francophones, même lorsque le français n'est pas, historiquement, la langue première. En effet, ils mettent en évidence, en tout premier lieu, la réalité d'une connaissance et d'une maîtrise de la langue française. Dans tous les cas de figure étudié, une très grande majorité de personnes déclarent parler le français et considèrent qu'elles ont un bon niveau dans cette langue. Non seulement les populations affichent une bonne connaissance du français,

« Le plurilinguisme est une réalité intime dans ces pays. »

mais elles affirment presque toujours (à quelques exceptions près, comme pour l'arabe dialectal au Maghreb et au Liban ou le wolof au Sénégal) qu'elle excède celle à laquelle ils prétendent dans leur langue nationale. Il faut néanmoins s'inquiéter d'une révélation que nous apportent les observations fines qui voient parfois les jeunes générations estimer leur niveau de français de façon moins positive que leurs aînés, surtout en Afrique subsaharienne.

Autre évidence qui ressort des enquêtes, le plurilinguisme est une réalité intime dans ces pays. Certes, l'intensité de l'usage de plusieurs langues dans les différents contextes, privés (la famille), semi privés ou publics (le quartier, l'école, le travail), est très variable selon les pays, mais l'unilinguisme ne domine jamais complètement. Il n'est que dans les cas où une langue nationale (l'arabe dialectal ou le wolof par exemple) est partagée par l'ensemble de la population que l'on retrouve une part importante de pratiques unilingues. Mais, même dans ces situations, la proportion de foyers plurilingues d'une part, et la description de pratiques multilingues d'autre part, viennent confirmer la coexistence de plusieurs langues dans la vie quotidienne. Ainsi, même au Sénégal où l'usage du wolof est majoritaire, il s'accompagne toujours du pular, du sereer ou du français. *Idem* dans le monde arabe où s'adjoignent à l'arabe dialectal, l'amazigh, le français ou, plus marginalement, l'anglais selon les contextes. Cela est d'autant plus vrai que l'on s'éloigne de la communication strictement familiale, surtout en Afrique subsaharienne.

■ Le français, « langue seconde »

Cette manière, fort ancienne, de qualifier la langue française dans ces différents contextes n'est plus toujours comprise ni partagée, notamment par les linguistes. Elle retrouve pourtant tout son sens à la

lecture des résultats présentés. En effet, c'est bien la seconde place (et parfois la première) qu'occupe la langue française dans presque toutes les situations appréhendées. Cette constatation ne souffre quasiment pas d'exception et la fréquence d'usage du français est bien supérieure à celle de toute autre langue, quels que soient les contextes : à la maison, à l'école, au travail... Les locuteurs, lorsqu'ils ont recours à une autre langue que leur langue première, ce qui est très fréquent, utiliseront plus souvent le français. Ceci se constate d'ailleurs dans tous les domaines, comme le montrent les études portant sur les pratiques culturelles⁴¹.

On peut même ajouter que cette réalité se renforce. En effet, il est patent que les générations les plus récentes ont intensifié leur usage du français par rapport à celles qui les ont précédées. Là encore, il n'est pas d'exemple où le français ne soit présent, à des niveaux très différents, dans les interactions langagières entre les membres d'une même famille à partir des parents. Sans exception, on voit même globalement son usage s'accroître à mesure que l'âge des personnes interrogées s'amenuise. En forçant le trait, on pourrait dire que plus on est jeune, plus on parle en français. L'un des marqueurs de ce phénomène se retrouve dans les réponses que les plus jeunes fournissent à la question portant sur la langue dans laquelle leur père s'adressait à eux lorsqu'ils avaient 5 ans : par rapport aux adultes qui ont répondu à la même question, le français double son score au Sénégal (où il partait de très bas) et gagne 30 points et plus au Burkina Faso, en Côte d'Ivoire et en Guinée. Faut-il en conclure que l'avenir est assuré pour le français ?

■ Quel avenir pour la langue française ?

Les pratiques actuelles nous donnent des indications sur la vitalité de la langue française, mais elles ne suffisent pas à elles seules à anticiper l'avenir. En revanche, même si nous avons vu que les intentions et les déclarations ne reflètent pas exactement le réel, la volonté exprimée par les locuteurs de transmettre et de voir transmettre cette langue constitue une

condition nécessaire (non suffisante) à la perpétuation, voire au renforcement, de son usage.

Les résultats sont très clairs : non seulement les réponses s'orientent toutes massivement vers le souhait de voir cette langue apprise par sa descendance, mais elles expriment également très nettement la volonté de transmettre directement le français à ses enfants (ou à ses futurs enfants pour les plus jeunes). Quel que soit le pourcentage recueilli par le français, il place systématiquement cette langue en première position dans les intentions révélées par les répondants (parfois, mais pas toujours, après la langue première) avant toute autre langue.

Avant de conclure à l'avenir assuré de la langue française, il faut néanmoins faire intervenir une composante essentielle du processus de transmission qui relève des dimensions psychologiques qui influencent toute démarche éducative. L'investissement symbolique qui s'attache, souvent de manière implicite, à une langue n'est pas sans incidence sur la réalité des pratiques. Ainsi, il est très frappant de constater à quel point la volonté affichée de transmettre l'arabe standard ne semble pas suivie d'effet quand on mesure la présence de cette langue dans les échanges entre le père et son enfant par exemple. Concernant le français, on peut retrouver cette contradiction dans la différence constatée entre le nombre de personnes lui accordant le statut de « langue de la famille » (en général modeste, même s'il y a des exceptions) et les réponses des mêmes (beaucoup plus nombreux) qui déclarent utiliser avant tout la langue française dans leurs échanges intrafamiliaux.

Interviennent ici des ressorts profonds et puissants liés à l'identité culturelle, au niveau d'appropriation de la langue française, aux représentations qui s'en forment⁴²... mais qui relèvent aussi des espoirs que l'on met dans cette langue pour assurer les conditions de son épanouissement personnel et celui de ses enfants.

⁴¹ Voir « Culture, médias et Internet : en quelle(s) langue(s) ? », p. 51.

⁴² Voir p. 75.

CULTURE, MÉDIAS ET INTERNET :

en quelle(s) langue(s) ?

La très grande majorité des francophones étant plurilingues, les choix qu'ils opèrent dans le recours à l'une de leurs langues plutôt qu'à une autre sont souvent révélateurs d'un niveau d'appropriation, même s'il peut être exercé aussi par défaut lorsque l'activité entreprise le restreint de fait. Ainsi, l'accès à une littérature en langues vernaculaires en Afrique subsaharienne ou dans le monde créole reste peu développé, même si des initiatives récentes tentent de l'élargir. De même, la domination d'une langue dans certains secteurs, comme les publications scientifiques ou l'Internet, laisse supposer que la consultation de ressources en anglais s'imposera parfois au chercheur ou à l'internaute, bien que la Toile se diversifie de plus en plus et que le poids de la langue française y soit significatif⁴³.

LIRE DANS SA LANGUE

L'écrivain, traducteur et éditeur sénégalais Boubacar Boris Diop a lancé, en mars 2016, une nouvelle structure éditoriale dédiée entièrement au wolof présente sur trois continents. Celle-ci résulte d'un partenariat avec la maison d'édition française Zulma et Mémoire d'encrier, une maison fondée par le poète haïtien Rodney Saint Eloi, et installée à Montréal. Cette entente vise à contourner les obstacles liés à la diffusion grâce à des coéditions.

Les premiers titres de la nouvelle collection, dénommée Céytu, comme le village natal de Cheikh Anta Diop, ont été : *Bataaxal bu guddé nii* (*Une si lon-*

« La traduction favorise le dialogue entre les langues en passant de l'une à l'autre. »

gue lettre de Mariama Bâ), *Baay sama, doomu Afrig* (*L'Africain* du prix Nobel de littérature Jean-Marie Gustave Le Clézio) et *Nawetu deret* (*Une saison au Congo* d'Aimé Césaire).

Pour Boubacar Boris Diop, qui a publié son roman directement en wolof en 2003, il ne s'agit pas de faire preuve de « chauvinisme linguistique » et encore moins de dresser une langue contre une autre. Au contraire, la traduction favorise le dialogue entre les langues en passant de l'une à l'autre. Les prochaines publications annoncées seront le fruit de traductions depuis l'anglais d'une part (de *Matigari*, du Kenyan Ngugi wa Thiong'o) et depuis l'allemand (d'un ouvrage de Bertolt Brecht).

D'une manière générale, les pratiques et consommations de nature culturelle dépendent aussi fortement de l'offre dont la structuration est souvent marquée par la concentration et l'internationalisation, porteuses d'uniformisation, mais qui se compose également de producteurs et de diffuseurs situés à l'échelle locale, potentiellement plus attentifs à la diversité culturelle et linguistique de leurs clients. À cet égard, le succès rencontré par les centres de lecture et d'animation culturelle (CLAC) déployés par l'OIF, en partenariat avec une vingtaine de pays, montre, *a contrario*, com-

⁴³ Voir « La présence de la langue française dans le cyberspace », p. 337.

bien l'absence d'accès aux ressources peut s'avérer être le premier barrage à la satisfaction des besoins culturels des populations. Et ce, quelle que soit la langue...

LES CLAC, INSTRUMENTS D'ACCÈS AUX SAVOIRS ET À LA CULTURE

En un peu plus de trente ans, l'OIF a créé 317 Centres de lecture et d'animation culturelle (CLAC) dans 22 pays de l'espace francophone. Ces centres culturels qui abritent une bibliothèque et une salle d'animation, sont implantés en milieu rural et péri-urbain et fréquentés majoritairement par les moins de 18 ans.

Les CLAC proposent un fonds documentaire de 2 500 ouvrages, de jeux et d'outils pédagogiques, de collections de films du Sud et d'équipements professionnels de sonorisation et de projection numérique. Chaque CLAC dispose d'un fonds d'ouvrages spécifiques à son pays et, quand elles sont disponibles, les éditions en langue nationale sont également mises à disposition du public.

Parallèlement, les centres disposent d'une solution originale et adaptée aux contextes locaux qui permet aux usagers d'accéder à des supports numériques d'information, de formation et de loisir.

Le CLAC permet à la population locale de venir s'informer, lire, échanger et se distraire favorisant ainsi la création de foyers d'échanges et la pratique de loisirs, facteurs de cohésion sociale.

LES CLAC EN CHIFFRES PAR AN

- 3,8 millions de visiteurs
- 260 000 abonnés pour 3 millions de prêts d'ouvrages
- 45 000 nouveaux ouvrages
- 600 tablettes de lecture
- 24 000 projections pour un public de 900 000 spectateurs
- 3 900 spectacles ou conférences pour 435 000 personnes
- un livre emprunté est lu en moyenne par 3 lecteurs

« L'importance du plurilinguisme et la bonne position occupée par la langue française. »

L'observation des pratiques culturelles des populations intégrées à l'espace francophone dans différentes régions du globe (Afrique subsaharienne, Amérique du Nord, Europe et Maghreb) nous révèle essentiellement deux choses : l'importance du plurilinguisme et la bonne position occupée par la langue française.

■ Pratiques culturelles des Québécois

Selon une étude⁴⁴ récente du CEFRIO, un peu plus de la moitié (56,5 %) des internautes québécois naviguent sur le Web exclusivement en français, alors que 31,6 % d'entre eux le font en utilisant deux langues ou plus. Selon eux, le français est généralement très ou assez présent dans les nouvelles et l'actualité en ligne, les réseaux sociaux ou les sites Web de commerces et d'entreprises situés au Québec. En revanche, ils sont d'avis que la présence du français est plus rare dans les jeux vidéo en ligne.

Les langues utilisées par les internautes varient selon les activités qu'ils pratiquent en ligne. Plusieurs consultent les sites gouvernementaux exclusivement en français et utilisent presque uniquement cette langue pour socialiser sur Internet (communiquer avec la famille et les amis, consulter les réseaux sociaux).

Ils sont toutefois moins nombreux à se servir uniquement du français pour se divertir en ligne en pratiquant des activités telles que jouer à des jeux, écouter de la musique, des vidéos, des films ou la webtélé : les consoles de jeux vidéo des adultes québécois sont moins souvent configurées en français.

⁴⁴ *NETendances*, Vol. 6, N° 3, « Langues utilisées sur Internet », 2017, Canada, CEFRIO, p. 4.

que leurs ordinateurs, leurs tablettes numériques et leurs téléphones intelligents.

■ Pratiques culturelles des jeunes Français

Les consommations médiatiques⁴⁵ des jeunes Français se sont largement internationalisées, notamment dans le domaine des séries, des films, de la musique enregistrée et des jeux vidéo, tandis que la lecture, l'écoute de la télévision et de la radio restent plus nationales.

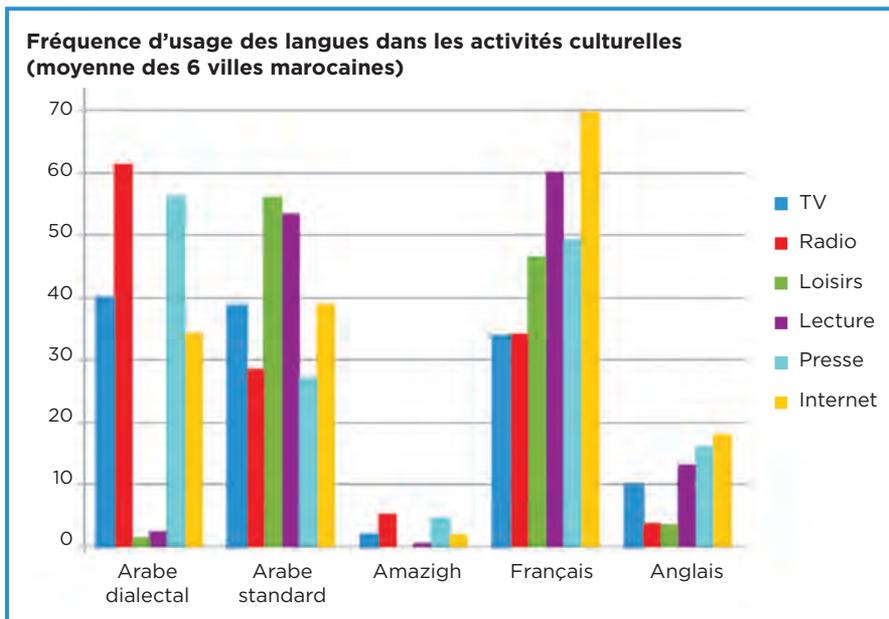
La langue de consommation reste très majoritairement le français : respectivement 66 % et 72 % des jeunes regardent leurs séries et leurs films en français, de même que le français l'emporte largement pour la lecture (80 % des lecteurs). Plus inattendu, il demeure même majoritaire dans la consommation de musiques enregistrées.

Si la plupart des consommations culturelles des jeunes s'effectuent en français, c'est aussi parce que près de 41 % d'entre eux déclarent ne maîtriser que cette langue. Dans l'enquête réalisée en France en 2017⁴⁶, en moyenne 30 % seulement des jeunes affirment maîtriser une langue en plus du français, 23 % deux et 6 % trois et plus.

Parmi les langues étrangères mobilisées, l'anglais tient la première place dans les consommations culturelles (musique, films, séries). Il est également la première langue citée chez les 18-29 ans qui ont

⁴⁵ Vincenzo CICHIELI, Sylvie OCTOBRE. *L'amateur cosmopolite. Goûts et imaginaires culturels juvéniles à l'ère de la globalisation*, février 2017, coll. « Questions de culture », 424 p.

⁴⁶ Cette enquête a été réalisée à l'hiver 2014 auprès d'un échantillon représentatif de 1 665 jeunes de 18 à 29 ans résidant en France métropolitaine. Un volet qualitatif a concerné 43 jeunes résidant en France métropolitaine.



recours à une langue étrangère dans leurs loisirs culturels : consultation de sites web, échanges sur les réseaux sociaux, ou jeux vidéo.

■ Pratiques culturelles au Maghreb et au Liban

Dans le cadre d'une enquête menée en 2016⁴⁷, un volet consacré aux activités culturelles, comprenant des informations sur les langues, confirme les pratiques plurilingues, dominées par l'arabe, au sein desquelles le français occupe une place unique, même si de grandes différences existent parfois entre les villes, ou entre le Maroc et le Liban, où l'anglais est globalement beaucoup plus présent.

Quelles langues pour les activités culturelles au Maroc?

Au Maroc, le français est très présent dans les activités se déroulant en dehors de l'espace scolaire et du travail, singulièrement à l'écrit, comme l'illustre le graphique ci-dessus.

⁴⁷ Enquêtes réalisées entre janvier et juin 2016 auprès d'un échantillon de 972 personnes (108 répondants par ville : Agadir, Casablanca, Fès, Marrakech, Rabat et Tanger pour le Maroc et Beyrouth, Nabatieh et Tripoli pour le Liban) composé pour moitié de femmes, réparti en 3 tranches d'âges : -25 ans (plus ou moins 45 % selon les villes) ; entre 25 et 55 ans (plus ou moins 38 %) et +65 ans (plus ou moins 17 %).

L'arabe dialectal est quasiment absent des pratiques liées à la lecture tandis que l'arabe standard y occupe la 1^{re} ou la 2^e place en alternance avec le français. Il faut noter que, y compris pour la radio, le français se situe en 2^e position en moyenne, tout comme pour les autres activités de loisir (dont les principales sont, dans l'ordre, le sport, la lecture, et les voyages). De plus, il « talonne » l'arabe dialectal et l'arabe standard pour les deux chaînes de télévision les plus fréquemment regardées.

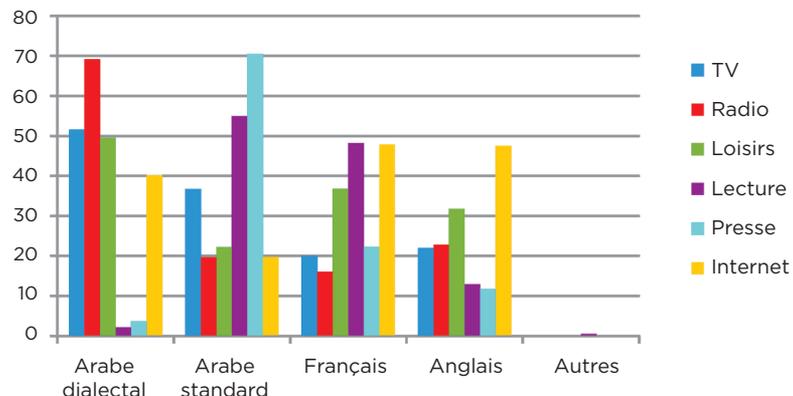
C'est sur Internet que le français se taille la plus grande part, sachant que les usages les plus fréquemment cités pour ce média se rapportent aux moteurs de recherche et aux réseaux sociaux. Par ailleurs, selon les applications, la langue française se situe toujours dans le trio de tête, arrivant parfois en 1^{re} position, y compris pour des échanges via Skype, Viber ou Facebook (plutôt à Agadir, Casablanca et Rabat). On peut penser que la communication avec des amis ou de la famille installés dans des pays francophones contribue à renforcer l'usage du français.

Par ailleurs, lorsqu'il s'agit de préciser la langue des films les plus appréciés et des musiques les plus écoutées, la langue française figure presque toujours dans le trio des langues en usage, concurrencée parfois par l'anglais (pour les films d'action ou la musique rock par exemple). L'arabe dialectal et l'arabe standard se disputent souvent les premières places, avec une répartition attendue entre les registres populaire et folklorique pour l'un, et ceux, classique et religieux, apanages de l'autre.

Répartition de l'usage des langues dans les activités culturelles au Liban

Au Liban, on constate une différence assez nette entre les pratiques qui relèvent de l'oralité, où l'arabe

Fréquence d'usage des langues dans les activités culturelles (moyenne des 3 villes libanaises)



dialectal domine quasi exclusivement (même si le français arrive en 2^e ou 3^e position pour la télévision à Beyrouth et à Tripoli), et celles liées à l'écrit (lecture et presse) où le français occupe la 1^{re} ou la 2^e place. D'une manière générale, la place de l'anglais est beaucoup plus significative dans les trois villes libanaises étudiées que dans les villes marocaines de l'échantillon.

Bien que l'anglais n'ait, pas plus que le français, de statut officiel au Liban, c'est l'une des deux langues étrangères obligatoires à l'école. Elle est aussi langue d'enseignement dans les écoles anglophones, de même que le français dans le système francophone, qui scolarise un peu plus de la moitié des élèves du public et du privé. L'anglais concurrence le français dans l'audiovisuel et sur Internet, tandis que ce dernier l'emporte pour la lecture et les loisirs en général. À propos d'Internet, il est intéressant de constater que l'anglais et le français se taillent la part du lion, avant même l'arabe dialectal, suggérant ainsi que les ressources ou les outils d'échange correspondant aux besoins des utilisateurs se présentent plus fréquemment dans ces langues. Ce constat est valable pour les principales activités citées sur Internet, à savoir les recherches et la fréquentation des réseaux sociaux. En revanche, par applications les plus utilisées (Skype, Viber et WhatsApp), c'est l'arabe dialectal

qui arrive largement en tête (sauf à Beyrouth pour Skype où l'anglais domine légèrement) suivi de l'anglais ou du français selon les villes.

Le paysage écrit évacue presque totalement l'arabe dialectal et ce sont le français et l'anglais qui viennent compléter les lectures en arabe standard, y compris pour la presse. En revanche, pour la radio, les proportions sont quasiment inversées entre l'arabe dialectal, langue d'écoute prédominante, et l'arabe standard.

La consommation de musique et de films est également marquée par cette domination de l'arabe dialectal, même si l'on voit se dessiner une forme de sectorisation par langue : bien que des différences existent entre les villes, l'arabe standard est naturellement très dominant dans le registre religieux, l'arabe dialectal s'impose dans presque tous les autres styles de musique, sauf dans le rock et le rap où l'anglais et le français se disputent les premières places.

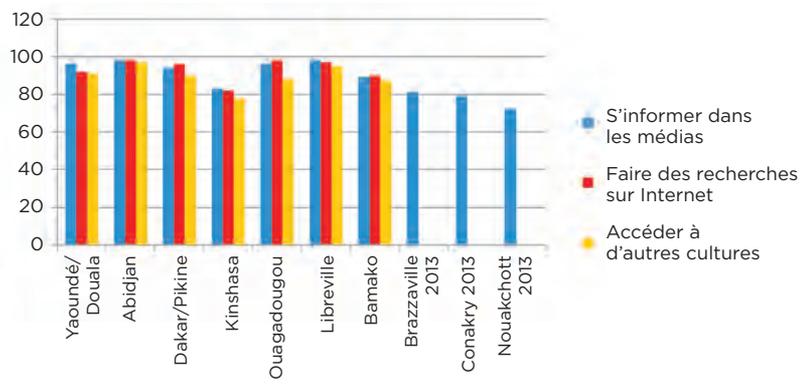
Les films dits « classiques », d'action ou de comédie sont les plus appréciés par les répondants et la langue qui est le plus souvent citée, en moyenne, est le français pour les premiers, l'anglais pour les seconds et l'arabe dialectal pour les troisièmes.

■ Pratiques culturelles en Afrique subsaharienne

En l'absence de questions spécifiquement dédiées aux pratiques culturelles dans les enquêtes disponibles, il est intéressant de relever les valeurs affectées à la langue française concernant sa capacité à donner accès à des produits ou services culturels. À cet égard, les résultats des entretiens menés dans le cadre de la campagne Africascope⁴⁸ par KANTAR TNS en 2016 sont éclairants.

⁴⁸ 14 villes sondées en Afrique subsaharienne et dans l'océan Indien régulièrement depuis 2008 : Cotonou (Bénin), Douala et Yaoundé (Cameroun), Abidjan (Côte d'Ivoire), Libreville (Gabon), Antananarivo (Madagascar), Bamako (Mali), Nouakchott (Mauritanie), Niamey (Niger), Conakry (République de Guinée), Kinshasa (République démocratique du Congo), Brazzaville (République du Congo), Dakar/Pikine (Sénégal), N'Djamena (Tchad). Les chiffres, sauf mention contraire, sont de 2016.

Pensez-vous que la connaissance de la langue française soit importante pour...



La langue française étant jugée importante par 80 % à 100 % des répondants – voire indispensable par un tiers des répondants, sauf au Cameroun – pour mener des activités de nature culturelle, elle doit logiquement être utilisée dans la lecture des journaux, l'écoute de la radio, la consommation audiovisuelle, la navigation sur Internet, etc., ce que confirment d'ailleurs les bons scores d'audience réalisés par de grands médias francophones.

Les médias francophones les plus écoutés en Afrique francophone

D'après l'enquête Africascope 2017⁴⁹, les chaînes de radio et de télévision internationales occupent une place significative dans le paysage audiovisuel des capitales et villes d'Afrique francophone. Ainsi, avec 48 % d'audience cumulée, les radios internationales sont écoutées par près d'un citadin sur deux, tandis que les radios nationales sont largement préférées avec un taux de 83 % d'audience cumulée.

En cumulant les audiences des 8 ensembles de villes, RFI arrive en première position, avec plus du tiers des personnes âgées de 15 ans et plus l'ayant écouté au moins une fois, loin devant la BBC, Africa n°1 et Voice of America. Pour chacun

⁴⁹ Africascope 2017 © KANTAR TNS (mesurée sur 7 jours dans 8 ensembles de villes des pays suivants : Burkina Faso, Cameroun, Congo, Côte d'Ivoire, Gabon, Mali, RDC, Sénégal). 18 259 personnes de 15 ans et plus.

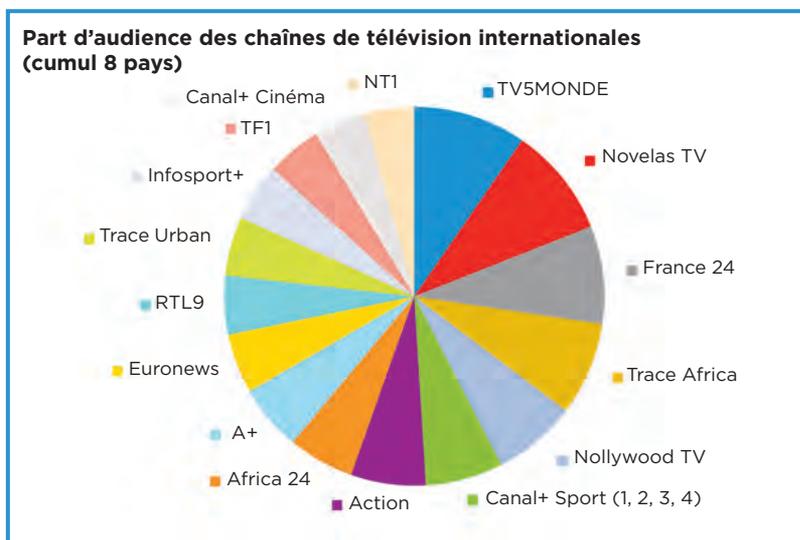
« De nombreux acteurs de l’audiovisuel de toutes origines [...] cherchent à “ cibler ” les francophones. »

des pays, RFI conserve sa première place de radio internationale et se situe même dans le trio de tête des premières chaînes de radio écoutées (en incluant les radios nationales) dans 4 pays : Cameroun, Congo, Côte d’Ivoire et Gabon. Au Congo et au Gabon, RFI arrive en tête de toutes les radios avec respectivement 69 % et 58 % de taux d’audience.

La télévision connaît une audience assez sensible aux canaux internationaux avec une répartition qui les situe presque toujours dans les 5 premières chaînes regardées (sauf au Sénégal où les chaînes nationales occupent les 6 premières places). Sur l’ensemble de l’échantillon, TV5MONDE arrive en première position avec plus d’un téléspectateur sur deux ayant suivi l’un de ses programmes, juste devant Novelas TV (du Groupe Canal+) qui a pratiquement la même audience, et France 24 (du groupe France Médias Monde).

On constate que les chaînes du groupe Canal+ (Novelas TV et A+) arrivent en tête des télévisions internationales à 4 reprises (Burkina Faso, Cameroun, Côte d’Ivoire et Sénégal), et que TV5MONDE se détache en RDC et surtout au Congo où elle surclasse les chaînes nationales, performance égale seulement par Trace Africa au Gabon. Même quand elles ne sont pas les plus regardées, les chaînes internationales sont plutôt appréciées puisque les mieux classées réunissent entre 40 % et jusqu’à 78 % des téléspectateurs selon les pays. Si l’on agrège les scores réalisés par toutes les chaînes internationales sur une semaine pour l’ensemble des pays, on constate que presque la totalité des individus les ont regardées au moins une fois.

Ces résultats, et le graphique ci-dessous, sont révélateurs de l’âpre concurrence que se livrent les opérateurs, et expliquent pourquoi de nombreux acteurs de l’audiovisuel de toutes origines misent sur ces marchés et cherchent à « cibler » les francophones⁵⁰.



⁵⁰ Voir « Les non francophones qui jouent la carte du français », p.360.

Nawel Ben Kraïem

Auteure-compositrice-interprète et actrice franco-tunisienne

« **La langue française stimule la créativité.** »



Pourquoi écrire et chanter en français? Qu'est-ce que la langue française apporte à votre créativité et à votre interprétation?

La langue française est riche et exigeante, donc elle peut être inhibante mais c'est un exercice très intéressant qui stimule la créativité car elle demande d'être « précis » dans l'écriture. Ses sonorités manquent parfois de sensualité donc l'exercice réside aussi dans le fait de trouver de l'émotion et de la rondeur pour servir le chant. Il y a également la question de l'« adresse » et du « message » ; en chantant en français je m'adresse à des francophones, ça me donne un ancrage et une légitimité pour livrer mon point de vue sur la société française et ses contradictions.

La présence de nombreux francophones sur des territoires très différents vous apparaît-elle comme un avantage pour faire connaître et partager vos créations? Quelles perspectives de notoriété et de revenus cela vous offre-t-il?

Je n'y pense pas en créant mais, de fait, cette langue permet de rayonner dans certains pays et d'accéder à certains « relais » ou « réseaux professionnels » ou espaces dédiés qui permettent de diffuser ma musique et de rémunérer certains concerts. Cela dit je pense que la musique et l'émotion transcendent les langues, donc je pense que les créations peuvent se partager au-delà des pays qui « comprennent » le français.

Yamen Manai

Écrivain tunisien, lauréat du Prix des cinq continents 2017

« Une belle monture qui mène à l'altérité. »



Pourquoi avoir choisi le français pour écrire? En quoi la langue française vous apparaît-elle comme un élément essentiel à votre créativité littéraire?

Une personne est une culture, une langue est une monture. Quand je suis arrivé en France pour mes études d'ingénieur, j'étais loin de penser que j'entamerais une carrière d'écrivain, en français de surcroît. C'est le dynamisme de la vie littéraire en France, par rapport à la Tunisie où elle était en berne, qui m'y a incité. À l'époque, la Tunisie, que je quittais, était sous la coupe d'une dictature qui réprimait la liberté d'expression, censurait l'édition, et qui laissait tomber en ruines les bibliothèques municipales. Cela avait pour conséquence d'étouffer dans l'œuf les velléités littéraires. J'ai découvert une France où le livre est épanoui, choyé. Il est la vedette d'émissions et de revues qui en parlent passionnément, de salons et de librairies qui le présentent aux lecteurs dans des conditions rêvées. Les gens lisent, dans les parcs, dans les transports en communs, sur les plages. Moi qui aime lire, cette atmosphère était vraiment revitalisante et j'ai lu en français.

Mon rapport avec le français était en train de changer, cette langue qui était au service de mes études scientifiques devenait une source de plaisir. J'ai découvert avec bonheur des classiques

« Que ce soit pour lire et s'émerveiller, ou pour mener des recherches souvent nécessaires à l'écriture, la langue française est un allié précieux. »

qui m'avaient échappé. J'ai également découvert la littérature contemporaine, la francophonie et l'importance de la francophonie. L'importance de l'apport de ses voix singulières et profondes au dynamisme de la langue de Molière, faisant d'elle la clef d'accès à de nombreux héritages et imaginaires. C'est une belle monture qui mène à l'altérité, à la diversité, si bien que j'ai spontanément couché en français la première phrase de mon premier roman, *La marche de l'incertitude*. C'est aussi en France qu'il y a le plus de traductions et autant de fenêtres sur le monde. Que ce soit pour lire et s'émerveiller, ou pour mener des recherches souvent nécessaires à l'écriture, la langue française est un allié précieux.

La présence de nombreux francophones sur des territoires très différents vous apparaît-elle comme un avantage pour faire connaître et partager votre œuvre? Cela vous offre-t-il de meilleures perspectives de notoriété et de revenus?

C'est à la fois un avantage et une exigence. Prétendre toucher les francophones sur cinq continents requiert de l'écrivain, me semble-t-il, une interprétation et une restitution fédératrice et humaine du monde. C'est l'esprit qui anime le jury du Prix des cinq continents, qui a primé mon dernier roman, *L'amas ardent*. Grâce à ce prix, j'ai été invité à plusieurs salons du livre dans le monde francophone : Tunisie, Mali, Belgique, Suisse, Grèce, Canada. Et même aux États-Unis, à l'occasion de la première édition du festival des cinq continents de la francophonie. Chaque participation est un fort moment de partage et d'échange, lors des rencontres littéraires et des signatures, avec les lecteurs mais aussi avec les autres écrivains présents, les modérateurs, les interprètes...

C'est cela la vraie richesse. La notoriété reste relative. Même si le rayonnement francophone est réel, le défi auquel est soumise Elyzad, ma maison d'édition tunisienne, est de taille : acheminer les livres depuis la Tunisie, accéder à des marchés, avoir des relais dans les médias. C'est là où les instances qui œuvrent pour la francophonie ont du travail : inverser les tendances hégémoniques et favoriser la circulation du Sud vers le Nord, des livres, de l'art et de la culture, de la connaissance d'autrui, et permettre à ce lien francophone de se tisser d'une façon juste de part et d'autre.

Liliana Lazar

Écrivaine roumaine, lauréate du Prix des cinq continents 2010

« **Le français sait se montrer rebelle.** »



Pourquoi avoir choisi le français pour écrire? En quoi la langue française vous apparaît-elle comme un élément essentiel à votre créativité littéraire?

J'ai appris le français durant mes études en Roumanie. Si je me suis installée en France à l'âge de 24 ans, il m'a fallu une dizaine d'années avant de commencer à écrire mon premier roman. Dix ans durant lesquels le français a été ma langue du quotidien. J'étais soudain confrontée à une nouvelle manière de penser qui m'amenait à élargir mon horizon, à poser un regard différent sur le monde.

Plus qu'un choix, le français comme langue d'écriture s'est imposé comme une évidence. C'était un outil à portée de main grâce auquel je ne craignais plus le jugement, j'échappais à la bien-pensance. Tel un bouclier, le français m'aidait à tenir à distance l'autocensure que m'imposait ma langue maternelle, il libérait ma parole en me prêtant ses mots pour arrondir les angles, autorisant l'indicible à devenir dicible. Là où le roumain était pudique, le français

osait, quand le premier se montrait frileux, le second faisait preuve de panache, quand l'un m'incitait à la retenue, l'autre m'encourageait à m'affirmer.

Je n'écrirais pas en français si je ne pensais pas en français. Porteur d'idées libératrices de créativité, le français offre la richesse d'une longue tradition écrite. La souplesse de son expérience a été acquise au cours des siècles, son ouverture d'esprit est née des rencontres avec tant d'autres cultures. S'il a donné des ordres, parfois terrorisé, souvent fait la guerre, il a aussi aimé et consolé. Discipliné, il sait se montrer rebelle, en acceptant des mots venus d'ailleurs pour nommer des idées nouvelles. Je le trouve frondeur, plein d'idées lointaines. Rigoureux, le français se mérite avec ses accents aigus, graves et circonflexes, avec ses subjonctifs et son passé simple. Désuet pour les uns, il est exigeant pour moi comme pour tant d'autres qui l'ont utilisé avant moi. Il m'a appris à vivre et à être, moi qui ai grandi dans une des plus terribles dictatures d'Europe de l'Est. En m'éloignant de mon enfance d'où les images me viennent en noir et blanc, je me sers du français pour les coloriser par le biais de l'écriture.

La présence de nombreux francophones sur des territoires très différents vous apparaît-elle comme un avantage pour faire connaître et partager votre œuvre? Cela vous offre-t-il de meilleures perspectives de notoriété et de revenus?

Le nombre important de francophones à travers le monde n'est pas une condition suffisante pour la diffusion d'une œuvre. Faut-il encore que les outils de promotion existent. Dans mon cas, le Prix des cinq continents de la Francophonie a largement contribué à élargir les perspectives d'une notoriété dans tout l'espace francophone. Car si la littérature n'a pas besoin de passeport pour franchir les frontières, un laisser-passer est toujours utile.

Roukiata Ouedraogo

Actrice et humoriste burkinabé

« Créer dans une sorte de no man's land. »



Pourquoi écrire et chanter en français? Qu'est-ce que la langue française apporte à votre créativité et à votre interprétation?

Pour une comédienne, la langue française est une sorte de jardin enchanté. Imaginez, on y rencontre des gens comme Molière, La Fontaine, Baudelaire. Il n'y a qu'à voir ce qu'un acteur comme Fabrice Lucchini peut faire avec les textes de ces auteurs. Il savoure leurs mots comme du foie gras, du champagne, de la truffe! Mais pour moi la langue française est seconde, je l'ai apprise à l'école et du coup, créer en français c'est forcément créer dans une sorte de no man's land, un entre-deux linguistique. Mon travail d'écriture s'inscrit d'emblée dans un dialogue entre le mooré, ma langue maternelle, et le français. Et c'est un dialogue très fécond.

La présence de nombreux francophones sur des territoires très différents vous apparaît-elle comme un avantage pour faire connaître et partager vos créations? Quelles perspectives cela vous offre-t-il?

L'économie de la culture repose essentiellement sur la diffusion. Plus le public est élargi et plus la base économique des œuvres est confortable. La Francophonie est, à ce titre, une grande chance pour nous. C'est ainsi que j'ai pu jouer mes spectacles dans de nombreux pays africains, mais aussi en France, en Belgique, au Luxembourg, etc. Et je pourrais jouer en Suisse, au Québec... J'ai pu collaborer avec une troupe franco-malienne, donner des master-class au Congo. Le fait de partager la même langue avec autant de monde multiplie les opportunités. Elle permet aussi d'appréhender « l'Autre » francophone dans toute sa complexité sans que la compréhension ne soit gênée par la barrière linguistique.

« La langue première [...] est systématiquement privilégiée, lorsque cela est possible, pour lire un texte, écrire, écouter des paroles ou regarder des films, émissions ou séries télévisées. »

CONCLUSION

Les choix des langues dans les activités culturelles, au sens large, incluant l'accès à l'information et aux loisirs, sont déterminés à la fois par la **nécessité** et les **motivations** personnelles du locuteur, plus ou moins fondées sur une analyse rationnelle, mais empreinte aussi d'une dimension identitaire. Parmi les indicateurs susceptibles de mesurer l'attractivité d'une langue et la réalité de ses usages, les pratiques culturelles, médiatiques et numériques dévoilent des préférences qui renseignent encore plus sûrement que les statistiques de la scolarisation.

Au registre de la nécessité, on inscrira la connaissance suffisante ou non d'une langue permettant d'y recourir, comme l'ont montré les résultats de l'enquête française faisant ressortir les limites objectives éprouvées par une partie des jeunes dans l'usage d'une langue étrangère. Mais l'on pourrait parfaitement appliquer ce raisonnement à de jeunes francophones dont le français n'est pas la langue première qui se trouveraient empêchés de « consommer en français »... Toujours par nécessité, mais dans une logique inversée, lorsqu'un contenu proposé n'existe que dans l'une des langues maîtrisées par le citoyen-consommateur, la place de celle-ci s'impose de fait. Ainsi, de la lecture du Coran et de l'écoute d'émissions religieuses au Maghreb et au Liban, qui s'opèrent par nature quasi-exclusivement en arabe standard.

A contrario, la nécessité s'applique également lorsqu'une langue n'offre pas (pour diverses raisons) les ressources correspondant aux désirs du consommateur. On le voit dans le domaine de l'édition et de la presse, dont les langues nationales d'Afrique subsaharienne, tout comme l'arabe dialectal au Maghreb et au Liban, sont singulièrement absentes.

Mais, on peut aussi sans doute attribuer une part du succès du français (ou de l'anglais) sur Internet ou pour certains genres musicaux ou cinématographiques au Maghreb et au Liban à une défaillance (perçue si ce n'est réelle) des langues vernaculaires dans ces domaines.

Concernant les motivations individuelles, le paysage est évidemment beaucoup plus complexe à saisir et toute généralisation est à proscrire. Il ressort pourtant nettement des enquêtes menées sur tous les territoires que, du contenu « sémantique » et de l'importance d'accéder à sa signification dépendent fortement les préférences linguistiques exprimées par les consommateurs-récepteurs. La langue première (celle que l'on maîtrise le mieux parce que transmise par les parents et toujours utilisée) est systématiquement privilégiée, lorsque cela est possible, pour lire un texte, écrire, écouter des paroles ou regarder des films, émissions ou séries télévisées. Ceci s'illustre tout particulièrement au Québec dont l'exemple est d'autant plus intéressant qu'il s'applique à des populations dont la maîtrise de l'autre langue officielle permettrait, le plus souvent, d'accéder aux contenus dans les deux langues officielles. En l'espèce, les francophones privilégient nettement les contenus « signifiants » en français.

Pour la francophonie, les conditions de son maintien et de son développement dans ces usages particuliers de la sphère culturelle, médiatique et numérique, relèvent donc à la fois de la qualité de l'offre et de son adaptation aux besoins et aux goûts des publics, mais aussi, de la puissance des vecteurs de diffusion dont dépendra l'étendue des publics touchés, tout autant que la capacité des industries créatives francophones à faire face à la concurrence d'autres langues.

LE FRANÇAIS À L'ÉCOLE : un facteur clé de l'avenir de la francophonie

De l'analyse des évolutions de la présence de la langue française dans le monde, il ressort qu'elle s'accroît et que son centre de gravité s'ancre de plus en plus en Afrique. Si les hypothèses d'évolution concernant la place du français dans certains secteurs d'activité et selon les différentes zones géographiques nécessitent l'étude de contextes spécifiques, il est un facteur-clé qui l'emporte sur tous les autres : l'enseignement en français.

ÉDUCATION ET FRANCOPHONIE

L'éducation est au fondement des processus d'acquisition du langage dont dépend très largement l'usage de telle ou telle langue sur un territoire et au-delà. Le lien entre scolarisation, alphabétisation et francophonie est avéré.

Ainsi, selon les données de TRANSLANGA⁵¹, en Côte d'Ivoire le français figure dans la liste des langues apprises à l'école dans plus de 98 % des réponses données par les adultes et 92 % de celles des enfants. On peut en conclure que c'est par cette voie qu'ils ont acquis leur connaissance en langue française, mais aussi, qu'ils sont un peu moins nombreux à déclarer la parler que ne le laisserait

**« Le lien entre
scolarisation,
alphabétisation
et francophonie
est avéré. »**

supposer le taux d'apprentissage. En Guinée⁵², la maîtrise du français découle aussi du très fort taux de répondants déclarant l'avoir appris à l'école (93,5 % des adultes et 98,2 % des jeunes) et, au Sénégal⁵³, le français a été appris à l'école par la quasi-totalité de toutes les catégories de répondants (entre 97 % et 99,8 %) et ces locuteurs considèrent qu'ils le maîtrisent plutôt bien, voire très bien. Ainsi, 70 % des adultes et un peu moins de 50 % des jeunes se situent entre 8 et 10 sur une échelle qui va de 0 à 10.

De même, les enquêtes conduites dans le cadre d'Africascope et Maghrebscope⁵⁴, confirment ce lien, pour l'Afrique subsaharienne et le Maghreb, en révélant qu'au moins 80 % de ceux qui se déclarent francophones ont, au minimum, achevé le cycle primaire (un peu moins à Abidjan et Ouagadougou).

⁵¹ Le projet de recherche TRANSLANGA vise à donner des renseignements qualitatifs sur la manière dont, dans différents pays et différents milieux sociaux, les langues africaines et le français sont transmis dans les familles par les parents, à quel degré ils le sont, et d'étudier de manière comparée des politiques linguistiques familiales. Les pays concernés par le projet sont le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, la République démocratique du Congo, le Gabon, la Guinée, le Mali, le Sénégal.

⁵² *Idem* note 35 p. 42.

⁵³ *Idem* note 36 p. 42.

⁵⁴ Enquêtes Kantar-TNS 2016 sur 10 ensembles de villes (7 en Afrique subsaharienne et 3 au Maghreb) sur des échantillons d'environ 1 000 personnes (15 ans et plus).

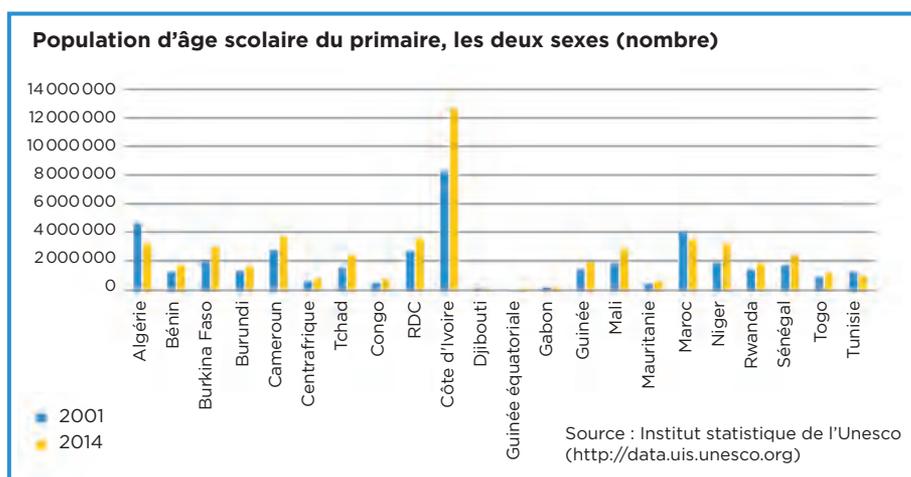
« On constate que 9 % des enfants en âge d'aller à l'école primaire, soit 58 millions d'individus, sont encore en dehors des systèmes éducatifs. »

Le mouvement de l'Éducation pour tous (EPT) a été lancé en 1990 à Jomtien (Thaïlande). Dix ans plus tard, lors du Forum mondial sur l'éducation à Dakar (Sénégal), 164 gouvernements ont plaidé en faveur de l'EPT et ont identifié six objectifs à atteindre pour 2015 visant à donner une éducation de base de qualité à tous les enfants (Cadre d'action de Dakar, 2000).

En septembre 2000, au Siège des Nations Unies à New York, 189 pays, ainsi que les plus grandes institutions mondiales œuvrant pour le développement, ont repris et adopté dans le cadre des Objectifs du millénaire pour le développement (OMD) deux des objectifs de l'EPT, dont celui de donner à tous les enfants, garçons et filles, partout dans le monde, d'ici 2015, les moyens d'achever un cycle complet d'études primaires (Nations Unies, 2011)⁵⁵. Le 25 septembre 2015, en marge de l'Assemblée générale des Nations Unies, 193 pays ont renouvelé leurs engagements en formulant 17 Objectifs pour le développement durable (ODD 2015-2030) dont le quatrième est consacré à l'accès à une éducation de qualité.

À l'échelle mondiale, si la scolarisation des enfants a crû considérablement, on constate que 9 % des enfants en âge d'aller à l'école primaire, soit 58 millions d'individus, sont encore en dehors des systèmes éducatifs. De même pour 17 % des adolescents en âge de fréquenter le collège (63 millions).

En Afrique subsaharienne et au Maghreb, des progrès considérables ont été accomplis en termes d'accès au primaire. Le taux brut de scolarisation correspond au total des inscriptions dans un niveau spécifique d'éducation, sans distinction d'âge, exprimé en pourcentage de la population officiellement scolarisable au même niveau. Ce taux donne une bonne idée du niveau de fréquentation scolaire et permet d'indiquer la capacité du système éducatif à inscrire les étudiants d'un groupe d'âge particulier, même si les élèves plus ou moins âgés que l'âge officiel de scolarisation pour le niveau sont compris dans le calcul. Le taux brut de scolarisation au primaire a augmenté pour la grande majorité des pays entre 2001 et 2014, mais varie beaucoup d'un pays à l'autre (entre 60 % et 132 %).



⁵⁵ Simon NORMANDEAU, Pascale RATOVONDRAHONA, *Croissance démographique et OMD : contexte et défis enseignants au primaire. Cas de sept pays d'Afrique francophone*, Québec, 2013, Observatoire démographique et statistique de l'espace francophone/Université Laval, coll. « Cahiers de l'OSDEF », 42 p.

Avec un taux de croissance de plus de 25 % entre 2000 et 2010, l'Afrique subsaharienne est la région qui a connu la plus forte augmentation de la population d'âge scolaire dans le monde. Le nombre d'enfants en âge de fréquenter le primaire a augmenté de 27 millions au cours de la dernière décennie⁵⁶, tandis que le nombre d'enfants inscrits au primaire a augmenté de 46 millions, passant de 87 à 133 millions. Les pays ont donc fourni des efforts considérables, permettant non seulement de répondre à la croissance de la population en âge de fréquenter le primaire, mais également de réduire le nombre d'enfants non scolarisés⁵⁷.

Malgré cette expansion de plus de 50 % du nombre d'enfants scolarisés, la région comptait toujours 31 millions d'enfants non scolarisés en 2010, soit le niveau le plus élevé au monde. Au total (primaire et secondaire), la moitié des enfants non scolarisés au niveau mondial se trouve en Afrique subsaharienne.

Plus généralement, le taux d'alphabétisation a augmenté pour la très grande majorité des pays d'Afrique francophone, autant chez les 15-24 ans que pour la population adulte en général, même si un certain retard reste à combler, surtout dans certains pays comme le Niger, le Burkina Faso, le Tchad ou la Côte d'Ivoire.

Cependant, les enquêtes du PASEC⁵⁸ réalisées en 2014⁵⁹, dans une dizaine de pays d'Afrique subsaharienne révèlent que 71 % des enfants en deuxième année n'ont pas un niveau de français suffisant et sont incapables de comprendre une information claire donnée oralement ou le sens d'une série de mots écrits. Malgré la démocratisation de l'accès au primaire, la qualité de l'éducation reste insuffisante et les taux d'achèvement faibles. Globalement, les niveaux d'éducation et d'alphabétisation y sont encore trop bas⁶⁰.

Taux d'alphabétisation des jeunes en Afrique francophone⁵⁶

	2012
Bénin	52,4 %
Burkina Faso	45,4 %
Burundi	87,6 %
Cameroun	83,7 %
Congo	80,9 %
Côte d'Ivoire	50,2 %
Niger	26,5 %
Sénégal	73,0 %
Tchad	52,7 %
Togo	85,1 %

L'EFFICACITÉ DES SYSTÈMES ÉDUCATIFS SOUS EXAMEN : LE DÉFI DE LA FORMATION DES PROFESSEURS

Un rapport⁶¹ récent de la Banque mondiale pointe les insuffisances révélées par plusieurs évaluations à l'échelle du continent africain, même s'il souligne aussi les grands progrès accomplis par les systèmes éducatifs. Les pays dans lesquels au moins 75 % des participants atteignent le niveau seuil, ne serait-ce qu'à certains tests, sont encore très minoritaires (9 sur 29).

D'après le grand programme d'évaluation des systèmes éducatifs développé à l'initiative de la conférence des ministres de l'éducation des pays francophones (La Confemen, créée en 1960, compte aujourd'hui 44 membres : Bénin, Bulgarie, Burkina Faso, Burundi, Cambodge, Cameroun, Canada, Canada-Nouveau Brunswick, Canada-Québec, Cap-Vert, Centrafrique, Comores, Congo, Côte d'Ivoire,

⁵⁶ Division de la population des Nations Unies, 2013.

⁵⁷ *Idem* note 55, p. 64.

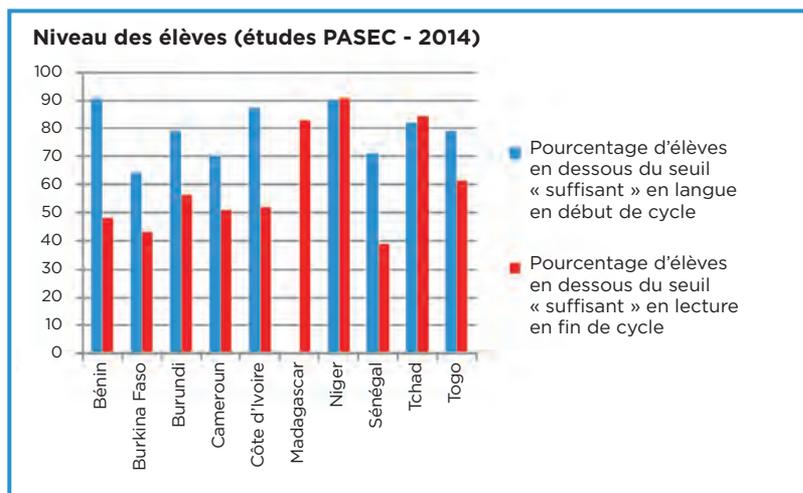
⁵⁸ Programme d'analyse des systèmes éducatifs (PASEC), 2014.

⁵⁹ PASEC 2014, *Performances des systèmes éducatifs en Afrique subsaharienne francophone : Compétences et facteurs de réussite au primaire*.

⁶⁰ *Idem* note 55 p. 64.

⁶¹ Sajitha BASHIR, Marlane LOCKEED, Elizabeth NINAN, Jee-Peng TAN, *Facing Forward : Schooling for Learning in Africa*, Washington DC, 2018, World Bank © World Bank sur <https://openknowledge.worldbank.org/handle/10986/29377>

Djibouti, Ex-République Yougoslave de Macédoine, Égypte, France, Fédération Wallonie-Bruxelles, Gabon, Guinée, Guinée Bissau, Haïti, Laos, Liban, Luxembourg, Madagascar, Mali, Maroc, Maurice, Mauritanie, Niger, RD Congo, Roumanie, Rwanda, Sao Tomé et Príncipe, Sénégal, Seychelles, Suisse, Tchad, Togo, Tunisie, Vanuatu, Vietnam), les résultats atteints par les systèmes éducatifs sont globalement insuffisants : dans la quasi-totalité des évaluations moins de 50 % des élèves ont atteint le niveau minimum absolu d'apprentissage.



L'une des difficultés rencontrées par les systèmes éducatifs est liée à la pénurie de professeurs, à la faiblesse de leur formation et à leur insuffisante maîtrise de la langue d'enseignement, en l'occurrence le français.

Selon un rapport récent⁶², dans environ un pays sur cinq ayant rapporté des données, moins de la moitié des enseignants du primaire ont reçu une formation reconnue au niveau national. Dix-neuf pays ont rapporté que moins des 3/4 de leurs enseignants ont reçu la formation minimale requise pour enseigner au primaire. Cela s'explique notamment par la nécessité de recruter massivement des professeurs pour faire face à l'afflux de nouveaux élèves, dans

un contexte général marqué par un phénomène d'attrition (départ à la retraite, mais aussi départ volontaire dû aux conditions de travail et à la faible rémunération).

Ainsi, les enquêtes indiquent que des proportions importantes d'enseignants quittent l'enseignement public primaire dans deux tiers des pays ayant fourni des données. Le taux d'attrition annuel varie entre 3 % et 17 % en fonction des pays. Selon la littérature (International Task Force on Teachers for

EFA, 2010), un taux d'attrition inférieur à 5 % est considéré comme faible et implique une durée moyenne de 20 années de service. Les pays signalant des taux d'attrition en-dessous de ce niveau sont susceptibles d'avoir un corps enseignant jeune ou d'offrir des alternatives limitées en termes d'emploi. Cela pourrait être le cas du Burundi, du Cap-Vert, du Tchad et du Mali, où les niveaux d'attrition sont compris entre 3 % et 4 %, mais les autres pays sont beaucoup plus fragiles.

■ L'initiative pour la formation à distance des maîtres du primaire (IFADEM)

Co-pilotée par l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) et l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF), l'IFADEM⁶³ propose un dispositif de formation, en partie à distance, adapté aux besoins de chaque pays, utilisant les technologies de l'information et de la communication, conçu et mis en œuvre conjointement avec le ministère en charge de l'éducation de base. Les pays concernés sont les suivants : Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Comores, Côte d'Ivoire, Haïti, Liban, Madagascar, Mali, Niger, République démocratique du Congo, Sénégal, Tchad et Togo.

⁶² Pascale RATOVONDRAHONA, Simon NORMANDEAU, *Attrition et besoin en enseignants au primaire en Afrique subsaharienne*, Québec, 2013, Observatoire démographique et statistique de l'espace francophone/Université Laval, coll. « Note de recherche de l'ODSEF », 28 p.

⁶³ Voir <https://www.ifadem.org/fr>

LANCÉE EN 2006, L'IFADEM A EU UN IMPACT CERTAIN :

- 2 321 120 élèves concernés
- 44 000 enseignants formés
- 1 055 chefs d'établissement formés
- 1 816 formateurs et encadreurs formés
- 9 696 personnes formées aux TICE
- 812 312 heures de formation
- 282 000 livrets et dotations pédagogiques (grammaires et dictionnaires) distribués
- 70 espaces et points d'accès internet aménagés

Cette initiative associe, dans le cadre d'une coopération multilatérale, de nombreux partenaires techniques et financiers : l'Agence canadienne de développement international (ACDI), l'Agence française de développement (AFD), l'Association pour la promotion de l'éducation et de la formation à l'étranger (APEFE), le ministère des Relations internationales, de la Francophonie et du Commerce extérieur du Québec (MRI), Wallonie Bruxelles International (WBI), ainsi que des partenaires institutionnels comme la Conférence des ministres de l'Éducation ayant le français en partage (CONFEMEN). Dans certains pays, l'IFADEM a également le soutien des services de la coopération américaine (OPEC), belge (CTB), danoise (DANIDA), française (SCAC) et suisse. De plus, elle développe aussi des relations avec différents programmes et avec des organisations impliquées dans le développement de la francophonie : ADEA, ELAN-Afrique, TESSA, l'Équipe spéciale internationale sur les enseignants pour l'Éducation pour Tous, TV5MONDE.

UNE MAÎTRISE INSUFFISANTE DE LA LANGUE FRANÇAISE ?

Conséquence des moindres niveaux de formation initiale et continue des enseignants, il se dégage des discours que les professeurs auraient une maîtrise insuffisante de la langue française et seraient donc moins à même de transmettre cette langue à leurs élèves. Il est significatif, par exemple, que le ministre conseiller du président de la République chargé de l'Éducation en Guinée ait annoncé, en avril 2018, qu'une « évaluation-diagnostic » de tous les enseignants en situation de classe serait bientôt conduite, dont l'un des paramètres sera lié à la maîtrise de la langue française. Peu de données existent sur le sujet ou restent confidentielles, mais celles auxquelles nous avons eu accès semblent confirmer cette hypothèse. Ainsi, certaines évaluations conduites avant la mise en place de formations destinées aux enseignants ont fait ressortir certaines faiblesses.

On peut citer le test de sélection des enseignants contractuels sans formation initiale, candidats à la formation IFADEM, réalisé au Niger en 2016 : sur un effectif de 3 177 candidats, seulement 589 ont obtenu une moyenne supérieure à 10/20, soit 18 %. Les autorités nigériennes ont, par la suite, procédé à l'évaluation, en 3 phases, de plus de 60 000 enseignants contractuels. À l'issue de la 1^{re} phase, 1/3 seulement des professeurs avaient obtenu une note supérieure à 10 sur 20 et 20 % d'entre eux n'avaient pas atteint la note de 5. Après deux autres phases qui ont permis de préciser les lacunes, mais aussi de constituer un groupe susceptible d'acquiescer par la suite un niveau suffisant, 10 % de l'effectif a été écarté du système éducatif.

Parmi les enseignements tirés, selon les termes même du ministère, l'évaluation des enseignants contractuels a confirmé la faiblesse de leur niveau académique et doit alerter sur la rigueur du processus de recrutement. L'évaluation a également révélé la nécessité d'identifier les besoins réels de formation continue des enseignants contractuels, puisque même ceux qui avaient pu en bénéficier n'avaient pas renforcé leurs capacités. Enfin, la formation initiale

« Apprendre à lire et écrire dans une première langue africaine et en français. »

elle-même est questionnée, puisque sur les 4 600 enseignants ayant obtenu les moins bons résultats (dont les contrats ont finalement été résiliés), près de la moitié (46 %) étaient titulaires du Certificat de fin d'études d'écoles normales (CFEEN)

QUELLE PLACE POUR LA LANGUE FRANÇAISE ?

Le niveau de maîtrise de la langue d'enseignement est également déterminant pour les apprenants. Dans la grande majorité des cas, les enfants qui se présentent pour la première fois à l'école n'ont qu'un rapport très lointain (et souvent aucune relation) avec la langue française. Pointée comme une difficulté dès le début de la mise en place des politiques éducatives des pays africains devenus indépendants au tournant des années 1960, la nécessité de tenir compte des langues premières des élèves a été diversement intégrée dans les programmes et les méthodes d'apprentissage. Si les langues nationales ont été plus ou moins associées au processus éducatif selon les pays, la volonté des États a presque toujours manifesté sa préférence pour une généralisation progressive d'une seule langue d'enseignement, le plus souvent, le français.

Le travail de la communauté scientifique a cependant accompagné les orientations politiques des pays afin de mieux articuler l'apprentissage de la langue française à l'enseignement de certaines langues nationales.

C'est ainsi qu'est née l'**Initiative ELAN-Afrique**⁶⁴, en 2010, d'un partenariat entre 8 pays africains subsahariens (Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Mali, Niger, République démocratique du Congo, Sénégal), l'OIF, l'AUF, l'AFD, et le ministère de

l'Europe et des Affaires étrangères français. Elle vise la promotion et l'introduction progressive de l'enseignement bilingue au primaire articulant une langue africaine et la langue française. Chaque pays ayant des situations linguistiques et éducatives différentes, l'objectif poursuivi par ELAN est d'appuyer de manière différenciée les plans d'action nationaux. De 2013 à 2015, un projet pilote : « Apprendre à lire et écrire dans une première langue africaine et en français » est venu renforcer l'Initiative ELAN-Afrique. Il a proposé aux pays partenaires une approche bilingue centrée sur l'enseignement-apprentissage de la lecture et de l'écriture au primaire ainsi que des pistes et des outils pour faciliter la transition de la L1 (langue nationale) vers la L2 (français).

Ainsi, l'on peut comptabiliser à l'issue de la phase 1 du projet qui s'est déroulée de 2012 à 2015 (tous pays confondus) :

- 75 écoles bilingues
- 124 classes
- 32 formateurs
- 171 enseignants (directeurs compris)
- 8 langues

Au total, le projet pilote a bénéficié à plus de 6 000 élèves.

La phase 2, en cours, poursuit les mêmes objectifs sur une échelle plus large. Quatre nouveaux pays s'impliquent dans le programme (Côte d'Ivoire, Madagascar, Guinée, Togo) et l'approche ELAN de la lecture-écriture s'étend aux années 4, 5 et 6 du primaire accompagnée d'une approche pour les mathématiques. Le programme poursuivra également son appui aux réformes curriculaires, à la formation initiale et continue des enseignants, tout en élargissant la couverture géographique et linguistique de l'enseignement bilingue grâce au développement d'un dispositif de formation à distance capable de cibler un plus grand nombre d'enseignants.

⁶⁴ Deux autres initiatives de même nature se déploient au Liban, au Maroc et en Tunisie (ELAN monde arabe) ainsi qu'à Haïti et aux Seychelles (ELAN monde créole).

ACTUELLEMENT, L'INITIATIVE ELAN-AFRIQUE IMPLIQUE :

- 2 421 écoles bilingues
- 3 568 classes bilingues
- 441 formateurs
- 5 923 formations
- 225 771 élèves
- 12 pays

L'évaluation⁶⁵ de la 1^{re} phase du projet a été conduite tout au long de son déploiement afin d'en mesurer l'impact sur les résultats des élèves. Les enfants ont été évalués au début de la mise en œuvre du dispositif, en octobre-novembre 2013⁶⁶, puis en fin de CP1 (avril-mai 2014)⁶⁷, puis en fin de CP2 (avril-mai 2015).

Globalement, il apparaît que les résultats des élèves bénéficiant de l'initiative ELAN-Afrique affichent de meilleurs résultats que leurs homologues soumis à d'autres méthodes d'enseignement (parfois également basées sur un apprentissage bilingue langue nationale-français).

CONCLUSION

Au-delà des dimensions budgétaire, de gouvernance et de gestion des ressources humaines, c'est probablement au cœur de cette articulation harmonieuse entre le français et les langues nationales que se joue aussi l'avenir de la francophonie en Afrique. L'apprentissage fondé sur une norme, si ce n'est unique, du moins harmonisée, d'un idiome commun, ne doit pas pour autant méconnaître la diversité linguistique. En l'occurrence, il ne s'agit pas seulement d'une réalité culturelle, mais bien d'une condition nécessaire à la réussite des processus éducatifs.

« C'est au cœur de cette articulation harmonieuse entre le français et les langues nationales que se joue aussi l'avenir de la francophonie en Afrique. »

Un équilibre reste à trouver tant dans l'usage des langues nationales par les professeurs en classe (très répandu mais rarement assumé), que dans les méthodes et les outils d'apprentissage déployés au cours de l'enseignement (la voie bi-plurilingue suivie par ELAN Afrique semblant pouvoir être un modèle), ou que dans la réflexion sur la norme commune applicable à la transmission de la langue française et les variations qu'imposent une réelle appropriation par ses locuteurs⁶⁸. Certains professeurs et didacticiens vont même jusqu'à intégrer la pratique de différentes variétés de français dans leur réflexion sur les facteurs de réussite des élèves, mais ils se heurtent à la majorité de la communauté éducative, dont les parents, qui restent attachés aux formes classiques d'enseignement.

⁶⁵ Réalisée par Isabelle NOCUS, Philippe GUMARD et Agnès FLORIN, du Centre de recherche en éducation de Nantes (CREN) de l'Université de Nantes.
⁶⁶ À l'exception du Mali qui a démarré l'expérimentation et l'évaluation en janvier 2014.
⁶⁷ À l'exception du Bénin et du Cameroun qui ont effectué la deuxième évaluation en début CP2, soit en octobre 2014.

⁶⁸ Voir « Les défis de la variété », p.71.

LE DÉFI de la variété

La langue française emprunte différents sentiers à travers le monde. Dans son expansion hors de France, cette langue s'est trouvée en contact avec d'autres langues qui l'ont enrichie et modifiée. Aujourd'hui, « *la francophonie est multiple dans ses mots, dans ses accents, dans ses façons de dire les réalités* »⁶⁹. Le français se renouvelle, se réinvente et n'hésite plus à transgresser les règles. Les mutations que connaît cette langue à l'échelle de l'espace francophone sont particulièrement visibles dans les pays du Sud, essentiellement en Afrique.

Qu'il s'agisse de la question de l'intercompréhension nécessaire entre locuteurs pour pouvoir évoquer l'idée d'un espace linguistique et tirer parti des avantages qu'il procure, ou de celle de l'apprentissage fondé sur une norme commune, la pratique de différentes variétés de français mérite une attention particulière pour envisager les évolutions possibles de l'espace francophone.

Au-delà des variations bien connues et désormais largement inventoriées, y compris dans des dictionnaires spécifiques, que l'on retrouve sous les termes génériques d'africanismes (*sic*), de québécoisismes, belgicismes, et autres helvétismes, se développent et s'emploient de plus en plus des formes différentes issues de la langue française ou la combinant avec d'autres langues. Sans prétendre procéder à une classification scientifique qui occupe d'éminents chercheurs depuis fort longtemps, on peut distinguer trois grandes catégories (parfois poreuses) dans les variétés qui s'appliquent à la langue française :

⁶⁹Jean-Pierre CUQ, Isabelle GRUCA, *Cours de didactique du français langue étrangère et seconde*. Grenoble, 2003, Presses Universitaires de Grenoble.

« Le français se renouvelle, se réinvente et n'hésite plus à transgresser les règles. »

- les variations de la langue qui peuvent être générées par le besoin de nommer des réalités endogènes : culturelles, climatiques, toponymiques ou liées aux espèces vivantes ;
- celles qui naissent de l'interpénétration entre les langues donnant lieu à un enrichissement du français de termes ou de formes directement issus ou influencés par une ou des langues nationales ;
- celles, enfin, qui tirent leur origine de la volonté (ou de la nécessité) d'une partie des locuteurs de créer un langage codé, censé n'être compris que du groupe qui l'adopte ou un langage qui leur permet de s'exprimer malgré leurs lacunes en français. Ce troisième phénomène est assez marginal, mais il est le plus porteur de risques de fragmentation de la francophonie⁷⁰.

« LE FRANÇAIS CRYPTÉ »

Le **nouchi**, pratiqué en Côte d'Ivoire, se caractérise au niveau lexical par des changements de sens et par des emprunts aux langues locales, en particulier au dioula. Parmi les mots provenant des langues ivoiriennes on peut citer *you* « policier » de la langue bété *yu* « enfant ». Ils peuvent être modifiés, tronqués ou associés à des éléments d'une autre langue,

⁷⁰ Voir l'entretien avec Jean-Martial Kouamé p. 73.

« Ne serait-ce que parce qu'elle révèle [...] des difficultés rencontrées dans l'acquisition de la langue française, la variation qui s'applique au français appelle une analyse sérieuse. »

comme dans *colta* « frapper », (composé du français col [de chemise] et du dioula *ta* « prendre »). On peut aussi relever l'introduction de nouveaux verbes invariables empruntés aux langues locales.

Exemples : *koro* « dormir », *behou* « partir, s'en aller, fuir », *badou* « manger ». Ou encore, le non-respect de l'accord en nombre et en genre. D'ailleurs, le genre de certains mots n'est pas fixé : mon *stéki* ou ma *stéki* « ma petite amie ».

Au départ réservé aux jeunes, le nouchi a pourtant nettement élargi les sphères de son usage et on le retrouve aussi bien dans les discours publics qu'à la télévision, comme dans la série culte *Ma famille*.

Le **toli bangando**, langue urbaine utilisée par les jeunes Gabonais associe des termes empruntés à l'anglais, à l'espagnol et aux langues régionales du Cameroun. Il serait né dans le quartier Sorbonne à Libreville, marqué d'une forte présence camerounaise. Sa dénomination vient du terme *bangando* (bandit) qui trahit à la fois son origine et sa raison d'être initiale : servir de langage crypté, réservé aux initiés cherchant à ne pas être compris de tous. On parlera de *wés* pour désigner les affaires, de la *go* (et aujourd'hui plutôt la *nga*) pour parler d'une fille.

Comme le nouchi, son usage a dépassé son environnement initial pour investir notamment le rap, la publicité, la presse et parfois la littérature. Par exemple, l'une des chansons du groupe *Movaizhaleine*, intitulée « Le bilangoum », est en toli bangando et consiste même en une description de celui-ci.

CONCLUSION

Ne serait-ce que parce qu'elle révèle, entre autres, des difficultés rencontrées dans l'acquisition de la langue française, la variation qui s'applique au français appelle une analyse sérieuse. Bien que cela ne soit pas le seul facteur d'émergence de ces langues, il doit être considéré dans la réflexion plus générale sur l'avenir de la francophonie dans ces territoires.

Une plus grande coopération entre francophones commençant par la valorisation et la mise en débat des travaux scientifiques permettrait d'avancer sur la prise en compte d'une norme commune tenant compte des évolutions de la francophonie et des exigences de la diversité linguistique comme véritable facteur de développement.

Les mutations de la langue française en Afrique,

entretien avec Koia Jean-Martial KOUAMÉ

Maître de Conférences, Département des sciences du langage - Université Félix-Houphouët-Boigny, Abidjan, Côte d'Ivoire.



Quelles sont, aujourd'hui, les grandes caractéristiques de l'évolution du français en Afrique ?

Une dynamique particulière de la langue française est observée en Afrique. Le contact de cette langue avec les langues africaines prend parfois des chemins inattendus. Les ressources structurelles et lexicales des langues africaines sont transposées en français. La langue française est ainsi reconstruite sur le fonctionnement des langues du substrat. Elle est remodelée par les locuteurs pour exprimer leurs pensées, décrire leur environnement, traduire leurs expériences du monde et leurs réalités culturelles. Ces locuteurs donnent au français un rythme nouveau, une syntaxe autre, des référents, des expressions, des images qui rendent compte de leur vécu. On assiste ainsi à une forme

d'acclimatation du français en Afrique, résultat des divers modes d'appropriation de cette langue par les locuteurs africains.

Quels sont les traits saillants du français en Afrique ?

Même si l'on observe des spécificités dans l'usage du français selon les pays, il n'en demeure pas moins qu'il existe des traits communs. Une explication plausible de l'existence de ces traits est la ressemblance typologique entre les langues premières des locuteurs africains du français. Ces traits communs apparaissent à différents niveaux. C'est le cas au niveau tonal où, les langues africaines (qui sont des langues à ton) influencent le français parlé par les locuteurs. Ici, la mélodie de la phrase y est différente. Des modifications sont également perceptibles au niveau phonologique. On observe dans le français en Afrique, la présence de sons qui n'étaient pas attestés au départ en français. Il s'agit, par exemple, de l'emploi des affriquées /dj/ et /tch/ en position initiale : *djan-dou*, *djantra* (prostituée), *tchapalo* (bière de mil) et des labiovélares /kp/ et /gb/ : *kpakpato* (personne qui aime les commérages) ; *gbasser* (envoûter). Le lexique est assurément l'un des domaines de la langue les plus influencés par les mutations. À ce sujet, l'*Inventaire des particularités lexicales du français en Afrique noire*⁷¹ présente des mots et expressions du français en Afrique.

⁷¹ IFA 1988 : *Inventaire des particularités lexicales du français d'Afrique noire*, 2^e éd., Paris, 1988, EDICEF/AUPELF.

« Les productions orales en français sont souvent calquées sur les structures des langues d'origine des locuteurs. »

C'est le cas avec les exemples suivants :

Afro : modèle de coiffure masculine ou féminine formant une très épaisse toison autour de la tête.

Amender : infliger une amende.

Apollo : conjonctivite.

Bâchée : véhicule de transport à moteur dont la partie arrière est recouverte d'une bâche amovible.

Balafon : instrument de musique à percussion, analogue au xylophone.

Au niveau sémantique, on enregistre des changements de sens. Des termes sont vidés de leur contenu et pourvus d'autres sens. Par exemple, les termes *attacher*, *maquis* signifient, dans le français en Afrique, respectivement *jeter un sort* et *restaurant*. Les expressions *demander la route*, *gâter le nom de quelqu'un* veulent dire *prendre congé de ses hôtes*, *souiller la réputation d'une personne*. La syntaxe de la langue est le domaine le moins affecté, pour l'instant, par les mutations. On note ici et là quelques variations telles que le là (*travail là on trouve plus ça comme ça hein*) postposé au nom qui est attesté dans plusieurs pays francophones d'Afrique. Il y a également une restructuration de la phrase sur le modèle des langues africaines (*mon pied me fait mal*). Les productions orales en français sont souvent calquées sur les structures des langues d'origine des locuteurs.

L'intercompréhension entre francophones est-elle menacée ?

Lorsque des variétés linguistiques tendent à s'éloigner les unes des autres, objectivement on peut considérer que l'intercompréhension entre les locuteurs s'amenuise. Cependant, il ne faudrait pas regarder ces variétés comme une menace pour la francophonie. De toutes les façons, la langue ne saurait être uniforme partout. Elle est appelée à

s'adapter aux besoins des locuteurs. Les variations constituent, au contraire, pour la langue française un enrichissement. En Afrique, le français est vivant de par les différentes formes de création dont font preuve les locuteurs. Malgré les variations, il existe un fond commun qui les rattache à la grande famille des francophones. Qu'il s'agisse du nouchi en Côte d'Ivoire, du camfranglais au Cameroun ou du toli bangando au Gabon, ces variétés linguistiques témoignent de la dynamique complexe du français en Afrique et indiquent la direction sans doute irréversible que prennent les pratiques langagières dans l'espace francophone.

Faudrait-il, et à quel niveau, prendre en compte les phénomènes de différenciation du français en Afrique ?

Il est difficile de réguler les phénomènes de différenciation linguistique étant donné qu'ils sont de l'ordre normal des choses dans l'évolution d'une langue. On ne saurait, cependant ignorer ces phénomènes, d'où l'importance de leur prise en compte. Les usages incrustés dans les pratiques langagières en français dans différents pays africains, les mots et expressions qui font le tour de la francophonie africaine devraient être répertoriés, analysés et intégrés dans des dictionnaires ou des ouvrages. Il est très important que la Francophonie analyse et intègre ces évolutions, ne serait-ce que dans le cadre d'une approche différentielle par rapport à ce qu'on peut appeler le français central. Dans le domaine éducatif, les variétés locales de français s'invitent dans le déroulement de la classe. Ces variétés qui interfèrent dans l'enseignement-apprentissage du français ne sauraient être ignorées. Leur prise en compte pourrait aider à la médiation des savoirs.

LE FRANÇAIS :

l'idée que s'en font ses locuteurs

Les images, les sentiments et les avantages que l'on associe à une langue conditionnent largement l'intérêt qu'on trouve à la maîtriser, lorsque cela n'est pas sa première langue comme en Afrique francophone. Ils ont également une influence directe sur son usage et la volonté que l'on a de la défendre et de la promouvoir, y compris dans les pays où elle est la langue apprise dans l'enfance, comme en France ou en Suisse romande. On verra dans les pages qui suivent que la question d'une concurrence du français avec d'autres langues (nationales dans les pays plurilingues et avec l'anglais principalement) occupe beaucoup les esprits.

Plusieurs enquêtes de nature qualitative ont été réalisées dans différents pays francophones, notamment en France ou en Suisse romande, qui permettent d'appréhender ces dimensions psychologique et affective qui caractérisent le rapport qu'entretiennent les francophones avec leur langue.

Une étude⁷² réalisée dans 6 pays (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Gabon, Guinée, Sénégal) a permis de recueillir l'opinion de plus de 1 500 personnes concernant les images qui s'attachent à la langue française. Grâce à la compilation de données relatives à l'âge, au sexe et au lieu de résidence, des croisements ont permis de procéder à des analyses en fonction de ces différentes variables : selon le sexe dans tous les pays, selon l'âge en Guinée et selon les lieux de résidence au Bénin.

⁷² Étude réalisée par Bruno MAURER, Université Paul-Valéry Montpellier 3 (EA 739 Dipralang) consultable sur <http://observatoire.francophonie.org/2018/Représentations-du-francais-Maurer.pdf>

POUR MOI, LE FRANÇAIS C'EST...



■ Burkina Faso

Au Burkina Faso, le français, seule langue officielle, est maîtrisé par 24 % de la population. Les enquêtes ont été réalisées à Ouagadougou, où la langue véhiculaire dominante est le mooré. Signalons aussi la présence dans cette ville d'autres langues africaines aptes à concurrencer le français, moins dans la capitale que dans les régions, comme le dioula (aire mandingue, apparenté au bamanankan ou bambara) et le foulfoudé (ou fulbé, poular ou peul, selon les régions).

« Le français est surtout considéré comme une langue de l'extérieur. »

Les deux images les plus choisies par les lycéens interrogés – *langue de la France* et *langue des pays francophones* – suivie par l'idée de l'héritage colonial (*langue du colonisateur*), toujours forte plus de 50 ans après l'Indépendance, et l'association avec l'école, révèlent que le français est surtout considéré comme une langue de l'extérieur.

Pour autant, la série d'affirmations qui suivent, et qui ne sont ni vraiment choisies ni clairement repoussées, peut être interprétée comme allant de soi et confirme l'implantation du français : langue de l'*administration*, du *travail*, de la *réussite*, de la *modernité*, de la *littérature*.

Le troisième ensemble, plus marqué par un désaccord, rassemble l'idée que le français serait *langue des affaires* ou langue *utilisée par ceux qui veulent se démarquer*.

Enfin, sur un plan assez positif concernant la dynamique éventuelle de cette langue, les deux images avec lesquelles le groupe est le moins en accord sont celles d'une langue *difficile* et dont les positions seraient *en recul*.



■ Côte d'Ivoire

En tant que principal centre économique de la Côte d'Ivoire⁷³ et de la sous-région ouest-africaine, Abidjan attire aussi bien les populations des zones

rurales et des centres urbains secondaires du pays que celles en provenance d'autres pays à la recherche d'un mieux-être. Les immigrants y sont de diverses nationalités (burkinabé, malienne, sénégalaise, nigérienne, libanaise...).

La population d'Abidjan se caractérise par sa grande diversité ethnolinguistique. Les mouvements migratoires en provenance de contrées lointaines mais surtout du monde rural ivoirien et subsaharien, font dire à Gibbal (1968) qu'Abidjan est la plus « ethniquement hétérogène » des capitales ouest-africaines. Dans la plupart des quartiers, hormis les villages ébriés, des populations venues de tous les horizons se trouvent mêlées. Pour répondre à leur besoin de communication dans cette ville cosmopolite, les populations qui parlent des langues premières différentes font très souvent usage du français (33 % de francophones en Côte d'Ivoire). Langue officielle du pays, le français est tout à la fois langue véhiculaire et langue vernaculaire à Abidjan. Le dioula, variété véhiculaire du mandingue en Côte d'Ivoire, y est largement pratiqué, en particulier sur les marchés et dans les gares routières. Du fait que cette ville abrite des populations de toutes origines communautaires, la soixantaine de langues vernaculaires ivoiriennes ainsi que de nombreuses langues de migration africaines, européennes et asiatiques y sont utilisées. Abidjan reste donc le lieu d'un plurilinguisme ambiant.

Le couple langue *de France* et langue *du colonisateur* est celui auquel la population interrogée adhère le plus. Pour ces jeunes Abidjanais, le français reste une langue issue de la colonisation, et propre à la France. Le résultat est assez étonnant car le français est plus qu'ailleurs une « langue africaine » en Côte d'Ivoire : le contact du français avec les langues locales a donné naissance à plusieurs variétés ivoiriennes, qui figurent parmi et sont même parfois des langues vernaculaires, baptisées par leurs locuteurs « français ivoirien », « français populaire ivoirien » ou « nouchi » (qui est plus éloigné du français)⁷⁴.

⁷³ Le contexte sociolinguistique est tiré du rapport de l'équipe Côte d'Ivoire du projet Translanga rédigé par Koia Jean-Martial KOUAMÉ et Abia Alain-Laurent ABOA.

⁷⁴ Voir « Les défis de la variété », p.71.

Au troisième rang, les items de langue *riche* et de langue *des pays francophones* sont des signes d'ouverture et marquent des potentialités plus positives confirmées par les deux images les moins choisies, celle de langue *des intellectuels* et de langue *qui recule*.

Le français n'apparaît pas comme langue *des affaires* (concurrence du dioula?) ni fondamentalement comme la langue *de l'école* (ce qui peut être la marque d'une langue qui s'apprend aussi dans les familles). La véhicularité du français n'est pas soulignée. Peut-être les variétés locales sont-elles plus ressenties comme jouant ce rôle et non le français « standard ».



■ Gabon

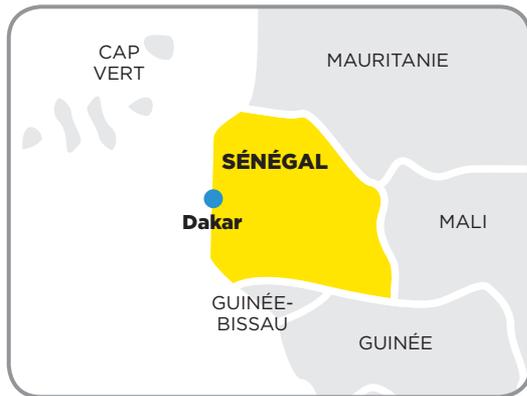
À Libreville, la situation du français diffère de celles des autres espaces francophones africains. Comme ailleurs, le français, seule langue à posséder un statut officiel, assume une diversité de fonctions dans les institutions et organismes de la République. Mais la cinquantaine de langues ethniques sont reléguées à certaines fonctions secondaires, aucune n'assumant de réel rôle véhiculaire, contrairement à ce qu'on peut observer dans d'autres capitales africaines. Aucune n'est donc à même de contrebalancer le poids du français, première langue véhiculaire, voire première langue tout court pour une population croissante des moins de vingt ans. On estime que 64 % des Gabonais sont francophones.

« Le français est vu comme langue *des pays francophones*, offrant donc des opportunités sur un ensemble de pays. »

Ces pratiques du français ne se retrouvent pas réellement dans les représentations des lycéens interrogés à Libreville. Les images les plus choisies par eux pour caractériser le français, une fois établi le fait que celui-ci est une *langue riche* (par contraste sans doute avec les représentations liées aux langues gabonaises), continuent à en faire une *langue de la France* (et donc pas une langue gabonaise), héritage de la colonisation, toujours associée à la *littérature*. Seul item qui caractériserait une relative modernité du français (alors que l'item langue de la *modernité* est repoussé assez nettement), le fait qu'il est vu comme langue *des pays francophones*, offrant donc des opportunités sur un ensemble de pays.

On ne sera pas surpris, vu la diffusion du français dans la capitale, que ne soit pas retenue l'image d'un français *langue des intellectuels* cherchant à se différencier des autres, ou l'idée que le français serait en recul. Il est plus surprenant de noter la place très en retrait du français servant à communiquer aux Gabonais de langue différente (véhicularité) : peut-être le fait est-il si évident qu'il n'est pas besoin de le rappeler.

Le fait que le français ne soit pas associé à l'école est sans doute à interpréter par la transmission familiale de cette langue, plus répandue que dans d'autres contextes de francophonie africains.



■ Sénégal

Le Sénégal est l'un de ces pays d'Afrique où une langue nationale domine largement le paysage linguistique et est partagée par la quasi-totalité de la population même si l'on considère que 26 % de celle-ci est francophone.

L'enquête a été réalisée à Tambacounda, ville éloignée de Dakar, capitale du Sénégal oriental, dans le sud-est du pays, non loin du Mali. À part le wolof et le français, il existe beaucoup d'autres langues dans cette ville, reflet de la forte pluralité ethnique de cette capitale de province : bambara, diakhanké, diola, manding, peul, sérère, soninké, bainouk, basari, toucouleur sont mentionnées par les témoins comme les langues qu'ils pratiquent.

Dans les réponses apportées par les personnes interrogées, on remarque une plus forte adhésion pour le français langue *de la France*, suivi de langue *des pays francophones*, puis langue *du colonisateur* et langue *de l'école*.

Cet ensemble de quatre images choisies contribue à donner du français l'image d'une langue « extérieure », plus apprise que transmise, héritage colonial.

À l'opposé se trouvent les images qui obtiennent la plus faible adhésion, langue *en recul* (dotée d'un fort consensus) et langue *compliquée*, ce qui peut être positif en termes de dynamique du français. Par ailleurs, les témoins ne perçoivent pas comme un attribut important le fait que le français connaîtrait des variations selon les pays, une perception

très normée de cette langue donc (affichant un large consensus).

Premièrement, les élèves de Tambacounda associent le français avec *la France*, mais aussi avec *les pays francophones*.

Deuxièmement, pour le groupe interrogé, le français n'est ni une langue *véhiculaire* ni une langue *des affaires*. Ces faits confirment que le français n'est pas vu comme la langue de communication entre ethnies, place plutôt occupée par le wolof au Sénégal et par le bambara à Tambacounda.

Et enfin, le troisième couple d'items nous montre que les jeunes Tambacoundais associent principalement la langue française avec *l'écrit*, avec la *littérature*, *l'administration* et aussi le *travail*. Pour eux, il est très important de maîtriser le français pour pouvoir trouver un emploi.

DES DIFFÉRENCES GÉNÉRATIONNELLES : L'EXEMPLE DE LA GUINÉE

Le français, langue officielle, serait parlé par environ 25 % de la population et a connu une forte expansion alors que la proportion estimée de francophones était de seulement 2 % de la population totale au début des années 2000.

Selon une enquête récente d'Alpha Mamadou Diallo, les langues premières des habitants de la ville de Conakry sont par ordre décroissant : le soso (sousou) 32 %, le pular (peul) 32 %, le maninka 23 %, le kissi 4 %, le guerzé 3,8 %, le français 2 %, le toma 2 % et le dihanké 1,8 %.

Cette réalité linguistique qui tient un peu le français en lisière se retrouve dans les réponses rendant compte de l'opinion d'un groupe d'adultes. Ainsi, parmi les scores qui obtiennent l'adhésion la plus élevée, on trouve un groupe de trois items : langue *du colonisateur*, langue *de la France* et langue *des pays francophones*.

Expression là encore d'une réalité locale, le rejet clair de l'idée que le français serait en recul ou qu'il serait une langue *différente selon les pays où elle est parlée* (les variétés du français ne sont pas marquées en Guinée). Enfin, le français n'est pas considéré comme une langue *utile pour les affaires*.

Les idées plutôt négatives en termes de dynamique, d'une langue *parlée par les intellectuels pour se démarquer* et d'une langue *compliquée*, ne font pas non plus l'objet d'une adhésion.

Entre les deux, on observe un ensemble d'items qui ne recueillent ni franche adhésion, ni refus, et cela dans un consensus faible si l'on en juge par la petite taille des cercles et qui dénote probablement d'une difficulté à se positionner par rapport à une langue somme toute encore peu répandue.

■ Analyse croisée selon l'âge

L'enquête menée à Conakry, dans plusieurs quartiers de la ville (Dixinn, Kaloum, Matoto, Ratoma, Matam) a concerné, outre les élèves de fin de collège (âgés le plus souvent de 15 ans, avec quelques cas jusqu'à 19 ans), ceux de fin de lycée (âgés le plus souvent de 19 ans avec des cas jusqu'à 24 ans), mais aussi une population d'adultes âgés de plus de 40 ans avec une moyenne d'âge de 46 ans, une médiane de 55, un plus jeune de 41 et un plus âgé de... 93 ans!

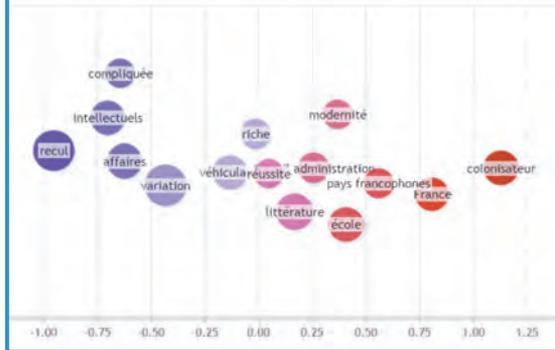
Nous pouvons donc faire les comparaisons entre ces trois groupes d'âge pour voir si des différences significatives peuvent être enregistrées :

→ Les plus de 40 ans

Sans réelle surprise pour cette génération, les images de langue *de la France* et langue *du colonisateur* arrivent en tête, suivies par langue *des pays francophones*. Cet ensemble d'images est aussi l'objet de consensus significatifs entre les membres du groupe. Toutes les autres images sont traitées de manière relativement similaire, autour de 0, ni choisies ni repoussées franchement, avec de forts consensus sur une indifférence quant au fait que le français serait langue *des affaires*, et un désaccord peu marqué sur le français *en recul* ou associé à la *littérature*.

Graphe de la représentation : français

élèves de fin de lycée - Guinée, Conakry, 2017



→ Les élèves de fin de lycée

Cette population, de trente ans plus jeune en moyenne, ne diffère pourtant pas fondamentalement, dans ses adhésions, de ses aînés : les images de la colonisation et d'une langue liée à la France sont toujours aussi fortes. Cependant, la langue française est également associée aux (autres) *pays francophones*, à *l'école* (4^e position) et à la *modernité* (bien qu'avec des scores faibles). De l'autre côté, l'idée d'une langue *en recul* est repoussée avec plus de vigueur que chez leurs aînés.

Graphe de la représentation : français

élèves de fin de collège - Guinée, Conakry, 2017



→ Les élèves de fin de collège

Les plus jeunes placent la colonisation en net retrait et mettent en avant la réalité francophone du français et la richesse de la langue. C'est la seule évolution notable.

À travers les générations, une remarquable constance donc et quelques traits qui peuvent surprendre : le français n'est majoritairement pas perçu dans son association à l'école, ni dans sa valeur véhiculaire.

DES PERCEPTIONS DIFFÉRENTES SELON LES LIEUX DE RÉSIDENCE ? L'EXEMPLE DU BÉNIN

Pays de l'Afrique occidentale, la République du Bénin se situe au sud Niger et à l'ouest du Nigeria, délimité au sud par le Golfe de Guinée et à l'ouest par le Togo. Le pays compte près d'une soixantaine de langues nationales parlées, dont les plus importantes sont le fon (24,2 %), le yorouba (8 %), le bariba (7,9 %), le goun (5,5 %), l'ayizo (3,9 %), le nago (3 %), le gen (2,1 %) et le ditamari (2 %).

Les Béninois emploient comme langues véhiculaires le fon, le yorouba, le bariba et leur langue officielle est le français qui serait à des degrés divers pratiqué par 31,6 % de la population ; locuteurs qui seraient principalement regroupés dans certaines régions du pays, comme les pôles économiques situés dans les départements de l'Atlantique et du Littoral (Cotonou et ses localités voisines), le département de l'Ouémé-Plateau incluant la capitale administrative du pays, Porto-Novo, et les départements du Zou-Collines.

Testé sur un groupe de lycéens résidant sur différents points du territoire, l'item *langue de la modernité* a le score d'adhésion le plus élevé, suivi de celui qui retient *la réussite sociale*, indiquant ainsi que la langue française est associée à la réussite professionnelle et au développement économique et social. Les scores immédiatement inférieurs obtenus par les items *langue de travail et de l'administration* et *langue de l'école* viennent appuyer cette interprétation, avec des indices de consensus plus marqués encore. Les images du français comme *langue compliquée* ou une *langue qui recule* sont les plus fortement rejetées avec des indices de consensus élevés, ce qui semble logique car le français est pratiqué de façon quotidienne à l'école, au travail, avec les administrations...

Un score presque neutre est révélé par les items *langue de la littérature et de la poésie* et *langue des pays francophones*. Ces assertions, considérées comme des vérités générales, n'appellent sans doute pas de réaction personnelle.

Plus intéressant, signe possible d'une appropriation de la langue, l'item *langue du colonisateur* recueille un score peu élevé avec un indice de consensus faible. Ce n'est donc pas une représentation dominante de la langue et ce facteur historique ne joue presque pas de rôle.



■ Analyse croisée selon les lieux de résidence

Porto-Novo

Porto-Novo est la capitale du Bénin, située dans le sud du pays, près de la côte Atlantique. Elle se trouve à 30 kilomètres de Cotonou, à l'Ouest, la capitale économique, et à 12 kilomètres de la frontière nigériane à l'Est. Le gun et le yorouba sont les deux langues les plus parlées.

Aucun élément ne remporte vraiment d'adhésion forte, le plus choisi étant le français *langue de l'école*, mais avec un score moyen assez modeste de 0,82. Puis vient un ensemble noté entre 0,25 et 0,50 qui voit le français *langue de l'administration, des pays*

« La langue française est associée à la réussite professionnelle et au développement économique et social. »

francophones, de la France, du colonisateur, de la littérature, de la modernité. À l'autre bout, deux éléments se détachent, plus nettement repoussés, l'idée d'une langue *compliquée* et celle d'une langue *en recul*.

Dans la capitale administrative, les fonctions « régaliennes » de la langue (administration, école) rencontrent donc logiquement un certain assentiment, mais elle n'est pas considérée comme *utile pour les affaires*.

Abomey-Calavi

Abomey-Calavi (à ne pas confondre avec Abomey) est une ville du sud du Bénin, qui accueille l'Université. À 18 kilomètres au nord de Cotonou, la capitale économique, avec plus de 600 000 habitants en 2013, elle est la deuxième commune la plus peuplée du Bénin, juste derrière Cotonou.

Toute une série d'items très valorisants se détachent : *modernité* (score de 1,59 avec un consensus fort), *réussite*, langue *riche*, *de l'administration* et *du travail*. On notera la place très en retrait des items traditionnellement mis en avant (*colonisateur*, *France*, *pays francophones*). Et le désaccord marqué avec l'idée d'une langue *compliquée*. À Abomey-Calavi, le français ressemble à une langue d'avenir... même si elle n'est pas associée au fait de faire des affaires.

Bopa

Bopa, au sud-ouest du Bénin, est le chef-lieu de la commune du même nom qui compte sept arrondissements avec soixante localités et 96 281 habitants d'ethnies différentes : Sahoué, Xwéla, Aïzo, Kotafon, Adja.

Les mêmes images que celles repérées à Abomey-Calavi arrivent en tête, *réussite*, *modernité*, *langue riche*, *école*... et la même en dernier (langue *compliquée*). L'idée de langue *de la colonisation*, de langue *de la France* ou *des pays francophones* n'est pas choisie par les membres du groupe.

Natitingou

En 2013, la population de Natitingou était de 103 000 habitants. Les groupes socioculturels les plus dénombrés sont : les Bètammaribè, les Waaba, les Bariba (Baatu mbu), les Dendi, les Sorouba (ou Biyopè), les Peuls, les Yorouba, les Fons, les Natimba. La ville a un potentiel touristique qu'elle commence à exploiter, proche de nombreuses attractions naturelles, telles que les chutes de Kota et le parc de la Penjari.

L'image la plus choisie est celle de langue *de la modernité*... suivie par celle de langue *du colonisateur* et de langue *de la réussite*. Un visage assez contrasté donc. Notons également que c'est dans cette ville que le rôle de langue *véhiculaire* est le plus mis en avant par les témoins.

Parakou

Parakou est la plus grande ville du nord du Bénin et la préfecture du département du Borgou. Elle est située sur la route principale traversant le Bénin du Nord au Sud. Sa population avoisinerait les 200 000 habitants. Il s'agit d'une ville pluri-ethnique : Bariba, Dendi, Somba, Fon, Goun, Mina, Dita Mari, Berba, Zerma, Ibo, Yruba, Haussa, Nagot, Kabrai, Warma, Peulh, Touaregs s'y côtoient. On y trouve aussi des Nigériens, Ghanéens, Togolais...

Les premières images choisies sont langue *du colonisateur* et langue *de la France*, très proches de l'image

de *véhicularité*, ce qui n'est guère surprenant vu le contexte de la ville, de langue *du travail* et de *l'administration*, puis de *la modernité*, de *la réussite* et des *pays francophones*. Les autres images sont évaluées négativement.

Djougou

Djougou est une ville commerciale du nord-ouest du Bénin, chef-lieu de la commune du même nom et préfecture du département de la Donga. Elle se situe à une quarantaine de kilomètres de la frontière togolaise, aux portes du massif de l'Atacora. Djougou est la ville la plus peuplée du Nord et la quatrième du Bénin après Porto-Novo, la capitale. C'est un point de rencontre des peuples Yoa, Dendi, Peulh, Pila-Pila, Gourmantché, Somba, Baatonou où dominent les musulmans (72,3 %).

La représentation du français dans cette ville du Nord est très voisine de celle de Parakou.

■ Conclusion⁷⁵

L'étude menée dans les villes du Bénin révèle des tendances : les Béninois ne ressentent pas le français comme une langue « compliquée » ni « en recul », quelle que soit la ville où ils vivent. Les réponses reflètent étroitement le développement économique des villes et surtout leur dynamisme inhérent : dans ce cadre, bien qu'Abomey-Calavi, en tant que ville universitaire de plus en plus performante, soit bien différente de Natitingou ou de Bopa, l'image fortement choisie dans ces trois villes est celle de la modernité (avec un score évidemment beaucoup plus élevé à Abomey-Calavi). En revanche, cela n'est pas du tout le cas à Porto-Novo qui, bien que capitale officielle, donne l'impression d'être à l'arrêt. C'est la ville dans laquelle l'image du français est la plus traditionnelle, la moins progressiste, la plus tournée vers le passé.

Il existe comme une frontière entre le Nord et le Sud en ce qui concerne la notion de « langue du colonisateur », nettement choisie par Nati, Parakou et Djougou. Dans le Nord en effet, la blessure est profonde en ce qui concerne le travail forcé exigé par les

Français pendant la colonisation et les humiliations infligées aux tribus guerrières du Nord (dans le Sud, en revanche, on entend beaucoup plus parler de la traite des esclaves...). Et il ne faut pas négliger non plus le travail de propagande anticoloniale et anti-occidentale effectué par certaines mosquées qui bordent toute la route du Nord.

EN SUISSE : UN PLURILINGUISME BOUSCULÉ PAR L'ANGLAIS

■ Le rapport à l'anglais

D'après un sondage⁷⁶ mené en juin 2014 en Suisse romande, il ressort que les anglicismes font partie du paysage linguistique quotidien. Quelques exemples proposés (*flyer*, *feed-back*, *sale*, *selfie* ou *roaming*) sont considérés comme d'usage fréquent par une large majorité de répondants (entre 58 % et 93 %). 20 % d'entre eux avouent d'ailleurs qu'ils utilisent fréquemment des anglicismes lorsqu'ils s'expriment, pourcentage qui s'élève même à 64 % en ajoutant ceux qui le font « de temps en temps ». Parmi ceux-ci, les jeunes (entre 15 et 34 ans) sont les plus nombreux. Seuls 6 % des enquêtés affirment ne jamais y avoir recours. En revanche, à l'écrit, il n'y a que 8 % des sondés qui déclarent utiliser des mots anglais ou des anglicismes, pour 26 % qui répondent « de temps en temps », 39 % « rarement », tandis que 27 % affirment ne jamais le faire.

L'univers professionnel semble avoir une influence sur les pratiques langagières puisque les personnes qui travaillent utilisent les anglicismes dans une plus grande proportion que les autres.

Ce phénomène suscite néanmoins certaines réserves, puisque 40 % des personnes interrogées considèrent que cette présence de l'anglais les dérange (contre 60 % qui ne s'en émeuvent pas). Les plus rétifs se recrutent chez les plus de 55 ans (56 %) et chez ceux qui ont suivi un enseignement professionnel ou d'apprenti (45 %). Il est intéressant de constater que le degré d'acceptation ou de rejet de cette réalité n'est pas significativement différent chez les natifs

⁷⁵ La conclusion a bénéficié des apports de Evelyne Dengler-Mahé.

⁷⁶ Étude sur la perception du français et sur l'avancée de l'anglais en Suisse romande. M.I.S. Trend. Juillet 2014. Questionnaires par Internet complétés par 1 103 Romands âgés de 15 ans et plus.

« Qu'ils soient de langue maternelle française ou non, 65 % des personnes interrogées s'opposent à ce que l'anglais devienne la 5^e langue nationale de Suisse. »

de langue française que chez ceux d'autres langues : respectivement 41 % et 36 % que cela dérange.

Enfin, lorsque l'on établit le lien entre la présence de l'anglais et la place du français, un rapport de concurrence défavorable à cette dernière est dénoncé : 56 % des personnes interrogées pensent que cela « affaiblit la culture française en Suisse romande et dans le monde » (dans une moindre mesure chez les jeunes âgés de 15 à 35 ans : 45 %).

■ L'attachement au français

97 % des Romands se déclarent attachés (« très attachés » : 62 % et « assez attachés » : 35 %) à la langue française et à son usage correct (à l'écrit comme à l'oral). Cette proportion se retrouve pratiquement à l'identique, quels que soient l'âge, le sexe, le lieu (petites ou grandes villes), le niveau d'instruction et la langue première. De ce fait, ils souhaitent que sa promotion soit assurée et assignent pour cela, entre autres, aux médias (presse, radio, TV) un rôle particulier. 89 % d'entre eux considèrent que les médias « devraient jouer un rôle de défenseurs de la langue française ». Ils sont d'ailleurs 63 % à penser qu'ils le font déjà plutôt bien ou très bien.

Ils comptent également sur les associations de défense de la langue française, dont ils pensent que leur combat est juste et vaut d'être mené (92 %) et qu'il n'est pas « perdu d'avance » (82 %).

■ Le plurilinguisme, ce n'est pas que l'anglais!

La Suisse reconnaissant 4 langues officielles (allemand, français, italien et romanche), cette enquête a tenté de mesurer également l'intérêt que les francophones accordaient à l'autre langue la plus pratiquée, l'allemand.

91 % des Romands pensent que les Conseillers fédéraux devraient obligatoirement parler correctement le français et l'allemand. Ils sont tout aussi nombreux à considérer que l'apprentissage de l'allemand constitue un enrichissement pour les élèves. En revanche, ils ne sont pas convaincus de l'efficacité de cet enseignement obligatoire avec une large majorité d'entre eux (67 %) qui pensent qu'il ne leur permet pas de bien communiquer ou même de se « débrouiller » en Suisse alémanique.

Cet attachement déclaré au plurilinguisme suisse se confirme lorsque les enquêtés sont 66 % à trouver anormal le fait que ces deux communautés linguistiques nationales recourent plus volontiers à l'anglais qu'à leurs langues pour se parler (dans une proportion encore plus forte chez les jeunes : 70 %). Logiquement, ils sont donc très majoritairement opposés à ce que l'anglais prenne davantage de place que l'autre langue nationale dans l'enseignement : 72 % estiment que cela serait plutôt grave (43 %) ou très grave (29 %). De même, ils sont 76 % à condamner l'éventualité d'un abandon de l'enseignement du français dans certaines classes primaires de Suisse alémanique qui, selon eux, porterait atteinte à la cohésion nationale (« gravement » : 24 % et « assez gravement » : 52 %).

Qu'ils soient de langue maternelle française ou non, 65 % des personnes interrogées s'opposent à ce que l'anglais devienne la 5^e langue nationale de Suisse.

« La première qualification qui s'attache à la langue française en fait "une composante majeure de l'identité française". »

EN FRANCE : UNE PERCEPTION ENCORE ASSEZ TERRITORIALE

L'enquête dont il est rendu compte ici s'est bornée, pour l'essentiel, à interroger les Français sur les menaces qui pèseraient sur la langue française et ne comportait que des questions fermées, ce qui doit engager le lecteur à une certaine prudence dans l'interprétation qui peut être faite des résultats.

D'après un sondage⁷⁷ réalisé en février 2018, la première qualification qui s'attache à la langue française en fait « une composante majeure de l'identité française » (75 % des répondants), bien avant son statut de langue enseignée et parlée dans le monde (16 %) ou sa capacité à être « un facteur de solidarité et de croissance économique entre les pays parlant le français » (7 %).

Cette vision plutôt hexagonale du français est moins marquée chez les plus jeunes (-35 ans) qui choisissent plus volontiers la seconde proposition (21,3 %), tout comme les répondants qui déclarent une autre langue première (19,2 %). Elle rejoint néanmoins l'opinion révélée par un autre sondage mené auprès des Français en mars 2017⁷⁸ qui faisait de la langue française la première source de leur identité.

Se concentrant sur la préoccupation des commanditaires du sondage, ce dernier comprenait une question sur « les principales menaces pesant aujourd'hui sur la pratique de la langue française ». C'est la dégradation supposée de l'enseignement du français qui arrive en tête avec 48 % des réponses, suivie de la responsabilité prêtée aux médias de « faire la part

belle à l'anglais » (31 %) et de celle des dirigeants politiques « qui ne prennent pas les mesures suffisantes » (17 %). Les plus âgés (+50 ans) incriminent davantage les médias (39 %), les plus jeunes (-35 ans) sont plus inquiets que la moyenne de la baisse de la qualité de l'enseignement (51 %) et les sympathisants de gauche sont ceux qui en veulent le plus aux politiques (23 %). Suivant ces résultats, il semble logique que la première priorité retenue (56 %) « pour que la langue française se porte mieux » soit liée à l'amélioration de l'enseignement du français dans l'Éducation nationale. Seuls 9 % des répondants considèrent que la première chose à faire serait de « franciser les termes anglo-saxons », ce qui relativise la supposée obsession des Français contre l'anglais.

Du point de vue de la francophonie, il est intéressant de noter que 21 % des répondants considèrent qu'il faudrait accorder la priorité aux pays francophones dans l'aide française au développement (même s'ils ne sont que 6 % à classer cette mesure en première position), ce qui dénote d'une relative prise de conscience de la dimension extra-hexagonale du français.

De plus, 69 % de sondés se déclarent favorables à ce que les pays membres de l'Organisation internationale de la Francophonie « mettent en avant des signes extérieurs marquant leur appartenance à la communauté francophone » en plaçant le drapeau de l'OIF aux côtés du leur, même si 12 % y sont défavorables et 19 % ne se prononcent pas.

⁷⁷ Étude commandée par *Avenir de la langue française et République exemplaire*, réalisée par BVA sur Internet du 16 au 21 février 2018 auprès d'un échantillon de 1 000 personnes représentatif de la population âgée de 18 ans et plus.

⁷⁸ Étude réalisée par Ifop-Synopia du 1^{er} au 3 mars auprès de 1 000 personnes de 18 ans et plus.

QUI PARLE FRANÇAIS DANS LE MONDE

état des lieux et évolutions

Avec près de 300 millions de francophones dans le monde, la langue française connaît une progression de 10 % du nombre de ses locuteurs depuis la dernière mesure réalisée en 2014.

Portant sur 106 territoires, soit 95 pays, ce calcul intègre de nouveaux venus⁷⁹ qui présentent un intérêt pour une meilleure connaissance de la présence du français, mais pèsent relativement peu sur l'ensemble. La dynamique favorable à la francophonie constatée il y a 4 ans se confirme donc, portée tout particulièrement par l'effet combiné de la dynamique démographique de sa composante africaine et des efforts en matière d'éducation sur ce continent, mais également, dans un tout autre contexte, par les bénéfices découlant de son apprentissage dans différents pays d'Europe.

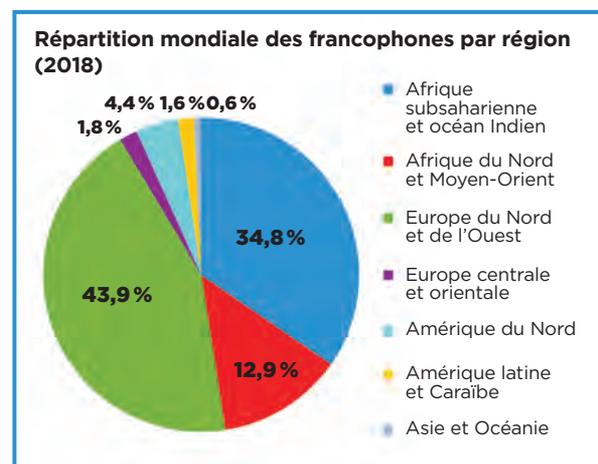
LA GALAXIE FRANCOPHONE

Il convient de rappeler ici la nécessité de toujours avoir à l'esprit la variété des rapports qu'entretiennent les locuteurs avec la langue française sur les différents territoires où elle est présente.

À partir de 2014, l'Observatoire de la langue française a décidé de ne pas limiter ses investigations concernant le nombre de francophones aux seuls États et gouvernements membres et observateurs de l'OIF. En effet, le caractère mondial de la langue française d'une part, et l'existence de communau-

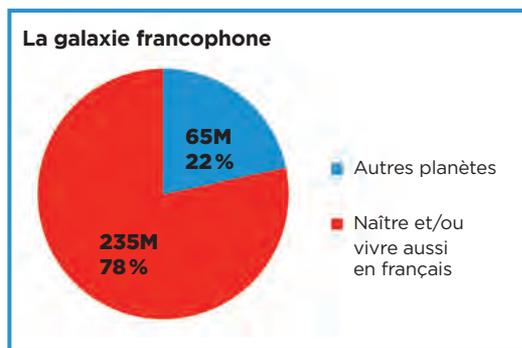
« La dynamique favorable à la francophonie constatée il y a quatre ans se confirme. »

tés francophones, parfois importantes, situées sur des territoires extérieurs à la Francophonie institutionnelle, rendaient toute restriction absurde sur le plan scientifique. Ainsi, avec son partenaire de l'Observatoire démographique et statistique de l'espace francophone (ODSEF) basé à l'Université Laval à Québec, l'OIF s'emploie à explorer toutes les sources existantes susceptibles de nous renseigner sur la présence de francophones partout dans le monde.



⁷⁹ Bosnie-Herzégovine, Costa Rica, Kosovo, Mexique et Russie.

Après les pays coopérant avec l'office européen de la statistique Eurostat que nous avons intégrés en 2014, la recherche s'est poursuivie, et nous avons pu proposer quelques nouvelles estimations basées sur des travaux de recherche ou des recensements. L'exemple le plus significatif est celui de la Russie dont le recensement de 2010 comprenait une question sur les langues maîtrisées. C'est ainsi que nous avons découvert que plus de 600 000 personnes se déclaraient francophones, ce qui fait du français la langue européenne la mieux maîtrisée après l'anglais et l'allemand.



AU CŒUR DE LA FRANCOPHONIE

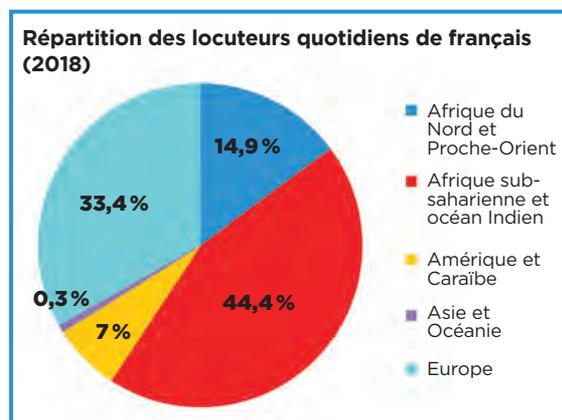
Nous confirmons ici l'hypothèse présentée il y a 4 ans d'une *galaxie francophone* dont il faut distinguer la planète principale, indispensable à son existence même, de ses autres *planètes*, grandes ou petites. Toutes ont leur valeur et chaque personne, aussi isolée soit-elle, capable de comprendre le français et de s'exprimer dans cette langue emporte avec elle une part de la totalité de l'univers francophone : la diversité des cultures qui s'y déploient, la variété de ses accents, la possibilité d'un lien sans distinction de nationalité, de couleur de peau, de sexe, de religion...

Mais le noyau vital, celui dont la masse attire et entraîne, est constitué de ceux qui « naissent et vivent aussi en français ». Cette formule, que nous avions proposée il y a 4 ans, présente l'intérêt d'une catégorisation, propice aux raisonnements et à un partage de connaissance, sans figer une réalité linguistique, mouvante par essence et particulièrement évolutive

à l'échelle de la francophonie⁸⁰. Elle permet d'imaginer à la fois le nourrisson dont les premiers mots prononcés en français seront ceux reçus de sa mère ou de son père ; le petit enfant qui vit une réalité multilingue dont les parents parlent spontanément leur langue première mais qui s'adresseront à lui en français⁸¹ ; le jeune écolier qui attendra sa première rentrée pour s'initier à cette langue dans laquelle il sera instruit durant toute sa scolarité ; la citoyenne qui réservera plutôt l'usage de cette langue – officielle dans son pays – à ses relations avec l'administration, à ses recherches d'information dans la presse ou sur Internet ; les grands-parents sollicités qui, bien que racontant souvent des contes dans la langue de leur enfance, feront cette fois la lecture en français aux petits-enfants ou les laisseront regarder Tivi5⁸²... Ces francophones représentent 78 % de l'ensemble, soit 235 millions de personnes.

LA PLANÈTE « NAÎTRE ET VIVRE AUSSI EN FRANÇAIS »

Répetons que cette photographie n'est pas figée et recouvre des réalités complexes, y compris dans les pays où l'usage du français semblerait être la norme. Ainsi, en France, en Belgique, en Suisse ou au Canada, le statut officiel de la langue française ne garantit pas son usage exclusif. Non seulement parce



⁸⁰ Nous reprendrons la distinction désormais familière à nos lecteurs entre francophonie sans majuscule, désignant la réalité linguistique, et Francophonie, acception institutionnelle renvoyant notamment à l'Organisation internationale du même nom et à tous ses États et Gouvernements membres et observateurs.

⁸¹ Voir « À la maison : le français langue de la famille? », p.43.

⁸² Chaîne africaine jeunesse de TV5MONDE.

« Le noyau vital, celui dont la masse attire et entraîne, est constitué de ceux qui “naissent et vivent aussi en français”. »

que d'autres langues peuvent être également officielles (l'anglais au Canada, l'allemand en Suisse, ou le néerlandais en Belgique) avec, le plus souvent, une distribution géographique de leur prévalence, mais également parce que les populations immigrées conservent une place à leur langue d'origine dans leur pratique langagière, plutôt privée. On sait, par exemple, qu'un résident de Vancouver, de Zurich ou d'Anvers vit dans un environnement essentiellement non francophone, mais on sait aussi que des efforts particuliers sont déployés par les pouvoirs publics pour que l'apprentissage du français soit renforcé et précoce et que, dans certains cas, des services en français soient disponibles pour les francophones. Concernant l'immigration, les études sur le sujet sont encore peu nombreuses, mais elles démontrent l'usage croissant de langues non nationales, au moins dans la sphère privée. Ainsi, d'après les derniers recensements effectués au Canada, la proportion de personnes déclarant une langue maternelle « tierce » (ni anglais, ni français) est passée de 19,8 % à 21,1 % entre 2011 et 2016, et celles qui indiquent parler l'une de ces langues à la maison s'élevaient à 21,8 % de la population (contre 20 % en 2011⁸³).

■ Évolutions et tendances

Le centre de gravité de la francophonie continue de se déplacer vers le Sud, prolongeant une tendance mesurée depuis 2010, où l'on voit que, sur les quelque 22,7 millions de francophones qui sont venus grossir les rangs de cette planète, 68 % se trouvent en Afrique subsaharienne et 22 % résident en Afrique du Nord, tandis que l'Europe et l'Amérique se répartissent les 10 % supplémentaires restant (respectivement 3 % et 7 %). Sur la période

la plus récente, les francophones d'usage quotidien ont vu leurs effectifs s'accroître de 11 % (sensiblement au même rythme que celui constaté entre 2010 et 2014), mais de 17 % sur le continent africain (soit 2 points de plus qu'entre 2010 et 2014). La dynamique africaine trouve ses origines au croisement de la vitalité démographique et des progrès de la scolarisation sur ce continent, et elle devrait continuer à faire sentir positivement ses effets sur la progression de la langue française dans les années qui viennent (sous toutes les réserves longuement développées dans le chapitre « L'avenir de l'usage quotidien du français »).

Cette progression globale du nombre de francophones⁸⁴ recouvre des différences selon les pays, avec quelques hausses plus importantes, en volume, et souvent en part relative de la population (Gabon, Guinée équatoriale, Maroc et RDC), qui s'expliquent essentiellement par la prise en compte de nouvelles sources apparues depuis 2014 : résultats d'un recensement général de la population ou nouvel effectif de la population publié par l'ONU. De même, une série de baisses (en volume ou en part relative) sont dues aux changements des bases de calcul⁸⁵ (Bénin, Centrafrique, Sénégal et Tunisie).

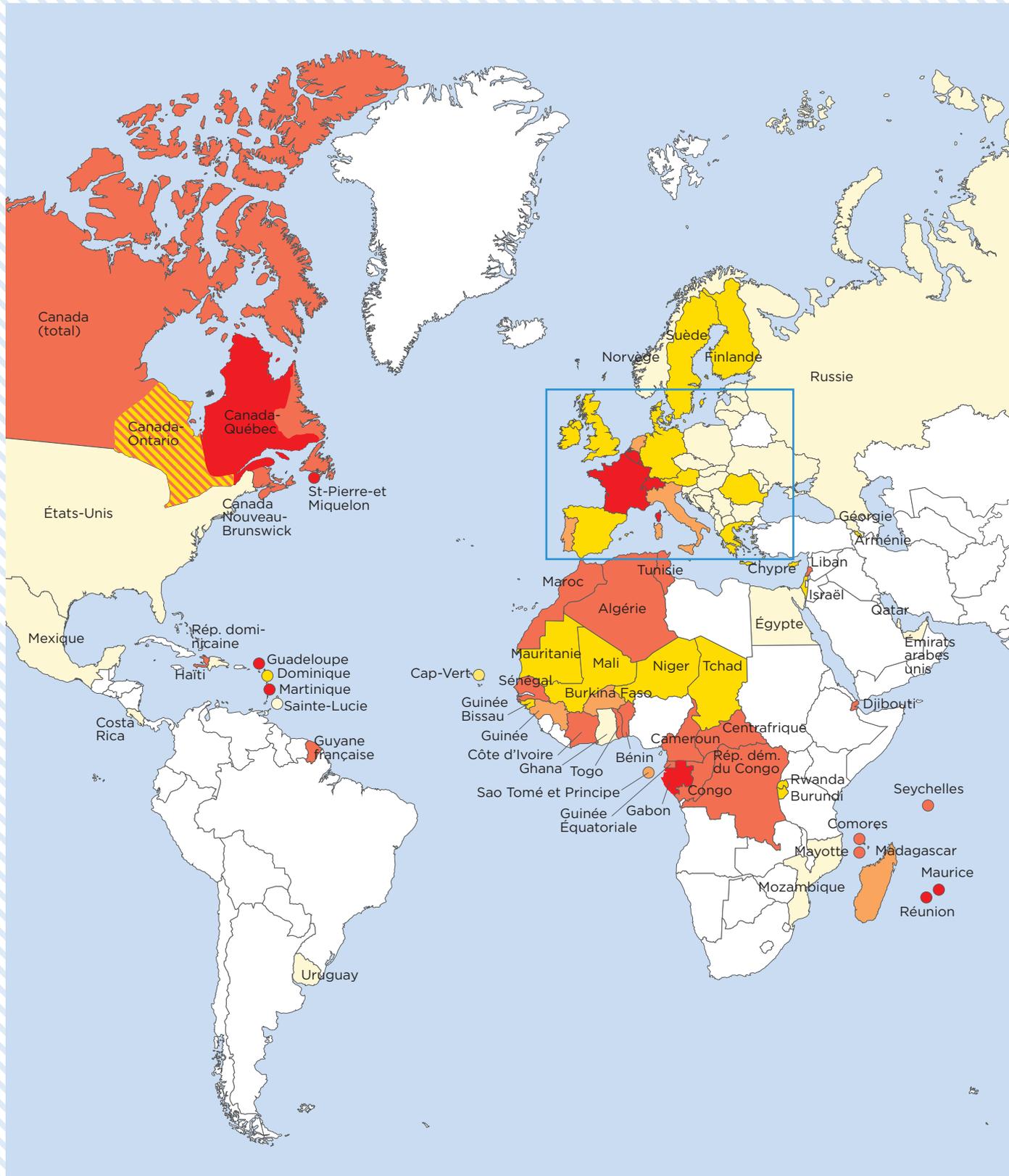
Le plus intéressant à retenir est la très grande stabilité du pourcentage de la population que l'on peut qualifier de francophone qui reste, pour une majorité des pays, encore inférieure à 50 %. Mais, l'on notera aussi une légère accélération de la progression de nombre de francophones en Afrique.

⁸³ Jean-François LEPAGE, « Un paysage linguistique de plus en plus diversifié », communication présentée au Colloque annuel de l'Association des démographes du Québec, Montréal, 14 mai 2018.

⁸⁴ Baptiste BECK, Richard MARCOUX, Laurent RICHARD et Alexandre WOLFF, *Estimation des populations francophones dans le monde en 2018. Sources et démarches méthodologiques*, Québec, 2018, Observatoire démographique et statistique de l'espace francophone/Université Laval, coll. « Rapport de recherche de l'ODESEF », 160 p., consultable sur www.odefef.fss.ulaval.ca/sites/odefef.fss.ulaval.ca/files/odefef-lfdm-2018.pdf

⁸⁵ Certains pays situés en dehors de la planète « Naître et vivre aussi en français » ont également fait l'objet de rectifications fondées sur de nouvelles données plus fiables (Arménie, ex-République yougoslave de Macédoine).

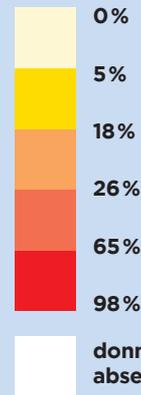
LES FRANCOPHONES DANS LE MONDE

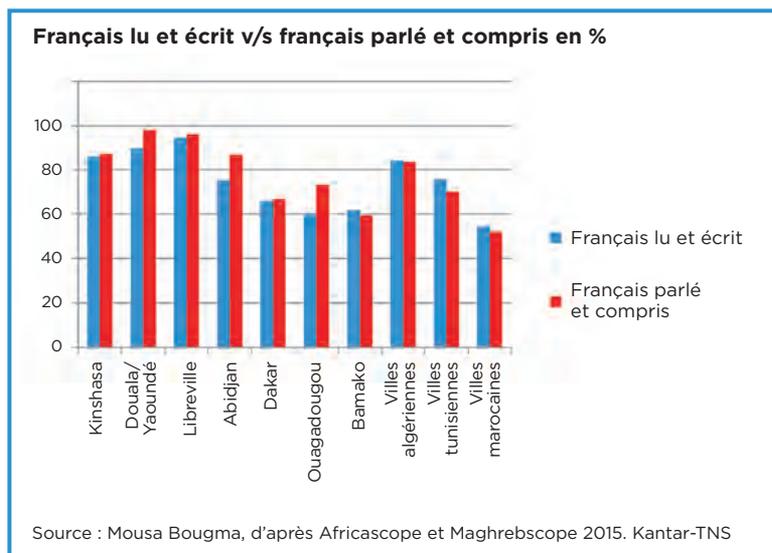


LA DENSITÉ FRANCOPHONE DANS LE MONDE



Pourcentage de francophones par pays





À ce stade, on rappellera que la méthodologie⁸⁶ élaborée par l'Observatoire de la langue française et l'Observatoire démographique et statistique de l'espace francophone (ODSEF), repose, pour les pays dans lesquels le français est la langue d'enseignement sans être la langue première des populations (tous situés en Afrique subsaharienne), sur un calcul fondé sur le niveau d'étude enregistré par tranche d'âge. Ce parti pris, plutôt prudent, tend à ne retenir comme « francophones » que ceux qui ont, théoriquement, appris à lire et à écrire en français. Même si l'on sait qu'avoir passé 5 ou 6 ans sur les bancs de l'école ne garantit pas forcément que ces compétences soient réellement acquises⁸⁷. Inversement, aux objections s'inquiétant d'une éventuelle sous-estimation du nombre de francophones dans ces pays où la capacité à s'exprimer et à comprendre le français ne se mesurerait pas aux nombres d'années scolaires, nous avons déjà démontré que l'écart n'est que rarement significatif, comme l'illustrent les résultats des enquêtes⁸⁸ conduites par Kantar-TNS dans les villes africaines.

L'existence de « francophones analphabètes », selon l'expression de Richard Marcoux⁸⁹, n'est donc pas exclue, mais cette réalité, essentiellement urbaine, concerne quelques villes dans lesquelles l'absence d'une langue nationale dominante donne au français une fonction véhiculaire, comme à Yaoundé/Douala, Abidjan ou Ouagadougou, même si dans cette dernière le moore est très présent, mais sans être hégémonique comme peuvent l'être le wolof à Dakar ou le bambara à Bamako.

Au-delà de ces querelles de définition, il ressort du tableau général que les gains importants de francophones constatés dans les pays du Sud ne modifient que très lentement leur cartographie linguistique. Cette vue « d'en haut » du paysage francophone ne résiste pas à l'examen de chaque contexte linguistique, mais elle alerte néanmoins sur les défis à relever pour que la part de francophones s'accroisse sensiblement à l'avenir.

⁸⁶ Pour le détail des différents calculs par pays, voir : Baptiste BECK, Richard MARCOUX, Laurent RICHARD et Alexandre WOLFF, *Estimation des populations francophones dans le monde en 2018. Sources et démarches méthodologiques*, Québec, 2018, Observatoire démographique et statistique de l'espace francophone/Université Laval, coll. « Rapport de recherche de l'ODSEF », 160 p., sur www.odsef.fss.ulaval.ca/sites/odsef.fss.ulaval.ca/files/odsef-lfdm-2018.pdf

⁸⁷ Voir « L'efficacité des systèmes éducatifs sous examen : le défi de la formation des professeurs », p.65.

⁸⁸ Africascope et Maghreboscope 2015. Kantar-TNS*.

⁸⁹ Richard MARCOUX, Judaïcèl ALLADATIN, « Les francophones analphabètes en Afrique : un phénomène relativement marginal », in *La langue française dans le monde*, 2014, OIF/Nathan, p. 28-31.

« Les évolutions constatées découlent assez directement du choix [...] de la 1^{re}, 2^e ou 3^e langue étrangère par les élèves, et de l'importance que les systèmes éducatifs accordent à cet apprentissage. »

Les situations sont très différentes dans les pays où le français occupe la place d'une langue étrangère dont la maîtrise, si ce n'est l'usage régulier, a nécessité un apprentissage dans le cadre d'un enseignement par ailleurs délivré dans une autre langue. Les estimations du nombre de personnes déclarant maîtriser la langue française, basées, elles, sur les statistiques colligées par Eurostat⁹⁰ ou certaines enquêtes européennes (Eurobaromètre), appellent d'autres commentaires. Les évolutions constatées découlent assez directement du choix, plus ou moins contraint par l'offre disponible, de la 1^{re}, 2^e ou 3^e langue étrangère par les élèves, et de l'importance que les systèmes éducatifs accordent à cet apprentissage (optionnel ou obligatoire ; intégré dans les diplômes ou pas ; proposé de façon précoce et en mode bilingue...).

À ces contextes éducatifs⁹¹ s'ajoutent d'autres dimensions qui peuvent avoir une incidence sur le degré de familiarité avec – et donc de maîtrise de – la langue française par les ressortissants d'un pays non francophone : contacts fréquents avec des francophones en raison d'une proximité géographique et/ou échanges réguliers, qui peuvent être liés à la présence de francophones en nombre ou, à l'inverse, aux liens entretenus avec une forte communauté ayant émigré dans un pays francophone, dont les membres reviennent régulièrement, voire définitivement dans leur pays d'origine.

Pour toutes ces raisons, parfois associées, on ne s'étonnera pas de retrouver une part significative de la population se déclarant francophone dans certains pays, comme le Portugal, l'Italie, les Pays-Bas, la Grande-Bretagne ou l'Allemagne, qui affichent des taux oscillant entre 15 % et 25 % de la population se considérant comme francophone. Ayant commencé à intégrer les estimations concernant l'Europe en 2014 seulement, il serait hasardeux d'essayer de dégager des tendances, mais l'on notera tout de même que l'Europe du Nord (Norvège, Suède, mais aussi Pays-Bas et Finlande) semble avoir amorcé une décroissance du nombre de personnes susceptibles de s'exprimer en français (entre -1,6 % et -3 %). Cela peut s'expliquer par la priorité donnée à l'apprentissage de l'anglais depuis de très nombreuses années avec une propension, dans des pays où les langues officielles sont très peu diffusées à l'échelle internationale, à voir cette langue occuper tous les espaces du savoir et de la connaissance.

À l'inverse, quelques pays, situés plus au Sud et dans lesquels le niveau de francophonie était déjà élevé, comme l'Italie, la Roumanie et le Portugal, connaissent une progression du nombre de francophones (entre +2 et +4 %). La tradition francophile de ces pays serait donc encore vivace, entretenue (ou réactivée) par un maintien, voire une remontée, de l'enseignement du français.

⁹⁰ Enquête sur l'éducation des adultes (*Adult Education Survey*), 2016.

⁹¹ Voir « Présentations régionales », p. 113.

ESTIMATION DU NOMBRE DE FRANCOPHONES (2018)

STATISTIQUES PAR PAYS*

	POPULATION 2018** (EN MILLIERS***)	FRANCOPHONES 2018 (EN MILLIERS***)	EN POURCENTAGE DE LA POPULATION TOTALE****
ÉTATS ET GOUVERNEMENTS MEMBRES ET OBSERVATEURS DE L'OIF			
Afrique subsaharienne et océan Indien			
■ Bénin	11 486	3 821	33 %
■ Burkina Faso	19 752	4 752	24 %
■ Burundi	11 216	940	8 %
■ Cabo Verde	553	60	11 %
■ Cameroun	24 678	10 006	41 %
■ Centrafrique	4 737	1 343	28 %
■ Comores	832	216	26 %
■ Congo	5 400	3 182	59 %
■ Congo (République démocratique du)	84 005	42 533	51 %
■ Côte d'Ivoire	24 906	8 259	33 %
■ Djibouti	971	486	50 %
■ Gabon	2 068	1 368	66 %
■ Ghana	29 464	244	0,8 %
■ Guinée	13 053	3 319	25 %
■ Guinée-Bissau	1 907	293	15 %
■ Guinée équatoriale	1 314	380	29 %
■ Madagascar	26 263	5 253	20 %

* Cf. Baptiste BECK, Richard MARCOUX, Laurent RICHARD et Alexandre WOLFF, *Estimation des populations francophones dans le monde en 2018. Sources et démarches méthodologiques*, Québec, 2018, Observatoire démographique et statistique de l'espace francophone/Université Laval, coll. « Rapport de recherche de l'ODSEF », 160 p., sur www.odsef.fss.ulaval.ca/sites/odsef.fss.ulaval.ca/files/odsef-lfdm-2018.pdf

** World Population Prospects: The 2017 Revision (NU-2017). Projection pour l'an 2018 selon la variante moyenne.

*** Effectifs arrondis au millier près.

**** Pourcentages arrondis à l'unité inférieure en dessous de 0,5 et à l'unité supérieure au-dessus ou égal à 0,5.

	POPULATION 2018** (EN MILLIERS***)	FRANCOPHONES 2018 (EN MILLIERS***)	EN POURCENTAGE DE LA POPULATION TOTALE****
■ Mali	19 108	3 237	17 %
■ Maurice	1 268	921	73 %
■ Mauritanie	4 540	604	13 %
■ Mayotte	260	164	63 %
■ Mozambique	30 529	92	0,3 %
■ Niger	22 311	2 840	13 %
■ Réunion	883	777	88 %
■ Rwanda	12 501	724	6 %
■ Sao Tomé et Príncipe	209	42	20 %
■ Sénégal	16 294	4 215	26 %
■ Seychelles	95	50	53 %
■ Tchad	15 353	1 957	13 %
■ Togo	7 991	3 217	40 %
Afrique du Nord et Moyen-Orient			
■ Égypte	99 376	3 000	3 %
■ Émirats arabes unis	9 542	250	3 %
■ Liban	6 094	2 315	38 %
■ Maroc	36 192	12 729	35 %
■ Qatar	2 695	115	4 %
■ Tunisie	11 659	6 081	52 %

** World Population Prospects : The 2017 Revision (NU-2017). Projection pour l'an 2018 selon la variante moyenne.
*** Effectifs arrondis au millier près.

**** Pourcentages arrondis à l'unité inférieure en dessous de 0,5 et à l'unité supérieure au-dessus ou égal à 0,5.

ESTIMATION DU NOMBRE DE FRANCOPHONES (2018)

STATISTIQUES PAR PAYS*

	POPULATION 2018** (EN MILLIERS***)	FRANCOPHONES 2018 (EN MILLIERS***)	EN POURCENTAGE DE LA POPULATION TOTALE****
Asie-Océanie			
■ Cambodge	16 246	439	3 %
■ Laos	6 961	190	3 %
■ Nouvelle-Calédonie	280	277	99 %
■ Polynésie française	286	279	98 %
■ Thaïlande	69 183	567	0,8 %
■ Vanuatu	282	89	31 %
■ Vietnam	96 491	675	0,7 %
■ Wallis-et-Futuna	12	10	83 %
Europe centrale et orientale			
■ Albanie	2 934	62	2 %
■ Arménie	2 934	10	0,3 %
■ Bosnie-Herzégovine	3 504	28	0,8 %
■ Bulgarie	7 037	164	2 %
■ Chypre	1 189	78	7 %
■ Croatie	4 165	97	2 %
■ Ex-République yougoslave de Macédoine	2 085	43	2 %
■ Géorgie	3 907	16	0,4 %
■ Hongrie	9 689	114	1 %
■ Kosovo	1 791	25	1 %

* Cf. Baptiste BECK, Richard MARCOUX, Laurent RICHARD et Alexandre WOLFF, *Estimation des populations francophones dans le monde en 2018. Sources et démarches méthodologiques*, Québec, 2018, Observatoire démographique et statistique de l'espace francophone/Université Laval, coll. « Rapport de recherche de l'ODSEF », 160 p., sur www.odsef.fss.ulaval.ca/sites/odsef.fss.ulaval.ca/files/odsef-lfdm-2018.pdf

** World Population Prospects: The 2017 Revision (NU-2017). Projection pour l'an 2018 selon la variante moyenne.

*** Effectifs arrondis au millier près.

**** Pourcentages arrondis à l'unité inférieure en dessous de 0,5 et à l'unité supérieure au-dessus ou égal à 0,5.

	POPULATION 2018** (EN MILLIERS***)	FRANCOPHONES 2018 (EN MILLIERS***)	EN POURCENTAGE DE LA POPULATION TOTALE****
■ Moldavie	4 041	55	1 %
■ Monténégro	629	13	2 %
■ Pologne	38 105	949	2 %
■ République tchèque	10 625	235	2 %
■ Roumanie	19 581	2 337	12 %
■ Serbie	6 971	251	4 %
■ Slovaquie	5 450	114	2 %
■ Slovénie	2 081	50	2 %
■ Ukraine	44 009	53	0,1 %
Europe du Nord et de l'Ouest			
■ Andorre	77	54	70 %
■ Autriche	8 752	1 132	13 %
■ Belgique	11 499	8 678	75 %
■ Fédération Wallonie- Bruxelles	4 881	4 783	98 %
■ Estonie	1 307	19	1 %
■ France (total)	68 392	66 060	97 %
■ France (métropole)	65 542	63 678	97 %
■ France Outre-mer	2 851	2 382	84 %
■ Grèce	11 142	803	7 %

** World Population Prospects : The 2017 Revision (NU-2017). Projection pour l'an 2018 selon la variante moyenne.

*** Effectifs arrondis au millier près.

**** Pourcentages arrondis à l'unité inférieure en dessous de 0,5 et à l'unité supérieure au-dessus ou égal à 0,5.

ESTIMATION DU NOMBRE DE FRANCOPHONES (2018)

STATISTIQUES PAR PAYS*

	POPULATION 2018** (EN MILLIERS***)	FRANCOPHONES 2018 (EN MILLIERS***)	EN POURCENTAGE DE LA POPULATION TOTALE****
■ Lettonie	1 930	22	1 %
■ Lituanie	2 876	68	2 %
■ Luxembourg	590	543	92 %
■ Monaco	39	38	97 %
■ Suisse	8 544	5 734	67 %
Amérique latine et Caraïbe			
■ Costa Rica	4 953	5	0,1 %
■ Dominique	74	7	10 %
■ Guadeloupe	449	377	84 %
■ Guyane française	290	180	62 %
■ Haïti	11 113	4 667	42 %
■ Martinique	385	312	81 %
■ Mexique	130 759	30	0,02 %
■ République dominicaine	10 883	157	1 %
■ Sainte-Lucie	180	3	2 %
■ Uruguay	3 470	5	0,2 %
Amérique du Nord			
■ Canada (total)	37 265	10 982	29 %
Canada-Nouveau- Brunswick	779	326	42 %

* Cf. Baptiste BECK, Richard MARCOUX, Laurent RICHARD et Alexandre WOLFF, *Estimation des populations francophones dans le monde en 2018. Sources et démarches méthodologiques*, Québec, 2018, Observatoire démographique et statistique de l'espace francophone/Université Laval, coll. « Rapport de recherche de l'ODSEF », 160 p., sur www.odsef.fss.ulaval.ca/sites/odsef.fss.ulaval.ca/files/odsef-lfdm-2018.pdf

** World Population Prospects: The 2017 Revision (NU-2017). Projection pour l'an 2018 selon la variante moyenne.

*** Effectifs arrondis au millier près.

**** Pourcentages arrondis à l'unité inférieure en dessous de 0,5 et à l'unité supérieure au-dessus ou égal à 0,5.

	POPULATION 2018** (EN MILLIERS***)	FRANCOPHONES 2018 (EN MILLIERS***)	EN POURCENTAGE DE LA POPULATION TOTALE****
Canada-Ontario	14 653	1 668	11 %
Canada-Québec	8 394	7 833	93 %
■ Saint-Pierre-et-Miquelon	6	6	100 %
PAYS HORS OIF			
■ Algérie	42 008	13 804	33 %
■ Allemagne	82 293	12 242	15 %
■ Danemark	5 754	432	8 %
■ Espagne	46 397	5 443	12 %
■ États-Unis d'Amérique	326 767	2 127	0,7 %
■ Finlande	5 543	436	8 %
■ Irlande	4 804	598	12 %
■ Israël	8 453	500	6 %
■ Italie	59 291	11 520	19 %
■ Malte	432	57	13 %
■ Norvège	5 353	163	3 %
■ Pays-Bas	17 084	3 229	19 %
■ Portugal	10 291	2 592	25 %
■ Royaume-Uni	66 574	10 931	16 %
■ Russie	143 965	619	0,4 %
■ Suède	9 983	825	8 %

** World Population Prospects : The 2017 Revision (NU-2017). Projection pour l'an 2018 selon la variante moyenne.
*** Effectifs arrondis au millier près.

**** Pourcentages arrondis à l'unité inférieure en dessous de 0,5 et à l'unité supérieure au-dessus ou égal à 0,5.

**TYPLOGIE DES MÉTHODES ET SOURCES POUR L'ESTIMATION
DU NOMBRE DE FRANCOPHONES POUR 106 PAYS ET TERRITOIRES⁹²**

MÉTHODE ET SOURCE	NOMBRE DE PAYS ET GOUVERNEMENTS
Nouvelle proportion (n = 49)	
→ Recensement	13
→ Enquête	36
Nouvel effectif (n = 8)	
→ Recensement	1
→ Questionnaire OIF	4
→ Autres sources	3
Projection (n = 3)	
→ Enquête	3
Reprise de la proportion proposée en 2014 (n= 46)	
→ Recensement	20
→ Enquête	5
→ Questionnaire OIF	18
→ Autres sources	3
Total	106

⁹² Voir note 86 p. 92.

En 2018, une estimation du nombre de francophones est présentée pour 106 pays ou gouvernements, soit 6 entités supplémentaires par rapport à 2014.

Pour l'estimation de 2018, de nouvelles proportions de francophones sont révélées pour 49 territoires : 13 à partir de nouveaux recensements (dont la province de l'Ontario, nouvellement observateur à l'OIF, et pour deux nouveaux pays, la Russie et le Kosovo) et 36 à partir de nouvelles enquêtes (dont la Bosnie-Herzégovine et surtout la République démocratique du Congo où les résultats de l'Enquête démographique et de santé de 2014 ont été utilisés).

Pour huit pays ou gouvernements, de nouveaux effectifs ont été retenus à partir de nouvelles données issues d'un recensement (Arménie), des réponses fournies dans les questionnaires de l'OIF et, dans un cas, du dossier de demande de changement de statut à l'OIF (Émirats arabes unis). De plus, une première estimation du nombre de francophones basée sur les travaux d'Étienne Rivard⁹³ est proposée pour deux nouveaux pays qui ont rejoint l'OIF à titre d'observateurs : le Mexique et le Costa Rica.

Pour 3 pays, tous africains, un exercice de projection de la proportion de francophones jusqu'en 2018 à partir des enquêtes utilisées dans notre rapport de 2014 a été réalisé.

Enfin, pour les 46 entités restantes, il a été procédé à une reconduction de la proportion de francophones par rapport à la population totale calculée en 2014 en l'appliquant aux chiffres de la population des pays en 2018 délivrés par les Nations Unies. Pour mémoire, ces proportions étaient issues des sources suivantes : 20 recensements, 18 réponses aux questionnaires de l'OIF, 5 enquêtes et 3 à partir d'autres sources.

Malheureusement, il n'a pas été possible, faute de sources fiables, de produire une estimation du nombre de francophones pour deux nouveaux pays observateurs de l'OIF, soit la Corée du Sud et l'Argentine.

⁹³ Étienne RIVARD, *Espace francophone des Amériques : portrait dynamique et géographique d'une francophonie plurielle*, Québec, 2016, Observatoire démographique et statistique de l'espace francophone/Université Laval, coll. « Cahiers de l'ODSEF », 84 p.



PARTIE 2

**APPRENDRE
ET ENSEIGNER
LE FRANÇAIS**

L'AVENIR DU FRANÇAIS

langue étrangère ou langue d'enseignement

La langue française doit sa caractérisation comme langue mondiale, entre autres, au fait qu'elle est enseignée dans tous les pays du monde, mais aussi qu'elle est la langue d'enseignement, à des degrés divers, de 36 pays et territoires.

Certes, son apprentissage comme langue étrangère n'est pas systématiquement possible, et encore moins souvent obligatoire, dans tous les systèmes éducatifs, mais il n'est pas de territoire où une personne désireuse de s'initier au français ne puisse trouver, là un centre de langue, ici un Institut français, ailleurs une Alliance française ou une association qui lui proposera différentes formules pour répondre à cette envie ou à ce besoin. Sans oublier les ressources qui s'offrent à elle grâce au numérique dont la richesse et la diversité ne cessent de s'étendre⁹⁴.

De plus, la nécessité de former un corps enseignant capable de répondre à la demande de français dans les établissements scolaires, ainsi que l'intérêt que manifestent de très nombreux spécialistes et passionnés à l'égard de la philologie ou des littératures francophones, assurent à la langue française une place dans l'enseignement supérieur de pratiquement tous les pays du monde. C'est d'ailleurs ce besoin de formation initiale et continue qui ressort des enquêtes effectuées sur le terrain⁹⁵ ou encore des constats des États et gouvernements, non seulement pour la réactualisation des compétences didactiques des enseignants, mais également pour le renforcement de leurs compétences linguistiques et lan-

« C'est le besoin de formation initiale et continue des enseignants qui ressort des enquêtes de terrain. »

gagières professionnelles – principalement en Afrique francophone – afin de répondre aux défis des systèmes éducatifs de pays à la démographie galopante, et qui devront former plus de 6 millions d'enseignants en Afrique subsaharienne d'ici à 2030.

En tant que langue d'enseignement, le français est non seulement le vecteur de l'alphabétisation, de l'instruction et de la formation de millions d'individus dont il est la première ou la seconde langue de socialisation, mais il est aussi présent dans les processus d'acquisition de savoirs professionnels et techniques dans des pays où il est une langue étrangère. Il peut s'agir de filières francophones dans les universités ou les écoles professionnelles, qui couvrent différents secteurs d'activités et disciplines dans lesquels le français est jugé utile, comme le tourisme, le journalisme, le droit, les mathématiques, l'hôtellerie, la gastronomie, la gestion, les affaires ou encore les relations internationales... Cela concerne également des formations courtes et ciblées en « français sur objectif spécifique » (FOS) destinées à renforcer le niveau de langue de l'apprenant, mais surtout, à le doter des compétences langagières nécessaires à son activité professionnelle. On trouvera une illustration de la

⁹⁴ Voir l'étude complète sur <http://observatoire.francophonie.org/2018/Apprentissage-Outils-numeriques.pdf> et p. 286.

⁹⁵ « Livre blanc de la FIFP. Enseigner le français dans le monde », Gerflint, 2016.

variété des domaines concernés dans l'offre croissante de certifications⁹⁶ conçues par des organismes spécialisés – principalement le Centre international des études pédagogiques (CIEP) et la Chambre de commerce et d'industrie de Paris-Ile-de-France (CCI Paris IDF) – et déployées, y compris en ligne, par les acteurs nationaux et internationaux de la promotion et de la diffusion de la langue française⁹⁷.

Une offre de certifications et de diplômes officiels de français qui a déjà permis de valider les compétences en français de plus de 9,7 M de candidats dans le monde⁹⁸, et qui est recherchée pour la reconnaissance académique des publics et des établissements, mais aussi pour accompagner les projets de mobilité étudiante, professionnelle et d'intégration dans les pays francophones ; avec des formats pour le jeune public en progression constante, qui représente 63 % des candidats de l'ensemble des versions du DELF-DALF.

L'examen de la situation de l'enseignement en français, largement traitée dans la partie consacrée à l'avenir de la francophonie⁹⁹, ne sera cependant abordé ici que pour les pays dans lesquels la langue française n'est pas la seule langue des populations qui y résident en insistant sur la question du bi-plurilinguisme dans des contextes où s'impose le défi d'un apprentissage du français et en français de qualité et à une échelle massive (en Afrique subsaharienne) dont la Francophonie a fait sa priorité.

En dressant régulièrement l'état des lieux de l'enseignement en français et de l'apprentissage du français langue étrangère (FLE) dans le monde, l'Observatoire de la langue française essaye de rendre compte d'une réalité, difficile à saisir dans son ensemble et impossible à restituer dans son détail, dont les ressorts sont de natures différentes bien que complémentaires : politiques éducatives et visions de l'apprentissage des langues étrangères des gouvernements ; choix des parents d'élèves motivés par des considérations essentiellement pratiques (perspectives de mobilité étudiante, d'insertion professionnelle), mais aussi guidés

par une anticipation de qualité, voire d'excellence attachée à une langue plutôt qu'à une autre, et déterminés par les ressources humaines, financières et matérielles objectivement disponibles ou mobilisables dans chaque territoire... Derrière toutes ces dimensions se retrouvent des considérations sur les qualités et l'utilité supposées que l'on prête à une langue qui évolue dans des contextes linguistiques différents selon les pays (présence d'une ou de plusieurs langues nationales et répartition plus ou moins équilibrée de leurs fonctions et usages). Le tout s'inscrivant dans des dynamiques régionales et mondiales marquées par la concurrence qui règne entre les langues enseignées : allemand, anglais, arabe, chinois, espagnol, français, italien, portugais, russe...

C'est pourquoi nous présenterons, comme les fois précédentes, des analyses régionales suivies systématiquement de présentations par pays, seules capables d'appréhender des situations toujours singulières, même si certaines tendances et constantes peuvent apparaître.

ÉTAT DES LIEUX

Le processus de veille et de collecte de l'Observatoire a permis de réunir des données actualisées concernant l'apprentissage du français et en français pour 109 pays et territoires, dont 6 d'entre eux de façon lacunaire. En effet, leurs réponses n'ayant donné des indications que sur un type ou un niveau d'enseignement (bilingue, enseignement supérieur, filières francophones), n'ont pas permis de cerner la situation avec précision. Malheureusement, plus d'une quarantaine de pays n'ayant pas fourni d'information se retrouve exclue du champ de l'observation, y compris certains pays membres ou observateurs de la Francophonie (une dizaine). Concernant les établissements à enseignement français à l'étranger et le réseau des Alliances françaises et Instituts français, toutes les données sur les effectifs nous ont été communiquées, faisant apparaître un total légèrement supérieur à un million d'apprenants (dont environ 1/3 dans les établissements du réseau de l'Agence pour l'enseignement en français à l'étranger – AEFÉ).

En agrégeant toutes les données collectées par pays, – tous niveaux d'enseignement confondus –, le nombre d'apprenants de FLE apparaît au moins égal à 51 millions d'individus, tandis que le nombre de ceux qui sui-

⁹⁶ Voir l'étude complète sur <http://observatoire.francophonie.org/2018/Apprentissage-Outils-Certifications.pdf> et p. 284-285.

⁹⁷ Voir l'étude complète sur <http://observatoire.francophonie.org/2018/Apprentissage-Reseaux-Outils.pdf> et les p. 261 à 287.

⁹⁸ DELF-DALF (depuis 1985), DFP (depuis 1958), TCF (depuis 2000) et TEF (depuis 1998) confondus.

⁹⁹ Voir p. 63 et suivantes.

« Le nombre d'apprenants de FLE [dans le monde] est au moins égal à 51 millions d'individus. »

vent un enseignement partiel ou total dans cette langue est d'au moins 81 millions.

Cette agrégation tient compte des effectifs enregistrés dans les Alliances et Instituts français, qui totalisent un peu moins de 2 % des apprenants de FLE, et de ceux des établissements à enseignement français qui ne représentent que 0,5 % des apprenants en français. Un constat qui amène à relativiser le poids de ces acteurs de la diffusion du français, dont le rayonnement repose quasi exclusivement sur des logiques propres aux pays et sur leurs choix de politiques linguistiques et éducatives.

Ces deux ensembles évoluent selon des variables différentes, parfois complémentaires. Ainsi, dans les pays africains voisins des 13 pays¹⁰⁰ où la langue française est la principale ou unique langue d'enseignement dans le système éducatif, ou des 9 autres dans lesquels le français bénéficie d'un statut privilégié (Algérie, Burundi, Cameroun, Djibouti, Madagascar, Maroc, Mauritanie, Tchad, Tunisie), gouvernements et parents d'élèves ont tendance à considérer favorablement cette langue dans les choix qu'ils opèrent.

■ Le français, langue étrangère (FLE)

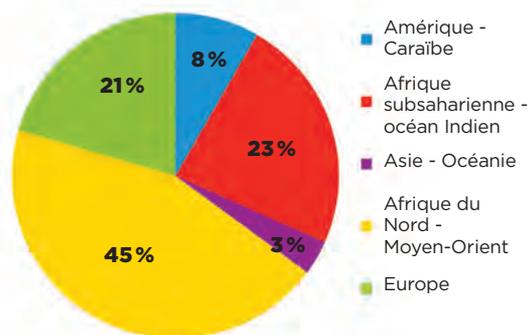
La répartition des apprenants du français comme une langue étrangère confirme le poids de l'Afrique du Nord et du Moyen-Orient qui s'explique, comme en 2014, par la position singulière qu'y occupe cette langue, ni langue officielle, ni langue principale d'enseignement, mais néanmoins langue présente dans la vie quotidienne d'une partie significative de la population. Que ce soit comme compétence recherchée dans le monde universitaire et professionnel et/ou langue utilisée dans l'enseignement de certaines disciplines dès le primaire parfois (au Liban, dans le système arabo-francophone et en Mauritanie pour les sciences), dans le secondaire (au Maroc, surtout dans le secteur privé, et en Tunisie pour les matières scientifiques) et dans le supérieur (dans tous ces pays, mais aussi

en Algérie), sans compter un fort développement de l'enseignement bilingue franco-arabe, comme en Égypte (allant même vers le trilinguisme dans le supérieur au Liban).

Cette approche bilingue nous a conduits à intégrer le nombre d'élèves et étudiants concernés par ce type d'enseignement dans cette catégorie (FLE) plutôt que dans celle de l'enseignement en français, comme nous l'avons fait pour tous les apprenants suivant des parcours intégrant une part de disciplines non linguistiques en français comme il en existe dans beaucoup de pays du monde.

L'Afrique subsaharienne et l'océan Indien, région dans laquelle le français est souvent une langue d'enseignement, est la deuxième partie du monde par le nombre d'apprenants de français langue étrangère, du fait notamment de la présence de systèmes éducatifs officiellement ou *de facto* « bilingues », comme au Cameroun (anglais-français), à Madagascar (malagasy-français) ou à Maurice (créole-français), qui favorisent l'apprentissage du français très tôt, mais aussi en raison de l'engouement pour le français dans des pays où l'anglais, le portugais ou l'espagnol sont les médiums

Répartition des apprenants de FLE (2018)



¹⁰⁰ Voir « Le français langue d'enseignement » p. 108.

« Sur les 81 millions d'individus suivant un enseignement en français, les 3/4 sont inscrits dans des établissements nationaux des pays d'Afrique subsaharienne ou de l'océan Indien. »

d'enseignement, comme au Nigeria, au Ghana, au Liberia, au Rwanda d'une part, en Angola, en Guinée-Bissau, à Sao-Tomé-et-Principe et au Mozambique d'autre part et, enfin, en Guinée équatoriale.

L'Europe reste un continent majeur pour l'apprentissage du français dont il demeure globalement la 2^e langue la plus apprise dans le 1^{er} cycle du secondaire, occupant traditionnellement la première place dans les pays anglophones et dans ceux qui lui assignent une co-officialité avec d'autres langues, comme la Belgique, le Luxembourg ou la Suisse. Par ailleurs, et selon les parties du continent, le français est souvent la 3^e langue étrangère, parfois la 4^e, dans un espace où règne un certain volontarisme en faveur du plurilinguisme.

La zone Amérique-Caraïbe affiche une présence diffuse du FLE, traditionnellement très implanté au niveau des Alliances et Instituts français, mais qui ne rassemble que rarement de forts effectifs d'apprenants dans les systèmes scolaires ; sauf au Canada bien sûr, et aux États-Unis, où s'affirme un réel intérêt pour l'enseignement bilingue et pour l'acquisition de compétences linguistiques professionnelles qui s'inscrivent de plus en plus comme un critère d'employabilité.

Enfin, la zone Asie-Océanie maintient une place à l'apprentissage du français, notamment grâce à quelques pays membres de la Francophonie comme le Cambodge, le Laos ou le Vietnam, mais aussi par l'importance des effectifs d'apprenants (en valeur absolue, car demeurant modestes par rapport au nombre d'élèves scolarisés) dans des pays fortement peuplés comme la Chine, l'Inde, ou le Japon.

■ Le français, langue d'enseignement

Sans surprise, l'Afrique subsaharienne et l'océan Indien recensent le plus grand nombre d'élèves et d'étu-

dants dont le français est la langue d'enseignement. En effet, à des degrés divers, le français est la principale ou unique langue d'enseignement dans les systèmes éducatifs du Bénin, du Burkina Faso, de la République centrafricaine, des Comores, du Congo, de la République démocratique du Congo, de la Côte d'Ivoire, du Gabon, de la Guinée, du Mali, du Niger, du Sénégal et du Togo. Comme évoqué plus haut, la condition de langue d'enseignement réservée au français pour certaines disciplines et à certains niveaux d'éducation dans les pays du Maghreb et au Liban notamment, ont volontairement été intégrés à la catégorie « langue étrangère » afin de se conformer aux intentions guidant l'organisation des systèmes éducatifs de ces pays.

Ainsi, sur les 81 millions d'individus suivant un enseignement en français dans le monde, les $\frac{3}{4}$ sont inscrits dans des établissements nationaux (publics et privés) situés dans des pays d'Afrique subsaharienne ou de l'océan indien. Naturellement, les pays les plus peuplés, même lorsqu'ils n'affichent pas les meilleurs taux de scolarisation, enregistrent les plus gros effectifs : près de 19 millions d'élèves et étudiants en RDC, autour de 5 millions en Côte d'Ivoire et à Madagascar.

Le poids de la France, qui compte plus de 15 millions d'élèves et étudiants, explique pour une large part la place de l'Europe, qui arrive en 2^e position dans cet ensemble.

De même, en Amérique et dans la Caraïbe, ce sont le Québec (et le reste du Canada), d'une part, et Haïti, d'autre part, qui portent à un niveau relativement élevé le poids de cette région dans l'ensemble des apprenants en français, même si les chiffres concernant Haïti ne sont plus actualisés depuis quelques années et si l'on sait que les effectifs comptabilisés dans cette catégorie sont loin de tous bénéficier d'un enseignement exclusivement en français (le créole se

maintenant souvent au-delà des niveaux qui lui sont officiellement réservés et le français souffrant de l'insécurité linguistique de nombreux professeurs pourtant censés l'utiliser pour leurs cours).

TENDANCES

■ Le français, langue étrangère

La répartition des effectifs de FLE s'est un peu modifiée entre 2014 et 2018. Ces changements reflètent essentiellement, sur un total à la hausse¹⁰¹ (+8 % d'apprenants), les évolutions constatées pour le nombre d'apprenants par région. Ainsi, si la part de l'Asie et de la région Amérique-Caraïbe se réduisent, c'est bien parce que le nombre d'individus apprenant la langue française comme une langue étrangère a connu une décroissance, plus ou moins forte selon les territoires.

À cet égard, si les tendances sont claires, la prudence s'impose dans l'examen de zones dans lesquelles la relative faiblesse des effectifs de départ entraîne, en cas de variation, même portant sur un nombre modeste d'apprenants, des effets grossissants dans la présentation en pourcentage. C'est avant tout le cas pour la zone Amérique-Caraïbe (dont les effectifs comptabilisés se réduisent d'environ 360 000 élèves et étudiants, ce qui correspond à une baisse de 12 %), ainsi que pour l'Asie-Océanie qui accuse une baisse de 34 %, même si la perte de près de 600 000 apprenants est bien réelle.

La surprise vient de l'Europe qui, contrairement à la précédente mesure, semble stabiliser le nombre de personnes suivant un apprentissage du français, en considérant la très légère baisse de 2 % en 4 ans, peu significative. En réalité, en analysant les situations pays par pays¹⁰² on s'aperçoit que les évolutions sont contrastées. Majoritairement, sur le continent, la langue française perd des apprenants dans le secondaire avec une baisse qui se poursuit surtout dans le 2^e cycle de ce niveau d'enseignement. Qu'il s'agisse de pays dans lesquels le français est massivement enseigné, comme l'Allemagne, la Roumanie ou le Portugal, ou de pays où il occupait déjà une place modeste, comme la Pologne, la Slovaquie ou la République tchèque, le nombre d'élèves

choisissant le français au lycée recule. On voit bien ici les conséquences de l'absence fréquente d'obligation en matière de 2^e langue étrangère à partir du lycée qui se combine avec la domination de l'anglais, mais aussi la concurrence d'autres langues étrangères comme l'allemand, l'espagnol ou le russe, selon les pays, qui participent à évincer le français. Malgré tout, si le français se maintient tout de même à l'échelle du continent, c'est en raison d'une croissance de son audience dans le primaire et, dans certains cas, dans le 1^{er} cycle du secondaire. Ainsi, on relève une dizaine de pays, même lorsqu'ils sont affectés par la baisse précédemment évoquée, qui affichent une hausse des apprenants de français dans le primaire (Allemagne, Belgique néerlandophone, Croatie, Danemark, ex-République yougoslave de Macédoine, Grèce, Lettonie, Pologne, Roumanie...) ou dans le 1^{er} cycle du secondaire (Danemark, Irlande, Lettonie, Portugal...).

L'explosion des sessions d'examens du DELF scolaire en Allemagne (et dans une moindre mesure, en Italie, puis en Espagne) – souvent directement organisées dans les établissements scolaires – atteste par ailleurs l'intérêt que les autorités éducatives peuvent avoir à inscrire des formations en français, certifiantes et de qualité, dans les apprentissages.

De ces évolutions, il est difficile de tirer des conclusions générales, mais cette « niche » que semble avoir trouvée la langue française dans l'enseignement primaire et comme langue optionnelle au début du secondaire en Europe, même si elle n'est ni obligatoire, ni sanctionnée par un examen en fin de cycle, pourrait signifier plusieurs choses. Achevée la généralisation de l'apprentissage de l'anglais en 1^{re} langue, l'adoption d'une 2^e langue, dont l'idée progresse lentement en Europe, pourrait commencer à s'instaurer « par le bas ». On peut aussi assister au choix du français comme langue d'intérêt et utile pour l'éveil des plus jeunes et dont les qualités leur permettraient d'amorcer un bon parcours scolaire, voire de s'ouvrir à d'autres univers culturels que celui de la langue dominante. En effet, la réputation des « classes de français » (tout comme celle des « lycées français ») est excellente et le choix de cette langue répond aussi à des stratégies de réussite scolaire. Les effectifs des

¹⁰¹ Seules les évolutions de données comparables (mêmes types et mêmes niveaux d'enseignement) ont été intégrées à cette analyse qui porte ainsi sur 96 pays et territoires.

¹⁰² Voir zone Europe p. 221 à 259.

établissements homologués par l'AEFE sont d'ailleurs en constante hausse pour l'ensemble des régions, à l'exception de l'Afrique subsaharienne, et plus particulièrement dans la zone Afrique du Nord-Moyen-Orient qui concentre 39 % des effectifs mondiaux. Liban et Maroc arrivent en tête, avec de fortes proportions d'effectifs nationaux et notamment l'Égypte (86 %) et le Liban (90 %) ; Les effectifs, ne relèvent donc pas seulement de la présence des communautés francophones expatriées dans le pays, mais également de l'attrait que l'enseignement en français peut représenter pour les élèves nationaux et d'autres nationalités au sein du réseau scolaire français à l'étranger.

Concernant l'enseignement du français langue étrangère, le regroupement de l'Amérique (Nord, Centrale et Sud) et de la Caraïbe dans un même ensemble ne permet pas de rendre compte de la variété des situations, dont nous prendrons connaissance dans les analyses par pays qui suivent¹⁰³. Il apparaît en effet que, malgré une baisse globale des apprenants de français de 12 % depuis 2014, leur nombre a progressé dans de nombreux pays en 4 ans. C'est le cas en Argentine, au Brésil, au Chili (+60 %), au Costa Rica (en dépit d'une baisse dans le primaire), à Cuba (uniquement dans le supérieur), au Guatemala (doublement dans le secondaire), en Jamaïque (où le nombre d'étudiants du supérieur apprenant le français a pourtant été divisé par deux), au Pérou (uniquement dans le secondaire), en Uruguay et au Venezuela.

Les pays qui connaissent une relative désaffection pour le français sont l'Équateur (sauf dans le supérieur), le Mexique et Sainte-Lucie. Par ailleurs, mais dans un contexte démographique (et migratoire) totalement différent, les apprenants de FLE au Canada (sauf dans le primaire) et au Québec sont un peu moins nombreux qu'en 2014 (en dehors de l'apprentissage en immersion, pour lequel les données sont lacunaires en 2018).

L'Afrique subsaharienne et l'océan Indien constituent une zone favorable à l'apprentissage de FLE, dont les effectifs ont plus que doublé¹⁰⁴ depuis 2014. Comme nous l'avons déjà évoqué, le voisinage de pays francophones renforce l'attrait pour la langue française, dont

l'intérêt semble particulièrement perçu dans des pays membres de la Francophonie, qui affichent de belles progressions, comme le Mozambique (doublement du nombre d'élèves dans le secondaire) et Sao-Tomé-et-Principe (au primaire et surtout au secondaire). D'autres pays membres dans lesquels le français est une langue co-officielle, comme le Cameroun, ou très répandue, comme à Maurice, voient également un accroissement très sensible des effectifs de français dans les systèmes scolaires. L'Afrique du Sud, l'Angola et surtout la Namibie (doublement dans le secondaire) suivent le même mouvement.

La région qui compte le plus d'apprenants du FLE est aussi celle dans laquelle il est le plus difficile d'isoler cette catégorie... En effet, le Liban et les pays du Maghreb ont, *de facto*, une partie des enseignements dispensés en français, même si l'arabe est toujours bien présent¹⁰⁵. En essayant de conserver néanmoins la distinction, on assiste à une hausse de 33 % des effectifs recensés dans ces pays (sans l'Algérie, pour laquelle nous n'avons pas de données actualisées). Par ailleurs, le nombre d'apprenants progresse nettement au Bahreïn, en Égypte (+34 %), en Iran et au Koweït. En revanche, les Émirats arabes unis, Israël et le Soudan voient les effectifs s'affaïsser, surtout dans le secondaire.

Outre les précautions qu'impose la comparaison traduite en pourcentage d'effectifs peu importants évoquées plus haut, l'examen de la zone Asie-Océanie doit être abordé en précisant qu'elle a fait l'objet d'une attention toute particulière pour cette édition dans le cadre d'une étude confiée à un chercheur et coordonnée par le Bureau régional de l'OIF. Ainsi, la baisse globale de 33 % du nombre d'apprenants depuis 2014 mérite d'être éclairée par les commentaires rédigés pour chaque pays¹⁰⁶. Parmi les reculs les plus importants, on trouve des pays qui sont pourtant membres (ou observateurs) de l'OIF comme le Cambodge, la Thaïlande ou le Vietnam, mais aussi le Japon ou le Kazakhstan. Malgré le pourcentage global en baisse, plusieurs pays, et non des moindres, affichent une croissance du nombre d'apprenants du français, comme la Chine (dans le secondaire mais surtout dans le supérieur), l'Australie (qui double ses

¹⁰³ Voir zone Amérique-Caraïbe p. 113 à 132.

¹⁰⁴ Voir zone Afrique Subsaharienne et Océan indien p. 133 à 158.

¹⁰⁵ Voir zone Afrique du Nord et Moyen-Orient p. 159 à 173.

¹⁰⁶ Voir zone Asie et Océanie p.174 à 220.

effectifs), la Corée du Sud, l'Indonésie ou la Malaisie (même si le total reste très modeste).

En conclusion, et au vu des évolutions récentes, il apparaît que l'avenir du français langue étrangère n'est pas fondamentalement menacé, du moins dans les zones où il est le mieux implanté comme l'Afrique du Nord-Moyen-Orient et l'Afrique subsaharienne-Océan indien qui voient tous leurs effectifs augmenter en 4 ans. Les évolutions sont intrinsèquement liées aux projets de valorisation académique, de mobilité universitaire, ou encore d'employabilité de publics, qui se tournent de plus en plus vers les certifications officielles internationales afin de pouvoir justifier de compétences linguistiques plus ou moins spécifiques.

En revanche, en Europe, compte tenu de la place qu'elle occupe le plus souvent en tant que 2^e ou 3^e langue étrangère, son sort est fortement lié aux décisions qui seront prises par les pays de maintenir (ou d'introduire lorsque cela n'est pas le cas) l'obligation d'étudier plus d'une langue et de sanctionner cet apprentissage par un examen comptant parmi les diplômes nationaux.

En Afrique, l'augmentation du nombre d'apprenants de FLE semble répondre à une demande beaucoup plus forte qu'ailleurs dont on peut penser qu'une part importante n'est pas satisfaite. En témoigne l'essor de l'enseignement privé consacré à cette langue et le nombre important de candidats au DELF/DALF qui permet à plusieurs pays de la région de figurer dans le « top 20 » mondial (Maroc, Madagascar, Liban, Égypte, Algérie...). Une forte mobilité des étudiants africains vers les universités francophones et notamment françaises (25 % des étudiants en mobilité inscrits à l'Université en France sont originaires d'Afrique du Nord, et 22 % d'Afrique subsaharienne en 2016-2017), mais aussi à l'échelle intracontinentale, mérite en outre d'être relevée.

En revanche, la région Asie-Océanie, qui pèse peu dans l'ensemble alors qu'elle compte des pays parmi les plus peuplés de la planète, connaît des évolutions erratiques, avec une forte hausse constatée en 2014 pratiquement annulée cette année. Même si la petite taille des effectifs se prête difficilement à une interprétation globale, on peut faire le constat d'une grande

« Les évolutions sont liées aux projets de valorisation académique, de mobilité universitaire et d'employabilité. »

faiblesse de l'implantation du français langue étrangère au niveau primaire et secondaire, dont on sait qu'elle est l'une des conditions de la pérennité de sa présence et surtout de l'éventualité de son renforcement. L'exemple de la Chine montre bien à quel point la croissance du nombre d'apprenants de FLE repose surtout sur le niveau supérieur, avec des étudiants désireux d'accéder à des formations d'excellence y compris par la mobilité dans des pays francophones.

Enfin, l'Amérique latine présente un certain contraste entre l'engouement suscité par l'offre des cours de français de l'Alliance française, qui enregistre ses meilleures performances au monde dans cette région, et le nombre relativement faible d'apprenants de FLE dans les systèmes éducatifs. Le réseau des Alliances françaises y est en effet historiquement présent, avec aujourd'hui le plus gros maillage régional à l'échelle internationale (112 AF en Amérique du Nord, 186 en Amérique latine et 18 dans la zone Caraïbe) et 42 % des effectifs totaux d'apprenants de FLE des AF dans le monde. Par le nombre d'inscrits (entre 5 000 et 11 000), les AF du Mexique, du Brésil et des États-Unis occupent respectivement la 3^e, la 4^e et la 5^e place à l'échelle mondiale. Suivies par la Colombie (8^e), le Pérou (9^e), l'Argentine (10^e), le Canada (11^e) et Cuba (12^e) avec des effectifs allant de 27 116 à 12 001 apprenants. Cependant, la tendance est nettement à la baisse, et surtout, le choix du français comme langue étrangère au collège et au lycée est le fait d'une minorité. Contrairement au continent africain, et malgré la présence de quelques territoires francophones comme le Canada, les Antilles françaises ou Haïti, la langue française n'est pas suffisamment associée à de réelles perspectives professionnelles qui comptent beaucoup dans ces choix.

PRÉSENTATIONS régionales

AMÉRIQUE ET CARAÏBE

Dans ce vaste espace géolinguistique et de coopération, ce sont 4 espaces linguistiques (anglophone, francophone, hispanophone et lusophone) qui s'articulent autour de l'enseignement des langues étrangères, au gré des évolutions des mobilités étudiantes et professionnelles des populations ; un espace, de fait, des plus propices pour une mobilisation en faveur de la diversité culturelle et du multilinguisme.

Il comprend 6 membres de plein droit de l'OIF (le Canada, le Canada Nouveau-Brunswick, le Canada Québec, Haïti, Sainte-Lucie et la Dominique) ainsi que 6 pays observateurs (Argentine, Canada Ontario, Costa Rica, République dominicaine, Mexique et Uruguay).

Le français est la seule langue officielle du Québec. Il est la langue co-officielle avec l'anglais du Canada, des États fédérés du Nouveau-Brunswick et du territoire du Yukon, et la langue co-officielle avec l'anglais et les langues indo-américaines des territoires du Nord-Ouest, du Nunavut (avec l'inuktitut) ainsi qu'en Haïti (avec le créole). Quelques États officiellement non francophones appliquent par ailleurs des dispositions législatives qui protègent le français (États américains de la Louisiane, du Maine, du Michigan et du Vermont).

Depuis les colonisations françaises, aux côtés des possessions espagnoles et portugaises, la francophilie s'est progressivement ancrée sur le continent dans la continuité des idéaux des Lumières et de la Révolution française, des indépendances américaines, des migrations francophones, et comme alternative à une certaine homogénéisation culturelle majoritairement

« Si l'anglais est aujourd'hui la langue internationale de référence, [...] l'apprentissage de la langue française occupe toujours une place de choix. »

véhiculée par la langue anglaise et l'influence économique des pays d'Amérique du Nord.

Si l'anglais est aujourd'hui la langue internationale de référence, et ce depuis la seconde moitié du xx^e siècle, l'apprentissage de la langue française occupe toujours une place de choix au vu de son attractivité sur les plans culturel, scientifique, économique, mais aussi par l'atout qu'elle représente pour la mobilité étudiante et professionnelle et les projets de migration. Le français reste ainsi la 2^e langue étrangère apprise dans les pays latino-américains, derrière l'anglais, et son enseignement demeure par ailleurs fortement valorisé dans un certain nombre de pays, voire même obligatoire au Costa Rica, ou encore dans 85 % des écoles primaires de Sainte-Lucie. Et même si le portugais et l'espagnol apparaissent comme des concurrents sérieux, notamment après les accords du MERCOSUR, l'appétence pour l'apprentissage de la langue française demeure.

« Les associations d'enseignants de français d'Amérique, [...] ont un impact fort pour l'animation de la communauté des professeurs de français. »

→ Les acteurs de la promotion et de la diffusion du français

Les associations nationales de professeurs de français

Parmi les acteurs qui interviennent sur le terrain en faveur de la diffusion et la promotion de la langue française dans les pays, il y a tout d'abord les enseignants de français, fédérés autour des trois Commissions des associations d'enseignants de français d'Amérique, relevant de la Fédération internationale des professeurs de français : elles ont un impact fort pour l'animation de la communauté des professeurs de français, et les autorités éducatives s'appuient souvent sur les réseaux nationaux pour relancer une politique linguistique en faveur du français. En Argentine et au Brésil, les associations sont ainsi consultées sur les questions touchant à la formation des enseignants. Au Costa Rica, les liens avec l'État sont même formalisés par une commission interinstitutionnelle.

La commission « Amérique du Nord » ne comprend actuellement que des associations canadiennes, qui rassemblent un nombre élevé de membres (souvent plus de 1 000-1 500 par association). Elles sont spécialisées et s'adressent aux professeurs d'immersion et de français langue seconde, avec souvent des branches spécifiques pour le Québec. D'autres associations canadiennes relèvent de la commission « Français langue maternelle ». Le rôle des associations d'enseignants de français en Amérique du Nord est essentiel à la survie et au développement du français et de la culture francophone. Même dans un contexte canadien où le français est langue officielle, les enseignants de français doivent mener un travail quotidien de défense et de soutien de la langue française. Les enseignants ne font pas qu'enseigner, ils encouragent également leurs élèves à découvrir la culture francophone américaine.

Aux États-Unis, l'Association américaine des professeurs de français (AATF) est la plus grande association nationale de professeurs de français. Elle rassemble environ 8 000 membres.

Enfin, la commission « Amérique latine et Caraïbe » (COPALC) est l'une des plus importantes de la FIPF avec plus de 20 associations, 2 fédérations nationales (au Brésil et en Argentine), et des effectifs variables allant de 20 professeurs au Chili et au Honduras jusqu'à 1 500 professeurs au Brésil.

Malgré des difficultés évidentes, les associations soulignent que plusieurs facteurs agissent positivement en faveur de la langue française : l'entrée dans la Francophonie, au titre de membres observateurs, de plusieurs pays d'Amérique latine ; le développement des échanges interuniversitaires ; la généralisation de l'enseignement des langues dans les systèmes scolaires au niveau primaire et secondaire et l'attractivité de certains pays francophones, notamment le Canada, pour une émigration économique.

Le réseau des Instituts et Alliances françaises (AF)

Le développement constant du réseau des AF dans la zone Amérique-Caraïbe depuis l'ouverture de celle de Mexico, en 1884, est le signe d'une vitalité historique du français dans cette partie du monde. Première AF de la zone Amérique-Caraïbe, c'est la 4^e créée à l'étranger. Viendront ensuite celles de Montréal en 1902, celles des États-Unis regroupées au sein d'une Fédération, les AF des Antilles et de la République dominicaine en 1917... Les dernières nées dans la zone étant celles de Lujan en Argentine, Joinville au Brésil et Campeche au Mexique en 2016, et en 2017, Sao Carlos et Araquarara au Brésil ainsi que Concordia et Pilar en Argentine.

Ainsi en 2017, les réseaux des AF d'Amérique comptent parmi les plus grands réseaux locaux au monde avec un total de 316 AF : 112 en Amérique du Nord, 186 en Amérique latine (dans 31 pays y compris le Mexique), et 18 dans la zone Caraïbe.

À l'échelle mondiale, le nombre d'apprenants de français dans les AF vient également traduire la vitalité de l'apprentissage du français dans la zone, avec 42 % des effectifs mondiaux (195 521 apprenants) principalement représentés au Mexique (3^e au monde), au Brésil (4^e) ; aux États-Unis (5^e), en Colombie (8^e) ; ou encore au Pérou (9^e).

Le réseau des établissements scolaires français à l'étranger (AEFE)

Le réseau scolaire français de l'AEFE, dont 26 établissements sont membres de la Mission laïque française (MLF), réunit 16 % des effectifs mondiaux dans la zone Amérique-Caraïbe avec 55 681 étudiants, en accompagnement de la mobilité des familles françaises à l'international et de la scolarisation de leurs enfants, mais également pour l'accueil d'élèves de nationalités étrangères (59 % de nationaux du pays et 8,9 % d'étrangers tiers).

→ L'enseignement du et en français

Apprendre en français

La proportion d'élèves nationaux ou français peut en effet révéler, d'une part, la présence des communautés francophones dans les pays, mais aussi l'attrait que représente la qualité de l'enseignement en français, en concurrence avec les établissements publics et privés des pays. Ainsi, à l'exception du Brésil, de Cuba et du Panama, le nombre d'élèves non français est majoritaire. Les pays qui participent activement aux programmes de mobilité étudiante vers la France créent par ailleurs un contexte favorable à une formation en français dès le secondaire, dans les établissements homologués par la France ou dans les établissements bilingues.

L'enseignement bilingue

Aux côtés des lycées français, c'est également le réseau des sections bilingues francophones implantées dans des systèmes éducatifs nationaux qui participe à la dif-

fusion de la langue française. Dans les filières d'enseignement bilingue, le français est à la fois une matière enseignée et une langue d'enseignement, préparant la compétence bilingue des élèves dans les écoles selon différentes typologies : immersion, submersion, etc.

Le format des classes d'immersion déclenche pour sa part un véritable engouement au Canada (plus de 400 000 étudiants hors Québec) et aux États-Unis (29 000 étudiants), dans des pays où les compétences communicatives et professionnelles bi- ou plurilingues sont de plus en plus déterminantes, notamment sur le marché du travail.

Un enseignement bilingue est ainsi proposé dans plusieurs pays à partir du secondaire, comme au Brésil et au Mexique, et parfois dès le primaire, comme en Colombie ou au Costa Rica.

Les certifications officielles de français participent d'ailleurs en premier lieu à la structuration de ces filières bilingues, comme garantie d'un enseignement du et en français de qualité (tout comme pour les enseignements de FLE dans les établissements scolaires).

Et les évolutions du nombre de candidats aux versions « jeune public » sont de ce fait un véritable indicateur des dynamiques impulsées au sein des systèmes éducatifs des pays, dans le public et le privé, et de la valorisation des apprentissages en français qui y est faite (passant de 28 950 à 36 526 candidats de 2014 à 2016). L'intérêt pour les certifications du DELF junior ou scolaire illustrant notamment l'enjeu que peut représenter la certification des compétences en français pour les parents d'élèves et les écoles (même quand il n'a pas été formalisé à travers les politiques éducatives du pays sous la forme du DELF scolaire, proposé dans seulement 5 pays).

L'enseignement du français langue étrangère

C'est au niveau secondaire que l'on trouve les cohortes les plus importantes d'apprenants de FLE. Le français a en effet été introduit dans de nombreux établissements du public, mais surtout du privé (qui proposent une offre plus diversifiée pour l'enseignement des langues vivantes que l'enseignement public) de différents pays d'Amérique latine, et ce parfois dès le niveau primaire voire préscolaire.

Les effectifs de FLE au sein du réseau des AF et des IF sont globalement en baisse de -27 % dans la région, mais évoluent positivement, plus particulièrement au Canada, au Chili, à Cuba, en Haïti et au Venezuela.

Le français pour la mobilité étudiante, l'insertion professionnelle, et à l'université

Le nombre de candidats aux certifications officielles de langue française du CIEP ou de la CCI Paris IDF traduit l'intérêt d'apprendre le français notamment pour mener à bien un projet de mobilité étudiante, d'évolution professionnelle, d'émigration ; ou peut encore être le résultat d'une action de coopération bi- ou multilatérale, menée avec les acteurs locaux en faveur de la promotion du français à visée professionnelle (comme au Costa Rica, en République dominicaine), et du français sur objectif universitaire (comme au Mexique ou aux États-Unis).

Les importantes cohortes de candidats aux sessions DELF-DALF démontre l'intérêt dans certains pays (au Mexique, en Colombie, en Haïti, au Brésil, à Cuba) de s'inscrire dans une démarche de valorisation des compétences en français et surtout accompagner un projet de mobilité universitaire ou professionnelle. Ou encore pour les étudiants présents au Canada, candidats au changement vers un statut permanent de travailleur qualifié (à travers le TCF Canada), de ressortissants originaires du reste du Canada, de Colombie, du Brésil, du Venezuela (à travers le TCF Québec), qui envisagent des projets de mobilité vers le Québec.

Les diplômés de français professionnel de la CCI Paris IDF semblent également s'implanter à Cuba, en Haïti, au Pérou pour les métiers du tourisme, et dans les universités aux États-Unis pour certifier les compétences en français des affaires (dans un contexte où les annonces recensées traduisent de plus en plus la recherche de candidats maîtrisant une autre langue que l'anglais, voire bilingues).

À noter enfin que la francophonie universitaire s'articule autour d'un certain nombre de projets portés par l'AUF, au bénéfice des étudiants et des universités brésiliennes (formation au français universitaire dans le cadre du projet « Étudier en francophonie »), des enseignants-chercheurs des universités cubaines (pro-

jet « 1 000 Professeurs de français »), ou encore de la professionnalisation de la filière d'enseignement du français en République dominicaine.

Dans le cadre d'accords qui se développent par ailleurs avec les ministères de l'Éducation de la région Caraïbe, des programmes tels que le programme « Passport for French Higher Education » participent aussi à la consolidation de l'enseignement du français dans le secondaire afin de permettre à un plus grand nombre de jeunes d'étudier en France, notamment à l'Université des Antilles¹⁰⁷.

AMÉRIQUE DU NORD



■ Canada

Une bonne image internationale grâce à ses 2 langues officielles¹⁰⁸, et des programmes d'immersion en français en pleine expansion.

Les provinces de Terre-Neuve et de l'Alberta, à l'instar de l'Ontario, du Nouveau-Brunswick, de l'Île-du-Prince-Édouard et du Manitoba, ont adopté ces dernières années une politique sur les services en français, dans le cadre d'un statut juridique et d'un contexte institutionnel fédéral du français qui n'ont cependant pas changé au Canada.

Au Canada, il n'y a en effet ni ministère fédéral de l'Éducation, ni système national intégré d'éducation. Les droits linguistiques en milieu minoritaire des élèves francophones résidant à l'extérieur du Québec (et des élèves anglophones vivant au Québec) sont

¹⁰⁷ Une formation de master à distance dans le domaine de FLE a d'ailleurs été lancée par l'IFAC en 2017-2018, en collaboration avec l'Université des Antilles.

¹⁰⁸ Selon le sondage sur « les langues officielles et le bilinguisme » effectué par Nielsen pour le Commissariat aux langues officielles (2016) : « 87 % des Canadiens sont d'accord (plutôt ou fortement) que le fait d'avoir deux langues officielles contribue favorablement à l'image internationale du Canada ».

« De nombreux parents souhaitent offrir à leurs enfants une formation en français de qualité certifiée qui donne accès à davantage d'opportunités professionnelles. »

protégés par la Charte canadienne des droits et libertés, qui définit les conditions en vertu desquelles les Canadiens ont le droit d'avoir accès à une instruction publique dans la langue de la minorité : en anglais au Québec, en français et en anglais au Nouveau-Brunswick, et en français dans le reste du Canada. Chaque province et territoire a par ailleurs créé des conseils scolaires francophones qui permettent de gérer le réseau d'écoles où le français est la langue première. Et la même structure existe au Québec pour l'éducation en anglais langue première. Depuis près de 45 ans, les gouvernements provinciaux, territoriaux et fédéraux participent ainsi au financement de l'enseignement des langues officielles, pour offrir des programmes d'enseignement dans la langue de la minorité et d'enseignement de la seconde langue officielle.

Au cours des 5 dernières années, l'essor des effectifs inscrits dans les écoles à programme d'immersion se vérifie à hauteur de +20 % au Canada, et de +25 % en Ontario, contre une baisse significative du nombre d'élèves anglophones constatée dans les provinces hors Québec pour l'apprentissage du français langue seconde. La demande croissante pour l'apprentissage du français dans le cadre des programmes d'immersion, dans les écoles anglophones des provinces anglophones du Canada peut s'expliquer par l'affirmation constante et progressive depuis les dix dernières années du bilinguisme comme composante essentielle d'une identité canadienne.

En 2015-2016, un peu moins de la moitié des élèves des écoles publiques du Canada (2 382 693 élèves) apprenait une 2^e langue officielle, majoritairement inscrits dans des programmes réguliers de langue seconde (programmes de base pour lesquels l'anglais ou le français est enseigné comme matière). Les 428 625 élèves

restants étaient inscrits dans des programmes d'immersion en français.

Le Canada est par ailleurs le 2^e pays de passation du DELF-DALF du continent américain avec 10 184 candidats en 2016, dont 7 956 pour le DELF scolaire et 1 037 sur le DELF junior. Avec une évolution de + 64 % de 2014 à 2016, sur la totalité des inscriptions, et plus particulièrement pour le DELF scolaire.

De nombreux parents souhaitent en effet offrir à leurs enfants une formation en français de qualité certifiée qui donne accès à davantage d'opportunités professionnelles, notamment vers des postes au sein de services fédéraux, provinciaux et municipaux réservés à des agents parlant les deux langues ou encore dans nombre d'entreprises canadiennes où le bilinguisme français-anglais devient essentiel.

Les forts taux de participation au TCF Québec (1 899 candidats en 2016) traduisent pour leur part une forte mobilité interne des Canadiens vers le Québec, de candidats en provenance de pays d'Afrique subsaharienne et d'Afrique du Nord souhaitant également s'y installer.

Par ailleurs, le TEF CANADA, une certification à reconnaissance fédérale pour l'émigration au Canada (et donc également au Québec), a également connu une évolution de + 57 % dans le monde entre 2014 et 2017 (avec 17 354 candidats). En 2017, au Canada, 6 762 candidats se sont présentés au TEF (2^e pays au monde en nombre de candidats, après la France¹⁰⁹) principalement pour évoluer d'un statut d'étudiant ou de résident vers la citoyenneté canadienne.

¹⁰⁹ En France, 12 431 candidats se sont présentés en 2017 au TEF, et plus particulièrement au TEFNAT, qui correspond à la demande de naturalisation en France.

« L'existence de communautés francophones dans certaines parties du Canada [...] a engendré une demande de services en français. »

■ Ontario

L'Ontario a obtenu officiellement le statut de membre observateur de l'OIF en 2016, le gouvernement provincial ayant formulé le souhait de faciliter l'accès à de nouvelles possibilités de coopération dans divers domaines, dont celui de la culture, de l'éducation ainsi que du développement économique, et annoncé fin juillet 2017 le remplacement de l'Office des affaires francophones de l'Ontario par un ministère à part entière.

L'existence de communautés francophones dans certaines parties du Canada telles que l'Ontario, le Manitoba et les provinces maritimes a en effet engendré une demande de services en français afin de permettre aux communautés francophones de vivre en français. Ces provinces offrent aujourd'hui la possibilité d'étudier en français dans un large éventail de disciplines, grâce à une association des collèges et universités francophones. L'Université d'Ottawa compte parmi les premières du pays à offrir toutes ses formations en anglais et en français dans le domaine de la recherche. C'est dans ce contexte qu'un projet de création d'une université 100 % francophone dans le bassin de Toronto, en Ontario, fort d'une communauté francophone estimée à 430 000 personnes, est très fortement évoqué.

■ Québec

Dans le primaire et le secondaire, l'enseignement est dispensé en français, en anglais ou dans une langue autochtone. Le choix de la langue est régi par des dispositions législatives qui visent à assurer l'accès à un apprentissage dans la langue première des élèves¹¹⁰.

Les constats, plutôt positifs, témoignent de l'efficacité de la politique linguistique du Québec où 90,4 % des élèves fréquentaient une école de langue française en 2015, et où la proportion des élèves de langue ma-

ternelle tierce fréquentant une école francophone est passée de 14,6 % en 1971 à 89,4 % en 2015.

En 2015-2016, sur 3 099 établissements d'enseignement de niveau préscolaire, primaire et secondaire de la province de Québec, le français était langue d'enseignement dans 2 524 établissements, l'anglais dans 382 établissements, et une langue autochtone ou plus d'une seule langue (français et anglais dans les écoles privées, français et/ou anglais et/ou une langue autochtone dans les écoles des commissions scolaires à statut particulier et les écoles gouvernementales) dans 193 établissements.

Dans l'enseignement collégial¹¹¹ et universitaire, l'enseignement se déroule soit en français (dans 140 établissements collégiaux et 15 établissements universitaires), soit en anglais (dans 29 établissements collégiaux et 3 établissements universitaires) en 2015-2016.

La promotion de la langue française a été renforcée en 2016 dans le cadre de la stratégie partenariale de promotion et de valorisation de la langue française 2016-2021 intitulée « Le français, notre affaire! », à travers des messages sociétaux qui promeuvent l'usage de langue française dans l'espace public. La Charte de la langue française (CLF) est par ailleurs un instrument fondamental de l'affirmation de l'identité québécoise qui fait « du français la langue de l'État, de l'enseignement, du commerce et des affaires ainsi que la langue normale et habituelle du travail ».

L'immigration au Québec étant l'un des indicateurs de la dynamique de la langue, de nombreuses instances de concertation ont été mises en place par le

¹¹⁰ Lois 104 et 115.

¹¹¹ Au Québec, le système collégial correspond à un niveau d'enseignement situé entre l'enseignement secondaire et l'enseignement universitaire; il a été créé dans le but de donner un accès équitable à l'éducation supérieure et d'harmoniser le système d'éducation provincial.

gouvernement afin d'harmoniser l'offre de service en francisation auprès des allophones issus de l'immigration, ou de renforcer la présence du français dans les entreprises (un label de francisation des entreprises géré par l'Office québécois de la langue française est d'ailleurs envisagé par la Charte de la langue française).

■ Nouveau-Brunswick

Le français est l'une des deux langues officielles du Nouveau-Brunswick, avec 472 725 locuteurs de langue anglaise (langue maternelle) et 231 110 de langue française selon le Recensement 2016 de Statistiques Canada.

En 2016-2017, 28 937 apprenants reçoivent un enseignement exclusivement en français, du préscolaire au secondaire, et 20 019 apprenants reçoivent leur enseignement en programme d'immersion en langue française (contre 17 232 en 2012-2011).

Depuis 2014, le gouvernement provincial s'est doté d'un Plan d'action pour favoriser l'immigration francophone qui, conjugué avec la Stratégie de croissance démographique, doit pouvoir répondre à un triple objectif : stimuler la croissance démographique de la province ; maintenir son bilinguisme, et assurer le développement économique de toutes ses communautés linguistiques. En 2016, la Commissaire aux langues officielles a réaffirmé la nécessité de veiller à ce que l'équilibre linguistique soit pris en considération en matière d'immigration.

D'autres instances, comme le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, ont également reconnu la nécessité d'encourager les nouveaux arrivants à intégrer les communautés francophones et acadiennes. Beaucoup de familles immigrantes qui scolarisent leurs enfants dans les écoles francophones jouent en effet un rôle important dans la vitalité du réseau des districts francophones, encore minoritaires dans la province (districts Nord-Est, Nord-Ouest et Sud).

Le bilinguisme officiel a donc bien eu une influence profonde et positive sur le développement du Nouveau-Brunswick – seule province avec le territoire

du Yukon officiellement bilingue – établissant de fait une relation privilégiée avec le gouvernement du Canada et à échelle internationale, car membre de l'OIF depuis 1977, attirant également de grandes entreprises telles qu'IBM et Xerox.



ÉTATS-UNIS

Un engouement pour l'enseignement bilingue et l'apprentissage des langues étrangères vers l'emploi.

L'enseignement bilingue connaît un engouement sans précédent, principalement dans des écoles publiques, dont la plupart proposent des filières anglais-espagnol, anglais-français et anglais-chinois.

En 2014, le rapport de l'Observatoire de la langue française mentionnait le contexte new-yorkais, mais l'ampleur du phénomène est bien plus vaste : la Louisiane et l'Utah étant beaucoup plus développés que New York dans ce domaine, avec également des programmes bilingues francophones qui s'ouvrent chaque année dans d'autres États. Un fonds a d'ailleurs été ouvert en 2016 (le fonds bilingue ou French Dual language Fund) pour soutenir ce format éducatif en partenariat avec la Fondation FACE (French American Cultural Exchange) à New York (près de 2 000 000 de dollars ont été levés auprès de donateurs privés pour mener des actions en 2017-2022).

Le phénomène se développe généralement dans le cadre d'une politique éducative de l'État (comme en Louisiane ou en Utah) ou bien à l'initiative des parents qui

ont convaincu les autorités éducatives locales d'ouvrir un programme (comme l'association EFNY, Éducation en français à New York, fondée par des parents bénévoles). Les derniers programmes se sont ouverts en 2016 et 2017 à Scottsdale en Arizona, Houston au Texas, Los Angeles en Californie, en Louisiane et en Utah, et d'autres projets sont à l'étude en Idaho, Massachusetts, Wyoming et Kentucky. Ils sont présents dans 27 États et 88 villes, et se répartissent à 80 % dans le premier degré, puis dans les collèges (Middle Schools) et quelques lycées (High Schools).

La nature décentralisée du système éducatif américain le rend multiforme et ne suit donc pas un modèle unique, faisant coexister par conséquent différents types d'enseignement bilingue aux États-Unis.

En 2000, on estimait à environ 260 le nombre de programmes bilingues, alors que 2 000 programmes ont été recensés dans la dernière enquête de la National Association for Bilingual Education (NABE) en 2017. Une tendance à la hausse qui se poursuit.

Les programmes francophones ou *One Way Foreign Language Immersion* (OWI) se déclinent en immersion (totale ou partielle), ou en programme *Dual Language* (50/50) qui divise la journée en deux temps.

Seule la ville de New York propose des programmes bilingues francophones ou *Two Way Immersion* (TWI), en raison de la présence d'une forte communauté francophone, qui rend possible l'ouverture de classes avec un minimum de 50 % d'enfants dont le français est la langue première.

En 2018, 160 écoles ont fait le choix d'ouvrir un programme bilingue francophone, pour un total d'environ 29 000 élèves. Trente-six de ces établissements (22,5 %) étaient par ailleurs déjà détenteurs du Label FrancÉducation en 2017 (marque de qualité pour l'enseignement bilingue francophone), faisant des États-Unis le premier réseau labellisé dans le monde.

En 2017, 4 % de la population de plus de 5 ans utilise le français au quotidien et comme langue première aux États-Unis (79,7 % l'anglais, 12,6 % l'espagnol)¹¹².

¹¹² Sources : *The National K-16 Foreign Language Enrollment Survey Report*, American Councils, mars 2017/*The State of Languages in the US. A statistical Portrait et America's languages. Investing in language education for the 21st century*, The American Academy of Arts & Sciences, mars 2017.

Le français est également proposé dans 3 740 lycées (l'espagnol dans 8 178 lycées, et l'allemand dans 1 549 lycées).

Le français est donc la seconde langue étrangère enseignée (voire la première si l'on considère l'espagnol comme une langue seconde) et seule langue avec l'espagnol à être enseignée dans tous les États fédérés.

Quant au réseau des 103 AF aux États-Unis, il accueille un total de 25 345 apprenants de FLE, et un certain nombre de structures associatives ou privées dispensent par ailleurs des cours de langues étrangères, dont le français.

Si l'enseignement du français semble bien connaître un nouveau souffle depuis quelques années à travers l'engouement pour les filières bilingues, l'intérêt grandissant des étudiants pour les formations et les diplômes de français professionnel de la CCI, ainsi que la professionnalisation des formations des départements de français des universités doit par ailleurs être souligné, ainsi que l'évolution des profils linguistiques des candidats recherchés par de plus en plus d'entreprises.

AMÉRIQUE LATINE

Même si le français ne bénéficie plus du statut privilégié qu'il a pu avoir dans le passé dans les systèmes éducatifs latino-américains, et que l'on peut considérer aujourd'hui qu'il est en net recul, il demeure la 2^e langue étrangère apprise dans les pays latino-américains, derrière l'anglais et devant le portugais.

Créditée d'une très bonne image en Amérique latine, la diffusion de la langue française dans les établissements publics est concurrencée par la priorité donnée à l'anglais, ainsi que par des langues régionales telles que le portugais, ou encore par l'introduction des langues nationales dans les cursus. De plus, il est difficile de faire face au besoin lié à la formation de nouvelles générations d'enseignants de français.

La connaissance du français demeure très répandue au sein des élites et des classes sociales privilégiées. Son apprentissage reposant en particulier sur les AF,

« L'important réseau des Alliances françaises au Mexique est révélateur de la grande vitalité du français dans ce pays. »

il demeure fortement valorisé dans les cursus scolaires, dans les lycées français et le secteur privé. Au Brésil et en Colombie, nombre d'étudiants choisissent par ailleurs de poursuivre leurs études en France et de plus en plus au Canada francophone.

Le nombre croissant de touristes francophones au Costa Rica, en République dominicaine, et à Cuba, participe également à stimuler l'intérêt pour l'apprentissage du français dans le cadre de projets professionnels sur place, ou bien dans la perspective d'une émigration vers le Canada en tant que travailleur qualifié.



■ Mexique

Une grande vitalité du français dans les Alliances françaises à travers les certifications de français, et vers la mobilité étudiante francophone.

Dans ce pays observateur de l'OIF depuis 2014, le français est la deuxième langue enseignée après l'anglais, et même s'il a bien failli disparaître de l'enseignement secondaire public, il continue d'être enseigné dans les collèges en tant que langue étrangère extracurriculaire, grâce à une circulaire signée en 2012 entre la SEP (Ministère mexicain de l'Éducation publique) et l'ambassade de France.

Le FLE est enseigné dans le système éducatif à un total de 143 597 apprenants à raison de 3 heures par

semaine au collège, et de façon variable dans les écoles privées, où il peut être proposé dès l'école élémentaire. Il est également enseigné dans les centres de langues des universités publiques de renom, aux 5 364 étudiants du CENLEX (centre d'enseignement des langues étrangères de l'Institut polytechnique), et aux 1 800 étudiants de l'école nationale de langues du CELE UNAM.

L'important réseau d'Alliances françaises au Mexique est révélateur de la grande vitalité du français dans ce pays. Avec 32 AF et 27 116 apprenants de français recensés en 2017 (parmi lesquels un grand nombre d'enfants et d'adolescents), ce qui place le Mexique parmi les premiers pays à l'échelle mondiale.

L'Institut français d'Amérique latine (IFAL) accueille pour sa part 4 000 étudiants et coordonne un grand réseau national de centres d'exams, avec 76 centres homologués en janvier 2018 répartis dans les AF, IF, collèges, lycées, universités et centres privés de langues répartis géographiquement dans tous les États. Avec un nombre de candidats au DELF-DALF qui passe de 15 000 en 2013, à 21 059 en 2017.

Et même si la prédominance de l'anglais dans les institutions éducatives mexicaines ainsi que dans les échanges régionaux est avérée, le français est toujours davantage associé à des enjeux de mobilité et d'employabilité vers les secteurs pour lesquels la maîtrise du français représente une plus-value : il y en effet 550 entreprises françaises présentes au Mexique, et environ 700 entreprises québécoises actives au Mexique, dont 50 ont des bureaux ou des unités de production sur place.

À noter enfin le dispositif de formation en français qui a été développé au sein des filières professionnelles des universités technologiques mexicaines :

« Le Costa Rica est le seul pays d'Amérique latine à disposer d'un enseignement obligatoire du français. »

obligatoire dans certaines filières comme le transport, l'hôtellerie, le tourisme, la gastronomie pour plus de 8 000 étudiants, tout comme la certification officielle des compétences, il est également combiné au programme de mobilité MEXPROTEC pour favoriser les expériences professionnelles en France et au Québec.

AMÉRIQUE CENTRALE

Même si les pays développent leur propre politique éducative, c'est principalement l'IFAC (Institut français d'Amérique centrale), basé au Costa Rica, qui impulse et pilote les actions de coopération de la France avec les entités locales, régionales et multilatérales basées dans les sept pays de l'isthme (Guatemala, Honduras, Salvador, Belize, Nicaragua, Costa Rica, Panama). Il joue un rôle fédérateur auprès des différents acteurs et entités, lycées, universités, associations nationales de professeurs de français et a impulsé une dynamique régionale en faveur de la réintroduction du français dans les systèmes éducatifs du Guatemala, du Honduras, du Nicaragua, du Panama et du Salvador (dans 250 établissements, où 400 enseignants ont été formés).

C'est dans le cadre de ce plan d'action régional qu'a été lancé un dispositif innovant de formation régionale en 2017, en collaboration avec l'Université des Antilles, avec l'ouverture d'une formation de master à distance dans le domaine du FLE.

■ Costa Rica

La langue française obligatoire à l'école, encouragée par le développement du tourisme francophone.

L'adhésion du Costa Rica à l'OIF en 2014 en tant que pays observateur a préfiguré et accompagné un certain nombre d'évolutions en faveur de la coopération pour le français : l'entrée de l'Université nationale (UNA) à l'Agence universitaire de la francophonie



(AUF) en 2015, ainsi que la signature d'un nouvel accord entre l'ambassade de France et l'Université du Costa Rica (UCR) en 2017 (favorable aux bourses d'études doctorales en France, à l'introduction et à la promotion des certifications du DELF-DALF notamment à destination des enseignants, à la formation continue des enseignants, et aux programmes d'assistants de langues).

Le Costa Rica est par ailleurs le seul pays d'Amérique latine à disposer d'un enseignement du français obligatoire (au même titre que l'anglais pour les 3 premières années de l'enseignement secondaire)¹¹³. Un enseignement qui devient optionnel pour les 2 dernières années du secondaire, et chute alors fortement, concurrencé par l'anglais (le nombre d'élèves passant de 380 000 élèves en enseignement obligatoire, à 4 000 en optionnel, au bénéfice de l'anglais).

Si la formation est bilingue lors du primaire, elle se convertit en « français renforcé » dans le cycle secondaire, un double cursus qui ouvrira des portes aux jeunes Costariciens. Les établissements à section bilingue préparent également leurs élèves au DELF, pour la valorisation des apprentissages en français à l'international. Dans le système privé, on peut par ailleurs constater une augmentation de l'enseignement du français de la maternelle au baccalauréat.

¹¹³ L'apprentissage du portugais progresse également fortement, en raison de la coopération avec le Brésil qui s'intensifie, et des possibilités de travail qui se présentent dans les entreprises, plus particulièrement pour les jeunes qui parlent 2 ou 3 langues étrangères.

Les principaux débouchés professionnels pour ceux qui maîtrisent le français sont les institutions gouvernementales, les ONG, et des entreprises françaises et francophones de secteurs tels que l'environnement, les transports urbains, les énergies renouvelables, la sécurité urbaine et maritime, les services publics et la santé. La CCFI (Chambre de commerce et d'industrie France-Costa Rica) participe également de cette vitalité avec l'appui de *Business France* de Mexico, ainsi que les entreprises françaises qui lancent localement des programmes de recherche et de formation professionnelle au profit d'étudiants costariciens.

Les besoins en langue française dans le secteur du tourisme ont par ailleurs connu une évolution considérable, avec le nombre de touristes francophones qui s'est accru depuis 2014, et l'ouverture d'une liaison aérienne directe Paris-San José en 2016. C'est la raison pour laquelle les institutions du pays ont renforcé la prise en compte du français dans l'offre touristique, notamment à travers la signature de projets avec le ministère du Tourisme, et l'introduction de cours de français dans les centres techniques professionnels, dans les spécialités tourisme et hôtellerie.



■ Guatemala

Réintroduction du français dans les établissements scolaires et dans 2 universités privées.

Les cours de FLE dispensés dans le système scolaire local concernent principalement le privé, avec l'appui de 25 enseignants dans le primaire, 30 enseignants dans le secondaire et 28 enseignants dans l'enseignement supérieur, pour un total de 1 568 apprenants.

En plus des universités de Mariano Galvez et Del Valle qui dispensent des cours de FLE, l'INTECAP

(Instituto técnico de capacitación y productividad) propose des cours de français en ligne et en présentiel à destination des futurs professionnels de la cuisine qui sont en phase de lancement dans 2 universités privées. Il y a presque 2 500 apprenants de FLE dans les 3 AF du pays et 1 000 à l'université.

Des accords de coopération ont également été signés avec le ministère de l'Éducation, le ministère des Relations internationales, et le Comité olympique, en faveur de l'usage de la langue française.



■ Honduras

Réintroduction du français dans les établissements scolaires¹¹⁴.

Une convention de coopération a été signée en 2017 en faveur de la réintroduction de la langue française dans le système scolaire hondurien : un grand pas pour la diffusion du français en Amérique centrale dans un pays où il n'était plus enseigné depuis 17 ans. Elle formalise le lancement du recrutement de professeurs de français pour le secteur éducatif public, et bénéficiera de l'appui et de l'accompagnement pédagogique du lycée franco-hondurien, notamment pour la formation des futurs enseignants.

Cette initiative permet de positionner à nouveau le français dans l'offre scolaire locale et contribue à renforcer la coopération universitaire pour le français notamment à travers la création en amont d'un vivier de futurs étudiants en mobilité.

¹¹⁴ Voir sur institutfrancais-ifac.com/institut-francais/langue-francaise-education/honduras-reintroduction-du-francais-et-donation-de-livres/



■ Nicaragua

Réintroduction du français dans les établissements scolaires publics.

Le projet de réintroduction du français dans les établissements scolaires publics¹¹⁵ lancé en 2017 vient de franchir une étape importante au Nicaragua, faisant passer les établissements scolaires publics intégrant l'enseignement du français dans leur cursus de 15 (et 23 professeurs), à ses débuts, à 30 à 40 établissements en 2018. Un nouveau groupe de professeurs d'établissements scolaires publics a pu ainsi être constitué en février 2018 et un concours de recrutement de professeurs de français a été ouvert par le ministère de l'Éducation nationale.

L'IFAC, l'ambassade de France au Nicaragua ainsi que le lycée français Victor-Hugo de Managua ont participé activement à la concrétisation de ce projet éducatif qui va permettre de créer, en amont de l'Université, un vivier de futurs étudiants.



■ Salvador

Réintroduction du français dans les établissements scolaires, et formations francophones de qualité.

Les institutions telles que l'AF (1 881 apprenants

en 2017), le lycée français Antoine-et-Consuelo-de-Saint-Exupéry (dont 75 % des bacheliers partent en mobilité pour s'inscrire dans des établissements d'enseignement supérieur français) contribuent au rayonnement de la francophonie au Salvador. L'Université nationale du Salvador dispose par ailleurs d'un département de français, où plus de 1 000 étudiants sont inscrits pour un cursus de 5 années.

La convention réintroduisant le français dans le système éducatif public signée en 2016 valorise également les certifications du DELF-DALF et promeut le programme d'assistants de langue, ainsi que les inscriptions en licence de langues modernes (le 2^e cursus le plus demandé après médecine). Le nombre d'établissements scolaires, notamment professionnels, se multiplie, surtout dans les villes de province, grâce à l'appui de l'Université nationale du Salvador.

Créée en mars 2017, une chaire académique en français à l'Université nationale du Salvador animée par l'IFAC a déjà accueilli 250 étudiants au cours de deux sessions consacrées au FLE, suscitant un grand intérêt pour les études en France.

L'éclosion d'une formation doctorale pour les professeurs de français de l'Université nationale El Salvador ainsi que le lancement de deux départements de français au sein des sièges de San Miguel et de Santa Ana vont également permettre de créer un vivier de futurs étudiants de français.

Plusieurs dispositifs sont révélateurs de la vitalité du français dans le pays, comme les conventions passées pour la formation en français des militaires destinés à être déployés au sein des missions ONU (MINUSMA), ou celles conclues entre l'ESEN (École supérieure d'économie et de commerce salvadorienne) et le Groupe Sup de Co-Montpellier afin de permettre aux étudiants salvadoriens de venir compléter leur formation en France, ou encore l'intégration et la certification des compétences en français des diplomates salvadoriens au sein de l'Académie diplomatique du ministère des Relations extérieures du Salvador.

Une valeur ajoutée également incontournable dans les 14 centres d'appel internationaux présents dans la capitale (dont *Teleperformance*, première entreprise française du secteur au Salvador, avec plus de 4 200

¹¹⁵Voir sur institutfrancais-ifac.com/institut-francais/langue-francaise-education/reintroduction-du-francais-dans-les-etablissements-scolaires-publics-du-nicaragua/

employés), ainsi que pour les futurs guides touristiques et agents hôteliers qui accompagneront ce secteur en plein développement.

AMÉRIQUE DU SUD

Dans la continuité de l'isthme centre-américain s'étend le sous-continent sud-américain, composé de 12 pays, plus la Guyane, département français d'outre-mer. Ces pays sont tous hispanophones à l'exception de la Guyane, (francophone) et du Brésil, le plus grand d'entre eux, qui constitue un vaste espace lusophone de plus de 206 millions d'habitants sur les 608,2 millions que compte le sous-continent.



■ Bolivie

Un nouveau système de bourses à destination de la France.

Depuis 2005, le français n'est plus enseigné dans les collèges comme langue étrangère, au bénéfice de langues nationales telles que l'aymara et le quechua. L'anglais est la seule langue étrangère enseignée dans les institutions, et les langues nationales ont pris une place importante dans les collèges, lycées et dans l'administration publique depuis l'arrivée en 2006 du nouveau gouvernement de M. Evo Morales. Aucune nouvelle disposition concernant la langue française n'existe, malgré le système de bourses mis en place depuis 2014 par le gouvernement bolivien, avec la France comme premier pays d'accueil, ce qui pourrait contribuer à faire réapparaître le français dans les universités. Dans le secondaire, 1 600 élèves suivent des enseignements en français dans l'un des 2 lycées français : le lycée franco-bolivien de La Paz, et le lycée français de Santa Cruz. À l'université, les 3 premières langues enseignées sont l'anglais, le portugais et le chinois.

La langue française se trouve donc dans une situation plutôt stationnaire, avec néanmoins des perspectives positives, à en croire l'intérêt que devrait susciter le premier programme de bourses du gouvernement bolivien amenant les étudiants vers un niveau 2 de français, la visibilité qu'a gagné le mois de la francophonie en Bolivie ou encore les 2 222 apprenants de FLE inscrits dans l'une des 4 AF de Bolivie.



■ Brésil

Un réseau des AF parmi les plus importants de l'espace Amérique-Caraïbe.

Même si l'on ne peut pas dire que le français soit utilisé dans la vie courante au Brésil, la proximité de l'État de l'Amapa avec la Guyane française et l'activité économique et les échanges entre les populations qui en résulte font qu'il n'est pas rare de pouvoir converser en français dans cette région.

Alors que l'enseignement de l'espagnol était obligatoire depuis la loi de 2005, et qu'une autre langue vivante devait par ailleurs être proposée par les établissements scolaires, la réforme de 2017 de l'enseignement secondaire a rendu l'anglais obligatoire, et facultatives les autres LVE. Ces nouvelles recommandations favorisent plutôt les langues des pays voisins, l'espagnol pour la majorité des États, et le français pour l'Amapa.

Les écarts ne cessent de se creuser, avec pour le primaire et le secondaire 25 817 187 élèves inscrits en anglais, 5 252 784 en espagnol, et 157 028 en français.

Environ 430 élèves du secondaire suivent par ailleurs un enseignement bilingue pour les disciplines non linguistiques suivantes : géographie, éducation artistique, biologie, et projets de vie et culture.

Le réseau brésilien des AF est le 3^e plus étendu de la région Amérique-Caraïbe, et le 2^e par le nombre d'apprenants (26 480 apprenants en 2017).

L'université régionale BELC organisée à Brasilia en février 2018 a été un succès. Elle a mobilisé 140 participants autour de problématiques relatives aux besoins des enseignants ainsi qu'à la stratégie éducative du poste diplomatique français, autour de thématiques telles que le « bilinguisme », « les certifications », et « la francophonie ». La « francophonie africaine » y était d'ailleurs à l'honneur, à travers ses auteurs de théâtre et de littérature jeunesse.

Le projet « Étudier en francophonie » a aussi permis à l'AUF de produire en 2015-2017 des modules d'autoformation en français sur objectifs universitaires disponibles en ligne, sur la plateforme « J'améliore mon français » ainsi que des formations de formateurs au « FOU pour l'enseignement aux NuLis-IsF » (Núcleo de Línguas do Programa Idiomas sem Fronteiras) ainsi qu'un ouvrage¹¹⁶.



■ Chili

Des filières en hôtellerie-tourisme, gastronomie et traduction qui incluent le français.

Le français est généralement enseigné à partir du secondaire à un total de 25 919 apprenants.

L'IF et les 6 AF du Chili accueillent pour leur part 1415 apprenants, et le centre de langues CEELE CHILE 270 apprenants.

La promotion de la langue française dépend exclusivement des actions de coopération de l'ambassade de France, à travers l'appui de l'Association des pro-

fesseurs de français au Chili, des établissements qui enseignent le français, et des actions accompagnées par les représentations des 11 pays membres de l'OIF présentes au Chili, dans le cadre de la célébration de la francophonie.

L'enseignement du français se développe par ailleurs dans le secteur de l'enseignement technique supérieur pour les métiers de l'hôtellerie-tourisme et de la gastronomie qui attirent de plus en plus d'étudiants, et dans les deux filières de traduction récemment constituées.



■ Colombie

Une grande demande de formations et de certifications pour les études en France, et pour l'émigration au Québec.

La seule langue étrangère officiellement enseignée en Colombie depuis 1994 est l'anglais. Le français est cependant enseigné dans certains établissements privés et publics depuis 2009, année de sa réintroduction par les autorités éducatives régionales, avec un succès inégal, difficile à mesurer, car aucune donnée officielle significative n'est vraiment disponible.

Un enseignement en français est de plus proposé à 3 990 élèves scolarisés dans les établissements de l'AEFE, et un enseignement bilingue à 213 élèves du primaire et 300 élèves du secondaire du Colegio Helvetia de Bogotá. Les plus gros effectifs de candidats au DELF-DALF pour l'Amérique du Sud se trouvent en Colombie avec 8 221 candidats, traduisant l'intérêt des étudiants colombiens, notamment du lycée français, pour une mobilité universitaire. Les enseignements de FLE assurés par le réseau des AF ont cependant accusé une diminution de 44 % des effectifs de 2014 (35 806 apprenants) à 2017 (20 083 apprenants).

¹¹⁶ « Le français sur objectif universitaire : méthodologie, formation des enseignants et conception de programmes ».

« L'année France-Colombie a permis en 2017 d'organiser et de fédérer plusieurs centaines d'événements dans les secteurs de la culture, de l'éducation, des échanges universitaires et scientifiques. »

Le nombre de candidats au TCF Québec, également le plus important de la zone Amérique latine (avec 1 223 candidats au TCF Québec en 2015), et dans une moindre mesure au TEF et au TEFAQ, sont eux aussi révélateurs de l'intérêt des Colombiens candidats à l'émigration au Québec.

Enfin, l'année France-Colombie qui s'est déroulée en 2017 a permis d'organiser et de fédérer plusieurs centaines d'événements dans les secteurs de la culture, de l'éducation, des échanges universitaires et scientifiques. Elle pourrait participer à la réintroduction de la langue française dans le système éducatif colombien.



■ Équateur

Le « **Projet éducatif innovant** » mis en œuvre dans les lycées, et le défi de la formation des enseignants de français.

En novembre 2015, un arrêté ministériel a donné au français le statut de 2^e langue vivante optionnelle du Bachillerato General Unificado (BGU), enseignement secondaire public, sur l'ensemble du territoire équatorien. Cette décision redonne une place au français, qui avait été supprimé des programmes au moment de la valorisation institutionnelle de la langue quechua (de-

venue langue de communication interculturelle dans la Constitution équatorienne de 2008, avec la langue shuar) afin de ne pas alourdir les charges horaires des établissements publics. Seuls quelque 5 collèges avaient conservé le français dans leurs programmes, et 14 autres dans le cadre d'activités extrascolaires, ainsi qu'une dizaine de collèges privés.

Avec 2 332 apprenants de FLE dans le secondaire, et 6 500 dans le supérieur, la langue française est considérée comme discipline complémentaire et langue privilégiée, après l'anglais, ce qui a permis d'élargir le nombre d'établissements du secondaire où le français est enseigné, au-delà des enseignements dispensés dans les établissements privés et dans les AF. Une évolution positive qui devrait, par ailleurs, contribuer à la redynamisation des filières plurilingues chargées de former les enseignants de français, dans les 2 principales universités publiques du pays.

Avec environ 300 professeurs de français, l'Équateur est confronté à un véritable enjeu de formation, s'il veut assurer le renouvellement générationnel ainsi que les pratiques pédagogiques. L'APFQ (Association des professeurs de français de Quito) s'y attelle, avec l'appui de l'ambassade de France et de l'Alliance française, dans le cadre de formations à la didactique du FLE, et du programme d'assistants de langues, qui permettront de constituer un vivier de professeurs de français.

Un « **Projet éducatif innovant** » pilote a d'ailleurs été mis en œuvre en 2016-2017 dans 3 établissements publics du secondaire permettant à 750 élèves de bénéficier de cours de français en 2016-2017, et ouvrant par ailleurs des perspectives d'élargissement pour les années suivantes.



■ Pérou

Des effectifs importants d'apprenants et d'enseignants à l'épreuve d'un défi qualitatif.

Une nouvelle loi universitaire stipule depuis 2014 que les étudiants doivent acquérir une langue étrangère (de préférence l'anglais) ou une langue native pour obtenir le diplôme d'études de niveau licence, et une deuxième langue étrangère ou native pour le niveau master.

Le français occupe au Pérou le 2^e rang des langues étrangères enseignées, avec un total de 44 252 apprenants (dont 15 124 dans le secondaire et 18 671 dans le supérieur) et 515 professeurs enseignant dans de nombreux établissements scolaires et universitaires répartis dans une vingtaine de villes.

Le faible niveau de français et de formation pédagogique des enseignants qui a été constaté est source de préoccupation, au vu par ailleurs du manque de moyens dont disposent les 8 facultés universitaires d'éducation où sont formés les enseignants de FLE avant de pouvoir intégrer les établissements scolaires et universitaires péruviens, en tant que titulaires. Au total, ces sont 515 enseignants de FLE qui interviennent au Pérou, dont 184 dans les AF, 238 dans le secondaire, 65 dans les universités, et 28 dans les instituts privés (instituts de gastronomie notamment).

L'enseignement du FLE est proposé dans un peu plus de 50 collèges au Pérou, à raison de 2 à 4 heures hebdomadaires, dont une trentaine initie les enfants en préscolaire et en primaire.

Les 3 premières langues vivantes enseignées sont l'anglais (primaire, secondaire, supérieur), le français (*idem*) et enfin le portugais (dans le supérieur).

En dehors du système scolaire, on peut apprendre le français dans le privé dans 99 collèges (22 766 apprenants), 15 universités (1 881), 19 instituts (2 329) ainsi que dans le public, dans 10 universités nationales (705).

Le Pérou occupe la 9^e position au monde en termes d'effectifs dans les AF avec 16 032 apprenants en 2017, et une activité de certifications DELF-DALF importante, notamment à Lima, avec un total de 4 367 candidats au DELF-DALF en 2016, dont 2 550 DELF junior.



■ Venezuela

Une réforme éducative favorable à l'introduction des langues nationales et étrangères, et le programme « Le français va aux lycées ».

Une réforme éducative, en vigueur depuis décembre 2016, intègre l'apprentissage d'autres langues que la langue maternelle dans le cursus scolaire, langues nationales et étrangères, dont le français, qui est enseigné à 30 000 apprenants dans le secondaire, et 5 000 dans le supérieur.

L'enseignement du français au lycée est relégué aux deux dernières années qui précèdent le baccalauréat de la section littéraire. Les élèves ont la possibilité d'étudier une 2^e langue moderne dans ce cadre à raison de quatre heures par semaine, mais le français ne touche en fait que 3 % de la population scolaire (environ 28 000 élèves), le gros des effectifs scolaires

se concentrant dans les sections scientifiques, où il n'est pas possible d'apprendre le français.

Le programme « Le français va aux lycées » a été structuré en 2015-2016 par l'ambassade de France avec l'Association vénézuélienne des professeurs de français et le réseau des AF. Cette nouvelle action touchait environ 2 000 élèves en 2017, et pourrait s'étendre à l'ensemble du système scolaire national public et privé dans les années à venir, si l'évolution socio-politique du pays le permet.

Le français est, de façon générale, plutôt en régression au Venezuela, même si une mise en place élargie de la nouvelle réforme des programmes du secondaire devrait permettre de renforcer l'enseignement du français, tout au moins d'une manière facultative dans le système scolaire. Le FVAL peut également participer à inscrire plus durablement le français au Venezuela, ainsi que le réseau des 9 AF qui avait connu une croissance marquée du nombre d'apprenants ces dernières années (avec 10 312 apprenants en 2017). La position du français dans l'enseignement supérieur s'inscrit dans des perspectives moins contraignantes et donc plus favorables, avec un total de presque 5 000 étudiants.

Environ 2 900 étudiants choisissent le français dans le cadre d'une licence de langues modernes (pour s'orienter vers l'enseignement ou l'interprétariat) souvent jumelée à l'anglais. Et environ 2 000 autres étudiants des disciplines scientifiques et des sciences humaines choisissent d'apprendre un français « instrumental » pour répondre à la demande de lecture de documentation et à des projets de formation de 3^e ou 4^e cycle en pays francophones.

CARAÏBE

Dans cet espace anglophone, créolophone, francophone et hispanophone, cohabite une grande diversité politique, culturelle et linguistique, et s'effectuent de nombreux échanges par le commerce, le tourisme, les études, etc., avec les Antilles françaises tout d'abord. Celles-ci ont le statut de départements



et régions d'outre-mer (DOM) pour la Guadeloupe et la Martinique, et de collectivités d'outre-mer pour Saint-Martin et Saint-Barthélemy, où la langue française est langue de scolarisation, et cohabite avec d'autres langues et cultures, créoles notamment, que l'on retrouve à Haïti (où le français est également langue d'enseignement), à la Dominique et Sainte-Lucie, pays membres de plein droit de l'OIF, et dans un État observateur, la République dominicaine.

Les Saint-Martinois eux, de par les réalités économiques et géographiques de l'île, alternent entre le français, l'anglais (du fait de la forte influence nord-américaine, et de la composante cosmopolite de l'île) le néerlandais (l'île étant partagée entre la France et les Pays-Bas), le papiamentu, le créole haïtien et le créole guadeloupéen.

À Dominique et Sainte-Lucie, l'usage des langues vernaculaires (le créole dominiquais et le créole saint-lucien) est privilégié, ainsi que l'apprentissage de l'anglais comme langue seconde. Il en est de même à Trinité-et-Tobago où l'on parle un créole à base lexicale française, dérivé du créole parlé à Sainte-Lucie. Au-delà de la forte valeur identitaire associée à la pratique du créole, le taux d'intelligibilité entre ses variétés facilite la communication et les échanges avec la Caraïbe créolophone et notamment la Guadeloupe et la Martinique, auxquelles elles sont historiquement et culturellement liées¹¹⁷.

¹¹⁷ Étude réalisée en 2013 par Étienne Rivard, coordonnateur scientifique, Centre interuniversitaire d'études québécoises (CIEQ), Université Laval, sur www.francophoniedesamericques.com/la-francophonie-dans-les-americques/caraibes.

« La promotion de la langue française dans l'enseignement supérieur cubain constitue un véritable enjeu face au manque de vocation des étudiants pour le métier de professeur. »



■ Cuba

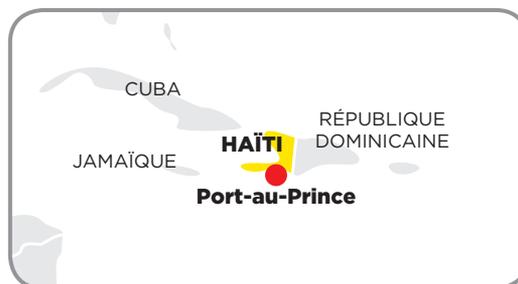
La Francophonie universitaire à l'honneur

À Cuba, le quotidien *GRANMA* est entièrement disponible en français sur Internet dans une version légèrement différente de l'édition papier. Plusieurs sites officiels, notamment ceux permettant de donner des informations sur Cuba (politique, culture, etc.) sont en outre disponibles en trois langues : français, anglais et espagnol. Le festival du film francophone, qui vient de célébrer ses 20 ans d'existence en 2017, remporte un franc succès, devenant le festival de cinéma français le plus important au monde en termes de fréquentation, enregistrant chaque année plus de 100 000 entrées, pour un pays qui compte 11 millions d'habitants.

Les formations en langue française sont accessibles pour les Cubains uniquement dans le cadre des structures de l'État ou à l'AF : si seulement 50 élèves apprennent le FLE dans le secondaire, le français est davantage prescrit au niveau universitaire où quelque 3 500 étudiants sont formés à l'enseignement du français (et également de l'anglais).

En 2017, 11 071 apprenants étaient inscrits à l'AF de La Havane et 930 dans celle de Santiago, soit un total de 12 001 apprenants. Une situation sans évolution majeure, qui risque cependant de pâtir d'une difficulté toujours plus grande à recruter des professeurs, davantage attirés par les métiers du tourisme.

La promotion de la langue française dans l'enseignement supérieur cubain constitue un véritable enjeu face au manque de vocation des étudiants pour le métier de professeur. Les choix gouvernementaux qui favorisent actuellement les matières scientifiques, l'ouverture économique et les investissements étrangers, pourraient également jouer en faveur des langues et notamment, après l'anglais, du français. Le « projet 1 000 profs », porté par l'AUF et l'AF de Cuba s'est d'ailleurs attelé au perfectionnement en français des enseignants chercheurs des universités cubaines en 2015-2017.



■ Haïti

Une série radiophonique pour l'apprentissage et des certifications de français pour accompagner les projets de mobilité.

En Haïti, pays membre de l'OIF, la langue d'enseignement est le créole, des années 1 à 5, remplacé, en théorie, par le français dès la 5^e année. La transition entre les langues d'enseignement n'est cependant pas souvent effective, faute de matériel et en raison du besoin de formation linguistique et didactique que suppose l'enseignement dans ces 2 langues. L'enseignement en créole domine donc largement l'enseignement, du primaire au secondaire.

La constitution de 1987, en affirmant vouloir « fixer la langue créole et permettre son développement scientifique et harmonieux », a consacré la coexistence officielle

du créole et du français, sans contrainte d'ordre juridique toutefois. Si le créole est devenu la principale langue de communication dans le média le plus populaire du d'Haïti, la radio, et ne cesse de progresser à la télévision, le français reste néanmoins la langue de référence dans la presse écrite, notamment dans *Le Nouvelliste*, le plus ancien quotidien francophone d'Amérique, fondé en 1898, qui demeure le média écrit de référence.

Le français reste quand même très présent sur les ondes. RFI est en effet la 2^e radio internationale après Voice of America : elle diffuse 24/24 h en français sur une large partie du territoire et est suivie par plus de 3 millions d'Haïtiens (soit 42 % de la population). Depuis 2016, elle propose « Koze Kilti » (« Parlons culture »), un programme en français et en créole, produit en partenariat avec l'ambassade de France et l'IFH (Institut français d'Haïti) qui est diffusé le dimanche dans tout le pays.

Le nombre de candidats aux certifications officielles de français – le plus important de la zone Caraïbe – semble correspondre aux projets de mobilité étudiante et professionnelle des Haïtiens.

Afin de répondre aux besoins en français dans les métiers du tourisme (hôtellerie, restauration...), l'Institut français a mis en place un parcours de formation des professeurs de français du réseau des AF et des IF avec l'appui du *français des affaires* pour organiser ce parcours spécialisé en français du tourisme et de l'hôtellerie. Une formation des enseignants à la méthodologie du FOS a d'ailleurs eu lieu en 2016 afin d'élaborer des programmes de français du tourisme, puis enseigner le français du tourisme et préparer les apprenants aux DFP qui y correspondent.



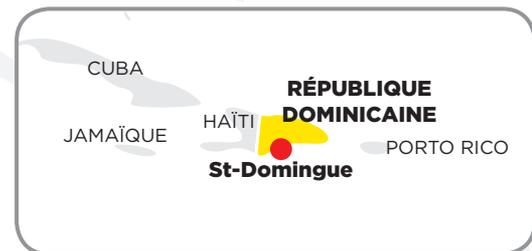
■ Jamaïque

La diffusion de RFI en modulation de fréquence à Kingston, celle de TV5MONDE Amérique latine sur

un bouquet TV ou la création en 2015 d'un festival du cinéma francophone (avec des films en langue française sous-titrés en anglais), participent de la diffusion de la langue française. Le français est la 2^e langue étrangère enseignée, loin derrière l'espagnol, dans une trentaine d'institutions qui proposent le français, dans un pays où le système éducatif ne valorise pas encore l'enseignement des langues étrangères (avec un total de 17 823 apprenants presque exclusivement dans le secondaire).

Un événement intitulé « Touch of France » (à mi-chemin entre le salon commercial et le festival), a été organisé en novembre 2016 par le Club France, permettant de réunir environ 600 apprenants de français des lycées pour participer à des concours et à des rencontres avec les entreprises françaises, en français.

L'enseignement du français a par ailleurs été intégré à l'Université maritime de la Caraïbe située à Kingston, et 50 apprenants se forment en FLE dans une structure du public, le Shortwood College (école normale d'instituteurs).



■ République dominicaine

Tourisme francophone et professionnalisation des filières universitaires francophones.

La République dominicaine est portée par une solide croissance et mène une politique de développement dans laquelle l'éducation joue un rôle stratégique. Ce pays francophile a rendu obligatoire l'enseignement du français dans le secondaire avec la loi générale sur l'éducation adoptée le 9 avril 1997¹¹⁸, qui instaurait l'enseignement obligatoire du français à partir des deux dernières années du primaire (une réforme récente a reporté cette obligation à la 1^{re} année du secondaire).

¹¹⁸ Ley General de Educación no 66-97

Jusqu'en 2012, un président francophile a impulsé une véritable dynamique francophone, notamment à travers l'adhésion à l'OIF en 2010 en tant qu'observateur, et la désignation d'une ambassadrice de la Francophonie. Depuis, même s'il n'y a pas eu de nouvelles initiatives en faveur de la langue française, celle-ci semble toujours occuper une place privilégiée, comme en témoigne la tenue du 1^{er} Forum sur l'enseignement du français dans les universités dominicaines en mars 2017.

Le fort développement que connaît le tourisme en République dominicaine, devenue la première destination touristique de la région, est également porteur pour le français. Selon les chiffres de la Banque centrale dominicaine, ce secteur emploie 624 000 personnes, directement ou indirectement, que ce soit dans les hôtels « resorts » ou « tout inclus », ou dans les entreprises qui proposent des activités aux touristes francophones en provenance du Canada, de France (232 924 en 2016) ou d'Haïti.

Dans ce pays, le français représente désormais un enjeu économique et la francophonie revêt une dimension politique (notamment dans le cadre d'un rapprochement avec Haïti et les collectivités françaises).



■ Sainte-Lucie

Le français enseigné dans 85 % des écoles primaires. À Sainte-Lucie, île du Vent située entre les îles de Saint-Vincent-et-les-Grenadines au sud, la Barbade au sud-est, et la Martinique au nord, l'anglais est langue officielle ainsi que langue d'enseignement, aux côtés du créole, langue nationale usitée dans la communication, bien que n'ayant aucun statut officiel. L'espagnol y joue un rôle relativement important en tant que langue étrangère, encouragé par la présence des représentations diplomatiques des pays hispanophones (Argentine, Cuba, Espagne, Mexique, Venezuela).

L'intérêt pour l'usage et l'apprentissage de la langue française dans ce pays membre de l'OIF est facilité du fait de sa proximité avec le créole, qui permet des échanges entre locuteurs francophones et créolophones, et par la proximité géographique, et souvent familiale, avec la Martinique, propice aux échanges en langue française, même si celle-ci reste dans l'ensemble peu utilisée dans la vie courante.

L'entrée de la Martinique dans l'OECE (Organisation des États de la Caraïbe orientale) et la perspective d'une adhésion de Saint-Martin et de la Guadeloupe, participent également du regain d'intérêt pour ces collectivités et les opportunités qu'elles représentent, et donc pour la langue française.

Le français est proposé dans 85 % des écoles primaires à titre obligatoire et dans le secondaire jusqu'au Form 3 (équivalent à la 4^e française) pour 7 904 apprenants, avec l'appui de 74 enseignants. Devenant ensuite optionnel, le français est souvent remplacé par l'espagnol.

Le soutien apporté aux professeurs de français dans le cadre du Plan d'action 2010-2014 du Pacte linguistique signé entre l'OIF et Sainte-Lucie a favorisé un bon taux de présence du français, particulièrement au sein des écoles primaires.

Certaines dispositions récentes augurent favorablement de l'avenir, comme l'ouverture dans certaines écoles en 2017 de sections d'enseignement du français renforcé amenant les élèves vers un niveau B2 du CECR¹¹⁹ qui leur permettra l'accès aux établissements d'enseignement supérieur français (en particulier dans les Collectivités françaises d'Amérique).

Le secteur du tourisme semble enfin prendre la mesure de la plus-value que représentent des compétences en langue française pour l'accueil de nouveaux publics, en provenance notamment de la Martinique et de la Guadeloupe. Une école de tourisme propose d'ailleurs des cours de français sur objectifs spécifiques adaptés aux besoins des professionnels de ce secteur, avec l'appui de l'Alliance française, où 340 apprenants étaient inscrits au cours de FLE en 2017.

¹¹⁹ Cadre européen commun de référence pour les langues sur www.coe.int/fr/web/common-european-framework-reference-languages.

AFRIQUE SUBSAHARIENNE ET OCÉAN INDIEN

Parmi les 29 pays de l'espace francophone qui ont le français comme langue officielle – unique ou co-officielle – 21 se situent en Afrique subsaharienne, dont 13 ont le français comme seule ou principale langue d'enseignement dès l'entrée à l'école, et les 5 autres (le Burundi, le Cameroun, Djibouti, Madagascar et le Tchad) conjointement à une ou plusieurs autres langues, entièrement ou partiellement, selon les niveaux. Car la plupart des systèmes éducatifs des pays d'Afrique subsaharienne et de l'océan Indien ont été fondés par les anciennes puissances coloniales (anglaise, française, portugaise et dans une bien moindre mesure espagnole), puis réformés par les gouvernements et États aux indépendances.

Les langues anciennement coloniales ont perdu dans les systèmes éducatifs, également en tant que langues véhiculaires ou internationales, partagent aujourd'hui le statut de langue officielle ou co-officielle aux côtés des langues nationales africaines (d'ouverture parfois également transfrontalière voire régionale, comme le swahili en Afrique de l'Est) dans des environnements toujours marqués par le multilinguisme et la diversité culturelle.

Le français n'occupe bien souvent dans les faits qu'une fonction de langue seconde voire de langue étrangère, sur un continent marqué par une grande diversité dans les choix de politiques linguistiques et dans la réalité des usages ; dans des contextes socio-économiques et géopolitiques fragiles, où la scolarisation pour toutes et tous, la formation et l'insertion professionnelle des jeunes et des femmes, ainsi que la formation des enseignants, sont des défis majeurs à relever.

À noter par ailleurs que de nouvelles dynamiques se tissent à l'échelle du continent africain, dans le cadre de nouvelles configurations de mouvements migratoires internationaux, où des espaces anciennement de transit (tels que le Maroc ou la Tunisie) deviennent espaces d'accueil, ou dans le cadre des mobilités

« De nouvelles dynamiques se tissent à échelle du continent africain, dans le cadre de nouvelles configurations de mouvements migratoires internationaux. »

étudiantes intracontinentales qui s'intensifient notamment vers l'Afrique du Sud, le Ghana, la Tunisie ou encore le Maroc.

→ L'Afrique subsaharienne

Berceau de la Francophonie¹²⁰, la région Afrique de l'Ouest est aussi l'une des principales aires géographiques de la Francophonie, au regard du nombre de pays concernés et de la place qu'occupe la langue française dans leurs systèmes linguistique, éducatif, administratif, économique et culturel. Des 16 pays que compte l'Afrique de l'Ouest, 12 sont membres de l'OIF¹²¹, dont 8 ont le français comme langue officielle et les 4 autres¹²² comme langue étrangère. De ces 12 pays, seul le Ghana a le statut d'État membre associé, les 11 autres étant des États membres de plein droit de l'OIF.

Cet espace est depuis ses débuts l'une des cibles prioritaires des actions de la Francophonie, en témoignant le déploiement d'un certain nombre d'initiatives, d'expérimentations et de programmes ; le fait qu'elle accueille des institutions de la Francophonie tels que les bureaux régionaux de l'OIF (à Lomé) et de l'AUF à Dakar, où se trouvent également les Secrétariats généraux des Conférences des ministres

¹²⁰ La Francophonie institutionnelle a vu le jour le 20 mars 1970 à Niamey au Niger.
¹²¹ Le Bénin, le Burkina Faso, le Cap-Vert, la Côte d'Ivoire, le Ghana, la Guinée, la Guinée-Bissau, le Mali, la Mauritanie, le Niger, le Sénégal et le Togo.
¹²² Le Ghana, le Cap-Vert, la Guinée-Bissau et la Mauritanie.

« Pour les États et gouvernements dont le français est la principale ou la seule langue d'enseignement, il est bien médium d'éducation et d'insertion socio-professionnelle. »

francophones de la jeunesse et du sport (CONFESJES), de l'éducation (CONFEMEN), ainsi que l'IFEF tout nouvellement constitué. Ces représentations de la Francophonie sur le terrain sont bien le témoignage d'une proximité grandissante de la Francophonie institutionnelle avec la population, en réponse aux besoins des pays francophones pour faire face à de multiples défis, dans un contexte marqué par un nouveau paradigme de développement axé sur les Objectifs de développement durable (ODD).

Parmi les défis à relever, se pose celui de l'accès à l'éducation, de l'insertion socio-professionnelle – en particulier chez les jeunes et les femmes – dans une zone géographique où le niveau de chômage reste élevé, où de grandes disparités persistent entre les pays et les zones rurales/urbaines, auxquels s'ajoutent les impératifs liés à une évolution démographique galopante.

Se former en français et en langue nationale

Pour les États et gouvernements dont le français est la principale ou la seule langue d'enseignement, il est bien médium d'éducation et d'insertion socio-professionnelle ; tout comme il peut constituer une compétence professionnelle décisive dans des pays où il a le statut de langue étrangère.

La Francophonie s'engage donc naturellement aux côtés des États et des gouvernements, de ses partenaires et des acteurs locaux, dans la co-construction de programmes et d'actions au bénéfice de la formation en langue française et en langues nationales, et de l'enseignement du français. En réponse à des enjeux communs ou plus spécifiques aux pays – en fonction des disparités tenant notamment à la place occupée par le français dans les usages (langue d'enseignement, langue officielle, langue étrangère, etc.).

Éducation bilingue et premiers apprentissages

Même si la scolarisation en Afrique subsaharienne francophone a considérablement progressé depuis le début des années 2000, elle n'a cependant pas atteint les compétences de base attendues en fin de primaire pour le français et les mathématiques pour plus de 50 % des enfants, selon les évaluations du PASEC.

Le facteur linguistique joue un rôle majeur dans la réussite des élèves dans un contexte où le français est la langue d'enseignement dès la première année de scolarisation, mais où le faible niveau des enfants (et des enseignants) compromet la réussite des premiers apprentissages et la poursuite de la scolarité.

Une approche bilingue – qui combine un enseignement continu dans la langue maternelle de l'enfant en parallèle avec l'introduction d'une deuxième langue – ou multilingue peut donc permettre aux enfants d'acquérir de solides compétences fondamentales en lecture, écriture et calcul, et dans un premier temps dans une langue qu'ils comprennent.

La formation des enseignants

La grave pénurie d'enseignants qualifiés au niveau de l'enseignement de base est un écueil majeur qui persiste à l'échelle des systèmes éducatifs, au détriment de la qualité de l'enseignement et des résultats des élèves.

Les statistiques établies par l'UNESCO en Afrique subsaharienne indiquent en effet que presque 7 pays sur 10 sont confrontés à cette difficulté, et que la situation de nombreux pays pourrait se détériorer face à un besoin croissant. L'Afrique subsaharienne devrait en effet pouvoir créer à elle seule 2,3 millions de nouveaux postes d'enseignants d'ici 2030, tout en pourvoyant environ 3,9 millions de postes vacants.

La formation et la professionnalisation des enseignants, à travers le renforcement des compétences linguistiques, langagières, professionnelles ou encore didactiques est donc déterminante pour répondre qualitativement aux besoins massifs de formation de demain.

Faciliter l'accès au numérique, à des outils et à des dispositifs de formation adaptés

La fracture numérique reste importante à l'échelle mondiale : selon une étude des Nations unies 3,9 milliards d'habitants étaient encore sans accès à Internet en 2016¹²³. Cette fracture touche plus particulièrement l'Afrique, trois Africains sur quatre n'ayant pas accès au réseau (seuls 15,4 % de foyers sont connectés)¹²⁴. Ce fossé risque de mettre à mal le développement de certains pays, ou encore d'isoler certains peuples, certaines zones, plus ou moins accessibles ou enclavées.

Un fort taux d'analphabétisme représente également un obstacle majeur supplémentaire à l'accès aux contenus du réseau dans certains pays, et de façon plus générale à l'intégration sociale, professionnelle et citoyenne. Face aux inégalités d'accès au réseau Internet et aux contenus de formation qui persistent, des outils et des dispositifs techno-pédagogiques se construisent, s'appuyant notamment sur la téléphonie mobile, ou encore la radio, « média carrefour » incontournable en Afrique (faisant le lien entre les populations alphabétisées ou non, rurales et urbaines, francophones et locutrices des langues nationales, avec la presse écrite, etc.).

L'hybridation de modèles pédagogiques et d'outils permet d'élargir les potentialités des TICE dans le cadre éducatif, également à travers la combinaison de différents médias (peu chers et de grande audience) et de potentialités, en complément des enseignements dispensés par les équipes pédagogiques : radios éducatives et émissions de télévision éducatives associées à Internet, à la téléphonie mobile, etc. Même si l'intégration des TICE ne dépend cependant pas seulement des avancées technologiques et de dispositifs

innovants et adaptés, mais aussi de l'appropriation de ces technologies par les usagers, et notamment du renforcement des capacités des équipes pédagogiques.

→ L'enseignement en français

Dans les systèmes éducatifs nationaux

Le français est langue d'enseignement (seule, ou principale dès l'entrée à l'école) dans 13 pays, et langue d'enseignement avec une ou plusieurs autres langues dans 5 pays. Pour les pays dont le français est la seule langue d'enseignement, l'Unesco répertorie un total de 48 197 386 élèves (1 560 287 dans le préscolaire, 33 655 858 dans le primaire, 12 121 545 dans le secondaire et 859 696 dans le supérieur) pour la période 2014-2016 et dans les pays pour lesquels l'information est disponible¹²⁵. Dont 18 720 749 élèves sont concentrés dans la seule République démocratique du Congo.

Dans les pays où le français est langue d'enseignement avec une ou plusieurs autres langues, on peut répertorier un total de 13 735 196 élèves et étudiants pour la période 2014-2016, sur la base des données disponibles pour les pays suivants : le Burundi, le Cameroun, Djibouti, Madagascar et le Tchad.

Selon que la langue française est seule ou l'une des langues d'enseignement, environ 70 % des effectifs sont concentrés dans le primaire, et l'on comprend alors l'enjeu qu'une formation de qualité en français et dans les langues nationales représente dans les pays concernés.

C'est dans ce contexte que la Francophonie poursuit son engagement pour l'éducation afin d'accompagner les pays dans la mise en œuvre de réformes innovantes à travers de nouvelles approches pédagogiques bilingues, le renforcement des compétences des enseignants, en tirant notamment profit des potentialités du numérique. Et c'est à l'IFE – organe subsidiaire de l'OIF installé à Dakar en 2017 – qu'a été confiée la mission de fournir aux États et gouvernements membres de l'OIF, ainsi qu'à ses partenaires, une expertise technique qui contribue à l'élaboration, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des politiques éducatives.

¹²³ Voir sur <http://www.rfi.fr/technologies/20160815-afrique-onu-internet-face-book-fracture-numerique>.

¹²⁴ Chiffres publiés par l'Union internationale des télécommunications (UIT), l'institution spécialisée des Nations unies.

¹²⁵ Bénin, Burkina Faso, Centrafrique, Comores, Congo RD, Côte d'Ivoire, Mali, Guinée, Niger, Sénégal, Togo.

« Le français occupe une place de langue étrangère de plus en plus privilégiée en tant que langue internationale africaine, pour les échanges avec les pays frontaliers, souvent francophones. »

Parmi les programmes portés par l'IFEF, 2 expérimentations sont menées aux côtés des États et des gouvernements pour répondre plus particulièrement aux problématiques évoquées : l'initiative francophone pour la formation à distance des maîtres (IFADEM), et l'initiative « École et langues nationales » en Afrique (ELAN-Afrique).

Le réseau des établissements scolaires français (AEFE)

En 2017-2018, 17,7 % des élèves du réseau de l'AEFE se concentrent en Afrique subsaharienne et dans l'océan Indien au sein de 104 établissements. Ils sont particulièrement nombreux dans des pays tels que la Côte d'Ivoire (7 968 élèves), au Gabon (4 998) à Maurice (5 013), au Sénégal (7 299) et à Madagascar (11 134), avec une répartition des effectifs plutôt équilibrée entre élèves français, nationaux et étrangers.

Les enseignants de et en français

L'enseignement du et en français est assuré dans les pays francophones par les enseignants qui interviennent dans les systèmes scolaires, et qui sont pour certains regroupés au sein des associations de professeurs de français. Chacun des 12 pays d'Afrique francophone compte au moins une association membre de la FIPF (18 en tout), mais il existe également des associations indépendantes de la FIPF.

Elles indiquent toutes qu'il existe des instructions officielles dans les pays pour l'enseignement du français, et qu'elles sont toutes consultées – à l'exception du Tchad – par les autorités éducatives à ce sujet. Elles signalent sans exception les difficultés logistiques évoquées plus avant (électricité, matériel informatique, stabilité des connexions Internet, etc.) qui invalident à l'avance ou rendent difficile toute démarche pédagogique allant dans le sens de l'utilisation des ressources en ligne.

Le « maillage francophone » ne semble pas être optimisé par les associations, au détriment des liens locaux et régionaux qui mériteraient pourtant d'être renforcés.

Enfin, il est à noter que des enseignements de FLE sont dispensés dans les pays francophones de façon marginale au sein du réseau des IF et des AF, de centres de langues, à destination d'apprenants étrangers, étudiants ou professionnels désireux de s'intégrer ; ainsi que des enseignements de français – alphabétisation, post-alphabétisation, ou encore perfectionnement en français (rédaction, prise de parole, ateliers d'écriture, etc.) – à destination des populations locales, partiellement francophones, non alphabétisées en français, ou juste en demande d'une remise à niveau en langue française.

→ L'Afrique subsaharienne et l'océan Indien non francophones

L'Afrique non francophone représente un poids démographique et économique important sur le continent, avec des situations tout aussi complexes et diverses pour les questions linguistiques – au vu des choix de langues officielles et nationales qui ont été faits par les États pour l'administration, l'enseignement – que pour les usages au quotidien des locuteurs – au vu des activités professionnelles et commerciales, aux frontières notamment, et des échanges qui se globalisent.

Le français y occupe une place de langue étrangère de plus en plus privilégiée en tant que langue internationale africaine, pour les échanges avec les pays frontaliers, souvent francophones. En témoignent notamment les choix qui sont faits dans les systèmes éducatifs au Ghana, où le français est obligatoire au lycée depuis la rentrée 2016-2017,

ou encore en Gambie où le français est obligatoire à l'Université pour tous les programmes qu'elle offre, ainsi qu'un intérêt grandissant pour les formations en français professionnel dans des pays comme l'Afrique du Sud ou encore au Kenya.

Les pays romanophones (dont les États ont inscrit l'espagnol ou le portugais dans leur constitution), font eux partie des promoteurs actifs de la francophonie, puisqu'ils sont tous (à l'exception de l'Angola) membres de la Francophonie¹²⁶. Le français ayant par ailleurs longtemps été obligatoire dans l'enseignement public de ces pays comme au Portugal.

→ L'enseignement du français (langue étrangère ou d'intégration)

Les associations de professeurs de français

Les associations nationales des professeurs de français membres de la FIPF sont coordonnées par la Commission de l'Afrique et de l'océan Indien (APFA-OI), avec 33 associations de tailles assez disparates : de moins de 50 membres (Burundi, Guinée Équatoriale, Tanzanie...) à des associations de 250 à 500 membres (au Mali et au Sénégal). Certains pays rassemblent par ailleurs plusieurs associations, comme au Congo (2 associations) ou encore au Nigeria (3 associations). Il s'agit d'une zone dans laquelle les conditions d'enseignement et d'association sont particulièrement difficiles.

Dans les pays d'Afrique anglophone, c'est dans le secondaire que le français est enseigné comme langue optionnelle, l'implantation du français dans ces pays étant cependant loin d'être généralisée.

Le français est la 1^{re} LVE dans l'enseignement primaire, secondaire et supérieur au Nigeria, la 2^e LVE proposée dans le secondaire et le supérieur au Soudan, tandis qu'en Afrique du Sud, il n'est proposé que dans un certain nombre d'établissements privés du secondaire et dans les universités les plus prisées.

Dans la zone du sud-ouest de l'océan Indien, les moyens financiers et techniques attribués à l'ensei-

gnement et à l'apprentissage du français par la coopération française, ainsi que les budgets consacrés par les ministères pour la formation continue des enseignants (quand la formation initiale existe) connaissent une évolution à la baisse. Les associations pourraient être appelées à devenir un rouage essentiel dans la formation continue des enseignants de français ainsi que pour la diffusion du français.

Le réseau des Instituts français et Alliances françaises

Un réseau de 27 IF et 98 AF rassemble un total de 78 047 apprenants, dont 47 886 dans les pays – même partiellement – francophones, et 30 161 dans les pays non francophones. Les effectifs les plus importants sont concentrés à Madagascar avec 30 600 apprenants, au Nigeria (7 532 apprenants), au Ghana (3 877 apprenants), au Kenya (3 008 apprenants) ou encore en Afrique du Sud (2 799 apprenants).

On peut noter que les effectifs sont globalement en hausse dans les IF (passant d'un total de 10 125 apprenants en 2013 à 12 717 en 2017), et à la baisse pour les AF (passant d'un total de 73 460 apprenants en 2012 à 65 330 en 2017) dans l'ensemble de la zone, même si ces évolutions sont à nuancer selon les pays.

Dans les pays – même partiellement – francophones

Dans les AF, les effectifs des cours de français (FLE, alphabétisation, perfectionnement en français, etc.) sont de 39 654 apprenants en 2017 avec les cohortes les plus importantes à Madagascar, aux Comores (2 396), et en Centrafrique (2 878), et considérablement en baisse de 2012 à 2017 dans des pays comme le Cameroun (de 4 319 à 83), et le Congo RD (de 2 877 à 561).

Dans les IF, le nombre d'apprenants des cours de français (FLE, alphabétisation, perfectionnement en français, etc.) est de 8 232 apprenants en 2017 avec les cohortes les plus importantes au Cameroun (1 454, contre 588 en 2012), au Mali (1 266 apprenants en 2017, 681 en 2013) et au Sénégal (1 311 apprenants en 2017).

¹²⁶ Le Cap-Vert, la Guinée-Bissau, la Guinée Équatoriale, le Mozambique, et Sao-Tomé-et-Principe.

Dans les pays non francophones

Dans les AF, les effectifs des cours de français (FLE, alphabétisation, perfectionnement en français, etc.) sont de 25 676 apprenants en 2017, les cohortes les plus importantes étant au Nigeria (5 390, contre 9 842 en 2012), au Ghana (3 877), au Kenya (3 008) en Afrique du Sud (2 799) en Éthiopie (2 585) et en Angola (2 195).

Dans les IF, le nombre d'apprenants des cours de français (FLE, alphabétisation, perfectionnement en français, etc.) est de 4 485 en 2017, et seulement dans 3 pays : le Nigeria (2 142 apprenants), le Soudan (1 631) et le Mozambique (712).

L'Institut français a par ailleurs choisi de cibler l'Afrique en faveur d'une formation en français de qualité, en tant qu'opérateur principal du projet FSP Mobilisateur « 100 000 professeurs pour l'Afrique », et accompagne le développement de parcours de formation des enseignants dans l'enseignement supérieur africain, notamment à travers la plateforme numérique IFclasse, qui œuvre depuis 2014 pour le renforcement des capacités linguistiques des enseignants.

→ Le français pour la mobilité et l'insertion professionnelle

Selon Campus France, les 432 589 étudiants du continent africain en mobilité internationale diplômante en 2015 représentent environ un étudiant mobile sur dix dans le monde, avec un taux de mobilité deux fois plus élevé que la moyenne mondiale. Plus d'un étudiant africain mobile sur 5 est originaire du Maghreb (21,6 %), et si l'on ajoute le Nigeria, le Cameroun, le Zimbabwe et le Kenya, les 7 pays concernés représentent la moitié de la mobilité du continent¹²⁷. En 2016-2017, sur les 323 933 étudiants étrangers inscrits dans un établissement du supérieur français, 24,2 % étaient originaires d'Afrique du Nord et 20,6 % d'Afrique subsaharienne.

Depuis 2011, la Côte d'Ivoire figure parmi les progressions les plus remarquables en termes de mobilité vers la France, ainsi que le Congo, alors que le Cameroun connaît une baisse significative.

La France bénéficie de la dynamique du continent et reste largement la destination préférée de ces étudiants, à un niveau très nettement supérieur à celui des trois autres principales destinations (États-Unis, Afrique du Sud et Royaume-Uni). Toutefois, si elle en accueille chaque année un peu plus, force est de constater qu'une proportion croissante se tourne vers d'autres destinations. Les étudiants subsahariens sont ainsi de plus en plus nombreux à choisir l'Arabie saoudite, l'Ukraine, la Turquie, l'Inde, ou encore les Émirats arabes unis.

Le nombre de candidats de pays francophones d'Afrique subsaharienne au TCF QUÉBEC représente une grande proportion à l'échelle mondiale, ainsi que pour le TEF CANADA et le TEFAQ dans le cadre de projets de mobilité professionnelle de ressortissants du Cameroun, de Côte d'Ivoire, ou de RDC. Le Québec a modifié ses règles et procédures d'immigration en août 2013, valorisant les connaissances linguistiques en français dans le dossier de sélection des candidats.

Enfin, on constate que des formations en français professionnel propres à certains métiers se développent dans le cadre de projets internationaux pour la formation des professionnels de la paix, ou plus spécifiquement en réponse aux besoins de pays tels que l'Afrique du Sud, le Cameroun, le Ghana, la Guinée, le Kenya, Madagascar ou encore le Nigeria.

Quelques actions portées par l'OIF en réponse à des besoins de formation en français spécifiques aux métiers peuvent être notamment relevées :

→ La Méthode d'apprentissage de la langue française « En Avant! », contextualisée pour les professionnels de la paix en partenariat avec le ministère français de l'Europe et des Affaires étrangères, a été conçue dans un premier temps pour les forces de sécurité du continent africain, puis de l'océan Indien. Elle est principalement axée sur l'environnement des opérations de maintien de la paix, ou en faveur de la promotion du multilinguisme au sein des Nations unies.

¹²⁷ Source : Unesco 2015.

« Des formations en français professionnel propres à certains métiers se développent par exemple dans le cadre de projets internationaux pour la formation des professionnels de la paix. »

Des manuels spécialisés en sécurité intérieure (dédiés aux forces de police, à la gendarmerie et aux services de secours), des déclinaisons pédagogiques bilingues (arabe, anglais, etc.) et des formations pédagogiques pour des publics spécifiques ont par ailleurs été créés.

→ L'Appui au Réseau francophone de traducteurs et interprètes de conférence (REFTIC) et aux étudiants des filières de traduction et d'interprétation au Sénégal et au Cameroun, met à disposition des organisations régionales et internationales partenaires une médiation linguistique de qualité, en animant des ateliers de formation et d'accréditation au bénéfice de professionnels indépendants (afin qu'ils puissent exercer auprès des organisations régionales et internationales, et faire vivre le multilinguisme, à travers la promotion de l'usage du français, dans les instances internationales).

Afin d'assurer le renouvellement des professionnels, l'OIF soutient également les filières de traduction et d'interprétation de deux établissements sur le continent africain : l'École supérieure de traducteurs et interprètes à Buéa (Cameroun) et l'Université Gaston-Berger (Sénégal).

→ Une formation de français dans le domaine de la mode a aussi été lancée par l'OIF avec l'appui de l'Association sénégalaise des professeurs de français, afin de renforcer les compétences communicatives et langagières de créateurs de mode dans leur contexte professionnel, enjeu majeur pour la maîtrise et le développement de leurs activités, et la croissance de leur entreprise.

L'AFRIQUE ET L'OCÉAN INDIEN FRANCOPHONE

Le vaste espace francophone constitué par les pays d'Afrique et de l'océan Indien – et pour lesquels le français est langue ou l'une des langues d'enseignement – est la pierre angulaire des défis éducatifs que la Francophonie institutionnelle s'est fixés avec les États et gouvernements.

Des expérimentations sont menées dans ce sens aux côtés des ministères de l'Éducation pour former les enseignants à l'utilisation de contenus adaptés et notamment bilingues. Des programmes de coopération linguistique et éducative sont également portés par les partenaires francophones autour de la construction d'outils et de ressources pour le renforcement des compétences (linguistiques, didactiques, professionnelles) des équipes pédagogiques, la formation et la certification des compétences linguistiques des apprenants de et en français.



■ Bénin

Le nombre d'enseignants de français évolue positivement.

Le Bénin fait partie des membres de plein droit de la Francophonie. Le français y est langue officielle unique et langue d'enseignement. Certaines langues

« Au Burkina Faso, le français y est langue officielle, langue d'enseignement, de travail et de communication. »

nationales (baatonnu, dendi, ditammari, fon, yoruba, adja, goun, gen, wama, fulfuldé) ont été introduites dans quelques écoles comme langue d'enseignement au primaire depuis 2013, dans le cadre de l'expérimentation d'ELAN.

Même si les médias en langue française sont prédominants, il existe des plages horaires pour des émissions éducatives en langues nationales ainsi qu'en anglais. Trois radios de l'ORTB (Radio Bénin, Atlantique FM et Radio Parakou) utilisent exclusivement la langue française.

Dans le système éducatif national, le nombre total d'élèves du public-privé scolarisé en français était de 3 485 003 en 2015. Le nombre d'enseignants de français dans le pays est passé, lui, de 14 198 en 2014-2015 à 16 389 en 2015-2016. Au sein du réseau culturel français enfin, l'IF du Bénin accueillait 261 apprenants de français en 2017.



■ Burkina Faso

L'initiative IFADEM s'élargit à la formation des enseignants du collège.

Le Burkina Faso fait partie des membres de plein droit de la Francophonie.

Le français y est langue officielle, langue d'enseignement, de travail et de communication. Les écoles classiques formelles représentent plus de 90 % des structures éducatives, et l'espace consacré à l'utilisation du français est important.

Dans le système éducatif national, le nombre total d'élèves du public-privé scolarisé en français est de 4 080 943 en 2016, dont 2 873 049 dans le primaire, et 1 058 163 dans le secondaire. Le nombre d'enseignants de français recensés est de 3 181 dans le préscolaire, de 54 335 dans le primaire, et de 21 830 dans le secondaire.

Au niveau primaire, le Burkina Faso compte à ce jour 9 langues nationales entièrement décrites et instrumentées dans le système éducatif formel¹²⁸, avec bientôt une 10^e langue (le bwamu), pour laquelle des études en aménagement linguistique ont été effectuées. Toutes ces langues évoluent en partenariat avec le français.

Dans le secondaire, les langues nationales sont enseignées de façon à pouvoir être prises en compte comme matières facultatives aux épreuves orales de l'examen du baccalauréat.

Enfin, dans le supérieur, en dehors du département de linguistique, de nombreuses filières intègrent l'utilisation des langues nationales dans les cursus universitaires.

On peut noter enfin le rôle que joue l'Initiative ELAN-Afrique pour l'apprentissage de la lecture et de l'écriture en s'appuyant sur les langues nationales, ainsi que les Centres de lecture publique et d'animation culturelle (CELPAC) pour la formation et la diffusion en langues française et nationales.

La phase pilote d'IFADEM initiée en novembre 2016 marque par ailleurs une évolution importante dans sa réponse aux besoins de renforcement des capacités des acteurs, en vue d'améliorer sensiblement la qualité des apprentissages au niveau de l'enseignement fondamental, en ciblant 2 000 enseignants dont 1 800 du primaire et 200 du post-primaire.

¹²⁸ Mooré, dioula, fulfuldé, lyélé, nuni, kasim, dagara, bisca et gurmanchéma.



■ Burundi

Un fonds de solidarité prioritaire pour la promotion du français.

Le Burundi fait partie des membres de plein droit de la Francophonie. Une loi, votée en 2014, stipule que le kirundi est la seule langue nationale et langue officielle, aux côtés du français et de l'anglais. Le kirundi, qui est parlé par 97 % de la population, fait du Burundi un des rares exemples de pays africains où une langue nationale est pratiquée par l'ensemble de la population. En 2018, le nombre de francophones est estimé à 931 000, soit 8,3 % de la population.

Dans le primaire, l'enseignement est assuré en kirundi dès la 1^{re} année avec l'anglais, le français et aussi le kiswahili, qui a été promu 4^e langue, même si le nouveau curriculum plaide pour un échelonnement des langues enseignées. Le français devient langue d'enseignement à partir de la 5^e année de l'École fondamentale dans les nouveaux curricula, bien qu'il n'ait pas officiellement été adopté par les instances politiques qui visent une transition plus souple entre le kirundi et le français entre la 5^e et la 6^e année.

L'enseignement dans le secondaire (7^e à 9^e) et au lycée est entièrement assuré en français, ainsi que dans l'ensemble des filières du supérieur. Même si une loi de septembre 2013 introduit l'anglais et le français comme langues d'enseignement possibles dès la 5^e année, il semble que le français demeure dans les faits la langue d'enseignement.

Le Pacte linguistique a été signé le 28 novembre 2014 pour la période 2015-2018 malgré la crise politique qui frappe le Burundi et met malheureusement à mal nombre de projets de coopération, comme le Fonds de solidarité prioritaire (FSP), signé en 2014 avec

le ministère français des affaires étrangères pour la « Promotion de la langue française au Burundi et en Afrique de l'Est » pour une durée de 4 ans.

En 2016 le nombre total d'élèves du public-privé scolarisés en français dans le système éducatif national s'élevait à 774 582. En 2017, le français était enseigné à 336 apprenants de l'AF et 263 apprenants de l'IF.

Bien que le français soit enseigné et langue d'enseignement à l'école fondamentale, sa maîtrise effective et durable souffre de la baisse générale du niveau scolaire au Burundi, et l'évolution de ses locuteurs est ralentie par une promotion accrue de la langue nationale et de l'anglais.



■ Cameroun

Des mobilités étudiantes et professionnelles vers les pays francophones.

Le Cameroun fait partie des membres de plein droit de la Francophonie. Le français y est langue officielle et langue d'enseignement, au même titre que l'anglais. Avec 9 839 000 locuteurs francophones en 2018 (soit 39,9 % de la population) c'est le 2^e pays d'Afrique subsaharienne qui compte le plus grand nombre de locuteurs francophones, après la RDC.

Des expérimentations de scolarisation en langues nationales¹²⁹ ont lieu au profit d'une meilleure appropriation notamment du français. Dans le système éducatif national, le nombre total d'élèves du public-privé scolarisés en français en 2015-2016 était de 4 611 950 (dont 3 494 106 dans le primaire, et 1 648 576 dans le secondaire).

17 731 enseignants de français ont par ailleurs été recensés dans le préscolaire, et 94 328 dans le primaire.

¹²⁹Ewondo, bassa, ffulfuld et ghomalah notamment.

Le français et l'anglais sont les deux langues officielles d'alphabétisation et d'enseignement. Les langues nationales sont utilisées comme langues d'enseignement uniquement en primaire, l'anglais et le français dans le primaire, le secondaire et l'enseignement supérieur. Seulement 83 apprenants de français étaient inscrits en 2017 dans l'une des 2 AF du Cameroun (contre 4 319 en 2012) et 1 454 dans l'un des 2 IF en 2017 (contre 588 en 2013).

On peut également relever le nombre important de candidats aux tests de français du TCF (2 669 en 2016) ainsi qu'au TEF (1 268 candidats en 2017). Entre 2012 et 2016, 9 221 Camerounais ont ainsi émigré au Québec (soit 3,6 % de l'immigration totale au Québec) faisant du Cameroun le 8^e pays d'origine des immigrants au Québec¹³⁰.



■ Comores

La formation IFADEM proposée à l'ensemble des enseignants du primaire.

Les Comores font partie des membres de plein droit de la Francophonie. Dans le cadre du nouveau Plan de transition du secteur de l'éducation (entré en vigueur en septembre 2017) une enquête de type PASEC-CONFEMEN a été lancée sur le niveau de français des élèves du primaire. Le dispositif IFADEM pour la formation des enseignants du primaire a été lancé en février 2018 aux Comores par l'OIF et l'AUF, avec l'appui financier de l'UE-ACP¹³¹, à l'attention de l'ensemble des enseignants du public et du privé (4 200 enseignants dans le primaire) et de 85 encadreurs pédagogiques.

En 2016, 2 396 étudiants (contre 1 679 en 2012) étaient inscrits aux cours de français dans l'une des trois AF des Comores : Anjouan (Mutsamudu), Mohéli (Fomboni) ou Moroni.

Le projet d'Appui au Français aux Comores (FSP du gouvernement français), mis en œuvre entre 2013 et 2016, a pour sa part pris fin, avec des résultats mitigés quant au renforcement linguistique des 1 234 enseignants qui était visé. Deux licences professionnelles ont également été mises en place à l'Université dans ce cadre pour la formation des enseignants du primaire et celle des journalistes, et un master d'enseignement du français pour le secondaire a vu le jour à la rentrée 2017.

L'AUF et l'ambassade de France soutiennent également la jeune équipe de linguistes de l'Université des Comores à travers un projet d'étude scientifique du niveau de français à l'Université d'une part (étude croisée sur l'océan Indien : Maurice, Madagascar, la Réunion et les Comores), ainsi qu'un projet d'analyse des copies de français du concours d'entrée en 6^e, du brevet des collèges et du baccalauréat dont les données ne sont pas encore connues.



■ Côte d'Ivoire

Des mobilités étudiantes et professionnelles vers les pays francophones.

La Côte d'Ivoire fait partie des membres de plein droit de la Francophonie. Le français est langue officielle et langue d'enseignement, et le statut de certaines langues nationales a par ailleurs connu des modifications (car désormais enseignées et langues d'enseignement dans les écoles primaires du PEI, Projet École Intégrée).

¹³⁰ Selon l'Institut de la statistique du Québec.

¹³¹ Union européenne - Groupe des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique.

« En Côte d'Ivoire, le nombre de locuteurs de français est estimé à environ 2/3 de la population âgée de 6 ans et plus. »



■ Djibouti

Pour un renforcement de l'enseignement en français dans le supérieur.

Djibouti fait partie des membres de plein droit de la Francophonie.

Dans le système éducatif national, le nombre total d'apprenants du public-privé scolarisés en français était de 121 636 en 2016-2017, dont 61 846 dans le primaire, et 57 182 dans le secondaire.

Dans les établissements privés, la langue d'enseignement est l'arabe, et le français est théoriquement introduit à partir la 3^e année du primaire à raison d'environ 3 heures hebdomadaires.

Un enseignement bilingue est également proposé à 222 élèves du primaire et 99 du secondaire en 2016-2017 à raison d'environ 13 heures hebdomadaires.

En 2017, 207 étudiants étaient inscrits aux cours de français de l'AF (contre 492 en 2012) et 349 à l'IF.

Il faut enfin relever que le niveau de français de tout étudiant de l'Université de Djibouti sera désormais sanctionné par un examen de niveau obligatoire selon de nouvelles directives de l'État. Ce qui pourrait donner lieu à la mise en place à l'Université de programmes de renforcement de la maîtrise de la langue française pour la formation et la certification en langue française.

Le nombre de locuteurs de français est estimé à environ 2/3 de la population âgée de 6 ans et plus, plus d'un million de locuteurs utilisant par ailleurs le nouchi, un parler argotique ivoirien (mélange de français et de plusieurs langues de Côte d'Ivoire) apparu au début des années 1980.

Dans le système éducatif national, le nombre total d'élèves du public-privé scolarisés en français était de 4 993 491 en 2014-2015, dont 3 370 358 dans le primaire, et 1 479 005 dans le secondaire.

En 2017, 142 étudiants étaient inscrits en cours de français à l'Institut français d'Abidjan (qui propose une offre de formation depuis quelques années seulement).

Il faut enfin noter le nombre important de candidats aux tests de français du TCF (3 902 candidats en 2016) et du TEF (1 163 candidats en 2017). 6 673 personnes issues de Côte d'Ivoire ont en effet émigré au Québec entre 2012 et 2016, ce qui représente 2,6 % du taux d'immigration totale au Québec, et place la Côte d'Ivoire au 10^e rang des pays d'origine des immigrants au Québec¹³².

¹³² Institut de la statistique du Québec.

« Plus de mille bourses sont octroyées chaque année par le gouvernement gabonais à ses étudiants grâce au programme de bourses de l'Agence nationale des bourses du Gabon (ANBG) qui les oriente vers des établissements français, publics et privés. »



■ Gabon

Des bourses d'études octroyées par le gouvernement gabonais.

Le Gabon fait partie des membres de plein droit de la Francophonie. Le français est la seule langue d'enseignement, de travail et d'échanges quotidiens, et il y a peu d'activités liées à sa promotion. Les langues vernaculaires sont de moins en moins parlées au sein des familles, le français devenant de fait la première langue que rencontre l'enfant avant même d'aller à l'école.

Dans le système éducatif national, le nombre total d'élèves du public-privé scolarisés en français était de 45 225 dans le préscolaire, et de 317 946 dans le primaire selon le dernier recensement qui a eu lieu en 2011¹³³.

Dans les établissements scolaires français, 4 998 élèves étaient scolarisés en français au sein des 12 établissements de l'AEFE, auxquels s'ajoutent les 350 élèves de l'École publique conventionnée d'Owendo de la Mif en 2017. En 2017, 125 apprenants étaient inscrits en cours de français à l'Institut français (contre 139 en 2013). Enfin, plus de mille bourses sont octroyées chaque année par le gouvernement gabonais à ses

étudiants grâce au programme de bourses de l'Agence nationale des bourses du Gabon (ANBG) qui les oriente vers des établissements français, publics et privés, dans les filières les mieux adaptées à leurs aptitudes et susceptibles de contribuer à l'œuvre de construction de leur pays dès la fin de leurs études.

Le bureau Afrique centrale et des Grands Lacs de l'AUF a en outre appuyé un séminaire à Libreville en 2016, qui rassemblait 19 chefs de départements de français des universités membres autour de 7 communications scientifiques.



■ Guinée

L'expérimentation de l'enseignement bilingue en primaire.

La Guinée fait partie des membres de plein droit de la Francophonie. Le français y est seule langue officielle et langue d'enseignement, aux côtés des langues nationales dont les plus parlées sont le pular, le malinké et le soussou. Dans le système éducatif national, le nombre total d'élèves du public-privé était de 2 787 850 en 2014, dont 1 729 630 dans le primaire, et 715 702 dans le secondaire.

¹³³ UNESCO.

Le pays a également adhéré à ELAN en 2015 afin d'expérimenter la mise en œuvre d'un enseignement bilingue (en langues nationales et français) dans les écoles primaires.

Une évaluation-diagnostic de tous les enseignants en situation de classe a été annoncée en 2018 par les autorités nationales en charge de l'Éducation, autour de la maîtrise de la langue française, la pédagogie ainsi que la discipline dans laquelle l'enseignant intervient, dans la perspective d'un programme national de formation des formateurs et des enseignants.

Enfin en 2017, 662 étudiants de FLE étaient inscrits à l'Institut français de Conakry (contre 917 en 2013).



■ Madagascar

Des effectifs aux cours et certifications de français en pleine expansion.

Madagascar fait partie des membres de plein droit de la Francophonie. Le français est introduit comme langue étrangère (ou seconde) la 2^e année de l'enseignement primaire (à raison de 6 heures par semaine), le malagasy étant la langue d'alphabétisation. La 3^e année du primaire, l'enseignement devient bilingue (sauf pour le malagasy et le français, enseignés en tant que disciplines) et le français devient langue d'enseignement à partir de la 4^e année du primaire, jusqu'à la fin de l'enseignement secondaire (6 heures hebdomadaires au collège et au lycée).

Le nouveau Plan sectoriel de l'éducation (PSE) qui sera mis en œuvre pour 2018 à 2022 maintient sensiblement les mêmes modalités concernant le niveau d'introduction du français dans le système scolaire (avec l'objectif de promouvoir la scolarisation de tous les enfants, plus particulièrement pour l'Éducation fondamentale de 6 à 15 ans).

Les constats de l'évaluation du PASEC de 2015 relatifs aux lacunes des élèves en langue française ont amené les Directions des ministères à remettre en question le projet d'introduire plus tardivement le français. En effet, la maîtrise de la langue française est déterminante pour l'accès à l'université et à l'emploi. Raison pour laquelle les acteurs de la société civile et ceux de l'éducation souhaitent, très majoritairement, que le français demeure langue d'enseignement, malgré un certain nombre de difficultés. L'observation des pratiques de terrain montre en effet que même si le français demeure la langue de l'écrit, le malagasy est largement employé à l'oral : l'insécurité linguistique en langue française des acteurs de l'enseignement a pour conséquence l'emploi significatif du malagasy comme langue de communication et d'« explication » dans les salles de classe, du primaire à l'université.

Dans le système éducatif national, le nombre total d'élèves scolarisés en français dans le public-privé était de 5 436 230 en 2015-2016, dont 3 850 675 en primaire, et 1 518 828 dans le secondaire.

En 2017, 11 134 élèves étaient scolarisés dans l'un des 22 établissements français de l'AEFE et 30 600 apprenants étaient inscrits dans les 29 AF de Madagascar (contre 27 858 en 2012), et 9 500 candidats au DELF-DALF. Des certifications officielles qui sont par ailleurs reconnues et valorisées dans la fonction publique, sous la forme de bonifications pour les enseignants, formateurs, et acteurs institutionnels dans le domaine de l'éducation.



■ Mali

Un programme de pédagogie convergente en faveur d'un enseignement bilingue.

Le Mali fait partie des membres de plein droit de la Francophonie, et le français y est seule langue officielle,

« À Maurice, le français occupe une place prépondérante et bénéficie d'une image très positive. »

et langue d'enseignement. Le Programme de pédagogie convergente, qui concerne 32 % du public scolaire, prend en compte 11 des 13 langues qui ont le statut de langues nationales. La formation en langues nationales tarde cependant à se structurer, malgré la création d'un département de linguistique à l'Université de Bamako¹³⁴.

En plus du français, l'arabe est utilisé comme médium d'enseignement dans les médersas¹³⁵, qui appliquent le programme officiel du ministère de l'Éducation nationale du Mali, et où le français y est enseigné comme discipline.

Les langues nationales¹³⁶ sont par ailleurs langues d'enseignement au cours des 5 premières années du fondamental, tandis que le français est langue enseignée, et devient graduellement médium d'enseignement. Le système d'enseignement est bilingue (en langues nationales et français) jusqu'en 6^e année du fondamental, où le français devient la seule langue d'enseignement (et les langues nationales toujours enseignées). L'arabe est par ailleurs enseigné dans le primaire, le secondaire et le supérieur.

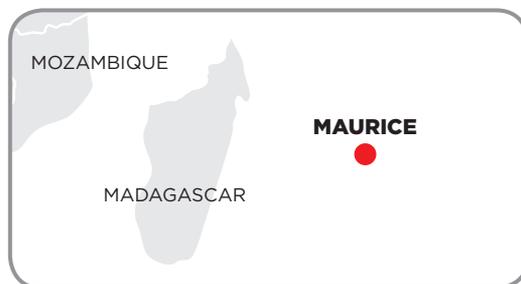
Le dispositif de formation hybride IFADEM a été déployé en 2017 à l'attention des 2 000 enseignants du primaire (originaires de Mopti, Kayes et Koulikoro) grâce au financement du l'UE-ACP et autour de contenus de formation adaptés aux besoins identifiés par les professionnels de l'Éducation au Mali : « Appui psychosocial des enfants », « Enseigner à lire et à écrire le français », « Enseigner les mathématiques en français », et « Évaluation des apprentissages scolaires ».

¹³⁴ Voir sur <https://journals.openedition.org/ries/1708>

¹³⁵ École coranique.

¹³⁶ Bamanankan, bomun, bambara, songhoi, fulfuldé, tamasheq, soninké, bozo, sénoufo, khasonké.

En 2017, 123 étudiants étaient inscrits à l'AF de Mopti (contre 16 en 2012) et 1 266 à l'IF (contre 681 en 2013).



■ Maurice

Le français langue de communication.

Maurice fait partie des membres de plein droit de la Francophonie, et des quelques États officiellement non francophones qui ont des dispositions législatives protégeant le français. Le créole mauricien est parlé par la majorité de la population, mais la langue la mieux comprise et parlée après le créole mauricien est toujours le français. Selon le recensement de 2011, 84 % de la population parle uniquement le créole mauricien à la maison, contre 3,6 % qui parle uniquement le français à la maison. 59 % des habitants de plus de 10 ans sont par ailleurs alphabétisés en français et en anglais, qui sont les langues enseignées à l'école.

Dans le système éducatif national, un enseignement de FLE est proposé à un total de 278 936 élèves en 2016, dont 27 276 du préscolaire, 92 989 du primaire, 110 582 du secondaire et 48 089 du supérieur. Il est enseigné de fait dès la maternelle, puis obligatoire au niveau primaire à raison de 6 heures hebdomadaires. Dans le secondaire enfin, l'apprentissage du français est obligatoire de la Sixième à la Seconde, avec une moyenne de 3 heures de cours hebdomadaires.

Il s'agit plutôt en réalité d'un enseignement bilingue en primaire, où les mathématiques et les sciences sont enseignées en français, et dans le secondaire où le dessin et l'informatique sont enseignés en français. Le fait que l'enseignement du français ait été rendu obligatoire du primaire au secondaire a fortement

contribué à la promotion du français dans un pays où la langue française occupe une place prépondérante : elle bénéficie en effet d'une image très positive, et c'est d'ailleurs la langue étrangère la plus utilisée à Maurice (dans l'entreprise, le tourisme, les médias, etc.). De nombreux Mauriciens la considèrent même comme la langue originelle de Maurice.

En 2017, 792 étudiants étaient inscrits à l'AF (contre 1 317 en 2012) et 68 à l'IF.



■ Niger

Des inscriptions aux cours de français qui progressent.

Le Niger fait partie des membres de plein droit de la Francophonie. Le ministère de l'Éducation nationale a élaboré un Programme de promotion de l'enseignement bilingue franco-arabe, de l'alphabétisation et de la formation en caractères arabes, qui se caractérise principalement par son approche globale et participative. L'arabe classique est enseigné dans plusieurs écoles à titre expérimental (dans les médersas ou écoles franco-arabes).

Il existe par ailleurs des écoles coraniques (structures d'enseignement non formel) dans lesquelles les programmes sont basés de 75 % à 100 % sur l'enseignement du Coran (avec 25 % du temps consacré au français et aux mathématiques à partir de la 3^e année), ou celles qui sont ouvertes à toute personne, sans limite d'âge (essentiellement consacrées à la transcription de la langue locale en caractères coraniques harmonisés). Il s'agit dans tous les cas d'écoles expérimentales.

Un important réseau de 104 collèges et de 47 lycées franco-arabes dispense aussi des enseignements en arabe dans les matières suivantes : Histoire-Géographie, Philosophie, Grammaire et Littérature arabe. Ces institutions accueillent environ 60 000 élèves. À la différence des autres lycées, la proportion de filles atteint 50 % de l'effectif contre 30 % environ dans les autres établissements.

Dans le système éducatif national, le nombre total d'élèves du public-privé scolarisés en français était de 3 170 809 en 2016-2017 (dont 2 444 979 dans le primaire et 545 579 dans le secondaire).

Tous les établissements classiques formels, du primaire à l'université, utilisent le français comme langue d'enseignement. Les établissements de l'éducation non formelle, à l'instar des écoles expérimentales, utilisent les langues nationales dans les premières années (jusqu'au CE1) avant d'utiliser le français comme langue d'enseignement. Quant aux centres d'alphabétisation, la grande majorité utilise les langues nationales, et la seconde langue d'alphabétisation est l'arabe.

Après avoir expérimenté le dispositif IFADEM pour la formation continue de 500 enseignants, le ministère de l'Éducation a décidé de s'approprier totalement le dispositif, dans le cadre d'un plan d'action stratégique pour la formation continue des enseignants qui a été présenté à l'ensemble des partenaires techniques et financiers intervenant dans le secteur de la formation des enseignants au Niger.

En 2017, 381 étudiants étaient inscrits dans les 2 AF au Niger (contre 27 en 2012) et 336 dans les 2 IF (contre 95 en 2013).



■ RDC

1 600 enseignants du primaire formés dans le cadre d'IFADEM.

La RDC, qui fait partie des membres de plein droit de la Francophonie, est le 1^{er} pays francophone du continent africain, et 2^e pays francophone au monde.

« Le français est la seule langue officielle d'enseignement dans le système sénégalais. »

Grâce à l'appui de l'APEFE, IFADEM a démarré sa phase de déploiement au Katanga avec un premier regroupement de 300 enseignants tenu en août 2014, ainsi qu'une phase de consolidation dans les deux provinces éducationnelles initiales de Kolwezi et Likasi, et une phase d'extension géographique dans les deux nouvelles provinces de Kamina et Kalémie (organisée entre 2014 et 2016 à destination de 1 200 enseignants).

En 2017, 633 étudiants étaient inscrits à l'Institut français (contre 174 en 2013) et 561 dans les AF (contre 2 877 en 2012).



■ Rwanda

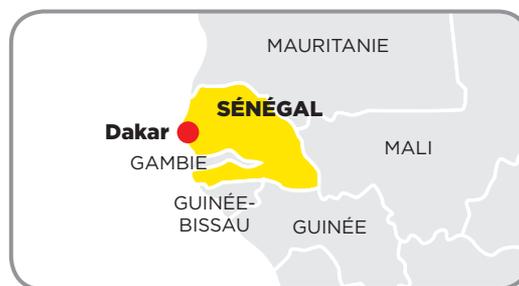
L'apprentissage du français en progression dans les écoles privées.

Le Rwanda fait partie des membres de plein droit de la Francophonie. Le français y est langue co-officielle avec l'anglais et le kinyarwanda, et était langue d'enseignement jusqu'en 2008, année où le Rwanda a adopté l'anglais comme langue d'instruction.

Depuis 2016, le français est réintroduit en périodes de 40 minutes par semaine dans les programmes scolaires avec un volume horaire très faible (1 h en primaire, 2 h en tronc commun, 7 h en secondaire « section littéraire » et 4 h en « section non littéraire » – avec le français ou l'anglais au choix). La faiblesse du volume d'heures effectives dans les textes de programme n'est accompagnée d'aucune mesure facilitant son enseignement (formation des enseignants, matériel pédagogique, évaluation).

Le nombre d'élèves ayant le français comme langue vivante 1 est estimé à 934 519 dans le primaire et 553 739 dans le secondaire.

En 2017, 225 apprenants étaient inscrits à l'IF (contre 420 en 2013). Mais les évolutions du nombre de candidats au DELF-DALF et au TCF permettent néanmoins de voir une progression nette de l'apprentissage du français dans le pays, notamment dans les écoles privées.



■ Sénégal

Une mobilité étudiante importante vers les pays de l'espace francophone.

Le Sénégal fait partie des membres de plein droit de la Francophonie. Le français y est langue officielle et langue d'enseignement, et cohabite au quotidien avec les 21 langues nationales qui ont été codifiées, parmi lesquelles le pulaar, le sereer, le mandinka, le sooninke, le joola et, bien sûr, le wolof, langue véhiculaire parlée par une grande partie de la population, devenue langue de communication du quotidien pour le commerce, dans les médias.

Dans le système éducatif national, le nombre total d'apprenants du public-privé était de 3 526 543 en 2016, dont 2 034 345 dans le primaire, et 1 117 214 dans le secondaire.

Le français est la seule langue officielle d'enseignement dans le système sénégalais, pour 96 % de l'enseignement public, et 90 % de l'enseignement privé.

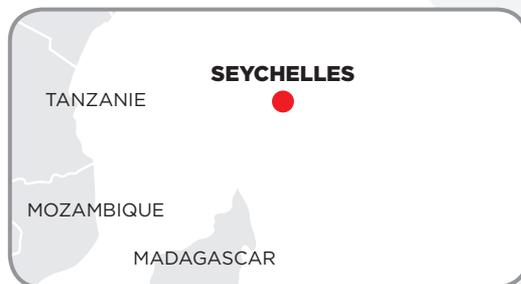
Des écoles bilingues d'anglais britannique ou américain sont par ailleurs en expansion.

Les écoles coraniques (ou *daara*) promeuvent l'enseignement de l'arabe, à travers les 2 plans qui sont proposés dans la programmation du ministère de l'Éducation nationale : le Projet d'amélioration et de modernisation des daara (PAMOD), et le Projet d'amélioration de l'environnement physique des daara (PAEP).

La volonté de promouvoir le français dans l'enseignement se traduit par de nouvelles conditions de recrutement des maîtres à travers une évaluation des compétences en français, le TENF, qui a permis d'améliorer les compétences des enseignants en français.

En 2017, 7 299 élèves étaient également scolarisés en français au sein des 13 établissements de l'AEFE, 818 étudiants étaient inscrits dans les 2 AF du Sénégal (contre 1 045 en 2012) et 1 311 aux 2 IF (contre 1 249 en 2013).

Pour ce qui est des mobilités étudiantes, le Sénégal était en 6^e position des pays d'origine des étudiants étrangers en France en 2016-2017 et 1 500 étudiants sénégalais poursuivaient également leurs études en français au Maroc, au Mali, en Côte d'Ivoire, en Mauritanie, au Gabon et au Cameroun.



■ Seychelles

Le français est médium d'enseignement dans les filières tourisme et restauration.

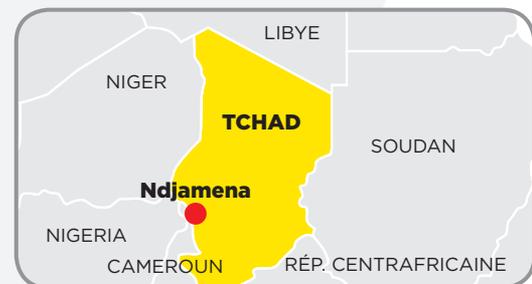
Les Seychelles font partie des membres de plein droit de la Francophonie. Le français y est langue co-officielle, avec le créole et l'anglais. Au vu de son statut de langue constitutionnelle et nationale, le français n'est pas considéré comme langue étrangère aux Seychelles, tout particulièrement en raison de sa proximité avec la

langue maternelle, le créole, d'origine française.

La langue française est enseignée comme matière obligatoire aux cycles primaire et secondaire, de la maternelle à la 5^e année du secondaire, et ne remplit cependant pas la fonction de langue d'enseignement sauf pour les cours de religion catholique (pour les élèves de 5 à 17 ans). Le français sert de médium d'enseignement à l'Académie du Tourisme où les cours sont dispensés dans cette langue dans certaines filières comme la restauration et le tourisme.

Le nombre d'apprenants de français dans le système public-privé en 2015-2016 était de 2 986 élèves dans le préscolaire, 8 974 dans le primaire, 6 348 dans le secondaire et 24 dans le supérieur.

En 2017, 686 apprenants étaient inscrits à l'AF (contre 646 en 2012).



■ Tchad

Le renforcement des compétences linguistiques à l'Université.

Le Tchad fait partie des membres de plein droit de la Francophonie. Le français, introduit dans les écoles tchadiennes à partir de 1911, est langue officielle du pays depuis son indépendance, ainsi que langue de l'administration et de l'éducation. L'arabe est devenu seconde langue officielle en 1978.

Bien que le français ne soit la langue maternelle que d'une minorité, c'est une langue seconde qui jouit d'une grande vitalité et qui est la langue véhiculaire du sud du pays, plus urbanisé.

Dans le système éducatif national, le nombre d'apprenants du public et du privé était de 2 790 798 en 2016, dont 2 213 223 dans le primaire.

« La présence accrue [en Afrique du Sud] d’immigrés francophones africains [...] est notable, ainsi que l’évolution d’une méthodologie de l’enseignement des langues et notamment du français, vers une approche plus “transnationaliste” qui transcende les frontières de l’État-nation. »

Le bureau Afrique centrale et des Grands Lacs de l’AUF a appuyé des formations de mise à niveau linguistique (dispensées par le « Centre d’accès à la langue française » du Tchad) en 2016-2017 dans 2 établissements tchadiens membres, ainsi qu’une action démarrée en 2018 à l’attention de 600 étudiants des universités de Moundou et de Sarh. Enfin, 1 425 adultes étaient candidats au DELF-DALF en 2016.



■ Togo

La formation de 600 enseignants du primaire dans le cadre du dispositif IFADEM.

Le Togo fait partie des membres de plein droit de la Francophonie. Dans le système éducatif national, le nombre total d’élèves du public-privé scolarisé en français est de 1 696 440 en 2016, dont 1 498 314 dans le primaire.

Le dispositif de formation hybride IFADEM a été déployé en 2016-2017 à l’attention des 600 enseignants du primaire (originaires de Dapaong, Notsè et Tagligbo) autour de contenus de formation adaptés aux besoins identifiés par les professionnels de l’éducation du Togo : « Le français au service de l’enseignement des

mathématiques », « La gestion des grands groupes et des classes jumelées », « L’évaluation des acquisitions des élèves et l’exploitation des résultats », etc.

En 2017, 925 élèves étaient par ailleurs scolarisés en français au sein de l’établissement de l’AEFE, 174 apprenants étaient inscrits à l’IF, et 638 adultes candidats au DELF-DALF.

L’AFRIQUE ET L’OCÉAN INDIEN NON FRANCOPHONES



■ Afrique du Sud

L’enseignement du « français langue africaine ».

Le français est enseigné depuis des décennies dans les écoles sud-africaines, même s’il ne figure pas parmi les langues officielles du pays. Il joue un rôle d’autant plus important depuis la fin de l’apartheid et l’ouverture du pays au reste de l’Afrique – dont l’Afrique francophone – et du monde, et que les cours de français sont proposés à davantage d’établissements et de publics.

La présence accrue d’immigrés francophones africains, originaires notamment de la RDC, est notable, ainsi que l’évolution d’une méthodologie de l’enseigne-

ment des langues et notamment du français, vers une approche plus « transnationaliste », qui transcende les frontières de l'État-nation. Cette nouvelle perspective de recherche, en prétendant répondre à la mondialisation, à la migration, à la virtualisation des échanges culturels, participe à réformer des programmes d'études de la langue française qui deviennent plus africanistes et mondialisés, plus propices aux représentations culturelles et à une identification par les apprenants¹³⁷.

Dans le système éducatif national, le nombre d'apprenants de FLE du public et du privé était de 23 708 dont 15 5244 dans le secondaire en 2016-2017. Les effectifs baissent dans le secondaire, augmentent dans le primaire, ainsi que dans le supérieur de +50 %.

En 2017, 2 799 apprenants étaient inscrits dans l'une des 13 AF d'Afrique du Sud (contre 2 857 en 2012), et le nombre de candidats au DELF-DALF est en progression (passant de 217 en 2014, à 586 en 2016), ainsi que sous la forme du DELF Junior, et les Diplômes de français professionnel s'implantent enfin dans le domaine du français des affaires et des relations internationales.



■ Angola

Le français langue professionnelle et des mobilités étudiantes.

Le portugais y est langue officielle (selon le dernier recensement de 2014 il est utilisé comme langue du foyer à 71 %) et six langues bantoues¹³⁸ ont le statut de langue nationale. Le lingala est présent au côté d'autres langues bantoues qui ne sont pas langues nationales, depuis les années 1970 du fait de l'émigration d'Angolais de l'ethnie kongo vers la République démocratique du Congo

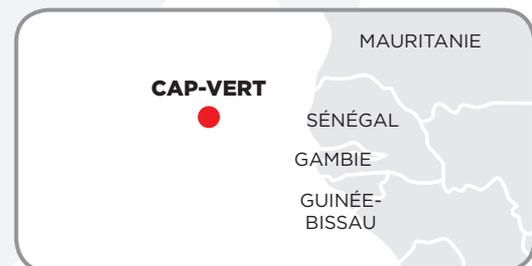
¹³⁷ Fiona HORNE, « Dépasser les frontières de l'histoire », in *The Conversation*, Londres, 5 octobre 2017.

¹³⁸ Umbundu, kikongo, kimbundu, tchokwé, nganguela et kwanyama.

(RDC), qui ont importé cette langue de retour en Angola. L'Angola partage en effet plus de 2 500 km de frontière avec la RDC (2^e pays francophone au monde avec 42 533 170 locuteurs francophones en 2018) et l'embouchure du fleuve Congo, où la RDC a un accès maritime. La population est en contact informel avec la langue française, de par les échanges avec les populations francophones qu'elle côtoie, et certaines écoles congolaises qui offrent un enseignement en français (mais pour lequel il n'y a pas de données précises puisqu'il s'agit d'écoles non formelles). Avant l'accession de l'Angola à l'indépendance, le français a été la seule langue étrangère enseignée, comme au Portugal, et représente aujourd'hui toujours un intérêt en tant que langue africaine, du fait des relations transfrontalières avec la RDC, également des mobilités étudiantes vers des pays francophones tels que la RDC, l'Algérie, etc.

Dans le système éducatif national, 190 000 étudiants apprenaient le FLE dans le secondaire en 2015-2016 (ainsi que 72 dans le bilingue), 700 dans le supérieur, et 2 195 apprenants de FLE étaient inscrits dans l'une des trois AF en 2017 (contre 2 450 en 2012).

En 2015, 77 étudiants angolais de niveau master ont bénéficié d'un programme de mobilité avec l'appui de l'Academia Sonangol, une compagnie pétrolière qui offre une formation linguistique ainsi qu'une remise à niveau scientifique (dans 8 établissements d'enseignement supérieur français, pour une durée de dix mois, et dans différents champs disciplinaires : sciences de l'ingénieur, géosciences et économie).



■ Cap-Vert

La création de l'Institut de langue française à l'Université publique.

Le portugais est la langue officielle du Cap-Vert et le créole capverdien (*crioulo*) la langue nationale.

Membre de la Francophonie, le Cap-Vert entretient par ailleurs des relations privilégiées avec le continent africain, surtout l'Afrique de l'Ouest et donc francophone. Une partie de la diaspora capverdienne réside dans des pays francophones tels que le Sénégal, la Suisse, la France, le Luxembourg.

L'Institut de Langue française de l'Université publique du Cap-Vert a été créé en 2014 suite à la fermeture de l'Institut français la même année. Il a pour objectif de faire la promotion de la langue française et des cultures francophones à travers l'organisation de cours de français et de différentes activités culturelles liées à la langue et la culture francophones.

En 2016-2017, 3 855 élèves apprenaient le FLE dans le secondaire et 131 dans le supérieur. En 2017, 111 apprenants étaient inscrits aux cours de FLE de l'AF (contre 184 en 2012 et 390 à l'IF en 2013).



■ Érythrée

Le déclin de l'utilisation du français et des mobilités.
 Le tigrinia (langue parlée par l'une des 9 ethnies composant l'Érythrée) est langue nationale, officielle et d'enseignement en Érythrée, majoritaire et parlée quasi exclusivement dans la capitale et par les membres du gouvernement. L'arabe est langue véhiculaire des ethnies des « basses terres » (rives de la mer Rouge) et des régions frontalières du Soudan, langue également officielle avec le tigrinia et l'anglais. Le français est une langue étrangère, non utilisée par les habitants du pays.

Les locuteurs de français, qui ont généralement plus de 50 ans, sont concentrés dans la capitale (Asmara) car ils ont suivi une scolarité à Addis-Abeba avant

l'indépendance de l'Érythrée, où le français était couramment enseigné. Comme les autres langues étrangères, le français n'est plus enseigné à l'université depuis 2005, en raison de la fermeture de la faculté de langues étrangères.

L'enseignement dans le primaire se déroule en langue locale depuis une quinzaine d'années, et en anglais à partir du secondaire. À partir de la 12^e année (équivalente à la Terminale), les élèves intègrent le camp de Sawa, où le tigrinia est la langue véhiculaire, et poursuivent leur scolarité tout en suivant un entraînement militaire (ils entrent alors au Service national).

En 2016, 1 210 apprenants étaient inscrits en cours de FLE (contre 1 067 en 2012) à l'AF d'Asmara, seul centre linguistique et culturel du pays.

L'Ambassade de France est en outre devenue un poste de présence diplomatique depuis 2013, la coopération dans son ensemble s'étant de ce fait arrêtée, au détriment notamment des programmes de bourses françaises pour les étudiants érythréens. Aucun autre pays francophone ne possède d'ambassade en Érythrée.



■ Éthiopie

Un projet de réintroduction du français dans le secondaire.

On peut estimer à au moins 3 400 les personnes capables de parler le français en Éthiopie, hors apprenants de français, sans compter les 25 000 à 30 000 Djiboutiens qui prennent annuellement leurs quartiers d'été à Dire Daoua.

Le français est la première langue étrangère à avoir été introduite en Éthiopie, au début du xx^e siècle, et le

« Le français est la première langue étrangère à avoir été introduite en Éthiopie. »

Lycée éthio-français Guébré-Mariam est une institution particulièrement reconnue par les élites du pays. L'anglais est la langue d'enseignement dans l'ensemble du système éducatif, du secondaire à l'Université. Depuis 2013, le français est la seule langue étrangère enseignée au niveau du secondaire dans le cadre d'un programme expérimental de réintroduction du français dans le système scolaire public éthiopien destiné à 200 élèves du secondaire (1^{re} et Terminale), à raison de 3 h par semaine.

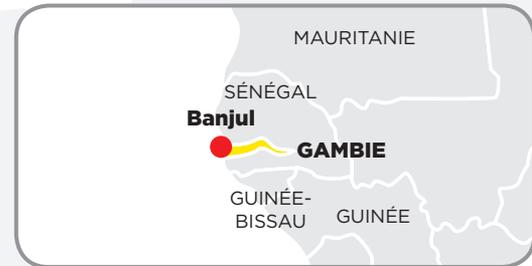
Le nombre total d'apprenants en français du public-privé était de 2 064 en 2016-2017, et presque 200 autres apprennent plus de 60 % des DNL en français dans le privé.

Dans les écoles du privé – dont les écoles internationales – 2 400 élèves apprenaient le FLE dans le primaire, 1 200 dans le secondaire, et 580 étudiants du supérieur des différentes filières.

En 2017, 2 435 apprenants étaient inscrits à l'Alliance éthio-française d'Addis-Abeba, 150 à l'AF de Dire Daoua, et 200 autres au jardin d'enfants. Le FLE est également enseigné dans les centres de langues des organisations internationales comme la Commission économique pour l'Afrique (196 apprenants) et l'Union africaine (200 apprenants).

Enfin, 79 étudiants étaient inscrits à l'Université d'Addis-Abeba dans les filières francophones, 40 à l'Université d'Haramaya, tandis que 240 étudiants poursuivaient leurs études en France.

Le programme de réintroduction du français dans l'enseignement secondaire, lancé en octobre 2013 – à la demande du Premier ministre éthiopien et soutenu par l'Ambassade de France –, annonce le retour du français dans le système scolaire public, après plusieurs décennies d'absence.



■ Gambie

L'enseignement du français rendu obligatoire dans l'éducation de base ainsi qu'à l'Université.

L'anglais est la langue officielle mais d'autres langues vernaculaires telles que le mandingue, le wolof (langue véhiculaire commune avec le Sénégal, dans lequel est enclavée la Gambie), le peul, le sérère ou encore le krio sont pratiquées, ainsi que le français, en raison de la proximité géographique de la Gambie avec de nombreux pays francophones.

Le français a été rendu obligatoire dans le système éducatif national au niveau de l'éducation de base (primaire et secondaire) avec l'aide de la coopération française. À l'Université de Gambie (UTG) le français est également une matière obligatoire pour tous ses programmes. Le gouvernement gambien, en étroite collaboration avec le ministère de l'Éducation de base et secondaire, offre continuellement des programmes de formation aux enseignants de français, dont le nombre augmente chaque année dans les écoles.

En 2017, 668 apprenants étaient inscrits à l'AF (contre 750 en 2012).

« Au Lesotho, l'apprentissage du français représente une ouverture au monde, plus particulièrement en tant que langue africaine. »



■ Ghana

L'enseignement du français rendu obligatoire au lycée.

L'anglais est la langue officielle au Ghana, pays membre associé de l'OIF. Le pays accorde une place toujours plus importante au français, notamment en raison des relations et des potentialités de croissance des échanges que cela suppose avec les pays francophones qui l'entourent (le Togo, la Côte d'Ivoire et le Burkina Faso) et donc de la nécessité de populariser et de développer l'usage du français.

Le nouveau gouvernement élu en novembre 2016 s'est prononcé dans ce sens, principalement à destination du système éducatif. Une annonce a été faite en juin 2017 pour rendre le français obligatoire au niveau du lycée dès la rentrée 2017/2018, avec le projet de l'introduire dès le primaire afin de couvrir tous les niveaux.

Les langues nationales qui correspondent à la localité de l'école servent de langue d'enseignement pendant les trois premières années du primaire, puis l'anglais prend le relais comme langue d'enseignement pour le reste du cursus.

En 2016-2017, dans le système éducatif national, 200 élèves apprenaient le français au primaire dans les écoles bilingues, 481 727 dans le secondaire et 2 884 dans le supérieur.

En 2017, 3 877 apprenants étaient inscrits dans les cours de FLE de l'une des 5 AF (contre 3 325 en 2012).

Le regain d'intérêt pour les Diplômes de français professionnel est notable en 2017, principalement pour le français des affaires et le DFP scientifique et technique.

Le principal pays d'Afrique subsaharienne représenté sur la plateforme de formation iFOS est d'ailleurs le Ghana, avec 66 enseignants inscrits. Cet intérêt pour le FOS se vérifie aussi à travers les différentes formations proposées par la CCI aux enseignants des universités (Université du Ghana, University of Development Studies, Université de Cape Coast, University of Science and Technology) pour la création de cours à destination de pharmaciens, de militaires et de personnels de banque.



■ Lesotho

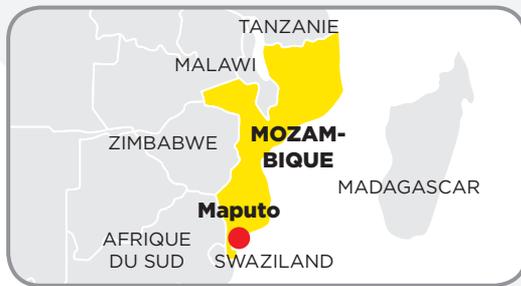
L'introduction du DELF scolaire dans les établissements du secondaire.

Le lesotho (langue bantoue également parlée en Afrique du Sud) est la langue officielle du pays, aux côtés de l'anglais. L'apprentissage du français représente une ouverture au monde, plus particulièrement en tant que langue africaine. Il est d'ailleurs de plus en plus enseigné dans le secondaire, même s'il est peu visible au quotidien. En effet, c'est le mandarin, utile

aux entreprises, qui semble se positionner davantage comme la langue d'avenir, conséquence d'une diplomatie chinoise plus agressive.

Dans le système éducatif national, 1 000 élèves apprenaient le FLE dans le primaire en 2016-2017, 8 000 dans le secondaire et 300 dans le supérieur (Université nationale, Université Limkokwing et École normale).

En 2017, 229 apprenants étaient inscrits à l'AF (contre 585 en 2012) ; l'introduction du DELF scolaire en 2015 a en outre ouvert de nouveaux horizons à l'enseignement du français, devenu matière, quasi à part égale avec celles qui sont proposées dans le cadre du diplôme national de fin du secondaire, le LGCSE.



■ Mozambique

Le français langue d'accès au supérieur ainsi qu'au marché du travail.

Le Mozambique fait partie des membres observateurs de la Francophonie. Le portugais est langue officielle du primaire et du secondaire, l'anglais est première langue étrangère du secondaire, et le français LV2. Le portugais est langue nationale pour l'ensemble du territoire, même s'il n'est pas maîtrisé par la totalité de la population¹³⁹. L'apprentissage de la langue française est en progression d'autant qu'elle est devenue obligatoire dans le secondaire afin de permettre l'accès à l'enseignement supérieur ou au marché du travail.

Dans le système éducatif national, 441 élèves étaient scolarisés en français en 2016-2017.

¹³⁹ Selon le recensement de 2007, 50,4 % de la population parlait le portugais, 26 % le macua ou makhuwa, 11 % le tsonga – subdivisé entre la changana, le ronga et le xitsua – et 8 % le elomwe/lomwe.

Des écoles primaires ont introduit l'enseignement bilingue en portugais et langue locale pour certaines classes. Le français, lui, a été introduit du préscolaire au secondaire, ce dernier relevant plutôt d'un enseignement plurilingue (français-portugais-anglais) dans lequel le français reste la langue phare.

Par ailleurs, 240 étudiants apprennent plus de 60 % des DNL en français à l'Université Eduardo-Mondlane et 540 à l'Université Pédagogique (à Maputo et dans les provinces) pour les filières d'« Enseignement de la langue française et traduction français/portugais ».

Des cursus professionnels sont enfin proposés en français pour le Diplôme de l'École supérieure de tourisme et d'hôtellerie, la formation des militaires de l'Académie militaire de Nampula, et dans la formation des futurs policiers de l'Académie de Police de Maputo (ACIPOL).

La nouvelle répartition des enseignements secondaires adoptée en décembre 2007 et mise en place en 2008, proposait d'innover à travers la création de matières obligatoires et optionnelles. Parmi les matières optionnelles enseignées – le choix dépendant de la disponibilité des enseignants et du matériel accessible – on trouvait les langues mozambicaines, le français et les arts scéniques. Il est apparu que les élèves se dirigeaient vers le français par manque d'alternative, celui-ci devenant de fait « matière optionnelle obligatoire » au niveau du premier cycle.

En 2015-2016, dans le système éducatif national, 1 135 500 élèves apprenaient le FLE dans le secondaire et 800 dans le supérieur, avec l'appui de 10 510 enseignants.

En 2017, on recensait hors du système éducatif national, environ 660 apprenants inscrits en FLE à l'Institut de langues (public) et quelque 950 au centre culturel franco-mozambicain, les demandes de formation étant en progression, notamment à destination des fonctionnaires des institutions. 712 apprenants étaient également inscrits à l'IF (contre 681 en 2013), sachant qu'il n'y a plus d'AF au Mozambique. Enfin, la section de français de la Direction nationale de l'enseignement secondaire (DINES) appuie

« En Namibie, [...] un nouveau projet en cours permettra aux enfants réfugiés des camps d'Osiree, majoritairement francophones (originaires de RDC, Congo, Burundi...) de bénéficier de cours de français et de ne pas perdre la langue de leurs parents. »

la formation continue des enseignants de français à travers différentes activités : formation annuelle, visites de terrain, révision des programmes, élaboration de ressources pédagogiques, coordination du réseau des Professeurs d'appui pédagogique provinciaux et du programme PRO FLE.



■ Namibie

La formation en langue française des enfants de réfugiés francophones.

La Namibie est devenue membre observateur associé à la Communauté des pays de langue portugaise (CPLP) en 2014. L'anglais y est langue officielle, mais la langue la plus parlée est l'oshiwambo, avant le khoïkhoï, l'afrikaans ou encore le kwangali. La langue allemande, parlée par les descendants des colons germaniques et les immigrants germanophones, est également présente sur le territoire. Elle est enseignée en tant que seconde langue, comme le kùchendeutsch (pidgin à base lexicale allemande). La présence du portugais s'explique par la proximité de l'Angola.

La 1^{re} langue vivante enseignée est l'afrikaans, la 2^e l'allemand, la 3^e étant soit le portugais soit le français. Dans les écoles publiques, le français est introduit lors du choix de la langue vivante obligatoire,

pour les écoles qui le proposent, à 2 363 élèves du primaire et 1 756 du secondaire.

En 2017, 712 apprenants étaient inscrits à l'IF (contre 233 en 2013). En 2018, l'Ambassade de France s'est engagée plus particulièrement aux côtés des apprenants et des acteurs de la promotion du français du public et du privé afin de stimuler l'apprentissage et l'enseignement de la langue française, de promouvoir l'enseignement supérieur en France et la Francophonie. Un nouveau projet en cours permettra en outre aux enfants réfugiés des camps d'Osiree, majoritairement francophones (originaires de RDC, Congo, Burundi...) de bénéficier de cours de français et de ne pas perdre la langue de leurs parents.



■ Nigeria

Des enseignements et certifications de FLE en progression.

L'anglais, le haussa, le yoruba et le ibo ont le statut de langues officielles au Nigeria et sont utilisées au sein des institutions publiques. Le pays représente un poids démographique et économique considérable dans la région, avec plus de 190 millions d'habitants en 2017 (1^{er} pays le plus peuplé d'Afrique et 7^e du monde).

Le français a été déclaré seconde langue officielle de

1997 à 2004, un statut purement virtuel cependant, l'anglais ayant continué d'être la langue administrative. Le français occupe toujours une place non négligeable, notamment dans l'enseignement, pour deux raisons principales : la proximité des nations limitrophes francophones (Bénin, Tchad, Niger, Cameroun) et l'utilisation fréquente du français dans l'économie informelle et dans certaines écoles privées, notamment dans la partie nord du Nigeria, frontalière avec le Tchad et le Niger.

D'après la politique nationale sur l'éducation révisée en 2014, le français devrait être la seconde langue officielle au Nigeria, et son enseignement obligatoire à partir de la 4^e année du primaire, et dans le premier cycle du secondaire. Il est matière optionnelle dans le second cycle du secondaire, en concurrence avec 15 autres disciplines. Dans les faits, la langue française est très rarement enseignée au primaire et peu d'élèves la choisissent au second cycle du secondaire.

En 2017, 5 390 apprenants étaient inscrits au sein de l'une des 9 AF du pays (contre 9 842 en 2012) et 2 142 au sein de l'IF (contre 2 094 en 2013). À noter enfin l'intérêt de 802 enfants du primaire pour passer le DELF Prim, de 1 547 adolescents pour le DELF Junior, et de 2 349 adultes pour le DELF-DALF : des chiffres en très forte progression sur l'ensemble des formats. Enfin, 20 étudiants ont bénéficié de formations scientifiques, au niveau master et doctorat en France grâce au nouveau programme de bourses de l'University Ndufu-Alike Ikwo.



■ Ouganda

Des enseignants formés aux ressources du feuilleton radiophonique bilingue du « *Talisman brisé* ». Les langues officielles sont l'anglais et le swahili. D'autres

langues sont également parlées, comme l'acholi, le kiganda, le kiswahili, le konjo, le lusoga ou le luganda. En 2017, 211 élèves étaient scolarisés en français au sein de l'établissement français de l'AEFE et 864 apprenants étaient inscrits aux cours de FLE de l'AF (contre 1 030 en 2012).

Dans le cadre de la Rencontre des Clubs RFI de la région des Grands Lacs, à Kampala, une formation aux ressources en ligne et sur l'exploitation en classe de français du feuilleton radiophonique bilingue *Le Talisman brisé* a enfin été proposé à plus de 80 participants (membres de Clubs RFI de RDC, du Burundi, de Kampala et enseignants de l'AF de Kampala et de l'association des professeurs de français en Ouganda).

Le bureau Afrique centrale et des Grands Lacs de l'AUF a appuyé en 2016 une mission d'enseignement à Kampala au bénéfice du département de français de Makerere University Business School, ainsi qu'un atelier FLE/FOS à Kampala à destination de 35 participants, dont 25 participants venaient de l'international.



■ São-Tomé-et-Principe

Le français première langue étrangère enseignée.

São-Tomé-et-Principe fait partie des membres de plein droit de la Francophonie. Le portugais, le sãotomense et le principense (langues créoles) ont le statut de langues officielles.

En 2017, dans le système éducatif national, le nombre total d'apprenants de FLE (public et privé confondu) était de 29 396 (dont 11 515 dans le primaire et 17 774 dans le secondaire). Le français y est en effet la première langue étrangère enseignée du primaire au supérieur, avant l'anglais.

En 2017, 476 apprenants étaient inscrits à l'AF (contre 638 en 2012).



■ **Soudan**

Le français ancré dans la culture éducative du pays. L'arabe y est langue officielle et l'arabe soudanais langue nationale, servant par ailleurs d'outil de communication sur l'ensemble du territoire national. D'autres langues vernaculaires issues de différentes familles linguistiques y sont également langues nationales. L'anglais est la première langue étrangère enseignée.

L'élaboration d'un nouveau manuel scolaire pour l'enseignement de la langue française dans le secondaire a apporté un véritable renouveau didactique pour l'enseignement du FLE, ancré dans la culture éducative du pays. Dans le supérieur, en faculté de langues ou de pédagogie, le cursus de licence (qui dure 4 ans) correspond à environ 3 000 h de français sur 8 semestres. L'apprentissage de la langue française est en développement constant, comme en atteste le nombre croissant de départements de français au sein des universités publiques, aujourd'hui supérieur à 25.

En 2016-2017, dans le système éducatif national, l'enseignement du FLE était proposé à un total de 49 610 élèves dont 45 000 dans le secondaire. En 2017, 217 apprenants étaient inscrits dans l'une des deux AF (contre 784 en 2012) et 1 631 à l'IF (contre 1 461 en 2013).

Le français bénéficie d'une image de prestige, d'ouverture sur l'international, notamment pour les échanges intra-africains, qui se traduit par une réelle dynamique dans le système éducatif, une très bonne fréquentation de l'Institut français de Khartoum, le développement de départements de français à l'université, ainsi que la demande régulière de plusieurs ministères d'organiser des stages de perfectionnement en langue française et en français sur objectif spécifique.



■ **Soudan du Sud**

Une volonté de promouvoir le français dès l'école primaire.

Depuis l'indépendance du Soudan du Sud, acquise en 2011, l'anglais y est langue nationale, langue officielle au sein des institutions publiques et langue d'enseignement. L'arabe y est devenu langue étrangère. Mais bien que son usage soit découragé, il demeure une langue de communication au sein de la population, notamment dans la capitale (Djouba) où l'on parle le « juba arabe », une déclinaison spécifique de l'arabe. Des langues minoritaires telles que le dinka, le nuer, le zande, et le bari, sont par ailleurs d'usage courant au sein des communautés.

Le FLE est enseigné dans les écoles secondaires et au sein du Département de langues étrangères de l'Université de Djouba. À l'occasion d'une visite en France en 2016, le ministre de l'Éducation soudanais a fait part de sa volonté de développer l'enseignement de la langue française dès le primaire. Il existe une appétence certaine au Soudan pour la langue française qui bénéficie d'une bonne image. Deux raisons majeures à cela : la mitoyenneté avec deux pays francophones (RDC et RCA) et la forte demande pour l'apprentissage initial de la langue française, généralement motivé par la recherche d'emploi dans les structures internationales (OI et ONG).

Tout cela est malheureusement hypothéqué en raison de la situation humanitaire et sécuritaire du pays où près de 75 % de la population est illettrée.

AFRIQUE DU NORD ET MOYEN-ORIENT

La zone Afrique du Nord et Moyen-Orient comprend 5 membres de plein droit de l'OIF (l'Égypte, le Liban, le Maroc, la Mauritanie et la Tunisie)¹⁴⁰, un membre associé (le Qatar), ainsi qu'un pays observateur (les Émirats arabes unis). La langue française y occupe une fonction de langue étrangère mais bénéficie de dispositions juridiques privilégiées : langue d'enseignement aux côtés d'une ou de plusieurs autres langues (en Tunisie, au Maroc, en Algérie, en Mauritanie, au Liban et en Égypte), souvent dès le primaire, elle est aussi langue d'enseignement dans de nombreuses filières du supérieur.

Dans les pays du Maghreb, le français occupe une place particulière, même s'il n'est plus langue officielle depuis plus d'un demi-siècle. Il continue en effet d'être utilisé par une partie de la société, notamment les élèves et les étudiants ainsi que l'administration, au côté de l'arabe, langue officielle – parfois aux côtés des langues amazigh-tamazight-chelha, etc. –, et reste également présent dans le monde du travail, les médias, le secteur du livre et la presse. On peut noter que le Sommet de la Francophonie qui sera organisé en 2020 à l'occasion de la célébration des ses 50 ans, aura lieu en Tunisie, le pays d'Habib Bourguiba, l'un des pères fondateurs de la Francophonie institutionnelle (au côté de Léopold Sédar Senghor, d'Hamani Diori, ainsi que du Prince Norodom Sihanouk du Cambodge).

Il faut également rappeler la conjoncture actuelle de certaines zones où les conditions de vie et donc d'apprentissage dans les systèmes éducatifs sont fortement déstabilisées en raison de conflits (Irak, Syrie, Lybie) rendant difficile l'obtention de données fiables – loin des priorités des pays – mais préfigurant également de nouvelles réalités démographiques, linguistiques et éducatives dans des pays d'accueil de migrants tels que le Liban, notamment pour l'intégration dans le système éducatif des populations fragilisées. Le Liban accueille en effet sur son sol plus d'un million et

¹⁴⁰ Djibouti a été intégré dans la rubrique consacrée à l'Afrique subsaharienne pour des raisons d'ordre géographique, même si sa proximité avec le Yémen, l'Arabie saoudite, ainsi que l'usage de l'arabe auraient pu justifier que ses réalités linguistiques soient abordées dans ce chapitre.

« Dans les pays du Maghreb, le français est toujours utilisé par les élèves et les étudiants ainsi que dans l'administration. »

demi de réfugiés en raison de la guerre en Syrie, dont 500 000 jeunes enfants et jeunes en âge d'être scolarisés (3-18 ans). D'après les chiffres de l'UNICEF, à peine 48 % d'entre eux accèdent aux écoles publiques formelles accréditées par les autorités libanaises, en raison de nombreux obstacles, et parmi eux la barrière linguistique, dans un système éducatif public bilingue arabe/anglais ou arabe/français.

Dans ce contexte, l'OIF œuvre au développement de dispositifs de formation au français pour les jeunes dans les camps de réfugiés situés dans des pays membres de la Francophonie, dans le cadre de projets éducatifs pilotes lancés en 2017 au Liban et en Grèce. Efforts poursuivis en 2018 avec le développement de dispositifs similaires à destination des pays membres de la Francophonie accueillant un nombre important de réfugiés qui auront été identifiés sur la base d'une étude d'expertise.

→ L'enseignement en français

Dans le système éducatif national

En 2015-2017, un enseignement était dispensé en français au Maroc à 1 026 665 élèves (dont 701 684 dans le primaire, 248 978 dans le secondaire et 76 000 dans les établissements privés du supérieur qui donnent une place prépondérante au français) ; en Israël à 1 288 élèves (245 du préscolaire, 501 du primaire, 462 du secondaire et 80 du supérieur) et à 753 étudiants du supérieur des Émirats arabes unis. Un enseignement était par ailleurs majoritairement dispensé en français à 37 000 élèves en Égypte, à 9 200 élèves du secondaire des Émirats arabes unis, à 1 771 élèves d'Israël (1 312 du secondaire, 369 du su-

« L’instauration ou le maintien d’un enseignement précoce du français sont très vivement recommandés afin d’enraciner cette langue dans les systèmes d’éducation. »

périeur et 90 dans les cursus professionnels), 640 960 élèves au Liban (116 653 du préscolaire, 261 020 du primaire, 177 757 du secondaire, 85 470 du supérieur) et 463 000 du secondaire en Tunisie. De plus, 555 490 élèves suivaient un enseignement bilingue français/arabe au Liban en 2016-2017.

Dans les établissements du réseau scolaire français

Il faut signaler que 39 % des effectifs des établissements du réseau scolaire AEFÉ sont concentrés dans la zone Afrique du Nord-Moyen-Orient, avec un total de 135 527 élèves répartis au sein de 128 établissements et plus particulièrement en Égypte, aux Émirats arabes unis, en Tunisie, et surtout au Maroc et au Liban (qui rassemblent à eux deux 70 % des effectifs totaux) avec respectivement 36 945 et 57 972 élèves en 2017-2018.

Les effectifs des établissements de l’AEFE sont d’ailleurs principalement nationaux, pour presque les 2/3 en Tunisie et au Maroc (avec environ 1/3 de français), et à presque 90 % pour le Liban, 86 % pour l’Égypte, 85 % pour le Koweït. Les effectifs sont d’ailleurs principalement étrangers (français, et d’autres nationalités étrangères aux pays d’accueil) à presque 100 % dans les Émirats arabes unis ainsi qu’en Arabie saoudite.

→ L’enseignement du français

Les associations de professeurs de français

Au sein de la Commission du monde arabe (CMA), il existe des associations d’enseignants de langues étrangères dont le français, ainsi que des associations d’enseignants de français (1 à 2 par pays en général, ou davantage quand elles sont régionales). Les effectifs de ces associations sont très variables, les associations marocaines et tunisiennes étant les plus grandes avec plusieurs centaines de membres.

Les ministères de l’Éducation encouragent leurs activités notamment dans le cadre de la formation continue. Beaucoup d’adhérents occupent des rôles importants dans les ministères (pour les associations les plus anciennes en particulier) en tant que conseillers de cabinet, inspecteurs, conseillers pédagogiques, apportant donc indirectement une caution ministérielle aux activités des associations ; comptant également sur l’appui des ambassades francophones.

Les enseignants s’appuient sur les programmes et instructions officielles émanant des ministères en charge de l’enseignement, y compris ceux des écoles privées (sauf exception) et sont plus ou moins familiers des ressources numériques mises à leur disposition par la FIPF, l’OIF ou TV5MONDE, ayant également recours à celles trouvées sur Internet ou encore partagées *via* les réseaux sociaux.

Même si le français semble évoluer positivement au Machrek ainsi qu’au Maghreb, la principale difficulté rencontrée tient à l’inadéquation des méthodes d’apprentissage et des usages, du fait du contact des jeunes avec la langue à chaque fois moindre selon les enseignants, qui eux-mêmes déplorent la difficulté qu’ils ont à faire évoluer les méthodes d’enseignement.

Cette langue conserve sa vitalité dans les secteurs économique et technique au Maghreb, en dépit des difficultés rencontrées dans les systèmes éducatifs, notamment pour former les élites francophones amenées à occuper des fonctions de cadres dirigeants du pays, mais également dans d’autres pays francophones (en France, en Belgique, au Canada).

L’instauration ou le maintien d’un enseignement précoce du français sont très vivement recommandés

afin d'enraciner cette langue dans les systèmes d'éducation ; de même que la remédiation à la dégradation du niveau de maîtrise du français langue d'enseignement des matières scientifiques et techniques, et le renforcement des compétences linguistiques des enseignants de français, qui se dégradent et entraînent automatiquement la chute du niveau des apprenants.

Sur la plateforme IFOS, où 138 nationalités sont représentées, on peut relever que l'Algérie, avec 176 inscrits, le Maroc (100), la Tunisie (75) et le Liban (62) comptent parmi le plus grand nombre d'enseignants inscrits pour se former en ligne à l'enseignement du français professionnel.

Cet intérêt pour le FOS se vérifie aussi par le nombre de candidats inscrits aux sessions d'examens des Diplômes de français professionnel.

→ **L'enseignement du FLE dans le système éducatif national**¹⁴¹

Un fort intérêt pour l'apprentissage du FLE se manifeste dans les systèmes éducatifs en Tunisie, en Égypte et surtout au Maroc, qui compte à lui seul 7 246 439 élèves en 2016-2017, principalement dans le primaire et le secondaire. Et se démontre également par un nombre de candidats aux versions jeunes publics du DELF en constante progression (parfois dans le cadre d'une convention avec le ministère de l'Éducation au Maroc, en Israël, en Jordanie, à Oman, et dans les territoires palestiniens pour le DELF scolaire).

→ **L'enseignement du FLE au sein du réseau français**

Le réseau est constitué de 69 établissements (13 AF et 56 IF) et accueille des effectifs globalement en progression, passant de 103 636 en 2013 (2012 pour les AF) à 121 171 en 2017, avec des cohortes plus particulièrement importantes en Algérie (9 958 apprenants), en Égypte (12 944), en Tunisie (11 492), et surtout au Maroc avec près de 6 500 apprenants. Les effectifs sont par ailleurs en hausse dans les IF en Iran (passant de 604 apprenants en 2013 à 2 225 en 2017) et particulièrement en baisse au Liban (passant de 7 620 apprenants en 2013 à 3 366 en 2017).

→ **Le français pour la mobilité universitaire et l'insertion professionnelle**

La France reste nettement en tête des destinations choisies par les étudiants africains mais il apparaît clairement que les pays d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient sont de plus en plus attractifs. Parmi les boursiers du MEAE, 15,38 % sont issus du Maghreb, et 12,22 % du Moyen-Orient. L'Arabie saoudite fait partie de ces pays d'accueil avec un nombre croissant d'étudiants africains venant de pays tels que le Nigeria (mais seulement 2,6 % des étudiants nigériens mobiles), de Mauritanie (24 %), du Mali (15 %) ou d'Érythrée (48 %).

La France n'attire plus que 50 % des étudiants tunisiens en mobilité, qui se dirigent aujourd'hui davantage vers l'Allemagne (15 %) et la Roumanie (7 %), notamment pour des formations médicales en français.

Dans le top 20 du nombre d'étudiants africains partis étudier en France en 2016-2017, trois pays d'Afrique du Nord arrivent en tête : le Maroc (38 002, +17 % sur 5 ans), l'Algérie (26 116, +10 % sur 5 ans) et la Tunisie (12 390, -4,5 % sur 5 ans).

L'évolution du nombre de candidats aux sessions du DELF-DALF ainsi qu'au TCF tout public témoigne également du fort intérêt des étudiants de la région pour les mobilités principalement vers la France.

L'utilité d'un « français professionnel » se vérifie également par le nombre de candidats inscrits aux sessions d'examens des Diplôme de français professionnel, plus particulièrement pour le français des affaires en Algérie, en Égypte, au Liban, et au Maroc, ainsi qu'au DELF PRO (Mauritanie et Tunisie), au TCF Québec, au TEFAQ et au TEF CANADA.

Le Maroc, la Tunisie, l'Algérie, les Émirats arabes unis et l'Iran font en effet partie des pays au plus grand nombre de candidats à la mobilité professionnelle ou étudiante vers le Québec ou le Canada.

Des initiatives favorables à l'apprentissage du français professionnel peuvent par ailleurs être soulignées, telles que le Label L bilingue ou trilingue pour l'hôtellerie (validé par un Diplôme de français pro-

¹⁴¹ 2016-2017, sauf mention contraire.

fessionnel au Liban¹⁴², et prochainement au Maroc) ; ainsi que plusieurs projets appuyés par la CCI IDF en Algérie et au Maroc, pour renforcer l'inclusion du français dans les formations professionnelles, et adapter le niveau de français des apprenants au contexte professionnel pour en faire une langue de travail.

L'AFRIQUE DU NORD

Aux côtés de l'arabe, qui incarne le patrimoine arabomusulman dans les pays du Maghreb, de ses déclinaisons dialectales ou langues nationales dite parlées, la langue française, bien que n'étant plus officielle, reste inscrite dans les systèmes éducatifs dans le primaire ou le secondaire, et se développe dans le privé comme dans l'enseignement supérieur, accompagnant les projets de mobilités étudiantes, professionnelles et commerciales à l'international.

Ce statut hybride de la langue française, entre langue étrangère et langue d'enseignement, explique les difficultés rencontrées par les étudiants lorsqu'ils abordent l'enseignement supérieur avec un niveau linguistique souvent insuffisant.

Entre 2014 et 2017, l'AUF s'est d'ailleurs engagé dans un certain nombre d'actions en faveur de la construction de technocrates avec les milieux professionnels et universitaires ; d'enquêtes sur le niveau du français dans l'enseignement supérieur¹⁴³ ; du développement de nouvelles techniques pédagogiques basées sur le numérique pour les formations à distance ; de la construction de CLOM pour la préparation aux examens du DELF-DALF¹⁴⁴ ; de séminaires et colloques de promotion de la langue française et de présentations de communications en langue française dans les colloques et congrès internationaux pour les doctorants, etc.



■ Algérie

Le français langue étrangère ou seconde ?

Depuis 1976, l'enseignement est assuré en langue nationale à tous les niveaux d'éducation et de formation et dans toutes les disciplines. Selon la Constitution de 2016, l'arabe est langue nationale et officielle, ainsi que le tamazight (ensemble des langues dites « berbères » en usage : kabyle, chaoui, mozabite, tamachek, etc.). L'État œuvre à la promotion et au développement de ce dernier dans toutes ses variétés linguistiques en usage sur le territoire national, et son enseignement est assuré dans dix départements ou *wilayas* pilotes. Une Académie algérienne de la langue amazighe a d'ailleurs été créée, afin de coordonner les travaux d'experts, et de réunir les conditions nécessaires à la promotion du tamazight, en vue de concrétiser son statut de langue officielle.

Dans le système éducatif national, le français est langue d'enseignement dans de nombreuses filières du supérieur algérien, en particulier dans les matières scientifiques dites dures (mathématiques, physique, chimie, écoles d'ingénieurs). De nombreuses études ont aussi montré que le français était utilisé comme moyen d'enseignement auxiliaire de l'arabe standard, de l'arabe algérien et de l'amazighe dans diverses situations scolaires et universitaires à dominante arabophone. Enseigné depuis 2003 en primaire dès la 3^e année et jusqu'au baccalauréat, le français fait partie des trois enseignements fondamentaux aux côtés de l'arabe dit « classique » (standard moderne) et des mathématiques.

L'enseignement se fait essentiellement en langue arabe du primaire à la fin du secondaire, mais nombre de chercheurs considèrent que le français fait office de langue « seconde », sans statut officiel, du fait de la place qu'il occupe dans la société algérienne.

¹⁴² Également en Roumanie.

¹⁴³ Voir sur <https://www.auf.org/nouvelles/actualites/parution-du-rapport-le-francais-dans-lenseignement/>

¹⁴⁴ Voir sur <https://www.fun-mooc.fr/courses/ujendouba/36002/session01/about>

« Une augmentation importante des demandes de scolarisation dans les écoles à programmes français [en Égypte] témoigne bien de l'attrait du français et de ses programmes d'enseignement notamment dans la perspective de mobilités. »

En 2017, 9 958 apprenants étaient inscrits en cours de FLE dans l'un des 5 IF d'Algérie (contre 8 419 en 2013), ce qui représente à peu près un 11^e du total des effectifs des IF pour la zone Afrique du Nord - Moyen-Orient (109 086 apprenants en 2017). En 2016, 324 élèves se sont par ailleurs inscrits au DELF Junior (contre 82 en 2014), 4 459 au DELF-DALF tout public (sur un total de 14 498 en Afrique du Nord, et de 20 020 candidats pour la zone AN-MO), 34 151 au TCF (sur un total de 60 711 pour la zone), 102 au DFP Pro Affaires et e-Affaires (sur 389 en Afrique du Nord et 471 dans la zone entière) et 2 113 au TEF (sur un total de 9 348).

Depuis 1987, plus de 10 000 doctorants ont pu bénéficier d'un financement de leur thèse, grâce au programme Profas, cofinancé par la France et l'Algérie, afin d'augmenter le nombre de doctorants algériens pouvant bénéficier d'un séjour scientifique de 6 à 18 mois en France dans les domaines de recherche prioritaire suivants : le développement du numérique, la protection de l'environnement, le développement durable, les sciences économiques ainsi que le patrimoine.

La problématique des langues étrangères reste au cœur des tentatives de réformes du ministère de l'Éducation nationale depuis 2014, souvent avortées cependant, en raison notamment d'un courant arabo-islamique qui n'y est pas favorable (comme par exemple la tentative d'introduction des sciences en langue française en dernière année de Terminale scientifique, proposée sous le signe de la « remédiation pédagogique » et de la « construction de l'Algérianité », qui n'a pas abouti).



■ Égypte

Une augmentation importante des demandes de scolarisation dans les écoles à programmes français.

L'Égypte fait partie des membres de plein droit de la Francophonie. Le français est langue d'enseignement dans les écoles à programmes français, les écoles internationales et les écoles bilingues à programmes égyptiens. Elle est par ailleurs langue étrangère dans les écoles publiques, aux côtés de l'anglais, de l'allemand et de l'italien.

Dans le système éducatif national un enseignement est dispensé à 37 000 élèves majoritairement en français, au sein de 50 établissements bilingues qui accueillent des élèves de la maternelle au baccalauréat égyptien (écoles confessionnelles en grande partie, lycées Al-Horreya, écoles d'investissement et expérimentales).

Dans les établissements scolaires français, les effectifs sont en constante augmentation au sein des 11 établissements qui accueillent un total de 7 555 élèves à 80 % nationaux dans les villes du Caire et d'Alexandrie. Le nombre d'élèves, en augmentation de 40 % par rapport à 2011, témoigne de l'intérêt des parents

pour le modèle éducatif français qui y est proposé. Un enseignement de FLE était par ailleurs dispensé dans le système éducatif national à 3,5 M d'élèves en 2017-2018, dont 2,4 M dans le secondaire. Et 1 879 élèves se sont présentés au DELF Prim (contre 836 en 2014), 4 438 au DELF Junior (contre 3 354 en 2014) sur un total de 9 972 candidats en Afrique du Nord. En 2016, 874 candidats étaient inscrits au DELF-DALF (contre 521 en 2014), 273 au DFP (principalement pour les affaires et le juridique). En 2017 des formations en FLE étaient dispensées à 979 apprenants de l'AF (contre 364 en 2012) et à 11 965 apprenants des 4 IF (contre 8 642 en 2013). Enfin, une augmentation importante des demandes de scolarisation dans les écoles à programmes français témoigne bien de l'attrait du français et de ses programmes d'enseignement liés notamment aux mobilités ; à noter que 8 institutions égyptiennes de l'enseignement supérieur sont membres titulaires de l'AUF, et 5 institutions membres associés.



■ Maroc

La place du français renforcée dans le système éducatif à travers le développement du nombre d'établissements du privé ainsi que des sections internationales du public.

Le Maroc fait partie des membres de plein droit de la Francophonie. Après avoir été langue officielle à partir de 1912 (date du début du protectorat français) le statut de la langue française a évolué vers celui de première langue étrangère obligatoire dans le système scolaire. En parallèle à une politique d'arabisation, qui a cherché à marquer l'autonomie et l'identité d'une nation dès l'Indépendance, un consensus a accordé un statut privilégié au français dans la vie

« Le Maroc est pays d'accueil pour nombre d'étudiants étrangers qui poursuivent leurs études en français. »

sociale et professionnelle, ainsi que dans l'enseignement. Le français n'est cependant pas constitutionnalisé et ne bénéficie pas d'un statut de droit même s'il est très présent au sein des secteurs éducatif, administratif et littéraire notamment. Le français est également langue véhiculaire, garante pour celui qui la maîtrise d'un certain prestige social.

La nouvelle Constitution, votée en juillet 2011, accorde une place importante aux langues et prévoit la création d'un Conseil dédié aux langues. Les réformes éducatives actuellement soutenues témoignent de l'engagement pris au profit de la modernité et du plurilinguisme, donnant une place encore plus affirmée à l'enseignement du français langue étrangère dans le système éducatif. Le français est parfois absent de certains espaces de communication, notamment en milieu rural, où il pâtit de la faiblesse du taux de scolarisation et où il est utilisé de façon approximative, en complémentarité avec d'autres langues vernaculaires.

Parlée par une frange plus importante de la population (langue de la presse, des employés, des étudiants...) une variété de français permet de s'adapter plus intimement au contexte linguistique marocain. Ce français « mésolectal » se caractérise par les emprunts phonétiques ou lexicaux aux autres langues présentes sur le territoire et s'ancre dans le terroir maghrébin¹⁴⁵. Dans le système éducatif national, 1 026 662 élèves étaient scolarisés en français dans le privé en 2016-2017, dont 701 684 dans le primaire, et 248 978 dans le secondaire.

¹⁴⁵ Voir Fouzia BENZAKOUR, « Le Français au Maroc. Enjeux et réalité » in *Le français en Afrique, Revue du Réseau des Observatoires du Français*, 2012, sur <http://www.unice.fr/ILF-CNRS/ofcaf/25/Benzakour%20Fouzia.pdf>

Le système éducatif marocain est particulièrement clivé entre un enseignement public où les langues nationales (l'arabe moderne et l'amazigh) sont majoritairement langues d'enseignement, et où le FLE bénéficie d'un statut privilégié, se maintenant comme première LVE obligatoire (la LV2 ne pouvant être apprise dans le système public que dans les lycées) avec un renforcement des positions de l'anglais au détriment des autres grandes langues de communication internationale, notamment l'espagnol.

L'enseignement privé donne pour sa part une place prépondérante au français, 100 % des cours pouvant en effet être délivrés en français. L'objectif déclaré des autorités marocaines consiste d'ailleurs à faire passer la part du privé dans l'enseignement (actuellement de 12 %) à environ à 25 % de l'ensemble de l'offre scolaire, ce qui devrait être favorable à la place du français. Un enseignement de FLE était par ailleurs proposé à 7 246 439 élèves des établissements publics en 2016-2017, dont 3 447 639 dans le primaire, et 2 389 881 dans le secondaire.

L'étude de la langue française est proposée dès la première année du primaire, puis elle devient langue étrangère, ou langue d'enseignement selon les contextes.

Les réformes actuelles vont conduire à une rapide évolution de ces données, notamment du fait du développement des sections internationales qui renforce déjà considérablement l'exposition des lycéens à la langue française : 23 625 lycéens étaient concernés en 2017 dans les établissements publics (chiffre qui devrait tripler en 2019). Afin de favoriser la réussite de cette politique éducative ambitieuse, l'enseignement du français au primaire et au collège devrait d'ailleurs être renforcé par le développement des DNL au cours des prochaines années.

Enfin, 1 499 élèves étaient inscrits en 2016 au DELF Prim (contre 1 310 en 2014), 349 au DELF Junior et scolaire (contre 1 009 en 2014) au Maroc, seul pays d'Afrique du Nord à avoir introduit le DELF scolaire.

Dans le supérieur – la politique d'arabisation n'ayant jamais concerné l'enseignement supérieur – 70 % des

filières universitaires sont en français, avec les difficultés que cela suppose pour les étudiants qui ne maîtrisent pas suffisamment la langue. Les filières non francophones concernent le droit arabe, la géographie ou la théologie, et accueillent de nombreux étudiants qui n'ont pas les moyens linguistiques de suivre d'autres cursus. Les cursus en anglais, encouragés par le ministère de l'Enseignement supérieur, se développent, mais demeurent relativement marginaux.

En 2017, environ 38 000 élèves (à 70 % Marocains) étaient scolarisés dans les établissements scolaires français de l'AEFE, et le FLE était enseigné à 1 549 apprenants de l'AF (contre 1 788 en 2012) et à 63 415 apprenants des 12 IF (contre 55 349 apprenants en 2013), sur les 109 086 apprenants que comptent les IF pour la zone AN-MO.

En 2016, 6 225 adultes étaient par ailleurs candidats au DELF-DALF Tout Public (soit presque un tiers du total pour la zone AN-MO), 15 891 au TCF (sur un total de 60 711), 14 au DFP (e-Affaires) et 2 683 au TEF (sur un total de 9 348).

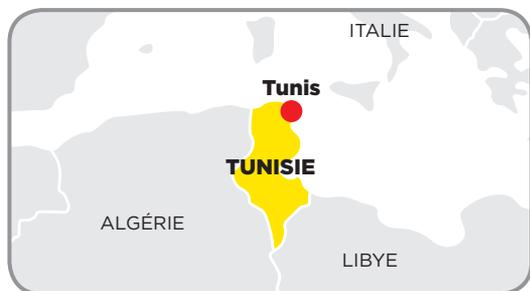
En 2016-2017, 36 768 étudiants poursuivaient leurs études en français en France, 2 300 au Canada, et 419 en Suisse.

Le Maroc est également pays d'accueil pour nombre d'étudiants étrangers qui poursuivent leurs études en français (1 270 étudiants originaires du Mali, 1 214 étudiants de la Guinée Conakry, 1 157 du Niger, 951 du Sénégal, 809 de la Mauritanie, 799 de Côte d'Ivoire, 699 du Congo et 425 du Gabon en 2016-2017).

Les perspectives d'évolution du français au Maroc sont donc vraiment positives, notamment au regard de la réforme ambitieuse qui a conduit en 2013 à la création de sections internationales (dans lesquelles le cursus peut se faire en français, en espagnol ou en anglais) en 2016-2017 dans 600 établissements publics et privés (contre 6 établissements en 2013-2014).

Dans les faits, 98 % des filières internationales sont francophones, faute de professeurs dans les autres langues plutôt que par choix. Et le dispositif des sec-

tions internationales est expérimenté depuis 2017 dès la classe de 6^e, afin de permettre aux élèves de bénéficier d'un enseignement des sciences (mathématiques/SVT/Physique) en français.



■ Tunisie

L'apprentissage du français pour l'employabilité.

La Tunisie fait partie des membres de plein droit de la Francophonie. Longtemps considéré à tort comme langue maternelle, le français a perdu son statut de langue seconde au gré des politiques d'arabisation. Selon les générations, il est parfois encore aujourd'hui considéré comme langue seconde ou langue étrangère et enseigné comme telle.

Dans le système éducatif national, 1 381 000 élèves étaient inscrits en cours de FLE en 2015-2016 (dont 900 000 dans le primaire et 481 000 dans le secondaire). Le français est enseigné à partir de la 3^e année du primaire, jusqu'en Terminale. À partir du lycée, les matières scientifiques sont également enseignées en français.

Les enseignements de français sont généralement transmis à travers la didactique du français langue seconde ou langue d'enseignement, la Tunisie n'ayant pas encore intégré la didactique FLE dans ses apprentissages. Les cadres du ministère de l'Éducation demandent toutefois de plus en plus de formations sur le CECRL¹⁴⁶, et certaines universités se tournent également déjà vers le FLE.

En 2016, 287 élèves se sont par ailleurs présentés au DELF Prim, 2 175 au DELF Junior (contre 1 085 en 2014), et 1 705 au DELF-DALF Tout Public (contre 1 101 en 2014).

¹⁴⁶ Cadre européen commun pour l'enseignement et l'apprentissage des langues.

Dans les établissements scolaires français, 10 242 élèves (dont environ 60 % sont Tunisiens) étaient scolarisés en français dans l'un des 12 établissements de l'AEFE en 2016-2017, des formations en FLE étaient dispensées à 11 492 apprenants de l'un des 10 IF (contre 9 437 apprenants en 2013). En 2016 toujours, 1 705 adultes étaient candidats au DELF-DALF Tout Public, 8 430 au TCF, 1 520 au TEF et 452 au DELF PRO, qui s'est développé en Tunisie grâce au programme « Certifications en appui à l'employabilité », puis a été remplacé par le DELF-DALF TP (mieux adapté au public étudiant, et n'offrant pas moins de perspectives sur le marché de l'emploi ou dans les universités françaises).

Enfin, s'il y a bien eu consensus depuis la révolution sur le constat de relatif échec du système éducatif dans son ensemble, aucune stratégie globale (dont la question de l'enseignement du français n'est que l'une des composantes) n'a encore été envisagée pour y remédier, et la réforme de fond annoncée depuis deux ans par le ministère de l'Éducation tarde à se mettre en place.

Le français est toujours considéré comme une garantie pour l'employabilité, dans un pays où le chômage des jeunes diplômés atteint des chiffres élevés (environ 40 %). Il est aussi perçu comme élément d'ouverture et de promotion sociale, enjeu d'importance au moment où la Tunisie veut se positionner à moyen terme en plateforme économique vers l'Afrique francophone, notamment pour les entreprises européennes, et devenir également un *hub* accueillant de nombreux étudiants francophones de la région et de l'Afrique de l'Ouest dans ses universités (la Tunisie compte déjà sur la présence de 6 000 étudiants d'Afrique subsaharienne).

LE MOYEN-ORIENT

Des projets s'articulent pour la région Moyen-Orient dans le cadre de la francophonie universitaire, en appui à l'enseignement en langue française, notamment à travers la mise en place d'un projet visant à soutenir les formations francophones de la région dans les

« Des projets s'articulent pour la région Moyen-Orient dans le cadre de la francophonie universitaire, en appui à l'enseignement en langue française. »

différents domaines (notamment celles évoluant dans un environnement non francophone, par l'appui à la mobilité des étudiants de master) et à consolider les départements d'études françaises et les centres de langues (renforcement des compétences du corps professoral et la constitution d'un vivier régional d'enseignants de français).

Cela se traduit principalement par l'organisation de formations de formateurs et de rencontres régionales thématiques ou micro-régionales.

D'autres actions sont également déployées afin d'accompagner la professionnalisation des programmes, d'aider aux échanges de bonnes pratiques interuniversitaires et au montage de nouvelles actions régionales de formation ou de recherche, toujours dans une perspective de renforcement des partenariats interuniversitaires, en faveur de la mobilité des étudiants inscrits dans des formations en français, et de la formation continue des enseignants de français de la région.

Un Prix littéraire régional, le Choix Goncourt de l'Orient (co-organisé en partenariat avec l'Institut français du Liban et avec le soutien des ambassades de France dans la région Moyen-Orient) a également été développé, sous le parrainage de l'Académie Goncourt afin d'introduire la littérature contemporaine dans le cursus universitaire à travers un travail de lecture et de production réalisé par des étudiants issus de plus de 33 universités de 12 pays du Moyen-Orient (Djibouti, Égypte, Émirats arabes unis, Éthiopie, Irak, Iran, Jordanie, Liban, Palestine, Syrie, Soudan, Yémen). Les activités du Prix se prolongent par ailleurs tout au long de l'année dans les pays de la région à travers les Campus numériques franco-

phones de l'AUF et les Instituts français. Et des ateliers d'écriture sont également organisés dans ce cadre au profit d'étudiants d'Irak, du Liban et de Syrie.



■ Arabie saoudite

Des écoles et universités privées s'ouvrent à l'enseignement du FLE.

Bien que l'arabe soit la langue officielle et d'enseignement, l'anglais est très courant chez les plus jeunes en tant que seconde langue, langue des affaires et de l'élite. Le français a été introduit dans les écoles publiques en 1953 au niveau du secondaire puis a été supprimé en 1970. L'anglais est alors resté la seule langue vivante enseignée à l'école publique, également langue d'enseignement dans les écoles privées et internationales, ainsi que dans les universités privées et publiques, principalement dans les apprentissages non linguistiques.

En 2016-2017, 3 176 élèves étaient scolarisés en français au sein des 3 établissements de l'AEFE. Des écoles privées internationales implantées à Ryad et à Djeddah suivent également le programme français. Il s'agit d'une dizaine d'écoles communautaires (communautés maghrébine, libanaise, tchadienne, guinéenne, sénégalaise...) qui accueillent plus de

5 000 élèves, quelques-unes de ces écoles disposant également d'une section anglaise où le français est enseigné comme LV2.

Dans le système éducatif national, le FLE n'est pas enseigné dans les écoles publiques, mais dans des écoles privées dites internationales en tant que 3^e langue, à partir du CP, à raison de 2 cours de 45 minutes par semaine. Il est également enseigné dans les départements de français des 3 universités publiques (Université du Roi Saoud, Université de la Princesse Noura, et Université du Roi Abdulaziz à Djeddah) possédant des départements de français qui proposent une licence en langue française et traduction pour les deux premières, et un master 1 en langue française pour la troisième.

Les universités privées Al Faïsal et Prince Sultan ont par ailleurs récemment ouvert des sections de français en 1^{re} et 2^e années, qui totalisent 1 500 étudiants de français.

Le Ministre de l'Éducation a indiqué qu'il souhaitait appuyer l'ouverture des écoles privées à l'enseignement du français comme langue étrangère, dans un premier temps.

Enfin, l'AF de Riyad proposait des cours de français à 1 316 apprenants en 2017 (contre 651 en 2012), des effectifs qui auront donc plus que doublé en 5 ans.



■ Bahreïn

La langue française en cours d'introduction dans l'enseignement public.

L'intérêt des autorités bahreïniennes pour la langue française s'est traduit en 2009 par un décret donnant au français le statut de seconde langue étrangère obligatoire (après l'anglais). La langue française est donc

en cours d'introduction dans l'enseignement public bahreïni. Cantonnée jusque-là aux 2 dernières années du secondaire dans quelques établissements publics et privés, elle est dorénavant enseignée partout dès la 6^e et jusqu'au baccalauréat. Au total, ce sont donc près de 7 700 élèves bahreïniens qui étudient le français dans une vingtaine d'établissements publics. Plus que la langue française seule, c'est le développement progressif du trilinguisme à Bahreïn qui mobilise les acteurs culturels et les responsables éducatifs. Dans le système éducatif national, 7 700 élèves suivaient un enseignement de FLE dont 7 250 dans le secondaire et 450 dans le supérieur.

Enfin en 2017, le FLE était enseigné à 506 apprenants de l'AF (contre 250 en 2012).



■ Émirats arabes unis

La réintroduction du FLE dans le secondaire et dans les universités publiques.

Les Émirats arabes unis font partie des membres observateurs de la Francophonie.

Leur politique linguistique se traduit par le renforcement de la langue arabe, faisant partie de la Charte nationale des EAU 2021 « VISION 2021¹⁴⁷ ». L'arabe est la langue d'enseignement dans les écoles publiques, ainsi que l'anglais pour certaines matières (langue d'enseignement principale dans la majorité des universités), mais il est demandé aux étudiants de maîtriser l'arabe et l'anglais. Le français a été retiré des programmes officiels émiriens en 1988, mais il est toujours enseigné dans de nombreuses écoles privées de la Fédération dont 50 % des établissements enseignent le français.

¹⁴⁷ Voir sur <https://www.vision2021.ae/en/our-vision>

« L'Université joue un rôle de plus en plus actif dans le développement professionnel des enseignants de français aux Émirats. »

Ne faisant pas partie des « Core Subjects », supervisés par les instances éducatives émiriennes, le français (et toutes les autres langues étrangères) ne bénéficie pas d'un programme unique, appliqué à toutes les écoles privées qui l'enseignent. Sa place par rapport aux autres matières et langues enseignées dépend donc des programmes (SABIS, anglais, américains, IB, indiens...) et change continuellement.

Dans le système éducatif national, 753 étudiants (de 67 nationalités différentes, dont 30,2 % d'Émiriens) issus de la Sorbonne Abu Dhabi suivaient un enseignement en français en 2017-2018, dans le cadre de 9 programmes de licence et 13 programmes de master. Il existe également un département de FLE qui permet de mener les étudiants non francophones au niveau (B2) requis pour suivre les cours de licence. 60 000 élèves apprennent le FLE (dont 391 dans le supérieur), et le nombre de candidats au DELF Prim et au DELF Junior évolue positivement.

L'Université joue un rôle de plus en plus actif dans le développement professionnel des enseignants du français aux Émirats : outre son master en Langue française appliquée, elle propose des journées de formation continue qui permettent à des chercheurs, enseignants et praticiens du FLE de se rencontrer et d'échanger. Elle est membre de l'AUF.

EN 2017, 9 541 élèves étaient scolarisés en français dans l'un des 6 établissements que compte l'AEFE, et le FLE était enseigné à 2 686 apprenants de l'AF (des effectifs en baisse comparé à 2012 qui comptait 3 943 apprenants).

Un accord avec l'Ambassade de France introduit l'enseignement du français dans deux universités de Sharjah à destination de 290 étudiants ainsi que dans

10 écoles gouvernementales (pour s'étendre ensuite à d'autres établissements). Le programme d'enseignement du français en tant que langue étrangère, basé sur le CECRL, est en cours d'élaboration. L'université Sorbonne Abu Dhabi sera partenaire de l'Institut Français pour ce faire et pour la formation des enseignants de FLE dans les écoles publiques émiriennes.



■ Irak

Un renforcement linguistique pour les futurs agents du ministère des Affaires étrangères.

En 2017, 289 élèves étaient scolarisés en français au sein des 2 établissements français de l'AEFE, et le FLE était enseigné à 1 022 apprenants dans l'un des 4 IF (contre 759 apprenants en 2013).

Depuis 2012, Campus France accompagne également une centaine de doctorants dans le cadre d'un programme cofinancé par la France et l'Irak, afin de renforcer la formation des salariés du ministère irakien chargé des Affaires étrangères (qui bénéficient d'une formation linguistique en français dans ces centres de FLE avant de poursuivre leur cursus universitaire).

Depuis 2013, 700 étudiants originaires de Syrie ont également suivi une mise à niveau en français ainsi que tout ou partie de leur cursus académique en France, grâce à différents programmes gérés par

« Des effectifs d'apprenants en très forte progression en République d'Iran. »

Campus France pour le ministère chargé des Affaires étrangères, en lien étroit avec les services du ministère ainsi que le Poste diplomatique français du Liban.



■ République d'Iran

Des taux de participation importants aux sessions du DELF Prim et du TEF.

En 2016-2017, dans le système éducatif national, 40 000 élèves au total apprenaient le FLE dans l'un des 19 départements, au sein des 400 instituts de langue, des 2 écoles bilingues et des écoles privées.

En 2016, 405 apprenants étaient par ailleurs candidats au DELF Prim, soit le plus fort taux de participation du Moyen-Orient, et 158 au DELF Junior.

En 2017, 422 élèves étaient scolarisés en français au sein de l'établissement français de l'AEFE, et le FLE était enseigné à 2 225 apprenants de l'IF (contre 604 apprenants en 2013). Des effectifs en très forte progression, en République d'Iran, où on dénombre également le plus fort taux de participation au TEF du Moyen-Orient pour la mobilité vers la France et surtout le Canada et le Québec.



■ Israël

Le dispositif FLAM et des actions dans les écoles en faveur d'un environnement francophone.

Le français est la 2^e langue étrangère enseignée en Israël après l'anglais. Depuis la circulaire ministérielle de 1996 relative à la politique linguistique, le français possède un statut particulier, et peut être proposé en LV1, LV2 ou LV3. Dans la réalité, l'anglais est la seule LV1 enseignée depuis le CE2 et obligatoire jusqu'en Terminale.

Jusqu'en 2014, le français et l'arabe LV2 étaient les seules langues très majoritairement proposées à partir de la 5^e et jusqu'à la Terminale, et leur enseignement devenait optionnel après la classe de Seconde (les élèves ayant le choix de présenter un grand nombre d'options à la *Bagrut*, équivalent du baccalauréat comportant des épreuves à coefficients étalées sur 3 ans, les meilleurs élèves conservant l'option français jusqu'en Terminale).

Depuis la rentrée 2014-2015, l'arabe, le français, l'espagnol, l'italien, l'allemand, le chinois et le russe sont proposés à égalité à partir de la 5^e, et deviennent une option à partir de la 3^e, au même titre que des disciplines scientifiques ou artistiques, plus attractives. Les élèves ont par ailleurs le choix entre 5 niveaux de difficulté par matière pour se présenter à la *Bagrut*. Dans le système éducatif national, 1 288 élèves du public et du privé étudiaient en français du préscolaire au supérieur en 2016-2017, le nombre d'écoles où le français est enseigné étant passé de 140 (en 2015) à 220 (en 2017), et le nombre de professeurs de français de 180 à 270 environ.

Un enseignement bilingue est en outre proposé à 226 élèves, scolarisés dans le primaire et le secondaire en

français et arabe (à raison de 10 h de français par semaine), et 13 397 élèves apprenaient le FLE en 2016-2017, dont 13 088 dans le secondaire.

Les villes de Nethanya, Raanana, Herzlyia et Ashdod (où sont concentrées les familles francophones) ne sont pas pourvues en établissements homologués, et le français langue d'enseignement est peu présent voire absent dans les établissements scolaires israéliens.

Les Franco-Israéliens s'en sont accommodés dans un premier temps, privilégiant une intégration rapide pour leurs enfants, et donc l'apprentissage de l'hébreu et l'enseignement israélien. Mais les nouveaux immigrants souhaitent que leurs jeunes enfants conservent le français afin de maintenir le lien avec leur famille en France. Le programme FLAM joue un rôle important dans cette optique, et l'on constate que les effectifs d'enfants francophones et scolarisés dans des écoles israéliennes sont en hausse constante : 292 enfants en 2013, ils étaient 420 en 2016.

Même si les parents sont encore peu informés et peu nombreux à exercer leur droit à demander l'ouverture de classes de français langue maternelle dans les établissements scolaires israéliens, eux-mêmes déjà très occupés par leur propre intégration.

En 2017, 529 élèves étaient par ailleurs scolarisés en français au sein des 4 établissements de l'AEFE, et le FLE était enseigné à 1 013 apprenants des 3 IF.

Des actions sont enfin menées en partenariat avec le ministère de l'Éducation israélien afin de développer un environnement francophone pour les élèves : journées du cinéma français, programme « Kolnoar » d'éducation au cinéma français destiné aux collégiens, concours d'écriture journalistique et médiatique pour les élèves, intervention dans des classes d'étudiants israéliens de langue et civilisation françaises en français sur des sujets d'actualité ; ainsi que pour la formation des enseignants notamment au CECRL afin de l'intégrer dans l'enseignement des langues en Israël, et l'accès aux plateformes numériques IF Cinéma et Culturethèque.

« Le français est la 2^e langue étrangère enseignée en Israël après l'anglais. »



■ Koweït

L'introduction du français au début du secondaire dans le cadre d'une expérimentation.

Au Koweït, l'arabe est langue officielle et l'anglais langue d'enseignement obligatoire. Dans le système éducatif national, plus de 105 000 élèves apprenaient le FLE en 2017 (dont 20 000 dans le primaire et 85 000 dans le secondaire).

Le français est en effet enseigné dès le primaire dans certaines écoles anglaises, américaines et indiennes, et il a récemment été introduit au début du cycle secondaire (à raison de 3 h/semaine) dans 12 écoles, à titre expérimental, dans le cadre d'un protocole d'entente signé en janvier 2005 entre les ministres des Affaires étrangères de France et du Koweït pour l'introduction du français en début de secondaire.

Il est en outre obligatoire dans le secteur public, mais uniquement pour les 2 dernières années du secondaire des filières littéraires.

Les 700 apprenants de FLE dans le supérieur sont pour leur part issus des 3^e et 4^e années de l'Université du Koweït et de la Public Authority for Applied Education.

« [Au Liban, on observe] la montée en puissance d'un trilinguisme arabe-français-anglais parmi la population initialement instruite en français. »

En 2017, le FLE était également enseigné à 899 apprenants de l'IF (contre 510 apprenants en 2013), et une centaine d'étudiants poursuivaient leurs études en France en 2016-2017.



■ Liban

D'un enseignement bilingue arabe-français/arabe-anglais vers le trilingue ?

Si le pays est membre de l'OIF, le français ne dispose pas du statut de langue officielle. Selon les termes de la Constitution libanaise (chapitre II, article 11) : « l'arabe est la langue nationale officielle. Une loi déterminera les cas où il sera fait usage de la langue française ».

Dans le système éducatif national, il n'existe pas d'établissements à programmes nationaux strictement unilingues, le système étant structurellement bilingue. Le français est une langue d'enseignement très répandue du seul fait de cette structuration (composée de 2 filières : arabe-français, et arabe-anglais). Il est également langue première ou seconde d'une partie de la population et enseigné en tant que langue étrangère dans les établissements bilingues arabe-anglais.

Les filières anglophone (arabe-anglais), et francophone (arabe-français) coexistent, pour une population scolaire totale de 1 038 738 élèves : dont 555 490 élèves (soit 53,5 %) dans la filière franco-

phone, et 483 248 (soit 46,5 %) dans la filière anglophone.

Le développement du français est très étroitement lié au développement de la scolarisation en tant que langue d'enseignement majoritaire, plus particulièrement dans les territoires (mohafazats) largement urbanisés, c'est-à-dire Beyrouth et le Mont-Liban.

Les régions du Liban Nord enregistrent le plus fort taux d'élèves scolarisés en français (21,3 % du total des élèves scolarisés en filière francophone au Liban et 2,7 % du total des anglophones), et le Liban Sud est plus anglophone (9,9 % du total d'anglophones contre 2,2 % du total des francophones).

Dans les établissements bilingues arabe-français, l'enseignement du français et d'au moins 2 DNL – les mathématiques et les sciences – est proposé en français à 640 960 élèves, dont 116 653 du préscolaire, 261 080 du primaire, 177 757 du secondaire, et 85 470 du supérieur.

Le réseau des établissements à programme français contribue de manière notable à la présence de la langue, au sein des 41 établissements qui scolarisent 57 972 élèves en français, dont 51 212 sont nationaux, soit 11 % de la population scolarisée en français (dont 8,9 % sont Syriens et 4,2 % Palestiniens), ce qui représente 42,8 % des effectifs de l'AEFE pour la région Afrique du Nord - Moyen-Orient.

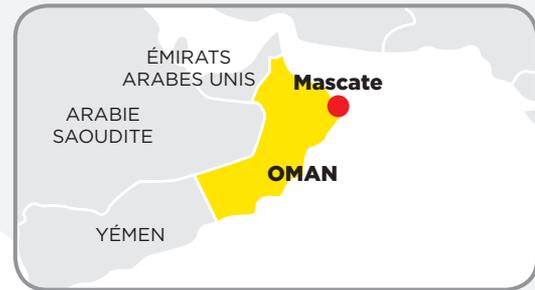
46 % des écoles ont le français comme première langue d'enseignement en plus de l'arabe, 27 % l'anglais, et 27 % des écoles proposent à la fois une filière francophone et une filière anglophone ; le FLE étant enseigné dans les écoles anglophones on peut considérer que toutes les écoles sont plus ou moins trilingues.

Enfin, 4 163 élèves étaient candidats au DELF Junior en 2017 (contre 3 462 en 2014), soit presque les deux tiers des candidats du Moyen-Orient pour cette certification. Le FLE, quant à lui, est enseigné à 3 366 apprenants, dans les 9 IF que compte le pays (contre 7 620 apprenants en 2013).

Lors du passage à l'université les changements de langue d'enseignement sont fréquents alors qu'ils sont rares à l'intérieur d'un même cycle dans le primaire-secondaire) y compris parmi les cohortes d'élèves issues du réseau des établissements à programme français, et tout spécialement dans les familles aisées : une grande partie des lycéens de la filière francophone poursuivent en effet leurs études supérieures dans des établissements anglophones (principalement à l'Université américaine de Beyrouth et à l'Université libanaise américaine).

Dans les établissements à programme français, ce phénomène représente globalement un tiers des effectifs (un deuxième tiers allant dans des établissements francophones, et le dernier tiers à l'étranger), du fait que l'offre universitaire anglophone est jugée plus souple, et indispensable à l'insertion professionnelle, notamment à l'étranger, même si plus coûteuse dans l'ensemble. Et même si les familles sont attachées au modèle éducatif français/francophone dans le primaire et secondaire, elles sont nombreuses à privilégier l'enseignement anglophone pour le supérieur. La montée en puissance d'un trilinguisme arabe-français-anglais parmi la population instruite initialement en français est donc une conséquence directe d'un mécanisme qui ne s'observe cependant pas à l'inverse : il est en effet plus rare qu'un anglophone fasse la démarche d'apprendre le français tardivement, sauf dans le cas de l'École supérieure des affaires de Beyrouth (une école franco-libanaise qui attire de plus en plus de lycéens de la filière française qui se seraient peut-être dirigés vers les formations de gestion offertes par l'Université américaine de Beyrouth).

Enfin, 5 168 étudiants poursuivaient leurs études en France en 2015-2016.



■ Oman

Un centre franco-omanais au service d'une dynamique culturelle et de l'enseignement du français.

L'arabe est langue officielle, nationale, et langue d'enseignement, l'anglais langue étrangère et langue d'enseignement, et le français est toujours utilisé au sein des familles de la diaspora omanaise d'Afrique (originaires principalement du Burundi et du Rwanda) réinstallées en Oman dans les années 70/80 au moment du boom économique ; même si son utilisation tend à décroître.

Dans le système éducatif national, l'enseignement du FLE est dispensé sur un niveau A1 ou A2 (à raison de 2 à 4 heures par semaine) aux 160 étudiants de la section de français de l'Université de Nizwa.

Il n'y a pas d'IF ou d'AF, mais un Centre franco-omanais : structure bilatérale opérant sous la co-tutelle de l'Ambassade de France à Mascate et du ministère omanais de l'Éducation. Il attire en moyenne 1 000 apprenants de FLE par an depuis 2014 (avec une contraction de 10 % de sa fréquentation depuis 2016 en raison de la crise économique que connaît le pays depuis la mi-2015). Il organise par ailleurs des activités qu'il systématise de façon mensuelle depuis 2014 (exposition d'un artiste français ou local, ciné-club en français, conférence/débats d'idées) ou de façon plus épisodique (concerts, manifestations autour de la journée de la Francophonie).

ASIE-OCÉANIE

Parmi les pays qui composent cette très vaste région, 4 pays sont membres de plein droit de l'OIF (Cambodge, Laos, Vanuatu, Vietnam), la Nouvelle-Calédonie est membre associé et la Corée du Sud et la Thaïlande sont pays observateurs.

Les caractéristiques divergent selon qu'il s'agisse des pays d'Océanie, où nombre de langues vernaculaires cohabitent avec l'anglais et /ou le français, d'Asie méridionale et plus particulièrement des pays du sous-continent indien, ainsi que des pays d'Asie du Sud-Est et du Nord-Est, qui font d'ailleurs l'objet d'une attention particulière (dans le cadre de l'étude qui leur est consacrée à la fin de ce chapitre), puisqu'il s'agit d'une région historiquement francophone. Sur place, le Bureau Asie-Pacifique de l'OIF mène et accompagne des actions en réponse aux champs prioritaires identifiés notamment pour l'enseignement du français langue étrangère, le développement du français comme langue des relations internationales à l'ère du numérique ; la coopération économique avec les autres régions de l'espace francophone (et en particulier l'Afrique), etc.

Malgré le faible pourcentage de locuteurs francophones au regard de la population totale, et son éloignement du noyau dur des pays ayant comme langue officielle le français, l'apprentissage du français reste valorisé dans un contexte de forte diversité culturelle et linguistique. L'anglais y occupe une place de 1^{re} langue étrangère, et le français partage avec d'autres langues le statut de 2^e voire de 3^e langue (avec le chinois, le japonais, le coréen).

La langue française est parfois peu visible et peu audible, dans une région qui ne rassemble que 1 % des francophones dans le monde, même s'il existe bien une dynamique francophone dans la région pacifique, où le français est présent et langue véhiculaire aux côtés des langues vernaculaires : avec 99 % de francophones en Nouvelle-Calédonie, 98 % en Polynésie française, 83 % à Wallis-et-Futuna, et 32 % au Vanuatu.

« Malgré le faible pourcentage de locuteurs francophones [...], l'apprentissage du français reste valorisé dans un contexte de forte diversité culturelle et linguistique. »

→ L'enseignement en français

Pour la région Asie-Océanie, des enseignements en français sont donc dispensés dans des territoires francophones cités précédemment (collectivité territoriale de Nouvelle-Calédonie, rattachée à la France, ou encore le Vanuatu avec un statut particulier), et dans le cadre du réseau scolaire de l'AEFE d'Asie-Océanie, qui représente à peu près 6 % des effectifs dans le monde, avec un total de 21 383 élèves scolarisés en français, au sein de l'un de ses 48 établissements. Les effectifs les plus importants pour la région sont concentrés en Chine (4 720 élèves), à Singapour (2 953), au Vietnam (2 264) et en Australie (2 174).

L'Australie est le seul pays où la proportion d'élèves nationaux est majoritaire (1 199 nationaux pour un total de 2 174 élèves), alors que les élèves français constituent la plus grande part des effectifs dans les autres pays de la région, à plus de 70 %, et de façon très marquée pour la Chine (4 015 Français pour un total de 4 720 élèves), le Japon (1 160 Français pour 1 401 élèves), et Singapour (2 644 Français pour 2 953 élèves).

→ L'enseignement du français

Dans les systèmes éducatifs nationaux, les apprenants de FLE sont concentrés dans le secondaire, principalement en Australie avec 250 000 élèves pour la région Océanie, l'Inde et l'Ouzbékistan pour les pays d'Asie Méridionale (avec respectivement 400 000 et 230 258 apprenants de FLE dans le secondaire), 180 000 au Japon et 110 000 en Chine pour l'Asie du

Sud et Nord-est. À noter également les 90 000 apprenants de FLE présents dans les universités indiennes.

Les associations de professeurs de français de la FIPF

Les enseignants sont réunis au sein de 23 associations, dans des pays extrêmement peuplés et dont l'influence est très importante dans le monde (Japon, Inde, Chine, Australie), elles-mêmes fédérées par la Commission de l'Asie Pacifique (CAP) de la FIPF.

Par ailleurs l'enseignement bilingue dans le primaire et secondaire et les filières francophones au niveau universitaire se sont développés au Vietnam, au Cambodge et au Laos, suite aux différents programmes de soutien à ces enseignements mis en œuvre avec l'appui des opérateurs de la Francophonie.

L'un des défis pour la région consiste à répondre aux nouveaux besoins de formation en langue française et en culture, sans négliger l'importance des enseignements littéraires, la parole poétique et intellectuelle. À nuancer cependant au vu des situations qui sont assez contrastées en termes de pratiques pédagogiques et d'évolutions des publics, dans une région très vaste, en s'attendant avant toute chose à la formation des enseignants.

Une progression importante de la demande de français s'observe en Chine, avec une dynamique particulièrement marquée dans le supérieur, notamment à travers l'ouverture régulière de nouveaux départements de français. Une forte demande pour l'enseignement du français est aussi perçue en Inde, en constante progression dans les écoles privées du secondaire ainsi que dans les universités, pour répondre à des projets de mobilité internationale et professionnelle.

L'enseignement de l'anglais domine cependant dans la région, et la place du français est aujourd'hui menacée dans un certain nombre de pays, notamment en raison de l'enseignement du chinois, activement soutenu par les autorités nationales et chinoises.

Le réseau des Instituts et des Alliances françaises

Les effectifs totaux du réseau AF-IF en Asie et Océanie sont en légère baisse, passant de 136 253 apprenants

du FLE en 2012-2013 à 131 783 en 2017, soit une baisse de 3 %.

Les effectifs sont plus particulièrement importants en Inde (2^e pays au monde en nombre d'apprenants de FLE dans les AF) avec 28 554 apprenants, en Chine (20 768 apprenants) ou encore en Australie (11 053). Certains pays voient leurs effectifs augmenter fortement entre 2012 et 2017, comme au Bangladesh, ou encore au Kazakhstan (de 894 en 2012 à 1 654 en 2017).

Les effectifs des IF les plus importants sont concentrés au Japon (avec 7 541 apprenants), au Cambodge (5 100), en Indonésie (4 850) et au Vietnam (4 593). L'évolution entre 2013 et 2017 a été positive pour trois pays (le Japon, la Corée et le Vietnam), tous les autres pays ayant connu des baisses d'effectifs plus ou moins importantes.

Une évolution du nombre de certifications de français destinées au jeune public est également notable dans la zone Asie-Océanie, comme dans l'ensemble des régions, avec une augmentation de l'ordre de +65 % entre 2014 et 2016 notamment dans des pays tels que l'Inde, la Malaisie, la Thaïlande ou le Vietnam, qui voient leurs effectifs faire un bond entre ces deux périodes.

Le DELF Prim, qui totalise 1 836 candidats en 2016, a une répartition assez homogène parmi les pays de la région. Le Vietnam se détache cependant nettement, avec 759 candidats à lui seul.

Les effectifs du DELF Junior (6 732 candidats en 2016) sont particulièrement importants en Inde (1 604 candidats) et en Corée (1 323 candidats) ; et c'est surtout dans le cadre du DELF scolaire que les effectifs augmentent le plus, passant de 2 006 candidats en 2014 à 5 300 en 2016, notamment en Thaïlande (qui passe de 666 candidats en 2014 à 1 673 en 2016¹⁴⁸) ; également en raison de la mise en place récente de ce format en Malaisie, avec 2 733 candidats en 2016.

Le DELF-DALF tout public connaît dans son ensemble une baisse d'effectifs de 9 % entre 2014 et 2016, avec 9 160 candidats seulement en Inde, sur

¹⁴⁸ Dans le cadre d'un partenariat entre les AF, l'Ambassade de France et le ministère de l'Éducation de Malaisie qui a permis d'introduire le DELF scolaire dans le système éducatif.

« La région Asie-Océanie constitue la principale zone d'origine des étudiants internationaux dans le monde, avec 107,3 millions d'étudiants en 2015, dont 1,9 million sont en mobilité. »

un total de 31 052 pour la région en 2016. Vient ensuite la Corée (4 666 candidats) et le Vietnam (3 514 candidats). La Chine connaît par ailleurs une évolution impressionnante, passant de 917 à 2 285 candidats entre 2014 et 2016.

→ Francophonie et mobilité universitaire

Selon Campus France, la région Asie-Océanie constitue la principale zone d'origine des étudiants internationaux dans le monde, avec 107,3 millions d'étudiants en 2015, dont 1,9 million en mobilité. Près d'un étudiant sur deux (42 %) dans le monde provient en effet de cette région. Des chiffres qui sont en constante évolution et ce de façon soutenue, avec +23 % en 5 ans, et +70 % en 10 ans.

La Chine est le 1^{er} pays d'origine des étudiants en mobilité avec 821 473 étudiants, suivie de l'Inde (256 000), de la Corée du Sud (107 000) puis du Vietnam, de la Malaisie, du Bangladesh, du Pakistan, de l'Indonésie, du Népal, et de Hong Kong.

Un certain nombre de programmes de bourses ont pu être développés avec l'appui de Campus France, dans des pays tels que le Pakistan (qui finance un programme de bourses de la Higher Education Commission (HEC) pour 150 étudiants), le Vietnam (dans le cadre d'un programme doctoral cofinancé par le Vietnam et par la France qui bénéficie à 260 boursiers en 2017) ; le Japon à travers le Programme de courts séjours avec les universités japonaises (solution clé en main qui incite les étudiants à envisager un séjour d'étude à l'étranger. À travers une formule d'étude complète de quatre semaines, incluant des cours de français et des activités culturelles dans un centre de formation linguistique).

Le bureau Asie-Pacifique de l'AUF accompagne également cette dynamique universitaire en mobilisant les établissements membres principalement autour des

défis de la qualité dans les domaines de la formation (gouvernance universitaire) notamment pour les départements de français, de l'employabilité et de l'insertion professionnelle des diplômés, et dans leur rôle de moteur du développement local et global des sociétés. La formation doctorale constitue également un défi pour certaines institutions compte tenu des besoins en renforcement de leur corps professoral, tout comme les partenariats avec les milieux socioprofessionnels et les opérateurs impliqués dans la création d'initiatives et d'entreprises, la mise en réseau d'espaces et d'outils dédiés à l'entrepreneuriat et à la pré-incubation (ex : projet de création d'une nouvelle génération de campus numérique – C-NEUF – par l'AUF).



L'Océanie

L'Océanie est une région qui s'étend sur une superficie de 8 525 989 km² et comprend plus de 38 millions d'habitants, répartis dans 16 États indépendants et 15 territoires. La principale masse continentale, et l'essentiel de l'espace et de la surface sont concentrés en Australie, également dans les deux autres principaux États de la zone que sont la Nouvelle-Zélande et la Papouasie-Nouvelle-Guinée, et le reste réparti parmi un ensemble d'environ 25 000 îles.

Cela représente plusieurs États insulaires indépendants (Fidji, Îles Salomon, Samoa, Tonga...), des régions rattachées à d'anciennes puissances coloniales comme la France (Polynésie française, Nouvelle-Calédonie, Wallis-et-Futuna) ou encore les États-Unis (Hawaï, Guam, Îles Mariannes du Nord, Samoa américaines).

Il s'agit enfin d'un espace très vaste où un grand nombre de langues vernaculaires cohabitent notamment avec l'anglais et le français, pidgins et créoles : héritages des colonisations espagnole, portugaise, hollandaise, puis britannique, française et nord-américaine dans un second temps.



■ Australie

Des écoles bilingues français-anglais en pleine expansion.

Le programme scolaire national pour toutes les langues prioritaires – qui inclut le français – rédigé par l'organisme indépendant ACARA, a été finalisé en décembre 2016. Son application dans les écoles n'est toutefois pas obligatoire, rien n'étant centralisé en Australie en matière éducative, les écoles ont donc le choix d'enseigner ou non des langues étrangères, de choisir le programme national, ou bien le programme élaboré au niveau de leur État.

Dans le système éducatif national, 250 000 élèves apprennent le FLE dans le préscolaire, le primaire et le secondaire en 2016-2017, et 8 000 dans le supérieur. L'enseignement du français repose en grande partie sur un réseau au modèle original de 5 établissements à programmes français homologués (sections franco-australiennes au sein d'établissements publics australiens). Les écoles bilingues français-anglais sont en pleine ex-

pansion en Australie, et 12 écoles sont regroupées au sein de l'AAFEBS (association australienne des écoles bilingues français-anglais), créée en septembre 2015, parmi lesquels les 5 établissements à programme français déjà évoqués (qui scolarisent 2 174 élèves en 2017, avec une évolution de près de +24 % par rapport à 2013), ainsi que 4 établissements labellisés FrancÉducation qui rassemblent 114 élèves. Et 30 élèves étaient par ailleurs scolarisés dans l'école d'entreprise ISWA/TechnipFMC de Perth affiliée Mlf.

À part le lycée français Condorcet de Sydney, les autres établissements proposent tous un enseignement bilingue (de 80 % français-20 % anglais à 50 % français-50 % anglais, selon les niveaux).

Le réseau scolaire bilingue et/ou binational connaît pour sa part une dynamique particulièrement prometteuse depuis 2014, permettant de répondre aux besoins d'une communauté francophone en expansion, également de par la volonté des autorités australiennes d'encourager l'apprentissage du français dans des sections bilingues ou binationales dans la majorité des États (ACT, NSW, Victoria, Queensland, South Australia).

À noter enfin que le FLE est enseigné à 11 053 apprenants de l'AF en 2017 (contre 12 008 en 2012).



■ Fidji

Un enseignement du français peu développé malgré des relations avec les territoires français du Pacifique qui se développent.

Fidji n'est pas un pays francophone, et peu francophile, mais ses relations encore sporadiques avec les territoires

français du Pacifique (Nouvelle-Calédonie, Wallis-et-Futuna, Polynésie française) évoluent, notamment grâce au développement de relations bilatérales, surtout avec la Nouvelle-Calédonie. Fidji est un pays où l'anglais est la langue officielle, aux côtés des deux langues vernaculaires (le fidjien, le hindi ainsi que la variante locale : l'indo-fidjien) et l'apprentissage des langues étrangères et notamment de la langue française ne semble pas entrer dans les priorités du ministère de l'Éducation.

Dans le système éducatif national, 146 élèves apprennent le FLE en primaire et 275 dans le secondaire de la 3^e à la Terminale.

Au sein du réseau culturel français, le FLE est enseigné à 283 apprenants de l'AF (contre 669 en 2012).



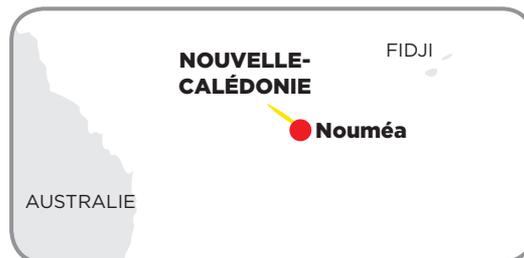
■ Tonga

Le royaume de Tonga est un État de Polynésie réparti en trois archipels principaux dans l'océan Pacifique, à 744 km à l'est-sud-est des îles Fidji et 875 km au sud de Wallis-et-Futuna. L'anglais y est langue officielle aux côtés du tongien.

En 2016, un enseignement de français était proposé en option dans le principal établissement public secondaire du pays à 74 apprenants.

Un volontaire de la DCC (délégation catholique pour la coopération) a été affecté à Tonga en 2015-2016 pour enseigner le français dans deux établissements catholiques à l'attention de 116 élèves, une expérience qui n'a cependant pas été renouvelée faute de crédits.

L'Alliance française de Nuku'Alofa (Tonga) a été ré-ouverte de 2013 à 2016 (avec 50 apprenants en 2016) mais a dû être fermée pour les mêmes raisons.



■ Nouvelle-Calédonie

Un forum régional des pays du Pacifique en faveur de la Francophonie.

En tant que territoire français, la langue officielle en Nouvelle-Calédonie est, selon l'Article 2 de la Constitution, le français. Toutes les communications formelles et officielles doivent se faire en français, d'autant plus qu'il s'agit de la seule langue écrite utilisée par la majorité des autochtones, servant également de langue véhiculaire.

Selon l'article 11 de la loi n° 94-665 du 4 août 1994 relative à l'emploi de la langue française, la langue d'enseignement doit être le français¹⁴⁹. Ce n'est qu'en 1998, via l'Accord de Nouméa, que les langues kanak sont devenues des langues d'enseignement au même titre que la langue française. Conformément à l'Accord de Nouméa, l'Académie des langues kanak (ALK) a été créée en 2007 afin de « fixer les règles d'usage des langues » et participer à leur promotion et à leur diffusion.

Un partenariat entre l'ALK et la chaîne CALEDONIA a donné naissance au 1^{er} journal télévisé entièrement en langues kanak et sous-titré en français en juin 2017, afin de promouvoir les cultures et langues locales.

En 2016-2017, dans le système scolaire, l'enseignement en français était proposé à 13 120 élèves du préscolaire, 22 030 du primaire, 30 970 du secondaire, et 4 796 du supérieur.

Le Forum francophone du Pacifique constitue un événement marquant la volonté affichée du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie de promouvoir la Francophonie non seulement sur place, mais plus

¹⁴⁹ Selon l'article 11 de la loi n° 94-665 du 4 août 1994 relative à l'emploi de la langue française, la langue d'enseignement doit être le français.

largement dans la région Asie-Pacifique. Cet événement rassemble chaque année, les principaux acteurs de la francophonie de la zone – directeurs des AF et des IF, professeurs de langue française, associations de professeurs de français, représentants d’ambassade, journalistes, intellectuels et artistes – autour de conférences, d’ateliers-débats, de rencontres, de spectacles, afin de promouvoir les actions visant à développer et véhiculer les valeurs de la Francophonie.



■ Vanuatu

Un système éducatif bilingue anglais-français.

La langue française occupe une place importante au Vanuatu, puisque c’est une des 3 langues officielles désignées par la Constitution du pays avec l’anglais et le bichelamar. Elle est utilisée dans l’administration, mais à un niveau moindre que l’anglais. Pour qu’un projet de loi soit recevable pour être débattu au Parlement, il doit être rédigé en anglais et en français, d’où l’existence d’une Direction des services linguistiques, chargée de traduire les documents administratifs dans les trois langues officielles.

Le ministère de l’Éducation et de la Formation (MdeF) a mis en place une nouvelle politique de la langue qui oblige les élèves du préscolaire à apprendre la langue vernaculaire, le bichelamar, dès l’âge de 3-5 ans, puis la langue française et l’anglais à partir de 6 ans dans le primaire.

Dans le système éducatif national, la Constitution du Vanuatu stipule que l’anglais et le français sont les langues d’enseignement dans le cadre de 2 systèmes scolaires, anglophone ou francophone. Le français comme l’anglais sont donc utilisés comme langues d’instruction de la maternelle au secondaire.

En 2014-2015, un enseignement en français était dispensé dans les établissements du privé et du public à un total de 23 744 apprenants, dont 15 920 dans le primaire et 5 681 dans le secondaire

L’enseignement du français langue étrangère est introduit dans les collèges anglophones de la classe de 7^e à la classe de 10^e, et il est optionnel pour les lycéens (avec un total de 14 754 élèves dans le secondaire)

En 2017, 875 élèves étaient scolarisés en français au sein du Lycée français J.M.G.-Le-Clézio de Port-Vila, affilié AEFÉ.

Au sein du réseau culturel français, le FLE était enseigné à 337 apprenants de l’AF (contre 452 en 2012).

L’ASIE MÉRIDIONALE

Cette région du monde se caractérise par le dynamisme des mobilités étudiantes en provenance de l’Inde, du Bangladesh, du Pakistan, du Népal et de l’Afghanistan avec une progression plus fortement marquée pour le Népal (+48 % d’étudiants népalais en mobilité) et l’Afghanistan (+196 % d’étudiants en mobilité entre 2010 et 2015).

Un intérêt pour l’apprentissage du français est observé dans des pays comme l’Inde, 2^e pays au monde en nombre d’apprenants dans les AF (1^{er} réseau des AF de la zone Asie-Pacifique à égalité avec la Chine, avec 14 AF dans chaque pays). Et 1^{er} pays de la zone en nombre de candidats aux certifications, avec 11 635 candidats en 2017 (puis vient la Corée du Sud avec 5 836 candidats, et la Chine avec 5 501 candidats).

Le nombre d’apprenants de FLE dans les systèmes éducatifs des pays de la région est également particulièrement important en Inde avec 490 000 apprenants (4/5^{es} dans le secondaire, et 1/5^e dans le supérieur), et en Ouzbékistan avec 230 408 (principalement dans le secondaire).

« Un intérêt pour l'apprentissage du français est observé dans des pays comme l'Inde, 2^e pays au monde en nombre d'apprenants dans les AF. »



■ Inde

Le 2^e plus grand nombre d'apprenants de FLE au monde dans les AF.

Le hindi est l'une des 23 langues officielles de l'Inde, et l'anglais une langue officielle « additionnelle », langue nationale et d'enseignement, aux côtés d'autres langues minoritaires. Le français y est enseigné pour sa part en tant que langue étrangère, mais peut également être utilisé dans la vie courante aux environs de Pondichéry.

Le français bénéficie d'une dynamique de croissance très importante dans le pays, mais une possible réactivation de la politique dite de la « Three-languages-formula », qui donne la priorité aux langues indiennes et à l'anglais (une tendance déjà constatée dans les écoles) pourrait venir reléguer le français au niveau de 4^e ou 5^e langue, si elle était adoptée.

En 2016-2017, dans le système éducatif national, on recensait 400 000 élèves apprennent le FLE dans le secondaire et 90 000 dans le supérieur. Il est également enseigné dans les écoles privées comme première langue étrangère à partir de l'âge 12 ans dans un nombre d'écoles estimé à 1 400.

En 2017, 1 002 élèves étaient scolarisés en français au sein des établissements de l'AEFE et 54 dans l'école Renault de Chennai (affiliée Mlf).

Au sein du réseau culturel français le FLE est enseigné à 28 554 apprenants de l'AF, des effectifs en légère progression depuis 2012 (23 391 apprenants). L'Inde est en effet le 2^e pays au monde en nombre d'apprenants, avec un réseau de 14 établissements, et 28 554 apprenants.



■ Kazakhstan

Des effectifs de FLE en franche progression dans les AF.

Le kazakh y est langue nationale et officielle, le russe langue officielle, et l'anglais première langue étrangère enseignée. Le FLE est enseigné en LV1 ou LV2 dans 2 sections bilingues, et dans des écoles publiques. La politique instaurant le trilinguisme kazakh-russe-anglais mise en place dans les écoles en 2002 a été renforcée en 2014.

Dans le système éducatif national, environ 10 000 élèves apprennent le français dans le supérieur et 10 500 dans le secondaire.

En 2017, 21 élèves étaient scolarisés en français au sein de la section française de l'École internationale Miras à Astana, un établissement scolaire affilié AEFE et Mlf. Le FLE était aussi enseigné à 1 654 apprenants de l'AF, des effectifs en franche progression par rapport à 2012 (294 apprenants).



■ Myanmar (ex-Birmanie)

La langue officielle de la Birmanie est le birman, principale langue d'instruction, aux côtés de nombre de langues vernaculaires et de l'anglais (plus particulièrement utilisé dans les villes pour les affaires et le commerce, et enseigné dans toutes les écoles du secondaire).

Dans le système éducatif national, 310 élèves apprennent le FLE dans le secondaire (écoles privées), et 811 dans le supérieur. Le français est proposé dans l'enseignement supérieur, dans les 2 départements de FLE de Rangoun et de Mandalay.

Dans les établissements scolaires français, 74 élèves sont scolarisés au sein du lycée français international de Rangoun-Joseph-Kessel, un établissement de l'AEFE. Enfin, le FLE était enseigné à 1 065 apprenants de l'IF en 2017 (contre 1 191 en 2013). À noter également que d'anciens étudiants devenus guides francophones proposent des cours de français dans certains monastères à titre gratuit et des cours payants.



■ Népal

Des effectifs aux cours et certifications de FLE qui évoluent positivement.

Le népali est la langue officielle, le newari la langue

nationale et d'enseignement, le maithali et le bhojpuri langues nationales, l'hindi langue d'enseignement, et enfin le français et l'anglais langues étrangères.

Dans le système éducatif national, 300 élèves apprennent le FLE en primaire, 150 dans le secondaire, et 1 400 dans le supérieur (filière francophone au Campus international des langues de Bishwo Bhasa de l'Université de Tribhuvan).

Dans les établissements scolaires français, 60 élèves sont scolarisés en français au sein de l'École française internationale de Katmandou, établissement qui fait partie de l'AEFE.

Au sein du réseau culturel français, le FLE est enseigné à 1 764 apprenants de l'AF (contre 1 226 en 2012).

Une formation en français a été proposée de mai à juillet 2017 à plus de 120 officiers de l'armée népalaise, en vue du départ dans des pays francophones ou proches de la francophonie (Congo, Liban, Lybie) pour des missions de maintien de la paix des Nations Unies. L'évolution du nombre d'inscriptions à l'AF (+31 % depuis 2015) et le développement de partenariats avec les écoles dans lesquelles l'enseignement d'une langue étrangère est proposé, sont par ailleurs significatifs de l'évolution positive d'un intérêt pour l'apprentissage du français.



■ Ouzbékistan

Un renforcement de la coopération universitaire avec la France.

Dans le système éducatif national, 230 258 élèves du secondaire apprennent le FLE en 2016-2017 (répartis dans 966 écoles, avec l'appui de 2 194 professeurs) sur un total de 4 808 058 élèves, et 150 apprennent le FLE dans le supérieur.

Les langues étrangères sont par ailleurs enseignées dès la 1^{re} classe (7 ans) depuis septembre 2013. Les principales langues étrangères enseignées sont l'anglais (4 214 986 apprenants) et l'allemand (357 999 apprenants).

En 2017, 75 élèves étaient scolarisés en français au sein de l'école française de Tachkent et le FLE était enseigné à 600 apprenants de l'AF.

Dans le cadre des réformes lancées par le gouvernement ouzbek, le Président Shavkat Mirziyoyev a signé, le 20 avril 2017, un décret relatif aux mesures nécessaires pour le développement du système d'enseignement supérieur et répondre ainsi aux besoins socio-économiques de l'Ouzbékistan.

Ce plan de développement envisage notamment la hausse du nombre d'étudiants, la mise à jour des normes éducatives, la révision et le perfectionnement des programmes de formation, l'établissement de relations solides avec des établissements internationaux (instituts scientifiques, écoles spécialisées), le perfectionnement et la formation du corps enseignant (formation initiale et continue).

L'ouverture des établissements sur l'international est l'un des points clés du décret, raison pour laquelle les étudiants pourront réaliser leur stage de fin d'études à l'étranger à partir du niveau master, et les mobilités enseignantes entre la France et l'Ouzbékistan seront encouragées afin de favoriser les échanges scientifiques et pédagogiques (au bénéfice de 350 enseignants et experts).



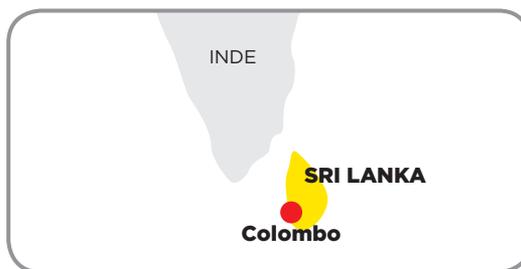
■ Pakistan

Des programmes de bourses universitaires financés par le pays dans les domaines des sciences de l'ingénieur, des sciences humaines et sociales et en économie-gestion.

En 2017, le FLE était enseigné à 6 195 apprenants de l'AF (contre 5 015 en 2012).

L'Université nationale des langues modernes d'Islamabad a par ailleurs rejoint le réseau de l'AUF, ce qui a permis de rattacher cette université au réseau des universités du Moyen-Orient.

Enfin, dans le cadre de bourses de la Higher Education Commission (HEC), 155 étudiants ont pu intégrer une formation en France, grâce à l'étroite collaboration que Campus France entretient avec les établissements d'enseignement, dans le cadre d'un dispositif phare de la politique d'ouverture à l'international du gouvernement pakistanais. Le Pakistan poursuit le financement de ces programmes de bourses aux niveaux master 2 et doctorat, dans les domaines des sciences de l'ingénieur, des sciences humaines et sociales et en économie-gestion.



■ Sri Lanka

Un intérêt croissant pour l'apprentissage du FLE et les mobilités universitaires vers la France.

L'intérêt pour les langues étrangères est croissant au Sri Lanka, surtout vers le chinois pour une grande partie de la nouvelle demande, qui correspond à un renforcement de la présence et d'actions de promotion de la Chine, et s'observe par exemple à travers l'ouverture d'un centre culturel chinois en 2017, ou encore l'organisation d'actions culturelles d'envergure.

Dans le système éducatif national, 9 741 élèves apprennent le FLE, dont 3 415 dans le primaire, 5 957 dans le secondaire, et 369 dans le supérieur.

En 2017, 41 élèves étaient scolarisés en français au sein de l'École française internationale de Colombo,

établissement de l'AEFE et le FLE était enseigné à 2 563 apprenants de l'AF (contre 1 950 en 2012). Enfin, des opérations de promotion des études supérieures en France sont menées depuis 2014 dans le cadre de rencontres franco-sri lankaises ou encore de salons étudiants, afin de communiquer sur l'attrait que représente la France pour les études ; des actions auxquelles sont associés d'autres acteurs français telles que l'AF, ou encore les entreprises, participant également à la promotion de l'apprentissage du français.



■ Tadjikistan

Un besoin de professeurs de français pour participer à la relance du français.

La langue russe est la première langue étrangère enseignée à l'école. Par la suite, les élèves ont le choix dans leur parcours scolaire entre l'anglais, le français et l'allemand. On dénombre 6 300 élèves apprenants de français qui étudient la langue généralement sur la base d'une méthodologie et d'outils désuets.

Dans le système éducatif national, 616 élèves apprennent le FLE dans le primaire (à partir de l'âge de 8-9 ans à raison de 2 heures de français par semaine), 3 977 dans le secondaire et 1 584 dans le supérieur.

L'Ambassade de France s'implique dans les clubs de discussion avec les jeunes étudiants des universités, dans les dîners mensuels au profit de jeunes étudiants, et pour la distribution régulière de livres français grâce au soutien de *Bibliodef* (à travers l'envoi de 4 000 ouvrages pour tous les âges).

Un besoin notable de professeurs et de stagiaires de FLE est par ailleurs constaté, pour contribuer à la sauvegarde de la langue française dans cette partie du monde, ainsi que de programmes de bourses de type Erasmus.

L'ASIE PACIFIQUE

Le Bureau régional de l'OIF pour l'Asie et le Pacifique s'appuie sur le Centre régional francophone d'Asie-Pacifique (CREFAP) pour la mise en œuvre des actions qui viennent en soutien à la promotion de la langue française dans la région : apprentissage du français, français LV2 ainsi que les programmes cibles bénéficiant à la région, en lien fonctionnel avec la Direction « Langue française culture et diversités » (DLFCD) et en transversalité avec les autres directions de programmes au siège de l'OIF.

Parmi les champs prioritaires qui ont été identifiés par les partenaires et acteurs de la Francophonie pour la région Asie-Pacifique (Groupe des ambassades, délégations et institutions francophones ou GADIF, Réseau des structures et institutions nationales en charge de l'enseignement et de l'usage de la langue française, il s'agit d'assurer un enseignement de qualité ; de développer le français comme langue des relations internationales ; et de mettre en valeur l'apport de la langue française au développement économique, pour que le français soit vu et traité comme une langue de l'entreprise et du travail en général, un atout pour l'insertion professionnelle des jeunes.

Le CREFAP, dont la mission est de contribuer à l'amélioration de l'enseignement de la langue française, en particulier en tant que langue étrangère, agit justement afin : d'améliorer les compétences des professeurs de français (conception d'outils de formation innovants comme le dispositif FAD-FLE¹⁵⁰) ; de sensibiliser les décideurs impliqués dans la conception et la mise en œuvre des politiques éducatives à l'importance de maintenir une offre de qualité de français dans les systèmes éducatifs, tout en les accompagnant dans la création de nouvelles ressources (méthode pour le FLE LV2 et des ressources en ligne sur le site [Netado.vn](http://fad-fle.net/)) ; de favoriser le développement d'un environnement scolaire francophone ; et enfin de contribuer au rayonnement de la Francophonie et aux échanges francophones.

¹⁵⁰ Voir sur <http://fad-fle.net/>

« Parmi les champs prioritaires identifiés pour la région Asie-Pacifique [...] un enseignement de qualité, le développement du français comme langue des relations internationales et la mise valeur de son apport au développement économique... »

Comme annoncé au début de chapitre, cette région représente un espace historiquement francophone, et fait donc l'objet d'une attention particulière, à travers l'étude qui a été conduite par M. David Bel (Université normale de Chine du sud) en qualité d'expert, sur la place de la langue française par rapport aux autres langues étrangères, ainsi que les tendances passées et prévisibles, sur la base d'un état des lieux de l'apprentissage du et en français dans les pays et territoires suivants : la République de Corée (Corée du Sud), le Cambodge, Hong Kong (et Macao), l'Indonésie, le Japon, le Laos, la Malaisie, les Philippines, Singapour, la Thaïlande, Taïwan et le Vietnam. La présente étude comprend également une mise à jour des données sur la Chine, qui avait fait l'objet d'une présentation détaillée dans le précédent rapport¹⁵¹.

ÉTUDE DE DAVID BEL SUR L'ENSEIGNEMENT DU/EN FRANÇAIS EN ASIE DE L'EST ET DU SUD-EST¹⁵²

Cette étude est à la fois une présentation et une analyse critique de la situation de l'enseignement du et en français en Asie de l'Est et du Sud-Est. Avant de présenter en détail la situation, il est important que le lecteur garde à l'esprit les limites d'un tel exercice, car les pays et territoires présentés ici sont difficilement comparables, que ce soit par leurs poids démographique et économique, leur situation démo-linguistique, leur superficie, leur situation géographique, ou leur statut juridique...



L'enseignement de l'anglais *versus* l'enseignement des autres langues en Asie de l'Est et du Sud-Est

Il faut d'emblée préciser que l'anglais n'est pas la première, mais l'unique langue étrangère obligatoire dans les systèmes éducatifs de la région. Autrement dit, on ne peut vraiment comprendre la situation du français – comme celle des autres langues d'ailleurs – en ignorant cette réalité. On pourrait même aller jusqu'à dire qu'il y a un contexte défavorable à l'enseignement des autres langues étrangères que l'anglais, à part peut-être le chinois, comme nous le verrons au cas par cas.

Pour chaque pays et territoire, la présentation sera autant que possible contextualisée et problématisée. L'enseignement du/en français sera ainsi mis en perspective avec celui des autres langues en présence dans le pays et territoire en question, avec, à chaque fois que cela sera possible, un exposé des enjeux (éducatifs, sociaux, économiques...) autour de l'apprentissage et de l'enseignement des langues étrangères, notamment du français : enjeux pour les apprenants eux-mêmes, pour les enseignants, pour les établissements, pour le gouvernement...

¹⁵¹ David BEL « L'enseignement du français en Chine », in *La langue française dans le monde 2014*, Paris, 2014, Nathan, p. 290-322.

¹⁵² Synthèse de l'étude rédigée par David Bel, Université normale de Chine du Sud, dont la version intégrale est disponible en ligne sur <http://observatoire.francophonie.org/2018/Etude-apprentissage-francais-Asie-SE-D-Bel.pdf>



■ Cambodge

Poids démographique du Cambodge : 16 millions d'habitants (2018)

Nombre total d'apprenants de/en français : entre 40 000 et 45 000

Le Cambodge est un pays de taille modeste. Depuis sa réouverture après les Accords de Paris (1991), la situation éducative y est encore très marquée, d'une part, par la faiblesse des moyens disponibles et, d'autre part, par l'importance des interventions de divers acteurs extérieurs (autres pays, organisations non gouvernementales, universités étrangères...).

Le français dans l'enseignement primaire et secondaire

Dans l'enseignement public cambodgien, deux langues étrangères sont, en théorie, proposées aux élèves à partir du primaire : l'anglais et le français.

L'enseignement de la première langue commence à partir de la 4^e du primaire (à l'âge de 10 ans).

Enjeux autour du choix du français au primaire et au secondaire

Les familles ont le libre choix de la langue vivante pour leurs enfants ; elles choisissent à 90 % l'anglais et seulement 10 % le français. Il faut aussi noter le manque de moyens humains et matériels (notamment pédagogiques). De plus, les directeurs d'école ont le pouvoir de choisir la langue étrangère enseignée dans leur établissement, à la fois en fonction de la demande et des disponibilités en ressources humaines. Le français n'est donc pas offert dans toutes les écoles secondaires du pays, loin s'en faut. Il faut du reste remarquer que, dans la réalité, depuis la mise en place de cette politique, le manque d'enseignants de français et

de matériels pédagogiques est récurrent. Il y a actuellement, selon différentes estimations, entre 450 et 650 enseignants de français au Cambodge dans le secondaire. Or il en faudrait 1500 pour que le français soit proposé dans toutes les écoles du pays. Un plan d'action est actuellement mis en place par le ministère cambodgien de l'Éducation pour combler ce manque (développement curriculaire, élaboration de matériel pédagogique national, remise à niveau des enseignants...).

Les effectifs

De l'aveu même du ministère cambodgien de l'Éducation, les effectifs sont mal connus. Ils seraient autour de 27 000 (année scolaire 2016-2017), avec une tendance qui s'est inversée : après avoir été à la hausse suite à l'instauration de deux langues étrangères obligatoires (jusqu'à plus de 100 000 élèves en 2011), ils sont depuis quelques années à la baisse.

• Un cas particulier : le dispositif des classes bilingues

Le dispositif des « classes bilingues » a connu son âge d'or au moment de son lancement au début des années 2000 jusque dans la première moitié des années 2010. Appuyé par plusieurs partenaires de la Francophonie (l'AUF qui en est l'opérateur principal jusqu'en 2006, la Fédération Wallonie-Bruxelles, la France, le Québec...), il pouvait compter sur des moyens financiers et humains importants : des professeurs détachés, des conseillers pédagogiques, des missions...

Effectifs, tendance, lieux d'implantation

Depuis l'arrêt des financements internationaux en 2015, les effectifs ont diminué de même que le nombre d'enseignants impliqués : autour de 3 000 élèves sont aujourd'hui concernés, encadrés par 85 enseignants, dans 9 établissements répartis dans 6 villes et 6 provinces.

Le dispositif actuel est en cours de restructuration et doit se trouver une nouvelle place dans le système éducatif du pays. Il est désormais géré, au ministère cambodgien de l'Éducation, par une cellule créée *ad hoc* (avec des ressources humaines, un budget, des infrastructures...).

« Dans l'enseignement public cambodgien, deux langues étrangères sont [...] proposées aux élèves à partir du primaire : l'anglais et le français. »

• Le français dans l'enseignement supérieur

Dans l'enseignement supérieur, le français est présent à plusieurs titres et concerne environ 6 600 étudiants. Dix établissements d'enseignement supérieur cambodgiens sont membres de l'AUF.

Un seul département de français au Cambodge

Il est abrité par l'Université royale de Phnom Penh. Il délivre deux diplômes de 1^{er} cycle universitaire – l'un en français et l'autre en tourisme (en français) – ainsi que deux certificats : enseignement et traduction. Il accueille 240 étudiants au total. Une partie de ces étudiants (une soixantaine environ) enchaîne avec une formation complémentaire d'un an à l'Institut national de l'Éducation (INE). L'Université de Battambang est en train de travailler à l'ouverture d'un département de français. Ce serait donc le deuxième au Cambodge. En revanche, il n'existe pas de formation de français au Cambodge aux niveaux des 2^e et 3^e cycles universitaires.

Cursus universitaires partiellement francophones

Il existe plusieurs cursus universitaires, parfois encore appelés improprement filières francophones, or elles ne le sont plus que partiellement. C'est l'Institut de technologie du Cambodge qui accueille les plus gros bataillons d'étudiants francophones : 3 300. Le français est d'ailleurs toujours la langue officielle de l'Institut. Il existe actuellement deux cursus francophones, qui permettent notamment de poursuivre des études en France qui restent très attractives (sciences de l'ingénieur). L'Université des sciences de la santé du Cambodge, de son côté, a décidé de confier les cours de français à l'Institut français du Cambodge

(1 700 étudiants). Le maintien de ce cursus permet chaque année à quelques dizaines d'étudiants cambodgiens de faire leur internat en France. Les cursus de l'Université Royale des Beaux-Arts symbolisent assez bien la position de niche scientifique que la langue française occupe dans ce pays (la même remarque vaudrait pour la médecine ou le droit) : des doubles diplômes sont proposés en archéologie, en architecture... dans le cadre de différentes coopérations (INALCO, Écoles d'architecture de Paris-Belleville et de Toulouse...). L'Université royale de droit et des sciences économiques (l'URDSE) représente un autre cas de figure puisque ses étudiants francophones qui réussissent aux examens ont la possibilité d'obtenir une licence française en droit délocalisée, celle de l'Université Lyon 2 (coopération ancienne remontant aux années 1990).

Néanmoins, de manière générale, ces filières sont en recul. D'abord par leur nombre : le cas de l'ITC est, à cet égard, assez symbolique, puisque qu'il n'y a plus que deux formations francophones contre six auparavant. Ensuite, l'anglais occupe une place de plus en plus importante et, en parallèle, des problèmes croissants de niveau en français apparaissent, qui ne sont pas sans lien avec la restructuration du dispositif des classes bilingues (qui a, par le passé, fourni jusqu'à 40 % des effectifs dans ces filières contre 10 % aujourd'hui). La très forte diminution des aides financières internationales (notamment de la France et de la Francophonie) ou encore l'absence de soutien au français par les universités impliquées peuvent en partie expliquer ce reflux.

• Les enseignants de français

Dans le secondaire, il y a, selon les estimations, entre 450 et 650 enseignants de français et autour de 70 dans le supérieur. Beaucoup sont regroupés au sein de l'Association des professeurs de français du Cambodge membre de la FIPF. Il faut noter la précarité de la situation de ces professeurs de français, dont beaucoup se sont retrouvés au chômage après la diminution drastique des moyens attribués aux classes bilingues.

• L'enseignement du/en français hors du système éducatif

L'Institut français du Cambodge, qui a ouvert ses

portes en 1990, est installé dans la capitale Phnom Penh, mais a également deux annexes (à Battambang et à Siem Reap). Il accueille chaque année près de 5 000 apprenants. En revanche, il faut noter qu'il n'y a pas d'Alliances françaises au Cambodge.

Concernant le réseau français à l'étranger, le Lycée René-Descartes, situé à Phnom Penh et affilié à l'AEFE, accueille plus de 1 100 élèves (chiffres de 2018), de la maternelle à la Terminale. Quant à l'École française de Siem Reap, elle est homologuée auprès du ministère français de l'Éducation nationale et accueille des élèves de la maternelle à la fin du primaire.

Il y a clairement eu un rebond de l'enseignement du français au Cambodge à partir des années 1990, après les Accords de Paris de 1991 dont les conséquences ont été, entre autres : l'ouverture du pays, le retour des ONG, la réouverture des ambassades étrangères, dont celle de la France, etc. Ce repositionnement du français, confirmé par l'adhésion du Cambodge à l'OIF en 1993, a été symbolisé dans les années 2000 par le dispositif des classes bilingues. La situation aujourd'hui est plus délicate.

Un choix de politique linguistique bien spécifique a été fait par le gouvernement cambodgien il y a quelques années (s'inscrire dans le monde francophone et donc imposer le français comme une des deux langues étrangères enseignées) ; or, ce choix paraît de plus en plus difficile à justifier sur le terrain. Il n'est même, parfois, pas nécessairement perçu comme légitime par les élèves du secondaire, ceux des classes bilingues ou de manière plus générale par les différents acteurs éducatifs. Il faut dire que la langue de travail de l'ASEAN est l'anglais. De plus, la Chine occupe une place majeure et croissante dans le pays. Ainsi, expliquer sur le terrain pourquoi il est important d'apprendre le français n'est pas entreprise facile. Des arguments tels que l'importance (démographique, économique...) du monde francophone ou les possibles relations avec l'Afrique (somme toute assez modestes dans le cas du Cambodge) peinent à convaincre. Par ailleurs, s'il existe bien au Cambodge une élite politique qui est francophone (des ministres, des secrétaires d'État...), elle est plutôt en déclin et vieillissante. Enfin, l'attachement à la France par des liens familiaux importants (qui permettent par exemple une mobilité d'études) ne semble plus suffisant.



■ Chine

Poids démographique de la Chine : 1,4 milliard d'habitants (2018)

Nombre total d'apprenants de/en français en Chine : entre 120 000 et 135 000

Dans cette étude, la Chine occupe évidemment une place à part, car c'est le pays de tous les superlatifs. Géant démographique de la région, la Chine est aussi, depuis plusieurs années, la deuxième puissance économique mondiale. Elle joue, par ailleurs, un rôle politique croissant dans le monde, notamment en Asie de l'Est et du Sud-Est mais aussi en Afrique. Enfin, au point de vue éducatif, la Chine abrite la première population universitaire du monde.

Concernant l'enseignement des langues étrangères en Asie de l'Est et du Sud-Est, plusieurs éléments liés à la Chine affectent la place relative des langues les unes par rapport aux autres, et le français est bien sûr concerné dans cette partie du monde :

- le poids économique et politique de la Chine ;
- sa politique d'influence (à travers la diffusion de la langue chinoise avec des moyens déployés très importants) ;
- son intégration croissante dans la mondialisation universitaire : la Chine est, par exemple, de plus en plus une destination d'étude pour les étudiants asiatiques, mais aussi africains.

L'enseignement du et en français en Chine avait fait l'objet d'une étude détaillée dans *La langue française dans le monde 2014*. Beaucoup d'informations sont encore valables. La présente sous-section se veut sur-

« Le système éducatif chinois est très sélectif. Le symbole en est l'examen national du *gaokao*, souvent qualifié d'« examen d'une vie ». »

tout une actualisation de ces données ainsi que de certains éléments contextuels.

• Le français dans l'enseignement primaire

Là où le français est enseigné en Chine au niveau primaire, il l'est essentiellement dans le cadre de cours d'initiation à la langue et à la culture françaises (dans des séries de cours du type : ouverture vers le monde/ initiation aux cultures du monde). Comme cela avait été observé dans la précédente étude, le phénomène est surtout urbain et socialement marqué. De plus, cet enseignement n'est pas forcément continu et offert chaque année. Plus récemment ont commencé à se développer les « lycées franco-chinois ».

Effectifs actuels, perspectives d'avenir, tendances

Les effectifs concernés sont très difficiles à évaluer, car on se heurte très clairement à deux problèmes méthodologiques classiques lorsqu'il s'agit de mesurer un enseignement facultatif : d'abord, il n'est pas répertorié au niveau national, ni même provincial (comment alors compter, sinon en contactant toutes les écoles du pays, ce qui, dans le cadre de l'immensité chinoise, est évidemment impossible) ; ensuite son importance en volume horaire peut être parfois très minime. Il faut donc tenter une évaluation globale à partir de ce qui est connu. Il est ainsi possible d'imaginer que le nombre d'élèves du primaire en Chine impliqués dans ces cours optionnels ainsi que dans les lycées franco-chinois est compris entre 700 et 1 000. Mais il faut bien sûr prendre cette évaluation avec beaucoup de précautions. Par ailleurs, l'enseignement précoce en immersion au niveau primaire connaît un fort développement en Chine actuellement.

• Le français dans l'enseignement secondaire

En Chine, au niveau secondaire, il n'y a qu'une seule langue étrangère obligatoire, qui n'a pas à être nécessairement l'anglais même si, dans les faits, il s'agit

du choix fait par l'écrasante majorité des élèves à ce niveau. Le français est donc surtout enseigné dans le cadre de cours d'initiation ou comme deuxième langue étrangère optionnelle. Peu d'élèves le choisissent au *gaokao*.

Le français au *gaokao*

Le système éducatif chinois est très sélectif. Le symbole en est l'examen national du *gaokao*, souvent qualifié d'« examen d'une vie » : l'objectif est d'obtenir la meilleure note possible pour entrer dans la meilleure université possible. On peut clairement affirmer que le choix de l'université prime très largement sur le choix de la spécialité.

Les épreuves du *gaokao* sont au nombre de trois : chinois, mathématiques, langue étrangère, auxquelles s'ajoute une épreuve de synthèse (en fonction de l'orientation choisie : arts ou science). L'anglais est, dans l'écrasante majorité des situations, la langue étrangère choisie. Il est néanmoins possible d'en choisir une autre, par exemple, le français, même si des raisons stratégiques ne plaident pas en faveur d'un tel choix. Le nombre total d'élèves faisant le choix du français au *gaokao* est très réduit (ce chiffre est mal connu, l'ordre de grandeur serait de quelques centaines).

Le français comme option

Enfin, quelques dizaines d'établissements d'enseignement secondaire à travers la Chine proposent à leurs élèves une deuxième langue étrangère, sous la forme d'un enseignement qui ne peut être qu'optionnel, car l'apprentissage d'une seule langue étrangère est obligatoire dans le secondaire. Si les situations peuvent être très variées (volume horaire, contenu...), cet enseignement est généralement abandonné la dernière année du secondaire afin de laisser tout le temps nécessaire à la préparation du *gaokao*.

Quelques cas particuliers

Dans les établissements d'enseignement secondaire expérimentaux/internationaux, le choix du français comme langue étrangère (et au *gaokao*) doit permettre à l'élève d'être recruté par une université étrangère, généralement en France, ce qui implique de répondre aux exigences linguistiques des autorités du pays concerné¹⁵³.

Dans les établissements d'enseignement secondaire de langues étrangères, les meilleurs élèves peuvent être dispensés de *gaokao* et intégrer directement une filière de langue étrangère dans une université réputée.

Dans les « sections pilotes » (11 en 2017) et les « lycées franco-chinois » certains enseignements se déroulent en français (lettres et mathématiques). Par ailleurs, deux « lycées franco-chinois » viennent d'ouvrir leurs portes à Pékin (en 2016 et 2017). Les élèves, recrutés dès le primaire, reçoivent un enseignement du français en immersion dans plusieurs disciplines (sciences, arts, sport).

Effectifs actuels, perspectives d'avenir, tendances

L'enseignement du français concernerait une centaine d'établissements secondaires en Chine et au moins 13 000 élèves. La comparaison avec le nombre total d'élèves scolarisés à ce niveau (83 millions) n'a pas beaucoup de sens, tant le pourcentage est infime. Il faudrait plutôt pouvoir comparer avec d'autres langues étrangères (autres que l'anglais). Surtout, il serait plus pertinent de s'intéresser à la dynamique du français à ce niveau : la promulgation par le ministère chinois de l'Éducation, en janvier 2018, du 1^{er} Programme national de l'enseignement du français au secondaire pourrait changer la donne. Il est en effet possible que cet effort de structuration (existence d'un programme sur lequel s'appuyer pour préparer l'épreuve de français du *gaokao*, formations d'enseignants au nouveau programme...) entraîne le développement de l'enseignement du français au secondaire, voire même une augmentation du nombre de candidats au *gaokao*.

• Le français dans l'enseignement supérieur

L'enseignement du/en français au niveau universitaire

est à diviser en deux grandes catégories : les étudiants qui apprennent le français comme spécialité universitaire et les autres étudiants qui l'apprennent, généralement de manière beaucoup plus réduite, dans un autre cadre.

• Le français comme spécialité universitaire

Les étudiants obtiennent, après quatre ans d'études, un diplôme national de premier cycle universitaire appelé *benke* de français. Deux tests nationaux viennent sanctionner le niveau de langue des étudiants : le Test national de français de spécialité 4 (TFS 4) et le Test national de français de spécialité 8 (TFS 8). Dans ces universités, le format le plus répandu est le suivant : un programme de français de *benke*, d'une durée de quatre ans, avec une classe de 20 à 30 étudiants par niveau, ce qui fait 80 à 120 étudiants au total. Néanmoins, les effectifs peuvent être beaucoup plus importants (jusqu'à 500 ou 600 étudiants) dans les universités/instituts des langues étrangères et dans les universités de troisième catégorie.

Ces étudiants peuvent, s'ils le souhaitent et s'ils le peuvent, poursuivre leurs études en deuxième cycle puis en troisième cycle. Pour ce faire, ils doivent passer et réussir un examen d'entrée très sélectif. Les compteurs sont en quelque sorte remis à zéro et les étudiants qui poursuivent en master, voire en doctorat, le font souvent dans une autre université.

Les sections et départements universitaires de français : une croissance qui ne se dément pas.

En 2014, sur toute la Chine, on comptait 143 universités abritant une section ou un département de français (pour un total de 153 programmes). La croissance s'est depuis poursuivie (+9 en 2017). Ainsi, en 2018, ce total s'élève probablement à 165-170 universités. En termes d'effectifs, le chiffre de 23 000 étudiants inscrits dans une spécialité universitaire de français de premier cycle est le plus plausible. Quant au 2^e cycle, une quarantaine d'universités chinoises offrent en 2018, un master en études françaises pour un nombre total d'étudiants qui devrait se situer entre 800 et 1000. Enfin, entre 6 et 8 universités délivrent le doctorat en études françaises.

¹⁵³ Dans le cas de la France : être capable de passer l'entretien à CAMPUS France et obtenir une bonne note au TEF ou au TCF.

Les sections et départements universitaires de français de Chine : un groupe loin d'être homogène

Ces 165-170 sections et départements universitaires de français constituent un groupe d'acteurs bien différents les uns des autres : même si leurs responsables et directeurs se retrouvent chaque année à l'automne pour le Congrès annuel de l'ACPF¹⁵⁴, il est clair qu'ils ne jouent pas tous dans la même cour et n'ont pas tous les mêmes préoccupations. Il est possible de les regrouper en quatre catégories. En prenant en compte et croisant différents éléments, on peut dégager quatre types de sections et départements de français en Chine, permettant de mettre à jour des situations et des stratégies très contrastées.

Type A : Le sommet de la pyramide

Au sommet dominant des universités d'élite, qui offrent le français aux premier et deuxième, voire troisième cycles. La recherche y occupe une place majeure. Ces programmes, généralement anciens (datant d'avant la massification), sont le plus souvent regroupés dans un département de français. Ces derniers sont partie prenante de la stratégie d'intégration à la mondialisation de leur université. Très sollicités, ils ont des coopérations avec des universités et des organismes francophones, mais où la France domine nettement. Concernant les effectifs étudiants, s'ils sont relativement importants au deuxième cycle, ils sont au contraire réduits au premier cycle (au total, entre 80 et 100 étudiants), confirmant que ces universités ont assez peu participé à la massification de l'enseignement supérieur chinois. La stratégie de ces départements est de continuer à « monter en gamme », en recherche et par des coopérations avec les départements des meilleures universités mondiales. Les enseignants sont hautement diplômés.

Type B : Les programmes montants

Le type B regroupe les « programmes montants », faisant partie d'universités généralement de haut niveau. La recherche en français y occupe une place croissante, sans acquérir pour autant l'ampleur qu'elle revêt dans les départements de type A. Ces universités viennent souvent d'ouvrir un programme de master, mais, faute d'encadrement suffisant, les effectifs sont

souvent très réduits. Généralement deux ou trois enseignants sont titulaires d'un doctorat (indispensable pour ouvrir un master) alors que d'autres, plus jeunes, sont en train d'en faire un. La stratégie de ces départements est de se rapprocher le plus possible du type A et de gagner en visibilité, donc de progresser au plan qualitatif. L'enseignement du français y est ancien (souvent plusieurs décennies).

Types A et B : Les instituts de langues étrangères

Parmi les instituts de langues étrangères, créés dans les années 1950 et 1960 et qui ont, pour la plupart maintenant le droit de s'appeler université, il faut clairement distinguer ceux de Pékin, Shanghai et du Guangdong des autres. Les trois premiers relèvent sans conteste du type A, dont ils revêtent les principales caractéristiques. La différence concerne les effectifs de premier cycle, qui sont beaucoup plus importants. Les autres instituts de langues (Chongqing, Xi'an, Dalian, Tianjin, N.2 de Pékin) se rapprochent davantage du type B, sauf pour les effectifs de premier et deuxième cycles, qui sont beaucoup plus importants que ce qui est observé dans les établissements de type B.

Type C : À la recherche de la consolidation et de la durabilité

Ce groupe rassemble les universités provinciales et municipales. Elles offrent le français seulement au premier cycle et ont une à deux classe(s) de 25 à 30 étudiants par niveau, soit entre 100-120 et 200-240 étudiants au total. Ce ne sont pas des départements, mais des sections de français. Les enseignants n'ont généralement pas de doctorat, mais certains peuvent être en train d'en préparer un. La recherche occupe une place très minime, généralement faute de temps (plutôt consacré à l'enseignement). Des coopérations à l'international peuvent exister, notamment dans le cadre de mobilités étudiantes sortantes. Ce sont très souvent des universités devenues pluridisciplinaires dans les années 1990 et 2000 et qui ont assuré l'essentiel de la massification. La stratégie de ces programmes est d'assurer leur propre pérennité, notamment en prévoyant des débouchés pour leurs étudiants dont une bonne partie va travailler en Afrique, ce qui n'était pas nécessairement prévu au départ.

¹⁵⁴ Association Chinoise des Professeurs de français.

« L'enseignement du français semble connaître une réelle dynamique en Chine, même si cela doit être nuancé : en valeur relative, donc ramenés à la taille de la Chine, les chiffres restent toujours très faibles. »

Type D : Enseignement de masse, commercialisation
Ce groupe rassemble les instituts privés et semi-privés, fondés par des universités de rang supérieur. Ils ouvrent des programmes de *benke* et de *zhuanke*. Les effectifs étudiants y sont généralement élevés, le niveau de recrutement assez faible et la qualité de l'enseignement pas toujours au rendez-vous, sauf (très rares) exceptions. Dans ces instituts, la recherche est inexistante. Les enseignants ont un diplôme de deuxième et parfois seulement de premier cycle et certains sont, en fait, des étudiants de maîtrise de l'université voisine. L'objectif des stratégies mises en place par ces instituts est d'une part de proposer des formations à des étudiants de niveau plutôt faible et d'autre part de faire du profit.

Ainsi, on a tout l'éventail de l'offre de formation, depuis ce qui pourrait presque s'apparenter à un centre de langues délivrant un diplôme de premier cycle de bas niveau jusqu'au département universitaire complet, offrant des formations aux trois cycles, avec un pôle recherche très développé et largement impliqué dans la mondialisation universitaire.

Autre enseignement du français dans les universités chinoises

- **Le français comme « deuxième langue étrangère (*erwei*) » pour les étudiants spécialistes en langues**
Tous les étudiants spécialisés en langues étrangères (*benke*, beaucoup plus rarement *zhuanke*) doivent en apprendre une autre. Dans la très grande majorité des universités, les deuxièmes langues étrangères offertes sont le français, l'allemand, le japonais et le russe. Le français est surtout enseigné au niveau du premier cycle universitaire et aux étudiants spécialistes d'anglais (plus rarement à ceux d'autres langues), parfois

aux niveaux master et doctorat (disciplines variées). Le nombre d'étudiants est évalué à 30 000/35 000.

- **Le français, langue d'enseignement**

Les étudiants de cette catégorie ne sont pas des étudiants de langues. Ils sont inscrits dans une spécialité non linguistique : ingénierie, gestion, médecine, tourisme... En parallèle de leurs enseignements de spécialité, ils suivent des cours intensifs de français (généraux et liés à leur spécialité), puis, progressivement, des cours de leur spécialité en français et non plus seulement en chinois. Même si ces programmes existent toujours en coopération avec un ou plusieurs partenaire(s) étranger(s), ils peuvent prendre des formes très variées. Ils sont, en revanche, très souvent liés à la mobilité étudiante, généralement en France. Le symbole de ces programmes est représenté par les Instituts franco-chinois (IFC), notamment l'École centrale de Pékin, l'Institut sino-européen d'ingénierie de l'aviation (SIAE) à Tianjin ou encore l'Institut franco-chinois de l'énergie nucléaire de Zhuhai (IFCEN), pour ne citer que les plus emblématiques. En 2014, les effectifs étudiants avaient été évalués à 6 000. On peut imaginer qu'il y a eu une augmentation entre-temps, notamment parce que les IFC connaissent de plus en plus de succès. On peut donc proposer une fourchette entre 8 000 et 9 000 étudiants pour cette catégorie.

Autres formats d'enseignement du français à l'université

Un étudiant inscrit dans une spécialité donnée peut décider de suivre des cours afin d'obtenir une 2^e spécialité. Les effectifs sont inconnus, mais probablement assez réduits, car cela demande une charge de travail supplémentaire très importante. Le français peut aussi être offert comme « deuxième langue

étrangère » (en plus de l'anglais) aux étudiants de spécialités non linguistiques. Mais aucune donnée n'est disponible concernant cette catégorie.

- **Les enseignants de français**

Dans les universités dispensant une spécialité de français, le nombre d'enseignants chinois est probablement autour de 1 200 auquel il faut ajouter 200 à 300 enseignants étrangers. Le nombre d'enseignants pour les autres formats présentés *supra* est difficile à évaluer : probablement autour de 300 (dont 200 au moins dans les universités proposant le français comme 2^e langue étrangère). Dans le secondaire, les enseignants de français sont probablement autour de 250. Au total, le nombre d'enseignants de français en Chine est très probablement supérieur à 2 000.

- **L'enseignement du/en français hors du système éducatif**

L'Alliance française de Chine, qui avait été créée en 1884 et avait fermé ses portes en 1953 (avec l'ouverture d'une section à Hong Kong la même année) a connu un nouveau départ avec l'ouverture de l'Alliance française de Canton en 1989. Depuis, le nombre d'AF en Chine a considérablement augmenté : après un démarrage assez lent, les créations se sont accélérées de 1999 à 2010. Après une période de stagnation, des ouvertures et fermetures sont à signaler depuis peu : ouverture puis fermeture de l'AF de Shenyang, fermeture de l'AF de Qingdao, ouverture de l'AF de Kunming. En 2018, il y a 14 Alliances françaises en Chine continentale qui accueillent presque 19 000 étudiants (effectifs en baisse : 23 000 en 2012).

Enfin, concernant le réseau des établissements français à l'étranger, plusieurs sont présents en Chine : le Lycée international Charles-de-Gaulle de Pékin (800 élèves), le Lycée français de Shanghai (1420 élèves). On peut également citer des établissements plus récents et plus modestes, qui n'ont souvent que les niveaux maternel et primaire et parfois collège : le Petit Lotus bleu à Shanghai, l'École française internationale de Canton...

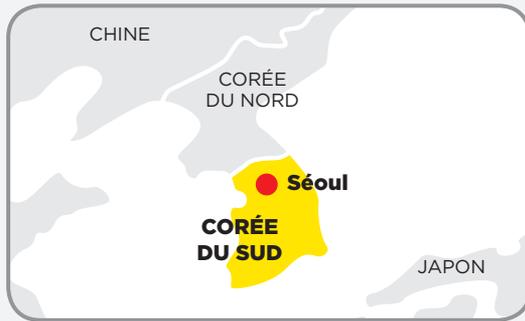
Sur toute la Chine, le nombre d'élèves scolarisés entièrement en français aux niveaux primaire et secondaire doit se situer autour de 3 000.

« Le français et l'allemand sont présents dans le système secondaire coréen depuis des décennies. »

L'enseignement du français semble connaître une réelle dynamique en Chine, même si cela doit être nuancé : en valeur relative, donc ramenés à la taille de la Chine, les chiffres restent toujours très faibles. De plus, cette dynamique ne touche pas que la langue française. Beaucoup de langues sont concernées et c'est même le secteur éducatif qui est en plein développement et en transformation en Chine.

Ceci posé, la dynamique est réelle et surtout, elle ne faiblit pas. On aurait, par exemple, pu s'attendre à un tassement du nombre d'ouvertures annuelles de sections et départements universitaires de français. Ce n'est pas ce qui est observé. La croissance reste toujours forte. La progression du nombre de candidats au DELF et au DALF est aussi impressionnante, depuis son implantation en 2013 : les inscriptions sont passées de près de 2 000 en 2016 à plus de 3 400 en 2017. Enfin, aux niveaux primaire et secondaire, même si l'avenir est plus incertain, il n'est pas impossible que des créneaux nouveaux et porteurs se développent. On note une demande croissante de parents chinois pour des sections bilingues et innovantes ou encore pour un enseignement conséquent d'une deuxième langue étrangère, mais hors *gaokao*. Pour toutes ces raisons, on peut penser que le nombre d'élèves au primaire et au secondaire apprenant le français connaîtra une augmentation en Chine dans les années à venir.

Une dernière remarque doit être faite concernant la Chine : sur les 120 000 à 135 000 apprenants de/en français en Chine, plus de la moitié sont véritablement impliqués dans un apprentissage approfondi de cette langue, avec un volume horaire conséquent (étudiants spécialistes de français, enseignement en français...).



■ Corée du Sud (République de Corée)

Poids démographique de la République de Corée (Corée du Sud) : 51 millions d'habitants (2018)

Nombre total d'apprenants de/en français : entre 43 000 et 53 000

En République de Corée (Corée du Sud), le coréen est langue nationale et langue d'enseignement. L'anglais est l'unique langue étrangère obligatoire dans le système éducatif (à l'école primaire, dès la 3^e année, c'est-à-dire à l'âge de 9 ans, et durant tout le secondaire). L'anglais peut aussi être langue d'enseignement dans certains cours, voire certaines formations dans le supérieur. D'autres langues étrangères sont également présentes dans le système éducatif (secondaire et supérieur), mais de manière beaucoup plus modeste : le chinois et le japonais surtout, beaucoup plus secondairement le français, l'allemand, l'espagnol, le russe...

Le français dans l'enseignement secondaire

En Corée du Sud, les élèves du secondaire supérieur peuvent choisir de s'initier à une autre langue étrangère. Il s'agit d'un enseignement optionnel dont le volume horaire total est assez réduit. Les élèves coréens du secondaire sont de moins en moins nombreux à faire ce choix, cédant au « tout anglais » ambiant en Corée depuis quelques années. La liste des langues étrangères qui peuvent être proposées pour cet enseignement optionnel est fixée par le ministère. Elles sont huit au total, que l'on peut classer en 3 groupes :

- le japonais et le chinois : ce sont, et de loin, les deux langues les plus apprises dans le secondaire ;
- le français et l'allemand : ces deux langues sont présentes dans le système secondaire coréen depuis des décennies ;

- l'espagnol, le russe, l'arabe et le vietnamien sont des langues qui ont été introduites il y a quelques années.

Cependant, ces huit langues ne sont pas proposées dans chaque établissement secondaire coréen : dans les faits, chaque école secondaire offre un choix de langues (deux au maximum), généralement le japonais et le chinois.

Seuls quelques établissements d'excellence, dont ceux dits de langues étrangères (14 publics et 17 privés) proposent un renforcement important des cours de langue (environ 8 h). En français, le nombre d'élèves s'élèverait à 1700 qui passent tous le DELF-DALF.

La place historique du français

L'enseignement du français a longtemps joué un rôle important dans ce pays. Le système éducatif actuel a été mis en place après la Guerre de Corée. Si l'anglais était déjà la première langue étrangère obligatoire, les élèves du secondaire devaient apprendre une deuxième langue étrangère et il y avait essentiellement deux choix : l'allemand qui était numériquement la langue la plus importante et le français. Il faut préciser que cette deuxième langue étrangère obligatoire jouait un rôle important, notamment pour accéder aux meilleures universités du pays. Une réforme de 1994 a exclu les langues étrangères du *suneung*. Après plusieurs vives réactions, elles ont été réintroduites partiellement en 2001 : ces langues – autres que l'anglais – ont « intégré un panier d'options et peuvent donc toujours faire l'objet d'une évaluation au moment du *suneung*¹⁵⁵. » Mais comme nous le verrons *infra*, ce dernier n'est plus aussi important qu'auparavant. Logiquement, cette réforme a entraîné une chute des effectifs d'apprenants de français (et bien sûr d'allemand) en Corée.

Les enjeux autour du choix du français dans le secondaire

Les enjeux autour du choix d'une deuxième langue étrangère – le français ou une autre – sont de nos jours assez limités. Outre le fait que le faible niveau horaire consacré augure mal d'une possibilité d'utiliser effectivement cette langue, ce choix n'aide pas vraiment à intégrer l'enseignement supérieur, sauf cas particulier : les élèves du secondaire qui ont l'intention

¹⁵⁵ Extrait du discours de remise des Palmes académiques au Professeur Man Ghyu PAK en 2015.

« En Corée, il n’y a pas vraiment de volonté gouvernementale de promouvoir les langues étrangères. »

d’intégrer une université en sciences humaines et sociales ou ceux qui veulent essayer d’intégrer l’une des universités prestigieuses du pays (essentiellement basées à Séoul) doivent passer cette option linguistique aux épreuves du *suneung*. Les universités d’excellence acceptent également que les élèves remplacent une matière (par exemple « vie sociale ») par une deuxième langue étrangère. Il faut néanmoins rappeler ici un élément contextuel d’importance : le *suneung* ne joue plus le rôle qu’il jouait par le passé. Avant, il s’agissait de la voie principale d’accès à l’université. De nos jours, 80 % des élèves du secondaire entrent à l’université sur dossier (*early decision*). S’ils ne sont pas reçus, alors, ils présenteront les épreuves du *suneung*. Ainsi, ils ont été 1700 à présenter l’épreuve de français au *suneung* en 2017 (contre 11 500 en 2004 et 3 400 en 2010).

• Le DELF-DALF : la Corée du Sud, un cas particulier ?

Concernant le nombre de candidats au DELF-DALF, la Corée serait au 17^e rang mondial (chiffres de 2016), avec une progression constante observée de 2005 à 2010 (de 2 000 à 7 000 candidats), puis un tassement depuis : 5 000 candidats se sont présentés aux épreuves en 2016. Ramené à l’importance démographique du pays, ce nombre reste impressionnant. Comment expliquer cet engouement ? Outre la culture des examens très importante en Corée, une autre raison pourrait être liée à l’accès à l’enseignement supérieur. Pour être accepté par une université, un élève du secondaire doit effectivement faire la démonstration de ses capacités et de son potentiel. Une réussite au DELF ou au DALF (ou à des examens d’une autre langue) viendra avantagusement

agréments le dossier. Même si le ministère de l’Éducation a interdit la valorisation d’examens de langue pour l’entrée à l’université, pour ne pas favoriser les familles les plus aisées, qui peuvent payer plus de cours privés et de frais d’examen, il semblerait que certaines universités continuent à en tenir compte. Une autre raison est liée à la recherche d’emploi. Auparavant, les entreprises demandaient une bonne note en anglais. De nos jours, cela ne permet pas de distinguer les candidats, car la plupart ont de bonnes notes en anglais. On demande donc la preuve de compétences linguistiques complémentaires (en français, en espagnol...), non pas parce que l’entreprise en a besoin, mais pour pouvoir mener une sélection. Enfin, certains établissements exigent l’obtention du DELF-DALF. C’est le cas des établissements secondaires supérieurs de langues étrangères déjà évoqués. C’est aussi le cas dans certaines universités (en lieu et place du mémoire de fin d’études et/ou pour valider le diplôme universitaire de premier cycle).

• Le français dans l’enseignement supérieur

L’Université Ajou a été la première université coréenne à adhérer à l’AUF (comme membre associé) en 2016, suivie par l’Université féminine de Sookmyung en 2017 et l’Université Hankuk des études étrangères (HUFS) en 2018.

Le français comme spécialité universitaire

Les étudiants spécialistes de français sont répartis dans les 37 départements de français (contre 80 dans les années 1990). Ces départements, qui s’appelaient traditionnellement « département de littérature et de langue française », ont depuis les années 2000 connu une certaine diversification. On trouve ainsi de plus en plus de « départements de langue et culture françaises » ou « d’études françaises », notamment dans les universités privées. Ces départements sont généralement de taille modeste avec en moyenne quatre enseignants coréens et un enseignant natif. Si tous offrent en théorie un diplôme national de deuxième cycle universitaire, voire de doctorat, ils ne sont qu’une dizaine à avoir des étudiants inscrits à ce niveau. Le nombre total d’étudiants inscrits dans ces départements serait autour de 9 000-10 000.

Le français comme cours optionnel

Par ailleurs, le français est proposé comme option, dans les universités. Il serait plus approprié de parler d'initiation, car cet enseignement n'est offert que pendant un ou deux semestre(s), à raison de trois heures par semaine. Même s'il est très difficile d'évaluer les effectifs de ces différents cours existants et pas nécessairement offerts de manière permanente, ils pourraient bien concerner au moins 2 000 étudiants sur tout le pays.

• Les enseignants de français

Le nombre d'enseignants de français est plutôt en baisse, surtout au niveau du secondaire où beaucoup ont dû se reconvertir et enseigner d'autres matières. Selon les estimations, on compte 100 à 150 enseignants de français dans le secondaire et environ 300 professeurs réguliers et 300 à 400 chargés de cours dans le supérieur. Des enseignants de français non-Coréens sont également présents, notamment dans les départements de français. Enfin, il existe six associations d'enseignants de français. La plus ancienne est l'Association de langue et littérature française. Puis, dans les années 1990, d'autres associations, plus spécialisées, ont été créées, comme, par exemple, la Société coréenne d'enseignement de langue et littérature françaises (SCLELF).

• L'enseignement du/en français hors du système éducatif

L'Institut français de la République de Corée (dit aussi Institut français de Séoul) est installé dans le pays depuis 1968. Il enseigne le français à 540 élèves chaque année. Créée en 1964, l'Alliance française de Séoul compte aujourd'hui plusieurs sites en dehors de la capitale : à Busan, à Daejeon, à Incheon, à Daegu, à Gwangju et à Jeonju. Le nombre total d'apprenants s'élève à 6 500 (2018). Enfin, le Lycée français de Séoul, établissement conventionné avec l'AEFE et homologué pour tous les niveaux de la maternelle au lycée, a été fondé en 1974. Il accueille 501 élèves, de la maternelle à la Terminale. Il existe aussi le Lycée international Xavier, qui a été ouvert en 2002. S'il accueille près de 209 élèves (2018), seul le niveau primaire est homologué.

L'adhésion de la Corée à l'Organisation internationale de la Francophonie, en tant que membre observateur, lors du 16^e sommet de la Francophonie organisé à Madagascar en novembre 2016, pourrait donner un nouvel élan à l'enseignement de la langue française en Corée du Sud.



■ Hong Kong et Macao

Poids démographique de Hong Kong : 7,4 millions d'habitants (2018)

Nombre total d'apprenants de/en français : entre 14 000 et 16 000 apprenants

Poids démographique de Macao : 0,6 million d'habitants (2018)

Nombre total d'apprenants de/en français : quelques centaines

Le cantonais est la langue majeure à Hong Kong (utilisée à l'école, dans les médias, dans les commerces, dans la vie quotidienne). L'anglais joue toujours un rôle important, notamment dans le monde des affaires. Quant au chinois (mandarin), c'est la langue dont l'enseignement (et l'usage?) progresse le plus. Effectivement, ces dernières années, une grande réforme du curriculum général a été entreprise aux niveaux primaire et secondaire, rendant le mandarin obligatoire de 8 à 15 ans. Ceci a incontestablement eu un effet sur l'enseignement d'autres matières, dont les langues étrangères (et le français), car il a bien fallu dégager des heures.

À Hong Kong, le français est essentiellement présent comme langue étrangère.

Le français dans l'enseignement primaire et secondaire à Hong Kong

L'enseignement du français a longtemps été présent au niveau primaire, mais il a aujourd'hui quasiment disparu de ce niveau. De manière générale, on peut dire que les Hongkongais n'apprennent pas non plus le français au niveau secondaire, notamment parce qu'il fait partie de matières qui ne « rapportent » pas : ça ne donne pas des points pour l'accès à l'université (il faut rappeler que le système éducatif de Hong Kong est très compétitif). L'enseignement du français au secondaire à Hong Kong relève donc surtout de cas particuliers.

Le français est par exemple présent dans les écoles héritières d'une éducation confessionnelle. Certaines ont des liens historiques avec la France, par exemple, les Lassaliens ou Saint-Paul (les sœurs de Saint-Paul de Chartres). Dans d'autres écoles, le français est choisi par des minorités ethniques (Pakistanaïes, Indonésiens, Sri-lankais...) : ces enfants de deuxième ou troisième générations, qui maîtrisent mal le chinois (ou pas du tout), vont donc chercher d'autres matières. Dans d'autres écoles encore, le français peut être proposé comme option curriculaire (1 h/semaine). Ce sont généralement des établissements très bien dotés, qui veulent élargir leur offre disciplinaire (ils peuvent donc offrir des cours de philosophie, de langues étrangères...).

Enfin, le français est aussi proposé dans les écoles internationales, comme langue étrangère et, quelquefois, comme langue d'enseignement (voir dernière section). Certaines écoles internationales britanniques proposent le français dans le but d'attirer des familles mixtes qui veulent se détourner du système français (l'idée étant qu'avec l'obtention d'un *International baccalaureate*, on intègre plus facilement l'enseignement supérieur à Hong Kong) ou des familles qui recherchent un modèle plus global pour leur enfant : quand on a appris le chinois et l'anglais, on peut ajouter les rudiments d'une troisième langue (dans ce cas, pourquoi pas le français, mais d'autres langues sont aussi offertes comme l'espagnol qui semble avoir le vent en poupe en ce moment).

Le français dans l'enseignement supérieur à Hong Kong

Au niveau universitaire, les acteurs majeurs sont essentiellement l'Université de Hong Kong (HKU) et l'Université baptiste de Hong Kong (HKBU).

L'Université de Hong Kong (HKU) est la seule université où il est possible de faire une majeure en français. Le programme a été monté au début des années 2000. 200 nouveaux étudiants s'inscrivent chaque année (rappel : la première année est une année exploratoire) même s'ils sont une minorité à s'inscrire finalement en majeure.

De son côté, l'Université baptiste de Hong Kong (HKBU) propose un programme de français qui est intégré dans un programme d'études européennes (une filière en français et une filière en allemand). Le programme de français compte 80 étudiants au total (20 étudiants par session).

Par ailleurs, d'autres universités, comme l'Université chinoise de Hong Kong (CUHK) ou l'Université d'éducation, proposent le français comme option ou comme mineure. Enfin, la plupart des universités de Hong Kong proposent des cours de français dans leur centre de langues : l'Université baptiste de Hong Kong (HKBU), l'Université des sciences et technologies de Hong Kong (HKUST)...

Une forme de coopération universitaire régionale se développe depuis quelques années avec le « Concours oratoire de la Rivière des Perles », qui concerne les étudiants de français des universités de Hong Kong et de la province voisine du Guangdong (chaque année, trois lauréats vont en France suivre des cours de français pendant quelques semaines).

Les enseignants de français de Hong Kong

Le nombre d'enseignants de français à Hong Kong n'est pas vraiment connu. Il est de plusieurs centaines, mais il est difficile d'être plus précis. Il existe par ailleurs une association des enseignants de français (l'AFLEHK, membre de FIPF), qui est très active puisqu'elle organise chaque année plusieurs événements culturels et linguistiques : le *HK French Speech Competition* (8^e édition en 2017), la dictée AFLE, des concours d'affiches, de vidéos...

L'enseignement du/en français hors du système éducatif de Hong Kong

L'Alliance française de Hong Kong, qui a ouvert ses portes en 1953, est actuellement présente sur trois sites. Elle accueille chaque année près de 5 600 élèves. Il s'agit surtout de ce qu'on appelle à Hong Kong « l'edutainment » (*education + entertainment*), autrement dit un apprentissage pour le plaisir. L'AF de Hong Kong s'intéresse aussi à un jeune public dans le but de fidéliser les apprenants de français dès le plus jeune âge.

Le Lycée français de Hong Kong, dont l'histoire remonte à 1963 (une « petite école francophone » à ce moment-là), est affilié à l'AEFE. Il accueille sur quatre sites plus de 2 600 élèves répartis en deux sections : une section française (filière bilingue comprise) qui suit les programmes du ministère de l'Éducation de la France (2 000 élèves) et une section internationale anglophone (800 élèves). Par ailleurs, le français serait langue d'enseignement dans quelques écoles internationales, mais aucune enquête exhaustive n'a été menée jusque-là pour en savoir davantage.

Une réelle francophilie existe à Hong Kong, comme en témoignent des événements culturels comme le *French May*, qui a fêté ses 25 ans en 2017, et qui fait partie du paysage culturel. Par ailleurs, les liens avec la France sont excellents, mais ils sont essentiellement économiques et ne se font pas en français. Ainsi, cette francophilie ne semble pas se traduire par un développement de l'enseignement du français, sauf peut-être dans le secteur privé (Alliance française, écoles privées). Il faut dire que le contexte politique n'est pas favorable : il n'y a pas vraiment de volonté gouvernementale de promouvoir les langues étrangères (malgré un intérêt du public semble-t-il pour un apprentissage, au moins récréatif, de langues comme le japonais, l'allemand, le coréen, le français, l'espagnol...). Dans le système éducatif, il y a aussi une limite dans le temps qu'on peut consacrer à l'apprentissage des langues, temps déjà très occupé par l'anglais et le mandarin.

L'enseignement du/en français à Macao

À Macao, le cantonais (une variante locale) est la langue majeure, utilisée à l'école, dans les médias, dans les commerces, dans la vie quotidienne. Contrairement à Hong Kong, l'anglais n'y joue pas un rôle très important, sauf dans le secteur du tourisme. Le chinois (mandarin) gagne du terrain. Enfin, le portugais (le Portugal a rétrocédé Macao à la Chine en 1999) y est présent, mais de manière patrimoniale (même s'il est, avec le chinois, langue officielle). Le français est uniquement présent comme langue étrangère.

L'enseignement du français à Macao est très mal connu. Il semble occuper une place très modeste. Il existe une petite Alliance française ainsi que des cours dispensés par certaines institutions, mais qui semblent, en fait, sous-traités à l'Alliance française.



■ Indonésie

Poids démographique de l'Indonésie : 266 millions d'habitants (2018)

Nombre total d'apprenants de/en français : entre 70 000 et 80 000 apprenants, mais cette évaluation doit être prise avec beaucoup de précaution en raison de l'absence de chiffres officiels et car il s'agit davantage d'une initiation que d'un véritable apprentissage.

Anciennement Indes néerlandaises, l'Indonésie a obtenu son indépendance des Pays-Bas après la Deuxième Guerre mondiale. Il s'agit d'un archipel – certains disent le plus grand archipel du monde – où la diversité ethnique et linguistique domine.

« Dans le système éducatif indonésien, le français a historiquement occupé une place importante puisqu'avant 1974, seules les langues anglaise et française étaient proposées aux élèves. »

Dans le système éducatif indonésien, le français a historiquement occupé une place importante puisqu'avant 1974, seules les langues anglaise et française étaient proposées aux élèves. De nos jours, la seule langue obligatoire est l'anglais, dès le primaire ou le secondaire selon les régions.

Le français dans l'enseignement secondaire

Dans le système scolaire indonésien, l'anglais est l'unique langue étrangère obligatoire, dès l'école primaire. Depuis quelques années, l'apprentissage d'autres langues étrangères dans le secondaire supérieur est possible, mais facultatif et fait, en réalité, partie des activités extrascolaires qu'un établissement peut proposer aux élèves : langues étrangères, sport, travaux pratiques... Actuellement, six autres langues étrangères peuvent être proposées. Il s'agit, par ordre alphabétique, de l'allemand, de l'arabe, du chinois, du coréen, du français et du japonais. Mais elles ne sont pas toutes offertes dans chaque établissement du pays.

L'enseignement du français : plutôt une initiation

Le français est enseigné dans environ 400-450 établissements, 60 000 élèves seraient concernés. L'offre d'un cours optionnel dépend beaucoup de la volonté du chef d'établissement qui peut décider d'ouvrir une classe de français ou, au contraire, profiter du départ à la retraite d'un enseignant pour en fermer une. Les enseignants doivent également faire preuve de beaucoup de motivation, car il y a une volatilité du public : ces options étant libres, les élèves peuvent les interrompre à tout moment, ce qui est effectivement observé sur le terrain. Il faut noter que dans les sections « langues », l'enseignement est plus important.

• Le français dans l'enseignement supérieur

Il existe actuellement 13 départements universi-

taires¹⁵⁶ de français en Indonésie¹⁵⁷, avec deux orientations : littérature et civilisation françaises d'une part et pédagogie d'autre part (chaque orientation : 50 % des effectifs). Tous sont dans des universités publiques, sauf un. Deux d'entre eux proposent également un diplôme universitaire de deuxième cycle (à Medan et à Bandung). Près de 2 700 étudiants sont inscrits dans ces départements. Par ailleurs, environ 1 300 étudiants suivent différents types de cours de français (du tourisme et de l'hôtellerie, de la banque, du secrétariat, français technique...) dans différentes structures : centres universitaires de langues, certains cursus comme relations internationales, instituts polytechniques... Enfin, une université est membre de l'AUF : l'Université d'Indonésie.

• Les enseignants de français

Les enseignants de français d'Indonésie seraient autour de 700, dont 600 dans le secondaire. Eu égard à la situation évoquée plus haut à ce niveau, les enseignants indonésiens de français connaissent une situation professionnelle précaire : ils peuvent ou perdre leur emploi ou se voir demandé d'enseigner une autre discipline. Du côté de la formation, afin de tenter d'apporter un soutien à ces enseignants sur le terrain, l'Ambassade de France en Indonésie vient de mettre en place des modules de formation en FLE. Enfin, du fait d'une législation sur l'immigration assez restrictive, il n'y a quasiment pas de lecteurs de français. Signalons, pour terminer, l'existence de l'APFI¹⁵⁸, membre de la FIFE, qui organise des séminaires chaque année.

• L'enseignement du/en français hors du système éducatif

L'Institut français d'Indonésie est présent et délivre des cours de français dans quatre villes indoné-

¹⁵⁶ À Jakarta, Bandung, Yogyakarta, Macassar, Lampung, Semarang, Medan et Manado.

¹⁵⁷ Un 14^e est en cours d'ouverture (à Kendari).

¹⁵⁸ Association des professeurs de français indonésiens.

siennes : Bandung, Jakarta, Surabaya et Yogyakarta. Par ailleurs, il existe 4 Alliances françaises : à Bali, à Medan, à Balikpapan et à Semarang. L'effectif total pour le réseau IFI et AF s'élève à 5 500 apprenants de français.

Enfin, deux lycées français, tous deux membres de l'AEFE, sont présents en Indonésie : le Lycée français Louis-Charles-Damais, situé à Jakarta (environ 500 élèves, de la maternelle à la Terminale) et le Lycée français de Bali Louis-Antoine-de-Bougainville (environ 350 élèves, de la maternelle au lycée).

Du fait des faiblesses signalées dans le secondaire, l'enseignement du/en français en Indonésie est surtout présent dans les départements universitaires de français ainsi que dans le réseau français : Institut français, AF et lycées français.



■ Japon

Poids démographique du Japon : 127 millions d'habitants (2018)

Nombre total d'apprenants de/en français : le nombre total d'apprenants de français au Japon est, pour différentes raisons, assez difficile à évaluer (voir *infra*). Il est probablement entre 180 000 et 200 000.

Pour mieux comprendre la situation de l'enseignement du français au Japon, plusieurs éléments contextuels doivent être rappelés en introduction. Le fonctionnement du marché du travail est tout d'abord un élément caractéristique de la situation japonaise à signaler. Pour les entreprises, au moment du recrutement des jeunes diplômés, la réputation

de l'université va primer sur les résultats obtenus. Ce sont en quelque sorte la capacité à apprendre de l'étudiant (validé par le fait qu'il a réussi à intégrer telle ou telle université) de même que ses qualités sociales qui sont recherchées. L'entreprise ne s'attend donc pas nécessairement à ce que l'étudiant termine ses études en ayant acquis des compétences professionnelles ; elle se chargera elle-même de former les personnes recrutées. Ainsi, le cœur des études (la spécialité étudiée) n'est pas toujours au centre de tous les efforts fournis. Ceci est, bien sûr, également valable pour les spécialités linguistiques comme le français.

Au regard des langues étrangères plus spécifiquement, l'anglais occupe une place centrale. Ceci est évidemment le résultat d'une politique gouvernementale mise en place à partir des années 1990 en faveur de l'anglais devenu seule langue étrangère obligatoire, ce qui s'est fait au détriment des autres langues. Mais on ne peut nier, en parallèle, l'existence d'une pression sociale, liée à l'idée largement répandue que les Japonais maîtrisent assez mal cette langue. Il y a donc une forte pression sociale et scolaire pour apprendre l'anglais, sur fond de complexe d'infériorité. Ces deux éléments combinés peuvent amener à penser que l'anglais suffit ou à des positions du type : « si on ne parle pas anglais, pourquoi perdre du temps à apprendre une autre langue ? ».

Par ailleurs, le Japon est un pays historiquement et géographiquement très marqué par son insularité ainsi que sa situation, à l'extrémité orientale du continent asiatique. La maîtrise d'une langue étrangère (autre que l'anglais) et/ou un séjour à l'étranger ne sont ainsi pas nécessairement valorisés par les entreprises. La mobilité à l'étranger n'est donc pas toujours bien vue, notamment au moment du recrutement. De plus, si l'on considère le cas du français, on remarque que cette langue n'est pas forcément perçue comme une langue étrangère « utile » (donc pas toujours indiquée sur le CV).

Essayons, dans ce cadre, de mieux comprendre la situation de l'enseignement du/en français au Japon de nos jours.

« La place du français dans les universités japonaises est aussi difficile à caractériser qu'à mesurer. »

Le français dans l'enseignement primaire et secondaire

• L'enseignement primaire

Sauf exception (voir *infra* : écoles privées fondées par des missionnaires catholiques français, lycées français), la langue française n'est pas enseignée au niveau primaire au Japon.

• L'enseignement secondaire

Depuis les années 1990, l'anglais est, au Japon, la seule langue étrangère obligatoire dans l'enseignement secondaire. L'apprentissage d'une deuxième langue est possible, mais facultatif. Moins de 1 % des 6,8 millions d'élèves japonais du secondaire font ce choix qui se porte, par ordre d'importance, sur le chinois, le coréen et le français, première langue européenne si l'on considère l'importance du nombre d'apprenants.

Il existe cependant 5 établissements privés (4 à Tokyo et 1 à Kanagawa¹⁵⁹) qui assurent la formation de leurs élèves depuis le primaire jusqu'au secondaire, et pour certains jusqu'au supérieur, dans lesquels le français est proposé sous la forme de cours d'initiation au niveau primaire et est obligatoire, comme première ou comme deuxième langue étrangère au niveau du secondaire inférieur, puis optionnel au niveau du secondaire supérieur.

Quant au nombre d'établissements secondaires concernés ainsi que le nombre d'enseignants de français dans le secondaire, l'incertitude demeure¹⁶⁰. Le volume horaire est décidé par le ministère japonais de l'Éducation. Par exemple, au niveau du secondaire inférieur, c'est deux heures par semaine. Mais cet enseignement peut parfois n'être proposé que sur une année.

¹⁵⁹ Gyosei Gakuen, Shirayuri, Institut Saint-Dominique et Futaba à Tokyo, Caritas à Kanagawa.

¹⁶⁰ Selon le MEXT (chiffres de 2018), 20 écoles privées proposent le français au secondaire inférieur (dont 5 comme première langue étrangère) et 200 (au total, publics et privés) dans le secondaire supérieur. Mais certains acteurs de terrain évoquent un nombre d'établissements bien inférieur.

Enjeux autour du choix d'une deuxième langue étrangère au secondaire

Il ne semble pas y avoir d'enjeux particuliers autour du choix d'une deuxième langue étrangère au Japon, puisqu'il s'agit d'abord et avant tout d'un cours optionnel, proposé parmi tant d'autres (art, sport...) qui peuvent donc être choisis par intérêt personnel. Est-ce que cela peut néanmoins jouer un rôle pour l'accès à l'enseignement supérieur? Le système universitaire japonais est très hiérarchisé. L'accès à l'enseignement supérieur se fait de trois manières : soit en passant un concours national très sélectif qui est commun aux universités publiques, soit en passant un concours organisé par une université privée, soit en intégrant (généralement sans concours) une université privée parce que tout le cursus scolaire a été fait dans des établissements qui y sont rattachés, au primaire et au secondaire (d'où l'importance du réseau). Ce qui prime – et est valorisable sur le marché du travail – c'est soit le fait de venir d'une université prestigieuse, soit d'appartenir à un tel réseau. Dans ce contexte, les matières optionnelles ne sont pas d'une grande utilité. Ainsi, même si cela est en théorie possible, le français n'est jamais demandé par les universités au moment du concours d'entrée.

Le français dans l'enseignement supérieur

Une seule université est membre de l'AUF (l'Université Chuo). Dans la francophonie universitaire japonaise, les universités de langues étrangères, au nombre de neuf, occupent une place importante puisque chacune abrite une section de « langue et études françaises ».

La place du français dans les universités japonaises est aussi difficile à caractériser qu'à mesurer. Selon des données un peu anciennes (2014-15) fournies par le MEXT, le français serait enseigné dans 496 facultés et 180 000 étudiants l'apprendraient d'une manière ou d'une autre.

Dans certains cas, il s'agit d'un cours optionnel, dans d'autres, d'une deuxième langue étrangère obligatoire (l'anglais est toujours la première langue étrangère obligatoire à l'université). Par exemple, une université peut proposer (ou rendre obligatoire) un module de langue étrangère, qui peut être un renforcement

en anglais (*academic writing* ...) ou une initiation à une autre langue comme l'allemand, le français, le chinois... Un à deux cours par semaine seront alors proposés. Le fait que l'apprentissage d'une deuxième langue étrangère soit obligatoire dans beaucoup d'universités en première année explique le nombre total élevé d'étudiants japonais inscrits dans des cours de français. Les étudiants peuvent ainsi s'inscrire à ces cours de français un peu par hasard, sans réelle motivation et ne pas en poursuivre l'apprentissage par la suite.

Quant aux étudiants spécialisés en français (majeure), la situation est là aussi complexe, car dans beaucoup d'universités, le choix de la spécialité ne se fait qu'en milieu de deuxième année (pour rappel, la durée des études de premier cycle au Japon est de quatre ans). Outre une spécialisation parfois tardive, les étudiants spécialisés en français (majeure) ont, en plus des cours de langue, beaucoup de cours, généralement en ja-

ponais, portant sur la culture, l'économie, le droit en rapport avec la France. Leur niveau en français en fin de cursus ne semble ainsi pas toujours très élevé. Mais ceci est peut-être également lié au fonctionnement du marché du travail ainsi qu'à des facteurs contextuels (voir *supra* introduction sur le Japon). D'un point de vue pédagogique, l'enseignement du français semble assez standardisé, avec l'enseignement de la grammaire confié à un enseignant japonais et celui de la communication à un enseignant natif. Il faut d'ailleurs signaler la présence et l'ancienneté de lecteurs natifs dans les universités japonaises.

L'enseignement du/en français hors du système éducatif
L'Institut français du Japon compte 4 sites : Tokyo, Yokohama, Kyoto-Osaka (Kansai) et Fukuoka (Kyushu). 7 541 personnes sont venues y apprendre le français en 2017. Il existe également 4 Alliances françaises (à Sapporo, à Sendai, à Nagoya et à Tokushima) qui ont accueilli 1 206 apprenants en 2017. Le public est majoritairement composé de femmes de 35 à 50 ans, qui cherchent avant tout un apprentissage récréatif.

Enfin, il existe deux lycées français au Japon, affiliés à l'AEFE : le Lycée français de Tokyo et le Lycée fran-

« L'enseignement du français semble assez standardisé, avec l'enseignement de la grammaire confié à un enseignant japonais et celui de la communication à un enseignant natif. »

çais de Kyoto, les deux établissements accueillent au total près de 1 400 élèves.

Les enseignants de français

Le nombre d'enseignants de français au Japon est plutôt mal connu : ils seraient entre 1 500 et 2 000. Par ailleurs, il existe deux regroupements d'enseignants de français : la Société japonaise de didactique du français (SJDF), qui existe depuis 1970, qui est membre de la FIPF et qui publie la *Revue de la SJDF*, et la Société japonaise de langue et littérature française (SJLLF). Si la première s'intéresse aux questions de pédagogie, la deuxième se consacre davantage aux recherches en littérature. Ces deux associations soutiennent le Diplôme universitaire de français langue étrangère (DUFLE), créé par l'Institut français du Japon, en partenariat avec l'Université du Maine (France) sous le patronage de l'Ambassade de France. Cette formation intensive s'adresse aux professeurs ou futurs professeurs de FLE et est validée par un diplôme, délivré par l'Université du Maine et l'IF. Ce diplôme est reconnu par le Réseau culturel français au Japon ainsi que par les universités françaises.

Beaucoup d'enseignants de français sont très actifs comme en témoignent les Rencontres pédagogiques du Kansai, qui ont lieu chaque année et qui ont fêté leurs 30 ans en 2016 ou encore le grand succès rencontré par le Congrès régional de la FIPF à Kyoto en septembre 2017.

Les représentations du français au Japon, bien que positives, semblent être assez figées et peu favorables au développement de son enseignement en dehors d'un cadre récréatif. La langue française ne semble effectivement pas incarner la modernité. Essentiellement liée à la France (culture, luxe...), elle semble avoir une image passéiste. Des éléments conjoncturels à venir (deux événements sportifs majeurs organisés successivement au Japon puis en France : la Coupe du monde de rugby en 2019 puis en 2023, les Jeux olympiques à Tokyo en 2020 puis à Paris en 2024) suffiront-ils à changer la donne ? S'il est difficile de répondre, il s'agit assurément d'opportunités à saisir pour faire évoluer les représentations du français et en donner l'image d'une langue internationale, utile sur le marché du travail, pour l'industrie, le commerce et... le tourisme.



■ **Laos**

Poids démographique du Laos : 7 millions d'habitants (2018)

Nombre total d'apprenants de/en français : pourrait être entre 65 000 et 70 000

Le Laos a longtemps été sous la domination du Royaume de Siam, avant de devenir une colonie française à la fin du XIX^e siècle (sous la forme d'un « protectorat »). Le pays est devenu indépendant après la Deuxième Guerre mondiale et a adhéré à la Francophonie en 1972.

Le français dans l'enseignement primaire et secondaire

En préambule, il convient de souligner une spécificité du système éducatif laotien : la coexistence d'un système public d'enseignement et d'un système privé. Ce dernier, très réduit sur l'ensemble du pays (moins de 5 % des élèves), occupe une place importante dans la capitale et est très prisé par l'élite sociale, notamment les écoles internationales. Les informations qui suivent sur le primaire et le secondaire portent essentiellement sur les écoles publiques.

L'offre de langues étrangères dans le secondaire au Laos en 2018

L'anglais, langue de communication de l'ASEAN¹⁶¹, est enseigné dès la troisième année du primaire (à raison de 3 heures par semaine). Une seule exception est à signaler : le français qui est la première langue pour les quelques milliers d'élèves qui sont inscrits dans le dispositif des classes bilingues (voir *infra*). Au niveau secondaire, l'anglais reste la langue étrangère obligatoire pour tous les élèves. Bénéficier de l'enseignement d'une deuxième langue étrangère au secondaire au Laos est encore plutôt rare, du fait du manque de moyens matériels et humains, même si cela est, théoriquement, obligatoire depuis la rentrée de 2010.

Aucune langue n'est imposée par le ministère laotien de l'Éducation comme deuxième langue étrangère. Les langues présentes sont le français, le chinois, le japonais et le vietnamien. Le choix semble surtout se faire en fonction de ce que chaque école offre, qui peut être en lien avec les ressources humaines disponibles, sa localisation ou encore le public accueilli. Et la langue chinoise semble occuper une place croissante.

L'enseignement du français comme deuxième langue étrangère dans le secondaire

Le français est enseigné dans toutes les provinces du pays sauf deux (Houaphanh et Borikhamxay) et le nombre d'établissements concernés dépasserait 170.

¹⁶¹ Association des nations de l'Asie du Sud-Est.

« Aucune langue n'est imposée par le ministère laotien de l'Éducation comme 2^e langue étrangère. Les langues présentes sont le français, le chinois, le japonais et le vietnamien. »

Il faut noter que l'anglais et le français sont les deux seules langues étrangères à avoir un programme national défini par le ministère laotien de l'Éducation (pour le japonais, le programme est en cours d'élaboration). Les élèves laotiens du secondaire qui apprennent le français comme deuxième langue étrangère le font à raison d'une à deux heures par semaine selon l'année. Mais cet enseignement laisse à désirer, quantitativement aussi bien que qualitativement : le nombre d'heures hebdomadaires est faible et le niveau de français des enseignants pas toujours suffisant (souvent de niveau A2). De plus, un manque d'enseignants se fait sentir (ceux de « l'époque VALOFRASE¹⁶² » partent à la retraite progressivement et ne sont pas toujours remplacés). Enfin, si l'on veut poser la question du choix du français en termes d'enjeux, il faut admettre que le problème déjà mentionné du niveau des cours ne permet pas aux élèves de valoriser cet apprentissage dans leur parcours ultérieur (qu'il soit académique ou professionnel), tant la plus-value est faible.

Effectifs des apprenants de français dans le secondaire, tendances

La décision politique de rendre obligatoire l'enseignement d'une deuxième langue étrangère, prise en 2009, avait entraîné une augmentation importante des effectifs d'apprenants de français dès 2010. Il faut dire que l'enseignement de cette langue était déjà relativement important au Laos à ce moment-là, du fait du programme VALOFRASE. On a ainsi compté près de 31 000 élèves en 2010-2011 et plus

de 70 000 en 2014-2015. Depuis, la tendance est à la baisse : entre 60 000 à 65 000 (2017), soit à peu près 10 % des élèves du secondaire, mais ces différents chiffres doivent être pris avec prudence, car il y a un problème de fiabilité des données. Comment expliquer ce reflux ? Est-ce lié à la pénurie d'enseignants de français (accentuée par le non-renouvellement des enseignants partant à la retraite), à leur découragement face à l'importance des effectifs dans certaines classes, à leur niveau, à un moindre investissement des institutions francophones, à la motivation des élèves qui ne perçoivent pas toujours le sens d'un investissement dans l'apprentissage du français ? Il est difficile de répondre et aucune étude empirique systématique ne semble avoir été menée. Toujours est-il que la tendance est bel et bien à la baisse.

Un cas particulier : le dispositif des classes bilingues

Au Laos, quasiment 3 000 élèves, répartis dans 13 établissements (9 écoles primaires et 4 établissements d'enseignement secondaire) et 4 provinces¹⁶³ (chiffres de 2017) sont concernés par le dispositif des classes bilingues. Malgré une légère tendance à la baisse, les effectifs depuis 2010 sont relativement stables.

Les élèves du système scolaire public laotien ont la possibilité d'intégrer le dispositif des classes bilingues à partir de la troisième année du primaire, ce que font la plupart des élèves, et d'y rester jusqu'en troisième et dernière année du secondaire supérieur, ce que font là aussi la plupart des élèves.

¹⁶² « Projet de Valorisation du français en Asie du Sud-Est ». Lancé en 2006, [il] a été mis en œuvre dans les trois pays d'Asie du Sud-Est membres de l'OIF (Cambodge, Laos, Vietnam). [Il] rassemble huit partenaires : outre les trois pays cités, deux organisations multilatérales de la Francophonie (OIF et AUF) et trois partenaires techniques et financiers bilatéraux (Fédération Wallonie-Bruxelles, France et Québec) » (source : site de l'OIF). Une 2^e phase a commencé en 2012 jusqu'au milieu des années 2010.

¹⁶³ Vientiane, Luang Prabang, Paksé et Savannakhet.

Volume horaire, programme

Les élèves ont 9 heures de cours *de* français par semaine au primaire et 6 heures au secondaire. À ce niveau, ils suivent aussi des cours *en* français : les matières scientifiques, appelées dans le dispositif « disciplines non linguistiques » ou DNL (mathématiques, ainsi que biologie, chimie, physique). Au secondaire, les élèves des classes bilingues ont un emploi du temps plus chargé de 6 heures par semaine correspondant aux heures de langue française.

Niveau, motivation des élèves, enjeux

Les élèves sont supposés atteindre le niveau B1 à l'issue de leur cursus bilingue, ce qui n'est pas toujours le cas, malgré le volume horaire total (plus de 2 100 heures pour un élève qui suit tout le cursus, du primaire jusqu'à la fin du secondaire supérieur). Est-ce lié au niveau des enseignants ? À la moindre motivation d'élèves qui ne voient pas trop l'intérêt d'investir dans l'apprentissage du français ? Il faut néanmoins remarquer que, malgré le niveau insuffisant atteint en français, ce dispositif reste attractif pour beaucoup de familles, notamment en raison de l'encadrement et des effectifs de classe moins lourds.

Le français dans l'enseignement supérieur

Le système universitaire du Laos est jeune et de taille modeste : 5 universités au total dont la première, l'Université nationale du Laos, a ouvert ses portes en 1996. Le français est présent sous différentes formes dans les établissements d'enseignement supérieur laotiens.

Tous formats confondus, ce sont autour de 1 500 étudiants qui suivraient des cours de français dans les établissements d'enseignement supérieur laotiens, à un titre ou à un autre. Par ailleurs, l'Université nationale du Laos, l'Université des sciences de la santé et depuis 2017, l'Université de Savannakhet sont membres de l'Agence universitaire de la Francophonie, tout comme les écoles normales supérieures de Luang Prabang et de Paksé. Et il existe aussi un Institut de la Francophonie pour la médecine tropicale-IFMT basé à Vientiane.

Les départements de français

Au Laos, il existe deux départements de français qui accueillent des étudiants spécialisés en langue française : après un cursus de quatre ans, ces étudiants obtiennent le diplôme national universitaire de premier cycle dans ce domaine. Le premier département, historiquement et en importance, est celui de l'Université nationale du Laos. Il fait partie de la Faculté des Lettres et compte 17 enseignants qui encadrent 134 étudiants (chiffres de 2017). L'Université de Savannakhet est la deuxième à avoir ouvert un département de français au Laos. Il connaît une croissance constante : 33 étudiants en 2009, 82 en 2017 (encadrés par 8 enseignants). Il faut enfin noter que ces deux départements de français ne délivrent pas de diplôme aux niveaux des 2^e et 3^e cycles universitaires.

Les sections de français

Dans ces unités, la première langue étrangère des étudiants est le français ; ils ne sont cependant pas des étudiants en langues. À l'Université nationale du Laos, le Département des langues étrangères de la Faculté des sciences de l'éducation abrite une section de français qui compte 7 enseignants pour 85 étudiants au total (chiffres de 2017). Après un cursus de quatre ans, les étudiants obtiennent le diplôme national universitaire de premier cycle en sciences de l'éducation (langue française). L'Université des sciences de la santé du Laos, quant à elle, abrite également une section de français qui compte 7 enseignants. Les effectifs restent importants même s'ils connaissent actuellement une forte diminution : 602 étudiants en 2017 (contre 1 071 en 2015).

Filière universitaire francophone

La dernière « Filière universitaire francophone » encore opérationnelle est une licence de relations internationales suivie d'un master de droit international. Les cours se déroulent en français (matières spécialisées) et en lao. Les 300 étudiants, environ, de cette filière recevront également le certificat de fin de cursus de l'AUF.

Le français comme deuxième langue étrangère

À l'Université nationale du Laos, le français est également enseigné comme deuxième langue étrangère au Département de l'hôtellerie et du tourisme de la Faculté des sciences sociales ainsi qu'au Département des relations internationales de la Faculté de droit. Le français est proposé aux étudiants de différentes spécialités (mass-média, anglais, vietnamien) à l'Université de Savannakhet. Ces effectifs étudiants s'élèvent à environ 130 (2017).

Le français dans les écoles normales supérieures

Enfin, le français est également présent dans deux écoles normales supérieures laotiennes (ces écoles forment les enseignants du primaire et du secondaire) : à Luang Prabang (en 2017-2018 : 7 enseignants, 94 élèves) et à Paksé (en 2017-2018 : 8 enseignants, 70 élèves).

L'enseignement du/en français hors du système éducatif

L'Institut français du Laos compte deux sites (le site principal dans la capitale Vientiane ainsi qu'une antenne dans la ville de Luang Prabang) et accueille un peu plus de 1 000 élèves chaque année (1 054 en 2017). En revanche, il faut noter qu'il n'y a pas d'Alliances françaises au Laos.

Enfin, il existe un lycée français au Laos : le Lycée international Josué-Hoffet, affilié à l'AEFE. Il accueille plus de 600 élèves (chiffres de 2018), de la maternelle à la Terminale.

La très grosse majorité des apprenants de français au Laos est constituée d'élèves du secondaire, or, leur nombre est très incertain. Surtout, le niveau et la qualité de l'enseignement pose question. Concernant la place des langues étrangères au Laos enfin, si l'anglais et plus secondairement le français sont encore en position dominante, il serait intéressant de voir quelle sera la place du chinois dans les années à venir. La Chine, le puissant voisin du nord, est effectivement de plus en plus présente et visible dans ce pays dont la population totale est inférieure à celle de bien des villes chinoises.



■ Malaisie

Poids démographique de la Malaisie : 32 millions d'habitants (2018)

Nombre total d'apprenants de/en français : au moins 23 000

L'une des caractéristiques majeures de la Malaisie est son multiculturalisme : 60 % de la population est composée de Malais, 25 à 30 % est d'origine chinoise, et le reste d'origine indienne. Coexistent ainsi trois langues maternelles : le malais, le tamoul et le mandarin. Le système éducatif reflète assez bien la complexité démo-linguistico-culturelle du pays. Si la langue d'enseignement est dans la plupart des écoles publiques le malais, il existe des écoles spécialisées pour les Indiens (langue d'enseignement : le tamoul) et pour les Chinois (en chinois). L'anglais a le statut de deuxième langue depuis l'école primaire. Enfin, l'islam étant religion d'État, des cours d'éducation religieuse musulmane sont dispensés dans les écoles ainsi que d'arabe en lien avec cet enseignement.

Le français dans l'enseignement secondaire

Au niveau secondaire, l'enseignement public se fait en malais et en anglais (en théorie) et, dans certaines écoles, en mandarin ou en tamoul. Dans le secondaire, l'apprentissage d'autres langues est possible, mais limité à une liste décidée par le gouvernement. Ces langues dites « internationales » étaient au nombre de trois et sont, depuis peu, quatre. Il s'agit, par ordre d'importance, du japonais, du français, de l'allemand (loin derrière et plutôt en baisse), enfin, très récemment, du coréen, dont les effectifs devraient augmenter assez vite dans les prochaines années. L'arabe est un cas particulier, car pas vraiment considéré comme une langue internationale, mais plutôt nécessaire à

« En Malaisie, une partie des futurs enseignants de français du secondaire sont formés en France. »

l'étude du Coran. L'apprentissage de ces « langues internationales » est proposé en option dans la plupart des écoles.

L'enseignement du français

Les élèves apprennent le français à raison d'une à deux heures par semaine (plus souvent deux), pendant cinq ans. Suite à un accord avec le ministère malaisien de l'Éducation, le niveau de français est depuis 2017 évalué par le Diplôme d'études en langue française (DELF), version scolaire, et non plus par l'examen de français du ministère. Le niveau visé au bout de cinq ans est A2. Ainsi, 3 200 candidats ont passé cet examen en 2016.

Effectifs, tendances, enjeux

En 2018, 90 établissements secondaires publics proposent l'enseignement du français (130 pour le japonais). En termes d'effectifs, la tendance est donc à la hausse (environ 7 500 élèves apprenaient le français en 2007-2008, 8 500 en 2012-2013, 15 000 en 2016, dans bientôt 100 établissements), même si ces données, en valeur relative, restent très modestes (moins de 1 % du nombre total d'élèves dans le secondaire et moins de 5 % des écoles). Comment expliquer cette augmentation ? Le programme de formation des enseignants, cofinancé par la France (voir *infra*), pourrait être une explication, de même que les débouchés en Francophonie, notamment en Afrique où la Malaisie est de plus en plus présente ou encore les possibilités de mobilité académique (vers la France en particulier).

Le français dans l'enseignement supérieur

Dans les universités de Malaisie, le malais est la langue d'enseignement, parfois (mais à des niveaux très variables) avec l'anglais. La langue française est présente sous différents formats, mais de manière assez modeste. On ne compte aucun membre de l'AUF en Malaisie.

Comme majeure

Deux universités offrent un diplôme national de premier cycle en langue et linguistique françaises (durée : trois ans). Il s'agit de l'Universiti Malaya et de l'Universiti Putra Malaysia. Les effectifs sont assez réduits – 120 étudiants au total pour les deux universités – et il n'y a pas de possibilité d'études en master ou en doctorat.

Le français proposé en cours optionnel

Le français (comme d'autres langues) est proposé comme option à des étudiants de toutes sortes de spécialités (tourisme, ingénierie, défense...). 20 à 25 universités sont concernées. Le volume horaire peut être, dans certains cas, assez réduit : parfois seulement un semestre à raison d'une heure par semaine. 5 000 étudiants environ seraient concernés.

La formation des enseignants

L'IPGKBA, en charge de la formation des futurs professeurs de l'enseignement public, a une promotion d'une quinzaine d'étudiants chaque année en français.

Les enseignants de français

Le nombre d'enseignants de français est compris entre 200 et 250 : environ 120 dans le secondaire, 80 dans les universités et une trentaine dans les écoles internationales. Ils sont très majoritairement locaux sauf dans les écoles internationales. Notons qu'une partie des futurs enseignants de français du secondaire sont formés en France dans le cadre d'un projet financé par les gouvernements malaisien (à 75 %) et français (25 %). Enfin, il existe une association d'enseignants de français : l'AMPF¹⁶⁴, qui est membre de la FIFE.

L'enseignement du/en français hors du système éducatif

L'Alliance française est installée en Malaisie depuis 1961. Elle est présente dans les villes de Kuala Lumpur et de Penang et accueille chaque année autour de

¹⁶⁴ Association malaisienne des professeurs de français.

1 000 apprenants. Il faut noter que l'Institut français de Malaisie ne dispense pas de cours de langue.

Affilié à l'AEFE, le Lycée français Henry-Fauconnier de Kuala Lumpur, dont l'histoire remonte à 1962 (à l'origine : la modeste « École française de Kuala Lumpur »), accueille aujourd'hui environ 800 élèves, de la maternelle à la Terminale. En ce qui concerne l'enseignement privé, plusieurs écoles internationales (public local aisé et enfants d'expatriés) proposent des cours de français (différents formats). Cela concernerait un millier d'élèves environ et 18 écoles.

Dans le contexte de l'Asie de l'Est et du Sud-Est, la dynamique de l'enseignement du français dans le secondaire est à signaler. Certes, ramenés à la population scolaire totale, les effectifs restent très modestes. Mais comparés à d'autres langues étrangères, ils sont tout à fait honorables (90 écoles secondaires proposant le français contre 130 pour le japonais) et surtout en croissance.



■ Philippines

Poids démographique des Philippines : 106 millions d'habitants (2018)

Nombre d'apprenants de français aux Philippines : entre 8 000 et 11 000

Les Philippines ont des spécificités démo-linguistiques, géographiques et historiques qu'il faut d'emblée souligner, si l'on veut avoir une bonne compréhension de la situation de l'enseignement des langues dans ce pays. Il s'agit d'un archipel de plus de 7 000 îles qui s'étend sur environ 1 700 kilomètres du nord

« Colonisées par l'Espagne, puis par les États-Unis et occupées par le Japon [...] les Philippines n'ont pas de lien historique particulier avec la langue française qui y est une langue étrangère. »

au sud et où presque 200 langues sont parlées. Colonisées par l'Espagne du XVI^e au XIX^e siècle (1565-1898), puis par les États-Unis (1898-1946), et occupées par le Japon à partir de 1942, les Philippines n'ont pas de lien historique particulier avec la langue française qui y est une langue étrangère. Quant à l'espagnol, malgré cette histoire coloniale, il n'a pas de statut particulier dans ce pays au contraire de l'anglais.

À l'école primaire, l'enseignement se fait depuis quelques années dans la langue maternelle les trois premières années, le filipino étant introduit progressivement à partir de la troisième année (avant cette réforme, l'enseignement était dispensé uniquement en anglais et en filipino). Au secondaire, le filipino est la langue d'enseignement et l'anglais la langue seconde (qui peut être utilisée dans certains cours comme les sciences et les mathématiques).

Le français dans l'enseignement primaire et secondaire

Dans le système éducatif philippin, il ne semble pas y avoir d'enseignement du français au niveau primaire. Les seuls endroits où des cours de français à ce niveau sont proposés sont l'Alliance française, le Lycée

« L'Alliance française de Manille est très ancienne (1920) : elle fêtera bientôt un siècle d'existence. »

français de Manille, et, possiblement quelques écoles privées internationales (la British School Manila et peut-être l'International School of Manila, la Brent International School ou la Southridge International School).

Si l'enseignement des langues étrangères a été récemment introduit au niveau secondaire aux Philippines, il est encore loin d'avoir été généralisé. La situation de l'enseignement secondaire aux Philippines est assez complexe avec une hiérarchie assez marquée.

En haut de la pyramide se trouvent les établissements d'enseignement secondaire scientifique (*Science high school*). Ce sont les meilleurs établissements publics et un enseignement de langues étrangères y est proposé : on y trouve, par ordre alphabétique, l'allemand, le coréen, l'espagnol, le français et le japonais. Du fait du peu de ressources disponibles, le ministère de l'Éducation des Philippines n'a pas hésité à encourager les ambassades des pays concernés à s'impliquer dans ces programmes, y compris financièrement (par exemple dans la formation des enseignants). Le français, qui est enseigné dans 12 établissements de ce type, semble être en recul.

Suivent ensuite les écoles internationales (qui proposent l'*international baccalaureate*) où le français est proposé comme langue étrangère.

Viennent enfin :

- les établissements d'enseignement secondaires chinois privés : leurs élèves sont des Philippins d'origine chinoise. La langue étrangère enseignée est le chinois ; mais certains de ces établissements ont demandé à l'Alliance française de venir dispenser des cours de français ;
- les établissements d'enseignement secondaire privés ;
- les établissements d'enseignement secondaire publics.

Dans ces trois types d'établissements, l'enseignement du français est très limité.

Ainsi, on peut dire que l'enseignement du français occupe une place très minime dans le secondaire aux Philippines, avec un niveau de français des enseignants pas toujours suffisant. Concernant le nombre d'apprenants, ils avaient été évalués en 2016 à environ 1 500.

Le français dans l'enseignement supérieur

L'Université des Philippines (UP Diliman), qui est la première université du pays et qui est publique, a un département de langues européennes, avec une section de français. Il est possible d'y faire des études de premier cycle en langues européennes (*BA European languages*) : la majeure est le français ou l'espagnol (majorité des effectifs), mais l'allemand ou l'italien sont aussi offerts ; les étudiants doivent choisir comme mineure soit l'une des autres langues proposées soit une autre spécialité. Il existe également un master en traduction (en français). Le niveau doctorat n'est pas proposé. Les effectifs ne dépassent pas la centaine d'étudiants au total.

L'Université jésuite Ateneo de Manille, qui est la deuxième université du pays et qui est privée, a ouvert en 2014 une section en français renforcé au sein de son département de langues modernes (250 étudiants en 2016). Mais il ne s'agit pas d'une majeure.

Enfin, des universités offrent des cours de français en option :

- soit directement : c'est le cas de l'Université des Philippines, mais aussi du Miriam College, de l'Université Liceo de Cagayan ou encore de l'Université Xavier... Entre 800 et 900 étudiants au total sont concernés ;
- soit en externalisant ces cours aux Alliances françaises ce que font par exemple l'Université De-La-

Salle, le Collège Saint-Benilde ou encore l'Université Santo Tomas. 2 900 étudiants sont pris en charge par l'Alliance française de Manille¹⁶⁵, entre 1 500 et 1 700 par celle de Cebu.

Les enseignants de français

Reflet d'un enseignement du français assez peu développé dans le pays, le nombre d'enseignants de français aux Philippines est très réduit : ils seraient entre 70 et 100. Mais les données sont incertaines. Dans le secondaire, ils ne seraient pas plus de 20 auxquels il faut ajouter une quarantaine dans le supérieur et une trentaine dans les AF, ceci sans compter les écoles internationales.

L'Association des professeurs de français philippins (APFP), membre de la FIPF, est assez ancienne puisqu'elle a été fondée en 1987. Ceci dit, la spécificité géographique du pays déjà mentionnée (plus de 7 000 îles sur 1 700 kilomètres du nord au sud) qui entraîne un éparpillement des centres d'enseignement, ne facilite pas la coopération et le travail en commun. Il n'est, dans ces conditions, pas toujours facile de faire vivre un réseau.

L'enseignement du/en français hors du système éducatif

L'Alliance française de Manille est très ancienne (1920) : elle fêtera bientôt un siècle d'existence. Les effectifs actuels (2018) s'élèvent à 1 300 élèves *intra-muros*. Il s'agit d'une clientèle très hétérogène, car les motivations sont très variées : apprentissage récréatif pour une petite moitié des élèves, projet d'émigration au Canada, raison professionnelle (développement de carrière, mobilité professionnelle, raisons familiales dans les cas d'épouses de francophones)... L'Alliance française de Manille dispense aussi des cours dans plusieurs universités (2 900 étudiants concernés ; voir *supra*). Une autre alliance a ouvert ses portes beaucoup plus récemment (en 2013) : l'Alliance française de Cebu¹⁶⁶, dont l'essentiel de l'activité consiste à dispenser des cours en *extra-muros* (90 % seulement entre 100 et 200 d'élèves¹⁶⁷ en *intra-muros*).

Enfin, le Lycée français de Manille, qui a été fondé en 1973, est de taille modeste : il accueille environ 350 élèves chaque année.

Même si la langue française bénéficie d'une très bonne image aux Philippines (langue des élites, langue de la mode, langue romantique...), elle n'est pas perçue comme étant une langue d'affaires. Par ailleurs, son enseignement est réduit à une portion congrue et il est difficile d'envisager quelles pourraient être les perspectives d'avenir. Peut-être certaines « niches » pourraient être envisagées, par exemple le développement de cours en ligne qui permettraient de répondre en partie au problème de l'éparpillement insulaire.



■ Singapour

Poids démographique de Singapour : 5,8 millions d'habitants (2018)

Nombre d'apprenants de français : ils seraient autour de 10 000/11 000

Ce qui marque dans la situation linguistique de Singapour est le nombre de langues présentes sur un aussi petit territoire ainsi que la complexité des situations, rendant la notion de « langue étrangère » pas toujours adaptée pour bien comprendre les enjeux.

Tout d'abord, l'anglais occupe une place particulière et majeure : langue officielle, il est aussi langue d'enseignement et de communication. En parallèle, chaque communauté a sa propre langue : soit le chinois, soit le tamoul, soit le malais. Ces trois langues maternelles (secondes?) sont aussi langues officielles. Enfin, en raison du fort brassage de population que connaît Singapour, beaucoup de résidents ont une autre langue maternelle à la maison

¹⁶⁵ Chiffres de l'AF de Manille (2018).

¹⁶⁶ Anciennement centre culturel et de langues « Les Amis de la France ».

¹⁶⁷ 2018.

que celles mentionnées *supra*. De manière générale, les habitants de cette cité-État sont très majoritairement plurilingues.

L'enseignement du français occupe une place non négligeable à Singapour. Selon certaines sources, il serait la première langue étrangère enseignée (l'anglais étant langue officielle). Si, dans les faits, une telle assertion est assez difficile à vérifier, il faut signaler que l'allemand et l'espagnol, mais aussi le japonais et le coréen sont très – voire même de plus en plus – demandés par les étudiants (avec, dans ces deux derniers cas, une possible poursuite d'études au Japon et en Corée).

Le français dans l'enseignement primaire et secondaire

À Singapour, le système éducatif est bilingue : l'une des langues d'enseignement est l'anglais, l'autre est la langue maternelle de l'élève (mandarin, tamoul ou malais). Ce n'est qu'à partir du secondaire qu'une autre langue peut être apprise (le français, l'allemand, l'espagnol, l'indonésien, l'arabe...), mais il s'agit d'un enseignement optionnel, généralement réservé aux meilleurs élèves et qui connaît un fort taux d'abandon à l'approche des examens. Environ 5 200 élèves seraient concernés par l'enseignement du français dans ce cadre et à ce niveau.

Le français dans l'enseignement supérieur

Dans l'enseignement supérieur, le français n'est pas enseigné comme spécialité. Il s'agit toujours d'une option. Le format est assez variable d'une université à l'autre. À l'Université nationale de Singapour, six semestres de français sont proposés, mais les étudiants sont libres de s'arrêter après n'importe quel niveau/semestre et peuvent aussi rejoindre un niveau s'ils ont déjà appris le français auparavant. Dans l'enseignement supérieur, les effectifs d'apprenants de français s'élèveraient à 1 700 étudiants.

Les enseignants de français

Les enseignants de français seraient une centaine à Singapour (mais certaines sources évoquent le double) avec une particularité qu'on ne retrouve nulle part ailleurs dans la région : seulement 20 % sont des enseignants locaux. L'APFS (Association des

professeurs de français de Singapour), membre de la FIPF, est assez active, organisant notamment chaque année des séminaires ou des formations.

L'enseignement du/en français hors du système éducatif

L'Alliance française de Singapour accueille 3 500 élèves chaque année : 60 % d'adultes et 40 % d'enfants et adolescents.

Pour les adultes, il s'agit essentiellement d'un apprentissage récréatif en lien avec les imaginaires habituels sur la langue française (art de vivre, culture...). Il n'y a pas vraiment de motivation professionnelle et donc pas de véritable demande de certification ou de diplôme (si le nombre de candidats aux TEF et TCF est relativement important, il s'agit en fait surtout de Vietnamiens, venus spécialement pour passer ces tests).

Pour le jeune public de l'Alliance, il peut s'agir soit d'enfants de couples binationaux (l'idée étant de préserver le français et ce d'autant plus que l'enfant fera probablement sa scolarité dans une école internationale où le français n'est pas langue d'enseignement), soit d'enfants de couples singapouriens (l'idée étant alors de donner toutes les chances à leur enfant à l'avenir, donc notamment une ouverture sur le monde et plus de possibilités d'études).

Pour les adolescents, il peut s'agir d'une poursuite de l'apprentissage du français (mais c'est une minorité, car souvent, l'école prend le relais). Il s'agit le plus souvent d'un cas typique de la situation linguistique de Singapour : des élèves qui ne veulent pas apprendre une des « langues maternelles » officielles. Il peut, par exemple, s'agir d'enfants venant de familles qui habitent à Singapour, mais qui ne sont pas chinoises (des Indiens, des Indonésiens, des Philippins...) et qui ne veulent pas apprendre le chinois (perçu comme trop difficile). Pour être exempté, il faut justifier de l'apprentissage d'une autre langue (en plus de l'anglais) ; ça peut être le français qui sera alors officiellement nommé « *French in lieu of mother tongue* ».

À part l'Alliance française, il existe plusieurs écoles privées de langues à Singapour (qui n'enseignent que

« Dans le supérieur, malgré une place du français plutôt modeste, on a affaire à des acteurs très actifs comme en témoigne l'organisation des “Universités Francophones d'Asie du Nord-Est” (UNIFA). »

le français ou le français et d'autres langues). Elles reçoivent le même profil d'apprenants que l'Alliance française : des adultes qui apprennent le français dans un but récréatif, des enfants de couples binationaux et des adolescents exemptés d'apprentissage d'une langue maternelle locale.

Enfin, le Lycée français de Singapour, accueille 2 700 élèves (de la maternelle à la Terminale) et la Petite École 150 élèves (maternelle). Ces deux établissements sont homologués par l'AEFE. Mais toutes les écoles internationales présentes à Singapour proposent le français, comme langue étrangère et parfois comme langue d'enseignement.

L'enseignement du français à Singapour semble plutôt dynamique, notamment si l'on ramène les effectifs supposés à la taille de ce micro-État, ou si l'on considère la variété des acteurs impliqués. Il faut néanmoins bien avouer que la situation est assez mal connue. L'organisation du 5^e congrès de la Commission Asie-Pacifique (CAP) de la FIPF à Singapour en 2021 pourrait être une occasion de donner plus de visibilité à l'enseignement du français dans ce pays.



■ **Taïwan**

Poids démographique de Taïwan : 23,7 millions d'habitants (2018)

Nombre d'apprenants de français : entre 15 000 et 20 000

À Taïwan, si l'anglais est clairement une langue étrangère, elle est très présente et apprise par les élèves dès l'école primaire. Elle reste la langue étrangère unique jusqu'au supérieur. Parmi les autres langues étrangères, le japonais occupe une place relativement importante.

Le français dans l'enseignement primaire et secondaire

À Taïwan, l'enseignement du français est très peu présent au niveau primaire (2 établissements privés, 500 élèves). Dans le secondaire supérieur, les élèves doivent choisir plusieurs options parmi lesquelles peut figurer une deuxième langue étrangère. Parmi les langues étrangères choisies figurent le japonais (environ 22 000 élèves), le français (environ 9 000 élèves), l'allemand (environ 8 000 élèves), l'espagnol (environ 1 000 élèves)... Le volume horaire est de deux heures hebdomadaires et cet apprentissage peut

« En Thaïlande, l'enseignement du français est marqué par le fort attachement de la famille royale à cette langue. »

être abandonné la dernière année du secondaire. S'il n'y a pas beaucoup d'enjeux autour de l'apprentissage d'une deuxième langue étrangère, le français est néanmoins en bonne place, bénéficiant notamment d'une image positive.

Le français dans l'enseignement supérieur

Il existe sept départements universitaires de français à Taïwan (premier cycle essentiellement). 2 000 étudiants sont inscrits en spécialité de français. D'autres universités proposent le français en mineure ou comme option, par exemple l'Université Da-Yeh (située à Changhua, une section de français au sein du Département de langues européennes), ou l'Université nationale Chengchi (située à Taipei, une section de français au sein du Département de langues et cultures européennes). Le centre de langues de l'Université Shida propose aussi des cours de français (autour de 1 500/2 000 élèves).

Les enseignants de français

Il est difficile de connaître le nombre d'enseignants de français à Taïwan : probablement quelques centaines. La difficulté vient surtout du niveau secondaire où beaucoup d'enseignants ont un statut précaire : la plupart du temps vacataires, ils changent aussi souvent de poste.

Enfin, il existe une association d'enseignants : l'APFT pour Association des professeurs de français de Taïwan.

L'enseignement du/en français hors du système éducatif
L'Alliance française de Taipei, fondée en 1984, a 2 centres : un à Taipei (campus de l'Université de Tai-

da, à Gongguan) et un autre à Kaohsiung (dans les locaux du Lycée Dah-Yung). Elle accueille chaque année 1 900 élèves. Par ailleurs, il existe plusieurs écoles privées qui proposent des cours de français, mais les détails ne sont pas connus.

Enfin, le Lycée français de Taipei, homologué par l'AEFE, accueille 320 élèves. Ce lycée est en fait une section française dans une école européenne. Il offre depuis 2017 la scolarité complète, jusqu'au baccalauréat français.

Un projet de réforme de l'enseignement secondaire est en cours, visant à encourager l'enseignement d'une deuxième langue étrangère au secondaire inférieur. Ceci pourrait permettre de renforcer la place du français au secondaire. Dans le supérieur, malgré une place du français plutôt modeste, on a affaire à des acteurs très actifs comme en témoigne l'organisation des « Universités francophones d'Asie du Nord-Est » (UNIFA).



■ Thaïlande

Poids démographique de la Thaïlande : 69 millions d'habitants (2018)

Nombre d'apprenants de français : entre 30 000 et 35 000

En Thaïlande, l'enseignement du français est marqué par le fort attachement de la famille royale à cette langue : l'ancien roi, Bumipol (Rama IX), et sa sœur aînée, la Princesse Galyani (décédés respectivement en 2016 et en 2008) étaient tous deux francophones et avaient passé l'essentiel de leur enfance en Suisse romande. La Princesse Galyani a beaucoup contribué

à la promotion du français dans ce pays, notamment en créant, en 1977, l'Association thaïlandaise des professeurs de français (ATPF). Aujourd'hui, la fille du Roi, la Princesse Sirindhorn, en est la présidente d'honneur ; elle est également marraine de l'Alliance française de Bangkok. Ajoutons que la Thaïlande est membre observateur de l'OIF depuis 2008.

Par ailleurs, la langue française a longtemps occupé dans le système éducatif de ce pays une place importante : jusqu'en 2006, si l'anglais était la seule langue étrangère obligatoire à l'examen d'entrée à l'Université, le français et l'allemand l'étaient, comme deuxième langue étrangère obligatoire, pour les élèves du secondaire issus des filières littéraires.

Le français dans l'enseignement primaire et secondaire

En Thaïlande, le français semble n'être enseigné ni au primaire ni au secondaire inférieur. C'est, en fait, essentiellement au secondaire supérieur qu'il est véritablement présent, enseigné comme deuxième langue étrangère.

Éléments contextuels

Il est important de rappeler ici que, d'une part, l'anglais est la seule langue étrangère obligatoire pour tous les élèves (depuis l'école primaire) et que, d'autre part, l'apprentissage d'une deuxième langue étrangère au secondaire n'est pas obligatoire. C'est un choix que semble faire une minorité d'élèves du secondaire supérieur (¼ semble-t-il, mais ce chiffre n'est pas confirmé). Depuis le début des années 2000, l'offre de langues s'est élargie. Les deuxièmes langues étrangères les plus répandues dans le secondaire sont actuellement :

- parmi les langues asiatiques : le chinois, le coréen, le japonais et le malais ;
- parmi les langues européennes : le français.

Toutes ces langues ne sont cependant pas offertes partout et dans tous les établissements. Si certaines tendances régionales se dégagent (par exemple, l'enseignement du malais est plus répandu dans le sud du pays, le chinois dans le nord), c'est avant tout la disponibilité en ressources humaines qui est déterminante de même que la politique de l'établissement.

Effectifs des apprenants de français dans le secondaire, tendances

Il est assez difficile d'évaluer le nombre d'élèves du secondaire qui apprennent le français, car ces données ne sont pas systématiquement inventoriées par le ministère thaïlandais de l'Éducation. Selon différentes évaluations, il y aurait en 2017-2018 environ 26 000 apprenants de français dans le secondaire en Thaïlande. Si la langue française reste la première langue européenne, la dynamique n'est pas de son côté. C'est actuellement le chinois qui a le vent en poupe (déjà 200 000 apprenants en 2012) – du fait du poids économique de ce pays, mais aussi de sa politique d'influence qui bénéficie de gros moyens financiers – mais l'enseignement du coréen et du japonais connaîtrait également une réelle dynamique.

À cet égard, il semblerait que les directeurs d'écoles secondaires ne soient pas nécessairement favorables à l'enseignement du français ; ils peuvent préférer développer l'offre d'autres langues (notamment le chinois) ou d'autres options non linguistiques.

Enjeux autour du choix du français dans le secondaire (ou d'une autre langue étrangère)

Qu'est-ce qui amène des élèves à faire le choix du français ? Selon différentes informations récoltées, il pourrait, dans certains cas, s'agir d'un attrait pour cette langue (des élèves eux-mêmes ou de leurs parents, francophiles et parfois francophones). Dans d'autres situations, les élèves peuvent avoir agi par pragmatisme (plus de place en chinois ; le français, seule langue proposée dans l'établissement ; réputation du chinois d'être trop difficile...). Néanmoins, aucune étude empirique systématique n'a semble-t-il été menée pour mieux comprendre les enjeux autour du choix du français pour les élèves du secondaire. Dans tous les cas, que ce soit le français ou une autre langue, le choix d'une deuxième langue étrangère ne semble pas jouer un rôle décisif pour entrer à l'université.

Le français dans l'enseignement supérieur

Comme dans beaucoup de pays, il n'y a pas vraiment, en Thaïlande, de continuité entre l'enseignement secondaire et l'enseignement supérieur. Le système universitaire est très hiérarchisé et il existe un concours

très sélectif d'entrée à l'université. Les compteurs sont donc, en quelque sorte, remis à zéro. L'enjeu majeur est le choix de l'université, beaucoup plus que celui de la spécialité elle-même. Aussi n'y a-t-il pas vraiment de raison que l'apprentissage du français dans le secondaire (ou du chinois...), *a fortiori* en tant qu'option, débouche sur des études dans ce domaine.

Quatre universités sont membres de l'Agence universitaire de la Francophonie : l'Université Naresuan, l'Université Kasetsart, l'Université Rangsit (avec un Campus numérique francophone ouvert en 2017) et l'Université de Phayao (membre depuis 2017). Il existe 14 sections et départements de français au total.

À l'université : le français comme majeure, mineure ou dans le tronc commun

Lorsque le français est la spécialité universitaire de l'étudiant (majeure), cela signifie qu'il doit obtenir à peu près la moitié du total des crédits de son diplôme de premier cycle dans cette discipline (généralement autour de 70-80 sur 130). Dans le cas d'une mineure, le nombre de crédits à obtenir est bien plus réduit (entre 20 et 25) et le français n'est alors pas la spécialité universitaire de l'étudiant. Enfin, le français peut n'être ni une majeure, ni une mineure, mais un cours proposé (ou imposé) dans le cadre du tronc commun. Le nombre d'étudiants concernés par cette dernière catégorie est assez réduit et les situations très variables.

Effectifs des apprenants de français dans le supérieur, tendances

Il y aurait au total environ 3 000 apprenants de français dans les universités thaïlandaises : environ 1 400 étudiants en majeure et 1 600 inscrits dans les deux autres catégories (mineure et cours optionnels). Concernant l'évolution de ces effectifs, la tendance semble être plutôt à la baisse pour les étudiants dont le français est la spécialité (majeure) et plutôt à la hausse pour les autres cas de figure.

Les enseignants de français

L'Association des professeurs de français de Thaïlande (ATPF) est l'une des plus anciennes de la région. Elle a été créée en 1977 et compterait environ 1 000 professeurs de français. Mais d'autres sources, probable-

ment plus réalistes, donnent un ordre de grandeur assez différent : autour de 380 enseignants dans le secondaire et environ 150 enseignants à l'université, soit un total de 530-550 professeurs de français. Cette population enseignante est néanmoins vieillissante et, à certains endroits, sous pression, notamment dans le secondaire : on peut demander aux enseignants de français d'enseigner une autre matière (l'anglais ou le thaï). De plus, si un professeur de français part à la retraite, il peut ne pas être remplacé et la section de français être fermée, voire même remplacée par des cours de chinois.

Au niveau universitaire, beaucoup d'enseignants thaïlandais ont fait des études de master, voire de doctorat, en France. Et les lecteurs natifs sont présents à raison d'au moins un par département/section de français, mais ils ne restent pas très longtemps, généralement entre un et trois ans.

L'enseignement du/en français hors du système éducatif

L'Alliance française de Bangkok est présente en Thaïlande depuis 1912. Outre ses locaux principaux à Bangkok, elle gère 3 annexes (Chiang Mai, Chiang Rai, Phuket) et accueille 1 579 apprenants (en 2017). Il n'y a pas d'Institut français en Thaïlande.

Par ailleurs, le Lycée français international de Bangkok (un peu plus de 1000 élèves, de la maternelle à la Terminale) et, beaucoup plus modestement, l'École française Jungle-Samui située à Koh Samui ainsi que l'École française internationale de Pattaya (respectivement 36 et 64 élèves de la maternelle au CM2) sont les trois établissements homologués par le ministère français de l'Éducation nationale, tous trois affiliés à l'AEFE. Enfin, il est très probable qu'il y ait un enseignement du français dans les écoles internationales, mais il n'a pas été possible de le vérifier.

En Thaïlande actuellement, la dynamique semble clairement du côté des langues asiatiques : le chinois, le japonais, le coréen, voire les langues des pays voisins comme le malais. Si les représentations sur le français restent positives, cette langue ne semble pas incarner l'avenir, ce que confirme une population enseignante vieillissante.



■ Vietnam

Poids démographique du Vietnam : 96 millions d'habitants (2018)

Nombre total d'apprenants de/en français au Vietnam : entre 63 000 et 73 000

Le Vietnam est le pilier de la Francophonie dans la région. L'année 2017 a d'ailleurs été l'occasion de célébrer les 20 ans du Sommet de Hanoï, premier sommet de l'OIF organisé en Asie. Le Vietnam est aussi l'acteur majeur en Asie-Pacifique de l'Agence universitaire de la francophonie, que ce soit par le nombre de membres ou par l'implication dans les instances de l'agence. Enfin, c'est dans ce pays que se trouvent le BRAP et le BAP, respectivement le Bureau régional Asie-Pacifique de l'OIF et le Bureau Asie-Pacifique de l'AUF.

Le français dans l'enseignement secondaire

Depuis 2010-2011 et le lancement du « Plan 2020 » (entre-temps rebaptisé « Plan 2025 »), une seule langue est obligatoire dans le secondaire : l'anglais. Ceci a eu des conséquences importantes sur l'enseignement des autres langues, mais surtout du français qui occupait une place importante auparavant.

Dans le secondaire, l'enseignement du français est présent sous différentes formes, dont l'importance et le dynamisme varient considérablement.

« Le Vietnam est le pilier de la Francophonie dans la région. »

Le français appris comme 2^e langue étrangère

La 2^e langue étrangère est, dans les établissements secondaires du Vietnam, une option qui peut être proposée parmi d'autres options (informatique, mathématiques ou physiques renforcées...). Aussi, une infime minorité d'élèves du secondaire font ce choix. L'offre d'un cours optionnel de langue dépend beaucoup de la volonté du chef d'établissement et des autorités provinciales. Le français est enseigné dans ce cadre dans un peu moins de 70 établissements, à raison de 1 h 30 par semaine, dès l'entrée au secondaire. Même si les effectifs sont incontestablement en baisse (37 000 élèves en 2009, 26 000 en 2016), le français reste tout de même la deuxième langue étrangère la plus apprise au niveau secondaire au Vietnam. D'autres langues sont également présentes depuis peu, mais de manière encore très timide : le russe, le chinois, l'allemand et surtout le coréen et le japonais, l'apprentissage de ces deux dernières langues semblant offrir plus d'opportunités pour les élèves (mobilité, bourses).

Le français 1^{re} langue étrangère et le français à option sont en fort recul, voire en voie de disparition :

- Le français 1^{re} langue étrangère : surtout proposé dans des établissements d'excellence, cet enseignement est en net recul : il ne se maintient que dans quelques provinces ou villes¹⁶⁸ et les effectifs sont en chute libre (près de 29 000 élèves en 2009, 2 400 en 2016) de même que le nombre d'établissements concernés (119 en 2009, 31 en 2016).
- Le français à option : il pourrait, en fait, être appelé « français renforcé ». Les élèves ont le même nombre

¹⁶⁸ Hô-Chi-Minh-Ville, Nghe An, Can Tho, Thua Thien-Hue...

« Dans les départements (qui proposent un doctorat en français) la tendance actuelle est de développer des formations professionnalisantes (tourisme, affaires...). »

d'heures de français que les élèves des classes bilingues (voir *infra*). Cet enseignement commence dès la classe de 10^e (première année du secondaire supérieur) et s'étend sur trois ans. Le recrutement dans ces sections est parfois difficile et les débouchés non garantis. Les effectifs sont en baisse (624 élèves en 2016 contre près de 1 700 en 2009) de même que le nombre d'établissements concernés (18 en 2009, plus que 6 en 2016).

Un cas particulier : le dispositif des classes bilingues
Au Vietnam, un peu moins de 11 000 élèves, répartis dans 70 établissements et 13 villes/provinces (chiffres de 2016), sont concernés par le dispositif des classes bilingues. La tendance est à la baisse puisqu'on comptait près de 14 000 élèves en 2009 répartis dans une centaine d'établissements.

Il s'agit d'un programme bilingue, ce qui signifie que, comme au Cambodge et au Laos, non seulement l'enseignement du français est important (7 à 9 périodes de 45 minutes/par semaine), mais que certaines disciplines non linguistiques (DNL) sont également enseignées en français (essentiellement les mathématiques et la physique). Comme dans les dispositifs similaires des pays de la région, le problème de l'enseignement des DNL se pose, car il faut trouver des enseignants compétents en français et dans la discipline enseignée.

Les élèves intègrent ce programme au niveau du primaire, dès l'âge de 7 ou 8 ans. Le dispositif reste attractif, car il permet aux élèves de suivre le cursus jusqu'au secondaire supérieur, en évitant de passer les examens couperets existant entre chaque palier dans le reste du système éducatif (du primaire au secondaire inférieur, du secondaire inférieur au secondaire

supérieur). À l'issue de leur parcours, les élèves reçoivent un certificat bilingue, reconnu au Vietnam.

Le français dans l'enseignement supérieur

• Les départements de français

Les départements de français constituent le fer de lance de l'enseignement du français dans le supérieur au Vietnam. Ils sont au nombre de 8 (chiffre stable depuis des années). Tous proposent des programmes permettant l'obtention d'un diplôme national universitaire de premier cycle en langue française et d'un diplôme national universitaire de 2^e cycle en didactique du français. Quatre offrent en plus un autre diplôme national universitaire de 2^e cycle, en langue et culture françaises. Enfin, les 3 départements situés à Hanoï proposent un doctorat en français.

Dans ces départements, la tendance actuelle est de développer des formations professionnalisantes (tourisme, affaires...), ce qui entraîne une diversification croissante de l'offre en visant une valorisation sur le marché du travail. La raison de cette diversification est probablement à chercher du côté du profil des étudiants recrutés. Effectivement, ces départements peinent à recruter les élèves du secondaire francophone vietnamien. Les meilleurs partent en poursuite d'étude dans un pays francophone ou s'inscrivent dans une filière scientifique avec des cours en français. Ceux qui décident tout de même de faire des études dans un département de français se retrouvent avec des étudiants qui s'y sont souvent inscrits par défaut (souvent faute d'autres possibilités) et doivent reprendre l'apprentissage du français à zéro (même s'ils sont exemptés de certains cours).

• **Le français comme deuxième langue étrangère pour les étudiants en langue**

Les étudiants de premier cycle inscrits en langue étrangère doivent choisir une deuxième langue étrangère. Beaucoup d'étudiants d'anglais choisissent le français.

Autres formations de/en français au niveau universitaire

Deux autres types de programmes sont proposés au niveau universitaire :

- Des programmes spécifiques (ingénieur, informatique, économie-gestion) qui, s'ils sont soutenus par ou en coopération avec une université française, peuvent proposer des cours de et en français ;
- Des formations françaises délocalisées (en 2017, on en comptait 56) :

→ « Ces formations sont dites 'délocalisées', car elles consistent à poursuivre des études existant en France sans avoir à quitter le Vietnam. Les mêmes cours sont donnés dans les deux pays, avec à la clé un même diplôme, reconnu en France et au Vietnam. Ces cours sont donnés par des professeurs et spécialistes venus de France, ainsi que par des professeurs des universités vietnamiennes¹⁶⁹. »

→ Pour la France, le Vietnam est « l'un des principaux pays d'accueil de telles formations¹⁷⁰ ». Les domaines concernés sont nombreux : sciences et technologies, santé, mathématiques, économie et gestion, gastronomie, tourisme... Mais toutes ces formations ne sont pas données en français. Le public est majoritairement vietnamien même si l'on compte aussi quelques étudiants français.

→ L'ensemble de ces formations – départements de français, formations délocalisées... – accueille entre 7 000 et 8 000 étudiants. En revanche, les effectifs de français-deuxième langue étrangère ne sont pas connus mais s'élèvent à plusieurs milliers.

Les filières universitaires francophones

Les filières universitaires francophones sont très liées

à l'AUF, même si le soutien de cette dernière a beaucoup évolué (soutien financier important dans le passé, accompagnement aujourd'hui puisque ces filières fonctionnent désormais en autonomie, d'un point de vue pédagogique, administratif ou financier). Dans les faits, elles sont plutôt sur le recul même si elles accueilleraient encore plusieurs milliers d'étudiants (3 500 en 2016?).

Les enseignants de français

Étant donné la multiplicité des dispositifs, le nombre d'enseignants de français au Vietnam n'est pas aisé à évaluer. Ils seraient au nombre de 450 au niveau scolaire. Il s'agit, à ce niveau, d'une population plutôt vieillissante et au statut parfois précaire (dans les classes bilingues au primaire, les enseignants sont souvent contractuels et pas titulaires). Il y aurait entre 200 et 300 enseignants universitaires auxquels il faudrait ajouter près de 600 enseignants dans les filières universitaires francophones (mais on peut douter que ce dernier chiffre soit encore d'actualité). Enfin, on compterait une centaine d'enseignants dans les différentes antennes de l'Institut français et à l'IDECAF¹⁷¹. Le total s'élèverait donc à 1 500 enseignants de français pour tout le Vietnam, mais il ne s'agit que d'un ordre de grandeur.

L'enseignement du/en français hors du système éducatif

L'Institut français du Vietnam dispense actuellement des cours dans trois centres :

- Dans la capitale : l'Institut français de Hanoï accueille annuellement environ 3 700 élèves ;
- À Danang : l'IF-Danang, qui a ouvert ses portes en 2004, accueille environ 450 élèves chaque année ;
- À Hué : l'IF-Hué, qui a également ouvert ses portes en 2004, accueille le même volume d'élèves (450 annuellement).

Le nombre d'élèves dans les cours de l'Institut français du Vietnam est en légère progression (moins de 4 000 en 2014, 4 600 en 2017). Mais c'est surtout l'évolution des profils qui est à signaler : la part des adultes et surtout des étudiants est en recul depuis

¹⁶⁹ Brochure de présentation de ces formations, éditée par l'Institut français du Vietnam : Avant-propos par l'Ambassadeur de France au Vietnam.
¹⁷⁰ *op. cit.*

¹⁷¹ Institut d'échanges culturels avec la France.

quelques années. Il n'est pas facile d'expliquer ce changement : le retrait de l'AUF de nombreux programmes universitaires, la baisse des effectifs dans les classes bilingues ou encore l'attractivité croissante des études en France... en anglais pourraient avoir joué un rôle. Ajoutons qu'il n'y a pas d'Alliance française au Vietnam.

À Hô-Chi-Minh-Ville, l'IF ne propose pas encore de cours de français. C'est donc l'IDECAP, centre de FLE indépendant sous tutelle vietnamienne et partenaire de l'Institut français du Vietnam, qui s'en charge. Le nombre d'élèves est mal connu (en 2017 peut-être autour de 6 500) ; en revanche, l'évolution des profils du public constatée *supra* semble aussi valable pour cet institut.

Par ailleurs, de plus en plus de centres de langues privés enseignent le français, mais il est quasiment impossible de connaître l'importance de leur activité. Leur public est essentiellement composé d'étudiants en mobilité.

Enfin, il existe 2 lycées français au Vietnam, tous deux homologués par l'AEFE : le Lycée français Alexandre-Yersin à Hanoï (ouvert en 1992,) et le Lycée français international Marguerite-Duras¹⁷² à Hô-Chi-Minh-Ville. Le nombre des élèves scolarisés est de 2 264.

Même s'il est largement en recul, le « français reste la seule langue étrangère qui est enseignée de manière diversifiée dans le système éducatif du Vietnam¹⁷³ ». De plus, une francophilie très forte existe dans ce pays (image très positive de la francophonie, de la France, mais aussi du Canada, de la Belgique, de la Suisse...).

Néanmoins, ce recul existe dans un pays pourtant membre de la Francophonie, et dont les relations économiques avec l'Afrique ne cessent de croître. Un nouveau positionnement de l'enseignement du français est très probablement à trouver pour endiguer cette baisse, dans un contexte où d'autres langues semblent plus attractives pour des raisons variées : le

coréen qui attire une jeunesse vietnamienne fascinée par la K-pop, l'allemand qui prend de l'ampleur, car il y a des possibilités d'emploi en Allemagne (services, aide à domicile)...

Conclusion générale de l'étude de D. Bel

Au terme de cette étude, il est possible de faire quelques comparaisons, d'ordre quantitatif et qualitatif, et de proposer quelques pistes de réflexion et d'action.

L'enseignement du/en français niveau par niveau

• L'enseignement primaire

À quelques exceptions près (établissements français, cours d'initiation dans des écoles internationales, classes bilingues...), le français n'est quasiment pas présent au niveau primaire dans cette région du monde.

• L'enseignement secondaire

Dans ces 14 pays et territoires, l'anglais est généralement la langue étrangère unique enseignée, voire même la langue d'enseignement et/ou la langue officielle (par exemple en Malaisie, à Hong Kong et à Singapour). Ainsi, dans la plupart des pays et territoires étudiés, l'enseignement des autres langues étrangères n'est qu'optionnel, généralement proposé seulement au secondaire supérieur et choisi par une minorité d'élèves. De ce fait, parler de « LV2 » est exagéré. Effectivement, cette abréviation, empruntée au système éducatif français, pourrait faire croire qu'on a affaire à un système similaire (pour mémoire : en France, la « LV2 » est presque aussi importante que la « LV1 » et apprise pendant plusieurs années du collège au lycée, à raison de 2 à 3 heures par semaine selon les filières). Or dans certains pays et territoires de la région, le volume horaire total est tellement réduit qu'il serait plus judicieux de parler d'initiation au français que d'apprentissage du français. Il n'y a d'ailleurs bien souvent pas de programme national pour l'enseignement des langues étrangères (autres que l'anglais).

Ces considérations sur la place de l'enseignement des langues étrangères dans le secondaire ont plusieurs conséquences si l'on veut avoir une bonne compré-

¹⁷² Ancienne École française Colette (ouverture au milieu des années 1970).

¹⁷³ Cartographie OIF/CREFAP (2016).

hension de la situation de l'enseignement du français et donc de l'importance réelle de cette langue dans la région. En effet, le nombre total d'apprenants de français des pays et territoires de cette région rend compte essentiellement des effectifs du secondaire qui n'ont pas tous le même nombre d'heures de français. De plus, ces effectifs sont très mal connus, car il s'agit justement d'un enseignement optionnel, donc pas nécessairement inventorié par le ministère de l'Éducation. L'évaluation quantitative est donc très aléatoire.

• L'enseignement supérieur

Au contraire du secondaire, la diversité est plutôt de mise dans l'enseignement supérieur concernant la situation du français. Seul point commun à tous ces pays et territoires : il est rare qu'il y ait une continuité entre le secondaire et le supérieur. Ainsi, si le français a été appris dans le secondaire, il est assez peu probable, du fait de l'organisation des systèmes éducatifs, qu'il y ait une poursuite dans ce domaine dans le supérieur. Il ne faut donc pas s'étonner qu'il y ait une déperdition d'effectifs. En revanche, concernant les cursus existants, il y a une grande variété.

On peut trouver des départements universitaires complets (trois cycles) avec de la recherche de haut niveau en français, des départements universitaires plus modestes (deux cycles ou seulement un), des filières francophones ou partiellement francophones, des cours optionnels, des formations professionnelles...

Après avoir distingué la situation de l'enseignement du/en français selon les niveaux, essayons de voir s'il est possible de caractériser l'évolution de cette situation dans le temps, en termes de développement ou de reflux. Et, pour le dire plus sans détour, assiste-t-on à un recul de l'enseignement du français dans cette région du monde ?

L'enseignement du/en français est-il en recul dans la région ?

Répondre à cette question n'est pas chose facile ; cela doit nous amener à considérer plusieurs éléments.

« Proposer deux langues étrangères obligatoires a un coût que beaucoup d'économies de la région ne semblent pas être en mesure de supporter. »

Outre la difficulté à réunir des données fiables et surtout exhaustives, se pose d'abord la question de la période considérée. En effet, si l'on considère le temps long, il est clair que le français a longtemps occupé (dans les années 1950, 1960, 1970, voire 1980), dans beaucoup de systèmes éducatifs de la région, une place privilégiée (voir les exemples de la Corée, du Japon, de la Thaïlande, du Vietnam, de la Chine ...), à une époque où l'enseignement des langues étrangères n'était pas un domaine très développé. Cette place importante, parfois centrale, le français l'a perdue. C'est incontestable. Ceci s'est généralement produit quand le pays ou le territoire en question prenait la décision de n'avoir qu'une seule langue étrangère obligatoire (généralement au moment du mouvement de massification de son système éducatif).

À cela, il faut ajouter les cas particuliers du Vietnam, du Laos et du Cambodge, où l'enseignement du/en français a bénéficié de soutiens considérables, de la France notamment, pendant plusieurs années. Ce soutien multiforme (dans sa forme comme dans son origine) a eu pour conséquence de gonfler considérablement l'importance des programmes de/en français dans ces trois pays.

Si l'on considère néanmoins le temps court, il faut changer d'échelle et de cadre de référence. Autre-

ment dit, il faut mettre en perspective les données produites, en les replaçant dans leur contexte et en les relativisant. Il est important de ramener les effectifs évalués (combien d'apprenants de français) au nombre total d'élèves ou d'étudiants du pays, et ce afin de rester réaliste et objectif. Le français est une langue secondaire dans cette région du monde. C'est un fait. Pour autant, elle garde une place qui n'est pas négligeable. Ainsi, est-il important, dans un deuxième temps, de comparer la situation du français avec celles des autres langues étrangères afin de replacer la situation de l'enseignement du français dans le contexte de l'enseignement des langues étrangères (autres que l'anglais) du pays à l'étude. Il s'agit donc d'une double mise en perspective : par rapport à l'échelle du pays et par rapport à l'enseignement des autres langues étrangères. En procédant de la sorte, on pourra se faire une idée plus juste (ni optimiste ni pessimiste) de la situation réelle de l'enseignement du français.

Attractivité des langues/choix d'apprendre une langue étrangère : pourquoi apprendre le français ?

Du fait que la place de l'enseignement du français ne va plus de soi, ne s'impose plus d'elle-même dans les pays de la région (si l'on considère le temps long), la question de sa justification apparaît alors pour plusieurs acteurs avec de plus en plus d'acuité. Dans tous les cas, il faut être capable de convaincre des élèves et des étudiants (et/ou leur famille) de l'apprendre et des décideurs de l'offrir dans leur institution. La langue française continue de bénéficier, dans la région, d'une image très positive et représente encore un critère de distinction. Mais ce n'est pas toujours suffisant, notamment car elle est rarement liée à des possibilités de trouver un emploi. D'autres arguments sont ainsi parfois mis de l'avant : la mobilité académique, l'émergence de l'Afrique sur la scène internationale.

L'existence d'une dynamique régionale

Concernant les langues, il existe une dynamique régionale propre à l'Asie de l'Est et du Sud-Est et le français en paraît parfois bien éloigné. L'attractivité des langues de la région est forte, notamment (et pour des raisons différentes) le chinois, le coréen et le japonais.

Un des moteurs de cette dynamique régionale est le développement ces dernières années de l'ASEAN qui utilise l'anglais comme langue de communication, ce qui a donc largement renforcé l'importance de cette langue au détriment des autres. La relation à la langue chinoise est complexe. La Chine est incontestablement le « géant », la puissance économique et politique de la région, avec une politique d'influence de plus en plus visible et assumée. Celle-ci passe non seulement par un soutien au développement du chinois, mais aussi par un rôle croissant joué dans la redéfinition actuelle de la mondialisation universitaire, ce qui se traduit concrètement par des possibilités d'études en Chine (souvent avec des bourses du gouvernement chinois). Ce dernier point est aussi, en partie, vrai pour le Japon et la Corée du Sud.

Si plusieurs éléments sont en faveur de l'anglais, unique langue étrangère, un autre joue un rôle important dans la région : ici comme partout ailleurs, proposer deux langues étrangères obligatoires a un coût que beaucoup d'économies de la région ne semblent pas être en mesure de supporter.

Même si la France et la Francophonie mènent une politique de soutien à la langue française, d'autres pays, comme la Chine surtout, mais aussi le Japon et la Corée du Sud, déploient beaucoup de moyens, parfois spectaculaires (en matériel, en personnel...) pour étendre leur influence.

EUROPE

Avec les continents américain et africain, l'espace européen partage cette caractéristique d'accueillir des pays dont tout ou partie du système éducatif a recours à la langue française comme médium d'enseignement. L'objet de ce chapitre étant le français enseigné comme une langue étrangère, cette réalité ne sera évoquée que comme un élément de compréhension des évolutions constatées. Ainsi, la position géographique de la France dans cet ensemble, son poids économique et son rayonnement culturel, tout autant que sa politique de promotion de sa langue, constituent des facteurs décisifs de l'apprentissage du français dans nombre de pays européens, aux premiers rangs desquels se trouvent ses voisins immédiats, comme l'Allemagne, le Royaume-Uni, l'Espagne ou l'Italie. Par ailleurs, le nombre élevé d'élèves apprenant le français dans les régions non francophones de Belgique ou de Suisse s'explique largement par la présence de sociétés francophones auxquelles elles sont étroitement liées quand elles ne s'interpénètrent pas franchement.

Comme évoqué dans l'analyse des tendances¹⁷⁴, les données comparables depuis la dernière collecte montrent une stabilisation de l'enseignement du français en Europe, avec une très légère baisse de 2 % en 4 ans. Comme toujours, cet aperçu global masque des réalités fort contrastées et surtout, il confirme la très forte domination de l'anglais, avérée depuis plusieurs années en Europe. On constate d'ailleurs, en comparant les résultats des deux dernières enquêtes Eurobaromètre (entre 2005 et 2012), que la proportion d'Européens se jugeant suffisamment à l'aise en anglais pour participer à une conversation n'a pas changé mais demeure la plus élevée à 38 % tandis que celle de ceux qui ont les mêmes prétentions dans d'autres langues étrangères baisse : -2 points pour le français (à 12 %) et -3 points pour l'allemand (à 11 %). Logiquement, la langue française passe à la 1^{re} place au Royaume-Uni et en Irlande... En tant que 2^e langue étrangère la mieux parlée, le français conserve une bonne position, juste après l'anglais (qui tombe à 11 %), faisant jeu égal avec l'allemand, 10 % des

¹⁷⁴ Voir p. 105 à 111.

« Le français [...], demeure la seconde langue étrangère la plus apprise dans le premier cycle de l'enseignement secondaire dans les pays membres de l'UE. »

personnes se déclarant capables de participer à une conversation dans ces langues en tant que 2^e langue étrangère.

Comme l'explique une proposition de recommandation « relative à une approche globale de l'enseignement et de l'apprentissage des langues », préparée en mai 2018 par la Commission européenne à l'attention du Conseil européen, la plupart des élèves de l'Union (84 %) commencent à apprendre une première langue étrangère plus tôt que ce n'était le cas au cours des décennies précédentes, mais l'on dénombre encore 11 pays dans lesquels une deuxième langue étrangère n'est pas obligatoire dans l'enseignement secondaire général.

→ État des lieux et évolutions

Globalement, le français, qui est la langue première de 12 % des citoyens de l'UE (contre 16 % pour l'allemand et 13 % pour l'anglais – avant Brexit – et l'italien), demeure la seconde langue étrangère la plus apprise dans le premier cycle de l'enseignement secondaire dans les pays membres de l'UE : 26,1 % des élèves l'apprennent. Sans compter les pays anglophones, le français passe devant l'anglais en Belgique et au Luxembourg¹⁷⁵. Les professeurs de français sont donc nombreux en Europe, comme

¹⁷⁵ Eurostat 2016 sur <http://appsso.eurostat.ec.europa.eu/nui/submitViewTableAction.do>

« Ici comme ailleurs dans le monde, les lycées français sont considérés comme d'excellents établissements et accueillent de très nombreux élèves non français, nationaux ou "étrangers tiers" (les expatriés non français). »

L'atteste le poids que pèsent leurs associations dans le réseau de la FIPF. Sur les 13 « grosses » associations membres de la FIPF, 7 sont européennes : Allemagne, Belgique, Espagne, Finlande, Grande-Bretagne, Pays-Bas et Suède.

En dehors des systèmes éducatifs, le réseau des Alliances françaises et les Instituts français contribuent à l'apprentissage du français sur ce continent. Environ 1/3 des implantations de l'un et l'autre réseau se situent en Europe, soit 200 Alliances françaises (pour les seules dites « enseignantes ») et 55 Instituts culturels (ou antennes). Au total, presque 153 000 apprenants de FLE fréquentent ces réseaux : environ 88 000 dans les AF et 65 000 dans les IF en 2017, ce qui représente respectivement 18 % et 29 % du total mondial des élèves de chacun des réseaux.

Les effectifs les plus nombreux se trouvent logiquement dans les grands pays comme l'Allemagne, l'Espagne, l'Italie, le Royaume-Uni ou la Russie, même si c'est la France elle-même, avec ses 19 Alliances françaises, qui arrive en tête. L'évolution récente des effectifs marque des tendances contradictoires à l'échelle continentale (mais conformes à celles enregistrées au niveau mondial) entre les deux réseaux : ceux des Alliances ont baissé d'à peine 1 % entre 2012 et 2017, tandis que ceux des Instituts français ont crû de 7 % entre 2013 et 2017.

Fondamentalement, la fréquentation des cours de français payants, quel que soit l'établissement, est un élément de mesure de l'utilité de cette langue et les personnes qui viennent renforcer leurs compétences en français cherchent à satisfaire leurs intérêts dont une bonne part relève de préoccupations

économiques et sociales : pour enrichir son cv, pour poursuivre des études, travailler ou s'installer définitivement dans un pays francophone, mais aussi pour élargir ses horizons et s'ouvrir aux cultures francophones. À cet égard, la part que représentent les Européens dans le volume des certifications délivrées pour valider un niveau de français et une compétence spécifique en français (professionnelle) est révélatrice : 55 % des candidats aux DELF-DALF, 79 % de ceux qui passent un diplôme professionnel (DP) de français de la CCIP-Île-de-France. En moyenne, ce sont aussi les Européens qui occupent la première place dans les passations des tests d'évaluation en langue française de la CCIP-IDF et la 2^e dans ceux du CIEP, ce qui s'explique surtout par le poids de ceux nécessaires à l'obtention de la nationalité française.

À noter également le nombre de candidats aux déclinaisons du DELF pour les jeunes publics (PRIM, JUNIOR et scolaire) qui représente 67 % du total de ces formats passés dans le monde en 2016, et révèle donc un intérêt des établissements scolaires et des parents. Sur les 180 000 candidats, les plus nombreux se trouvent en Allemagne (près du tiers), en Italie et en Espagne.

Enfin, le paysage européen de l'apprentissage de la langue française ne serait pas complet sans la présence des « lycées français ». Ces derniers, en incluant les établissements homologués par l'AEFE et ceux de la Mission laïque française accueillent près de 75 000 élèves du préscolaire au lycée, soit 19 % du total des inscrits dans le monde, ce qui place cette région en 2^e position après l'Afrique du Nord-Moyen-Orient. Cela correspond à une augmentation de 10 % par rapport à la rentrée 2013/2014. Ici comme ailleurs

dans le monde, les lycées français sont considérés comme d'excellents établissements et accueillent de très nombreux élèves non français, nationaux ou « étrangers tiers » (les expatriés non français) : une proportion qui reste stable à 47 % du total avec des taux beaucoup plus importants, notamment dans les pays d'Europe centrale, orientale et balte où ils sont supérieurs à 70 %. Les plus gros lycées français plus ou moins de 1 000 élèves – se trouvent en Espagne (qui détient la 2^e place au niveau mondial avec plus de 21 000 élèves répartis dans 11 établissements), au Royaume-Uni, en Italie, au Portugal, en Turquie, en Autriche, en Grèce, en Russie, aux Pays-Bas, en Bulgarie et en Roumanie.

EUROPE DE L'OUEST ET DU NORD

Cette sous-région connaît une implantation ancienne de la langue française, ne serait-ce que par le nombre de pays qui disposent d'une frontière commune avec la France et qui ont, de ce fait, une histoire partagée dans laquelle la langue française a joué un rôle, notamment dans les relations diplomatiques (ou les conflits). De plus, plusieurs territoires reconnaissent aux français un statut officiel (Belgique, Luxembourg, Suisse) qui font de cette langue un peu plus qu'une langue étrangère pour les populations qui y résident.

Enfin, les choses étant d'ailleurs liées, l'intensité des relations économiques et des flux de personnes favorisent des échanges réguliers dont une part se fait naturellement en français ce qui constitue une incitation à son apprentissage.

Du point de vue aussi bien géographique que linguistique, on peut constituer quatre sous-ensembles cohérents présentant des contextes linguistiques suffisamment proches : l'Allemagne et l'Autriche ; les pays scandinaves, la Finlande et les pays baltes ; le Benelux et, enfin, l'Irlande et le Royaume-Uni.

Dans les pays anglophones tout comme en Belgique non francophone, au Luxembourg et en Suisse non romande, le français est la 1^{re} langue étrangère étu-

diée et les territoires germanophones lui réservent la 2^e place. Partout ailleurs, non seulement l'anglais domine largement le paysage, mais il est souvent suivi de l'allemand et/ou du russe (dans les pays baltes) faisant du français la 3^e ou la 4^e langue étudiée.

La Commission de l'Europe de l'Ouest (CEO) de la FIPF réunit 33 associations qui représentent tous les pays de la zone et comptent plus de 11 000 professeurs, essentiellement du secondaire.

Les pays germanophones font une bonne place à l'apprentissage du français



■ Allemagne

Une coopération relancée à l'occasion du cinquantième anniversaire du Traité de l'Élysée (1963-2013).

Avec 1,5 million d'élèves de français, dont 1,3 million dans le secondaire, l'Allemagne est l'un des pays du continent où l'on apprend le plus le français, même si les évolutions récentes révèlent un recul du nombre d'apprenants dans le secondaire (-6 % entre 2014 et 2017), tandis que les effectifs du primaire sont stables. Il demeure, et de loin, la 2^e langue étrangère la plus étudiée après l'anglais.

Dans ce pays, dont le système fédéral donne aux Länder une certaine autonomie en matière éducative, le Land de Sarre se distingue par sa politique

volontariste favorable à la langue française. Cette région a adopté, en 2013, la « Stratégie France » dont l'objectif est que tous les Sarrois soient bilingues d'ici 2043. Dans le cadre du réseau franco-allemand des écoles maternelles bilingues *Elysée 2020*, le Land compte 200 crèches et écoles maternelles bilingues, 47 écoles primaires proposent le français dès le CP et plusieurs lycées l'*Abibac* (bac franco-allemand). Le bilinguisme est la règle du réputé lycée franco-allemand de Sarrebruck où 1 077 élèves (dont 50 % de Français) sont scolarisés.

À l'Université franco-allemande de la Sarre, le français est obligatoire à l'institut de formation des futurs professeurs des écoles et le centre juridique permet de suivre des études de droit en français. L'ISFATES, fruit d'une coopération entre la Hochschule für Technik und Wirtschaft des Saarlandes et l'Université de Lorraine (UL), forme des ingénieurs sur les sites de Metz et de Sarrebruck.

En matière de formation professionnelle, un cursus automobile franco-allemand a été mis en place au centre de Sankt-Ingbert (Sarre) et de Marly (département du Nord de la France). Les élèves suivent les cours théoriques dans leur pays et se forment ensuite à la pratique dans l'autre pays. Un accord-cadre pour la formation professionnelle initiale et continue en Sarre et en Lorraine favorise l'apprentissage transfrontalier dans l'industrie, le commerce et l'artisanat, notamment au sein de Michelin, Smart ou Globus. L'administration du Land de Sarre exige dans certains avis de recrutement des connaissances en français et les activités tertiaires incitent leurs salariés à suivre des cours du soir en français.

Les relations franco-allemandes dans le domaine de la coopération culturelle et scientifique reposent sur un réseau dense d'institutions, au premier rang desquelles, l'Office franco-allemand pour la jeunesse (OFAJ). Créé en 1963 dans le cadre du Traité de l'Élysée, il propose des activités et des échanges dans tous les domaines touchant à la jeunesse et auxquels participent 200 000 jeunes chaque année. L'Université franco-allemande (UFA), créée en 1997, est constituée d'un réseau d'établissements d'enseignement

supérieur proposant à 6 300 étudiants des cursus intégrés débouchant sur des diplômes binationaux.

Avec plus de 9 000 étudiants inscrits à l'Institut français, l'Allemagne affiche l'un des plus gros contingents du continent, en progression de 9 % par rapport à 2013.

Enfin, 15 établissements du réseau de l'AEFE dont les deux lycées franco-allemands situés à Fribourg et à Sarrebruck (outre celui de Buc en France) accueillent plus de 7 000 élèves.

Sans oublier ARTE, chaîne franco-allemande culturelle à vocation européenne¹⁷⁶ qui offre aux apprenants de français (et d'allemand en France) une ressource unique d'accès à l'actualité et à la culture de l'autre.



■ Autriche

Le français concurrencé dans sa 2^e place.

La langue française jouit d'une réputation de langue élitiste, de langue de la diplomatie et de la culture auprès d'un public issu de classes sociales favorisées (hauts fonctionnaires, diplomates), mais souffre également de sa réputation de langue difficile à apprendre auprès du jeune public notamment. Le français reste néanmoins la première seconde langue apprise avec plus de 100 000 apprenants loin devant l'espagnol et l'italien.

Les apprenants de français représentent 9,4 % de la population scolaire. La tendance est cependant à la baisse car cette proportion était égale à 9,9 % en 2011.

¹⁷⁶ Voir p. 350.

Le choix du français peut se faire en 5^e classe à 12 ans (4-jährig) ou en 3^e classe à 10 ans (6-jährig) du lycée général (AHS). Un certain nombre de projets initiés par le Stadtschulrat de Vienne dans le cadre du projet européen Réseau des langues romanes (avec Bratislava, Brno et Sopron) permettent cependant d'étendre les possibilités d'apprendre la langue française : le « Français intégré dans le primaire (FIP) » ; le « Stubenbastei » et FIPS (français intégré dans le secondaire) ; l'Akademisches Gymnasium (avec l'enseignement en français de disciplines non linguistiques – DNL) et le Theresianum qui propose le français à partir de la 1^{re} classe (8-jährig) et une DNL.

Afin de favoriser l'usage du français dans les administrations, une refonte du Diplôme de français des relations internationales a été réalisée à l'initiative et avec l'OIF (en collaboration avec l'Académie diplomatique de Vienne, TV5MONDE et la CCIP-IDF). Plusieurs ministères en Europe les ont adoptés pour la validation des cursus de formation des fonctionnaires (notamment pour les ministères des Affaires étrangères). Le lycée français de Vienne accueille 1 866 élèves (dont 742 Français) et abritait jusqu'à récemment une librairie française, *Le bateau-livre*, implantée dans le studio Molière, qui a dû fermer suite aux travaux de rénovation de la salle de spectacle. Néanmoins, une nouvelle librairie francophone a ouvert ses portes et a été labellisée par le Centre national du livre (CNL) et le ministère de la culture française « Librairie francophone de référence » : Hartliebs Bücher, ouverte en 2013.

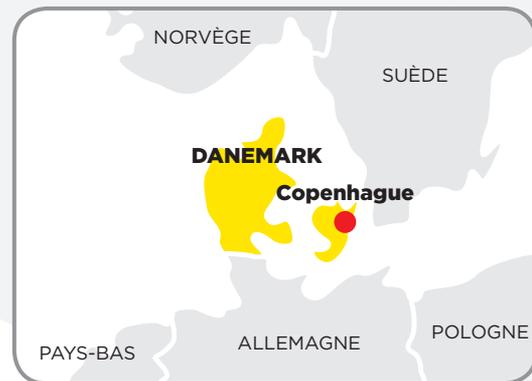
L'APFA, l'Association des professeurs de français en Autriche, est membre de la FIPF. Elle a été fondée en 1992 dans le but de développer, faciliter et renforcer les liens entre les enseignants de français et d'encourager les relations culturelles, linguistiques, scientifiques et économiques avec la France et les pays francophones.

Chaque année, plusieurs ambassades de pays francophones (Canada, Belgique, France, Suisse) organisent le Festival du film francophone (FFF). Depuis 2016, d'autres pays francophones ont rejoint le festival (2016 : Roumanie et Burkina Faso ; 2017 : Sénégal ; 2018 : Maroc, Tunisie). Le salon du livre et de la

« La langue française jouit d'une réputation de langue élitiste, de langue de la diplomatie et de la culture. »

bande dessinée est co-organisé avec les mêmes partenaires et est ancré dans le Salon international du livre de Vienne qui attire chaque année 45 000 visiteurs.

La Scandinavie, la Finlande et les pays baltes privilégient l'anglais et les langues des voisins



■ Danemark

Le français, une 3^e place qui ne semble pas menacée. Une réforme importante a été adoptée à la rentrée 2014 en faveur de l'enseignement des langues étrangères, qui commence dorénavant 2 ans plus tôt (dès l'âge de 7 ans) dans la scolarité des élèves. Ils apprennent l'anglais en tant que 1^{re} langue étrangère obligatoire à 7 ans et l'apprentissage d'une LV2 (allemand, espagnol ou français) est devenu obligatoire

et commence également 2 ans plus tôt qu'auparavant (en CM2 au lieu de la 5^e).

Il y a environ 40 000 élèves qui apprennent le français au Danemark, soit une progression de 10 % depuis 2012. Bien loin derrière l'anglais (800 000 élèves) et l'allemand (233 000) et juste devant l'espagnol, dont les effectifs ont plutôt tendance à baisser par rapport à 2013.

Le lycée français Prins-Henrik de Copenhague accueille près de 900 élèves du préscolaire au secondaire, dont un peu plus de la moitié sont français.

L'Institut français du Danemark, recense environ 800 apprenants de français, en légère baisse par rapport à 2013. Les 6 Alliances française du pays (Aabenraa, Aarhus, Copenhague, Odense, Sonderborg et Viborg) n'enseignent pratiquement plus le français (seulement 9 inscrits en 2017 à Sonderborg).

Preuve de l'intérêt que suscite la langue française, une radio locale, « Escapades », propose 1 h de programme en français par semaine.



■ Estonie

Des initiatives favorables à la langue française, qui reste cependant peu enseignée?

Le français est la 4^e langue étrangère enseignée (par le nombre d'élèves concernés) avec 1 300 inscrits dans le primaire et 2 800 dans le secondaire (stable depuis 2012/2013), derrière l'anglais (121 000 en tout), le russe (52 000) et l'allemand (12 000). Dans l'édu-

cation professionnelle il y a très peu d'étudiants de français : 50 en 2017 seulement.

Dans le cadre de la stratégie pour l'apprentissage des langues étrangères, le ministère de l'Éducation et de la Science soutient l'élaboration d'un grand dictionnaire estonien-français ainsi que l'enseignement du français au lycée Descartes de Tartu. Le français y est enseigné en tant que langue vivante étrangère à partir de la 4^e classe et bénéficie également d'un enseignement de disciplines non linguistiques. Depuis le printemps 2014 le ministère de l'Éducation permet aux lycéens de passer le DELF en tant qu'examen final au baccalauréat et autorise la passation du DELF (niveau débutant) dans certains collèges.

De plus, en septembre 2018, l'école européenne de Tallinn a ouvert une section française au niveau maternel et primaire. Ainsi, l'école maternelle Kalli-Kalli accueille des enfants de 3 à 6 ans (une dizaine), dans une section française. Enfin, l'association Les petits francophones de Tallinn accueille les enfants âgés de 3 à 16 ans pour des cours et des activités en français en dehors du temps scolaire (une trentaine d'inscrits).

Un nouveau centre d'apprentissage des langues de Tartu a été inauguré en janvier 2016 comprenant une bibliothèque avec une section pour les ressources en français.

En matière de recherche, des partenariats entre universités ont été établis (université de Tartu et celles de Tours et de Lille, entre l'université technique de Tallinn et l'INSA de Lyon, entre l'université de Tallinn et l'IEP de Paris à Dijon). Un partenariat Hubert Curien (programme G.F. Parrot) est destiné à soutenir des projets de recherche conjoints (51 projets retenus depuis 2002).

L'Institut français d'Estonie a enregistré plus de 700 inscriptions aux cours de français en 2017, effectifs en légère progression par rapport à 2013. Il n'y a pas d'Alliance française en Estonie.



■ Finlande

Un paysage linguistique relativement figé.

La langue française est apprise par près de 30 000 élèves dans le système scolaire finlandais, dont l'essentiel dans le secondaire avec des effectifs relativement stables depuis plusieurs années. Elle est ainsi la 3^e langue vivante étrangère apprise juste après l'allemand (49 000 élèves) et loin derrière l'anglais (630 000), mais devant l'espagnol et le russe.

Depuis septembre 2016, les langues étrangères sont introduites dans les *paivakoti* (jardins d'enfants) où elles doivent représenter 25 % du temps de présence des enfants.

Il existe trois sections bilingues en Finlande (Helsinki, Tampere et Turku) qui accueillent 190 élèves en préscolaire, 650 enfants du primaire et 437 collégiens et lycéens. Elles ont toutes reçu le Label Franc-Éducation. À Helsinki, l'enseignement bilingue est possible jusqu'au baccalauréat. Les disciplines non linguistiques concernent les matières suivantes : éducation à la santé, religion, culture française, histoire, mathématiques et physique-chimie.

L'École française Jules-Verne, à Helsinki, accueille 162 élèves (dont 62 Français) jusqu'à la fin du primaire et l'École Areva, de la Mlf, partenaire de l'AEFE, a 43 inscrits (de la petite section à la fin du primaire et un accompagnement par le CNED en 5^e et 4^e).

« En Finlande, le français est la 3^e langue vivante étrangère apprise juste après l'allemand. »



■ Lettonie

Un effort marqué pour le français des relations internationales.

En Lettonie, si le letton est la 1^{re} langue d'enseignement, il faut mentionner la place qu'occupe le russe, dont les locuteurs représentent 37,2 % de la population et qui scolarise plus de 48 000 élèves au primaire et près de 7 700 au secondaire, avec, à ce niveau, cependant, l'obligation de prévoir 60 % des cours en letton. Par ailleurs, ce pays affiche le cinquième taux le plus élevé parmi les États membres de l'UE concernant l'apprentissage d'au moins deux langues étrangères à l'école primaire (14,7 % des élèves alors que la moyenne de l'UE se situe à 4,6 %) et 59 % des élèves apprennent une langue étrangère.

Dans le primaire et le secondaire, le français (4 800 élèves, soit 2,37 % du total des élèves) est la 4^e langue étrangère apprise, après l'anglais (199 600), le russe (61 600) et l'allemand (22 500). La langue française progresse avec une augmentation du nombre de ses élèves aussi bien dans le primaire que dans le premier cycle du secondaire depuis 2013.

« Dans le cadre du mémorandum de coopération avec l'OIF, à partir de 2016, la Lettonie a été l'un des premiers pays à organiser un séminaire régional en avril sur les fonds structurels de l'Union européenne. »

Dans l'enseignement supérieur, un programme de philologie française se déploie à l'Université de Lettonie pour 19 étudiants. D'autres programmes incluant la langue française sont présents dans la capitale (à l'Université technique de Riga, à l'Académie de la culture de Lettonie), ainsi que dans les régions en dehors de la capitale (comme à l'Université de Ventspils, à l'Université de Liepaja, à l'Université de Vidzeme). En 2014, à l'Académie de la culture de Lettonie, les premiers étudiants se sont inscrits au niveau licence en communication interculturelle dans le cadre de la sous-spécialisation « Lettonie-France/Belgique ». Par ailleurs, l'Université privée RISEBA des affaires, des arts et de la technologie à Riga offre la possibilité d'obtenir le Diplôme de français professionnel « Affaires ». Le français est également présent dans d'autres filières comme la traduction et le tourisme.

La langue française occupe une place particulière à l'École d'administration d'État qui offre des formations pour les employés et les fonctionnaires de l'Administration. Chaque année, ce sont environ 200 participants qui acquièrent les compétences de base en langue française et celles liées à son utilisation dans des domaines spécialisés. En avril 2017, ont été décernés, pour la première fois, les Diplômes d'honneur de l'Organisation internationale de la Francophonie et de l'École d'administration d'État pour distinguer trois participants qui se sont fortement impliqués dans l'apprentissage de la langue française et dans son usage dans le cadre de leur activité professionnelle.

En ce domaine, la coopération entre la Lettonie et l'OIF s'illustre tout particulièrement. Grâce, notamment, aux formations organisées entre 2008 et 2015,

les connaissances en langue française de l'administration lettone ont contribué au succès de sa présidence du Conseil de l'Union européenne au 1^{er} semestre 2015. En effet, plusieurs fonctionnaires et responsables politiques de haut rang ont bénéficié de ces programmes de formation. La Présidence lettone a élargi la possibilité de suivre les actualités en français sur le site de la présidence du Conseil de l'Union européenne durant la première moitié de l'année 2015.

Dans le cadre du mémorandum de coopération avec l'OIF, à partir de 2016, la Lettonie a été l'un des premiers pays à organiser un séminaire régional en avril sur les fonds structurels de l'Union européenne. Ce séminaire a réuni 17 participants de Lettonie, de Roumanie, du Luxembourg et de la Hongrie.

L'École française Jules-Verne de Riga est partenaire de l'AEFE et scolarise, de la Toute Petite Section à la 6^e, 237 élèves (dont 25 Français). Elle a obtenu le Label-FrancÉducation. L'International School Exupéry propose également des sections bilingues comprenant le français. Un cas particulier d'apprentissage du français est incarné par un orphelinat, fondé à l'aide de l'organisation « Cap Espérance », au sein duquel les enfants ont la possibilité d'apprendre le français et de passer leurs vacances d'été dans un milieu francophone.

L'Institut français de Lettonie recense 1 501 inscriptions aux cours de langue, en légère baisse par rapport à 2013. À l'avenir, la décision officielle de remplacer les examens centralisés en langues étrangères dans les établissements d'enseignement général par des certifications issues de tests internationaux devrait entraîner le remplacement de l'examen de langue française par le DELF-DALF.



■ Lituanie

Former les fonctionnaires et diplomates au/en français.

Le français est la 4^e langue enseignée en Lituanie, en concurrence avec le russe et l'allemand sur le terrain de la seconde et de la troisième langue étrangère. Près de 8 000 élèves l'apprennent, essentiellement dans le secondaire. La quasi-totalité des élèves lituaniens (primaire et secondaire) apprennent l'anglais (313 000), suivi du russe (119 500) et de l'allemand (23 700). L'effectif s'est réduit par rapport à 2012/2013, comme pour toutes les autres langues étrangères, en raison de la baisse du nombre d'enfants scolarisés (pour des raisons démographiques). On peut néanmoins remarquer qu'en proportion, le français se maintient.

L'enseignement bilingue s'inscrit dans la démarche EMILE¹⁷⁷ et concerne 84 élèves du primaire et 842 du secondaire. Dans une vingtaine d'écoles (dans le primaire uniquement) les élèves peuvent apprendre l'histoire, la géographie, la biologie, les mathématiques, le théâtre ou la musique en français.

Dans l'enseignement supérieur, des partenariats universitaires en droit et sciences politiques se développent avec l'Université Mykolas-Romeris et l'Université de Vilnius qui ont permis la création de diplômes conjoints avec les Universités de Bordeaux IV et de Savoie en France. Par ailleurs, ce pays membre observateur de l'OIF depuis 1999 est très impliqué dans la coopération consacrée à la formation des diplomates et fonctionnaires au et en français.

¹⁷⁷ Enseignement d'une matière intégré à une langue étrangère.

Le lycée international français de Vilnius scolarise 420 élèves (dont 71 Français) de la Toute Petite Section à la 3^e et accompagne les élèves jusqu'en Terminale grâce au CNED.

Avec 1 284 apprenants de français en 2017, l'Institut français de Lituanie rivalise avec les effectifs enregistrés chez son voisin letton et enregistre une progression significative (+15 %) par rapport à 2013.



■ Suède

Une forte présence de l'espagnol qui distingue la Suède de ses voisins.

Dans le système scolaire suédois 52 % des élèves apprennent l'espagnol, 21 % l'allemand et 17 % le français. Ces chiffres cachent cependant d'énormes différences : les élèves abandonnent massivement la LV2 – étudiée depuis le collège – à la fin de la seconde pour choisir l'anglais renforcé ou commencer une autre langue qui est généralement l'espagnol. Du niveau primaire à la fin du secondaire, près de 78 000 élèves apprennent la langue française, ce qui fait d'elle la 4^e langue étrangère en Suède, derrière l'anglais, seule langue vivante 1 (1,3 million), l'espagnol (190 700) et l'allemand (86 700). Ces chiffres sont stables depuis plusieurs années.

Deux établissements ont reçu le LabelFrancÉducation (l'un en 2016, l'autre en 2017) et proposent un

enseignement bilingue à, respectivement, 460 et 33 élèves ; le Franska Skolan de Stockholm (primaire et collège) et le Lycée de Hvitfeldtska de Göteborg (niveau lycée uniquement). Les disciplines non linguistiques dispensées, à raison de 2 heures par semaines, sont les travaux pratiques et l'histoire-géographie.

Dans l'enseignement supérieur, 2 792 étudiants suivent des cours de français.

Le français est également enseigné dans les fédérations d'éducation populaire (cours pour adultes dans le cadre de la formation tout au long de la vie) à 15 623 personnes.

Le lycée Saint-Louis de Stockholm (conventionné AEFÉ) accueille 655 élèves (dont 432 Français) de la maternelle au lycée (maternelle non homologuée).

Les 6 Alliances françaises et l'Institut français de Suède ne dispensent pas de cours (à l'exception d'une offre toute récente de classes virtuelles), ce qui n'a pas empêché 262 candidats de se présenter au DELF Junior en 2016.

Le français langue étrangère en 1^{re} position dans les pays anglophones



■ Irlande

Un ancrage solide du français malgré la concurrence de l'allemand et de l'espagnol.

La langue française bénéficie d'une image très positive en Irlande, les Irlandais sachant tous parler quelques mots de français, appris lors de leurs années d'école.

Le français est la 1^{re} langue étrangère enseignée en Irlande, avec plus de 168 000 élèves recensés (soit 57,8 % des élèves du secondaire), en légère baisse depuis 5 ans (-4 %) tandis que l'allemand (52 000 élèves) et l'espagnol (37 000 élèves), progressent. Cependant, le nombre d'étudiants irlandais passant le français comme épreuve au *Leaving Certificate* (équivalent du baccalauréat) est stable malgré l'ouverture à d'autres langues étrangères.

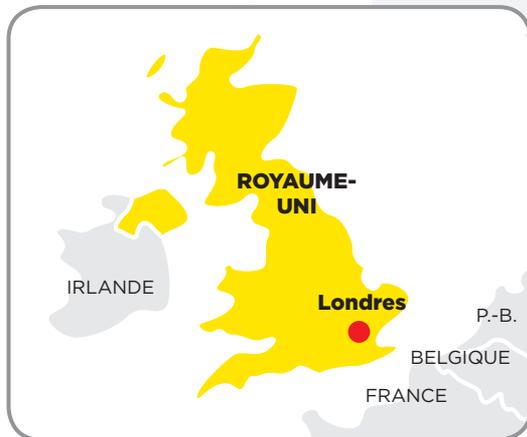
Depuis 2010, les langues vivantes ne sont plus enseignées au niveau primaire en Irlande (le gaélique irlandais est obligatoire en revanche). Quelques rares établissements continuent à proposer 1 à 2 heures de français, souvent sous forme d'ateliers extra-scolaires. La majorité des élèves irlandais commencent l'apprentissage d'une langue étrangère en première année du secondaire (ce n'est cependant pas obligatoire). À raison de 2 à 3 h 30 d'apprentissage du français par semaine pendant les 3 ans du cycle 1 du secondaire (Junior Cycle), conduisant les élèves à un niveau A2 pour l'examen du *Junior Certificate*. Pour les 3 dernières années du secondaire (cycle 2, *Senior Cycle*, menant à l'examen de fin d'études secondaires du *Leaving Certificate*), sont prévues entre 2 et 3 heures d'apprentissage des langues étrangères par semaine. Le français est enseigné dans 640 établissements (tandis que l'anglais, 2^e langue officielle du pays est présent dans 662 établissements) et 75 % des étudiants ayant une langue étrangère à présenter au *Leaving Certificate* ont choisi le français.

L'apprentissage du français peut se poursuivre au supérieur, en tant que filière principale dans les départements de français, niveau licence (et quelques étudiants au niveau master et doctorat). Certaines universités donnent la possibilité aux débutants d'intégrer directement la première année de licence de français, mais, en général les étudiants intègrent la licence avec un niveau B1. Les universités proposent également des cours de français en option, pour les non spécialistes.

Le lycée français d'Irlande, situé à Dublin, accueille 514 élèves dont une majorité de Français (372).

Les 4 Alliances françaises (Dublin, Limerick, Waterford-Wexford et Kilkenny) enregistraient 4 072 apprenants de français en 2017, effectifs en progression depuis 2012.

Il faut noter que le lancement, en 2016, d'un Mois de la Francophonie en Irlande, reconduit en 2017, a rencontré un grand succès. Plus de 60 événements centrés sur la promotion de la langue française ont été organisés en coopération avec les 25 ambassades de pays membres de l'OIF représentés en Irlande. De même, les Festivals du film français de Cork et de Dublin (18^e édition), ainsi que le Festival littéraire franco-irlandais à Dublin sont de bonnes occasions de promouvoir la langue française.



■ Royaume-Uni

La langue la plus choisie dans tout le Royaume.

Le français reste encore aujourd'hui la première langue étrangère enseignée au Royaume-Uni. D'après les statistiques d'Eurostat, il est appris par plus de 407 000 élèves, de la primaire à la fin du secondaire. Plus de 80 % des établissements du secondaire (publics et privés confondus), proposent du français et près de 70 % des écoles primaires enseignent le français à des niveaux très divers.

En Angleterre, l'apprentissage d'une langue étrangère est obligatoire pour les élèves entre 7 et 14 ans. Les écoles doivent par ailleurs proposer au moins une langue étrangère optionnelle pour les élèves âgés de

« Le français reste encore aujourd'hui la première langue étrangère enseignée au Royaume-Uni. »

14 à 16 ans. La réussite dans 5 matières fondamentales, dont une langue vivante étrangère aux GCSEs sert de référence et a permis de constater une légère progression des langues vivantes aux examens de fin de scolarité secondaire obligatoire. En revanche, aucune langue n'est obligatoire au *A-Level* (équivalent du baccalauréat). Ainsi, les élèves présentent généralement entre 3 et 4 matières à cet examen et le français, pour lequel l'examen est jugé difficile, n'est pas forcément privilégié.

En Écosse, le gouvernement a lancé en 2013 une politique ambitieuse d'enseignement de 2 langues à l'école (« 1+2 policy »). Les autorités locales ont jusqu'en 2020 pour mettre en œuvre cette politique. En 2020, les jeunes Écossais apprendront une première langue dès la première année de scolarité (5 ans) et une deuxième langue en cinquième année (9 ans). Ces deux langues sont obligatoires jusqu'à l'âge de 15 ans, puis deviennent optionnelles lors des trois dernières années du secondaire. Le français est la première langue enseignée dans les écoles primaires et secondaires d'Écosse.

Au pays de Galles et en Irlande du Nord, l'enseignement d'une langue vivante étrangère est obligatoire de 11 à 14 ans.

En raison de l'autonomie accordée aux établissements, la situation varie entre les écoles, et il est plus intéressant de se baser sur les statistiques concernant les diplômés : le GCSE (équivalent Brevet) et le « *A-Level* » (équivalent baccalauréat) pour avoir une idée des grandes tendances.

GCSE : en 2016, on recensait 136 862 élèves ayant choisi le français au GCSE (contre 160 955 en 2014). La tendance pour le français est généralement à la baisse notamment depuis 2013. Ces statistiques illustrent toutefois la prédominance du français sur les langues allemande et espagnole (48 136 élèves au GSCE en langue allemande en 2016 et 87 519 au GCSE en langue espagnole).

A-Level : en 2016, on recensait 8 500 élèves ayant choisi le français au *A-Level* ; ce chiffre s'inscrit dans une baisse du nombre d'élèves ayant fait le choix du français au *A-Level* depuis 1996 (ils étaient 22 700 en 1996). On note la progression de l'espagnol depuis 1996 : de 4 100 élèves ayant choisi l'espagnol au *A-Level* en 1996 à 7 500 en 2016.

Il existe plusieurs sections bilingues au Royaume-Uni, comme Shaftesbury Park Primary School, Hampton Court House, Northbourne Park School, Whitgift School, Lambeth Academy, Hotham Primary School et La Fontaine Academy. Deux sections bilingues sont issues de la collaboration entre des écoles britanniques et le Lycée français Charles-de-Gaulle de Londres : l'école primaire de Wix et l'école britannique Wix Primary. Enfin, l'école The Fulham Bilingual est née de la collaboration entre l'école primaire Marie-d'Orliac et l'école britannique Holy Cross Catholic Primary.

Dans l'enseignement supérieur, il n'existe pas réellement de « filière francophone » au sein des universités britanniques. Néanmoins, on observe dans certaines universités la présence de départements de français. À titre d'exemple, l'Université de Bristol possède un département de français et propose une variété de diplômes associant le français avec une autre matière : « *french joint honours* ».

Cette association du français avec une autre matière est assez courante dans les universités britanniques et s'ajoute à la présence de doubles diplômes entre des établissements d'enseignement supérieur britanniques et étrangers.

Il est difficile d'obtenir des statistiques sur les études en français car le français est la plupart du temps associé à une autre matière. Les statistiques réalisées par les agences sectorielles de l'enseignement supérieur britannique regroupent généralement le français dans la catégorie plus large de « *Languages* ».

Le réseau des établissements français ou assimilés et l'un des plus denses d'Europe avec celui de l'Espagne et de l'Allemagne. 14 établissements, dont 3 en gestion directe et 1 conventionné AEFÉ (les autres étant reconnus comme partenaires) accueillent au total 6 526 élèves essentiellement à Londres (12 écoles, collèges ou lycées), mais aussi à Bristol et Aberdeen (une école d'entreprise, Total). Contrairement à la situation qui prévaut en général, la grande majorité des élèves est constituée par des Français (plus de 80 %). C'est aussi pourquoi, au Royaume-Uni, le réseau FLAM (français langue maternelle), fédéré par une macro association « Parapluie FLAM », est très développé : plus d'une cinquantaine d'associations FLAM qui accueillent plus de 4 250 enfants.

Le réseau des 12 Alliances françaises recense 4 176 apprenants de français, soit une diminution de 25 % par rapport à 2012, tandis que l'Institut français du Royaume-Uni et l'Institut français d'Écosse enregistrent 5 318 inscrits à ses cours de français, en hausse de 39 % par rapport à 2013.

Par ailleurs, la bibliothèque jeunesse de l'Institut français du Royaume-Uni propose aux écoles des « *french boxes* » afin de faire découvrir aux élèves la langue et la littérature française et francophone. En outre, le centre culturel et le centre de langue à l'Institut français du Royaume-Uni se sont associés pour proposer des activités destinées à tous les niveaux d'enseignement pour les écoles britanniques (*schools activities*). L'objectif est d'accueillir les classes à l'Institut et de proposer différentes formules adaptées au curriculum britannique comprenant une projection de films variés, des ateliers dans la médiathèque et des cours de langue.

Un statut de langue officielle qui distingue le français des autres langues étrangères



■ Belgique non francophone

L'apprentissage du français, une composante essentielle de l'éducation.

L'organisation du système scolaire en Belgique est de type communautaire et le français langue étrangère concerne les systèmes germanophone et néerlandophone.

- Dans le système germanophone, ce sont plus de 11 000 élèves qui suivent un enseignement de français (1 975 dans le préscolaire, 4 027 dans le primaire, 4 841 dans le secondaire et 254 dans le supérieur). Le français occupe la 1^{re} place dans l'ordre des langues étrangères étudiées, devant l'anglais, le néerlandais et l'espagnol (tous deux optionnels). Par ailleurs, 245 élèves dans le préscolaire et 520 dans le primaire suivent un enseignement en français.

Un projet pilote d'enseignement bilingue français-allemand dans une école préscolaire (147 élèves) et primaire (265) en Communauté germanophone a démarré dans lequel les élèves suivent 60 % des cours en français et 40 % des cours en allemand ou l'inverse.

En dehors du système scolaire général, le français est également enseigné dans les institutions de promotion sociale (liées à une école secondaire) suivantes : Abendkurse der Bischöflichen Schule Sankt Vith (35 adultes), Institut für Weiterbildung Eupen (114 adultes), Institut für Weiterbildung Kelmis-Raeren (28 adultes) et Institut für Weiterbildung Sankt Vith (16 adultes).

Plusieurs institutions de formation des adultes privées subventionnées intègrent l'apprentissage de la langue française : Frauenliga (51 femmes), ZeitKreis (131 adultes, 5 jeunes en 3^e et 4^e année primaire, 8 enfants de 10 à 12 ans et 17 jeunes de 8 à 14 ans), KAP – Kulturelle Aktion und Präsenz (56 adultes et 80 élèves de l'enseignement secondaire), Die Lupe (127 adultes). L'Académie de Langues (SKLZ Sprachenakademie) dispense également des cours de français.

- Dans le système néerlandophone, le français langue étrangère est la 1^{re} langue enseignée, devant l'anglais, avec près de 500 000 élèves de la primaire à la Terminale et très loin devant l'allemand et l'espagnol. C'est une langue obligatoire du 1^{er} au 3^e degré dans pratiquement toutes les filières.

Elle est aussi présente, de manière renforcée, dans les écoles francophones et dans les sections francophones des écoles néerlandophones, toutes deux sous la tutelle du ministère flamand de l'enseignement et de la formation. Suivant les programmes officiels, le français est obligatoire en cinquième et sixième année de l'enseignement primaire (en Flandre et dans les écoles néerlandophones à Bruxelles). Il est également possible de suivre un cours de français dès la première année de l'enseignement primaire à Bruxelles et à partir de la troisième année dans l'enseignement primaire en Flandre à condition que les élèves maîtrisent suffisamment la langue d'enseignement (néerlandais). Enfin, l'initiation au français comme langue étrangère est permise à partir de la première année de l'enseignement maternel.

Les écoles francophones accueillent près de 3 000 élèves (maternelle et primaire) et les sections francophones 600 apprenants de français (de la maternelle au bac).

Le programme « Content and Language Integrated Learning » (CLIL) concerne près de 3 000 élèves répartis dans 13 écoles (2017), qui suivent 5 h de français par semaine dans l'enseignement général secondaire.

« Le français serait la première langue de communication au Luxembourg, principalement au travail. »

Parmi les 8 Alliances française de Belgique¹⁷⁸, l'AF Bruxelles-Europe est celle qui accueille le plus d'étudiants (tous adultes) avec environ 6 200 inscrits en 2017. La majorité des personnes formées souhaitent enrichir et valoriser leur CV et aussi travailler en français ou dans un pays francophone. C'est aussi là que se déroule une bonne partie des formations organisées par plusieurs pays membres de l'OIF pour leurs fonctionnaires et diplomates (avec le soutien de l'OIF).



■ Luxembourg

Un plurilinguisme qui donne toute sa place au français mais veut renforcer celle du luxembourgeois.

En mars 2017, le ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse et le secrétaire d'État à la Culture ont présenté la stratégie du gouvernement pour promouvoir la langue luxembourgeoise. Le document décline, sur 40 mesures, quatre objectifs :

- renforcer l'importance de la langue luxembourgeoise ;
- faire progresser la normalisation, l'utilisation et l'étude de la langue luxembourgeoise ;
- promouvoir l'apprentissage de la langue et de la culture luxembourgeoises ;

- promouvoir la culture en langue luxembourgeoise.

Le gouvernement prévoit la mise en place d'un plan d'action sur 20 ans et la création d'un poste de Commissaire à la langue luxembourgeoise pour coordonner les efforts. Le Commissaire sera entouré d'un « Zentrum fir d'Lëtzebuergesch » qui aura pour missions, entre autres, l'étude et la normalisation de la langue luxembourgeoise. Pour renforcer cette position, le gouvernement soutient les travaux de la Chambre des députés pour faire figurer le luxembourgeois dans la Constitution en tant que langue nationale, ainsi que le multilinguisme, qui est un facteur important de l'identité culturelle et de la cohésion sociale. Il faut rappeler que, en moyenne, les personnes qui résident au Luxembourg parlent 2,2 langues.

Dans ce contexte particulier, le français est à la fois une langue d'enseignement et une langue étrangère. Selon un sondage publié par le journal francophone *Le Jeudi*, à l'occasion de ses 20 ans, le français serait la première langue de communication au Luxembourg, principalement au travail (62 %). La langue française est aussi considérée comme étant la plus « tendance » et la plus « moderne » (45 %) devant l'anglais (25 %), l'allemand (23 %) et le luxembourgeois (14 %). Le français est aussi la principale langue utilisée par les Luxembourgeois lorsqu'ils s'adressent aux étrangers (80 %), aux résidents étrangers (73 %) et aux frontaliers (70 %). Les résidents étrangers l'utilisent également en priorité lorsqu'ils s'adressent à des Luxembourgeois (57 %) ou à des étrangers d'une nationalité différente de la leur (67 %).

L'enseignement est officiellement trilingue : à côté du luxembourgeois, les deux autres langues officielles sont le français et l'allemand, qui servent de langues véhiculaires dans l'enseignement. Au cours de l'éducation précoce et pendant les 2 années obligatoires de l'enseignement préscolaire (cycle 1), les enseignants parlent autant que possible le luxembourgeois avec leurs élèves. Depuis la rentrée 2017-2018, l'initiation à la langue française s'ajoute officiellement aux missions du cycle 1. L'apprentissage de l'allemand est introduit à l'âge de 6 ans, ce qui veut dire que les élèves apprennent à lire et à écrire en allemand. Le français est intégré au programme l'année suivante

¹⁷⁸ Anvers, Bruxelles, Condroz, Courtrai, Gand, Mons, Liège et Verviers.

(au cycle 2.2) et est appris par les 27 000 écoliers scolarisés. La langue véhiculaire de l'enseignement fondamental est l'allemand. Toutefois, selon la composition des classes et la proportion d'élèves nés de familles immigrées, les enseignants sont fréquemment amenés à alterner l'allemand avec le luxembourgeois et le français.

Depuis octobre 2017, un programme d'éducation plurilingue est offert dans l'ensemble des crèches et autres structures prestataires du chèque-service accueil. Tous les enfants de cette tranche d'âge sont mis en contact avec le luxembourgeois et le français. Pour garantir l'équité d'accès au programme d'éducation plurilingue, tous les enfants de 1 à 4 ans bénéficient d'un encadrement gratuit de 20 heures hebdomadaires, pendant 46 semaines par an.

Au lycée, le français devient langue d'enseignement pour les 36 000 lycéens. À partir de la classe de 4^e (4^e année de l'enseignement secondaire classique), toutes les disciplines sont enseignées en français, sauf les cours d'allemand et d'anglais, à partir de la 6^e, où la langue cible est utilisée. À partir de la classe de 3^e (5^e année de l'enseignement secondaire classique), les élèves peuvent ajouter une 4^e langue vivante : l'italien, l'espagnol ou le portugais.

Dans le technique, appelé enseignement général, dans les classes inférieures, la langue véhiculaire est l'allemand, sauf en mathématiques, enseignées en français. L'offre scolaire s'est diversifiée ces dernières années et complète les offres internationales privées et payantes déjà existantes au Luxembourg. Le Luxembourg propose le baccalauréat international dans deux lycées publics, l'Athénée et le Lycée technique du Centre, et des classes anglophones au lycée Michel-Lucius. Le Lycée germano-luxembourgeois de Schengen à Perl accueille des élèves en provenance d'Allemagne et du Luxembourg et combine des éléments des deux systèmes scolaires. Et, depuis la rentrée 2016, l'école internationale de Differdange, publique et gratuite, fonctionnant selon les programmes d'une école européenne agréée, propose des sections francophone, germanophone et anglophone. La création d'autres écoles sur le même principe est annoncée.

Pour compléter ce panorama de l'enseignement primaire et secondaire au Luxembourg, il convient de préciser que 3 établissements privés sont homologués par l'AEFE et suivent les programmes français d'enseignement, soit 2 727 élèves, auxquels s'ajoutent les 104 élèves de l'école Charlemagne non homologuée pour l'année scolaire 2017/2018.

L'Université du Luxembourg propose 12 *bachelors*, 42 masters ainsi que des formations doctorales. Ces formations sont généralement bilingues (français/anglais ou français/allemand), parfois trilingues, voire exclusivement en anglais.

Enfin, le français est la 1^{re} langue enseignée à l'Institut national des langues (39 % des inscriptions) et le département de langue française est le plus important en termes de masse salariale et d'élèves. Cette croissance du nombre d'inscrits pour des cours de français s'explique par le fait que cette langue est la langue d'intégration au Luxembourg. Au Grand-Duché, le français est la langue administrative, la langue véhiculaire de la formation continue, neuf formations sur dix sont dispensées en français.

Il n'y a pas d'Alliance française au Luxembourg, mais l'Institut français enregistre près de 300 apprenants, en forte progression par rapport à 2013 (37 inscrits seulement).



■ Pays-Bas

Le français installé dans un paysage figé, contraint de séduire pour maintenir sa place.

Depuis 2015, un grand débat s'est engagé aux Pays-Bas sur ce que devrait être le contenu de l'école néerlandaise à l'horizon 2032. Les propositions concernant l'apprentissage/enseignement des langues

« Initialement ouverte aux pays de l'Europe centrale et orientale, l'ESFAM est devenu aujourd'hui un pôle d'excellence académique à vocation internationale, pour l'enseignement francophone en économie et en gestion. »

étrangères tendraient vers la disparition du caractère obligatoire des langues étrangères les trois premières années de collège, mais aucune décision n'a été prise. Malgré la présence d'un grand nombre de francophones et la proximité du voisin belge, la place du français est fragile, surtout dans le second cycle de l'enseignement secondaire.

Dans le système éducatif néerlandais, 430 000 élèves apprennent le français (primaire et secondaire), ce qui fait de cette langue la 3^e langue étrangère apprise, juste derrière l'allemand (495 000) et bien après l'anglais (1,4M). L'enseignement du français aurait tendance à augmenter légèrement dans le premier cycle du secondaire mais baisserait dans le second cycle et dans le primaire.

L'apprentissage du français démarre généralement à 12 ans et se prolonge jusqu'à l'âge de 15 ans. Ces trois années d'apprentissage d'une langue étrangère sont généralement obligatoires. Au lycée, cela dépend des filières et de la politique linguistique des établissements.

Plusieurs établissements proposent une partie de leurs enseignements en français : l'École européenne de Bergen (98 élèves) et l'École européenne de La Haye (140 inscrits).

Deux établissements (en gestion directe par l'AEFE) dispensant un enseignement en français accueillent près de 1 200 élèves (dont une majorité de Français) : le Lycée français Vincent-van-Gogh de La Haye (de la Petite Section à la Terminale) et son annexe, l'École française d'Amsterdam (de la Petite Section à la fin du primaire).

L'Institut français des Pays-Bas à La Haye et son antenne de Groningue, connaissent une certaine désaf-

fection concernant les cours de français, avec seulement 168 apprenants en 2017 (contre plus de 900 en 2013). Le réseau des 33 Alliances françaises est également affecté, et accuse une baisse (- 860 étudiants par rapport à 2012, avec 5 282 inscrits à ce jour), mais reste néanmoins l'un des plus denses et fréquentés d'Europe.

EUROPE CENTRALE ET ORIENTALE

Cette région compte de nombreux pays membres ou observateurs de l'Organisation internationale de la Francophonie. L'Albanie, l'Arménie, la Bulgarie, l'ERY de Macédoine, la Moldavie et la Roumanie sont membres à part entière et 12 autres pays sont observateurs. Les liens historiques avec la France d'une part, notamment pour le rôle que ce pays a joué lors du « printemps des peuples » au XIX^e siècle, puis lors de la période communiste quand les sciences humaines et la culture françaises constituaient des îlots de liberté entretenus par les centres culturels français ont fait du français une langue estimée, voire aimée. Plus récemment, dans le partenariat développé dans le processus d'adhésion puis la coopération au sein de l'Union européenne, le poids de la France et le statut privilégié de la langue française dans les institutions européennes ont contribué à valoriser l'apprentissage de cette langue.

De ce fait, le français a beaucoup attiré des générations qui aujourd'hui vieillissent, tout comme les enseignants en charge de transmettre cette langue. De même, les méthodes et les supports d'apprentissage peinent à se moderniser, même si la perception progressive de la dimension mondiale du français, au-delà même du

continent européen, contribue à revitaliser l'image de cette langue, certes prestigieuse, mais considérée souvent comme élitiste et moins propice aux affaires que d'autres. Parallèlement, le russe a également beaucoup reflué depuis le début des années 1990, même s'il reste assez présent dans de nombreux pays.

L'un des acteurs majeurs qui accompagne les professeurs de français de la région, surtout en matière de formation, est le Centre régional francophone pour l'Europe centrale et orientale (CREFECO) situé à Sofia qui dépend du Bureau Europe centrale et orientale (BRECO) de l'OIF qui se trouve à Bucarest. Le CREFECO déploie une intense activité de formation nationale et régionale de formateurs et de mise à disposition de ressources pédagogiques contribuant au renouvellement du corps enseignant et au renforcement de ses compétences. Ainsi, de l'utilisation d'outils numériques pour l'enseignement et la formation à distance avec le projet « Jeunes enseignants débutants en action » (JEDA) qui bénéficie à 60 enseignants d'Europe centrale et orientale.

De son côté, le bureau régional de l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF) soutient des projets visant le renforcement de l'enseignement en français et de français par l'appui à des formations.

Concernant les cours de français, des réunions des responsables des départements de français sont régulièrement organisées (2014 et 2016) et un master régional « Didactique des langues » a permis à 79 étudiants de la région d'obtenir leur diplôme de l'Université Paris 3 Sorbonne Nouvelle (2014-2017).

Parallèlement, des cours de mise à niveau de français, des dotations pédagogiques pour les départements de français, un soutien à la publication scientifique en français et des formations FLE/FOS, ainsi que pour les enseignants des DNL ont été assurées.

La région héberge également l'un des 4 Instituts de l'AUF, l'École supérieure de la Francophonie pour l'administration et le management (ESFAM), basée à Sofia. Initialement ouverte aux pays de l'Europe centrale et orientale, l'ESFAM est devenue aujourd'hui

un pôle d'excellence académique à vocation internationale, pour l'enseignement francophone en économie et en gestion. Les cours sont dispensés à Sofia par des professeurs d'universités et des professionnels issus des différents pays de la Francophonie.

La Commission de l'Europe centrale et orientale (CECO) de la FIPF rassemble des associations issues de 25 pays. La majorité des enseignants adhérents exercent dans les collèges et les lycées. Dans le cadre de coopérations bilatérales, le secteur bilingue francophone est en plein essor dans les systèmes éducatifs de 21 pays sur 26. Il donne lieu, au sein d'établissements primaires ou secondaires nationaux, à des parcours éducatifs comportant un enseignement renforcé du français et des disciplines non linguistiques (DNL) dispensées en français par des professeurs recrutés localement.

Pour simplifier, il est pertinent de distinguer le premier cercle des pays membres à part entière de l'OIF du deuxième cercle des pays observateurs ou non membres de la Francophonie.

Un volontarisme des autorités éducatives pour promouvoir le français dans les pays membres de l'OIF



■ Albanie

Le français plutôt porté par l'enseignement supérieur. Le français est la 2^e langue étrangère après l'anglais. Il est enseigné dans le système pré-universitaire à partir de la troisième année de l'école primaire et dans le système universitaire.

Dans le système scolaire, si près de 42 000 élèves apprennent le français, une baisse sensible des effectifs (divisés par 4), essentiellement dans le secondaire, marque les évolutions depuis la rentrée 2012/2013. On constate en revanche une légère progression du nombre d'inscrits (1 406 dans les 4 Alliances françaises du pays : +10 % entre 2012 et 2017). On y enregistre cependant 1 millier d'étudiants qui suivent des cours de français à Elbasan, Korca, Shkoder ou Tirana.

Le nombre d'étudiants inscrits dans l'enseignement supérieur qui suivent un enseignement de et en français est en hausse significative, avec environ 10 000 inscrits, ce qui explique le nombre relativement élevé de ceux (600) qui poursuivent leurs études en français à l'étranger.

L'École française internationale de Tirana (EFIT), qui a ouvert ses portes en septembre 2015, regroupe sur un même site les élèves de la Très Petite Section de maternelle à la Terminale. Aujourd'hui, ce sont 50 élèves, majoritairement non français, âgés de 2 à 15 ans qui suivent un enseignement direct (41 élèves en primaire) et à partir des cours du CNED (encadrés par des professeurs) de la 6^e à la 3^e (9 élèves). Cet établissement appartient au réseau de l'AEFE.



■ Arménie

Un volontarisme affiché pour le français qui porte ses fruits.

Le XVII^e Sommet de la Francophonie s'est tenu à Erevan en octobre 2018. L'Arménie avait déjà accueilli la 31^e session de la Conférence ministérielle de la Francophonie en octobre 2015, démontrant ainsi

son attachement à l'OIF, dont elle est membre depuis 2004 (et membre à part entière depuis 2012).

Un Pacte linguistique entre la République d'Arménie et la Francophonie, signé en 2012 lors du Sommet de Kinshasa, a été reconduit en avril 2016 pour une nouvelle période de trois années. Un plan d'action, validé en avril 2017, comporte un volet éducatif, dont la disposition-phare est relative à l'enseignement du français comme troisième langue étrangère à partir de la 5^e classe qui a été étendue, durant les années 2016-2018, dans 6 établissements des régions de Tavouche, d'Armavir et de Chirak. Le ministère de l'Éducation et de la Science de la République d'Arménie a décidé d'augmenter le nombre d'écoles où l'enseignement du français renforcé est dispensé à partir de la prochaine année académique, qui passera de 4 à 10 établissements.

Le français est la 3^e langue étrangère après le russe et l'anglais. Au total, ce sont près de 43 000 élèves qui apprennent le français, dont quelques-uns (55 au lycée) dans un cursus où certaines matières sont dispensées directement en français : 3,5 heures d'histoire-géographie par semaine.

Il existe également un enseignement de type « écoles spécialisées » qui prévoit l'apprentissage du français à raison de 3 à 4 h par semaine en 2^e classe et 1 à 2 h par semaine en 3^e, 4^e et 5^e classes. Dans l'enseignement public, le nombre d'élèves apprenant le français est en progression constante depuis 2013. Il est, en effet, passé de 34 581 en 2013-2014 à 42 629 en 2016-2017. Globalement, l'offre d'enseignement du français en tant que troisième langue étrangère a touché, entre 2012 et 2015, 18 établissements nouveaux et le nombre d'apprenants de français dans les écoles publiques a augmenté de 14,3 %.

L'École française internationale en Arménie, baptisée Anatole-France en 2018, est homologuée par l'AEFE. Elle accueille 122 élèves (dont 52 Arméniens et 22 étrangers) et assure un enseignement en français de la Toute Petite Section jusqu'à la fin du primaire. Les élèves peuvent ensuite bénéficier d'un accompagnement jusqu'à la Terminale avec les cours du CNED,

mais, depuis le 1^{er} septembre 2018, l'école Anatole-France a ouvert une nouvelle filière nommée « lycée Blaise-Pascal » par laquelle les élèves pourront, en fin de cycle, présenter « l'attestat » comme tous les autres lycéens arméniens.

Dans l'enseignement supérieur, l'Université française en Arménie (qui assure une co-diplomation franco-arménienne avec l'université de Lyon III) occupe une position clef pour la Francophonie. Elle accueille 900 élèves dans quatre filières : gestion, droit, marketing et finances. Par ailleurs, environ 400 étudiants suivent des cours de français dans différentes universités : Université linguistique d'État V.-Briousov, Université d'Erevan, Université nationale d'architecture et de construction, Université d'État de l'économie, Conservatoire d'État Komitas, Université nationale polytechnique et Académie européenne régionale.

Outre l'Alliance française, qui a enregistré 427 inscriptions (-7 % depuis 2012), l'apprentissage du français est également assuré par des associations telles que « Solidarité protestante France-Arménie » (417 apprenants en 2016) répartis dans 8 bureaux situés dans différentes régions d'Arménie ; ou encore « France Formation internationale » (500 apprenants à Erevan, 140 apprenants à Gavar et 110 apprenants à Sévan).



■ Bulgarie

Le français, 3^e langue étrangère, se distingue par le bilingue.

La population francophone ou francophone partielle appartient plutôt à l'ancienne génération et, même parmi les enseignants de et en français, la question du renouvellement se pose. De ce fait, même si la chan-

son francophone reste appréciée, par exemple, même chez les jeunes, l'image de la langue française n'est pas associée à l'utilité. L'allemand et l'anglais sont plus attractifs comme langue de l'emploi ou langue de l'enseignement supérieur, ne serait-ce que parce que les bourses d'enseignement supérieur sont plus conséquentes dans les pays dans lesquels les formations sont proposées en anglais et allemand (Pays-Bas, Danemark, Suède, Allemagne...) et les formations en alternance même au niveau de l'enseignement supérieur beaucoup plus développées. Enfin, historiquement le lien avec l'ex-Allemagne de l'Est reste prégnant ce qui donne un avantage conséquent à la langue allemande.

Le français est enseigné comme langue étrangère dans le système éducatif national bulgare à un peu plus de 31 000 élèves, bien loin derrière l'anglais et le russe (environ 610 000 chacun), et l'allemand (98 000). Il n'est que peu présent dans l'enseignement primaire. Son enseignement intervient principalement à l'entrée dans le secondaire (classe de 8^e, 14/15 ans). Depuis la rentrée 2012-2013, les effectifs d'apprenants de français se sont réduits surtout dans l'enseignement primaire.

L'enseignement bilingue concerne plus de 6 200 élèves des classes de 9^e et 10^e (16/17 ans) avec plusieurs disciplines non linguistiques (DNL) qui occupent entre 2 et 3 h de l'emploi du temps hebdomadaire : histoire, géographie, biologie, physique et astronomie, mathématiques, chimie, philosophie, restauration et hôtellerie, marketing et économie. Ce sont 6 établissements qui ont reçu le LabelFrancÉducation : Lycée Frédéric Joliot-Curie à Varna, Lycée Alphonse-de-Lamartine à Sofia, Lycée Antoine-de-Saint-Exupéry à Plovdiv, Lycée bilingue G.S.-Rakovski à Bourgas, Lycée bilingue Ludmil-Stoyanov à Blagoevrad et Lycée Romain-Rolland à Stara Zagora.

Dans l'enseignement supérieur, certains cursus se déroulent en français, comme à l'Université de Sofia (65 étudiants), à l'Université technique de Sofia (103), à l'Université des technologies chimiques et métallurgiques (45), à l'Université des technologies alimentaires (40), à la Nouvelle Université bulgare (181),

à l'Académie militaire (21) et quelques diplômés se préparent également en français : master logistique et transports internationaux (21 étudiants), licence professionnelle d'hôtellerie-restauration (92), master de management d'hôtellerie de luxe (41).

Au lycée français Victor-Hugo de Sofia (conventionné AEFÉ) et à l'École française internationale de Varna (partenaire de la Mlf), le français est langue d'enseignement pour 1 490 élèves (210 en préscolaire, 461 en primaire, 244 dans le secondaire et 575 dans le supérieur).

Par ailleurs, 7 Alliances françaises sont implantées en Bulgarie (dont 5 proposent des cours de français) et l'Institut français est situé à Sofia avec une antenne à Varna. Le nombre d'apprenants de français a plutôt tendance à décroître, mais se maintient autour d'un effectif de 2 000 à l'Institut français (plutôt 600 dans les Alliances).

Il faut enfin rappeler que Sofia héberge le centre régional francophone pour l'Europe centrale et orientale (CREFECO) de l'OIF, favorisant la formation des professeurs de français de toute la région.



■ **Ex-République yougoslave de Macédoine**

Le français, un atout pour les fonctionnaires et les diplomates.

Le français est introduit en tant que deuxième langue étrangère à partir de la sixième année de la scolarité, à l'âge de 11 ans et se poursuit au secondaire.

Au total, ce sont plus de 54 000 élèves qui apprennent le français dont 37 300 dans le primaire et 17 200 dans le secondaire, un effectif plutôt en baisse

par rapport à la rentrée 2012-2013 (-20 %) qui place le français juste derrière l'allemand (environ 63 000 apprenants) et loin derrière l'anglais (270 000).

Quelques écoles proposent un apprentissage du français dès la première année de scolarité avec un enseignement dans des disciplines non linguistiques. Au total, l'enseignement dit « bilingue » concerne 70 enfants dans le préscolaire (2 jardins d'enfants privés à Skopje), environ 600 élèves dans le primaire et 372 collégiens/lycéens.

Par ailleurs, l'École française internationale de Skopje est classée partenaire par l'AEFE. Elle propose à une cinquantaine d'élèves un cursus en français de la Toute Petite Section jusqu'à la fin de la primaire et un accompagnement pour les cours du CNED de la 6^e à la 4^e.

L'Institut français de Skopje a formé 500 personnes en 2017 (200 de moins qu'en 2013) et les Alliances françaises situées à Bitola et à Tetovo une centaine d'étudiants (soit moitié moins qu'en 2012). Ils pourraient bénéficier de l'obligation qui est faite aux fonctionnaires et diplomates de connaître une langue étrangère, dont le français (certifié alors par un DELF-DALF), notamment dans le cadre du processus d'adhésion à l'Union européenne.



■ **Moldavie**

le français au coude-à-coude avec le russe.

Le français peut être choisi comme LV1 dans les écoles dès le primaire. D'après les statistiques (qui cumulent écoles primaires et secondaires), 947 écoles, soit 73,5 % d'entre elles, enseignent le français en Moldavie. Actuellement, plus de 120 000 élèves appren-

nent le français dans le primaire et le secondaire, soit pratiquement autant que le russe, mais après l'anglais (206 000 élèves, soit 69 %). Les effectifs sont plutôt en baisse ces dernières années (-26 % dans le primaire et -7 % dans le secondaire depuis 2014) alors que l'anglais a progressé de 14 % en 5 ans.

L'entrée en vigueur, en 2017, d'une disposition introduite dans le code de l'éducation en 2014 (article 9), prévoyant que « l'État doit fournir des conditions pour la formation et le développement des compétences de communication en anglais, français et russe dans tous les établissements d'enseignement publics », pourrait ouvrir la voie à une inversion de la tendance.

L'enseignement bilingue concerne 2 323 élèves répartis sur le primaire et le secondaire à raison de 3 h par semaine en primaire et 4 h hebdomadaires dans le secondaire. Dans ces sections, plusieurs disciplines non linguistiques sont proposées : mathématiques (4 h/semaine), physique (2 h au collège et 3 h au lycée), biologie (*idem*) et chimie (de 1 h à 3 h par semaine suivant les niveaux).

Dans l'enseignement supérieur, ce sont 3 800 étudiants qui apprennent le français.

2 955 apprenants de français suivent les cours de l'Alliance française ; chiffre en baisse par rapport à 2012 (-15 %).



■ Roumanie

Une 2^e place qui se maintient malgré la concurrence de l'allemand.

En Roumanie, le pays le plus francophone de la région, avec 12 % de la population capable de com-

« La Roumanie est le pays le plus francophone de la région. »

prendre le français et de s'exprimer dans cette langue, son apprentissage concerne 1,7M d'élèves inscrits dans le système scolaire du préscolaire au secondaire. Ce qui en fait la 2^e langue la plus apprise derrière l'anglais (2,2M), mais bien avant l'allemand (188 000) ; l'espagnol arrivant bien après avec environ 17 500 apprenants. Ses effectifs se réduisent d'année en année dans les 2 cycles du niveau secondaire (tout comme l'anglais), mais connaissent au contraire une progression continue dans le primaire (+20 % depuis 2012). L'allemand semble avoir bénéficié de cette redistribution en gagnant des apprenants dans tous les niveaux.

L'absence d'obligation de présenter une 2^e langue étrangère au bac explique l'attrait modéré pour d'autres langues que l'anglais à partir du secondaire, même si le français est aussi choisi comme 1^{re} langue.

2 483 élèves étudient le français de la classe IX à la classe XII dans les 25 lycées publics bilingues dont 11 ont reçu le Label FrancÉducation. En plus des 5 heures hebdomadaires de français, les élèves concernés suivent un enseignement de 1 heure de disciplines non linguistiques, à laquelle s'ajoute, à partir de la classe XI, 2 heures de « module interdisciplinaire » en français. Les DNL proposées sont les suivantes : géographie de la France, histoire de la France, géographie, histoire, mathématiques, biologie, physique, chimie, sciences économiques.

Le programme franco-roumain a permis d'enregistrer 303 bacheliers des lycées bilingues en 2017.

Dans l'enseignement supérieur, le français est choisi comme première langue par 100 504 étudiants et

comme seconde langue par 479 078 étudiants. Parmi les cursus empruntés par ces étudiants, plusieurs doubles diplômes sont délivrés conjointement par les Universités roumaines et françaises. De plus, une quarantaine de filières francophones sont présentes dans les grandes Universités de Bucarest (Université de Bucarest, Académie d'études économiques, Université polytechnique...), de Cluj (Université technique, des sciences, de médecine et pharmacie), de Timisoara (Université de l'Ouest, de médecine, polytechnique, de médecine vétérinaire) et de Cariova. Le Lycée français Anna-de-Noailles, conventionné AEFÉ, accueille 1 117 élèves de la Petite Section à la Terminale (dont 522 français).

Le réseau des 4 AF (Brasov, Constanta, Pitesti et Ploiesti) connaît une certaine désaffection par rapport à 2012 avec 946 apprenants (-60 %), alors que l'IF de Roumanie (Bucarest) et ses 3 antennes (Iasi, Cluj-Napoca et Timisoara) enregistrent au contraire une progression de 24 % entre 2013 et 2017 du nombre d'inscrits à ses cours de français.

Dans les pays observateurs de l'OIF, le français occupe des niches : enseignement bilingue et d'excellence, filières francophones et formation des diplomates



■ **Bosnie-Herzégovine**

Une croissance du nombre d'apprenants dans le secondaire.

Première langue en Herzégovine à l'époque de Tito, le français a connu une désaffection importante ces dernières années, mais le nombre d'apprenants dans

le secondaire est reparti à la hausse récemment (de 5 000 en 2012-2013 à 6 000 en 2016-2017). Il est utilisé, de façon assez marginale, dans les administrations ou les entreprises en rapport avec les pays francophones.

En Bosnie-Herzégovine, l'Éducation est administrée à un niveau infra-étatique, le français y est enseigné dans les établissements scolaires en tant que langue facultative. Le nombre d'heures d'enseignement au lycée varie en fonction des filières (lettres, sciences, économie...).

Au total, ce sont près de 10 000 élèves qui apprennent la langue française dans le système éducatif : 4 000 dans le primaire et 6 000 dans le secondaire (et une centaine dans le supérieur). Une section bilingue est présente au lycée de Mostar qui propose un enseignement de type bilingue avec 3 disciplines non linguistiques (DNL) prévues en français pour les 3^e et 4^e années : histoire, histoire de l'art et littérature française qui concernent 11 élèves.

Le français n'est que marginalement une langue d'enseignement dans l'enseignement privé, même s'il est question d'ouvrir des sections francophones dans certains établissements. Actuellement, 238 élèves dont 34 Français seulement, suivent un enseignement dans cette langue (ainsi qu'en bosnien et en anglais), au Collège international français de Sarajevo, établissement partenaire de la Mission laïque française (MLF). L'établissement applique les programmes du ministère français de l'Éducation nationale de la maternelle à la 3^e, au collège, et assure une classe CNED pour la Seconde depuis septembre 2013.

L'Institut français de Bosnie-Herzégovine (IFBH) a été fusionné avec le Centre André-Malraux en 2014. Il est présent à Sarajevo, Banja Luka (depuis 2016, dans les locaux de la Bibliothèque universitaire) et Mostar (ouvert en 2017) et a enregistré 372 apprenants de français en 2017 (nombre en recul par rapport à 2013-2014). Un espace Campus France et une médiathèque francophone se sont ouverts à Sarajevo, au sein de l'IFBH (2017).

« En partenariat avec l'OIF, la Croatie a, depuis 2006, mis en œuvre des programmes de formation du et en français. »



■ Croatie

Le français, instrument diplomatique.

Parallèlement à l'intégration européenne de la Croatie (en 2013), la connaissance et la pratique de la langue française a gagné en importance dans le milieu diplomatique et l'administration. En partenariat avec l'OIF, la Croatie a, depuis 2006, mis en œuvre des programmes de formation du et en français. Environ 1 600 diplomates et fonctionnaires croates en ont d'ores et déjà bénéficié.

En 2015, la saison française « Rendez-vous en Croatie », a suscité l'intérêt de la population, des médias et de nombreux opérateurs culturels. Depuis, la célébration de la Francophonie en 2016 et 2017 a largement bénéficié de l'intérêt installé par la Saison : environ 200 manifestations à Zagreb et dans 15 autres villes jalonnent le mois de mars. Les médias régionaux et nationaux ainsi qu'une cinquantaine de sites Internet relayent les différents événements.

Le français dans le système scolaire est appris par 10 000 personnes en Croatie essentiellement dans le primaire et le secondaire à raison de 2 h/semaine en moyenne sauf dans les sections bilingues qui y consacrent 3 heures (activités en français dans le préscolaire) à 6 heures hebdomadaires (dans le secondaire).

76 écoles primaires et 114 écoles secondaires sont concernées. Le nombre d'apprenants par rapport à 2012-2013 est en recul, surtout dans le secondaire qui a perdu 1 000 élèves. La langue française arrive ainsi en 4^e position derrière l'anglais (450 000 élèves), l'allemand (130 000), et l'italien (52 000).

On notera l'existence d'un programme d'enseignement « précoce » du français dans quatre « jardins d'enfants » (maternelles), six écoles primaires de Zagreb et deux en régions (Rijeka et Split). Deux lycées de Zagreb (labélisés FrancÉducation) et un lycée à Koprivnica proposent chacun une section bilingue avec quelques disciplines non linguistiques enseignées en français.

Dans la plupart des cas, le français est choisi comme seconde langue à partir de la 4^e année du primaire ou de la première année du lycée. D'autre part, s'il n'est plus obligatoire dans les lycées hôteliers et touristiques pour la préparation à certaines spécialités (cuisine), il y reste fréquemment enseigné.

L'école française Eurocampus de Zagreb, homologuée par l'AEFE, accueille environ 120 élèves (dont la moitié sont français) de la maternelle à la troisième et accompagnent les lycéens de la 1^{re} à la Terminale avec le CNED.

Les Alliances françaises de Croatie, à Dubrovnik, Osijek, Rijeka, Split et Zagreb, se portent bien avec 2 118 inscrits dans les différents cours de français, soit une progression de 40 % depuis 2012. Quelques associations, « Un autre monde » et « Bravo », dispensent également des cours de français aux enfants, aux adolescents et aux adultes (120 au total).

« Il semblerait que la motivation la plus courante pour apprendre le français soit l'envie d'étudier en France ou dans un pays francophone. »



■ Géorgie

Un Fonds pour la promotion de l'enseignement de la langue française, 4^e langue étrangère.

Le français est enseigné à environ 10 000 élèves en tant que deuxième langue étrangère dans les écoles, collèges et lycées entre la 5^e année (depuis 2014 car l'option n'existait qu'à partir de la 7^e année auparavant) et la 12^e année, puis en tant que troisième langue étrangère entre la 10^e année et la 12^e année (optionnelle). Dans 10 écoles géorgiennes, l'enseignement du français a été renforcé et débute dès la 3^e année scolaire. Les premières langues vivantes enseignées sont, dans l'ordre, l'anglais (obligatoire de la 1^{re} à la 12^e année) qui est appris par près de 535 000 élèves, le russe (318 000 élèves) et l'allemand (40 000).

Lancé en 2013, à l'initiative de l'Ambassade de France en coopération avec la Chambre de commerce et de l'industrie franco-géorgienne (CCIFG), le Fonds pour la promotion de l'enseignement de la langue française en Géorgie a permis de réintroduire des cours de français dans les classes du primaire de 10 écoles publiques géorgiennes. En 2014, ce programme a été élargi à 14 écoles, puis à 17 écoles publiques au niveau du primaire à partir de la 3^e classe (CE2) en 2015. Selon les données du 1^{er} octobre

2016, 27 professeurs engagés dans ce programme enseignent à 1 054 élèves bénéficiaires. Le Fonds « Molière » prend en charge les salaires de professeurs, les manuels et assure un suivi pédagogique. Environ 60 % des élèves des écoles bénéficiant du Fonds poursuivent l'apprentissage du français en tant que LV2 obligatoire à partir de la 5^e classe, où les écoles prennent le relai, conformément à leur engagement contractuel.

Il semblerait que la motivation la plus courante pour apprendre le français soit l'envie d'étudier en France ou dans un pays francophone.

L'École française du Caucase (créée en 2006) est le seul établissement qui délivre un enseignement français en français. Homologuée par l'AEFE jusqu'à la classe de 3^e, il accueille 337 élèves (dont 86 Français) de la maternelle à la Terminale, mais n'a pas encore reçu d'accréditation de l'État. L'École Marie-Félicité Brosset, établissement privé, est également homologuée mais pour le cycle primaire seulement, et bénéficie du statut de « partenaire » de l'AEFE : 50 élèves.

Dans l'enseignement supérieur, une licence franco-géorgienne « Sciences des technologies » est proposée à l'Université d'État Ivané-Javakishvili de Tbilissi dans la Faculté des sciences exactes à environ 60 étudiants et l'Université d'État Ilia est en partenariat avec l'Université Paul-Valéry Montpellier-3, dans quatre domaines : sciences littéraires, recherches liées au Moyen Âge, langues étrangères appliquées et négociations internationales. Enfin, l'Université d'État de médecine de Tbilissi collabore avec l'Université Aix-Marseille II et l'Université du Val-de-Marne Paris-12 ; l'Université d'État Shota-Roustavéli de Batumi est en partenariat avec l'Institut national des

« Le français arrive en 3^e position des langues étrangères apprises en Hongrie. »



langues et civilisations orientales de Paris et l'Université de Poitiers ; l'Université d'État Iakob-Gogebashvili de Telavi est partenaire des universités de Grenoble, d'Angers et de Poitiers et l'Université d'État de Soukhoumi est en partenariat avec l'Université de Lille.

L'Institut français de Géorgie, situé à Tbilissi, connaît une légère progression du nombre d'inscrits aux cours de français (906 en 2017) et accueille un large public dans la médiathèque (1 200 inscrits) qui comprend près de 16 000 documents sur différents supports : livres, périodiques, CD, DVD, etc. La fréquentation de la médiathèque est en hausse (+20 %), notamment depuis les travaux de modernisation intervenus en 2016 (architecture et mobilier contemporains) et l'introduction du livre numérique et des écrans (ordinateurs, écrans TV, tablettes).

Les relations culturelles entre la France et la Géorgie sont un élément important à la fois pour l'image de la langue française et pour l'accès à des ressources francophones. Entre 2014 et 2017 sur les 120 films produits en Géorgie, on relève plusieurs productions franco-géorgiennes comme *Une famille heureuse* réalisé par Nana Ekvimishvili et Simon Gros en 2017 ; *Khibula* réalisé par Georges Ovashvili en 2017 ; *Le Dieu du bonheur* réalisé par Dito Tsintsadzé en 2016 ; *Chant d'hiver* réalisé par Otar Iosseliani en 2015 et *Les mariés* réalisé par Tinatin Kajrishvili en 2014. Le cinéclub français organisé par l'Institut français de Géorgie et l'Université de théâtre et de cinéma Shota-Roustavéli projette un film en français sous-titré en géorgien tous les deuxième et quatrième mercredis du mois, à Tbilissi.

■ Hongrie

Un record du nombre de LabelFrancÉducation en Hongrie.

Le français arrive en 3^e position des langues étrangères apprises en Hongrie, après l'anglais (750 000 élèves) et l'allemand (317 000). Avec 21 000 apprenants, le français accuse une légère baisse (comme les autres langues), à relativiser du fait de la baisse démographique. L'apprentissage du français peut démarrer à partir de la 3^e année primaire.

Les sections bilingues francophones concernent 1 222 apprenants, tous dans le secondaire. Leur sont dispensées entre 14 et 18 heures de français par semaine et proposées plusieurs DNL en mathématiques, physique, histoire, géographie, civilisation, biologie, informatique, économie, à raison de 1 h à 5 h par semaine selon les matières.

Dans le supérieur, quelques filières francophones accueillent environ 150 étudiants à l'Université des sciences économiques et gestion appliquées, à l'Université Eötvös-Loránt, à l'ESSCA Budapest et Mod'art Hungary, et à l'Université des sciences techniques et économiques de Budapest, ainsi qu'au centre universitaire francophone de l'Université de Szeged. Ce sont ainsi 8 établissements (soit 80 % des sections bilingues) qui ont reçu le LabelFrancÉducation, l'un des taux les plus élevés d'Europe.

Le Lycée français Gustave-Eiffel de Budapest, conventionné par l'AEFE, accueille 704 élèves dont 271 Français.

La légère augmentation du nombre d'apprenants à l'Institut français de Budapest (1 535 inscrits, soit +2 % depuis 2013) va de pair avec la croissance du

nombre de candidats aux certifications : 173 candidats au DELF Junior et 197 au DELF-DALF. En revanche, les effectifs des 5 Alliances françaises se réduisent (303 apprenants ; -12 % depuis 2012).



■ Kosovo

Un intérêt croissant pour le français.

À ce jour, plus de 20 000 élèves apprennent le français au Kosovo. La langue française est enseignée en tant que langue étrangère dans les écoles à partir de l'âge de 12 ans. Introduite en sixième, elle est obligatoire au collège, à raison de 2 h par semaine dans l'enseignement général, celui des sciences sociales, et des langues.

Parmi les petits centres privés qui offrent des cours de langues étrangères, incluant le français, on peut citer les centres « OUI je parle français » et « JUVI ».

À l'université, 25 000 étudiants suivent des cours de FLE. Dans le département de langue et littérature françaises de la faculté des langues et des lettres de l'Université de Pristina, un peu plus d'une centaine d'étudiants poursuivent leurs études en français. Pour le niveau universitaire, il faut relever la création en cours d'un fonds commun pour des bourses dans les pays francophones.

L'École française internationale de Pristina (de la maternelle au collège) a vu le jour en 2017.

L'Alliance française de Pristina a vu ses effectifs progresser depuis 2012, avec 386 apprenants recensés en 2017. Depuis 2015, le ministère des Affaires étrangères ainsi que le ministère de la Culture (depuis 2017) soutiennent la promotion de la langue fran-

çaise et la Francophonie à travers des accords de soutien financiers avec l'Alliance française.

Depuis son adhésion à l'OIF en 2014, le Kosovo a multiplié les actions de promotion de la langue française. De nombreuses activités francophones, principalement culturelles, s'organisent chaque année, mettant en valeur la langue française et les cultures francophones : Journée internationale de la Francophonie, Fête de la musique, Fête du cinéma...



■ Monténégro

le français stagne à la 4^e place des langues étrangères.

L'apprentissage du français dans le système éducatif national concerne un peu plus de 8 000 élèves dans le primaire et le secondaire, effectif stable par rapport à 2012. L'anglais est appris par 67 000 élèves du primaire et 29 000 du secondaire, suivi de l'italien (10 500 et 5 700) et du russe (8 200 et 3 800).

Dans l'enseignement supérieur, 315 étudiants se répartissent entre une licence de français et les cours de français de la faculté de sciences politiques de Podgorica (80 inscrits à la rentrée de septembre 2017).

Plusieurs structures privées proposent des cours de français à environ 150 personnes, comme les associations Avenir, à Herg Novi, et Ami, à Berane. D'autres structures, comme le Café Europe (Podgorica), Globe-Centre pour l'éducation créative et Educo Centre, dispensent des cours de français à environ 50 personnes.

« La langue française est présente dans de nombreuses formations organisées en partenariat avec des établissements francophones. »

Sur le plan professionnel, un Mémorandum de partenariat relatif à l'Initiative francophone nationale (2016-2018), soutenue par l'OIF, permet au Monténégro, pays observateur de l'OIF depuis 2010, de promouvoir l'usage de la langue française dans la diplomatie bilatérale et multilatérale et de renforcer les compétences en français des diplomates et fonctionnaires nationaux.

L'Institut français du Monténégro, inauguré en 2011 et basé à Podgorica, délivre des cours de français à 600 inscrits, soit 30 % de plus qu'en 2013.



■ Pologne

Le succès de l'enseignement bilingue pour la 4^e langue étrangère qu'est le français.

Une réforme importante du système éducatif polonais se met en place depuis septembre 2017, prévoyant notamment la suppression des collèges. En conséquence, la politique linguistique arrêtée par le ministère de l'Éducation nationale pourrait s'avérer peu favorable aux deuxièmes langues vivantes, dont le français.

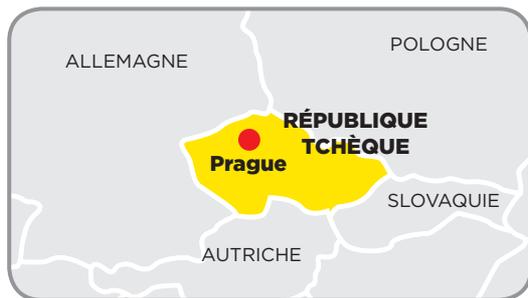
Actuellement, un peu plus de 12 400 écoliers du primaire et 125 000 collégiens et lycéens suivent un enseignement de français, ce qui fait du français la 4^e langue étrangère étudiée après l'anglais (4,6M en primaire et secondaire), l'allemand (1,6M) et le russe (189 000). D'après les données d'Eurostat, les effectifs ne varient guère dans le primaire depuis 2012 et sont en légère baisse dans le secondaire (-15 %), ce qui est également le cas pour l'anglais (sauf dans le primaire) et l'allemand et frappe encore plus le russe (-20 % dans le secondaire). En revanche, l'espagnol a pratiquement doublé le nombre de ses apprenants (86 000).

L'enseignement bilingue est bien développé en Pologne, avec près de 3 425 élèves concernés dans 27 collèges et lycées et 36 sections bilingues. Cinq de ces établissements ont reçu le LabelFrancÉducation à Gdynia, Katowice, Varsovie et Todz.

Dans l'enseignement supérieur, 286 étudiants poursuivent un cursus de spécialistes de français dans le département de philologie romane et 130 autres sont inscrits dans des filières francophones comme les Écoles de droit français des Universités de Cracovie, de Lodz, de Gdansk et de Varsovie. Par ailleurs, la langue française est présente dans de nombreuses formations organisées en partenariat avec des établissements francophones : au total, environ 30 partenariats sont recensés.

756 élèves fréquentent le lycée français René-Goscinny à Varsovie dont une légère majorité de Français.

Les 7 AF connaissent une légère hausse de leur nombre d'apprenants (+2,5 % entre 2012 et 2017) avec 2339 apprenants, tandis que ceux de l'IF (Varsovie et Cracovie) ont crû de 18 % entre 2013 et 2017.



■ République Tchèque

La 4^e place du français menacée.

La langue française est proposée comme langue étrangère à plus de 28 000 élèves, dont les $\frac{3}{4}$ sont inscrits dans le secondaire. D'après les données d'Eurostat, elle arrive en 4^e position loin derrière l'anglais (1,1M au primaire et au secondaire) et l'allemand (328 000 élèves, essentiellement dans le secondaire) et après le russe (84 000), et pratiquement à égalité avec l'espagnol. Les évolutions récentes semblent défavorables au français qui perd des apprenants dans le 2^e cycle du secondaire (comme l'anglais, dans des proportions moindre) tout en se maintenant au 1^{er} cycle, niveau dans lequel l'anglais, l'allemand et surtout l'espagnol progressent.

Depuis septembre 2013, dans les écoles fondamentales (*Zakladni skola* – élèves de 6 à 14-15 ans), deux langues vivantes sont obligatoires. La République tchèque a déposé un projet européen (*Cizi jazyky pro Zivot*) pour l'année 2014-2015 visant à renforcer l'apprentissage de l'anglais, de l'allemand et du français. Sans être obligatoire, l'apprentissage d'une seconde langue étrangère dans les lycées est fortement encouragé par le ministère de l'Éducation nationale *via* la nouvelle loi scolaire appliquée depuis le 1^{er} septembre 2015. Cette loi permet, entre autres, la reconnaissance de certains diplômes de langues étrangères – dont les certifications CIEP et CCIP-IDF – pour remplacer l'épreuve de langue vivante pour la partie « profil » de la *Maturita* (baccalauréat).

Le ministère promeut la méthode EMILE¹⁷⁹ dans le cadre d'un enseignement bilingue. 5 collèges-lycées se sont vu accorder le LabelFrancÉducation à Prague,

¹⁷⁹ Enseignement d'une matière intégré à une langue étrangère.

Ostrava-Poruba, Brno, Tabor et Olomouc. Cet enseignement concerne 728 élèves du secondaire.

Dans l'enseignement supérieur, la coopération universitaire et de recherche francophone bénéficie de la relance des activités du Centre français de recherches en sciences sociales (CEFRES), qui s'est installé en 2015 dans les locaux de l'Académie des sciences de République tchèque, avec le soutien de l'Université Charles de Prague et du CNRS.

Le lycée français de Prague, en gestion directe par l'AEFE, accueille 817 élèves (dont 368 Français) de la Toute Petite Section à la Terminale.

L'Institut français de la République tchèque a un peu moins d'inscrits à ses cours de français qu'en 2013 (-8 %), mais il enregistre néanmoins 1 800 apprenants en 2016 et abrite une librairie française qui attire un nombreux public. De même, les 6 AF du pays connaissent une moindre affluence par rapport à celle de 2012, avec 1 509 apprenants de français (-7 %).



■ Russie

Le français, 3^e langue étrangère, en recul.

143 977 élèves apprennent le français en LV1 et commencent son apprentissage en 1^{re} (7 ans), 2^e (8 ans) ou 5^e année (11 ans), selon les établissements (les écoles disposent d'une grande autonomie pour la répartition des heures et pour les programmes). S'y ajoutent 131 130 apprenants de français LV2 et au moins 40 000 étudiants du supérieur. Au niveau fédéral il n'y a pas de statistiques sur les apprentissages des langues par tranches d'âges (l'enseignement scolaire est organisé de la 1^{re} à la 11^e classe, sans la distinction primaire-secondaire). Au total, ce sont 2 % des élèves suivant un enseignement d'une langue étrangère qui

« Cinq universités de Serbie sont membres de l'AUF, avec laquelle elles réalisent un grand nombre de programmes de coopération. »

ont choisi le français, alors qu'on enregistrait 1 million d'apprenants en 1991.

L'anglais arrive en tête avec 11,3M d'apprenants (soit 84 % des élèves qui apprennent une langue étrangère), suivi de l'allemand (1M et 8 % des élèves). Toutes les autres langues, hormis le français, rassemblent moins de 20 000 apprenants (espagnol, chinois, arabe, italien...).

Les lycées français de Moscou (Alexandre-Dumas), de la Petite Section à la Terminale et de Saint-Petersbourg (André-Malraux), de la Petite Section à la fin du primaire, accueillent 1 326 élèves (dont 709 Français).

Le réseau des 13 AF enregistre plus de 3 760 apprenants de français, chiffre en recul par rapport à 2012 (-20 %), mais le public semble particulièrement séduit par les certifications. Ainsi, le DELF-DALF a attiré près de 2 000 candidats en 2016 et le DELF Junior, près de 2 500. De plus, les diplômés couronnant des compétences en enseignement du français sur objectifs spécifiques (DDIFOS) permettent de toucher un nouveau public d'apprenants désireux d'exploiter une connaissance du français sur un plan professionnel. Ainsi, se développe, à Rostov-sur-le-Don, des formations d'agents touristiques susceptibles de communiquer avec leurs homologues et touristes francophones.

L'Institut français de Russie (Moscou) et son antenne de Saint-Petersbourg enregistrent 4 294 inscrits à leurs cours de français, en progression de 25 % par rapport à 2013.



■ **Serbie**

Un certain volontarisme de ce pays, observateur de l'OIF depuis 2006, en faveur du français.

Le français est enseigné comme 1^{re} ou 2^e langue étrangère à 82 568 élèves en primaire et 25 228 élèves dans le secondaire. Il est introduit en 1^{re} classe à l'école primaire Vladislav-Ribnikar à Belgrade et en 5^e classe dans les autres écoles primaires. Avec, au total, 108 000 apprenants, le français se situe après l'anglais (703 000 élèves) et l'allemand (162 000), mais devant le russe (74 000) et l'italien (19 000).

L'enseignement bilingue concerne 1 école du primaire et 7 établissements du secondaire. Entre 30 % et 45 % du temps scolaire se passe en français avec, entre autres, l'enseignement de disciplines non linguistiques : mathématiques, biologie, chimie, physique, informatique, technologie, éducation civique, histoire, géographie, histoire de l'art, musique, littérature, sociologie et éducation physique. Quatre établissements sur 8 ont obtenu le Label FrancÉducation à Belgrade (1 collège et 1 lycée), Nis et Novi Sad (lycées). L'enseignement bilingue francophone en Serbie fait l'objet d'une Convention de coopération signée en 2017.

Cinq universités de Serbie sont membres de l'AUF, avec laquelle elles réalisent un grand nombre de programmes de coopération. Il s'agit de l'Université de Belgrade, de l'Université de Novi Sad, de l'Université des arts de Belgrade, de l'Université de Niš et de l'Université de Kragujevac. Les chaires de français des Universités de Belgrade, de Nis et de Novi Sad accueillent 424 étudiants et, au total, ce sont 1 152 étudiants qui apprennent le français dans l'enseignement supérieur serbe.

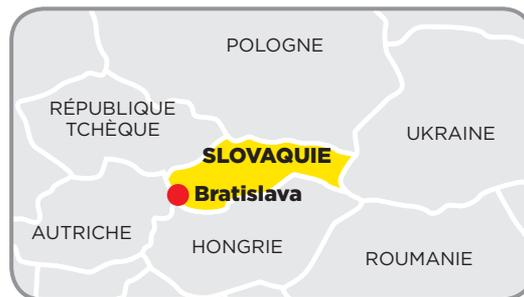
De plus, il existe deux filières francophones : l'une à la faculté de droit de l'Université de Belgrade en master 2 « Études européennes », spécialité « Droit de la Construction européenne » (en coopération avec le Centre européen universitaire de Nancy de l'Université de Lorraine) ; l'autre à l'Université des arts, en master 2 « Management et politiques culturelles dans les Balkans » (en coopération avec l'Université Lyon-2). Un centre universitaire de ressources francophones a été ouvert en novembre 2015 au sein de l'Université de Belgrade et un deuxième centre de ce type, plus particulièrement consacré à l'innovation, est actif depuis 2016 au sein de l'Université de Novi Sad.

À travers différents programmes de formation réalisés grâce à l'OIF, plus de 1 000 fonctionnaires ont acquis les compétences en français ces 15 dernières années.

L'École française de Belgrade accueille 511 élèves de la Toute Petite Section à la Terminale (dont 148 Français).

Avec 1 561 inscrits aux cours de français à l'Institut français de Serbie et dans ses antennes de Novi Sad et Nis, le nombre d'apprenants a chuté de 18 % par rapport à 2017. Il n'y a pas d'Alliance française en Serbie.

L'Association des professeurs de français en Serbie (APFS), fondée à Belgrade en 1998, regroupe 120 enseignants de français des institutions scolaires (primaires, secondaires) et universitaires. L'APFS organise des formations régionales de formateurs en français et des programmes de formation de professeurs auprès de l'Institut français de Belgrade. Cinq enseignants serbes participent à la formation à distance JEDA (Jeunes enseignants débutants en action) mise en place par le Bureau régional de l'OIF pour les pays de l'Europe centrale et orientale à travers le CRE-FECO en partenariat avec l'Université de Rouen.



■ Slovaquie

Pays observateur à l'OIF depuis 2002, la Slovaquie mise sur le bilingue et les certifications.

Au total, ce sont plus de 11 700 élèves, du préscolaire à la fin du secondaire, qui apprennent la langue française, ce qui fait du français la 4^e langue étrangère après l'anglais (587 400 élèves), l'allemand (175 200) et le russe (59 900).

Le français est introduit à partir du début de la 3^e année de l'école primaire (élèves de 8 ans), tandis que la langue anglaise est obligatoire, à raison de 3 heures par semaine jusqu'à la fin de l'école primaire (9^e année, élèves de 15 ans). À partir de la 7^e année de l'école primaire (élèves de 12 ans), la deuxième langue étrangère est une matière facultative.

De plus, il existe 5 sections bilingues dans des lycées slovaques qui concernent environ 1 000 élèves auxquels sont dispensés des enseignements de et en français, notamment au travers de disciplines non scientifiques : biologie, mathématiques, chimie et physique. Les 5 lycées ont obtenu le LabelFrancÉducation à Bratislava, Nitra, Kosice, Trenčín et Banská Bystrica.

À l'École internationale de Bratislava (conventionnée AEFÉ), 249 élèves suivent un enseignement renforcé de et en français en maternelle, au primaire et au collège avec une vingtaine d'heures de français par semaine.

Les AF de Banská Bystrica et Kosice enregistrent une belle progression du nombre d'inscrits aux formations de français avec 305 apprenants, soit plus du double par rapport à 2012. L'Institut français de Slovaquie, qui affiche plus de 1 500 apprenants, connaît en revanche un repli de 18 % par rapport à 2013.



■ Slovénie

Peu présent dans le système scolaire, le français conserve son statut de langue d'élite au sein d'établissements prestigieux.

Dans ce pays observateur de la Francophonie depuis 1999, l'italien est une langue officielle aux côtés du slovène (et du hongrois), dans les communes où résident une minorité de langue italienne (dans 4 municipalités). De ce fait, l'italien occupe une bonne place dans l'enseignement des langues étrangères et le français n'est appris que par moins de 5 000 élèves du primaire et du secondaire, ce qui le place à la 4^e place en primaire et à la 5^e dans le secondaire. Dans l'ordre, les langues les plus enseignées sont l'anglais (145 000 apprenants), l'allemand (62 400), et l'italien (10 000). Pour le seul niveau secondaire, l'espagnol est appris par 4 800 élèves, alors que le français concerne environ 2 600 apprenants.

Les cours de français peuvent débiter en 4^e année (9 ans) comme matière optionnelle non obligatoire, en concurrence avec de nombreuses autres matières, et peut être arrêté au bout d'une année.

Au niveau supérieur, les étudiants ayant choisi d'étudier le français est de l'ordre d'environ 1 % de l'effectif total. L'Université de Ljubljana, qui concentre l'essentiel des étudiants du pays (40 833 étudiants), délivre des formations diplômantes en français. Pour 2016-2017, 273 étudiants de la Faculté des lettres étudient le français dans le cadre de deux départements, langues romanes et traduction/interprétation. À ces chiffres s'ajoutent 77 étudiants d'autres filières qui choisissent le français comme option. Des cours de français sont, par ailleurs, dispensés dans le cadre de trois autres facultés de l'Université de Ljubljana :

sciences juridiques, sciences économiques et sciences sociales.

Le mémorandum signé avec l'OIF en 2005, reconduit en 2010, a permis la formation au français de près de 300 fonctionnaires slovènes. Depuis 2015, 73 bénéficiaires supplémentaires ont suivi ces formations qui ont permis à 54 d'entre eux de dépasser le niveau B1.

L'École française de Ljubljana accueille 73 élèves dont 18 Français, de la Toute Petite Section à la fin du primaire, et accompagne les collégiens jusqu'à la Seconde avec l'appui du CNED. L'association FLAM dispense un enseignement en français à une vingtaine d'enfants de 5 à 8 ans.

L'Institut français de Slovénie, situé à Ljubljana, revendique 345 inscriptions aux cours de français, soit une progression de plus de 60 % par rapport à 2013. Si la fréquentation de la médiathèque de l'Institut français semble stable, l'affluence aux manifestations culturelles s'accroît.



■ Ukraine

Troisième langue étrangère, le français régresse en 1^{er} choix, mais progresse légèrement en tant que 2^e langue, alors que la place du russe est remise en question.

En Ukraine, le français est appris par près de 270 000 élèves du primaire et du secondaire dont 152 000 en tant que LV1, et par près de 1 800 étudiants du supérieur. Il arrive après l'anglais (4 millions d'apprenants), l'allemand et le russe (1 million chacun).

« Les pays de langues romanes, comme l'Andorre, l'Espagne, l'Italie et le Portugal pratiquent des langues issues de la même famille que le français. »

Depuis 5 ans, les effectifs totaux de français ont baissé de 5 % et ceux d'anglais de 4 %, mais ceux de russe ont perdu 22 %, tandis que l'allemand a enregistré 24 % d'élèves en plus. En tant que LV1, les évolutions sont sensiblement les mêmes, alors qu'en tant que LV2, le français a légèrement progressé (+3 %) tout comme il a doublé ses effectifs comme LV3.

Un projet de loi en gestation relatif à l'enseignement des langues étrangères, imposerait l'anglais comme première langue étrangère. La réforme de l'enseignement secondaire (« Nouvelle école ukrainienne ») prévoit cependant l'enseignement de deux langues étrangères, l'une en 1^{re} classe, la 2^{de} à partir de la 5^e classe, ce qui pourrait favoriser le français. Par ailleurs, l'adoption par le ministère de l'Éducation du programme de formation continue PRO FLE (destiné aux professeurs de français) du CIEP/CNED, en partenariat avec l'Ambassade de France en Ukraine, montre son intérêt pour le maintien d'un enseignement de français de qualité.

L'enseignement bilingue concerne près de 5 200 élèves du primaire et plus de 8 600 élèves du secondaire. Les premiers bénéficient de 3 à 4 heures de français par semaine et les seconds de 5 à 8 heures. Un seul établissement de ce type, l'École française internationale, située à Kiev, a obtenu le LabelFranc-Éducation, du primaire au lycée.

Dans l'enseignement supérieur, des filières francophones existent en génie civil et architecture, en économie et tourisme, ainsi qu'en gestion du tourisme et informatique.

Le Lycée français Anne-de-Kiev (de la Petite Section à la Terminale) et l'École française privée d'Odessa (maternelle uniquement), conventionnée par l'AEFE

pour l'une, et partenaire pour l'autre, accueillent 428 élèves de la Petite Section à la Terminale (dont 100 Français).

Les 8 AF enregistrent 2 799 inscrits à leurs cours de français (-19 % par rapport à 2012), et l'Institut français d'Ukraine et son antenne de Kharkiv, forme près de 1 700 apprenants (en recul de 23 % par rapport à 2013).

EUROPE MÉRIDIONALE

Ce sous-ensemble, un peu hétérogène, comprend néanmoins deux catégories de pays que l'on peut relier par le degré de proximité de leurs langues nationales avec la langue française, dont l'intensité peut avoir une influence sur son apprentissage. Ainsi, les pays de langues romanes, comme l'Andorre, Espagne, l'Italie et le Portugal pratiquent des langues issues de la même famille que le français, ce qui, outre le facteur géographique, semble jouer en sa faveur. D'ailleurs, sans compter l'Andorre, pays membre de la Francophonie où 70 % de la population est considérée comme francophone, ces pays affichent des taux de francophonie exceptionnellement élevés (entre 12 % et jusqu'à 25 % de la population) qui s'expliquent essentiellement par le nombre de personnes ayant suivi un enseignement de français pendant leur scolarité, même si les mouvements migratoires (plus anciens) et touristiques (toujours d'actualité) ont aussi favorisé des allers et retours qui se poursuivent en partie et font encore sentir leurs effets.

Un autre groupe de pays, constitué de Chypre, la Grèce, Malte et la Turquie, bien qu'assez différents les uns des autres, partagent des points communs, y compris linguistiques : par la présence de langues

communes entre Chypre, la Grèce et la Turquie, mais aussi par la faible capacité de projection des langues nationales, du moins sur les plans européen, méditerranéen et même africain auxquels ils sont très liés (même si le monde turcophone est vaste). De ce point de vue, le français reste une langue internationale potentiellement attractive, malgré la concurrence, outre l'anglais, des autres langues latines.

Lorsque les langues latines se renforcent l'une l'autre



■ Andorre

Une société plurilingue qui fait une large place au français.

La diversité culturelle et linguistique de l'Andorre est une réalité fondée sur les influences catalane, espagnole et française qui s'y mêlent. Sont ainsi présents en Andorre, par exemple, des médias andorrans, catalans, espagnols et français. La presse écrite, les chaînes de radio et de télévision françaises sont accessibles partout en Andorre et, grâce à un accord signé entre la Radio et Télévision d'Andorre et la chaîne France 24 en juin 2017, cette dernière est diffusée quotidiennement en Andorre à 18 h 30. L'agglomération du Pas de la Case, à la frontière entre l'Andorre et la France, est un point de passage commercial et touristique essentiel entre les deux pays. C'est là que l'on parle le plus français et par là que transitent de nombreux produits, dont la presse, directement importés depuis la France.

Il faut également noter que Ràdio Nacional d'Andorra diffuse, depuis 2013, le programme « Le ren-

dez-vous de l'Alliance », une émission en français qui traite de façon hebdomadaire de l'influence de la culture et de la langue française en principauté. Ce programme est une coproduction de RTVA (Ràdio i Televisió d'Andorra) et de l'Alliance française d'Andorre, durant laquelle les invités traitent un sujet qui donne lieu à une interview, un reportage ou un débat. Le programme fait aussi le point sur l'agenda culturel et consacre une chronique à la langue française (ses spécificités et ses usages en comparaison avec la langue catalane).

La structure éducative de la principauté d'Andorre est régie par la présence sur son territoire de 3 systèmes éducatifs publics et gratuits : l'andorran, l'espagnol et le français qui scolarise, de la maternelle au Baccalauréat environ un tiers des élèves du pays (soit 11 000 élèves approximativement).

Le système andorran qui fonctionne en catalan, la langue officielle, introduit l'apprentissage du et en français dès la maternelle. Dès ce niveau, l'enseignement est bilingue français/catalan et assuré par deux maîtres présents dans la classe : l'un s'exprime en catalan, l'autre en français. Aux 1^{er} et 2^d cycles du primaire l'enseignement est bilingue français/catalan et se déroule suivant le même principe. Au 3^e cycle primaire, 50 % des heures se déroulent en français.

Au secondaire, la présence de la langue française peut être estimée à 30 % du temps d'étude : dans le cadre de projets, de cours de langue, et de matières dispensées en français. Pour le niveau Bac, la présence de la langue française dépend des matières en option choisies par les élèves, mais se situe toujours autour de 30 %.

Au total, ce sont donc deux tiers des élèves qui apprennent et utilisent le français dès la maternelle au sein des systèmes andorran et français, soit 4 327 apprenants dans le premier et 3 593 dans le second. Parmi eux, plus de 400 étudiants suivent un cursus professionnel.

Pour le système espagnol, le français est introduit plus tard comme langue étrangère mais n'est pas

obligatoire pour tous les élèves. Le cursus universitaire (une Université en Andorre avec quelques filières) est en catalan. Certains cours peuvent néanmoins être délivrés en français lorsque le professeur est de langue française.

L'Université d'Andorre ne propose que quelques filières et les cours sont généralement en catalan. Les bacheliers partent en majorité à l'étranger pour poursuivre leurs études. 70 % des élèves du système français et 25 % des élèves du système andorran partent faire leurs études supérieures en France.

Enfin, l'Alliance française est fréquentée par un public essentiellement professionnel (80 % des inscrits) qui cherche à renforcer ses compétences, si possible en les sanctionnant par une certification.



■ Espagne

Pays champion du LabelFrancÉducation.

13 % des élèves espagnols apprennent le français, ce qui fait de la langue française la 2^e langue étrangère la plus apprise après l'anglais. Depuis 2012, les effectifs sont stables avec une légère augmentation dans le primaire et le premier cycle du secondaire. Actuellement ce sont plus de 180 000 élèves du primaire et 860 000 élèves du secondaire qui apprennent le français. Parmi eux, 27 000 élèves évoluent dans les 342 sections bilingues que compte le pays.

25 établissements ont obtenu le LabelFrancÉducation à Madrid (3 collèges-lycées et 1 collège), El Puerto

de Santa Maria, San Sebastián de los Reyes, Murcia (2 collèges-lycées et 1 collège), Tres Cantos, Tolède, Séville, Jaén, Huelva (1 école primaire et 1 collège-lycée), Almería (1 école primaire et 1 collège-lycée), Cadix (1 école primaire et 1 collège), Albolote Granada, Montemayor, Santander, Ciudad Real, Carthagène, Léon.

En 2008, un accord est venu instaurer un cursus « Bachibac » permettant aux candidats d'obtenir simultanément le baccalauréat et le *bachillerato*.

À ces chiffres s'ajoutent les 60 000 apprenants de français répertoriés dans les *Escuelas Oficiales de Idiomas* (EOI) dépendant du ministère de l'Éducation espagnol, dont la qualité d'enseignement est réputée.

Avec 21 334 inscrits (autant que pour l'ensemble du continent asiatique) dans 23 établissements en gestion directe (4), conventionnés (6) ou partenaires (13) de l'AEFE, l'Espagne est le 3^e pays au monde (après le Maroc et le Liban) par l'importance de son réseau scolaire français.

Les 6 IF présents en Espagne (Madrid, Barcelone, Bilbao, Valence, Saragosse, Séville) enregistrent plus de 7 000 apprenants (-20 % par rapport à 2013) et les 21 AF 11 622 apprenants (soit 9 % de plus qu'en 2012).



■ Italie

Le succès de l'ESABAC et des certifications.

Le français est langue officielle au même titre que l'italien, dans la Région autonome bilingue du Val

« Le français est encore très présent dans le sud de l'Italie notamment, et dans les filières techniques et professionnelles. »

d'Aoste. L'enseignement du français est obligatoire dès la maternelle. Il fut introduit au début des années 70 et rendu obligatoire en 1985. En revanche, sur le reste du territoire, l'obligation d'apprendre une 2^e langue a été supprimée dans les lycées scientifiques et classiques.

Au niveau national, le français est appris par 1,8M d'élèves ce qui en fait la 2^e langue la plus choisie au collège : 65 % des élèves et 17 % des lycéens. L'anglais, 1^{re} langue étrangère obligatoire depuis 2010, rassemble 4,4M d'apprenants dans le secondaire, l'espagnol 743 000 et l'allemand 404 000.

Le nombre d'apprenants d'anglais est stable depuis plusieurs années, alors que l'espagnol a presque doublé ses effectifs dans le primaire et connu une progression dans le secondaire de 5 % depuis 2013, tandis que le français progresse légèrement dans le primaire et a perdu 6 % d'apprenants dans le secondaire, conservant un total stable.

Le français est encore très présent dans le sud de l'Italie notamment, et dans les filières techniques et professionnelles. Avec l'ouverture en 2010 du double-diplôme ESABAC (*Esame di stato/baccalauréat*) l'Italie donne une place singulière au français, particulièrement dans les lycées linguistiques. À ce jour, on compte 360 lycées ayant choisi d'adhérer à l'ESABAC. En 2016, un Esabac Techno s'est ouvert dans les filières marketing et tourisme (43 sections à ce jour) dont la première session s'est déroulée en juin 2018 dans les deux pays.

L'enseignement bilingue concerne 12 000 apprenants du secondaire (lycéens) qui ont 6h de français par semaine. L'École du Sacré-Cœur de la Trinité-des-Monts à Rome et l'Institution scolaire Luigi-Barone à Verrès (primaire et collège) ont reçu le Label FrancÉducation.

En Italie, les Diplômes de français professionnel sont implantés au sein d'un grand nombre de lycées professionnels, pour le secteur affaires, hôtellerie-tourisme-restauration, et valident les compétences en français dans le cadre des études (niveau bac +2). Une convention avec l'Ambassade de France permet de valoriser ces certifications et de proposer chaque année aux centres de passation des formations à un tarif préférentiel.

Un enseignement français est proposé dans 6 établissements, en gestion directe, homologués ou partenaires de l'AEFE : le Lycée Chateaubriand et l'Institut Saint-Dominique à Rome, l'École française de Florence - Lycée Victor-Hugo (Mlf), le lycée Stendhal à Milan, l'École française de Naples Alexandre-Dumas (annexe du lycée Chateaubriand de Rome) et le lycée français Jean-Giono de Turin. Au total, ce sont près de 4 700 élèves qui poursuivent une scolarité en français dont plus de 60 % ne sont pas Français.

On dénombre 4 955 apprenants de français dans les 34 AF du pays, en baisse de -20 % depuis 2012 et 6 629 inscrits à l'IF d'Italie (Rome) et dans ses 4 antennes (Florence, Milan, Naples et Palerme), soit 2,3 fois plus qu'en 2013.



■ Portugal

De nombreux francophones dans ce pays où l'apprentissage du français se maintient.

Le Portugal est le pays d'Europe où l'on dénombre le plus grand nombre de francophones, en dehors des pays où le français a le statut de langue officielle. On estime qu'environ 25 % de la population est capable de comprendre et de s'exprimer en français, et ce taux remarquable est même en légère augmentation (+2 points) entre 2014 et 2018. Le bon niveau d'apprentissage du français en est la première cause, même si d'autres facteurs jouent en faveur du français (proximité géographique et flux de populations notamment).

Le français est proposé en deuxième langue vivante étrangère, comme l'espagnol et l'allemand, entre les 7^e et 9^e années de scolarisation obligatoire. Un projet pilote concernant le mandarin est implanté depuis la rentrée scolaire 2016-2017.

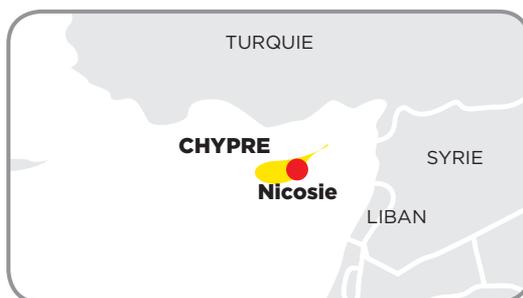
L'anglais, obligatoire à partir de la 5^e année de scolarisation, concerne 900 000 élèves au total et le français arrive en 2^e position avec 267 000 apprenants, avant l'espagnol (92 000) et – loin derrière – l'allemand (9 600). Le paysage de l'apprentissage de l'anglais et du français est assez stable depuis 2012. L'espagnol recule nettement au secondaire (-25 %) tandis que l'allemand progresse à tous les niveaux.

Le Lycée français Charles-Lepierre de Lisbonne, en gestion directe par l'AEFE et le Lycée français international de Porto accueillent près de 3 200 élèves dont

un peu moins de la moitié sont Français (une tendance cependant beaucoup moins marquée à Porto).

Avec près de 4 651 apprenants de français au sein de ses 10 AF, alors qu'ils étaient plus de 4 000 en 2012, le Portugal connaît une évolution du nombre d'apprenants de +16 %. L'IF de Lisbonne et son antenne de Porto n'ont plus d'activité d'enseignement.

Le français, 2^e langue étrangère en concurrence avec l'allemand



■ Chypre

Une percée du diplôme d'étude en langue française Junior (DELF Junior).

Grâce au partenariat entre l'OIF et la République de Chypre pour la formation du et en français des fonctionnaires chypriotes, une hausse sensible du nombre de francophones a été observée dans l'administration et les instances européennes et multilatérales. D'ailleurs, les concours des différents secteurs publics permettent désormais plus souvent aux candidats de choisir entre le français, l'anglais ou l'allemand, comme langue étrangère. Sans être utilisé dans la vie courante, le français est parlé avec aisance par certains diplomates et hauts fonctionnaires chypriotes et pratiqué dans le milieu universitaire, en particulier à l'université publique de Chypre qui a un département d'études françaises et européennes, ainsi que dans le milieu artistique et archéologique.

Le français est enseigné dans les établissements publics et dans certaines écoles privées de la République

« Les établissements confessionnels franco-helléniques restent un point fort du français dans le paysage scolaire. »

de Chypre comme seconde langue vivante obligatoire jusqu'en classe de Seconde incluse et en option pour la 1^{re} et la Terminale. Au total, ce sont près de 57 000 élèves qui apprennent le français, du primaire au supérieur.

Après l'anglais qui rassemble 107 000 apprenants du primaire au secondaire, le français est la 2^e langue étrangère la plus apprise, devant l'allemand (22 300) et très loin devant l'italien (4 200) et le russe (3 500).

Dans l'enseignement professionnel, il existe un diplôme en hôtellerie et arts culinaires préparé en français.

Par ailleurs, l'école franco-chypriote de Nicosie propose un enseignement en français et en grec, de la maternelle à la Terminale (depuis 2012) et accueille 241 élèves (dont 165 non-Français).

En 2018, l'Ambassade de France, en lien avec Campus France, a lancé la plateforme *France alumni Chypre* qui vise les diplômés chypriotes de l'enseignement supérieur français ainsi que les francophones, les institutions, partenaires, associations et entreprises qui ont un lien avec la France.

L'IF de Chypre, à Nicosie, dispense des cours de français à environ 300 étudiants (effectif en légère baisse par rapport à 2012 et 2013). L'AF de Paphos (celle de Limassol n'offrant pas de cours) enseigne le français à 33 apprenants.



■ Grèce

Une demande non satisfaite de français.

L'enseignement d'une deuxième langue vivante n'est plus qu'optionnel au lycée. La politique gouvernementale ne favorise pas l'apprentissage des langues excepté l'anglais, obligatoire dès le primaire. Néanmoins, le français occupe la 2^e place avec près de 260 000 apprenants, derrière l'anglais (1,1M) et juste devant l'allemand (248 500).

Le français demeure important dans la partie centrale du pays mais minoritaire dans le nord, où l'allemand prédomine. Les effectifs de français se maintiennent et plus de 50 % des élèves choisissent le français dans le primaire et le secondaire.

Après une baisse des effectifs au début des années 2010, ces derniers se sont stabilisés, voire remontent légèrement depuis 2013, surtout en primaire. Or, le nombre de postes de professeurs titulaires de français devient insuffisant au primaire, car, jusqu'à présent, cet enseignement était assuré par des vacataires que l'administration n'est plus aujourd'hui en mesure de rémunérer. À l'inverse, les enseignants de français se sont avérés en surnombre dans le secondaire.

« En Turquie, dans l'enseignement supérieur, plusieurs filières permettent de suivre un enseignement de et en français. »

La répartition des postes de titulaires entre le primaire et le secondaire pourrait être rapidement modifiée, des efforts de reconversion de ces personnels étant déployés par le ministère avec l'appui de la coopération française.

Dans ce contexte l'enseignement privé et en particulier les établissements confessionnels franco-helléniques restent un point fort du français dans le paysage scolaire. Dans ces établissements sous contrat avec l'État, et alors que 7 d'entre eux bénéficient d'une forme de conventionnement avec l'IF, le choix du français est une tradition, même si par respect des programmes grecs l'enseignement d'une discipline non linguistique (DNL) en français n'a pas été introduit (il pourrait l'être dans les établissements pilotes). Plusieurs de ces établissements ont des effectifs dépassant les 4 000 élèves.

Le lycée franco-hellénique Eugène-Delacroix d'Athènes et l'École française de Thessalonique sont des établissements, conventionnés pour l'un et partenaire pour l'autre (de la Mlf) de l'AEFE, accueillant respectivement 1 261 élèves (dont 588 Français) et 84 élèves (dont 26 Français).

Avec 2 178 inscrits en 2017, l'Institut français (à Athènes + 4 antennes à Patras, Livadia, Larissa et Thessalonique) connaît une progression de ses effectifs par rapport à 2013. Il faut rappeler que l'Institut français de Thessalonique, fondé en 1907, est le plus ancien Institut à l'étranger, tout comme l'École française d'Athènes, fondée en 1846 est le plus ancien établissement scientifique français à l'étranger, et le premier Institut archéologique établi à Athènes.



■ Malte

Un enseignement des langues étrangères peu encouragé. Le système éducatif national permet à plus de 7 000 élèves du secondaire et du primaire d'apprendre la langue française. Le maltais et l'anglais, langues officielles, étant langues d'enseignement, l'italien est la 1^{re} langue étrangère apprise à Malte (12 500 élèves), suivie du français. Concernant les évolutions récentes, on relève une baisse de 5 % à 10 % des effectifs de français ces dernières années.

Une réforme est à l'étude pour favoriser l'apprentissage des langues étrangères (italien, français, allemand et espagnol) dès le collège. Mais, le choix d'une langue vivante au baccalauréat restant facultatif, les effectifs risquent de rester faibles.

À l'Université, un département de français existe depuis 1993 (il était auparavant fondu dans un département des langues romanes) qui propose deux licences, l'une générale, l'autre spécialisée (option recherche). L'Université de Malte est partenaire de l'Université de Nancy-2.

L'AF de Malte-Méditerranée, créée en 2012, enregistre 350 apprenants, en net recul de -30 % par rapport à l'année de sa création.



■ Turquie

En relatif recul dans le secondaire, le français bénéficie d'une image d'excellence.

En Turquie, on recense plus de 20 000 apprenants de français dans le système scolaire, du préscolaire à la fin du secondaire, ce qui situe cette langue en troisième position derrière l'anglais et l'allemand (alors que l'Allemagne abrite une forte communauté turque). Si le français se maintient dans un pôle éducatif d'excellence (établissements bilingues et filières universitaires francophones), il a tendance à décliner dans le système éducatif public.

Un projet de réforme est en cours de discussion portant sur la création d'une année de « classe préparatoire » en 5^e classe à l'entrée du cycle collège, axée sur l'enseignement renforcé d'une langue vivante étrangère, privilégiant la choix de l'anglais.

Environ 4 000 élèves de primaire bénéficient d'un enseignement renforcé de français à raison de 12 heures par semaine. L'enseignement bilingue concerne plus de 13 000 étudiants (dont 9 000 dans le secondaire et 4 300 dans le supérieur) dont le temps scolaire est occupé pour moitié par des enseignements en français. Onze établissements ont par ailleurs obtenu le LabelFrancÉducation, à Izmir, Ankara et Istanbul.

Dans l'enseignement supérieur, plusieurs filières permettent de suivre un enseignement de et en français : à l'Université Galatasaray (sciences économiques, gestion, informatique, génie industriel, mathématiques, droit, sciences politiques et administratives, relations internationales, communication, philosophie, sociologie, littérature), à celle de Marmara et de Yeditepe. L'Université francophone de Galatasaray accueille à elle seule plus de 3 000 étudiants.

Les Lycées français Charles-de-Gaule, à Ankara et Pierre-Loti, à Istanbul, accueillent respectivement 900 et 1 360 élèves (dont un peu moins de moitié sont Français), de la Petite Section à la Terminale.

Avec 476 inscrits dans les cours des deux AF (à Adana et Bursa), les effectifs d'apprenants de français ont progressé de 67 % par rapport à 2012. L'IF de Turquie (à Ankara, Istanbul et Izmir) attire de nombreux apprenants de français (plus de 4 400), bien qu'en léger retrait par rapport à 2013.

RÉSEAUX ET OUTILS

pour la diffusion du français, la formation et la certification

Les acteurs de la promotion de la langue française et des cultures francophones s'organisent et se fédèrent au sein de réseaux constitués principalement autour de la Francophonie institutionnelle et de ses opérateurs (AUF, Université Senghor, AIME, TV5-MONDE, ainsi que son organe consultatif : l'APF), du réseau culturel français à l'étranger (SCAC des postes diplomatiques français, Alliances françaises et Instituts français), des structures engagées dans la coopération éducative et linguistique en français (Wallonie-Bruxelles Internationale, APEFE, coopération suisse, etc.) et des acteurs nationaux.

Le Réseau scolaire des établissements français ou homologués par la France à l'étranger de l'AEFE (Agence pour l'enseignement français à l'étranger) et des établissements partenaires de la Mlf (Mission laïque française) offrent par ailleurs des enseignements en français aux enfants d'expatriés installés à l'étranger, ainsi qu'aux élèves nationaux et d'autres nationalités qui souhaitent bénéficier de l'expertise française pour suivre une scolarité en français dans le primaire, le secondaire, et éventuellement préparer des projets de mobilité universitaire.

Enfin, il faut rappeler que la mission d'enseignement de et en français est menée en premier lieu sur le terrain grâce à l'engagement des équipes pédagogiques, et principalement des enseignants, rattachés pour certains aux associations nationales des enseignants de professeurs de français affiliées à la FIFE.

« Un certain nombre d'outils et de dispositifs s'articulent avec le concours des différents acteurs de l'expertise francophone, et sont mis au service des besoins de formation des enseignants, des étudiants et des professionnels. »

Les bureaux régionaux de l'OIF et de l'AUF ainsi que leurs relais sur le terrain (Instituts, centres régionaux, campus numériques francophones, CLAC...) coordonnent pour leur part la mise en œuvre des programmes et activités déployés sur le terrain, et articulent les actions avec les partenaires dans le cadre notamment du dispositif « d'enseignement massif et de qualité du français dans les pays de la Francophonie » porté par l'IFEE, tout nouvellement constitué.

Et c'est à travers ce maillage institutionnel et sur le terrain qu'un certain nombre d'outils et de dispositifs s'articulent avec le concours des différents acteurs

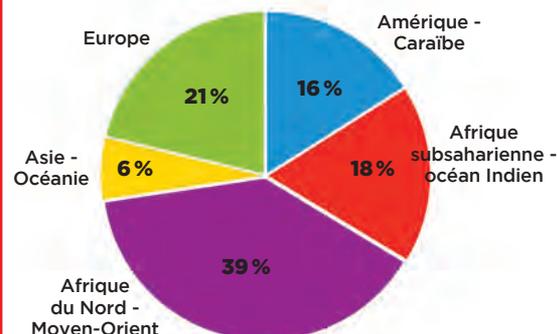
de l'expertise francophone, et sont mis au service des besoins de formation des enseignants, des étudiants et des professionnels, notamment grâce aux facilités d'accès et d'échanges offertes par les nouvelles technologies et les réseaux sociaux.

LE RÉSEAU DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES FRANÇAIS À L'ÉTRANGER ¹⁸⁰

■ L'AEFE (Agence pour l'enseignement français à l'étranger)

L'AEFE est l'opérateur public qui coordonne le réseau des établissements d'enseignement français à l'étranger, communément appelés « lycées français », sous la tutelle du ministre de l'Europe et des Affaires étrangères.

Répartition des effectifs des établissements du réseau français à l'étranger (AEFE) par régions



En 2017-2018, le réseau d'enseignement français à l'étranger rassemble 492 établissements scolaires implantés dans 137 pays, et qui scolarisent presque 350 000 élèves dont 36 % sont Français et 64 % sont nationaux ou d'autres nationalités.

Les plus gros effectifs sont concentrés dans la région Afrique du Nord et Moyen-Orient avec 135 527 élèves (dont 33 345 sont scolarisés dans les établissements de la Mlf, Mission laïque française).

¹⁸⁰ Voir sur <http://www.education.gouv.fr/cid258/les-etablissements-scolaires-d-enseignement-francais-a-l-etranger.html> (juin 2016).

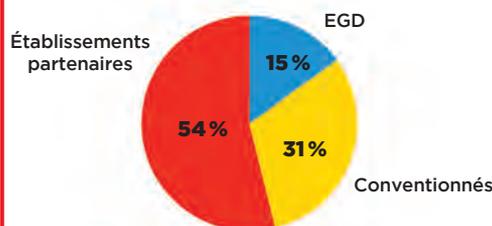
« L'ensemble de ces établissements forme un réseau unique au monde de collèges et lycées homologués par le ministère de l'Éducation nationale français. »

L'ensemble de ces établissements forme un réseau unique au monde de collèges et lycées homologués par le ministère de l'Éducation nationale français, de par son étendue et la qualité de l'enseignement qu'il dispense, conforme aux programmes français. Les effectifs sont répartis à 18 % en maternelle, 39 % en primaire, 27 % en collège et 16 % au lycée.

Ce réseau permet aux enfants français établis hors de France de suivre une scolarité similaire à la scolarité suivie par les enfants résidant en France et de passer les mêmes diplômes (brevet, baccalauréat), au sein d'établissements qui prennent par ailleurs en compte le contexte local (langue, culture, etc.). Et le grand nombre d'élèves « non français » accueillis dans ces établissements participe du rayonnement culturel de la France, tout comme du renforcement des relations de coopération entre les systèmes éducatifs français et étrangers.

Leur homologation atteste de leur conformité aux programmes, aux objectifs pédagogiques et aux règles d'organisation applicables en France aux établisse-

Les établissements de l'AEFE par type de statut



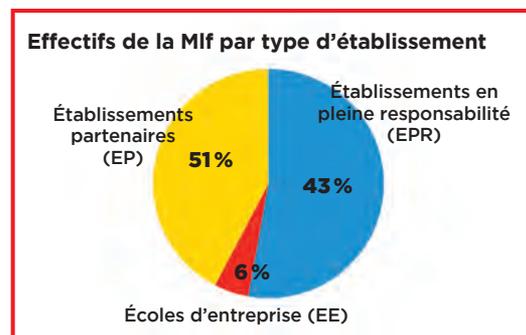
ments de l'enseignement public, sous la forme de 3 types de statuts : les établissements gérés directement par l'AEFE (EGD), les établissements conventionnés, et les établissements partenaires, répartis comme suit : parmi les 492 établissements homologués par l'Éducation nationale, 74 sont gérés directement par l'AEFE, 153 sont gérés par des fondations de droit local à but non lucratif, et 265 établissements partenaires sont gérés par des associations de droit privé français ou étranger (dont 107 par la Mission laïque française).

■ LA Mlf (Mission laïque française)

Association à but non lucratif reconnue d'utilité publique, partenaire de l'État, opérateur pour le compte des entreprises françaises et de l'État dans certaines opérations de développement, la Mission laïque française (Mlf) crée et gère des écoles, collèges, lycées dans le monde.

La Mlf a développé une pédagogie de la rencontre entre deux cultures, renforcée par l'apprentissage de trois langues, autour de la laïcité. Scolarisés en français, les élèves apprennent dans la langue du pays d'accueil dès la maternelle tout en acquérant une troisième langue de communication internationale, en général l'anglais.

Parmi ces établissements, 33 sont en pleine responsabilité (EPR) avec 31 935 élèves, 21 sont des écoles d'entreprise (EE) avec 2 931 élèves, et 53 sont des établissements partenaires (EP) avec 25 618 élèves. En 2017-2018, le réseau des établissements de la Mlf est constitué d'un total de 107 établissements qui scolarisent 60 484 élèves dans 40 pays : des effectifs qui sont en augmentation de 2,85 % par rapport à 2016-2017.



« Le grand nombre d'élèves "non français" accueillis dans ces établissements participe du rayonnement culturel de la France, tout comme du renforcement des relations de coopération entre les systèmes éducatifs français et étrangers. »

Parmi les 23 EPR, 8 sont conventionnés par l'AEFE, et 2 avec le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères. Les 21 EE répondent pour leur part à la demande des familles expatriées et des entreprises en proposant à 2 931 élèves soit un enseignement en direct, soit un enseignement adossé au Centre national d'enseignement à distance (CNED), voire des cursus intégrés dans un établissement international où 70 % de l'enseignement est dispensé en anglais.

La création d'une école d'entreprise est réalisée en concertation avec l'entreprise, qui détermine en fonction de ses besoins les niveaux de classes qui seront encadrés, dote l'école de bâtiments, fournit le mobilier scolaire et l'ensemble du matériel didactique, rémunère les services de la Mission laïque française et gère la logistique des professeurs.

La Mlf apporte son expertise pédagogique et ses conseils en matière de normes de construction et d'équipement scolaires, ajuste la structure aux besoins de l'entreprise, recrute et rémunère des professeurs titulaires détachés de l'Éducation nationale et assure le suivi.

Il y a enfin 53 EP, dont les prestations d'ingénierie pédagogique (aide au recrutement, soutien et suivi du dossier d'homologation, organisation de la structure pédagogique, etc.) – voire même de conseil administratif ou financier – sont confiées à la Mlf par les

organismes gestionnaires responsables juridiquement et financièrement de ces établissements.

LE RÉSEAU INTERNATIONAL DES ENSEIGNANTS DE FRANÇAIS

■ La FIPF (Fédération internationale des professeurs de français)

La FIPF est une organisation internationale non gouvernementale créée en 1969, reconnue pour son rôle fondamental dans la promotion et la diffusion de la langue française dans le monde.

Forte de plus de 200 associations affiliées, qui rassemblent près de 80 000 membres bénévoles actifs dans plus de 120 pays, la FIPF est un acteur important au service de la communauté mondiale des professeurs de français et de la francophonie.

Elle s'appuie sur huit commissions organisées sur des critères géographiques : la Commission de l'Afrique et de l'océan Indien (APFA-OI), la Commission de l'Europe centrale et orientale (CECO), la Commission pour l'Amérique latine et la Caraïbe (CO-PALC), la Commission de l'Asie-Pacifique (CAP), la Commission de l'Europe de l'Ouest (CEO), la Commission du français langue maternelle (CFLM), la Commission d'Amérique du Nord (CAN) et la Commission du Monde arabe (CMA).

Elle a pour mission principale d'animer et de renforcer ce vaste réseau dont les membres sont les premiers vecteurs de diffusion du français, défendant l'idée que la francophonie de demain dépend de l'enseignement du français aujourd'hui. Et elle s'efforce de répondre aux demandes des associations de professeurs de français pour les aider à développer de nouveaux projets, se moderniser et être plus efficaces dans leur activité au service des professeurs de français et pour améliorer la qualité de l'enseignement de la langue française.

La fédération a fait de l'outil numérique un de ses principaux atouts pour communiquer avec l'ensemble de son réseau à travers :

- la plateforme collaborative fipf.org, qui permet aux associations de partager et de mutualiser leurs activités, de former leurs membres à la vie associative et à l'utilisation des technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement ;
- l'animation du site pédagogique francparler-oif.org, créé par l'OIF, un outil d'accompagnement pédagogique des professeurs de français qui présente l'actualité de l'enseignement du français et de la francophonie partout dans le monde, et offre des ressources pédagogiques et didactiques aux professeurs de français.

La FIPF s'attelle à animer et dynamiser son réseau mondial d'associations, notamment par la formation des responsables associatifs (ateliers, stages, formations à distance et livrets d'autoformation), en soutenant des initiatives nationales ou régionales menées par une ou plusieurs associations, en développant des services au bénéfice des associations et des enseignants de français, en faisant la promotion de la langue française et de son apprentissage ; et en aidant les associations à devenir partenaires de projets nationaux ou internationaux pour développer et améliorer l'enseignement du français.

Plusieurs publications de la FIPF permettent enfin de s'adresser à un public assez large (« Le français dans le monde ») ou plus spécialisé (« Dialogues et Cultures », « Recherches et Applications »), ainsi que des congrès régionaux et mondiaux qui rassemblent des centaines de participants (les prochains congrès régionaux se dérouleront en 2019 à Dakar et à Athènes, et le prochain congrès mondial en Tunisie en 2020).

LA FIPF bénéficie notamment du soutien de l'OIF, des ministères français des Affaires étrangères, de l'Éducation et de la Culture, de la Fédération Wallonie-Bruxelles et du Département fédéral suisse des Affaires étrangères.

LE RÉSEAU CULTUREL DES ALLIANCES ET INSTITUTS FRANÇAIS

Dans la continuité d'une consultation citoyenne effectuée dans le cadre d'une conférence internationale

« L'enjeu de ce vaste réseau culturel français mis au service de la diffusion de la langue française est enfin intimement lié aux besoins de formation linguistique du monde professionnel. »

qui a réuni 500 intellectuels, artistes, dirigeants d'entreprises, et enseignants en février 2018 à Paris, le Président Emmanuel Macron a prononcé un discours fondateur en faveur d'une stratégie internationale pour la langue française et le plurilinguisme.

Cette stratégie, rendue publique le 20 mars à l'Académie française, compte 33 mesures pour « Apprendre », « Communiquer » et « Créer » en français. Elle vise, avec l'Organisation internationale de la Francophonie et l'ensemble des partenaires qui partagent la même ambition pour la langue française et le plurilinguisme, à en faire l'une des grandes langues-mondes de demain et un atout dans la mondialisation.

La diplomatie culturelle française s'appuyait déjà sur le réseau des 96 Instituts français (directement rattachés aux postes diplomatiques ou ambassades de France), et des 773 Alliances françaises (structures de droit local dont 307 conventionnées par le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères) qui sont réparties dans le monde, et contribuent au rayonnement français, à travers la promotion et la diffusion de la langue et de la culture françaises.

Parmi les 33 mesures qui ont donc été identifiées comme prioritaires, la stratégie francophone internationale s'est naturellement tournée vers l'action des professeurs de français, pour le renforcement des capacités ainsi que la valorisation du métier de professeur de français notamment pour venir en réponse à la forte demande d'enseignement du et en français ainsi qu'à la pénurie d'enseignants. Elle s'intéresse également aux contenus pédagogiques qui pourront être mis à disposition des enseignants et des élèves *via* les outils numériques, à accompagner l'enseignement

bilingue francophone, à étendre le réseau des lycées français à davantage d'établissements partenaires, à encourager les mobilités étudiantes, l'implantation d'universités et de grandes écoles françaises à l'étranger, ou encore à développer des co-diplômes.

L'enjeu de ce vaste réseau culturel français mis au service de la diffusion de la langue française est enfin intimement lié aux besoins de formation linguistique du monde professionnel et des spécificités langagières inhérentes aux différents secteurs et métiers concernés (français juridique, scientifique, des relations internationales, de l'hôtellerie, etc.), à leur valorisation comme facteur d'employabilité, à la consolidation des réseaux d'acteurs économiques francophones et de la création en français.

Des besoins d'enseignement spécifique qui se vérifient à travers les échanges scientifiques et les projets de coopération mis en œuvre par les ambassades de France à l'étranger et le ministère des Affaires étrangères.

■ L'Institut français

→ L'institut français de Paris

L'IF de Paris est placé sous la tutelle du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères et du ministère de la Culture, en tant qu'opérateur des échanges culturels internationaux, et remplit la mission d'accompagner la création française au-delà des frontières, de dialoguer avec les cultures, de développer les expertises et les réseaux.

L'IF veille à répondre aux besoins exprimés par les postes diplomatiques en travaillant en étroite relation avec le réseau culturel français à l'étranger (IF et AF) tout en favorisant les initiatives qui permettent une

« L'IF de Paris met l'accent sur la création et le développement de réseaux et de dispositifs numériques de formation destinés aux enseignants. »

plus grande mutualisation des projets et des économies d'échelle. Son action est mise en œuvre localement dans les Instituts français, sous l'autorité des ambassadeurs.

Dans le cadre de son action de promotion pour la langue française et le plurilinguisme, l'IF de Paris mène par ailleurs des actions liées aux enjeux de gouvernance, d'éducation, de débat d'idées ou de promotion de la création contemporaine, notamment auprès des nouvelles générations francophones.

Il met l'accent sur la création et le développement de réseaux et de dispositifs numériques de formation destinés à des enseignants de et en français et sur l'élaboration d'une stratégie dans le domaine des cours de français en ligne. Notamment à travers un catalogue de produits en ligne destiné aux AF et IF, ou encore des outils numériques correspondant aux nouvelles modalités d'apprentissage des langues (cours, applications, jeux sérieux, logiciels, etc.), afin d'aider les établissements du réseau à s'inscrire dans la transition numérique.

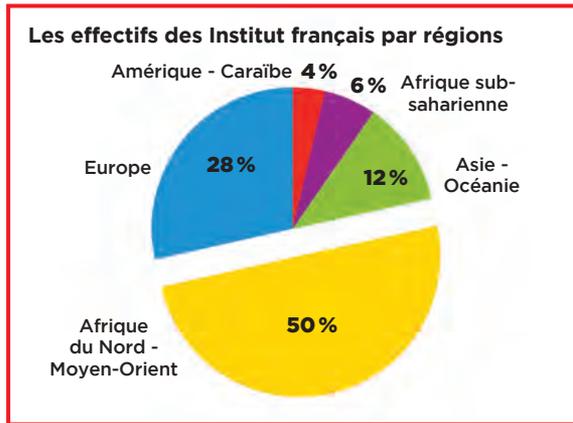
L'IF place enfin la professionnalisation des établissements du réseau de coopération et d'action culturelle au centre de ses priorités, à travers la mise en œuvre d'une démarche qualité, un séminaire de langue française (qui réunit chaque année des ACE, ACPF, directeurs d'établissement et directeurs des cours en IF et AF autour des bonnes pratiques), du montage des projets régionaux, ainsi que du fonds pour la coopération éducative et linguistique qui soutient des projets innovants dans le domaine de l'enseignement bilingue et l'éducation plurilingue/interculturelle, du numérique éducatif, du français dans l'enseignement supérieur, du français langue de l'emploi.

→ Le réseau des Instituts français à l'étranger

Forte d'un réseau de 96 Instituts français, la diplomatie culturelle de la France s'appuie sur 168 centres de langues qui réunissent un total de 219 931 étudiants en 2017, concentrés pour presque la moitié dans les salles de classe des Instituts d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient, en Europe également pour presque 30 % des apprenants.

DES OUTILS NUMÉRIQUES DESTINÉS AU RÉSEAU DES IF ET DES AF

- Le cours en ligne Frantastique, dans le cadre d'un partenariat signé avec la société Gymglish ;
- LingoZING, application de lecture de bande dessinée interactive et bilingue qui intègre à la lecture le son et les sous-titres en plusieurs langues en plus d'autres fonctionnalités ludo-éducatives ;
- SpeakShake, plateforme d'appel vidéo offrant la possibilité de mener des échanges linguistiques de 30 minutes afin de faire converser l'apprenant avec des locuteurs natifs ;
- La bibliothèque numérique Culturethèque est une plateforme qui donne accès à des dizaines de milliers de ressources culturelles (presse, littérature, musique, vidéos, ressources FLE, etc.) et pour lesquelles un renforcement de la dimension pédagogique est programmée, pour venir en appui au développement des parcours linguistiques organisés selon les niveaux de langue.



■ **L'Alliance française**

→ La Fondation Alliance française et son réseau dans le monde ont pour missions de développer l'enseignement et l'usage de la langue française, de contribuer à accroître l'intérêt pour la France et les cultures francophones, de favoriser les échanges entre cultures et de contribuer à l'épanouissement de la diversité culturelle.

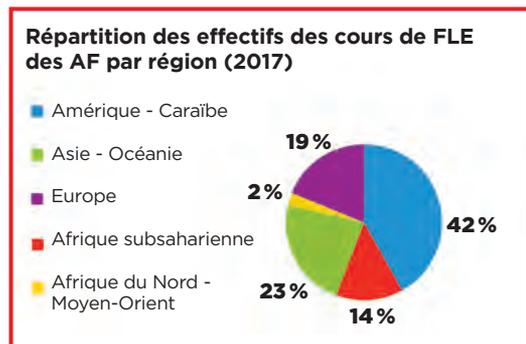
Chaque Alliance est gérée localement dans le respect des spécificités locales en tant qu'organisation indépendante à but non lucratif, elle a vocation à rassembler les amis de la France et à organiser des cours de langue générale et de spécialité ainsi que des activités culturelles et de coopération dans ses établissements, dans le monde et en France.

→ L'Alliance française Paris Île-de-France est une association loi 1901 reconnue d'utilité publique, au cœur d'un réseau mondial de 834 établissements dans le monde, animé par la Fondation Alliance française qui est son premier partenaire. Elle ancre son activité dans la région Île-de-France et œuvre pour l'enseignement du français aux côtés des pouvoirs publics, ministères, région, mairie de Paris, secteur associatif et éducatif, et entreprises. L'établissement accueille chaque année 8 000 étudiants de 160 nationalités différentes, qui s'inscrivent à titre individuel ou *via* l'une des 600 entreprises adhérentes. L'Alliance française Paris Île-de-France est également un centre de formation pour les professeurs et futurs professeurs de FLE, et accompagne 2 300 stagiaires chaque année *in situ* ou à distance.

→ Le réseau des AF dans le monde s'articule autour de 834 Alliances françaises (soit 705 enseignantes présentes dans 132 pays et sur les 5 continents) qui déploient une offre culturelle riche (23 600 personnes par an aux événements culturels organisés par les AF dans le monde, et 3,3 millions de spectateurs/visiteurs) ainsi qu'une offre de formation de français proposée à 467 496 apprenants en 2017 (grand public, entreprises et institutions) et avec l'appui de 9 088 enseignants.

→ Un projet pour l'Afrique : Alliance 3.0
38 Alliances françaises mettent en œuvre le projet Alliance française 3.0 dans 4 pays d'Afrique : grâce au soutien du Gouvernement de la Principauté de Monaco, elles améliorent l'accès à l'éducation et à la culture par le numérique. Au Sénégal, 31 jeunes filles déscolarisées ont commencé une formation en français et bureautique pour une meilleure insertion professionnelle. L'ONG Bibliothèques sans frontières a formé 27 personnes à l'utilisation d'une bibliothèque numérique portable en Afrique du Sud, à Madagascar et en Mauritanie, un outil qui est utilisé depuis 2018 par 200 instituteurs en Mauritanie (formés en français) et 840 enseignants locaux à Madagascar.

Le maillage du réseau des AF à l'intérieur des pays est par ailleurs l'une de ses spécificités, permettant aux AF d'être très largement présentes et réparties sur les territoires, notamment en Amérique latine, où le réseau est particulièrement dense et puissant (184 établissements, ce qui représente 24 % des AF dans le monde) ou encore en Europe (266 AF dont 205 enseignantes, qui représentent 32 % des AF dans le monde).



UNE EXPERTISE FRANCOPHONE AU SERVICE DE LA FORMATION

La Francophonie institutionnelle et les structures de coopération bilatérale francophones coordonnent et déploient leur action sur le terrain, avec l'expertise et l'appui des acteurs nationaux – associations de professeurs, universités, société civile, réseau culturel et scolaire français, etc. – ainsi que des opérateurs qui œuvrent au service de l'éducation, de la promotion de la langue française et des cultures francophones, et du multilinguisme : l'APEFE, le Cavilam-Alliance française, la CCI Paris Île-de-France, le CIEP, le CLA, etc. C'est en effet à travers ce maillage institutionnel et de l'expertise francophone sur le terrain qu'un certain nombre d'outils et de dispositifs peuvent venir s'articuler et agir en complémentarité au service des besoins de formation et de certification en français des enseignants, des étudiants et des professionnels, notamment grâce aux facilités d'accès et d'échanges offertes par les nouvelles technologies et les réseaux sociaux.

■ L'APEFE

L'APEFE est une association sans but lucratif créée en 1976, qui a été rapprochée en 1992 de l'Organisme d'intérêt public Wallonie-Bruxelles Internationale (WBI). Créée à l'origine pour permettre aux enseignants francophones de mettre leur savoir-faire au service de pays défavorisés, elle a considérablement élargi son champ d'activités depuis et s'affirme aujourd'hui comme centre d'expertise en développement au service des pays les plus pauvres. Elle inscrit son action de renforcement des capacités dans une logique de partenariats et de réseaux qui garantit la qualité d'une assistance scientifique et technique de pointe.

La Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide au développement et le Programme d'action d'Accra inspirent la stratégie de l'APEFE, qui s'inscrit dans le cadre de la loi sur la coopération au développement de l'Etat fédéral ainsi que dans celui de la politique internationale des gouvernements wallon et de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Cette stratégie se décline pays par pays, en fonction des politiques nationales.

Un réseau étendu de Bureaux APEFE permet de suivre efficacement l'exécution des activités et d'assurer la qualité du dialogue politique avec les autorités.

Reliés à Bruxelles, ces bureaux, implantés au Bénin, Burkina Faso, Burundi, Haïti, Maroc, Palestine, République démocratique du Congo, Rwanda et Sénégal, assurent le suivi administratif et financier quotidien, relatif à la mise en œuvre des activités programmées.

■ Le CAVILAM-ALLIANCE FRANÇAISE

www.cavilam.com/www.leplaisirdapprendre.com

Le CAVILAM (Centre d'approches vivantes des langues et des médias), établissement privé d'enseignement supérieur, est une association à but non lucratif. Il a été créé en 1964 par l'Université de Clermont-Ferrand et la ville de Vichy. En 2012, le CAVILAM a rejoint le réseau international des AF.

L'établissement est un des centres de référence en France pour l'enseignement du français aux étrangers et la formation de professeurs. Il propose des formations intensives en immersion dans un ensemble exceptionnel de 9 000 m² au cœur de la ville de Vichy. Il reçoit environ 4 000 stagiaires par an de plus de 120 nationalités différentes, dont environ 700 à 800 professeurs de français en formation pédagogique ou en actualisation des connaissances linguistiques et culturelles.

Son public est principalement constitué d'étudiants qui préparent leurs études en France. Mais le CAVILAM-Alliance française reçoit aussi des adultes professionnels, cadres d'entreprises ou diplomates. Par ailleurs, il accueille des voyages scolaires avec des programmes dédiés.

Il propose des méthodologies novatrices pour favoriser l'apprentissage et l'enseignement du français et contribue à l'innovation pédagogique en participant à de nombreux projets internationaux. Il s'est particulièrement spécialisé dans la création d'environnements pédagogiques plurimédias et l'intégration des supports médias et de biens culturels dans l'enseignement.

Le CAVILAM-Alliance française coopère avec de nombreux organismes (dont l'OIF, l'AUF, l'IF,

« La Francophonie institutionnelle et les structures de coopération bilatérale francophones coordonnent et déploient leur action sur le terrain, avec l'expertise et l'appui des acteurs nationaux. »

TV5MONDE, RFI, l'OFAJ, la FIPF et de nombreuses associations de professeurs ou institutions éducatives) à travers la conception de ressources pédagogiques comme « Apprendre et enseigner avec TV5-MONDE », du premier CLOM certifiant « Enseigner le français langue étrangère aujourd'hui » (consacré aux principes de base de l'enseignement du FLE, ou encore de formations de formateurs proposées dans le monde entier).

■ CCI Paris Île-de-France - Le français des affaires

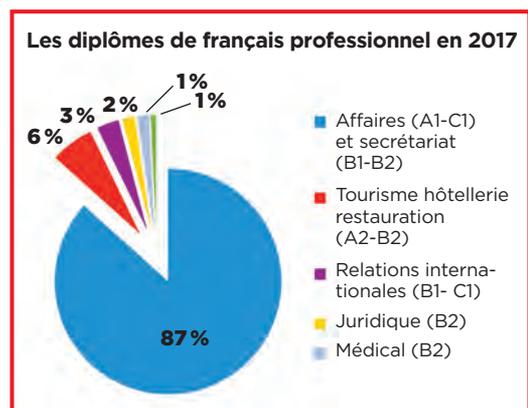
Le français des affaires est un établissement de la Chambre de commerce et d'industrie de Paris Île-de-France. Créé en 1958, il est un acteur historique et pionnier de la certification et de la formation en français à visée professionnelle et bénéficie de la proximité des 840 000 entreprises que représente la CCI Paris Île-de-France. Il s'inscrit par ailleurs dans le dispositif de formation professionnelle de ce dernier (qui réunit 19 écoles, au sein desquelles sont formés 31 000 jeunes dont 16 700 apprentis et 30 000 adultes en formation continue chaque année).

Il propose les certifications en français que sont le TEF (Test d'évaluation de français), les DFP (Diplômes de français professionnel), les certificats Français Operandi ainsi que des tests sur mesure pour les entreprises, et contribue à la formation de près de 1 500 professeurs à l'enseignement du français sur objectif spécifique (FOS) chaque année. Avec 40 000 candidats par an, le TEF est le premier test standardisé de FLE diffusé sur le marché des langues dans le monde et reconnu pour poursuivre ses études en France, accéder à la citoyenneté française, immigrer vers le Canada, accéder à la citoyenneté canadienne, ou encore vivre et travailler au Québec.

Les DFP valorisent pour leur part la compétence à travailler en français, notamment dans les affaires, les relations internationales, les métiers du tourisme-hôtellerie-restauration, de la santé et de la mode. Ils sont intégrés dans des cursus de formation au sein de grandes universités telles que Duke aux États-Unis, la Bocconi en Italie, l'Académie du commerce extérieur en Russie, l'École hôtelière de Lausanne... et répondent à la demande d'étudiants ou de professionnels visant un emploi dans lequel la maîtrise de la langue française est un avantage.

Le DFP affaires est le diplôme qui remporte le plus franc succès à l'international et plus particulièrement aux États-Unis, en Égypte, en Italie, en France et surtout en Suisse (avec 2 038 candidats sur un total de 4 340 candidats dans le monde au DFP affaires pour un total de 5 812 candidats à l'ensemble des DFP en 2017).

Les DFP secrétariat ainsi que le DFP tourisme -hôtellerie-restauration semblent également répondre au besoin de certifier des compétences en français professionnel dans les secteurs concernés.



« Parmi les thématiques des modules de renforcement des compétences des enseignants de FLE [...] qui ont été demandées par les acteurs locaux on retrouve l'utilisation du numérique en classe [...] le français sur objectifs spécifiques (FOS) et le français sur objectifs universitaires (FOU). »

Un DFP en Relations internationales a enfin été créé à la demande du MEAE et de l'OIF, pour soutenir l'usage de la langue française au sein des organisations internationales et dans les échanges politiques et diplomatiques à l'international, dans le cadre de la mise en œuvre du Vademecum relatif à l'usage du français dans les organisations internationales.

Ce diplôme a été développé sur 3 niveaux (B1, B2 et C1) et réalisé avec la collaboration pédagogique du Département de français de l'Académie diplomatique de Vienne, et avec l'appui de l'OIF, afin de répondre aux besoins des administrations nationales et internationales, comme des diplomates et fonctionnaires qui souhaitent valoriser leurs compétences linguistiques. Il permet également de faciliter l'organisation de séminaires professionnels nationaux ou régionaux sur de grands enjeux actuels en assurant une maîtrise minimum de la langue française par les participants.

Forts de cette expertise dans la conception de certifications mais aussi dans l'enseignement d'un français adapté aux situations professionnelles réelles, la CCI Paris Île-de-France intervient également aux côtés du réseau diplomatique français, pour le renforcement de la capacité des formateurs à concevoir et à enseigner des programmes de français professionnel, à partir de la méthodologie du FOS.

En partenariat avec l'IF, Le Français des affaires a par ailleurs développé la plateforme en ligne IFOS dédiée à la formation de formateurs pour l'enseignement du français professionnel ; et propose également des parcours de formation en ligne, en présentiel, ou hybrides, pouvant mener à l'obtention du Diplôme de didactique du FOS (DDIFOS).

Enfin, afin de répondre à un marché du français professionnel n'étant pas uniquement constitué de demandes individuelles d'étudiants ou de professionnels, mais également d'entreprises pour lesquelles le français représente de nouveaux marchés, la CCI Paris Île-de-France a récemment développé les certificats Français Operandi.

Conçus à partir de référentiels d'activités, de compétences et de certifications liées à un métier, ils valident des formations qui permettent aux professionnels et futurs professionnels de renforcer leur capacité à communiquer et d'interagir en français, dans des situations spécifiques aux différents métiers (nettoyage et propreté, sécurité, restauration, BTP, services à la personne) au bénéfice du renforcement de la maîtrise du geste et du discours.

■ LE CIEP (Centre international d'études pédagogiques)

Créé en 1945, le CIEP est un opérateur du ministère de l'Éducation nationale français qui agit au service de l'amélioration de l'enseignement du et en français dans le monde auprès du réseau de coopération culturelle du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, des systèmes éducatifs étrangers ou encore des institutions multilatérales francophones.

Ses missions s'inscrivent dans le cadre des priorités du gouvernement en matière de coopération internationale dans les domaines de l'éducation, de la formation professionnelle et de la qualité de l'enseignement supérieur ; en venant en appui à la diffusion de la langue française dans le monde (par la formation de formateurs et de cadres éducatifs et par la

délivrance de certifications en français) ; ainsi qu'à la mobilité internationale des personnes (à travers des programmes d'échanges d'assistants de langue et de professeurs ainsi que la délivrance d'attestations de comparabilité des diplômes étrangers).

→ **Le CIEP au service de la langue française et de la formation**

Le CIEP intervient dans la formation des enseignants et des cadres, en expertise et conseil pour la définition et l'évaluation de dispositifs, ainsi qu'en gestion de projets. Il dispose d'une expérience dans plus de 85 pays et d'une expertise en matière de didactique et d'enseignement du français langue étrangère et langue seconde, d'enseignement bilingue francophone, d'ingénierie de la formation et d'assurance qualité pour les cours de français.

Il répond aux évolutions du FLE dans toutes ses dimensions professionnelles, disciplinaires ou méthodologiques : enseignement pour des publics variés, sur objectifs spécifiques, intégration du numérique, enseignement en français de disciplines non linguistiques et évaluation certificative.

Les modules de pilotage en encadrement, communication numérique des centres de langues, démarche qualité ou encore marketing rencontrent par ailleurs un succès croissant.

Les universités d'hiver et d'été BELC permettent aux professionnels de l'enseignement de la langue française et aux acteurs de l'enseignement du français et bilingue francophone de se former en fonction de leurs besoins pour la classe, le pilotage des cours de langue, la formation de formateurs, l'assurance qualité ou la coopération linguistique. Elles réunissent environ 150 stagiaires à Sèvres en février, et environ 350 participants en juillet, à l'Université de Nantes.

Les universités régionales – BELC permettent également de répondre depuis 2012 aux besoins exprimés localement, à travers des formations contextualisées, organisées conjointement par le CIEP et un opérateur du réseau culturel à l'étranger (poste, IF ou AF). Universités à vocation régionales, elles permettent également une mobilisation à l'échelle de plusieurs pays d'une zone géographique. Au cours des 18 uni-

versités régionales – BELC organisées entre 2014 et 2018, 150 modules de formation ont été proposés et suivis par 1 533 stagiaires, avec plus de 6 pays représentés en moyenne à chaque édition.

Parmi les thématiques des modules de renforcement des compétences des enseignants de FLE (méthodologiques, techniques d'animation de classe) qui ont été demandées par les acteurs locaux on retrouve l'utilisation du numérique en classe ; l'enseignement auprès des publics enfants et adolescents, le français sur objectifs spécifiques (FOS) et le français sur objectifs universitaires (FOU).

Une demande croissante de la part des cadres et décideurs pour l'encadrement d'équipe, la communication, le marketing, l'ingénierie de la formation, et la mise en œuvre d'une démarche qualité est également observée.

Le CIEP apporte aussi une réponse adaptée aux besoins des acteurs de l'enseignement du français et en français qui souhaitent faire évoluer leurs pratiques professionnelles dans le cadre de formations sur mesure organisées à la demande de ses partenaires (postes diplomatiques, AF, IF, institutions et autorités éducatives) autour de l'enseignement bilingue francophone, de la didactique du français langue étrangère et seconde, de l'ingénierie de la formation, de l'usage des nouvelles technologies.

Une offre de formation à distance (CIEP+ et PRO FLE+) permet enfin de répondre aux besoins de formation des acteurs des métiers du français et notamment des enseignants.

Évaluation et certifications

Le CIEP assure par ailleurs la gestion administrative et pédagogique d'une gamme de certifications de français langue étrangère (DILF, DELF, DALF et TCF) pour le compte du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, ainsi que des certifications internationalement reconnues et qui accompagnent les différents projets de mobilité académique (notamment à travers les versions « jeune public » du DELF), professionnelle et d'intégration¹⁸¹.

¹⁸¹ Voir « Les certifications et les diplômes officiels de français » p.284 et le dossier complet disponible en ligne sur <http://observatoire.francophonie.org/2018/Apprentissage-Outils-Certifications.pdf>

Le test en ligne Ev@lang pensé pour les entreprises, le réseau culturel français à l'étranger, les centres de formation en langues, permettent enfin le positionnement en langue étrangère des candidats et/ou apprenants.

Le CLA (Centre de linguistique appliquée) de l'Université de Franche-Comté

En 2018, le Centre de linguistique appliquée (CLA) de l'Université de Franche-Comté fête ses 60 ans. Il accueille chaque année plus de 4 000 étudiants et stagiaires, en provenance des cinq continents. L'Institut de langue et civilisation française, créé en 1958, a rapidement acquis une dimension mondiale grâce à des méthodes d'enseignement innovantes liées notamment à l'utilisation de l'audiovisuel.

Les initiatives du centre se sont consécutivement concentrées sur l'alphabétisation des travailleurs migrants, le FOS, l'utilisation de la vidéo et des techniques audiovisuelles, les expérimentations autour de la gestuelle pour la compréhension et l'intercompréhension, la prise en compte des aspects non verbaux en didactique des langues, ou encore l'évaluation linguistique des migrants, l'apprentissage précoce, et les nouvelles technologies.

Une offre renouvelée répond à présent à une demande de formation allant de formats courts et thématiques, alliant langue et découverte, s'ouvrant davantage aux champs d'expertise scientifique ou culturelle, aux formations universitaires qui permettent de valider 30 crédits ECTS et l'obtention du Diplôme d'université d'études françaises (DUEF) en Langue, culture et société.

L'insertion et la rencontre avec la réalité et les acteurs de terrain sont par ailleurs rendues possibles par des unités d'enseignement effectuées au sein de structures associatives ou des stages en entreprise.

Ces parcours peuvent être complétés par des cours intensifs de FLE, ou par une formation « Passerelle » (PVU) en faveur d'une intégration réussie dans une université française (PVU).

Une formule qui a été éprouvée avec succès pour la formation des futurs professeurs de français de Malaisie sur 3 ans (une année au CLA, suivie d'un cursus en UFR Sciences du langage en L2 et L3).

À travers des modalités de master FLE en présentiel, à distance et hybride, des formations moins ambitieuses ciblent également des publics et des objectifs tels qu'« Enseigner les disciplines non linguistiques en contexte bi-plurilingue au collège et au lycée », « Enseigner le français à l'école primaire en contexte immersif », « Former des formateurs à l'ingénierie pédagogique et de la formation ».

Le CLA s'engage enfin dans la formation de formateurs des migrants, réfugiés et demandeurs d'asile, pour faciliter l'acquisition de compétences pédagogiques opérationnelles des intervenants associatifs non professionnels. Il accueille par ailleurs depuis deux ans, de plus en plus d'étudiants migrants au sein de ses programmes pour leur permettre de reprendre un cursus universitaire en France.

LA FRANCOPHONIE INSTITUTIONNELLE : BUREAUX ET CENTRES RÉGIONAUX FRANCOPHONES, CAMPUS NUMÉRIQUES FRANCOPHONES, ET INSTITUTS

Depuis 1970 et la création de l'Agence de coopération culturelle et technique (ACCT) – devenue aujourd'hui l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) – les francophones peuvent s'appuyer sur un dispositif institutionnel voué à promouvoir la langue française et les relations de coopération entre les États et gouvernements membres ou observateurs de l'OIF. L'Organisation internationale de la Francophonie (aux côtés de la CONFEJES et de la CONFEMEN) met en œuvre la coopération multilatérale francophone aux côtés de quatre opérateurs : l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF), la chaîne internationale de télévision TV5MONDE, et l'Université Senghor d'Alexandrie.

Elle s'appuie par ailleurs sur ses équipes présentes sur le terrain : représentations permanentes auprès des Nations unies, de l'Union africaine et de l'Union européenne, Bureaux et centres régionaux d'enseignement du français de l'OIF ; ainsi que le maillage

« L'IFEF fournit une expertise technique aux États et gouvernements membres de l'OIF ainsi qu'à ses partenaires, au service des politiques éducatives, d'une éducation inclusive et équitable de qualité, et de la formation tout au long de la vie. »

constitué par l'AUF des 36 Campus numériques francophones (consacrés au numérique) et des quatre instituts de la Francophonie (consacrés à la formation, la recherche, au conseil et à l'expertise) qui permettent de compléter ce dispositif régional d'intervention.

■ L'IFEF (Institut de la Francophonie pour l'éducation et la formation)

À l'issue du XV^e sommet de la Francophonie qui a eu lieu à Dakar en novembre 2014, l'IFEF a été créé le 12 octobre 2017. Organe subsidiaire de l'OIF complémentaire à l'AUF, à l'Université Senghor, à la CONFEMEN et à la CONFJES, l'IFEF est basé à Dakar et fournit une expertise technique aux États et gouvernements membres de l'OIF ainsi qu'à ses partenaires, au service des politiques éducatives, d'une éducation inclusive et équitable de qualité, et de la formation tout au long de la vie, à travers les 5 programmes suivants :

- L'Initiative francophone pour la formation à distance des maîtres (IFADEM), qui participe au renforcement des compétences des instituteurs et des personnels de l'éducation, en poste dans l'enseignement en français ;
- L'Initiative « École et langues nationales » en Afrique (ELAN-Afrique) qui vise la qualité de l'éducation, en particulier au cycle primaire à travers un enseignement bilingue français-langues premières des apprenants ;
- La formation et insertion professionnelle des jeunes (FIJ), qui œuvre avec les pays pour l'amélioration et l'augmentation d'une offre de formation professionnelle tournée vers les emplois d'aujourd'hui et de demain ;
- L'Appui aux innovations et réformes éducatives (PAIRE) pour aider les pays à adopter des innova-

tions et à mener des réformes nécessaires, vers une école de qualité accessible pour tous, adaptée aux besoins actuels et futurs (en lien avec les initiatives ELAN et IFADEM) ;

→ Le dispositif d'enseignement de qualité du et en français à une échelle massive, pour l'amélioration des apprentissages et de la formation tout au long de la vie à travers le renforcement de la maîtrise langagière (et fédérant les programmes et actions de l'OIF, des opérateurs de la Francophonie, des acteurs nationaux, bilatéraux et multilatéraux).

■ IFADEM

Co-pilotée par l'OIF et l'AUF, IFADEM propose un dispositif de formation hybride (présentiel et à distance), conçu et mis en œuvre avec le ministère en charge de l'Éducation de base du pays concerné, afin de répondre à ses besoins en utilisant les technologies de l'information et de la communication.

Elle associe de nombreux partenaires techniques et financiers dans le cadre d'une coopération multilatérale : l'Agence canadienne de développement international (ACDI), l'Agence française de développement (AFD), l'Association pour la promotion de l'éducation et de la formation à l'étranger (APEFE), le Groupe des États d'Afrique, de la Caraïbe et du Pacifique, l'Union européenne (UE-ACP), le ministère des Relations internationales, de la Francophonie et du Commerce extérieur du Québec (MRI), Wallonie-Bruxelles International (WBI), ainsi que des partenaires institutionnels comme la Conférence des ministres de l'Éducation ayant le français en partage (CONFEMEN).

« Le travail de la communauté scientifique a accompagné les orientations politiques des pays afin de mieux articuler l'apprentissage de la langue française à l'enseignement de certaines langues nationales. »

Dans certains pays, IFADEM a également le soutien des services de la coopération américaine (OPEC), belge (CTB), danoise (DANIDA), française (SCAC) et suisse. De plus, elle développe aussi des relations avec différents programmes et avec des organisations impliquées dans le développement de la francophonie : ADEA, ELAN-Afrique, TESSA, l'Équipe spéciale internationale des enseignants pour l'Éducation pour Tous, TV5MONDE.

Elle vise à renforcer les capacités des instituteurs, des personnels d'encadrement, des cadres, des gestionnaires de systèmes éducatifs et des personnels de l'éducation en poste dans l'enseignement du et en français aux côtés des équipes techniques et pédagogiques des ministères, en charge de la formation continue. Et ce à travers la construction de contenus et de dispositifs de formation hybride adaptés aux besoins locaux, et leur mise en œuvre au service de la formation continue d'enseignantes et enseignants de l'éducation de base de zones rurales et périurbaines.

En 2018, ce sont 15 pays qui sont déjà concernés par IFADEM (Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Comores, Côte d'Ivoire, Haïti, Liban, Madagascar, Mali, Niger, République démocratique du Congo, Sénégal, Tchad et Togo) ; 44 000 enseignants, 2 055 chefs d'établissement, et 1 816 formateurs et encadreurs formés ; 282 000 livrets et dotations péda-gogiques (grammaires et dictionnaires) distribués ; 70 espaces et points d'accès Internet aménagés ; et 2,3 millions d'élèves qui en sont bénéficiaires.

■ ELAN-Afrique, Écoles et langues nationales en Afrique : vers un enseignement bi-plurilingue pour mieux réussir à l'école

Le niveau de maîtrise de la langue d'enseignement est déterminant pour les apprenants. Dans la grande majorité des cas, les enfants qui se présentent pour la première fois à l'école n'ont en effet qu'un rapport très lointain (et souvent aucune relation) avec la langue française. Pointée comme une difficulté dès le début de la mise en place des politiques éducatives des pays africains devenus indépendants au tournant des années 1960, la nécessité de tenir compte des langues premières des élèves a été diversement intégrée dans les programmes et les méthodes d'apprentissage. Si les langues nationales ont été plus ou moins associées au processus éducatif selon les pays, la volonté des États a presque toujours manifesté sa préférence pour une généralisation progressive d'une seule langue d'enseignement, le plus souvent, le français. Le travail de la communauté scientifique a cependant accompagné les orientations politiques des pays afin de mieux articuler l'apprentissage de la langue française à l'enseignement de certaines langues nationales.

C'est ainsi qu'est née l'Initiative ELAN-Afrique¹⁸², en 2010, d'un partenariat entre 8 pays africains subsahariens (Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Mali, Niger, République démocratique du Congo, Sénégal), l'OIE, l'PAUF, l'AFD, et le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères français visant la promotion et l'introduction progressive de l'enseignement bilingue au primaire, articulante une langue africaine et la langue française.

¹⁸² Deux autres initiatives de même nature se déploient au Liban, au Maroc et en Tunisie (ELAN monde arabe) ainsi qu'à Haïti et aux Seychelles (ELAN monde créole).

Chaque pays ayant des situations linguistiques et éducatives différentes, l'objectif poursuivi par ELAN est d'appuyer de manière différenciée les plans d'action nationaux. De 2013 à 2015, un projet pilote : « Apprendre à lire et écrire dans une première langue africaine et en français » est venu renforcer l'initiative ELAN-Afrique. Il a proposé aux pays partenaires une approche bi-plurilingue centrée sur l'enseignement-apprentissage de la lecture et de l'écriture au primaire ainsi que des pistes et des outils pour faciliter la transition de la L1 (langue nationale) vers la L2 (français).

La phase 2, en cours, poursuit les mêmes objectifs sur une échelle plus large. Quatre nouveaux pays s'impliquent dans le programme (Côte d'Ivoire, Madagascar, Guinée, Togo) et l'approche ELAN de la lecture-écriture s'étend aux années 4, 5 et 6 du primaire accompagnée d'une approche pour les mathématiques. Le programme poursuivra également son appui aux réformes curriculaires, à la formation initiale et continue des enseignants, tout en élargissant la couverture géographique et linguistique de l'enseignement bilingue grâce au développement d'un dispositif de formation à distance capable de cibler un plus grand nombre d'enseignants.

ELAN se consacre donc essentiellement au renforcement des capacités des États à intégrer et à développer l'enseignement bilingue dans leurs systèmes éducatifs notamment dans les cycles préscolaires et primaires, en menant un plaidoyer en faveur de l'enseignement bi-plurilingue (auprès des décideurs, des parents et des syndicats d'enseignants) ; en accompagnant l'intégration et le déploiement de l'enseignement bi-plurilingue dans les plans sectoriels de l'éducation des pays partenaires ; en organisant des formations sur l'approche du bi-plurilinguisme pour les enseignants et les agents du système éducatif ; en élaborant des outils pédagogiques et didactiques pour l'enseignement bi-plurilingue au primaire ; en capitalisant et en mutualisant les bonnes pratiques dans l'enseignement et l'apprentissage du bi-plurilinguisme au sein de l'espace francophone ; et en expérimentant enfin une approche rapide de l'apprentissage de la lecture et de l'écriture au primaire dans des contextes multilingues.

En 2018, 2 421 écoles bilingues sont concernées par l'expérimentation, dans 3 568 classes bilingues, au bénéfice de 441 formateurs et de 225 771 élèves de 12 pays.

■ Le CREFAP et le CREFECO

Le programme « français langue étrangère » de l'OIF s'appuie sur un dispositif original grâce à deux centres régionaux francophones (CREF) qui sont sous la responsabilité des bureaux régionaux, l'un pour l'Asie-Pacifique (CREFAP) créé en 1993 à Hô-Chi-Minh-Ville (Vietnam) et l'autre pour l'Europe centrale et orientale (CREFECO) créé en 2005 à Sofia (Bulgarie).

Ancrés dans leur environnement, les CREF jouent un rôle fédérateur et facilitent la coopération et les échanges entre les acteurs régionaux, nationaux et locaux agissant en faveur de l'enseignement du et en français.

Le CREFECO s'appuie sur un partenariat privilégié avec les ministères en charge de l'éducation des 6 pays membres de l'OIF : Albanie, Arménie, Bulgarie, ERY de Macédoine, Moldavie et Roumanie. Véritable centre d'excellence, il organise des formations ou des séminaires à l'intention de l'ensemble des catégories professionnelles de l'enseignement du français dans les systèmes éducatifs de ces 6 pays membres : formateurs de formateurs ; décideurs des ministères ; inspecteurs ; responsables des dispositifs nationaux de formation continue ; professeurs universitaires des départements de langue française ; enseignants de français ; enseignants des disciplines non linguistiques en français. Un nouveau Mémoire de partenariat sur la coopération éducative signé en 2017 entre l'OIF et cinq pays membres permet de poursuivre, sur de nouvelles bases institutionnelles régionales, cette excellente collaboration.

Il soutient également la réflexion pédagogique et la production de nouveaux outils pédagogiques d'enseignement de la langue française comme vecteur d'éveil et de savoirs, d'expériences et d'informations. Entre autres actions, il a coordonné l'élaboration du dispositif de formation à distance fad-fle.net, et accompagné le ministère de l'Éducation et de la Formation du Vietnam dans l'élaboration d'une méthode de français langue vivante 2 contextualisée, la méthode LV2 netado.vn, destinée à l'enseignement du FLE au secondaire.

■ L'Université Senghor d'Alexandrie

L'Université Senghor, opérateur direct de la Francophonie, offre des formations pluridisciplinaires et pluri-thématiques consacrées au développement durable depuis plus de 28 ans à Alexandrie en Égypte, ainsi que des masters spécialisés et formations courtes répondant aux besoins de renforcement de compétences des cadres pour le développement durable de l'Afrique et d'Haïti sur les 10 autres campus répartis en Afrique et en Europe. Et elle s'engage pleinement dans la promotion de l'égalité entre les hommes et les femmes au sein de son corps professoral, de ses instances, ou dans le cadre de ses thématiques de formation continue.

Forte d'un réseau de plus de 150 professeurs et experts venant de tout l'espace francophone, ainsi que de ses collaborations avec de grandes institutions et organisations internationales, elle délivre des formations d'excellence, adaptées au contexte africain.

Neuf spécialités de master y sont actuellement proposées dans les domaines de la culture, de l'environnement, du management et de la santé, et à plus de 600 étudiants, régulièrement inscrits à ces formations pilotées sur les campus (du Bénin, du Burkina Faso, de Côte d'Ivoire, de Djibouti, de France, de Guinée, de Hongrie, du Maroc, du Sénégal, et du Togo) en partenariat avec des institutions locales ou nationales renommées.

Un DU sur l'administration et l'organisation du travail parlementaire a également été lancé à distance en mars 2017 en partenariat avec l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF).

Engagée dans une réforme pédagogique d'envergure, l'Université Senghor s'adapte à l'évolution du secteur de l'éducation supérieure afin de mieux répondre aux aspirations des jeunes, offrir une qualité de formation et un cadre d'étude favorisant l'innovation et la créativité et remplir sa mission au plus près des besoins afin de former des cadres des pays francophones d'Afrique et d'Haïti.

■ L'AUF (Agence universitaire de la Francophonie)

L'AUF est une association internationale créée il y a plus de 50 ans. Elle regroupe des universités, grandes

écoles, réseaux universitaires et centres de recherche scientifique du monde entier utilisant la langue française. Avec un réseau de 842 membres dans 111 pays, elle est l'une des plus importantes associations d'établissements d'enseignement supérieur et de recherche au monde, et opérateur pour l'enseignement supérieur et la recherche du Sommet de la Francophonie. À ce titre, elle met en œuvre, dans son champ de compétences, les résolutions adoptées par les conférences des chefs d'État et de gouvernement des pays ayant le français en partage.

Dans le respect de la diversité des cultures et des langues, l'AUF promeut une francophonie universitaire solidaire engagée dans le développement économique, social et culturel des sociétés. Elle favorise la solidarité active entre ses établissements membres et les accompagne à relever les défis auxquels ils sont confrontés : qualité de la formation, de la recherche et de la gouvernance universitaire ; insertion professionnelle et employabilité des diplômés ; implication dans le développement des sociétés.

Ses équipes, présentes à travers le monde, apportent suivi et conseils pour la conception et la mise en place de projets, facilitent le partage de bonnes pratiques, de l'expertise et des innovations et proposent un accompagnement dans la recherche de nouveaux partenaires. L'AUF collabore régulièrement avec les entreprises privées et leurs fondations, les États et gouvernements, les agences nationales d'aide au développement, les organisations internationales, les organisations non gouvernementales, et les associations universitaires, scientifiques et culturelles.

Son siège est installé à Montréal (Canada), ses services centraux se répartissent entre Montréal et Paris (France), et l'AUF dispose également d'un réseau de 60 représentations locales réparties dans 40 pays.

Dix directions régionales pilotent les interventions de l'AUF sur le terrain en Afrique centrale et des Grands Lacs, en Afrique de l'Ouest, en Amérique, en Asie-Pacifique, dans la Caraïbe, en Europe centrale et orientale, en Europe de l'Ouest, au Maghreb, au Moyen-Orient et dans l'océan Indien. Huit antennes

« L'AUF favorise la solidarité active entre ses établissements membres et les accompagne à relever les défis suivants : qualité de la formation, de la recherche et de la gouvernance universitaire ; insertion professionnelle et employabilité des diplômés ; implication dans le développement des sociétés. »

administratives, 36 campus numériques francophones (consacrés au numérique) et quatre Instituts de la Francophonie¹⁸³ (consacrés à la formation, la recherche, au conseil et à l'expertise) complètent ce dispositif régional d'intervention.

Le réseau des campus numériques francophones (CNF) et des campus numériques francophones partenaires (CNFp) est mis au service de tous les établissements membres de sa zone géographique.

Espaces d'apprentissages et de pratiques numériques, ils sont conçus pour permettre aux étudiants, enseignants et chercheurs de se former au numérique, d'avoir accès à des ressources et d'utiliser de nouvelles pratiques induites par le numérique.

Ils sont également les relais de la mise en œuvre des projets nationaux et internationaux conduits par l'AUF et ses partenaires, et répartis dans 8 des 10 régions évoquées (exceptées les régions Amérique et Europe de l'Ouest).

Les CNF partenaires sont pour leur part des structures constituées au sein des établissements membres du réseau des CNF, dans une logique de qualité de service aux utilisateurs, de réponse à des besoins spécifiques et d'appui aux projets des établissements membres.

L'AUF met enfin à disposition des départements de français une expertise sur leurs activités, à travers le projet « dialogue d'expertise », ainsi que des ressources mutualisées et disponibles en ligne pour les enseignants-chercheurs : le métaportail IDNEUF¹⁸⁴ :

une base de données internationale comptant plusieurs dizaines de milliers de ressources pédagogiques et scientifiques de tous types) ; l'espace d'aide à la publication¹⁸⁵, destiné à mutualiser les ressources produites par les enseignants et chercheurs des Départements universitaires de français, des filières bilingues francophones, des Centres universitaires d'enseignement des langues) ; le Guide des ressources en ligne et le site Ressources pour la recherche en didactique des langues, etc.

DES OUTILS POUR SE FORMER À L'ENSEIGNEMENT DU FRANÇAIS

Des cursus de FLE en présentiel ou à distance sont proposés par les universités et s'inscrivent dans le schéma licence-master-doctorat.

Il n'existe pas de licence FLE à part entière mais un « parcours FLE » d'environ 120 heures qui complète une licence de lettres modernes, de sciences du langage ou de langues, littératures et civilisations étrangères. L'obtention de ce parcours est obligatoire pour s'inscrire en master FLE.

Les futurs enseignants de FLE ont par ailleurs la possibilité de s'inscrire à des formations payantes de courte durée telles que :

→ **Le Diplôme Professionnel (DPAFP-FLE)** proposé par l'Alliance française Paris Île-de-France (formation initiale de 535 heures proposée sur une période de 5 mois) ou encore son DAEFLE, formation complète organisée sur une période de 10 mois.

¹⁸³ L'Institut de la Francophonie pour l'entrepreneuriat (IFE), l'École supérieure de la Francophonie pour l'administration et le management (ESFAM), l'Institut de la Francophonie pour l'ingénierie de la connaissance et la formation à distance (IFC), et l'Institut de la Francophonie pour la gouvernance universitaire (IFGU).

¹⁸⁴ Voir sur <http://www.idneuf.org/>

¹⁸⁵ Voir sur <http://eprints.aidenligne-francais-universite.auf.org/>

→ Le **Certificat de capacité à l'enseignement du français** proposé par le CAVILAM-Alliance Française de Vichy (stage de 3 semaines, soit 70 heures de cours).

Parmi d'autres formations de durée variable, certaines sont également organisées par des centres de FLE en France et à l'international, dans les universités, les AF et les IF, universités d'hiver et d'été CIEP-BELC, plus particulièrement destinées à la formation continue des enseignants.

■ **Le CLOM**¹⁸⁶ « enseigner le français langue étrangère aujourd'hui » du CAVILAM - Alliance française est une formation en ligne certifiante qui s'adresse principalement à des enseignants peu ou pas formés et aux enseignants ayant peu ou difficilement accès à la formation continue.

Développé avec le soutien de l'IF, l'OIF, l'AUF, la FIPF et l'Université Clermont Auvergne, ce premier CLOM certifiant consacré aux principes de base de l'enseignement du français langue étrangère propose une formation de courte durée (4 semaines) simple et structurante pour le développement de compétences professionnelles des enseignants de français langue étrangère et langue seconde et l'obtention d'une première certification professionnelle.

Entièrement sous-titré en français, il est accessible aux enseignants ayant un niveau B1, et proposé sur deux à trois sessions par an (avec plus de 20 000 inscrits réunis sur les 3 dernières sessions).

Il s'appuie sur une grande diversité de supports d'apprentissage (capsules vidéo, ressources complémentaires, forums, tests de vérification des connaissances acquises et travaux pratiques pour la validation de la formation, etc.) et comprend quatre modules : Connaître les principes et concepts clés de l'enseignement du FLE ; Gérer et animer la classe de manière efficace ; Intégrer des documents authentiques dans la classe ; Construire une séquence pédagogique.

L'ensemble constitue un volume horaire de 12 à 15 heures de formation pour le parcours découverte et jusqu'à 30 heures pour le parcours avancé. L'inscription est gratuite, et la certification payante.

¹⁸⁶ Voir sur <https://mooc.cavilam.com/>

■ **IFOS** est une plateforme de formation à distance lancée en janvier 2015 destinée à la professionnalisation des enseignants de français désirant se former ou améliorer leurs compétences dans l'élaboration d'un cours de français professionnel (tourisme, affaires, santé, diplomatie, etc.). Ce dispositif permet de former les professeurs, d'élargir et de renouveler les offres de cours, et de renforcer localement les liens avec le secteur économique.

Il est porté par le MEAE, l'IF Paris, avec également l'appui du CLA et de TV5MONDE.

Le français des affaires de la Chambre de commerce et d'industrie de la région Paris Île-de-France en a produit les contenus et en assure désormais l'exploitation.

Une première partie est consacrée à la méthodologie et détaille les étapes de la création d'un cours dans différents domaines, donnant ainsi une vision globale du champ didactique concerné (français du tourisme, des affaires, militaire, etc.) et peut être suivie en totale autonomie par toutes et tous, et gratuitement.

Une seconde partie invite à la création d'un cours complet en français des affaires à travers un parcours tutoré qui amène vers la certification DDIFOS. Son accès est payant et nécessite la validation du premier volet.

Conçu en mode responsive design, IFOS est accessible à partir de tout terminal connecté (ordinateur, tablette, portable), et 2 800 professeurs se sont inscrits sur IFOS depuis sa création.

■ **La plateforme de formation en ligne CIEP+** invite les acteurs des métiers du français à développer leurs compétences sur des sujets spécifiques, relatifs à l'enseignement bilingue et à des problématiques éducatives diverses comme le numérique, la phonétique ou l'interculturel. Les modules proposés peuvent être combinés à des stages en présentiel et comprennent pour la plupart un accompagnement assuré par un tuteur spécialisé dans la pédagogie en ligne.

■ **Le dispositif PRO FLE+** (version modernisée de PROFLE), est un outil complet de professionnalisation des enseignants de FLE qui a été lancé en 2017.

Développé depuis 2008 en partenariat avec le CNED, PRO FLE propose 4 modules de 120 heures de formation avec un tutorat à distance en didactique du FLE (formation initiale et continue). En 2017, il compte plus de 9 350 inscriptions (tous modules confondus), dans 80 pays, encadrées par 750 tuteurs habilités.

■ **Deux outils sont mis à disposition des professionnels de l'Éducation en français par l'Institut français :**

→ **IFprofs, un réseau social dédié** qui permet de dialoguer et d'échanger avec des collègues, de trouver des ressources classées dans un moteur de recherche propre au domaine pédagogique et de partager son expérience professionnelle.

Il s'adresse aux professionnels exerçant dans les écoles, les lycées, les universités, les IF et les AF (enseignants de français, professeurs enseignant d'autres matières en français, directeurs d'établissement, médiathécaires, formateurs, coordinateurs pédagogiques, etc.), ainsi qu'aux étudiants se destinant à ces métiers.

Plus de 5 000 enseignants et professionnels de l'éducation francophone ont contribué à cette communauté virtuelle en 2017 et partagé leur expérience avec leurs collègues, afin d'exploiter des ressources en ligne, d'enrichir leurs pratiques professionnelles et de continuer de se former.

En 2016, 29 pays ont rejoint IFprofs, et des formations régionales ont été organisées par l'IF à destination des responsables d'IFprofs qui animent le réseau dans les pays, et afin de le mettre au service de la politique de coopération éducative et linguistique des postes du réseau culturel français à l'étranger.

Des partenariats ont également été établis avec des médias francophones et des institutions du domaine éducatif et culturel pour la diffusion de leur production numérique.

→ **IFclasse est un dispositif de formation linguistique** conçu pour les enseignants du primaire et du secondaire qui utilisent le français en classe, afin d'élargir leurs compétences dans les pratiques de classe et de leur apporter une plus grande aisance dans le quotidien professionnel.

Le dispositif comprend un portfolio, des modules de formation, des ressources culturelles multimédia, un référentiel de compétences en français pour les enseignants. Il est accessible en formule tutorée pendant la phase de déploiement, et ensuite utilisable en parcours libre.

Les premières formations des tuteurs du dispositif se sont déroulées à Bamako, Marrakech et Kinshasa début 2018, puis le dispositif a été progressivement déployé au Sénégal, au Maroc, au Mali et en RDC.

Il faut enfin préciser que le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE) a confié à l'IF – dans le cadre du projet FSP mobilisateur « 100 000 professeurs pour l'Afrique » – la réalisation et l'exploitation d'un dispositif de formation complémentaire des programmes « École et langues nationales en Afrique » et « Initiative pour la formation à distance des maîtres » de l'OIF et de la formation « Professionnalisation en FLE » proposée par le CNED et le CIEP.

■ **Le CLOM « Enseigner l'intercompréhension en langues romanes à un jeune public »** a été lancé par l'OIF en 2015, suite à l'adoption en 2012 de la Stratégie de la Francophonie numérique à l'horizon 2020.

Il intègre non seulement une dimension linguistique mais également interculturelle de l'intercompréhension en langues romanes (incluant notamment la situation des créoles issus des langues romanes).

L'intercompréhension, qui est une forme de communication plurilingue où chacun comprend les langues des autres et s'exprime dans la ou les langue(s) qu'il maîtrise, instaure une équité dans le dialogue, tout en développant, à différents niveaux, la connaissance de langues dans lesquelles on a des compétences de compréhension.

Elle offre également une autre approche pour l'apprentissage des langues, favorable au développement de compétences métalinguistiques, à l'autonomie de l'apprenant dans son apprentissage (en lui permettant de comparer et de mettre en évidence les traits communs ainsi que les différences entre les langues mises en contact), favorisant un décloisonnement des langues et le réinvestissement des savoirs linguistiques dans les nouveaux apprentissages.

« Au cours des dernières années, TV5MONDE a étoffé son offre de ressources à destination des adolescents [...] avec une attention particulière portée à l'« éducation aux médias » [...] pour initier les jeunes au décryptage de l'information. »

Les trois sessions du CLOM ont rassemblé plus de 4 000 participants sur les 12 000 inscrits, offrant aux lusophones, aux francophones et aux hispanophones des 5 continents un espace d'échange unique.

DES OUTILS POUR LA DIFFUSION, LA FORMATION ET LA CERTIFICATION

■ TV5MONDE

TV5MONDE, instrument de diffusion des cultures francophones et de promotion de la langue française, développe un dispositif pédagogique numérique innovant – « Apprendre et enseigner le français avec TV5MONDE » – qui n'a cessé de s'enrichir depuis 1996 (avec le soutien de partenaires tels que l'OIF, le MEAE, WBI, la Commission européenne, le ministère français de l'Intérieur, et les chaînes partenaires de TV5MONDE).

La mise à disposition gratuite des contenus Apprendre et enseigner le français avec TV5MONDE relève de la mission de service public figurant dans la Charte TV5 et participe d'une diffusion à grande échelle, sur tous les continents et dans tout type de structures éducatives ou associatives, d'une francophonie vivante. La diversité des supports vaut à TV5MONDE d'être utilisée dans nombre d'AF et d'IF, d'établissements scolaires de réseaux nationaux ainsi que dans des universités, dans le dispositif FLAM ou encore dans des associations de pays francophones qui accueillent les migrants.

Élaborés en partenariat avec des organismes spécialisés dans la pédagogie des langues et des médias (dont les

équipes pédagogiques des AF), ils sont aujourd'hui répertoriés parmi les incontournables dans le domaine du français langue étrangère.

Ils s'organisent en trois sites et une application :

- Les sites enseigner.tv5monde.com et apprendre.tv5monde.com

Conformément à la Charte TV5 qui fixe les missions de TV5MONDE, l'offre pédagogique s'appuie en grande partie sur des extraits de programmes antenne (7 jours sur la planète, 64' le monde en français, Africanités, Et si vous me disiez toute la vérité, Internationales, Kiosque, 21^e siècle, Le bar de l'Europe, des courts métrages, des dessins animés, des séries, des films, etc.).

Des milliers de contenus pédagogiques sont élaborés au fil des droits sur les programmes, et les ressources sont donc en permanence renouvelées. En décembre 2017, l'offre comprenait plus de 3 600 ressources (760 dossiers pédagogiques, 2 400 exercices interactifs, 80 ateliers, 200 jeux, 220 mémos linguistiques et culturels). Les contenus les plus consultés pour le site Enseigner concernent les ressources sur l'actualité et les relations internationales (niveaux A2 à C1) et celles destinées aux jeunes publics, adolescents et enfants (niveaux A1.1 à B2).

Pour le site Apprendre, les contenus thématiques relatifs à l'actualité et aux relations internationales représentent 4 des 10 premières collections consultées (sur 30 collections), et 3 des 10 premières collections consultées contiennent exclusivement des exercices pour les niveaux débutant (A1).

• **L'application 7 jours sur la planète** (ainsi que le site), élaborée pour apprendre le français avec l'actualité et lancée en 2010, est disponible dans 11 langues (allemand, anglais, arabe, chinois, coréen, espagnol, japonais, néerlandais, pachto, persan, portugais). Elle contient des mots couramment utilisés dans les journaux télévisés, classés par thématiques (diplomatie, économie, éducation, culture, etc.) et des expressions françaises omniprésentes dans le parler journalistique, mais parfois complexes à comprendre pour un non francophone. Elle s'adresse aux apprenants de niveau débutant à confirmé.

• **Les réseaux sociaux** sont également utilisés pour Apprendre et enseigner le français avec TV5MONDE, à travers les fils Twitter, @ApprendreTV5 et @EnseignerTV5 (plus de 26 930 abonnés) ; la page Facebook Apprendre et enseigner le français (439 000 mentions « j'aime » en mars 2018) ; ainsi que la page Parlons français, c'est facile! (45 360 mentions « j'aime » en mars 2018) ; les interviews du dispositif pédagogique 7 jours sur la planète postées chaque semaine sur YouTube (33 032 abonnés en mars 2018).

Une forte augmentation des consultations à partir des téléphones portables est observée depuis 2014 dans toutes les zones géographiques sauf en Afrique subsaharienne, même si la consultation à partir d'ordinateurs représente encore le pourcentage le plus important des visites (en particulier sur le site pédagogique apprendre.tv5monde.com dont les contenus sont conçus pour un apprentissage en autonomie, alors que les contenus des sites Apprendre et enseigner ne sont actuellement pas optimisés pour une consultation sur téléphone).

TV5MONDE s'appuie aussi sur :

• **Un réseau de 175 formateurs et formatrices** labellisés répartis sur tous les continents, et qui sont intervenus sur 67 % des conférences, tables rondes, ateliers de sensibilisation et de formation consacrés au dispositif Apprendre et enseigner le français avec TV5MONDE en 2017.

• **Des outils complémentaires et spécifiques aux besoins** En partenariat avec l'éditeur espagnol Santillana et le CAVILAM-AE, TV5MONDE a produit une mal-

lette de sensibilisation à la langue française à partir de programmes télévisés jeunesse¹⁸⁷, qui s'accompagne de formations destinées aux professeurs du primaire en Espagne (en partenariat avec Santillana) et en Écosse (en partenariat avec l'IF d'Écosse). Et de nombreux contenus pédagogiques pour l'animation des cours auprès d'enfants non francophones ont été mis en ligne.

Au cours des dernières années, TV5MONDE a également étoffé son offre de ressources à destination des adolescents, notamment grâce à un partenariat avec l'éditeur Hachette FLE, avec une attention particulière portée à l'« éducation aux médias » pour les jeunes publics et des contenus pédagogiques élaborés pour initier les jeunes au décryptage de l'information.

• **Des ressources pédagogiques de niveau A1 destinées spécifiquement à des adultes migrants** (ainsi qu'aux formateurs) accueillis dans les pays francophones ont par ailleurs été produites par TV5MONDE et la Scop de formation Langues Plurielles en 2016 à destination de personnes ayant été scolarisées ou non, adultes qui lisent et écrivent avec des difficultés, ou encore d'apprenants scripteurs et lecteurs dans leur pays d'origine.

Les dossiers thématiques visant l'enseignement de la langue française tout en sensibilisant à des valeurs civiques, et des mises en situation, permettent de découvrir des pratiques culturelles du pays d'accueil, de se familiariser avec des documents administratifs, de s'initier à une vie sociale.

Ces ressources pédagogiques ont aussi pour vocation de contribuer à la formation pédagogique des personnes qui donnent des cours de français au public migrant, parfois bénévoles et non formés au FLE. De nombreuses formations à l'utilisation de ce matériel pédagogique ont eu lieu en France et en Belgique.

Les demandes en formation continue à l'international des enseignant(e)s de FLE et pour l'initiation des futurs professeur(e)s de français viennent en appui à l'utilisation du numérique dans les établissements scolaires ou hors les murs. À noter que l'engouement pour les TBI/TNI qui avait marqué les années 2010-2011 a disparu de la demande de formation.

¹⁸⁷ Voir sur <http://enseigner.tv5monde.com/kitjeunesse>

Aux États-Unis, une nouvelle forme d'ateliers est expérimentée à travers des webinaires, format qui permet d'actualiser régulièrement et à moindre coût les connaissances des équipes pédagogiques. Au Liban, des formations ont été proposées aux intervenant(e)s des associations qui accueillent des migrants et les soutiennent dans leur apprentissage de la langue française.

À Madagascar, rédacteurs, présentateurs, journalistes, et techniciens de la chaîne de télévision privée KoloTV ont été formés à l'utilisation du site Apprendre et enseigner le français avec TV5MONDE. Le renforcement du niveau de français et des compétences en animation et en présentation de l'équipe est souhaité par KoloTV pour attirer des téléspectateurs francophones.

Enfin depuis 2015, la notoriété du dispositif et de TV5MONDE a permis de nouer des partenariats avec d'autres chaînes dans le monde. Le programme 7 jours sur la planète est ainsi proposé aux enseignant-e-s suédois-es en version sous-titrée en français, par le portail de l'UR, organisme éducatif du service public suédois.

À l'été 2016, c'est le ministère de l'Éducation du Botswana qui a contacté TV5MONDE pour diffuser l'émission sur Botswana TV (BTV), la chaîne nationale du pays. Suite à l'introduction du français au secondaire, le gouvernement botswanais a en effet souhaité proposer aux élèves un moyen d'accès à l'information en français dans le monde.

■ RFI : La radio, un puissant outil de promotion de l'apprentissage du et en français

Le site savoirs.rfi.fr est un complément documentaire au site d'actualité rfi.fr, disponible en 7 langues de navigation : français, anglais, espagnol, portugais du Brésil, arabe, russe et chinois. Comme dans une bibliothèque, le site propose les ressources sonores et écrites classées par sujet et par thématique. Fort de l'expertise de ses journalistes, producteurs et invités, RFI Savoirs propose des dossiers qui permettent d'approfondir les sujets traités dans les émissions.

La section « Apprendre et enseigner le français », propose quotidiennement des ressources d'actualité et des outils pédagogiques qui permettent d'introduire les médias francophones dans l'enseignement du français, et de dynamiser les apprentissages avec un média d'actualité.

Elles se proposent de décomplexer l'enseignant et l'apprenant face à la radio et guide l'utilisateur vers une compréhension progressive des extraits sonores proposés sous forme d'activités autocorrectives ou de fiches pédagogiques téléchargeables.

Des ressources prêtes à l'emploi

RFI Savoirs offre des ressources « prêtes à l'emploi », gratuitement téléchargeables, pour servir les enseignements et apprentissages dans divers domaines et contextes (le français de l'actualité, le français des métiers, l'éducation aux médias) et pour tous les niveaux.

Les ressources suivantes sont conçues par une équipe de spécialistes de l'enseignement de FLE, en partenariat avec de nombreuses institutions reconnues dans leur spécialité :

- Une nouvelle édition quotidienne du journal en français facile accompagné de sa transcription (et deux fois par semaine d'exercices de compréhension orale) ;
- La chronique « Les mots de l'actualité », disponible en écoute à la carte avec sa transcription, en partenariat avec le réseau CANOPE ;
- Les entraînements (dans les conditions de l'examen) aux épreuves de compréhension orale des tests et examens du CIEP (TCF et DELF B2) en partenariat avec le CIEP ;
- Les exercices d'écoute et fiches pédagogiques organisés en dossiers, regroupant activités d'auto-apprentissage et fiches pédagogiques, ou individuelles, autour des thématiques abordées dans les émissions de RFI comme la santé, l'économie, le sport, la musique, les traditions.

Des dossiers consacrés à une thématique, un événement ou une compétence spécifique comme « La phonétique », « L'Éducation aux médias », « Les cours audio bilingues », ou le dossier « Autour des profes-

« Fort de l'expertise de ses journalistes, producteurs et invités, RFI Savoirs propose des dossiers qui permettent d'approfondir les sujets traités dans les émissions. »

sions » réalisé avec les spécialistes de la Chambre de commerce et d'industrie de Paris ;

- Des outils d'auto-formation pour les enseignants de français souhaitant concevoir leurs propres séquences pédagogiques avec nos médias comme « le Kit pédagogique », en partenariat avec TV5MONDE ou « Dynamiser les pratiques de classe avec la radio » en partenariat avec le CLA de Besançon.

Ce site met par ailleurs à disposition du grand public – comme des professionnels de l'éducation – des ressources pédagogiques, des clés pour comprendre le monde en français, ainsi que des ressources d'actualité au service de la formation de formateurs pour l'utilisation des médias en classe de français.

Depuis 30 ans, RFI programme aussi des émissions bilingues d'initiation au français telles que le feuilleton *Le talisman brisé* ou encore la collection « Parlez-vous Paris? » à l'intention de ses auditeurs étrangers. Des programmes entièrement conçus pour la radio et le numérique, produits par RFI en partenariat avec les principaux acteurs institutionnels français, des experts et des acteurs de la diffusion et de la promotion de la langue française (OIF, MEAE, IF, DGLFLF, éditeurs), et qui sont disponibles en écoute à la carte, accompagnés d'outils pédagogiques et de transcriptions.

Le talisman brisé est une série radiophonique qui propose une autre approche du français au côté des langues nationales africaines pour le grand public du continent africain. Elle est diffusée par RFI et son réseau de radios partenaires en 12 versions bilingues

(anglais, portugais, swahili, sésoto, lingala, kirundi, kinyarwanda, hausa, mandingue, malgache, wolof et arabe) pour le continent africain.

La collection « Parlez-vous Paris? », est une balade sonore authentique de 26 reportages bilingues diffusés par RFI dans les programmes de 12 rédactions en langues étrangères (anglais, arabe, brésilien, chinois, espagnol, khmer, persan, portugais, roumain, russe et vietnamien) dans laquelle de jeunes étrangers récemment arrivés dans la capitale française posent des questions à des spécialistes parisiens sur la culture, les codes et la vie sociale de la capitale.

Les séries sont diffusées dans les programmes de RFI en 14 langues étrangères et sur les radios partenaires, et accompagnent par ailleurs aisément les dispositifs de dynamisation de l'enseignement du français et les actions portées localement par les acteurs de la promotion du français, de par leur format et leurs contenus.

RFI anime de nombreuses formations de formateurs en France et à l'étranger afin d'aider les professeurs de français à intégrer les médias d'actualité dans leurs cours de français.

Ces formations – à la demande des postes du réseau culturel français et des organismes de formation de formateurs – visent à familiariser les enseignants avec une approche décomplexante de l'oral authentique, et propose une méthodologie qui permet de concevoir des activités de compréhension et de production orales dans divers contextes pédagogiques.

« Les certifications et diplômes officiels de français constituent un outil de coopération et de promotion de la langue française. »

Elles répondent également à des besoins spécifiques, notamment pour les formateurs de publics de primo-arrivants qui travaillent en France, de publics incarcérés ou en camp de réfugiés, disposant de peu de matériel pour enseigner à un public aux profils linguistiques très divers.

Ces formations sont proposées en partenariat avec les organismes de formation de formateurs comme le CLA de Besançon, le CIEP ou le Cavilam de Vichy, l'association THOT, l'Alliance française de Paris ou encore l'ONG Bibliothèque sans frontières.

RFI SAVOIRS en chiffres :

- Plus de 5 000 extraits sonores
- Plus de 500 ressources pédagogiques prêtes à l'emploi
- Une initiation au français à partir de 20 langues
- Plus de 150 dossiers thématiques
- 14 000 connectés à la communauté
- Environ 2 500 enseignants formés et informés par an

■ D'autres contenus francophones éducatifs

Pléthore de contenus francophones éducatifs, et qu'il est donc impossible d'énumérer de façon exhaustive, sont également élaborés et diffusés au service de la promotion de la langue française par des partenaires tels que Groupe média TFO (plateforme web IDELLO, application BOUKILI) pour le Canada et à l'international, l'application ludique et pédagogique Coach 21 proposée par la radio rock de la RTBF Classic21, pour redécouvrir les chansons francophones ; l'initiative Educ'ARTE (lancée en mars 2016 par la chaîne ARTE), à travers des outils pédagogiques favorisant l'accès à la culture et l'apprentissage du français, de l'allemand et de l'anglais ; ou encore les contenus proposés sur la plateforme éducative Francolab.ca par TV5 Québec Canada, destinée aux enseignants et aux apprenants de français (Francolab Junior, Francomobile, etc.).

■ Les certifications et les diplômes officiels de français¹⁸⁸

Les certifications et diplômes officiels de français constituent un outil de coopération et de promotion de la langue française. Certaines ont d'ailleurs valeur de diplôme d'État.

Ces outils, conçus et développés par le Centre international d'études pédagogiques (CIEP) et la Chambre de commerce et d'industrie Paris Île-de-France (CCI), ont déjà permis de valider les compétences linguistiques en français de plus de 8 millions de candidats aux **diplômes du DELF-DALF** (depuis 1985) ; de 500 000 candidats aux **diplômes de français professionnel (DFP)** depuis 1958 ; auxquels s'ajoutent le million de candidats aux tests du TCF depuis 2000, et les 280 000 candidats au TEF depuis 1998.

Par ailleurs, **Ev@lang** est un test proposé entièrement en ligne, qui permet le positionnement en langue étrangère (en français, en anglais et en arabe).

D'autres certifications sont également proposées à l'international telles que le test de français **TFI** (proposé par ETS Global aux côtés des tests d'anglais du TOEIC et du TOEFL) ; le **Test Bright language** ; le **TELC** (test de compétences linguistiques en allemand, qui existe également en français) ; ou encore les **certifications de l'OQLF** (Office du québécois pour la langue française) proposées dans le cadre des démarches préalables à l'obtention du permis de travail pour les professionnels de la santé ; ou d'autres, locales, telles que l'**ACTFL** aux États-Unis (American Council on the Teaching for Foreign Languages), le **Futsuken** (DAPF) au Japon, le **CAPES CNPq** au Brésil, ou encore le **Test TSF** en Chine (géré par l'ACPF, Association chinoise des professeurs de français), adaptées à des projets de mobilités étudiantes.

¹⁸⁸ Voir le dossier complet réalisé par l'OIF avec l'appui du MEAE, du CIEP et de la CCI Île-de-France sur <http://observatoire.francophonie.org/2018/Apprentissage-Outils-Certifications.pdf>

→ **Quelle(s) certification(s) pour quel(s) projet(s) ?**

- Certaines certifications telles que les versions « jeune public » permettent de **valoriser les apprentissages et d’accompagner la reconnaissance académique des élèves.**

Le TCF (ainsi que le DELF-DALF, même s’il est difficile de connaître avec précision la part des candidats qui le présentent afin de poursuivre des études supérieures dans un pays francophone) nous renseigne de façon précise sur l’importance de cette mobilité étudiante, vers la France notamment.

Les pays du Maghreb regroupent d’ailleurs le plus grand nombre de candidats au TCF avec cette finalité.

- Les certifications peuvent également accompagner **l’insertion professionnelle** des étudiants ou des professionnels, valoriser leurs compétences à communiquer et à travailler en français : véritable atout sur le CV, facilitant l’accès à un nouvel emploi, ou encore une évolution au sein d’une entreprise qui valorise la maîtrise de la langue française. Des tests officiels sont par ailleurs obligatoires dans le cadre de programmes d’immigration économique qui nécessitent des preuves de connaissances linguistiques pour obtenir la citoyenneté canadienne.

- Des outils de certifications permettent enfin de valider les compétences linguistiques et langagières indispensables à **l’intégration sociale des étrangers primo-arrivants** répondant aux dispositions des pays d’accueil pour l’obtention d’une carte de résident, de la nationalité ou encore de la naturalisation.

→ **Une offre de certifications très diversifiée**

- Les versions Prim, Junior, Scolaire des diplômes du DELF-DALF, permettent de motiver et de valider les apprentissages des élèves et des apprenants, dans les établissements scolaires ou dans les centres de langues qui représentent, depuis 2006, 63 % des candidats à l’ensemble des versions du DELF-DALF.

Plus de 80 pays dans le monde intègrent le DELF et le DALF dans leurs systèmes éducatifs.

- Les diplômes DELF-DALF Tout public qui viennent certifier les compétences en français des adultes, souvent dans le cadre de projets de mobilités étudiantes vers les universités francophones et d’émigration ;

- Le TCF concerne un public de grands adolescents et adultes pour des raisons d’études, personnelles ou professionnelles, notamment pour une demande d’admission préalable (DAP) dans une université ;

- Les diplômes de français professionnel (DFP) de la CCI s’adressent à tout étudiant souhaitant valoriser sa capacité à exercer son activité en français dans les secteurs suivants : affaires, relations internationales, tourisme-hôtellerie-restauration, santé, droit, sciences, mode.

Les DFP seront partie intégrante du futur label multilingue pour les entreprises, dispositif annoncé par le Président de la République française dans le cadre du Plan « Une ambition pour la langue française et le plurilinguisme » (présenté le 20 mars 2018) ;

- Le DELF PRO est destiné aux personnes ayant pour objectif une insertion ou une promotion professionnelle en France ou en milieu francophone ;

- Le TCF QUÉBEC concerne les personnes désireuses d’entamer des procédures d’immigration permanente au Québec ;

- Le TEF Canada et le TCF Canada sont destinés aux candidats à des programmes d’immigration économique et à l’obtention de la citoyenneté canadienne ;

- Le TEFAQ (Test d’évaluation de français pour l’accès au Québec) est un test de français général ;

- Les certificats FRANÇAIS OPERANDI concernent un public peu ou pas qualifié, et évaluent les compétences en français liées à la pratique de métiers des secteurs dits « en tension » où les besoins en recrutement sont importants (nettoyage, restauration, service à la personne, sécurité, etc.). Le TCF pour l’accès à la nationalité française (ANF). Le TCF pour la carte de résident en France concerne les candidats de moins de 65 ans sollicitant pour la première fois la

délivrance d'une carte de résident de longue durée (valable 10 ans) ou d'une carte portant la mention « résident de longue durée – UE » ;

- Le DILF concerne un public de grands débutants et de nouveaux arrivants en France, âgés d'au moins 16 ans ;
- Le TEF pour les études en France et le TEF pour la naturalisation, qui concernent les personnes souhaitant demander la nationalité française ;
- Le TEF pour la carte de résident en France concerne les personnes souhaitant demander une carte de résident longue durée ou « résident longue durée – UE ».

Pour les enseignants de FLE, l'obtention du DELF-DALF est prise en compte aussi pour l'attribution du Label FrancÉducation et du label CELF (pour l'instant au Liban) et structurer un réseau d'établissements scolaires proposant un enseignement de et en français de qualité.

Afin de favoriser l'usage du français dans les administrations, une refonte du Diplôme de français des relations internationales a de plus été réalisée à l'initiative et avec le soutien de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), rendant obligatoire la validation des compétences acquises dans les programmes de formation qu'elle soutient pour le niveau B1, B2 et C1 par ce diplôme.

■ Étude sur les outils numériques au service de l'apprentissage du FLE¹⁸⁹

À la demande de l'Observatoire de la langue française, l'équipe du CAVILAM-Alliance française a collecté des données sur la base d'un questionnaire transmis à plus de 38 000 destinataires dans plus de 120 pays afin de disposer de données et d'éléments d'analyse relatifs aux outils numériques en ligne existant et qui sont à disposition des enseignants et des apprenants de FLE, FOS, français professionnel, etc.

L'analyse des réponses reçues a permis d'identifier les pratiques les plus courantes, les supports et moyens de médiation les plus utilisés et les outils et ressources les plus appréciés, de collecter des données sur l'équipement des établissements, ou encore de déterminer des profils types d'enseignants et d'apprenants.

Sans pouvoir parler de pédagogie du numérique, on constate que les outils numériques s'intègrent davantage à des pratiques pédagogiques déjà anciennes, mais dont ils facilitent grandement la mise en place : pédagogie différenciée, pédagogie de projet, autonomie de l'apprenant, approche actionnelle, etc.

La conception et la diffusion des ressources numériques en ligne sont menées par des acteurs très divers : des médias (TV5MONDE, RFI SAVOIRS, TV5 Québec Canada, Radio Canada, la RTBF, la RTS...), des institutions (OIF, Institut français, CIEP, Alliance française), des entreprises privées (éditeurs, centres de langue et des enseignants).

Comme en témoigne le succès des cours en ligne ouverts et massifs (CLOM) et des webinaires (conférences en ligne), le numérique occupe également une place importante dans la formation et l'accompagnement des enseignants.

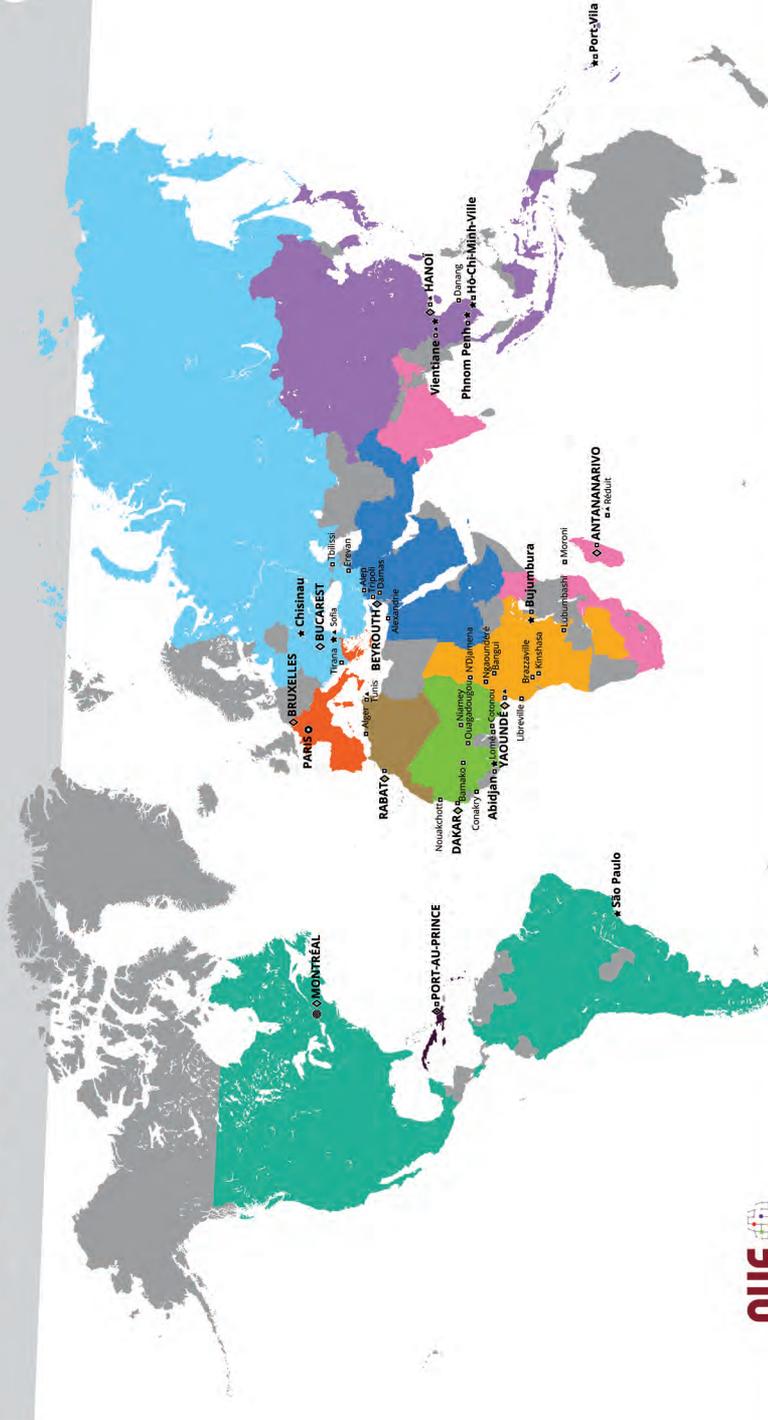
Les principales tendances font apparaître un usage croissant des ordiphones et des tablettes, ainsi qu'une multiplication de pratiques pédagogiques innovantes : classe inversée, classes virtuelles, dispositifs hybrides (alliant présentiel et cours à distance), utilisation en classe de jeux vidéo, de jeux sérieux, de jeux d'évasion... De même, le numérique éducatif intègre progressivement des technologies de pointe : intelligence artificielle, réalité augmentée, réalité virtuelle...

L'étude dans sa totalité permet de présenter les 35 ressources numériques les plus marquantes destinées au FLE, ainsi que le détail des constats synthétisés ici.

¹⁸⁹ Voir l'étude complète sur « Les outils numériques en ligne et leurs usages dans l'apprentissage et l'enseignement du FLE, FOS, etc. », réalisée par le CAVILAM de Vichy sur <http://observatoire.francophonie.org/2018/Apprentissage-Outils-numeriques.pdf>



L'AUF DANS LE MONDE



- Amérique MONTREAL (Canada)
- Afrique centrale et Grands Lacs YAOUNDE (Cameroun)
- Afrique de l'Ouest DAKAR (Sénégal)
- Asie-Pacifique HANOÏ (Viet Nam)
- Siège : MONTREAL ● Services centraux : PARIS et MONTREAL
- Caribbe PORT-AU-PRINCE (Haïti)
- Europe centrale et orientale BUCAREST (Roumanie)
- Europe de l'Ouest BRUXELLES (Belgique)
- Maghreb RABAT (Maroc)
- Directions régionales ★ Antennes □ Campus Numériques Francophones™ ▲ Instituts
- Moyen-Orient BEYROUTH (Liban)
- Océan Indien ANTANANARIVO (Madagascar)



PARTIE 3

**LE FRANÇAIS
POUR LE
DÉVELOPPE-
MENT**

LANGUE FRANÇAISE ET ÉCONOMIE, des liens multiples

INTRODUCTION

Comme on le sait au moins depuis Platon, la langue « dit le monde », le pense et donc, dans une certaine mesure, le crée. Si les recherches en linguistique et les débats philosophiques n'ont pas manqué sur le sujet, leur point d'application n'a que peu touché les questions économiques.

La langue est pourtant au cœur de plusieurs des éléments constitutifs des processus de création et de répartition de la richesse. Elle est à la fois et alternativement, matière première (la pensée, la parole, l'écriture), facteur de production ou produit intermédiaire (l'information, la donnée, l'histoire ou le scénario), produit final (le discours, le conte, le poème, le slogan, le roman, les paroles d'une chanson...), mais aussi cadre réglementaire et normatif (le droit¹⁹⁰, la norme).

Enfin, la langue pourrait être considérée comme une « externalité » dans la mesure où sa maîtrise (ou son absence) et son partage (ou son absence) créent les conditions plus ou moins favorables à la création de valeurs. Cette dernière caractéristique de la langue est patente et depuis longtemps reconnue par la place qu'occupent les questions d'éducation et de formation dans les politiques de développement, mais elle se dévoile aussi dans le domaine des relations économiques internationales, ne serait-ce que par les échanges que le partage d'une langue commune favorise (commerce de biens et de services), ainsi que dans certains secteurs comme l'économie créative ou le tourisme.

« La langue est au cœur de plusieurs des éléments constitutifs des processus de création et de répartition de la richesse. »

Sur un autre plan, celui de la francophonie économique, c'est aussi le poids que représente l'ensemble de la trentaine de pays dans lesquels la langue française est soit une langue officielle, soit une langue suffisamment partagée au sein de la population pour être présente dans une partie significative de l'activité économique.

Ce sont ces deux dernières dimensions – externalité et macroéconomie – que l'étude présentée dans les pages qui suivent essaye de mesurer¹⁹¹.

Si l'on admet, comme tendent à le démontrer les rapports successifs de la Banque mondiale, que plusieurs des pays de l'espace francophone, essentiellement en Afrique, sont installés durablement dans une forte croissance économique, la place qu'ils occupent dans la francophonie devrait inciter les opérateurs économiques à prendre sérieusement en considération le facteur linguistique dans leur stratégie. En effet, d'après les dernières « Perspectives économiques

¹⁹⁰ Voir encadré p. 293.

¹⁹¹ Voir « La valeur économique du français », p. 299.

« Les liens entre la langue française et l'économie sont multiples mais n'apparaissent pas toujours clairement aux yeux des acteurs car ils sont rarement exposés et encore plus rarement chiffrés. »

mondiales¹⁹² », publiées en janvier 2018, la croissance en Afrique subsaharienne devrait passer de 2,4 % en 2017 à 3,2 % en 2018, puis à 3,6 % en 2019-2020. Elle devrait même atteindre 7,2 % en Côte d'Ivoire et 6,9 % au Sénégal. Sur les 7 pays de la région dont les prévisions pour 2019 sont supérieures ou égales à 6 %, 4 sont francophones : Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire et Sénégal. Or les enquêtes sur le nombre de francophones et surtout sur l'usage du français, notamment dans le cadre des activités professionnelles, montrent que la langue française occupe une place croissante notamment dans les villes et parmi les populations les plus éduquées plutôt situées dans les catégories socioprofessionnelles les plus favorisées. À cet égard, la montée en puissance des classes dites moyennes dans les pays d'Afrique francophone représente un marché potentiel important.

D'après une étude¹⁹³ publiée en mars 2018 par la Société financière internationale (IFC), filiale de la Banque mondiale, quelque 100 millions de personnes devraient rejoindre les « classes moyennes » et celles à revenus élevés en Afrique subsaharienne d'ici 2030, et les dépenses des ménages devraient augmenter à un rythme de 5 % par an dans la région, contre une moyenne de 3,8 % dans les autres pays en développement. Elles devraient dépasser les 6 % dans la plupart des secteurs, mais l'IFC prévoit que les secteurs les plus dynamiques seront ceux des transports et des TIC.

Même si la définition de « classes moyennes » fait débat, tout autant que la façon de les mesurer, une étude¹⁹⁴, publiée par Deloitte, considère que 42 % des Africains appartiendront aux classes moyennes d'ici 2060 (contre 34 % en 2010), ce qui implique une demande considérablement plus élevée de biens et services. D'ici 2030, on s'attend à ce que la consommation des ménages atteigne 2 500 milliards de dollars, contre 1 100 milliards de dollars en 2015. Cette hausse anticipée du niveau de vie associée aux prévisions qui postulent que l'Afrique sera la région du monde qui connaîtra la plus forte urbanisation durant la prochaine décennie (plus de 187 millions d'Africains supplémentaires vivront dans les villes entre 2015 et 2045) laissent présager, pour ce qui concerne les pays francophones, un renforcement de la place du français dont on sait qu'il progresse dans les contextes urbains (meilleur accès à l'école et aux ressources en français).

¹⁹² Sur www.banquemonde.org/fr/publication/global-economic-prospects
¹⁹³ « Shaping the Future of Africa » consultable sur www.ifc.org/wps/wcm/connect/5c9e9f2f-779a-4ab7-beb6-e3aa65b00a85/Africa+CEO+Forum+Report_FIN3_Web-lores.pdf?MOD=AJPERES

¹⁹⁴ Voir sur www2.deloitte.com/content/dam/Deloitte/ng/Documents/consumer-business/the-deloitte-consumer-review-africa-a-21st-century-view.pdf

LA LANGUE FRANÇAISE ET L'ARBITRAGE COMMERCIAL : ENJEUX ET AVENIR¹⁹⁵

Selon le docteur Ismail Selim, directeur du Centre régional du Caire pour l'arbitrage commercial international (CRCICA), droit et langue sont consubstantiels, car la langue est le mode d'expression de la pensée juridique. Au cours d'un colloque autour de « l'usage du français comme langue de l'arbitrage », organisé par le CRCICA¹⁹⁶, plusieurs exemples ont été donnés illustrant ce lien.

Par exemple, au Cameroun, pays bilingue, le choix du français implique *de facto* la désignation du droit d'inspiration française, et vice versa. D'autres pays, dans lesquels le français n'est pas une langue officielle, ont importé et intégré les concepts de droit français dans leur système juridique. Tel est le cas de l'Égypte qui a réformé le Code Napoléon en 1949 pour le transmettre ensuite à la grande majorité des États arabes. Par conséquent, employer le français lorsque le droit de ces États est appliqué, c'est garantir la maîtrise des concepts de droits, français et civilistes, et de leur complexité.

La relation entre langue française et arbitrage peut paraître un sujet secondaire relevant des modalités techniques de la procédure, mais le choix de la langue a des répercussions sur l'essence même de ce mode de résolution des conflits, dans un contexte de lutte d'influence entre systèmes romano-germanique et *common law*. C'est pourquoi le CRCICA a adopté, en 2017, une version française de son règlement d'arbitrage après 38 ans de fonctionnement exclusif en arabe et en anglais.

¹⁹⁵ Texte rédigé à partir de la contribution de M. Ismail Selim, directeur du Centre régional du Caire pour l'arbitrage commercial international (CRCICA), et de Mme Leila El Dib, stagiaire au CRCICA, étudiante en master 2 droit des affaires, Institut du droit des affaires internationales (IDAI) au Caire, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

¹⁹⁶ Colloque ayant réuni, le 9 janvier 2018, les représentants de 15 pays : Algérie, Belgique, Cameroun, Congo, Côte d'Ivoire, Djibouti, Égypte, France, Guinée, Iran, Liban, Suisse, Tchad, Thaïlande, Tunisie. Le résumé des interventions fournit l'essentiel des données ici reproduites.

« Droit et langue sont consubstantiels, car la langue est le mode d'expression de la pensée juridique. »

L'arbitrage a un réel impact sur l'activité des opérateurs économiques francophones, plus particulièrement autour du bassin méditerranéen et en Afrique. Ainsi, selon les données recueillies auprès de la Chambre de commerce internationale (CCI) entre 2005 et 2015, le nombre d'affaires africaines a doublé (passant de 68 à 125 dont 71 impliquaient une partie subsaharienne). Au Centre international pour le règlement des différends relatifs aux investissements (CIRDI), 15 % des affaires traitées concernent l'Afrique subsaharienne (2017). De même, à la *London Court of International Arbitration* (LCIA) 8 % des arbitrages concernent l'Afrique (contre 3 % en 2004). Dans ces affaires, il est souvent fait recours au français. En effet, l'usage du français répond tout d'abord à un impératif technique car, même si les contrats internationaux sont souvent rédigés en anglais, le reste de la relation commerciale et surtout le règlement d'un litige peut se dérouler en français.

Ainsi, à la CCI, les affaires liées à l'Afrique sont pour 60 % conduites en français contre 40 % en anglais. Au CIRDI, en 2018, sur les 70 affaires qui furent conduites en français (soit 11 % du total des arbitrages), 63 impliquaient un État d'Afrique.

« [Dans certains centres d'arbitrage], à défaut d'accord des parties, la langue retenue sera le français. »

Au niveau national, dans les Centres africains d'arbitrage, la langue française prédomine car généralement l'arbitrage a un caractère interne même si les parties gardent la faculté de choisir une autre langue. Mais, par exemple, dans les centres d'arbitrage de Niamey (Niger) et de Ouagadougou (Burkina Faso), à défaut d'accord des parties, la langue retenue sera le français.

Enfin, la Cour commune de justice et d'arbitrage (CCJA) de l'Organisation pour l'harmonisation en Afrique du droit des affaires (OHADA) fonctionne quasi exclusivement en français, bien que ses États membres ne soient pas tous exclusivement francophones (12 sur 17).

Dans le cas d'un éventuel litige porté à l'arbitrage, lorsque tous les documents à fournir (échanges de correspondances, documents internes à chaque partie) sont en français, le choix d'une autre langue pour la conduite de l'arbitrage nécessiterait une traduction. Selon les participants au colloque du Caire, outre son coût, cette dernière soulève des difficultés liées à l'interprétation subjective du traducteur, risquant de dénaturer le texte. Dans certains cas, même si la langue retenue pour l'arbitrage n'est pas le français (l'anglais et l'arabe au Liban, par exemple), il est fréquent que les parties acceptent des pièces en langue française, des témoignages exprimés en français et que les experts rendent leur expertise sans traduction. De même, il est admis que les mémoires

et les plaidoiries soient réalisés dans deux langues différentes. Les arbitres eux-mêmes n'hésitent pas à utiliser le français dans les premiers échanges internes et lors des délibérations. Toutefois, ces procédures dites « bilingues » sont décrites par les praticiens en raison des obstacles qu'elles génèrent et le recours au français seul doit pouvoir s'imposer dans certains cas.

En effet, la maîtrise d'une même langue par les différents acteurs de la procédure arbitrale est une garantie de son bon déroulement et du respect de ses principes fondateurs, à savoir les principes du contradictoire mais aussi de la collégialité du tribunal arbitral. D'une part, s'agissant des parties, c'est l'égalité des armes qui est ici en cause et la possibilité pour leurs conseillers juridiques de présenter une argumentation des plus optimales. D'autre part, s'agissant des arbitres, permettre à ce dernier de trancher le litige dans sa langue maternelle ou du moins dans une langue qu'il maîtrise, c'est lui permettre d'être actif lors de la prise de décision et non un « arbitre muet », selon l'expression d'un intervenant¹⁹⁷.

La promotion de l'usage du français dans l'arbitrage commercial est relayée par diverses associations reconnues, entre autres le CFA, ISPRAMED¹⁹⁸, FRANCARBI et la Société de législation comparée, dont les efforts trouvent un fort écho en Afrique, continent prometteur pour l'arbitrage francophone.

Ce développement francophone en Afrique et au Moyen-Orient fut et demeure possible grâce aux filières francophones qui délivrent une formation d'excellence comme l'IDAI¹⁹⁹, permettant aux futures générations de maîtriser à la fois la langue française mais aussi les concepts de droit français et civilistes.

¹⁹⁷ Prof. Éric Loquin, « Les questions relatives à la traduction dans l'arbitrage ».

¹⁹⁸ CFA : Comité français d'arbitrage ; ISPRAMED : Institut pour la promotion de l'arbitrage et de la médiation en Méditerranée.

¹⁹⁹ L'Institut du droit des affaires internationales est la filière cairote de la faculté de droit de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

LE FRANÇAIS, UN LIEN QUI RAPPORTE ?

Cette hausse prévisible du niveau de vie et de consommation des Africains aiguise les appétits des investisseurs du monde entier dans tous les secteurs, mais il en est un pour lequel le partage d'une langue commune pourrait favoriser l'émergence d'une « préférence francophone ». L'étude réalisée par Maria Masood²⁰⁰ démontre effectivement que c'est un déterminant particulièrement important dans les échanges de biens culturels reposant sur un support écrit. De grands acteurs de la distribution de produits culturels ne s'y sont d'ailleurs pas trompés.

■ Séduire les clients francophones

Déjà présent en Belgique, en Espagne, en Côte d'Ivoire (depuis 2015), au Portugal, au Qatar, en Suisse et au Maroc (avec 3 magasins à Casablanca et Tanger), le groupe FNAC-Darty a décidé d'ouvrir, en 2017, deux magasins en franchise au Cameroun et au Congo : l'un à Douala et l'autre à Brazzaville. Dans son communiqué, le groupe insiste sur la composante francophone de son choix. « Le Cameroun et le Congo sont deux pays majeurs de la francophonie, où la marque FNAC est reconnue, appréciée et attendue. La consommation y est en forte croissance, avec une appétence marquée pour les produits techniques et éditoriaux. »

Le partenariat que le groupe a noué, par exemple dans le cas de la Côte d'Ivoire, du Cameroun, du Congo et du Maroc avec des acteurs de la grande distribution implantés localement (Mercure International, Aksal, Prosuma) confirme le lien qui peut être fait entre hausse du niveau de vie, urbanisation, francophonie et perspectives favorables pour les investisseurs.

Une fois constatée la capacité de la langue française à favoriser les échanges économiques entre ceux qui la parlent, il convient de s'interroger sur l'avenir de cette langue. En théorie, plus le nombre de locuteurs quotidiens de français sera important, plus les effets économiques qui s'attachent au partage de cette langue devraient se faire sentir. Or il s'avère que l'accroissement de l'usage

du français dépend pour partie de la capacité de cette langue à répondre aux besoins économiques de ses locuteurs, y compris de ceux qui décident de l'apprendre comme une langue étrangère. C'est pourquoi nous avons fait procéder à une série d'enquêtes concernant l'employabilité des personnes qui maîtrisent le français dans des pays où celui-ci est une langue étrangère²⁰¹.

Même pour les francophones qui résident dans des territoires où le français est langue officielle sans être la seule langue pratiquée (majoritaires en Afrique), la question de l'utilité de la langue française se pose et conditionne son avenir. À cet égard, les résultats des enquêtes conduites par KANTAR-TNS, révèlent un taux de confiance assez élevé accordé au français :

→ Entre 45 % (Yaoundé et Douala) et 98 % (Abidjan) des répondants pensent qu'être francophone est essentiel pour obtenir un travail ;

→ Entre 45 % et 97 % pensent que le français est essentiel pour faire des études supérieures.

Trois enquêtes²⁰² exceptionnelles entreprises à Accra (Ghana), Lagos (Nigeria) et Pretoria (Afrique du Sud) en 2015 ont également fait ressortir l'atout que représente le français : à Accra, 92 % des répondants considèrent que la connaissance du français est importante pour « faire des affaires avec un pays francophone » et 75 % pour « obtenir un travail » ; à Lagos, ils sont 52 % à s'accorder avec ces deux opinions et à Pretoria, ils sont respectivement 77 % et 38 % à partager ces avis.

Les liens entre la langue française et l'économie sont donc multiples mais n'apparaissent pas toujours clairement aux yeux des acteurs car ils sont rarement exposés et encore plus rarement chiffrés. Les études qui suivent devraient permettre de combler en partie ces lacunes, même si elles ne prétendent pas épuiser la question. D'autant plus que le secteur économique, les outils et les usages qui s'y déploient se transforment, notamment sous l'effet du numérique, et que des innovations verront encore le jour. L'essor des crypto-monnaies, par exemple, pourrait modifier en profondeur les relations économiques entre les acteurs et favoriser le rapprochement de communautés prêtes à se faire confiance.

²⁰⁰ Voir « Le rôle de la langue française dans les industries de la culture », p. 303.

²⁰¹ Voir « La maîtrise de la langue française et l'emploi », p. 307.

²⁰² Enquêtes menées à la demande de l'Observatoire de la langue française par KANTAR-TNS sur des échantillons représentatifs de la population oscillant entre 1 020 et 5 119 individus.

« Le projet Paypите vise à lever les barrières au commerce entre francophones pour simplifier et développer les échanges économiques, en promouvant l'usage d'une monnaie commune, la paypите, constituant un pas vers une Union économique francophone. »

L'émergence récente d'une « monnaie virtuelle francophone » en est une illustration à suivre.

■ Paypите, une monnaie universelle à destination de tous les francophones*

Nous sommes 300 millions à parler le français sur les 5 continents. Cela représente une formidable union linguistique qui ne se traduit cependant pas suffisamment dans le développement économique. Le commerce entre francophones dans le monde est en effet freiné par de nombreuses barrières : coût élevé des transactions financières internationales (jusqu'à 20 % du montant envoyé), sous-bancarisation, fluctuation des monnaies...

Le projet Paypите vise à lever ces barrières au commerce entre francophones pour simplifier et développer les échanges économiques, en promouvant l'usage d'une monnaie commune, la paypите, constituant un pas vers une Union économique francophone.

Lancée en janvier 2018 par une équipe franco-malgache, la monnaie paypите s'appuie sur la technologie décentralisée de la chaîne de blocs (ou *blockchain* en anglais). Afin d'en rendre l'usage concret dans le quotidien des francophones, l'association Paypите noue des partenariats permettant d'en donner accès au grand public avec des outils simples tels qu'un portefeuille en ligne, l'achat et la vente par carte et virement bancaire, l'établissement de bureaux de change paypите/monnaie locale (y compris en espèces), des intégrations avec les sites de commerce en ligne, le paiement mobile (plan de développement disponible sur : paypите.org/en-savoir-plus/).

En avril 2018, des premiers bureaux de change à Madagascar ont rejoint l'écosystème, permettant à la diaspora malgache d'envoyer de l'argent à leur famille *via* la monnaie paypите à des coûts très bas (2 % de frais), le

retrait étant désormais possible en espèces. La minimisation des coûts liés au transfert d'argent permet d'augmenter le montant des envois et donc de contribuer à subvenir davantage aux besoins élémentaires des familles destinataires. En effet, 50 % des sommes envoyées sont destinées aux besoins vitaux et nécessaires : denrées alimentaires, aides au logement, aux soins, etc. Certaines entreprises ont également commencé à utiliser la paypите pour payer leurs fournisseurs ou filiales à Madagascar. Les autres pays où Paypите développe sa présence locale en 2018 sont le Sénégal, la Côte d'Ivoire et Israël.

Mais l'association Paypите souhaite aussi porter des valeurs humanistes, reprenant à son compte le triptyque établi par les déclarations des droits de l'homme de 1789 et 1948 : liberté, égalité et fraternité – entre francophones dans le monde. Par conséquent, des initiatives en faveur du microcrédit et de l'accès à l'éducation font partie intégrante du projet et seront lancées fin 2018. Par exemple, une première initiative expérimentale consistera à permettre la scolarisation de 1 000 enfants malgaches à l'école primaire, projet que l'association financera par la vente de paypites au public.

En avril 2018, Paypите comptait 4 000 membres répartis sur les 5 continents et 274 millions de paypites ont été émises. Le premier contingent de membres provenait de France, suivi par la Belgique, le Québec et la Suisse. Madagascar est en forte augmentation du fait de l'ouverture des bureaux de change locaux. Les membres sont de tous âges et de profils très variés. Nous observons que la communauté compte aujourd'hui deux typologies de membres :

→ les « investisseurs » qui espèrent, en contribuant au projet, que leurs paypites prendront de la valeur au fil des années ;

→ les « utilisateurs » souhaitant utiliser la paypите pour envoyer de l'argent à moindre coût.

* Contribution de Vincent Jacques, fondateur de Paypите.

Témoignage de Vincent Jacques

président de Paypите



Vincent Jacques, diplômé d'HEC et Sciences Po, a été consultant en stratégie et entrepreneur dans l'informatique. Il a lancé une crypto-monnaie francophone en janvier 2018 afin de faciliter les échanges commerciaux et financiers entre francophones dans le monde.



Qu'est-ce qui vous a poussé à vous intéresser aux rapports entre la monnaie et la francophonie ?

J'ai toujours été un amoureux de la langue française, intraitable sur les erreurs de grammaire ou de syntaxe comme sur la précision des mots employés. Anatole France disait que « la langue française est une femme belle et fière », il aurait pu ajouter « intransigeante ». Fort naturellement, je ressens une certaine proximité affective pour les autres francophones dans le monde, proches et lointains.

Je suis également un fervent partisan de la construction européenne. Aussi j'ai vécu avec

enthousiasme l'entrée en vigueur des accords de Schengen, du marché unique et de l'euro. Alors qu'il faut bien avouer que les peuples européens ont assez de mal à se comprendre, avec 24 langues officielles et une soixantaine de langues régionales mais aucune langue commune officielle, l'avènement de l'Union européenne et de l'euro les a formidablement rapprochés et a entraîné une explosion des échanges commerciaux.

Ce que les pays européens ont construit, et les bénéfices qu'ils en ont retirés, je le souhaite également pour les pays francophones.

Pensez-vous que l'on puisse envisager la création d'une « Union économique francophone » ?

Si le monde francophone a la chance d'être l'héritier d'histoires et de cultures riches et variées, sa dimension économique est beaucoup trop limitée. Comme le fait remarquer le journaliste Lucien Pambou, au contraire du Commonwealth qui a mis le développement économique au centre de son dispositif, la Francophonie s'est longtemps appuyée sur une approche purement institutionnelle et culturelle par référence à des valeurs communes.

Lorsque j'ai lu le rapport de Jacques Attali sur la francophonie de 2014, j'ai tout de suite adhéré

« Alors, si l'euro a été un puissant moteur de la construction européenne, pourquoi ne pas également doter le monde francophone d'une monnaie commune ? »

au projet de création d'une Union économique francophone. Par nature, toute langue officielle ou d'usage structure la vie sociale et économique d'un pays. Il semble donc justifié de considérer l'espace francophone comme une aire d'échanges économiques privilégiés. Le rapport Attali estime ainsi que « deux pays partageant des liens linguistiques tendent à échanger environ 65 % plus que s'ils n'en avaient pas ». Rien de surprenant à cela.

Alors, si l'euro a été un puissant moteur de la construction européenne, pourquoi ne pas également doter le monde francophone d'une monnaie commune? Cela me semble souhaitable, cependant il est sans doute illusoire d'attendre un accord politique multilatéral à court terme sur un sujet aussi épineux. Car le monde francophone est plus vaste, plus hétéroclite, plus inégal en termes de développement économique que les pays de la zone euro. En revanche, une initiative issue de la société civile et centrée sur la monnaie pourrait avoir plus de chances d'aboutir.

Quel est l'intérêt de la paypité?

Rendu possible par deux technologies récentes, à savoir Internet et la chaîne de blocs (ou *block-chain* en anglais), un pas décisif peut être accompli vers une Union économique francophone en créant une monnaie commune utilisable dans les échanges entre francophones dans le monde. C'est ainsi qu'est né le projet Paypité. Monnaie commune et non unique (contrairement à l'euro), la paypité vise à se superposer aux monnaies nationales pour combler les limites de celles-ci et démultiplier le potentiel de croissance écono-

mique des pays francophones, notamment en réduisant les coûts liés au transfert d'argent.

Si la francophonie veut épouser le bel avenir qui lui est promis, le volet économique doit y être mis en bonne place. Sinon, de nombreux francophones s'en détourneront au profit d'autres langues plus commerçantes. Plusieurs signaux positifs incitent à l'optimisme : forte croissance démographique des pays francophones africains (ce qui devrait porter le nombre de francophones à 700 millions en 2050), forte croissance économique de nombreux pays francophones (comme ceux de l'UEMOA), attachement des francophones à leur langue et à des valeurs communes, volonté de travailler ensemble.

Des risques et faiblesses existent cependant, à commencer par l'intégration économique insuffisante des pays francophones, et donc l'attrait moindre de cet espace pour le commerce. Par ailleurs, dans les pays développés, les francophones semblent largement ignorer l'étendue, l'histoire, les forces et les potentialités du monde francophone. Il faudrait que cette connaissance soit renforcée.

Outre l'élimination des barrières commerciales, l'avenir de la francophonie économique penchera du côté du développement et du progrès si la France et les autres pays francophones se sentent investis d'une mission forte : promouvoir activement l'éducation (en français) et combattre l'analphabétisme. Car il faut maîtriser une langue pour pouvoir l'utiliser – c'est pourquoi notre projet développera également un volet contribuant au financement de la scolarisation.

LA VALEUR ÉCONOMIQUE du français

La présente contribution²⁰³ s'articule comme suit. Tout d'abord, une présentation de la cartographie économique de l'espace francophone (EF) se concentrant sur trois dimensions : sa démographie, son poids économique et la part de ses échanges dans les flux internationaux. Ensuite, les retombées économiques, en termes de richesse par tête et d'emplois, attribuables à l'EF sont estimées sur des données actualisées de 1995 à 2015. Dans cette section, il s'agira de déterminer dans un premier temps quelle part des échanges internationaux est imputable au partage de la langue française. Puis une fois estimée la variation du taux d'ouverture commerciale induite par l'appartenance à l'EF, les coefficients estimés dans la littérature empirique sur la relation ouverture commerciale-revenu et ouverture commerciale-emploi seront utilisés dans un deuxième temps pour calculer l'impact de la langue française sur le PIB par tête et l'emploi. Enfin, la dernière section se concentre sur le rôle du partage de la langue française dans les échanges culturels afin de fournir pour la première fois une estimation quantifiée de l'impact de la langue française sur les échanges de biens culturels. Dans ce qui suit, la délimitation de l'EF²⁰⁴ retenue s'appuie sur la définition de la galaxie francophone « Naître et vivre en français » de l'OIF (2014) qui regroupe les pays dans lesquels le français occupe une place significative. En se fondant sur cette définition, et au vu des données disponibles, le présent chapitre se concentre sur les retombées économiques de la langue française pour les 32 pays suivants : l'Algérie, la Belgique, le Bénin, le Burkina Faso, le Burundi, le Cameroun, le Canada, les Comores, le Congo, la Côte d'Ivoire, Djibouti, la France, le Gabon, la Guinée, la Guinée équatoriale, Haïti, le Liban, le Luxem-

« Il s'agira de déterminer dans un premier temps quelle part des échanges internationaux est imputable au partage de la langue française. »

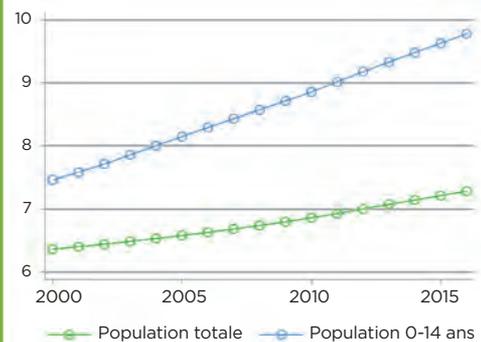
bourg, Madagascar, le Mali, le Maroc, Maurice, la Mauritanie, le Niger, la République centrafricaine, la République démocratique du Congo, le Rwanda, le Sénégal, la Suisse, le Tchad, le Togo et la Tunisie.

LES CHIFFRES CLÉS

■ Une population jeune est en pleine croissance

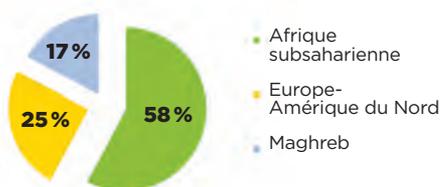
L'espace francophone représente 7,3 % de la population mondiale en 2016 (+ 2 % par an entre 2000 et 2016) dont plus de la moitié se situe en Afrique.

Évolution de la part de la population francophone dans le monde (%), 2000-2016

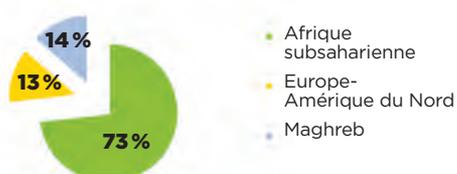


²⁰³ D'après une étude de Maria Masood. Voir l'étude complète et la note méthodologique « Le défi de la mesure de la valeur économique du français » sur <http://observatoire.francophonie.org/2018/L-espace-économique-francophone-M-Masood.pdf>
²⁰⁴ Les termes d'« espace francophone » (EF) et de « francophonie » sont utilisés de façon interchangeable dans le reste de ce chapitre.

Population totale de l'EF



Population 0-14 ans



■ **Une part significative de la richesse mondiale**

Les pays de l'EF assurent 8,7 % du PIB mondial (dont 90 % sont réalisés dans les pays du Nord) avec une croissance moyenne conforme à celle du reste du monde, soutenue surtout par celle de plusieurs pays du Sud. En 2016, 7 pays de l'EF bénéficiaient d'un taux de croissance supérieur à 5 % et tous étaient situés en Afrique subsaharienne : la Côte d'Ivoire (8,8 %), le Sénégal (6,6 %), le Rwanda et le Burkina Faso (5,9 %), le Mali (5,3 %), la Guinée (5,2 %) et le Niger (5 %). En revanche, les pays les plus riches de

« **Les pays de l'espace francophone entretiennent des relations commerciales privilégiées.** »

l'espace, en dehors du Luxembourg, avaient un taux de croissance économique inférieur à la moyenne de l'espace (2,6 %) en 2016.

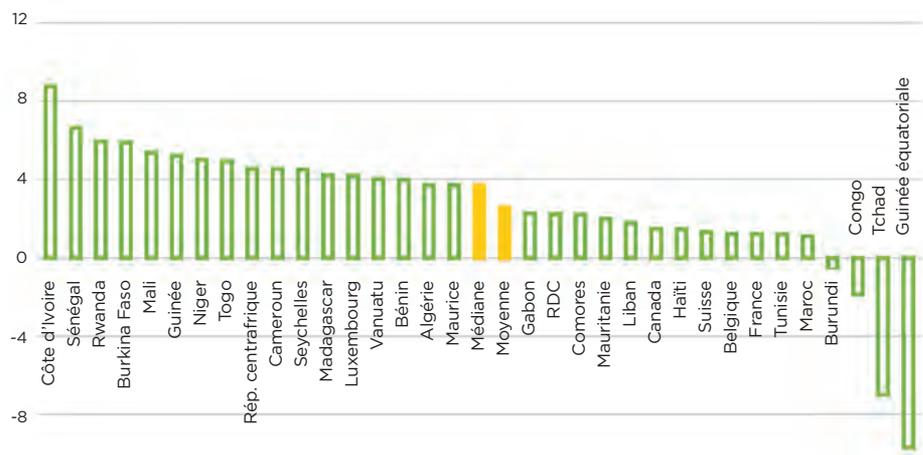
■ **Des échanges économiques qui pèsent**

La valeur des exportations (1 600 milliards de dollars) et des importations (1 700 milliards de dollars) de l'espace francophone en font un acteur significatif des relations économiques internationales.

Cependant, avec l'apparition de nouveaux acteurs (pays émergents, dont la Chine) la part relative des importations et des exportations de l'EF dans les échanges mondiaux se réduit.

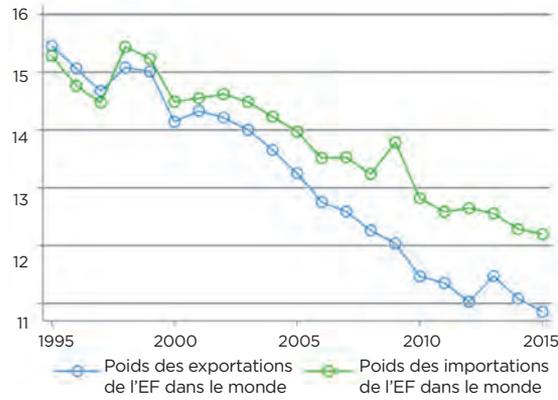
Sur la période 2000-2016, les flux d'investissement direct à l'étranger (IDE) sortants en provenance des pays de l'EF représentaient 15 % des flux sortants

Croissance annuelle du PIB (%) des pays de l'EF, 2016



Source : calculs de l'auteur à partir des données de la Banque mondiale, 2017.

Part des exportations et des importations de l'EF dans le monde



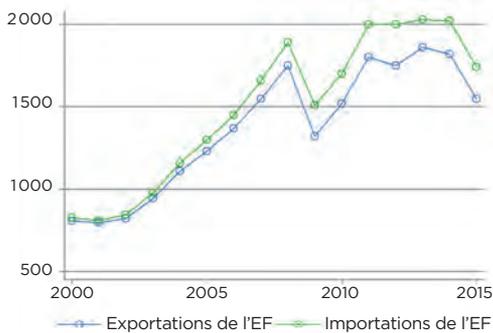
mondiaux et 11 % des flux d'IDE entrants dans le monde. On constate néanmoins une tendance à la baisse, qui s'explique notamment par une reprise difficile après la crise et à un désengagement marqué des États-Unis depuis 2013. Ainsi, en 2016, les pays de l'EF ont attiré 78 milliards de dollars d'IDE, soit 5 % des IDE dans le monde, le niveau le plus bas de la période considérée, et généré 11 % des flux mondiaux, soit 169 milliards de dollars.

■ **Des relations privilégiées et protectrices**

La part des flux commerciaux de biens intra-espace francophone (13 % des exportations totales des pays de l'espace et 11,8 % des importations en 2015) suggère que les pays de l'espace francophone entretiennent des relations commerciales privilégiées qui ne s'expliquent pas seulement par leur poids économique. Surtout, cette part s'est accrue de façon significative lors de la crise financière de 2008 alors que le volume des flux commerciaux chutait dans le même temps. Ce bond de la part du commerce intra-EF peut être interprété comme une meilleure résilience en période de crise économique des flux de commerce entre les pays partageant le français comme langue commune par rapport aux relations commerciales avec le reste du monde.

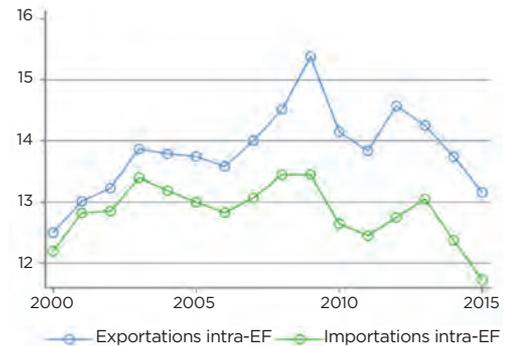
La part estimée des flux de services intra-EF dans les échanges totaux de services des pays de l'EF est encore plus importante que dans le secteur des biens. Ainsi, entre 2000 et 2010, les exportations de services (toutes catégories confondues) à destination des autres pays de l'EF représentent en moyenne annuelle 18 % des exportations de services de l'EF. La part de l'EF dans les échanges de services est encore plus significative pour les services « intensifs en langue » tels que les produits audiovisuels pour lesquels l'EF représente 26 % des exportations audiovisuelles des pays de l'espace durant cette période.

Flux de commerce de biens des pays de l'EF en valeurs, 2000-2015



Note : les flux de commerce sont exprimés en dollars US courants.
Source : calculs de l'auteur à partir des données de BACI, 2017.

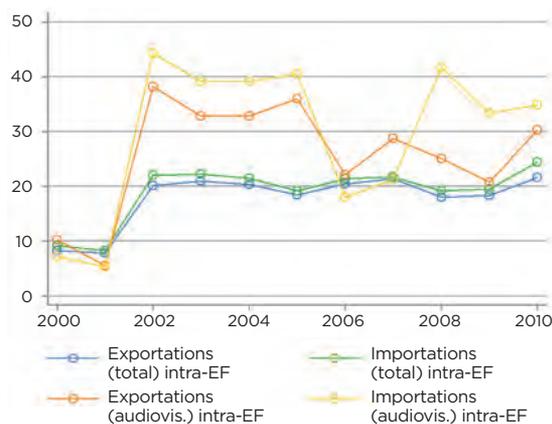
Part du commerce de biens intra-francophone (%), 2000-2015



Note : les flux de commerce sont exprimés en pourcentage du commerce total de l'espace francophone.
Source : calculs de l'auteur à partir des données de BACI, 2017.

« En 2015, l'appartenance à l'EF a permis en moyenne [...] d'accroître le taux d'ouverture commerciale de ses pays membres de 3,5 %. »

Part du commerce de services intra-francophone (%), 2000-2010



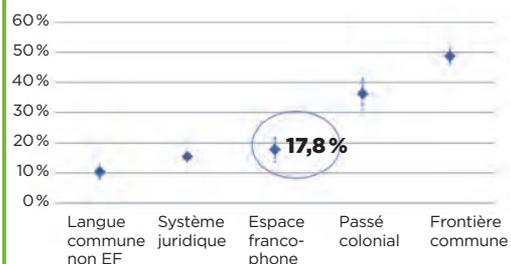
Note : les flux de commerce sont exprimés en pourcentage du commerce total de l'espace francophone.
Source : calculs de l'auteur à partir des données de François et Pindyuk, 2013.

Alors que les services prennent une place importante dans les économies et dans les échanges internationaux notamment grâce à l'Internet, ces chiffres soulignent l'avantage que représente le partage du français afin de favoriser les échanges de services entre les pays de la francophonie.

■ Partage de la langue française : un avantage qui rapporte

En moyenne sur la période 1995-2015, les échanges de biens entre deux pays appartenant à l'espace francophone sont supérieurs d'environ 17,8 % aux échanges entre deux pays ayant des caractéristiques similaires (en termes de distance, de partage d'un passé colonial, d'appartenance à un même accord commercial, etc.) mais n'appartenant pas à l'espace francophone.

Coefficients estimés de l'impact des variables de proximité sur le commerce bilatéral, 1995-2015



Note : les losanges représentent l'accroissement moyen estimé de commerce bilatéral pour chaque variable, les pointillés représentent les intervalles de confiance à 90 %.

Source : calculs de l'auteur à partir des résultats de l'estimation du modèle de gravité.

En 2015, l'appartenance à l'EF a permis en moyenne – et toutes choses égales par ailleurs – d'accroître le taux d'ouverture commerciale de ses pays membres de 3,5 % (moyenne simple). Les pays d'Afrique subsaharienne sont ceux pour lesquels le supplément d'ouverture commerciale engendré par l'EF est le plus élevé, ce qui s'explique notamment par l'importance du commerce intra-francophonie de ces pays.

Les échanges commerciaux privilégiés induits par l'appartenance à l'espace francophone se sont traduits, en 2015, par un supplément du PIB par tête de 4 % en moyenne pour les pays de l'espace.

S'agissant d'emploi, l'appartenance à l'espace francophone a permis indirectement, à travers les échanges commerciaux, un moindre taux de chômage de 0,2 point de pourcentage en moyenne, soit un total de 285 676 chômeurs évités en 2015 dans cet espace.

LE RÔLE DE LA LANGUE FRANÇAISE dans les industries de la culture

La part des produits culturels dans les échanges mondiaux s'est considérablement accrue au cours des dernières décennies, notamment grâce aux progrès réalisés dans le secteur des technologies de l'information et des communications. Toutefois, les échanges culturels restent fortement concentrés sur un petit nombre de pays exportateurs, rendant difficile la survie des producteurs plus marginaux. Dans ce contexte, l'existence de l'espace francophone représente une opportunité de taille pour les pays francophones sur le marché international des biens culturels. Parce qu'ils véhiculent des symboles, des valeurs et une certaine vision du monde, les échanges culturels découlent bien souvent de l'existence d'une certaine proximité culturelle entre consommateur et producteur. Si le fait de partager une même langue implique une plus grande proximité culturelle, alors les artistes et producteurs francophones pourraient profiter de débouchés privilégiés au sein de l'espace francophone pour percer sur la scène internationale. C'est d'ailleurs dans ce sens que de récents rapports préconisaient de miser sur la francophonie afin d'étendre le rayonnement de la langue française mais aussi de bénéficier de retombées économiques importantes dans le secteur des industries de la culture²⁰⁵.

Mais qu'en est-il vraiment ? Dans quelle mesure le partage de la langue française constitue-t-il une source d'avantage comparatif dans un contexte de concurrence féroce sur le marché international des biens culturels ?

« L'existence de l'espace francophone représente une opportunité de taille pour les pays francophones sur le marché international des biens culturels. »

ÉTAT DES LIEUX DES ÉCHANGES DE BIENS CULTURELS DE L'ESPACE FRANCOPHONE²⁰⁶

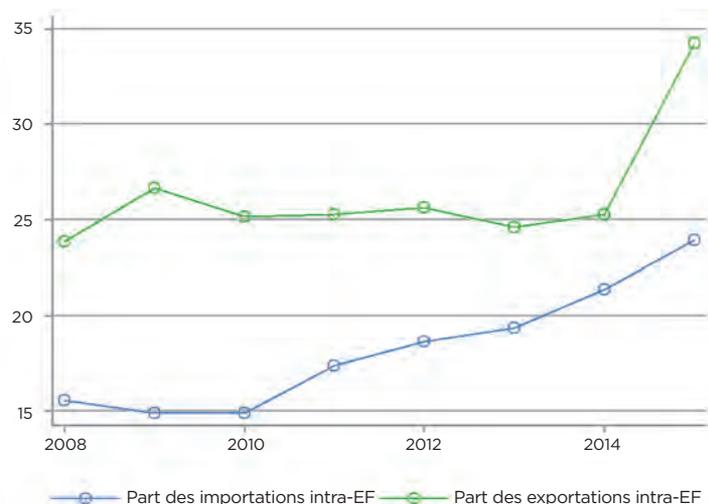
L'influence de la langue française sur les échanges de biens entre pays de l'espace francophone (EF) est désormais avérée²⁰⁷, de même que son rôle stimulant est significativement plus élevé pour les biens dits « différenciés ». Autrement dit, plus les biens sont porteurs de marqueurs culturels, plus fort est l'impact du partage d'une langue commune. Par conséquent, la part que représentent les pays de l'EF dans les exportations et les importations de biens culturels de l'espace devrait être encore plus élevée que pour les autres types de bien.

²⁰⁵ Citons le rapport Ernst & Young de 2013 et l'appel à la création d'un Netfrix francophone dans le rapport dirigé par Jacques Attali en 2014.

²⁰⁶ D'après l'étude de Maria MASOOD, Université de Genève, disponible sur <http://observatoire.francophonie.org/2018/L-espace-économique-francophone-industries-creatives-M-Masood.pdf>

²⁰⁷ Voir « La valeur économique du français », p. 299.

Part du commerce de biens culturels intra-francophone (%), 2008-2015



Note : les flux de commerce sont exprimés en pourcentage du commerce total de biens culturels de l'espace francophone.

Source : calculs de l'auteur à partir des données de UNESCO-UIS, 2016.

Selon les données de commerce fournies par l'Unesco²⁰⁸ pour la période 2008-2015, c'est effectivement le cas : en moyenne sur la période, les exportations de biens culturels de l'EF étaient destinées pour 26 % aux autres pays de l'EF (contre 13 % pour les autres biens). De façon analogue, en moyenne entre 2008 et 2015, 18 % des importations totales de biens culturels provenaient des pays de l'EF (contre 12 % pour les autres biens²⁰⁹).

Sur la période 2008-2015, la part des échanges intra-francophonie dans les échanges culturels des pays de l'EF s'est considérablement accrue. En moyenne, 15 % des importations et 24 % des exportations de biens culturels dans les pays de l'EF provenaient ou se destinaient à d'autres pays de l'espace en 2008 contre respectivement 24 % et 34 % en 2015.

²⁰⁸ Cette section se concentre exclusivement sur les biens culturels malgré l'importance croissante des échanges dématérialisés, notamment dans le secteur audiovisuel, en raison de l'absence de données exhaustives concernant les échanges de services culturels pour la grande majorité des pays de l'EF.

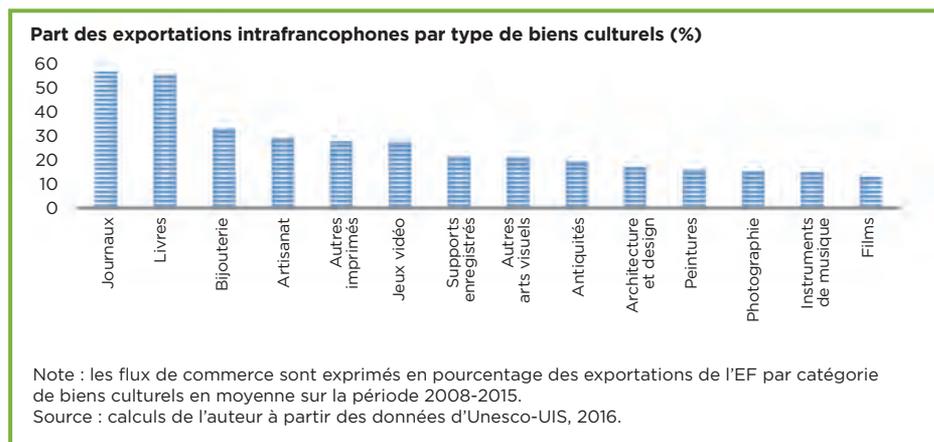
²⁰⁹ Dans le cadre de la présente analyse, la sélection des biens culturels s'appuie sur le cadre des statistiques culturelles établi par l'Unesco en 2009 qui les définit comme appartenant à un ensemble commun d'industries productives, d'activités et de pratiques de la culture : sur <http://observatoire.francophonie.org/2018/L-espace-économique-francophone-industries-creatives-M-Masood.pdf>

En termes de poids des échanges culturels intra-EF dans les échanges culturels mondiaux, une hausse est également constatée sur la période 2008-2015. Ainsi, en 2015, les échanges de biens culturels au sein de l'EF représentaient 5,7 % des échanges culturels dans le monde contre 2,6 % en 2008.

Qui sont les principaux acteurs dans le secteur culturel au sein de la Francophonie? Sans surprise, les pays de l'OCDE dominent largement les échanges au sein de l'espace. La France est en tête du classement avec 65 % des exportations totales de biens culturels enregistrées au sein de l'EF sur la période 2008-2015, suivie par la Suisse (18 %) et la Belgique (7 %).

Si l'on s'intéresse plus spécifiquement aux différents types de biens culturels échangés, il apparaît que les produits culturels pour lesquels l'espace francophone représente un marché incontournable sont les biens « intensifs en langue ». Ainsi, près de la moitié des exportations de journaux et de livres des pays de l'EF étaient destinés aux autres pays de l'espace entre 2008 et 2015.

Pour les autres types de biens culturels, la part de la francophonie dans les exportations des pays de l'EF est sensiblement inférieure. À titre d'illustration, 26 % des exportations d'artisanat de l'EF avaient pour destination d'autres pays francophones sur la période. L'EF était la destination de 19 % et 12 % des exportations de musique (supports enregistrés) et de films respectivement sur la période 2000-2015.



Bien que ces chiffres sur le poids de la francophonie dans les échanges culturels des pays de l'EF nous donnent une première approximation de l'importance du marché francophone, ils ne permettent pas de conclure sur l'impact concret du partage de la langue française. En effet, un certain nombre de pays de l'EF ne partagent pas seulement une langue mais aussi d'autres traits en commun, tels qu'une proximité géographique ou un passé commun.

Par conséquent, il se peut que certains biens culturels soient échangés de façon privilégiée au sein de l'espace francophone mais que cela s'explique plutôt par l'existence d'autres facteurs que la langue. C'est pour cette raison que nous proposons d'aller plus loin dans l'analyse et d'estimer de façon rigoureuse l'impact de l'appartenance à l'EF sur les échanges bilatéraux de biens culturels, par type de biens, en tenant compte d'autres facteurs concomitants à la francophonie.

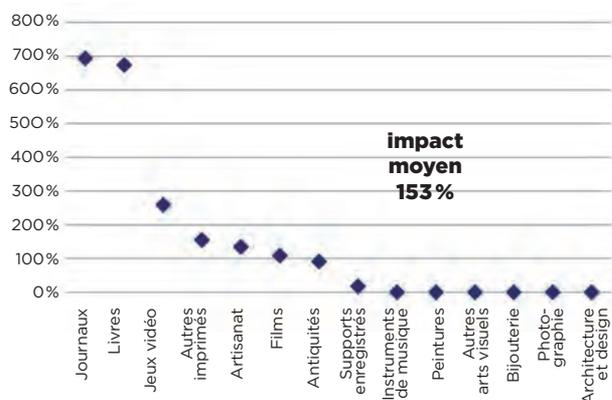
ESTIMATION DE L'IMPACT DE LA LANGUE FRANÇAISE SUR LES ÉCHANGES DE BIENS CULTURELS

Suivant une analyse économétrique appliquée aux échanges de biens en général et basée sur des modèles de gravité²¹⁰, l'équation de gravité est estimée pour chaque type de biens culturels séparément. Ainsi, les résultats obtenus permettent de distinguer l'influence de l'appartenance à l'EF sur les flux bilatéraux de chacun des 14 types de biens culturels des autres canaux d'influence que sont la proximité géographique, l'héritage d'un passé colonial, l'appartenance à un même accord commercial, etc.

Les impacts moyens estimés du partage de la langue française sur les échanges de chaque bien culturel sur la période 2008-2015 sont résumés dans la figure ci-après. Le fait d'appartenir à l'espace francophone se traduit par un accroissement de 153 % du commerce bilatéral en moyenne pour l'ensemble des biens culturels, toutes choses égales par ailleurs, avec une grande hétérogénéité entre les différents types de biens culturels.

²¹⁰ Voir <http://observatoire.francophonie.org/2018/L-espace-économique-francophone-industries-creatives-M-Masood.pdf>

Impact estimé de l'EF sur les échanges bilatéraux de biens culturels (%), 2008-2015



Note : les losanges représentent l'accroissement moyen estimé de commerce bilatéral de biens culturels induit par l'appartenance à l'EF. Source : calculs de l'auteur à partir des résultats de l'estimation du modèle de gravité.

Une des premières observations qui ressort de cette analyse empirique est que le partage de la langue française n'est pas un facteur significatif pour les échanges de tous les biens culturels considérés. Les échanges d'instruments de musique, de tableaux, de sculptures, de bijoux, de photographie et d'architecture ne sont pas influencés par le partage d'une même langue. Ce résultat n'est pas surprenant dans la mesure où ces biens ne reposent pas sur un support écrit et sont parmi les moins empreints de contenu langagier. Par conséquent, l'impact estimé de l'EF pour ces biens n'est pas significativement différent de zéro sur la période 2008-2015.

En revanche, le partage de la langue française est un déterminant particulièrement important dans les échanges de biens culturels reposant sur un support écrit. Ainsi les échanges bilatéraux de journaux et de livres sont multipliés par 8 en moyenne pour une paire de pays partageant la langue française, toutes choses égales par ailleurs. Les autres biens imprimés, tels que les albums ou les ouvrages cartographiques, sont également plus intensément échangés au sein d'une paire de pays ayant le français comme langue commune avec une multiplication par 2 en moyenne de ces flux. Du fait de la maîtrise nécessaire de la langue dans laquelle sont produits ces biens comme

préalable à leur consommation, l'impact positif du partage de la langue française sur ces flux est attendu ; toutefois l'ampleur du coefficient estimé, très largement supérieur à celui estimé pour d'autres types de biens, confirme le potentiel que représentent les autres pays de la francophonie pour les acteurs du marché du livre et de la presse.

De façon plus surprenante, l'EF a un rôle significatif dans les échanges de jeux vidéo avec un accroissement des flux bilatéraux par un facteur de 3,5 en moyenne sur la période pour une paire de pays appartenant à la francophonie comparée à une autre paire similaire en tout point, excepté le partage du français.

Appartenir à l'espace francophone se traduit aussi par une plus grande propension à échanger des films : ces échanges sont ainsi multipliés par deux entre deux pays qui partagent la langue française, toutes choses égales par ailleurs. Il en va de même pour les collections de zoologie, de botanique, de minéralogie ou d'anatomie ou les objets d'antiquités de plus de cent ans.

Enfin, un pays francophone bénéficie en moyenne d'un supplément d'exportations de musique (libellée sous la catégorie « supports enregistrés ») de 18 % avec ses partenaires francophones relativement au commerce qu'il aurait avec ces mêmes pays s'ils n'étaient pas francophones, toutes choses égales par ailleurs.

En résumé, l'impact moyen sur la période 2008-2015 de l'espace francophone sur les échanges bilatéraux de biens culturels est estimé à 153 % avec une grande hétérogénéité entre les différents types de biens. L'effet du partage de la langue française sur les flux commerciaux est le plus élevé pour les biens culturels reposant sur un support écrit : les échanges bilatéraux de journaux et de livres sont multipliés par 8 en moyenne entre les pays de l'EF. Toutefois, pour les biens culturels moins « intensifs en langue » tels que les tableaux, la photographie, l'architecture ou les arts visuels, l'appartenance à l'EF n'a pas d'impact statistique significatif sur les échanges.

LE FRANÇAIS POUR L'EMPLOI

la maîtrise de la langue française et l'emploi

La connaissance du français fait-elle partie des compétences requises dans les offres d'emploi? Quels sont les secteurs et les profils qui la valorisent? Les entreprises tiennent-elles compte de ce critère au moment d'embaucher un collaborateur ou une collaboratrice? Pour quels types de postes? Pour tenter de répondre à ces questions, entre autres, une série d'enquêtes a été menée dans 9 pays²¹¹ représentant différentes zones géographiques du monde, incluant aussi bien des pays membres de l'OIF que des pays qui lui sont extérieurs tout en intégrant la dimension francophone ou non de ces territoires. Ainsi, ce sont près de 80 000 offres d'emploi diffusées nationalement et la « politique linguistique » d'environ 200 entreprises qui ont été examinées. Concernant la méthodologie (décrite en détail dans les annexes associées à chaque étude-pays²¹²), il faut avant tout souligner le caractère très parcellaire du panorama que permettent de dresser ces enquêtes reposant sur des échantillons souvent modestes (surtout pour les questionnaires renseignés par les entreprises) et dont la sélection ne saurait prétendre à une quelconque représentativité. En général, pour le volet « entreprise », le panel retenu était composé majoritairement d'entités de taille moyenne ou petite, dont l'essentiel des capitaux étaient nationaux (sauf pour Madagascar et, en partie, pour la Bulgarie), même s'il intégrait également quelques grands groupes et des co-entreprises et filiales détenues pour tout ou partie par des actionnaires étrangers, notamment français.

« La proportion d'offres d'emploi exigeant la maîtrise d'une langue étrangère est relativement importante. »

CARACTÉRISTIQUES COMMUNES

À l'exception du Nigeria²¹³, la proportion d'offres d'emploi exigeant la maîtrise d'une langue étrangère est relativement importante : entre 34 % (Roumanie) et 80 % (cas de l'Arménie). En dehors des pays anglophones, l'anglais est la langue la plus fréquemment évoquée dans les annonces²¹⁴. Le français est néanmoins toujours présent et semble particulièrement recherché dans les secteurs suivants : relations commerciales et ventes, organisations internationales (gouvernementales et non gouvernementales), hôtellerie et tourisme. Bien entendu, les métiers de traducteurs et les plateformes externalisées de télé-services avec les pays francophones nécessitent également la maîtrise du français. Plus étonnant, il ressort de l'analyse des offres requérant la connaissance du français, une association de cette langue avec les profils de poste relevant des technologies informatiques. Concernant les « politiques linguistiques des entreprises », il est frappant de constater à quel point une part importante des recrutements, y compris des ressourceurs

²¹¹ Arménie, Bulgarie, Cambodge, Kenya, Liban, Madagascar, Nigeria, Roumanie et Vietnam.

²¹² Retrouver l'intégralité des études et leurs annexes sur <http://observatoire.francophonie.org/2018/Employabilite-des-francophones.pdf>

²¹³ Il est vrai que c'est le pays pour lequel un grand nombre d'offres a été étudié (1 000).

²¹⁴ On précisera que l'analyse des offres d'emploi n'a pas pu être conduite dans 2 pays : le Liban et Madagascar.

tissants nationaux qui représentent l'écrasante majorité des embauches dans tous les pays, est subordonnée à la connaissance d'une langue étrangère²¹⁵. La nature des échantillons, composés en partie d'entreprises ayant des relations économiques avec l'étranger explique naturellement ce résultat, mais il faut néanmoins préciser que la grande majorité des 200 réponses collectées provenaient d'entités dont le capital était national.

Logiquement, les déclarations des entreprises relatives à leurs exigences linguistiques au moment du recrutement corroborent les tendances observées par l'analyse des offres d'emploi : une prédominance de l'anglais et une solide deuxième place du français, assez loin derrière, sauf à Madagascar où il arrive en tête et en Arménie où le russe s'intercale entre lui et l'anglais. Enfin, il faut remarquer que la part des entreprises finançant elles-mêmes des formations linguistiques est honorable (entre 30 % et 50 % sauf à Madagascar où ce taux monte à 60 %), et qu'elles intègrent souvent cette capacité de leurs employés à utiliser une langue étrangère, voire à en acquérir une nouvelle, dans leurs critères d'évaluation et de promotion (sauf au Liban où le plurilinguisme est sans doute moins rare qu'ailleurs).

En résumé, la capacité à parler et à écrire le français (globalement, les niveaux de langue exigés sont rarement inférieurs à B2, c'est-à-dire plutôt bons), est incontestablement un atout supplémentaire dans la recherche d'un emploi lorsque celui-ci requiert des compétences linguistiques.

TENDANCES PAR CONTEXTES

Compte tenu des contextes linguistiques en présence, il convient de distinguer trois ensembles :

- Les pays dont la langue officielle est l'anglais, comme le Kenya et le Nigeria ;
 - Les pays dans lesquels le français est, soit langue officielle, soit une langue dont l'usage est avéré, notamment dans le système éducatif comme au Liban et à Madagascar ;
 - Les pays pour lesquels le français est une langue étrangère au même titre que l'anglais, comme l'Arménie, la Bulgarie, le Cambodge, la Roumanie et le Vietnam.
- Cette catégorisation n'est pas encore suffisamment fine

pour analyser les situations et dégager des tendances, mais elle permet de mettre en lumière quelques caractéristiques propres aux sous-ensembles ainsi dégagés.

Dans les pays anglophones, le français occupe la 1^{re} place en tant que compétence linguistique exigée dans les offres d'emploi (entre 30 % et 50 % des annonces mentionnant une langue étrangère au Kenya et au Nigeria). L'importance de l'environnement géographique (surtout pour le Nigeria qui est entouré de pays francophones), se reflète dans la demande de français, tout comme l'intensité des activités humanitaires ou liées à la coopération internationale. Le statut du français, langue officielle de nombreux pays de la région et langue officielle du système onusien joue ici en sa faveur. Au Liban et à Madagascar, la langue française est particulièrement recherchée, y compris pour les postes destinés à une activité essentiellement nationale. On voit ainsi que la place occupée par la langue française dans ces pays (langue d'enseignement et d'une partie significative de la population dans un cas – 38 % – et langue officielle dans l'autre) fait de sa maîtrise un atout considérable pour exercer une activité professionnelle. Les niveaux exigés dans la mesure des compétences linguistiques sont d'ailleurs plutôt élevés que dans les autres pays.

Dans les autres pays où le français est strictement une langue étrangère, alors que l'on constate globalement une forte exigence de plurilinguisme de la part du marché du travail, les compétences en français sont plutôt valorisées, même si elles ne sont que rarement suffisantes. Il figure partout en tête des langues européennes, après l'anglais, sauf en Arménie. L'anglais est nettement la priorité des employeurs et le français n'est presque jamais considéré seul. De plus, selon la situation géographique et surtout l'importance des relations économiques avec certains pays, d'autres langues concurrencent sérieusement le français, comme le russe (en Arménie surtout) et l'allemand (en Roumanie). Néanmoins, le français est bien présent et surtout, il ouvre la voie à des postes et des secteurs très différents. On ne peut pas dire que les francophones n'auraient accès qu'à certains secteurs spécialisés, comme on pourrait le penser *a priori*.

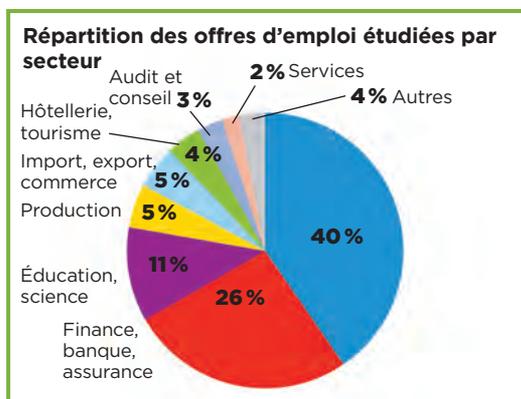
Enfin, globalement, dans ces pays, on peut considérer que le niveau de responsabilité correspondant aux exigences de maîtrise de la langue française est plutôt intermédiaire et que le niveau de français exigé doit assurer une certaine autonomie (rarement inférieur à B1).

²¹⁵ On précisera que les questionnaires aux entreprises n'ont pu être renseignés dans 2 pays : le Kenya et le Nigeria.

L'EMPLOYABILITÉ DES FRANCOPHONES en Arménie²¹⁶

INVENTAIRE DES OFFRES LOCALES D'EMPLOIS

En consultant trois sites et 150 offres d'emploi, on observe qu'une majorité d'offres d'emploi est rédigée uniquement en anglais (88/150, soit 58 %) et que 21 % d'entre elles paraissent uniquement en arménien, tandis que les autres combinent ces 2 langues et/ou le russe.



Selon les secteurs, le poids de l'anglais est plus ou moins important : 76 % dans les NTIC²¹⁷, mais seulement 36 % dans finance/banque/assurance où il est souvent associé à l'arménien et au russe, tout comme dans le domaine de l'éducation et de la science. Une seule offre d'emploi a été rédigée en français durant la période observée, mais elle provenait de l'Ambassade de France...

En observant la répartition par secteur des offres d'emploi étudiées, on constate qu'elle est conforme à celle constatée à l'échelle nationale sur un plus vaste échantillon et une période plus longue par les résultats d'une étude²¹⁸

²¹⁶ Étude réalisée en avril 2018 par Mme Asya Movsisyan, responsable de projet. Université française en Arménie (UFAR) : sur <http://observatoire.francophonie.org/2018/Employabilite-des-francophones.pdf>

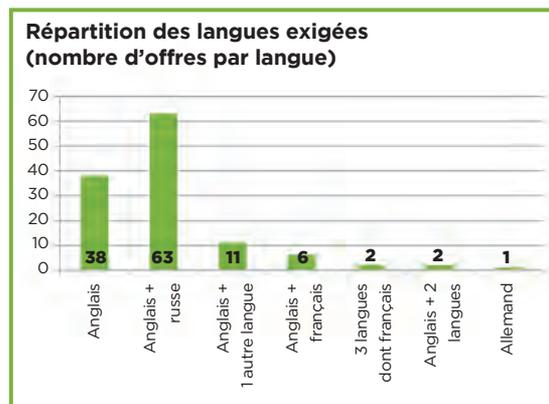
²¹⁷ Nouvelles technologies de l'information et de la communication.

²¹⁸ Étude réalisée par la plateforme de recrutement staff.am en avril 2018 sur la base des enquêtes effectuées auprès de professionnels de différents secteurs : sur <http://images.staff.am/upload/5/5/0/a/550ac955.pdf>

du site staff.am, plateforme de recherche d'emploi, réalisée en avril 2018 sur la base des offres d'emploi publiées entre novembre 2016 et mars 2018²¹⁹.

COMPÉTENCES LINGUISTIQUES EXIGÉES

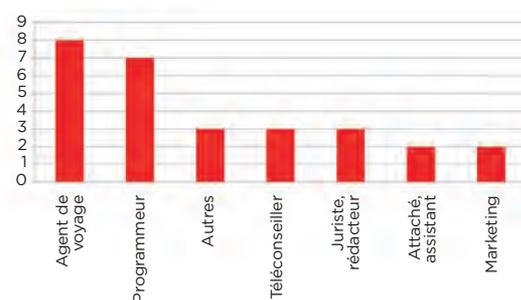
Plus de 80 % des offres étudiées (123 annonces sur 150) exigent la connaissance d'une (32 %), deux (65 %), voire trois (3 %) langues étrangères. L'anglais est presque toujours présent, mais, lorsqu'il est associé à une autre langue, et après le russe, c'est le français qui se détache avec 6 occurrences contre 3 pour l'espagnol et 2 pour l'allemand.



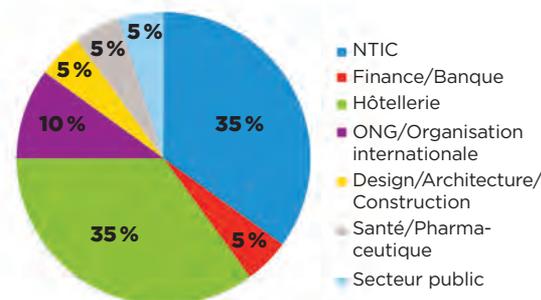
Pour avoir une image complète sur l'employabilité des francophones en Arménie, il a été demandé à la société Staff.am de fournir une liste d'offres d'emploi exigeant le français parues sur leur site pendant les 12 derniers mois. Dans le même temps, des recherches ont été effectuées sur d'autres plateformes de recherche d'emploi et dans les archives du service d'emploi de l'UFAR. Au total, 20 offres d'emploi s'ajoutent aux 8 offres du tableau précédent.

²¹⁹ Voir sur <http://images.staff.am/upload/5/5/0/a/550ac955.pdf>

Profil des emplois exigeant le français - Types de postes exigeant le français (nombre d'offres)



Secteurs d'activité exigeant le français



Les graphiques ci-dessus présentent les profils des 28 offres d'emploi et le secteur d'activité concerné.

La grande majorité des offres d'emploi ne présente pas explicitement de justifications à propos de la maîtrise de langue(s) étrangère(s) (5 sur 123 annonces étudiées). C'est en examinant les activités de la société ou les descriptifs des missions et des tâches que l'on peut, le plus souvent, comprendre l'exigence de compétences en langue(s) étrangère(s).

Les trois secteurs les plus accueillants à la langue française sont les NTIC, l'hôtellerie (le tourisme en général) et le secteur des ONG/OING. À noter cependant que les entités qui emploient le plus de francophones ont un taux de rotation assez bas, comme l'Université française en Arménie, qui accueille une quarantaine d'employés francophones/enseignants et administratifs, souvent là depuis sa création.

Le fort taux d'emploi de francophones dans les entre-

prises du secteur des nouvelles technologies de l'information et de la communication s'explique par le fait qu'elles ne travaillent pas pour le marché local arménien et exercent leurs activités à l'international. La plupart sont des succursales de groupes mondiaux ayant leur siège aux États-Unis et en Europe et/ou proposant leurs services aux clients étrangers. Pour ce secteur la maîtrise d'une ou même de deux langues étrangères est indispensable. Dans l'échantillon examiné, 3 entreprises justifient explicitement l'exigence de compétences en langue(s) étrangère(s) : contact quotidien avec les clients par téléphone et par visioconférence, missions à l'étranger.

NIVEAUX EXIGÉS PAR LANGUE

Il est difficile de réellement cerner le niveau exigé par langue car les annonces utilisent un vocabulaire hétérogène pour le décrire, sans qu'il soit toujours possible de les différencier. Pour pouvoir faire une analyse les expressions employées (« *Excellent skills in* », « *Fluency in* », « *Good knowledge of* », « *Knowledge of technical language* ») ont été rattachées aux niveaux du CECR (de A1 à C2).

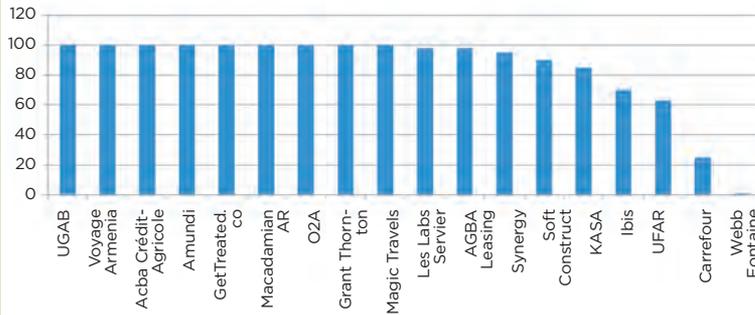
De fait, la quasi-totalité des annonces donnant des indications sur le niveau de langue à maîtriser concernant l'anglais et le russe, langues pour lesquelles l'écrasante majorité (plus de 80 %) demande un niveau supérieur à B2. Les connaissances exigées en français, moins présentes, sont également moins précises et plus hétérogènes, allant de « le français est un plus » à C2.

QUESTIONNAIRE AUX ENTREPRISES NATIONALES²²⁰

Le nombre moyen de recrutements par an des entreprises enquêtées est de 63 employés, avec des écarts significatifs entre la société Soft Construct (plus de 500 employés recrutés) et les autres. L'essentiel, voire la totalité du recrutement est réalisé sur le territoire national, sauf pour 3 entreprises (Magic Travels, Webb Fontaine et Macadamian AR) qui recrutent au plus 30 % de leurs

²²⁰ Présentation détaillée de l'échantillon en annexe de l'étude sur <http://observatoire.francophonie.org/2018/Employabilite-des-francophones.pdf>

Proportion des recrutements nationaux exigeant la maîtrise de langues étrangères



salariés en Arménie. Parmi les nationalités étrangères, on trouve peu de pays francophones : Éthiopie, Nigeria, États-Unis, France, Philippines, Inde, Émirats arabes unis, Jordanie, Oman, Tunisie, Canada, Roumanie.

POLITIQUE LINGUISTIQUE DES ENTREPRISES

■ Recrutement

Même pour les recrutements nationaux, la majorité des entreprises (59 %) exige la maîtrise d'au moins une langue étrangère.

En examinant la part respective des langues exigées par entreprise et par langue, on constate que l'anglais est toujours présent et même qu'il est requis pour 70 % à 100 % des postes pratiquement pour toutes les entreprises. Néanmoins, le français est également retenu par 62 % des entreprises de l'échantillon, et concerne entre 25 % et jusqu'à 80 % des postes.

Pour les trois langues les plus fréquemment exigées (anglais, français et russe), le niveau de maîtrise demandé est assez élevé (C1). Les postes nécessitant la connaissance de la

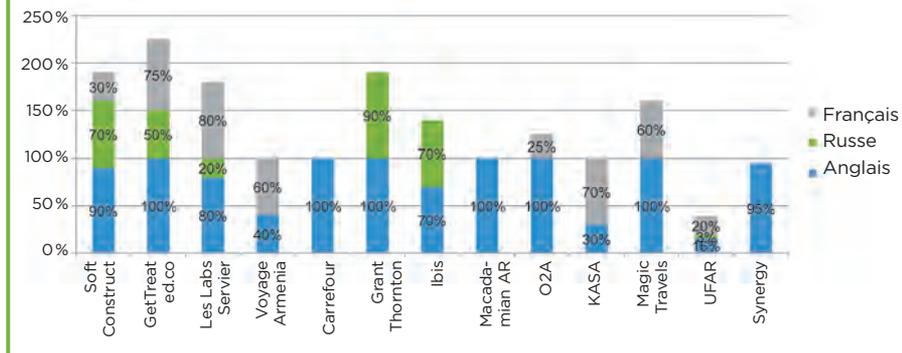
langue française répertoriés sont extrêmement variés : spécialiste de marketing, des finances, directeur administratif et financier, responsable des événements culturels, agent de voyage, assistant, juriste, employé du support technique, directeur des ventes, opérateur touristique, responsable de faculté, chef de projet, chef de produit...

■ Formation

Onze entreprises sur vingt enquêtées (55 %) ont répondu qu'elles finançaient des formations linguistiques pour leur personnel, principalement en anglais (9 sur 11). Le français arrive en 2^e position, cité 4 fois (entre 3 et 6 heures par semaine) pour des niveaux situés entre A1 et B2. Les entreprises ayant accepté de fournir des informations à ce sujet, consacrent un budget relativement important à la formation de ses personnels : plus de 20 000 € par an répartis équitablement entre les 3 langues principales (anglais, français et russe) pour l'UFAR ; 8 000 € pour l'anglais et 5 000 € pour le français chez Web Fontaine ; un peu plus de 3 000 € pour le français chez KASA (fondation humanitaire suisse).

Pour conclure, notons que la formation suivie est prise en compte dans l'évaluation et la progression salariale/fonctionnelle des employés pour 50 % des entreprises finançant de telles formations (25 % supplémentaires envisageant d'en tenir compte)²²¹.

Les exigences linguistiques des entreprises



²²¹ Voir annexes sur <http://observatoire.francophonie.org/2018/L-espace-économique-francophone-M-Masood.pdf>

L'EMPLOYABILITÉ DES FRANCOPHONES en Bulgarie²²²

OFFRES D'EMPLOI²²³

Durant les trois dernières années, la part des offres d'emploi mentionnant le besoin de maîtrise de la langue française en Bulgarie est constante avec 3,5 % de la part globale des offres. En comparaison, les annonces qui exigent la maîtrise de la langue anglaise représentent entre 35 % et 40 % de la part globale des offres, autrement dit, 10 fois plus que la langue française qui est cependant la 2^e langue la plus recherchée, avant l'allemand. Le graphique plus bas, illustre une tendance nette et stable selon laquelle la langue française n'est pas indispensable pour trouver un emploi dans les entreprises bulgares, mais qu'elle est présente.

À noter que, selon les données de l'Institut national des statistiques concernant les échanges commerciaux de la Bulgarie pour 2016, la France occupe la cinquième place des pays membres de l'Union européenne.

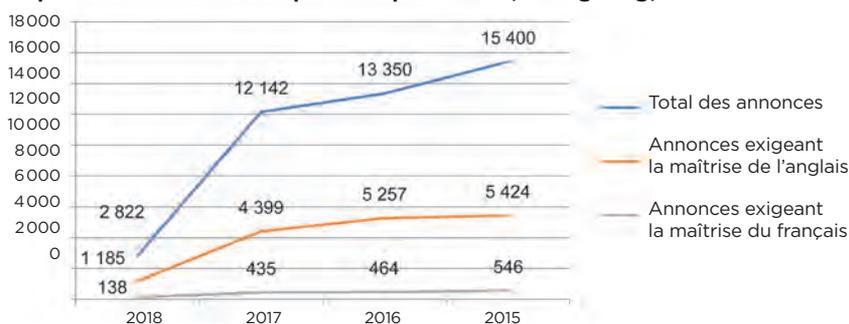
Cette tendance ne s'applique pas à tous les secteurs de l'économie ainsi qu'à certaines activités spécifiques. La répartition²²⁴ du nombre d'annonces comprenant l'exigence de français par secteur révèle ceux qui sont plus favorables à cette langue : les activités administratives et de services, les technologies de l'information, la vente et les services à la clientèle.

Les données recueillies et résumées des annonces publiées sur le site de www.jobs.bg, confirment l'avantage accordé au français dans les secteurs énumérés ci-dessus et permettent de préciser que le domaine principal de recherche de collaborateurs maîtrisant la langue française concerne la soustraction externalisée des services clients.

Près de 40 %²²⁵ des annonces concernent la recherche de collaborateurs pour le secteur de la soustraction externalisée qui intègre les centres d'appel des entreprises internationales. Vient ensuite le secteur du tourisme avec 16 % des annonces, des activités administratives et des activités connexes (9 %) et le secteur des nouvelles technologies avec 8 %.

Dans le secteur du tourisme on recherche des employés maîtrisant la langue française, qui sont chargés des réservations pour les clients francophones ou de l'accompagnement de ces clients lors de leurs séjours en Bulgarie.

Répartition des annonces publiées par année (JobTiger.bg)



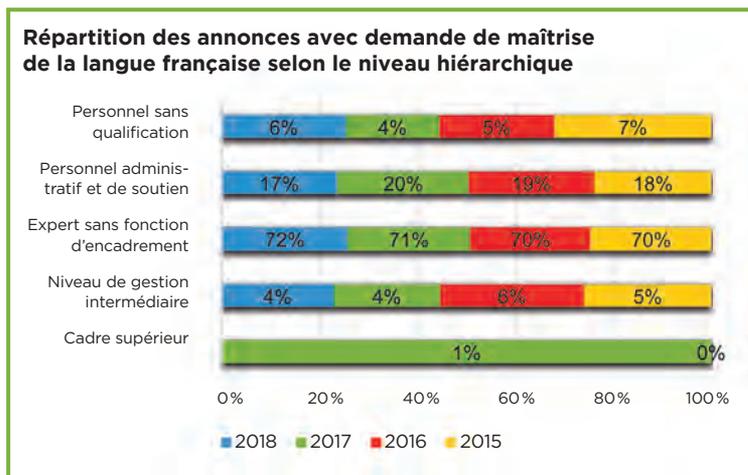
²²² Étude réalisée par SOFIACONCEPT EOOD (Florence Wijsbroek) et *estat. Research & consultancy* en avril 2018 : sur <http://observatoire.francophonie.org/2018/Employabilite-des-francophones.pdf>

²²³ Voir la note méthodologique en annexe sur <http://observatoire.francophonie.org/2018/Employabilite-des-francophones.pdf>

²²⁴ *Ibid.*

²²⁵ Le 17 avril 2018, www.jobs.bg publiait au total 41 035 annonces de travail dans le pays et à l'étranger.

« Les activités administratives et de services, les technologies de l'information, la vente et les services à la clientèle sont les secteurs les plus favorables à la langue française. »



Dans le secteur des nouvelles technologies, on recherche des employés maîtrisant la langue française, qui travailleront directement avec des clients français ou dans les entreprises françaises ouvrant des filiales en Bulgarie et recherchant des collaborateurs. Très souvent, dans ce secteur, ainsi que dans le secteur administratif, la maîtrise de la langue anglaise est également demandée.

Dans 90 % des annonces, le recrutement concerne des collaborateurs classés comme personnel expert ou ayant des fonctions administratives, ce qui est en cohérence avec le secteur et le type d'activités pour lesquelles on recherche du personnel en général.

Dans le graphique ci-dessus, on constate que, sur les trois dernières années, seulement 1 % des annonces (en 2017 uniquement) ont concerné un haut niveau

de direction. Cela confirme la tendance du marché qui indique que pour les postes hautement qualifiés et très spécialisés les entreprises recourent à d'autres méthodes et sources de recrutement que les annonces en ligne. Pour cette raison, les conclusions de ce rapport ne s'appliquent pas aux postes de très haut niveau.

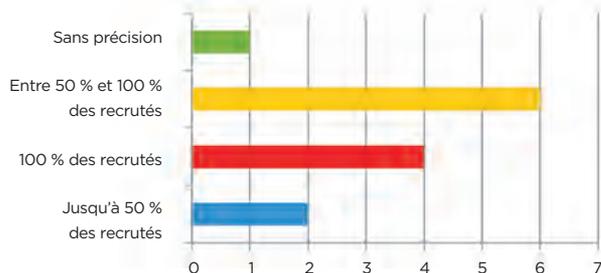
POLITIQUE LINGUISTIQUE DES ENTREPRISES

Les résultats des questionnaires montrent que 41 % des entreprises qui ont répondu à ce volet de l'enquête affichent une participation étrangère dans leur capital. Parmi ces entreprises, 35 % détiennent des capitaux français (soit 6 entreprises dont 4 détenues à 100 %) et 6 % des capitaux belges (associés à des capitaux turcs).

■ Secteur d'activité des entreprises

Exceptés les 6 % qui relèvent de l'industrie chimique, la majorité des entreprises qui ont répondu à l'enquête intervient dans le domaine des services : commerce et hôtellerie (17 %), consultations financières (12 %), services dans l'éducation (12 %), ressources humaines, communication, médias (12 %), autres services (41 %). Elles sont essentiellement basées à Sofia et à Varna, qui hébergent respectivement 18 % et 7 % de la population bulgare.

Part des recrutements nationaux nécessitant la maîtrise d'une langue étrangère (nombre d'entreprises)



L'échantillon est composé comme suit : 41 % de grandes entreprises ; 6 % de moyennes et 53 % de petites.

■ Politiques linguistiques

Les petites entreprises recrutent en moyenne 5 collaborateurs par an tandis que les grandes entreprises affichent une moyenne de 70 recrutements par an. 35 % des entreprises recrutent du personnel au niveau national en exigeant la maîtrise d'une langue étrangère (dont 66 % de la langue française). Pour une dizaine de ces entreprises, la connaissance d'une langue étrangère en exigeant pour plus de la moitié des recrutements.

Dans le cas de recrutements en dehors du pays, 88 % des entreprises demandent la maîtrise d'au moins une langue étrangère. La langue demandée est principalement l'anglais dans 64 % des cas, et le français dans 36 % (même si l'allemand et le russe ont été mentionnés dans 2 réponses). Le niveau le plus demandé est B2, c'est-à-dire une bonne maîtrise de la langue française.

Les entreprises à capitaux français (entre 50 % et 100 % du capital) exigent à 70 % la maîtrise d'une langue étrangère dans leurs recrutements en Bulgarie (94 % des recrutements) mais c'est l'anglais qui arrive en 1^{re} position, requis par les $\frac{3}{4}$ des entreprises (78 %) pour, en moyenne, 60 % des embauches. Le français est également exigé par un peu plus de la moitié de ces entreprises (56 %) pour, en moyenne, 45 % des embauches.

■ Formations linguistiques

En majorité les entreprises ne prévoient pas de moyens pour financer des formations en langues. Seulement 35 % des entreprises planifient un petit budget pour ce type de formations. Parmi celles-ci, 33 % financent des formations en anglais, 33 % en français et en anglais et 33 % en langues, sans précision.

Au vu du faible nombre de participants, aucune conclusion définitive n'est permise. Néanmoins, constatant le faible budget prévu pour les formations (5 000 leva, soit environ 2 500 €), on peut supposer

que les entreprises n'accordent pas une grande importance aux formations linguistiques. D'ailleurs, les formations linguistiques ne semblent pas valorisées dans l'évolution de carrière des collaborateurs. Seules 23 % des entreprises les prennent en compte dans les évaluations annuelles.

L'EMPLOYABILITÉ DES FRANCOPHONES au Cambodge²²⁶

En 2018, on estime que le Cambodge compte un peu plus de 400 000 francophones, soit moins de 3 % de la population, et un peu plus de 40 000 apprenants de français. En tant que langue étrangère, l'anglais occupe une place dominante mais l'enseignement du français comme deuxième langue vivante se maintient, notamment grâce au dispositif de classes bilingues. De plus, le français est une des langues d'enseignement de l'Institut de technologie du Cambodge (ITC), de l'Université des sciences de la santé (USS), de l'Université royale de droit et des sciences économiques (URDSE), de l'Université des beaux-arts (UBA) et de l'École royale d'administration (ERA). Ces enseignements dits « d'excellence », dispensés partiellement en français, donnent accès à des secteurs dynamiques de l'économie.

ANALYSE DES OFFRES D'EMPLOI AU CAMBODGE

L'analyse a porté sur 550 offres d'emplois à partir de sites spécialisés, des réseaux sociaux et des journaux locaux (2 % des offres étudiées). Les offres les plus récentes ont été examinées en priorité en tenant compte du secteur d'activité et en regroupant celles qui exigeaient la connaissance du français. Les secteurs les plus pourvoyeurs en offres d'emploi sont l'hôtellerie (22 % des annonces), les services financiers, la santé, l'informatique et la vente (pour environ 9 % du total chacun). L'essentiel des propositions concernent Phnom Penh (78 %).

« Le secteur du travail social est celui qui recrute le plus de personnes maîtrisant la langue française. »

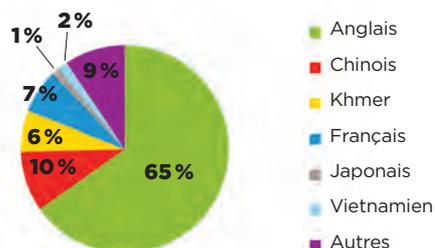
■ Exigences linguistiques

Près de la moitié des offres (44,5 %) présentent des exigences linguistiques. L'anglais domine largement le paysage, suivi du chinois du français et du khmer (*sic*). La majeure partie des annonces n'impose pas de diplôme certifiant le niveau langue, néanmoins un « bon » niveau est attendu puisque plus de 80 % des annonces précisent un niveau supérieur à « basique » et « correct ».

Le français est souvent considéré comme un plus mais pas forcément requis. Le secteur du travail social est celui qui recrute le plus de personnes maîtrisant la langue française, suivi de la santé, de l'hôtellerie et des activités commerciales. Pour ces dernières, comme pour les services financiers, le français n'est jamais exigé en priorité, mais il est considéré comme un plus, aux côtés d'autres langues (anglais et chinois).

²²⁶ Étude réalisée par Confluences Conseil en avril 2018 : <http://observatoire.francophonie.org/2018/Employabilite-des-francophones.pdf>

Fréquence de citations des langues exigées (sur total des langues citées)



POLITIQUE LINGUISTIQUE DES ENTREPRISES

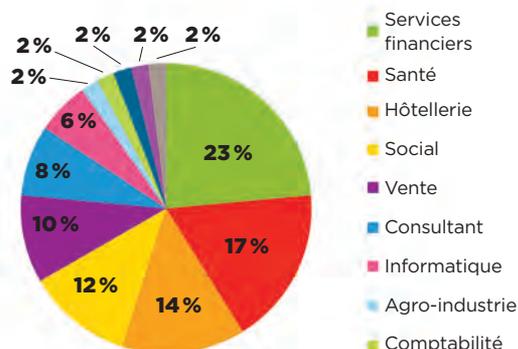
■ Recrutements et langues exigées

Si les 20 entreprises interrogées²²⁷ procèdent à des recrutements chaque année, 14 d'entre elles recrutent au moins 10 personnes en moyenne et 5 embauchent au moins 50 personnes en moyenne.

Dans 15 des 20 entreprises de l'échantillon, les Cambodgiens représentent entre 90 % et 100 % des recrutements et 3 entreprises leur accordent entre 50 % et 80 % des embauches. Par ailleurs, 16 entreprises procèdent à des recrutements internationaux, dont 15 précisent qu'il s'agit de Français, ce qui s'explique aussi par la nature de l'échantillon, composé de plusieurs sociétés à capitaux français (BRED, Havas, Golden Rice...).

Pour 10 entreprises, il est exigé la maîtrise d'une langue étrangère pour tous les recrutements nationaux et la quasi-totalité des autres sociétés (90 %) réserve une part au moins de leurs embauches (entre 10 % et 80 %) à des collaborateurs connaissant au moins une langue étrangère. Pour les recrutements internationaux, toute embauche est soumise à cette exigence. Dans les deux cas, l'anglais est toujours requis, suivi du français et du chinois.

Répartition des offres d'emploi exigeant la maîtrise du français par secteur d'activité



Neuf entreprises considèrent favorablement la maîtrise du français pour une part de leur recrutement annuel sans en faire toujours une condition nécessaire. Dans les 5 entreprises qui l'imposent, cette exigence concerne entre 10 % à 20 % des recrutements.

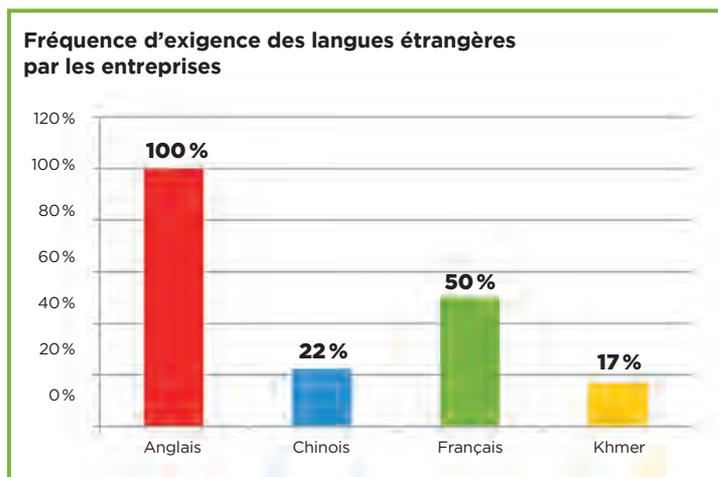
Le niveau requis est rarement inférieur à B1, sauf pour le chinois qui est pris en compte dès les niveaux A1 et A2.

■ Formation linguistique

Au total 13 entreprises ont été, sont ou seront impliquées dans la formation linguistique de leur personnel. Parmi celles-ci, la formation au français concerne cinq entreprises avec pour objectif de permettre aux employés de communiquer en français à la fois pour des besoins externes et internes. Par exemple, à Eric Kayser, l'objectif, à terme, est que les employés au contact de la clientèle puissent accueillir et présenter les produits en parlant le français. Pour Confirel, il s'agit d'améliorer la communication interne notamment dans le cadre des réunions de travail des cadres dirigeants.

Dans toutes les entreprises qui financent des formations, cette dernière est prise en compte dans l'évaluation.

²²⁷ Voir les annexes méthodologiques sur <http://observatoire.francophonie.org/2018/Employabilite-des-francophones.pdf>



« La maîtrise des bases de la langue française par les employés s'inscrit dans la transmission du savoir-faire. »

CONCLUSION

De manière générale, deux cas de figure caractérisent la place de la langue française sur le marché du travail au Cambodge.

■ La francophonie inscrite dans la culture de l'entreprise

Pour des entreprises comme Confirel, KhmerDev, Confluences et ATS, la langue française est pratiquée en raison de l'histoire personnelle du fondateur/directeur (franco-khmer dans les cas de Confirel, KhmerDev et Confluences) et de l'actionnariat quand il est français (KhmerDev, ATS et Artisans d'Angkor). Ainsi, il arrive que les réunions de direction se déroulent le plus souvent en français, comme à Confirel et Artisans d'Angkor ce qui fait de la maîtrise de cette langue un atout pour évoluer dans l'entreprise. Mais l'usage du français est également lié aux secteurs professionnels de certaines entreprises, comme Sofitel ou Eric Kayser, qui relèvent de « l'excellence française » (l'hôtellerie et les métiers de bouche). Ainsi, la maîtrise des bases de la langue française par les employés s'inscrit dans la transmission du savoir-faire.

■ La francophonie importante pour certains secteurs

La maîtrise de la langue française peut également s'avérer être un avantage en raison de l'activité de l'entreprise et des marchés qu'elle convoite, notamment dans les secteurs de l'hôtellerie/tourisme et des services. Ainsi, pour MAADS, Exotritel et Artisans d'Angkor, la clientèle française est particulièrement sensible à un accueil en français. Dans le secteur des services, où exerce une entreprise comme Confluences, la relation entre les fournisseurs français et les distributeurs au Cambodge nécessite la maîtrise du français. C'est également le cas de Confirel, dont les échanges avec l'Afrique francophone expliquent l'avantage accordé aux responsables des ventes parlant le français (en plus de l'anglais).

La maîtrise du français, en plus de l'anglais, est donc indéniablement un avantage, à la fois lors du recrutement mais également lors de l'évolution au sein d'une entreprise vers des postes à plus forte responsabilité.

L'EMPLOYABILITÉ DES FRANCOPHONES

au Kenya²²⁸

OFFRES LOCALES D'EMPLOI²²⁹

Une centaine d'offres d'emploi a été analysée à partir de publications en ligne pour 59 % de l'ensemble (Glassdoor.com et LinkedIn.com) et d'annonces parues dans 3 quotidiens nationaux pour le reste (*Daily Nation*, *The Standard*, *People Daily*). Toutes les offres sont entièrement rédigées en anglais qui est la langue officielle du Kenya.

■ Exigences linguistiques

43 % des offres imposent la connaissance d'au moins une langue étrangère. La langue française domine largement le paysage. La tendance générale montre que les offres de postes qui mentionnent des compétences en langue étrangère sont publiées par des organismes internationaux ou leurs agences favorisant ainsi les langues officielles de ces organisations internatio-

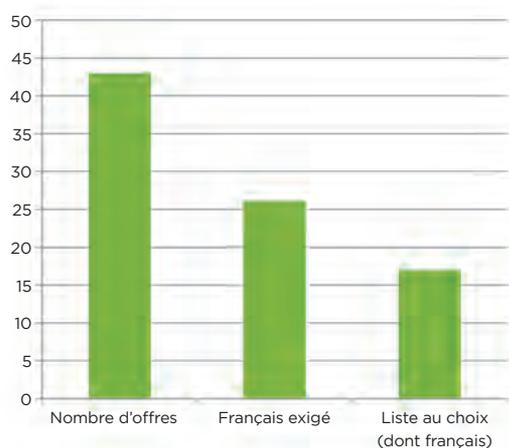
nales ou régionales et les langues des OING présentes sur place : allemand, arabe, chinois, danois, espagnol, portugais, russe. Par ailleurs, les recruteurs ne précisent pas toujours la langue exigée proposant plutôt une liste de possibilités.

■ Type d'emplois et secteurs

Certains secteurs, dans lesquels dominent les entreprises nationales, ne réclament pas de compétence en langues étrangères : éducation, gouvernance (une dizaine d'offres). Les secteurs pourvoyeurs d'emplois comprenant une exigence linguistique sont assez variés : enseignement supérieur ; tourisme et hôtellerie ; finance ; ingénierie ; humanitaire ; ressources humaines ; manufactures ; développement ; santé ; technologie ; transport aérien. La langue française est particulièrement recherchée pour les postes de gestion, commerce et finance dans tous ces secteurs mais qualifiée souvent d'essentielle, voire d'obligatoire, pour les organisations de développement.

D'une manière générale, les compétences en langue étrangère sont davantage sollicitées pour les postes de

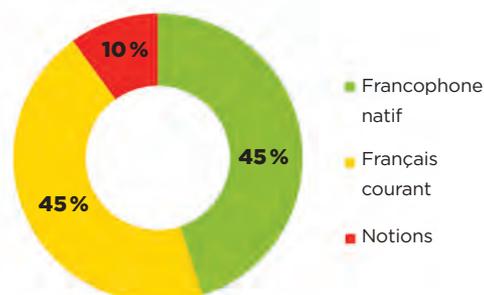
Présence du français dans les offres requérant une langue étrangère



²²⁸ Étude rédigée par Carolin Oguiyi, Dennis Kabutha et Ivia Mutethya ; pilotée par l'Alliance française de Nairobi, sous la supervision du Bureau régional pour l'océan Indien (BROI) de l'OIF, du 17 avril au 10 mai 2018 consultable sur <http://observatoire.francophonie.org/2018/Employabilite-des-francophones.pdf>

²²⁹ Observation du 17 avril au 5 mai 2018.

Répartition des niveaux demandés en français dans les offres publiées



« Les entreprises kényanes qui recrutent des collaborateurs devant maîtriser une langue étrangère font systématiquement figurer le français parmi les langues requises. »

haut niveau, notamment dans les domaines de la résolution de conflits, de la pensée critique, de la créativité, de la gestion d'équipe et de la communication.

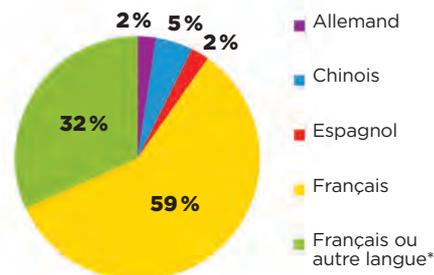
QUESTIONNAIRE AUX ENTREPRISES NATIONALES

Pour cette seconde partie de l'étude, 32 entreprises kényanes ont été sélectionnées²³⁰, issues de secteurs clés de l'économie : tourisme, éducation, télécommunication, production de bière et de roses, hôtellerie, développement social et institutions publiques. Sur les 32 entreprises interrogées (par téléphone, courriels et entretiens), 24 responsables des ressources humaines ont accepté de répondre en détail au questionnaire.

Seules 5 entreprises kényanes interrogées exigent une langue étrangère au moment du recrutement et financent des formations linguistiques pour leurs employés. En effet, les entreprises nationales exercent l'essentiel de leurs activités sur le territoire national. En revanche, les entreprises étrangères qui opèrent au Kenya sont très nombreuses, de même que les organisations régionales et internationales qui sont très attentives aux compétences langagières des personnes qu'elles recrutent.

À noter que le Kenya accueille l'un des 4 bureaux de l'ONU, et que Nairobi est le siège du Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE) et du Programme des Nations unies pour les établissements humains (PNUEH). Elle héberge également

Répartition des langues exigées par les entreprises



*allemand, arabe, chinois, espagnol, portugais, russe

de très nombreux bureaux régionaux d'institutions internationales, comme le FMI, la Banque mondiale, la FAO, l'Unesco, l'Unicef... Comme la plupart des entreprises et institutions kényanes (ou implantées au Kenya), les Nations unies recrutent en majorité des employés kényans. En effet, il n'est pas aisé pour un étranger d'obtenir un visa de travail. La demande en formation linguistique est donc importante.

Les entreprises kényanes qui recrutent des collaborateurs devant maîtriser une langue étrangère font systématiquement figurer le français parmi les langues requises. Sont citées également, par ordre de fréquence, l'espagnol, le chinois, l'italien, l'allemand et le japonais. Les postes nécessitant la connaissance de la langue française sont les suivants : diplomates (ministère des Affaires étrangères), les guides et chargés de clientèle dans le tourisme, les personnels administratifs et assistant(e)s dans l'administration. De façon moins systématique, sont cités également les métiers de traducteurs, d'enseignants et de responsables de communication et marketing.

²³⁰ Cf. détail en annexe de l'étude consultable sur <http://observatoire.francophonie.org/2018/Employabilite-des-francophones.pdf>

L'EMPLOYABILITÉ DES FRANCOPHONES au Liban²³¹

OFFRES D'EMPLOI

Dix-sept entreprises²³² ont répondu aux questionnaires acheminés par la Direction régionale de l'AUF au Moyen-Orient, le Service économique de l'Ambassade de France et le Mouvement des entreprises et représentations économiques françaises au Liban.

Il s'agit principalement de sociétés anonymes privées dont la part de capital national (59 %) est supérieure à celle des capitaux étrangers (24 %). Cinq entreprises ont des capitaux étrangers provenant de France. Si le secteur d'activité des entreprises est varié, ceux de l'ingénierie (18 %), des transports (18 %) et de l'agroalimentaire (12 %) dominent.

Le chiffre d'affaires des entreprises est naturellement à l'image de leur taille. Le plus élevé est celui de la SGBL (Société générale de banque au Liban : 483 M dollars). Le plus bas, est celui de TAMAYYAZ (Développement de l'entreprise et des ressources humaines : 1,2 M dollars) et de BIOLAND (agroalimentaire 1,2 M dollars). Le chiffre d'affaires et le total des effectifs permettent d'identifier quatre types de sociétés : une seule très petite entreprise, 4 petites entreprises, 8 moyennes entreprises, 2 grandes entreprises.

POLITIQUE LINGUISTIQUE DES ENTREPRISES

■ Recrutement

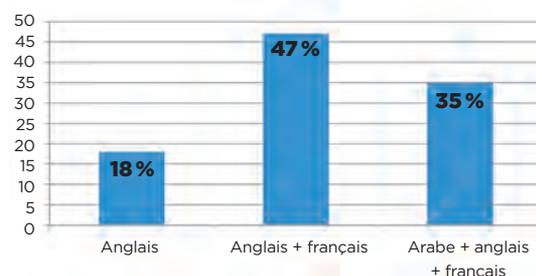
Hormis les grandes sociétés comme la SGBL (149 employés) ou Liban Post (200 employés), le nombre moyen de recrutements par an est de 5 par entreprise. Le recrutement est local à 90 %. La main-d'œuvre

étrangère est embauchée sur place surtout parmi les Syriens qui sont peu qualifiés et n'ont aucune connaissance en langues étrangères.

Les recrutements, qu'ils soient nationaux ou internationaux, exigent très souvent le plurilinguisme. Si l'anglais passe en première position, il est souvent combiné avec le français (47 %). Malgré la consécration de l'anglais comme langue de travail et des affaires à l'échelle régionale et internationale, le français est un atout pour tout recrutement dans le secteur économique au Liban.

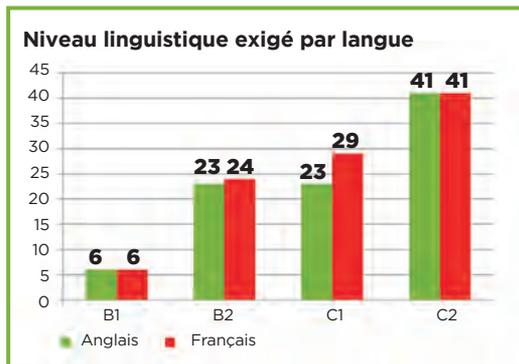
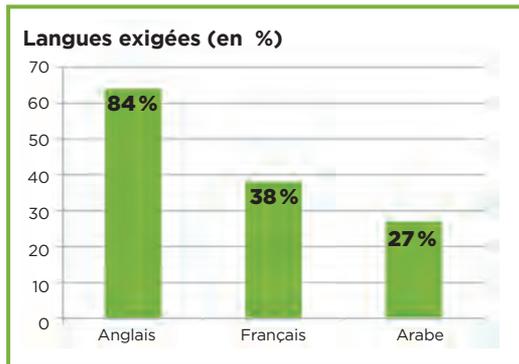
Le degré de maîtrise des langues est déterminé par le secteur d'activité et la part du commerce avec l'étranger. Parmi les postes où les langues étrangères (47 %) sont requises, on peut citer les postes de secrétariat, de direction, de marketing, de ressources humaines et de conseil. La part respective des langues exigées permet de constater que l'anglais est souvent combiné avec le français (47 %) ou avec le français et l'arabe (35 %). Ce n'est que le classement des langues exigées en pourcentage du total des citations qui place l'anglais largement en tête (64 %), suivi du français (38 %) et de l'arabe (27 %). D'une manière générale, les entreprises exigent des niveaux avancés pour l'anglais comme pour le français. Toutefois, aucun diplôme linguistique n'est demandé.

Ordre des langues exigées (en %)



²³¹ Rapport rédigé par Stéphane Ahmad HAFEZ, consultable sur <http://observatoire.francophonie.org/2018/Employabilite-des-francophones.pdf>

²³² Voir les caractéristiques des entreprises en annexe de l'étude consultable sur <http://observatoire.francophonie.org/2018/Employabilite-des-francophones.pdf>



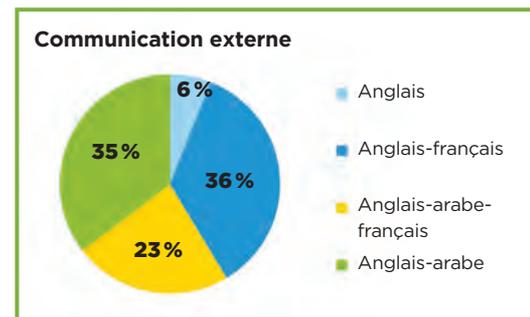
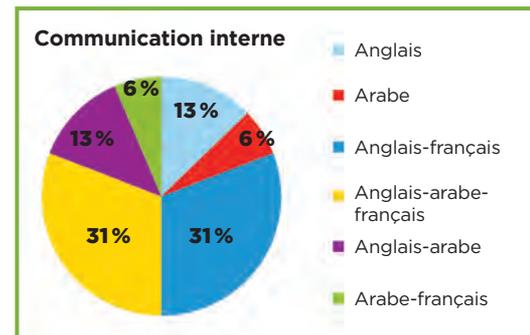
■ Formation

Seules 4 entreprises déclarent prendre en charge les formations linguistiques de leurs employés. En moyenne, une quinzaine de cadres et d'assistants en bénéficient par an. L'Institut français du Liban et l'American Center se chargent principalement des formations linguistiques. Le budget alloué s'étend de 1 000 à 3 500 dollars. Malgré cet investissement financier, ces formations ne sont pas prises en compte dans l'évaluation et la progression salariale ou fonctionnelle des employés. Ces cours de renforcement sont axés sur la compétence linguistique. Les cours de langues sur objectif spécifique sont à peine évoqués.

À la question « Dans quels secteurs d'activités les personnels auraient-ils besoin de formation linguistique complémentaire en français? », sans surprise, la communication formelle orale et écrite²³³, la prise de parole en public ont été largement citées.

²³³ La communication juridique, la communication publicitaire, la rédaction de rapports techniques, de courriels, de notes collectives internes sur <http://observatoire.francophonie.org/2018/L-espace-économique-francophone-M-Masood.pdf>

« **Malgré la consécration de l'anglais comme langue de travail et des affaires [...], le français est un atout pour tout recrutement dans le secteur économique.** »



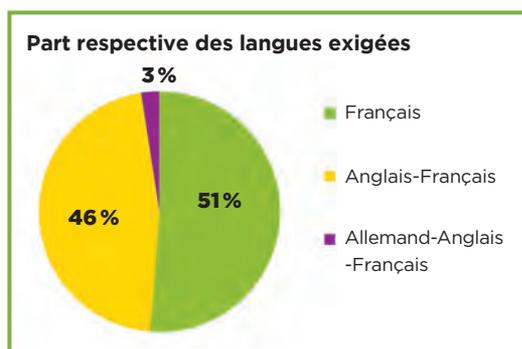
■ Communication

Les entreprises font une place importante au bilinguisme (anglais-français) et au trilinguisme (anglais-français-arabe). Le français est utilisé avec l'anglais et ou l'arabe en communication interne et dans une moindre mesure en communication externe.

Considéré comme une langue internationale, l'anglais s'impose dans le paysage économique libanais sans pour autant éclipser totalement la place du français. L'atout que présente cette langue justifie encore son maintien. Les entreprises y voient d'abord une plus-value en termes d'image, mais aussi un moyen privilégié de toucher la clientèle expatriée, franco-libanaise et francophone.

L'EMPLOYABILITÉ DES FRANCOPHONES à Madagascar²³⁴

Sur un total de 49 réponses²³⁵, 40 entreprises ont complété la rubrique consacrée au nombre de recrutements assurés chaque année. La majorité des répondants (55 %) effectue moins de 10 embauches, plus du tiers accueille entre 10 et 40 salariés supplémentaires et 3 entreprises déclarent entre 60 et jusqu'à 200 postes nouveaux pourvus chaque année. L'essentiel de ces recrutements s'effectue au niveau national, puisque plus de 95 % des réponses (42 en tout pour cette question) affirment qu'ils représentent entre 80 % et 100 % du total. Moins de 5 % des réponses situent ce taux à 50 %. D'ailleurs, à de rares exceptions près, les employés des entreprises ayant répondu au questionnaire travaillent à Madagascar (seules 5 personnes sont basées à l'étranger : Comores, France et Grande-Bretagne).



²³⁴ Étude réalisée par Mme Rindra DUPRÉ, Responsable de la communication et des partenariats pour le réseau de la Délégation générale de la Fondation Alliance française à Madagascar consultable sur <http://observatoire.francophonie.org/2018/Employabilite-des-francophones.pdf>

²³⁵ Voir le détail de l'échantillon en annexe consultable sur <http://observatoire.francophonie.org/2018/Employabilite-des-francophones.pdf>

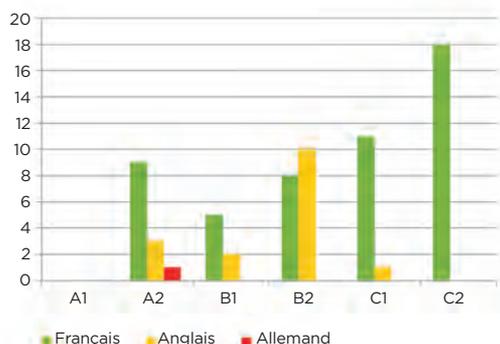
« Le français est d'ailleurs, avant même le malgache, la principale langue de communication au sein des entreprises ayant répondu à cette enquête. »

RECRUTEMENTS ET COMPÉTENCES LINGUISTIQUES

Compte tenu du statut du français sur l'île, les recrutements nationaux requièrent très souvent la maîtrise de cette langue (entre 80 % et 100 % des embauches pour 45 entreprises sur 47). Le français est d'ailleurs, avant même le malgache, la principale langue de communication au sein des entreprises ayant répondu à cette enquête (100 % des réponses). Lorsqu'il s'agit de trouver des collaborateurs à l'échelle internationale, le français conserve sa prééminence (il est toujours présent), mais l'anglais devient un atout, même si le niveau exigé est moins élevé que pour la langue française. Au niveau de la communication externe des entreprises, le français est toujours cité (97 % des réponses), mais l'anglais s'y ajoute à hauteur de 50 %.

En interrogeant les entreprises sur le type de postes qui requièrent tout particulièrement la connaissance

**Niveaux requis par langue
(nombre d'occurrences)**



du français, son importance se confirme puisque plus de la moitié des répondants (52 %) déclarent qu'il est nécessaire pour « tous les postes » et que les autres le rendent indissociable des fonctions d'encadrement et de relations avec la clientèle (38 % des entreprises).

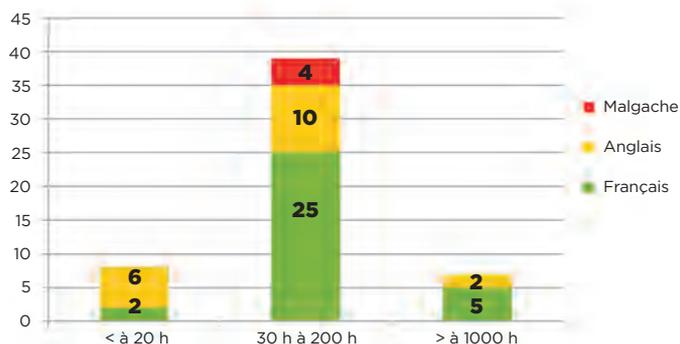
FORMATIONS

On comprend ainsi pourquoi une majorité d'entreprises a décidé d'investir dans la formation linguistique de ses employés (plus de 60 % d'entre elles), et que près des 2/3 de ces formations (toutes langues confondues) soient sanctionnées par une certification, gage de leur qualité. Là encore, la langue française occupe la première place, tant en volume horaire qu'en financement (plus de 11 000 € par an

contre 7 000 € à l'anglais et 500 € au malgache).

Fort logiquement, toutes les catégories de personnels sont concernées par les formations au français, les cadres étant particulièrement bien représentés, tout comme ils sont majoritaires chez les apprenants d'anglais. Ces investissements sont pris très au sérieux par les entreprises qui déclarent, à plus de 70 %, tenir compte de la participation à ces formations et de leurs résultats dans les évaluations des collaborateurs.

Répartition et formats des formations linguistiques par langue



« Une majorité d'entreprises a décidé d'investir dans la formation linguistique de ses employés. »

L'EMPLOYABILITÉ DES FRANCOPHONES au Nigeria²³⁶

INVENTAIRE DES OFFRES LOCALES D'EMPLOI

L'étude porte sur 1 000 offres d'emploi²³⁷, tirées de deux des principaux sites de recherche d'emploi au Nigeria : Ngcareers (<https://ngcareers.com/>) et Jobberman (<https://www.jobberman.com/>). Afin d'éviter au mieux les doublons, l'étude s'est concentrée sur 500 offres datant de moins d'une semaine sur Ngcareers, et 500 offres datant de 10 jours et plus sur Jobberman. Le panel semble donc offrir une bonne représentation des offres disponibles.

Les deux sites sont en anglais, comme toutes les offres. L'anglais est la langue officielle du Nigeria, et sa maîtrise est donc un prérequis implicite pour la quasi-totalité des offres d'emploi. Sur les deux sites, seuls les postes à très basse qualification précisent qu'une maîtrise de la langue anglaise est nécessaire, ce qui souligne que bien qu'étant langue officielle et de scolarisation, l'anglais n'est pas la langue maternelle de la grande majorité de la population. On considérera donc dans cette étude l'anglais comme une compétence implicite plutôt qu'un vrai critère d'employabilité. En revanche, de nombreux postes demandent la connaissance de langues locales, qui sont intégrées à la présentation globale des exigences linguistiques.

COMPÉTENCES LANGAGIÈRES

Seulement 59 offres d'emploi (5,9 % du total) mentionnent la connaissance de langues étrangères.

²³⁶ Étude réalisée par Dimitri Vergé, Coordinateur des études. Institut français du Nigeria (mai 2018) consultable sur <http://observatoire.francophonie.org/2018/Employabilite-des-francophones.pdf>

²³⁷ Voir annexes de l'étude consultable sur <http://observatoire.francophonie.org/2018/Employabilite-des-francophones.pdf>

Répartition des offres d'emploi avec exigence linguistique par langue



On remarquera qu'en dehors du français, aucune langue européenne n'est explicitement nommée.

Au nord du pays, les crises graves générées par la présence du groupe terroriste Boko Haram et l'instabilité de la région expliquent la présence de nombreuses ONG et missions humanitaires. L'importance donnée aux langues du Nord (haoussa et kanuri) doit donc être relativisée, celles-ci étant très demandées (et donc sur-représentées dans ces offres) par ces ONG opérant localement et en grand besoin de locuteurs de ces langues parlées dans cette partie du Nigeria, voire uniquement dans cette région dans le cas du kanuri (État de Borno).

Les langues officielles de l'ONU sont l'anglais, l'arabe, le chinois, l'espagnol, le français et le russe. Ces demandes langagières proviennent d'ONG ou d'instances de l'ONU (Programme alimentaire mondial, UNICEF). Compte tenu du contexte régional francophone²³⁸, ces offres semblent implicitement désigner le français.

²³⁸ Le Nigeria est entouré de pays francophones ou partiellement francophones : Bénin, Niger, Tchad et Cameroun.

Offres d'emploi mentionnant la langue française par zone géographique et domaine d'activité



OFFRES MENTIONNANT LE FRANÇAIS

Sur les 59 offres mentionnant la connaissance de langues étrangères, 17 (29 %) désignent la langue française, ce qui correspond à 1,7 % du total des offres étudiées. Parmi celles-ci, 11 la considèrent comme un atout appréciable, et 6 la décrivent comme indispensable. Les métiers associés à la langue française sont pour la plupart liés à des activités régionales en Afrique de l'Ouest ou à des ONG internationales. Les postes exigeant la langue française sont regroupés dans leur majorité dans la capitale économique nigérienne, Lagos (53 %) et la capitale administrative, Abuja (35 %). Les domaines professionnels concernés sont pour la plupart liés au marketing et à la vente (58 %) ainsi qu'au management d'équipe et aux relations avec un public étranger (40 %). Une seule offre de professeur de français (pour un centre de langues à Lagos) a été repérée. Les demandes de connaissance en langue étrangère servent en général des objectifs concrets. En revanche, le niveau de connaissance de langue demandé est parfois flou (« une certaine connaissance de... », « des connaissances en... sont appréciées »).

Les offres considérant le plurilinguisme (sans plus de précision) comme un atout concernent des métiers où les interactions sont nombreuses et variées (exemples : directeur des ventes pour une agence du voyage, directeur de comptes pour un magasin de parfums). Les offres mentionnant des « langues locales supplémentaires » sont souvent pour des postes régionaux, pour lesquels les déplacements sont nombreux et dans des zones linguistiques diverses (chercheur pour Amnesty

International, directeur commercial sectoriel). Si une langue locale est mentionnée en particulier, c'est que des missions sur le terrain sont prévues dans des régions où cette langue est parlée (exemples de missions au Borno au nord du pays par l'ONG Save the Children, pour lesquelles la maîtrise de la langue haussa est obligatoire pour le poste). D'autres métiers tentent de s'adapter à leurs clients, souvent expatriés (infirmiers et néphrologues dans une clinique d'Abuja).

La connaissance de la langue française s'inscrit dans un contexte régional transfrontalier (responsable commercial pour l'Afrique de l'Ouest, directeur Conformité pour une compagnie télécom régionale) ou international (Coordinateur de plateforme offshore – probablement pour Total, responsable de programme dans un laboratoire à Kano). Les langues de l'ONU sont demandées par les ONG et autres organismes internationaux, pour respecter la diversité linguistique mais aussi assurer la présence de langues communes pour le travail en équipe.

CONCLUSION

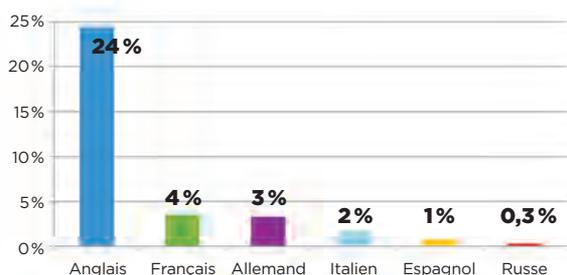
Cette étude montre que la maîtrise de la langue française ne semble pas encore être un facteur majeur d'employabilité sur le marché du travail nigérian. Cependant, le commerce régional en plein essor nécessite de plus en plus de plurilinguisme dans le domaine des affaires, et des offres ponctuelles pour des postes à visée internationale voient le jour. Il convient d'ajouter que les nombreuses ONG internationales diffusent beaucoup d'offres et à roulement rapide, pas toujours visibles sur les circuits classiques du marché nigérian (LinkedIn ou des offres sur les réseaux internes étant par exemple parfois privilégiés).

L'EMPLOYABILITÉ DES FRANCOPHONES en Roumanie²³⁹

OFFRES D'EMPLOI

Le français arrive en deuxième position dans les exigences linguistiques mentionnées dans les offres d'emploi en Roumanie, loin derrière l'anglais. Le principal portail roumain d'offres d'emploi (EJOBS – 39 616 offres), montre que 4,3 % (1 703) de celles-ci ont parmi les critères de recrutement la maîtrise du français (sept fois moins que pour l'anglais). Cela fait pourtant du français la 2^e langue la plus recherchée, juste devant l'allemand et bien avant l'italien, l'espagnol et le russe. Le constat est pratiquement le même sur les deux autres sites étudiés (Bestjobs pour 17 235 au total et Hipo pour 4 888), avec une différence favorable à l'allemand sur Bestjobs pour des postes à pourvoir majoritairement situés en Transylvanie.

Pourcentage des offres mentionnant la connaissance d'une langue étrangère (% sur le total des offres des 3 sources par langue)



²³⁹ Étude réalisée auprès de 114 entreprises du 12 au 23 avril 2018 par la CCI française en Roumanie consultable sur <http://observatoire.francophonie.org/2018/Employabilite-des-francophones.pdf>

« Cela fait du français la 2^e langue la plus recherchée, juste devant l'allemand et bien avant l'italien, l'espagnol et le russe. »

On remarque que les emplois ayant dans leurs critères de recrutement la maîtrise de la langue française s'adressent davantage aux personnes en début de carrière (0-1 an d'expérience) ou ayant au maximum 5 ans d'expérience. En revanche, plus l'expérience exigée pour un emploi augmente, plus il y a de demande pour des candidats qui maîtrisent l'anglais.

Selon le rapport « Le marché du travail en 2018 » réalisé par hipo.ro, parmi les critères de recrutement privilégiés par les employeurs pour les candidats en début de carrière se retrouvent les stages (21 %), l'expérience préalable (21 %), les spécialisations (14 %), les activités extracurriculaires (12 %) et, en dernier, la maîtrise de deux langues étrangères (10 %). Par ailleurs, pour les candidats ayant plus de 3 ans d'expérience, la maîtrise de deux langues étrangères n'est considérée comme un critère important que par 3,5 % des entreprises.

« Les recrutements internationaux concernent essentiellement les services externalisés qui privilégient nettement la francophonie : Français, Camerounais, Tunisiens et Algériens. »

Les secteurs favorables au français relèvent des centres d'appel (15,7 % de la totalité des offres dans le secteur), de l'administration (11,9 %), de l'éducation et de la formation (11,8 %), des médias et d'Internet (11,9 %), des TIC (11,4 %), des assurances (10,5 %) et des banques/services financiers (9,4 %). Contrairement à d'autres pays, le tourisme et le secteur hôtellerie/restauration ne recrutent pas beaucoup de francophones : 6,9 % (EJOBS) et 1,3 % (HIPO).

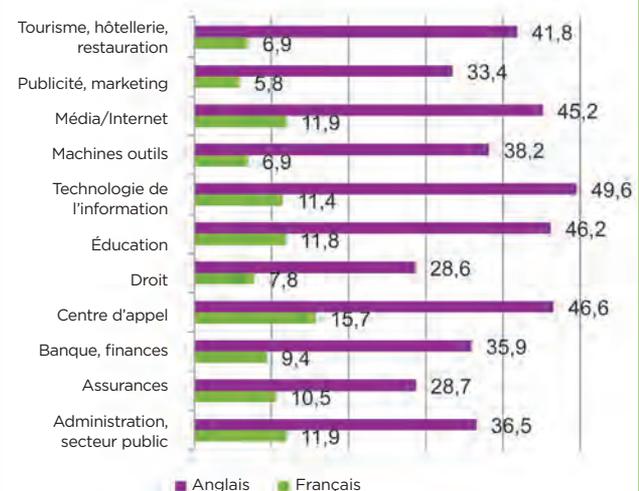
La plupart des offres d'emploi demandant une connaissance de la langue française sont disponibles à Bucarest (874), Iași (201), Cluj Napoca (141), Constanța (130), Craiova (97), Pitești (96) et Brașov (88). Ce sont les villes roumaines les plus développées économiquement, réunissant un grand nombre d'entreprises dans les secteurs des TIC, bancaire, des assurances, des services clients, de la construction automobile... À Pitești, Craiova et Brașov, les principaux employeurs qui demandent à leurs équipes de maîtriser la langue française proviennent des industries automobiles et associées.

POLITIQUE LINGUISTIQUE DES ENTREPRISES

Les 16 entreprises²⁴⁰ qui ont répondu aux questionnaires sont toutes implantées en Roumanie, essentiellement à Bucarest (81 %). Plus de 90 % d'entre elles

²⁴⁰ Détail en annexe de l'étude consultable sur <http://observatoire.francophonie.org/2018/Employabilite-des-francophones.pdf>

Offres d'emploi selon les domaines d'activité et les langues étrangères (EJOBS) (%)



Source : Calculs basés sur les données EJOBS

sont des structures privées dont la forme juridique la plus répandue est celle de société à responsabilité limitée (SARL).

Les secteurs d'activité les plus représentés sont le tertiaire, notamment les services (25 %) et la banque/finance (19 %) : conseil, services financiers et expertise comptable.

12,5 % des entreprises de l'échantillon déclarent des capitaux étrangers, essentiellement français. Les effectifs affectés en dehors de la Roumanie, en France uniquement, ne concernent que 2 entreprises.



■ Recrutement

Les entreprises recrutent en moyenne 71 personnes chaque année. On notera des valeurs extrêmes dans les services d'externalisation (300 recrutements par an en moyenne) et de la logistique (200 recrutements par an en moyenne).

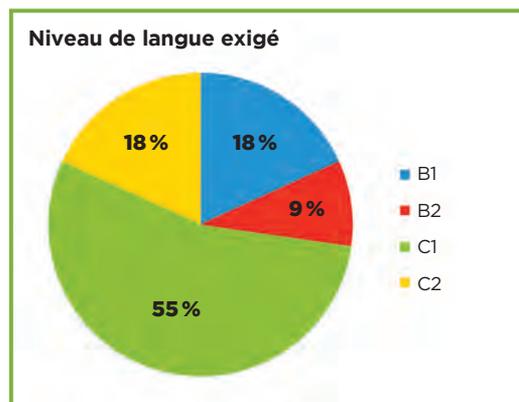
La majorité des entreprises (81 % des entreprises ayant répondu à cette question) réalise ses recrutements à un niveau national. Seul le cas de l'externalisation échappe à cette règle, avec 70 % de recrutements internationaux.

Les recrutements internationaux (inférieurs à 5 employés) concernent essentiellement les services externalisés qui privilégient nettement la francophonie : Français, Camerounais, Tunisiens et Algériens.

■ Exigences linguistiques

Au total, 73,5 % des recrutements nationaux exigent la maîtrise d'au moins une langue étrangère. Cette exigence atteint 100 % pour les recrutements internationaux.

Pour l'anglais comme pour le français, le niveau de langue attendu est assez élevé avec une large majorité (73 %) pour les niveaux C1 et C2.



Les postes auxquels ont été recrutés les francophones nécessitent une qualification plutôt élevée : PDG, chargé(e) de mission, format-eur/rice, animat-eur/rice (*coach*), direct-eur/rice général(e) (logistique), assistant(e) DG, conseill-er/ère-clientèle, contrôleur/se, direct-eur/rice financi-er/ère.

■ Formation

64 % des entreprises déclarent ne pas financer de formations linguistiques. En moyenne, la durée des formations linguistiques est de 60 heures. Les langues enseignées sont principalement l'anglais et le roumain.

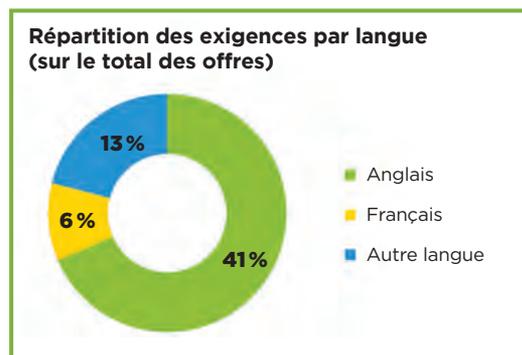
Les effectifs concernés par ces dispositions sont faibles (entre 1 et 2 employés pour les entreprises ayant répondu à cette question). Ces formations s'adressent aussi bien à des direct-eurs/rices qu'à des assistant(e)s.

L'EMPLOYABILITÉ DES FRANCOPHONES au Vietnam²⁴¹

OFFRES D'EMPLOI ET LANGUES

335 annonces²⁴² de recrutement d'entreprises nationales publiées dans les journaux (*Vietnam News, Lao Dong, Hà Noi Moi, Le Courrier du Vietnam...*), sur les sites Web de recrutement officiels des employeurs et des sociétés de chasseurs de têtes, de chambres de commerce et d'industrie, ou d'associations professionnelles, ont été consultées.

Si l'essentiel des offres d'emploi est rédigé en vietnamien (84 %), 14 % d'entre elles le sont en anglais. Quelques entreprises publient également des annonces bilingues anglais-vietnamien.



²⁴¹ Étude réalisée par Economica Vietnam : Le Duy Binh, Pham Tien Dung, Nguyen Thuy Nhi et Pham Minh Tuyet (mai 2018) de l'étude consultable sur <http://observatoire.francophonie.org/2018/Employabilite-des-francophones.pdf>
²⁴² Voir annexes de l'étude consultable sur <http://observatoire.francophonie.org/2018/Employabilite-des-francophones.pdf>

« Les besoins de recrutement en français sont concentrés dans les grandes villes telles que Hanoï et Hô-Chi-Minh-Ville. »

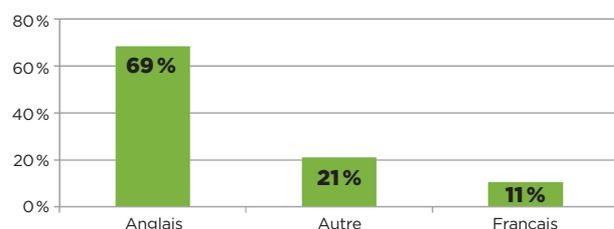
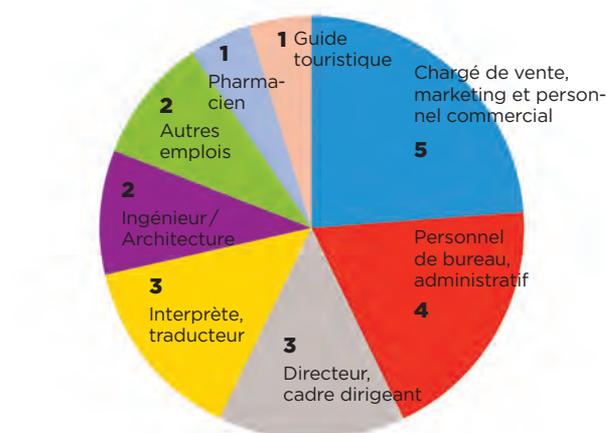
■ Exigence de compétences en langues étrangères dans les offres d'emploi

Au total, 48,7 % des offres d'emploi exigent que les candidats maîtrisent les langues étrangères au premier rang desquelles arrive l'anglais, qui est cité dans 69 % des mentions²⁴³. La connaissance de la langue française apparaît dans 11 % des cas et 12,5 % des citations concernent la maîtrise d'autres langues comme le japonais, le chinois et le coréen). Le français est donc la 2^e langue européenne la plus demandée.

■ La demande linguistique

Les exigences spécifiques pour la maîtrise de la langue varient d'une langue à l'autre, mais, en moyenne, ¼ seulement des offres d'emplois demandent un certificat de compétence en langue étrangère. Parmi les offres d'emploi étudiées qui exigent que le candidat connaisse le français, 9,5 % demandaient une réponse en français (dossier, lettre, CV). Globalement, les niveaux de langue requis sont intermédiaires, quelle que soit la langue.

²⁴³ Les langues demandées peuvent être citées aux côtés d'autres langues.

Classement des langues requises (cumul des citations)**Répartition des offres exigeant la connaissance du français par type d'emplois****■ Profil des postes exigeant le français**

Ce sont les postes de traducteurs et de personnel administratif et de vente, qui ménagent la plus grande place au français, même si celle-ci est très faible par rapport aux autres langues étrangères demandées. Ainsi, par exemple, dans le domaine de la vente et du marketing, qui représente près de 23 % du total des offres d'emplois examinées, l'anglais est requis pour 9 % d'entre elles, tandis que le français n'est exigé qu'à hauteur de 0,3 %. Pour autant, ce secteur est important pour les francophones, puisque près du quart des offres qui leur sont destinées correspondent à ce profil.

En général, les besoins de recrutement en français sont concentrés dans les grandes villes telles que

Hanoï et Hô-Chi-Minh-Ville. Ces chiffres sont conformes à la situation générale au Vietnam, car ces villes attirent un grand nombre de travailleurs.

POLITIQUE LINGUISTIQUE DES ENTREPRISES

Les entreprises de l'échantillon²⁴⁴ sont plutôt de taille modeste (environ 60 % des entreprises présentent un chiffre d'affaires compris entre 1 milliard et 500 milliards de dong) et les participations étrangères (Corée, Japon, Taïwan, Malaisie, Australie et France) peu nombreuses. Deux sociétés – Vietnam Satellite Television Company Limited (K +) et D.I Company Limited – sont détenues en tout ou partie par des actionnaires français (avec respectivement 49 % et 100 % des capitaux).

25 % des entreprises interrogées devaient une part de leur chiffre d'affaires (entre 1 % et 100 %) à des revenus en provenance de l'étranger. Ce critère semble déterminant dans l'emploi de personnels maîtrisant des langues étrangères dans les entreprises vietnamiennes, plus que celui de l'origine des investisseurs.

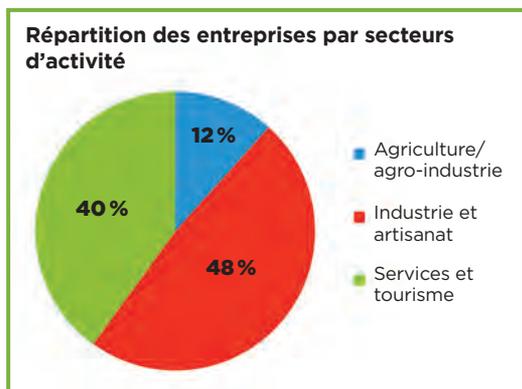
Les entreprises ayant participé à l'enquête couvrent de nombreuses professions réparties essentiellement dans 3 secteurs : industrie et artisanat ; services et tourisme ; agriculture et agro-industrie.

On y dénombre relativement peu d'employés étrangers (52, soit moins de 0,5 % du total) qui viennent de France, d'Australie, du Japon, de la Corée, de Malaisie et des Philippines. Seules 4 personnes travaillent à l'étranger, aux États-Unis (employés par USIS GROUP basés à Can Tho).

48 des 60 entreprises interrogées ont recruté de nouveaux travailleurs en 2017 (entre 1 et 600 personnes). Le nombre total d'employés nouvellement recrutés est de 2 078.

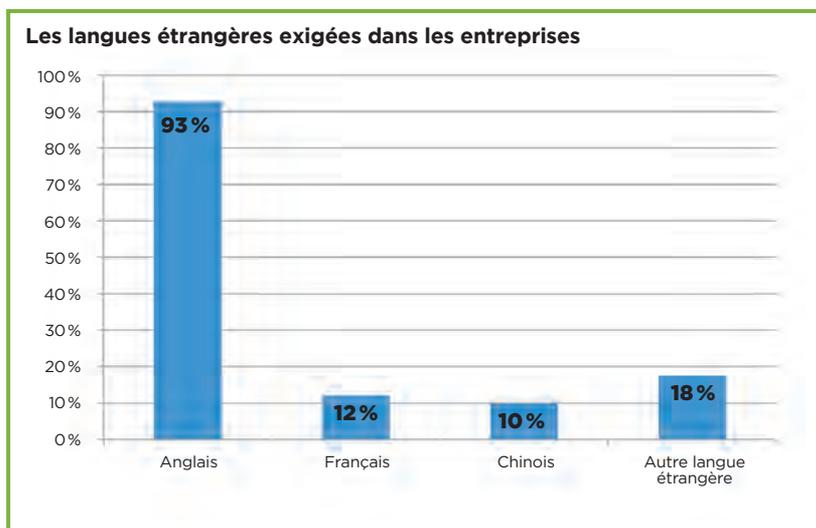
²⁴⁴ Détail en annexe de l'étude consultable sur <http://observatoire.francophonie.org/2018/Employabilite-des-francophones.pdf>

« Les postes nécessitant l'utilisation du français concernent la gestion, les ventes, le marketing et l'assistance à la production. »



■ Exigences linguistiques des entreprises

Parmi les 50 entreprises exigeant de la part des candidats à l'embauche de connaître au moins une langue étrangère, presque toutes demandent une connaissance de la langue anglaise. Suivent, le français (12 % des entreprises), le chinois (10 %) et d'autres langues comme le japonais et le coréen (18 %). Plus de



la moitié (54 %) de ces entreprises, attendent d'au moins 20 % (et jusqu'à 100 %) de leurs employés qu'ils maîtrisent au moins une langue étrangère.

Les niveaux de langue exigés sont au moins égaux à B1 et le plus souvent au-dessus, sauf pour l'anglais dont la maîtrise est prise en compte dès le niveau débutant (A1).

Les postes nécessitant l'utilisation du français concernent la gestion, les ventes, le marketing et l'assistance à la production.

■ Formation linguistique pour les employés

Seules 33 % des entreprises ont déclaré avoir financé ou organisé des formations en langues étrangères pour leurs employés et 23 % affirment que ces formations sont prises en compte dans l'évaluation et la progression salariale ou fonctionnelle. Sept entreprises ont donné des indications sur les budgets alloués à ces formations : par rapport à leur CA de 2017 cela représente entre 0,005 % et 2 % (la langue anglaise est, de loin, la première bénéficiaire).



PARTIE 4

**LE FRANÇAIS
SUR LES
ONDES ET
SUR LA TOILE**

FRANÇAIS :

usages médiatiques et numériques

Parmi les indicateurs clés susceptibles de mesurer la vitalité d'une langue, sa présence dans l'univers médiatique et numérique est, sans conteste, un élément décisif, mais dont la mesure est compliquée à réaliser. En effet, et pour des raisons différentes, il est difficile d'estimer de manière précise, aussi bien le niveau de consommation audiovisuelle des individus par langue d'une part, que le poids respectif des différentes langues du monde dans l'Internet et tous les usages qui en découlent (navigation, messageries, logiciels, applications, réseaux sociaux...), d'autre part. Dans le premier cas, la concurrence féroce qui sévit entre différents opérateurs publics et privés, les conduit souvent à organiser soigneusement leur communication concernant leur part de marché et le profil de leurs auditeurs, téléspectateurs ou internautes. Concernant Internet, le défi est encore plus grand puisqu'à l'immensité du champ à observer (aucun moteur de recherche n'est assez puissant ni assez « intelligent » pour examiner tout l'Internet) s'ajoute la difficulté à repérer précisément les langues auxquelles ont recours des internautes dont les usages linguistiques ne peuvent être déduits systématiquement de leur adresse de connexion ou des outils utilisés.

Ce chapitre abordera néanmoins ces deux sujets – médias et Internet – grâce aux informations collectées auprès des médias (qu'ils en soient remerciés) qui utilisent, à des degrés très divers, la langue française dans leur diffusion et au moyen de deux études inédites commanditées par l'OIF à deux experts pionniers dans les tentatives de mesure du poids des langues sur Internet, en association avec MAAYA, réseau mondial pour la diversité linguistique.

« La présence d'une langue dans l'univers médiatique et numérique est, sans conteste, un élément décisif. »

Conformément aux enjeux identifiés dans le présent ouvrage, notamment dans ses analyses consacrées à l'avenir de la langue française²⁴⁵, il apparaît nécessaire de considérer en priorité le continent africain, singulièrement dans sa partie francophone, et de livrer en préambule, les derniers résultats des enquêtes permettant d'appréhender les pratiques médiatiques et numériques de ses populations.

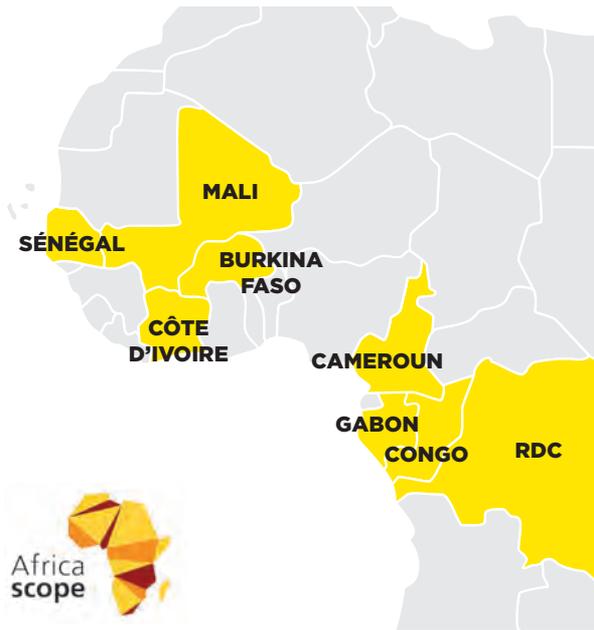
À cet égard, l'étude média de Kantar TNS, qui cherche à connaître le paysage médiatique de l'Afrique (au niveau local, national et régional) pour en comprendre la consommation et les comportements adoptés, en général et par média, est une source unique.

Africascope²⁴⁶ couvre un périmètre de 8 pays d'Afrique subsaharienne : Burkina Faso, Cameroun, Côte d'Ivoire, Gabon, Mali, République démocratique du Congo, Sénégal, République du Congo. L'ensemble représente 18,3 millions d'individus âgés de 15 ans et plus. Les résultats²⁴⁷ présentés ci-après couvrent la période de janvier à décembre 2017.

²⁴⁵ Voir « Usage quotidien du français : quel avenir à l'horizon 2050 ? », p. 31.

²⁴⁶ Étude de Kantar TNS consultable sur <https://www.tns-sofres.com/communiques-de-presse/derniers-resultats-dafricascope-2017-letude-media-de-reference-enafrique-sub-saharienne-de-kantar-tns-janvier-decembre-2017>

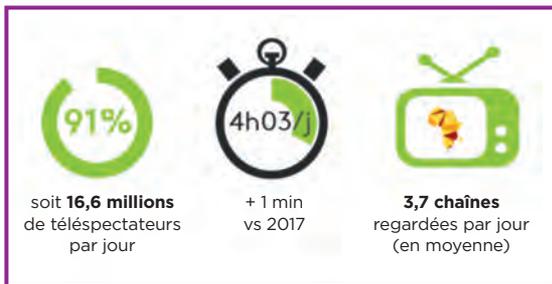
²⁴⁷ Les interviews sont réalisées en partenariat avec TNS RMS en face à face sur tablette auprès d'un échantillon global de 18 000 personnes, représentatif de la population de la zone d'enquête interrogée.



QUELLES PRATIQUES POUR QUELS MÉDIAS²⁴⁸

■ Télévision

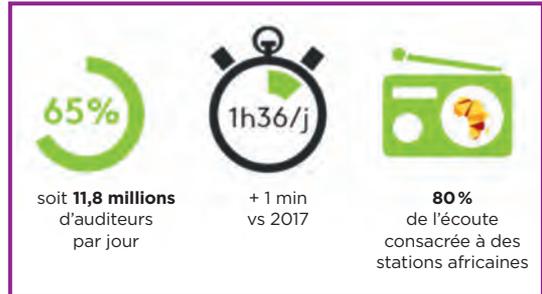
La télévision regroupe 16,6 millions de téléspectateurs au quotidien, pour une durée d'écoute individuelle moyenne de 4 h 03 par jour. Les chaînes TV internationales et panafricaines, les plus regardées sur la zone, sont principalement celles de divertissement ou d'information : Novelas TV, Trace Africa, TV5MONDE, Canal+ Sport, France 24 et Nollywood TV.



²⁴⁸ Les 3 graphiques proviennent de <https://www.tns-sofres.com/communiques-de-presse/derniers-resultats-dafricascope-2017-letude-media-de-referance-en-afrique-sub-saharienne-de-kantar-tns-janvier-decembre-2017>

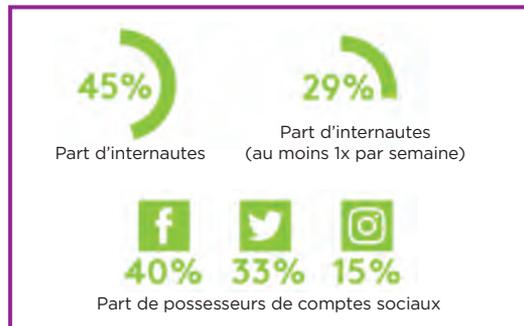
■ Radio

L'écoute de la radio, elle, décroît lentement : 11,8 millions d'auditeurs (contre 11,6 millions en 2016), pour une durée moyenne quotidienne d'1 h 36 par individu. Dans 2 pays, au Mali et au Burkina Faso, la radio reste cependant le premier média d'information. RFI concentre à elle seule l'essentiel des parts d'audience et se place dans le top 3 des audiences dans 6 des 8 pays mesurés.



■ Internet

Plus d'un Africain sur quatre se connecte régulièrement à Internet. Sur le périmètre de l'étude Africascope, on dénombre 44 % d'internautes dont 29 % se connectent au moins une fois par semaine. Leur profil est majoritairement masculin, avec un âge moyen de 29 ans et une surreprésentation des 15-24 ans. Par ailleurs, autre élément clé, l'usage d'Internet est très corrélé au niveau de vie : plus on appartient à une classe sociale favorisée plus on est utilisateur du média Internet. Les populations privilégiées aujourd'hui les activités numériques « fonctionnelles » : consultation des réseaux sociaux (68 %), communication *via* l'utilisation de messageries instantanées (63 %), même si les loisirs ne sont pas en reste.



LA PRÉSENCE DE LA LANGUE FRANÇAISE dans le cyberspace²⁴⁹

Cette étude sur la présence de la langue française dans le cyberspace a été commanditée par l'OIF et fait suite à deux études similaires réalisées en 2012 et 2013. Les principes méthodologiques sont les mêmes mais ils ont été améliorés et appliqués à un nombre plus diversement équilibré de sources de données et à une échelle plus importante. Ces progrès permettent d'obtenir une vision plus large des « classements du français », car ils contribuent à l'élaboration d'un traitement statistique des données collectées et à la création d'indicateurs.

Nous présentons ici une synthèse de deux études²⁵⁰ conduites en parallèle, avec une exploitation méthodologique différente d'un échantillon commun de sources numériques (comme, par exemple, la fréquence d'usage de certaines applications comme Google ou Deezer ou les visites recensées sur certains sites ou réseaux sociaux, comme Wikipédia ou Facebook). L'étude de Daniel Prado s'attache à fournir une série de classements comparatifs du français avec les autres langues. L'autre étude, de Daniel Pimienta, s'attache à produire des indicateurs quantifiés de la présence dans l'Internet des 140 langues affichant plus de 5 millions de locuteurs, à partir d'un traitement statistique des données exploitées.

Chaque étude produit des résultats qui convergent dans l'indication d'un solide classement du français comme quatrième langue de l'Internet, derrière l'anglais, le chinois et l'espagnol. En revanche, l'ordre des langues suivantes varie légèrement selon les deux

« Les résultats montrent une grande vitalité de la langue française dans l'Internet, qui y apparaît comme une des langues phares. »

méthodologies (le graphique ci-dessous reflétant les résultats de la première et le tableau à la page 341 reflétant les résultats de la seconde). Tout permet de croire que la langue française conservera cette place grâce à la croissance démographique africaine francophone et à la réduction de la fracture numérique sur ce continent.

Les résultats fournis par les deux études montrent une grande vitalité de la langue française dans l'Internet, qui y apparaît comme une des langues phares, avec des atouts dans les contenus plutôt professionnels, en particulier à caractère scientifique et en « sources ouvertes ». Il faut aussi noter une bonne présence du français dans la galaxie Wikipédia.

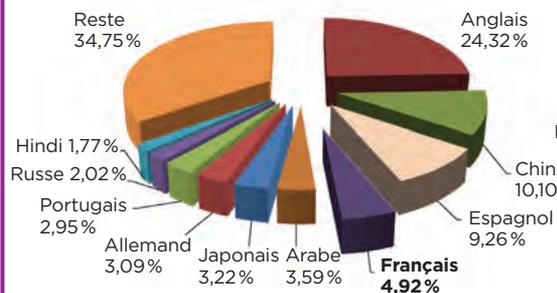
UNE SÉLECTION DE RÉSULTATS

Les graphiques ci-dessous reprennent les sommes de l'ensemble des mesures prises, converties en pourcentages globaux, toutes applications confondues. Le premier prend en compte exclusivement le nombre de locuteurs de langue maternelle (L1), le deuxième concerne aussi les locuteurs de langue seconde (L1 + L2).

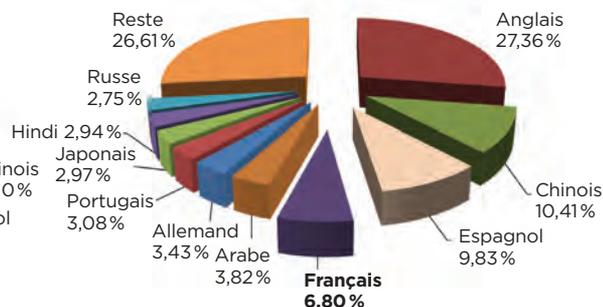
²⁴⁹ Synthèse réalisée par Daniel Pimienta et Daniel Prado pour le compte de MAAYA et de l'OIF en septembre 2017, mise à jour avril 2018.

²⁵⁰ Voir les études complètes sur <http://observatoire.francophonie.org/2018/Place-francais-sur-Internet-D-Pimienta.pdf> ; <http://observatoire.francophonie.org/2018/Place-francais-sur-Internet-D-Prado.pdf> ; <http://observatoire.francophonie.org/2018/Place-francais-sur-Internet-D-Prado-Annexe.pdf>

Les principales langues, toutes applications confondues (langue maternelle uniquement)



Les principales langues, toutes applications confondues (langue première et langue seconde réunies)

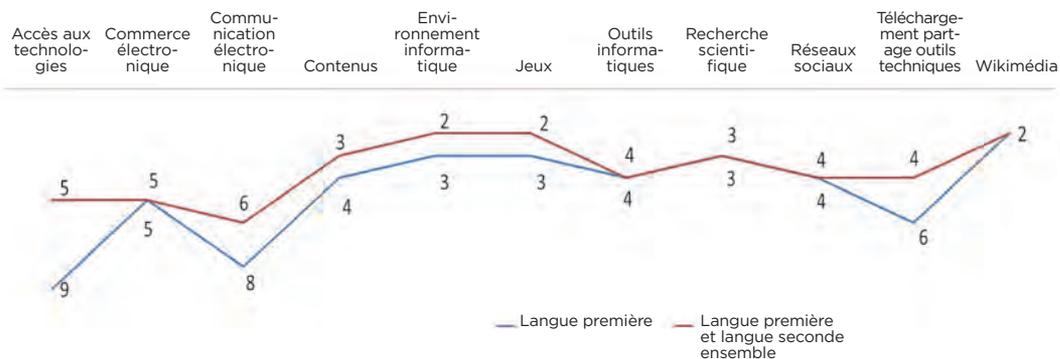


■ **Classement du français**

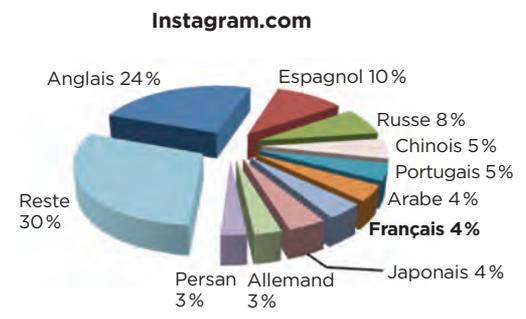
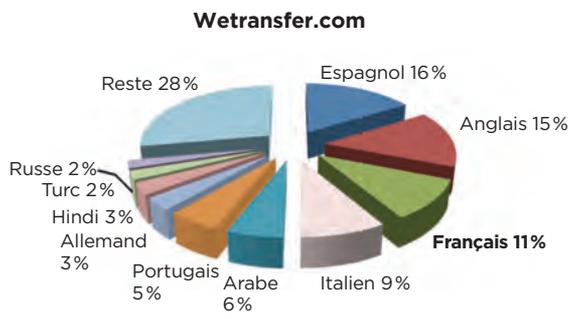
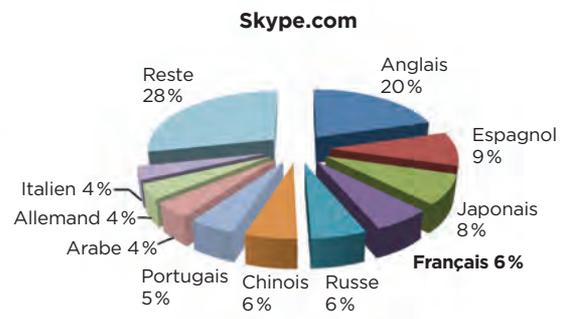
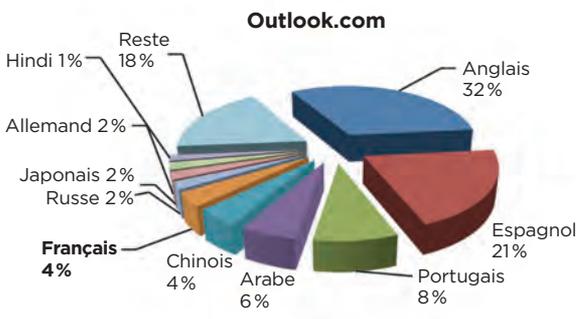
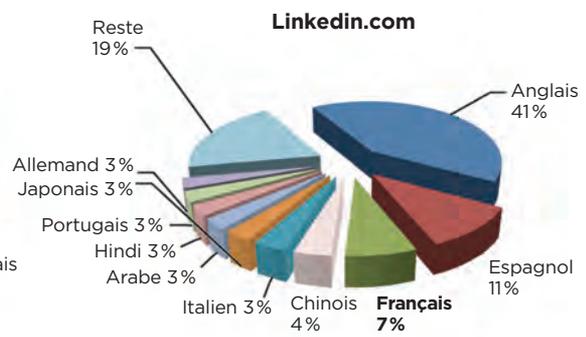
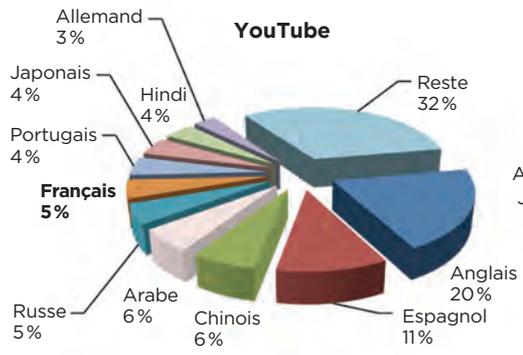
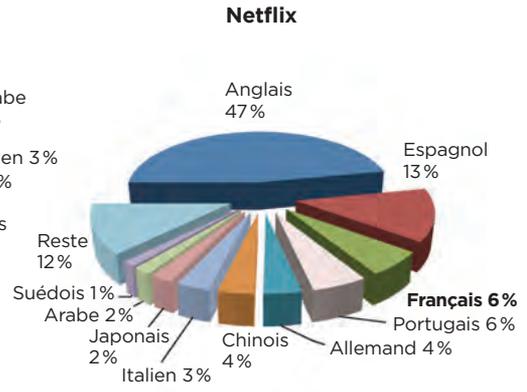
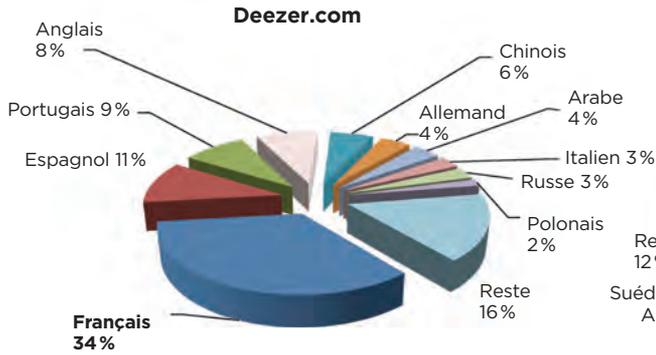
Le tableau ci-dessous illustre la place qu'occupe la langue française par grandes catégories. Ainsi, par exemple, elle occupe la 9^e place en comptabilisant les indicateurs concernant l'accès aux technologies et en ne considérant que les locuteurs de langue maternelle (L1), ou la 5^e place si l'on considère également les locuteurs de langue seconde (L1 + L2)²⁵¹.

Certaines des composantes de ces grandes catégories ont pu être actualisées pour l'année 2018 et illustrent de manière plus parlante la répartition par langue pour les utilisateurs d'applications bien connues (nous ne retenons ici que la présentation totalisant l'ensemble des locuteurs L1 + L2).

Place qu'occupe la langue française par grandes catégories



²⁵¹ D'autres graphiques disponibles dans l'étude en ligne et son annexe : <http://observatoire.francophonie.org/2018/Place-francais-sur-Internet-D-Prado.pdf>; <http://observatoire.francophonie.org/2018/Place-francais-sur-Internet-D-Prado-Annexe.pdf>



VERS DES « MACRO-INDICATEURS »

Le renseignement de micro-indicateurs²⁵² par grandes catégories (« internautes », « contenus », « usages », etc.) permet de retenir différentes manières de mesurer le poids des langues dans l'Internet. Suivant la nature de ces mesures, elles peuvent être à leur tour mobilisées pour tenter d'affecter certaines valeurs, que le chercheur Daniel Pimienta a désignées ainsi : la *capacité*, la *puissance* et le *gradient*.

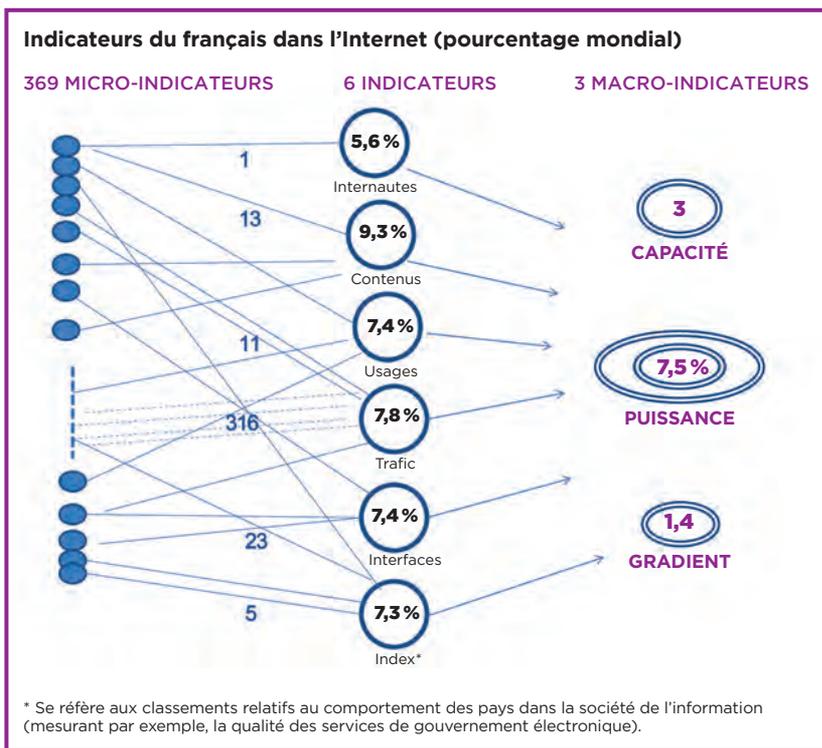
La *puissance* d'une langue dans l'Internet est définie comme la moyenne des 6 indicateurs ; il s'agit d'un pourcentage mondial. Cet indicateur favorise naturellement les langues qui ont le plus grand nombre de locuteurs (dans la mesure où le pourcentage des locuteurs connectés est important). C'est une photographie à un instant *t* de la place occupée par chaque langue dans l'Internet.

La *capacité* d'une langue dans l'Internet est définie comme le rapport entre la puissance et le pourcentage mondial de locuteurs de cette langue. La *capacité* exprime la vitalité de la langue dans l'Internet, indépendamment du nombre de locuteurs de cette langue. C'est une valeur qui se réfère à la performance attendue/potentielle d'une langue sur Internet.

Le *gradient* d'une langue dans l'Internet est défini comme le rapport entre la puissance et le pourcentage mondial de personnes connectées à l'Internet dans cette langue. Le *gradient* exprime par exemple la capacité des locuteurs connectés à créer des contenus dans la langue, indépendamment de leur nombre. C'est une mesure de productivité.

Capacité et *gradient* sont normés à 1 : c'est-à-dire que la valeur de 1 représente la normalité, une valeur supérieure à 1 indique un résultat d'autant meilleur que la valeur est haute et, réciproquement, une valeur inférieure à 1 indique une faiblesse d'autant plus marquée que la valeur tend vers zéro.

Pour appréhender ces mesures de manière intuitive, si l'on regarde, par exemple, les macro-indicateurs sous l'angle des contenus, la *puissance* représente le pourcentage de contenus dans une langue par rapport à l'ensemble des contenus ; la *capacité* renseigne sur la productivité moyenne des locuteurs de cette langue (pour créer des contenus) et le *gradient* indique la productivité moyenne des locuteurs connectés. Un fort taux de connectivité va renforcer la *capacité* alors qu'une forte propension à créer des contenus va se traduire par un *gradient* fort.



²⁵² Étude Pimienta consultable sur <http://observatoire.francophonie.org/2018/Place-francais-sur-Internet-D-Pimienta.pdf>

« **Le renseignement de micro-indicateurs par grandes catégories (internauts, contenus, usages, etc.) permet de retenir différentes manières de mesurer le poids des langues dans l'Internet.** »

CLASSEMENT DU FRANÇAIS DANS L'INTERNET		
CRITÈRES L1 + L2	CLASSEMENT MONDIAL	QUOTE-PART MONDIALE
Internet	4	5,6%
Trafic	3	7,8%
Usages	4	7,4%
Contenus	2	9,3%
Index	4	7,3%
Interfaces	4	7,4%
% loc. connectés	11	81%
		VALEUR NORMÉE
Capacité	10	3
Gradient	12	1,4
PUISSANCE	4	7,5%

Le tableau ci-dessus indique le classement du français selon les différents indicateurs.

TAUX DE CONNEXION ET PROFIL DES INTERNAUTES

Une seule réserve à ces chiffres : la méthode de traitement des L2 favorise certaines langues, dont le français comme on le voit avec le pourcentage de francophones connectés, qui postule que les locuteurs L2 (plutôt au Sud) ont le même taux de connexion que les locuteurs L1 (plutôt au Nord), ce qui n'est pas le cas le plus souvent. En réalité, le taux global de connexion des francophones se situe sans doute entre 65 % et 75 %. Les biais associés sont analysés dans le rapport complet disponible en ligne²⁵³ ;

²⁵³ *Idem.*

il y est par ailleurs présenté un autre classement plus spéculatif qui tente de prendre en compte les biais en question (qui, en règle générale, sont très défavorables aux langues asiatiques).

Concernant les francophones du Sud, il apparaît clairement que, même parmi les plus jeunes, l'usage d'Internet n'a pas encore atteint les niveaux constatés dans les pays du Nord, bien que la progression de la zone Afrique Moyen-Orient soit rapide et supérieure à celles constatées dans les autres régions du monde (+ 17 % entre 2015 et 2016 selon Kantar TNS). Par ailleurs, la proportion d'internautes de moins de 35 ans et leur propension à utiliser massivement le téléphone mobile (+ 80 % selon Kantar TNS) laissent présager une réduction progressive de la fracture numérique dans les années à venir.

Certaines langues, malgré un nombre de locuteurs assez limité qui les pénalise dans l'indicateur puissance, obtiennent des résultats très performants dans les autres indicateurs (comme par exemple le danois, le finnois, l'hébreu, le néerlandais ou le suédois). À l'opposé, le relativement faible pourcentage de personnes connectées n'empêche pas le chinois, et, dans une moindre mesure, l'hindi ou le malais de figurer dans le classement en puissance.

Il apparaît que la solidité du français dans l'Internet se manifeste également dans les classements des indicateurs indépendants du nombre de locuteurs (comme par exemple, un classement de dixième langue en termes de capacité, devant le japonais), promesse de maintien pour l'avenir.

LES MÉDIAS FRANCOPHONES INTERNATIONAUX :

objectif Afrique

Dès les années 1950, les journalistes d'abord, puis les radios d'expression française, se sont constitués en associations internationales pour mettre en œuvre des échanges et une coopération fondés sur le partage de la langue française. Les médias francophones publics (MFP) sont les héritiers de cette histoire qu'ils ont réussi à prolonger dans un contexte de bouleversement des technologies et des pratiques de consommation médiatique et numérique. Parallèlement, le Conseil international des radios-télévisions d'expression française (Cirtef), créé en 1978, réunit une cinquantaine d'organismes issus de trente-deux pays des cinq continents. Ils mènent ensemble des activités pour favoriser les échanges d'images entre le Sud et le Nord, la sauvegarde des archives, des actions de formation, les coproductions et l'échange de programmes. Les centres du Cirtef basés à Cotonou, Yaoundé, Niamey et Maurice mettent à la disposition de ses membres un panel de matériel haut de gamme.



LES MFP : MÉDIAS FRANCO- PHONES PUBLICS²⁵⁴

Depuis janvier 2016, les Médias francophones publics (MFP) forment une association qui résulte d'une fusion de deux organisations : les Radios fran-

« La francophonie est au cœur de programmes réguliers coproduits par les médias publics partenaires. »

cophones publics (1955) et la Communauté des Télévisions Francophones (1964).

Dans un contexte de convergence des médias radio-TV-Web, la création des MFP a été décidée par les dirigeants de Radio France, France Télévisions, la Radio-Télévision Belge Francophone (RTBF), la Radio-Télévision Suisse (RTS), TV5MONDE, Radio-Canada, TV5 Québec Canada, Télé-Québec et France Médias Monde pour accompagner les mutations à l'œuvre dans un paysage médiatique globalisé. Le 1^{er} janvier 2017, Groupe Média TFO (Canada) a rejoint Les MFP.

La francophonie est au cœur de programmes réguliers coproduits par les médias publics partenaires. Depuis plus de dix ans, *La Librairie francophone* propose chaque semaine à 3 millions d'auditeurs du monde entier une émission culturelle autour du livre. Représentant plus de 5 000 journalistes, les rédactions des MFP mettent aussi en commun leurs ressources au service de deux magazines hebdomadaires : *Objectif Monde* (télévision) et *L'Actualité francophone* (radio).

²⁵⁴ Voir sur <http://www.lesmediasfrancophones.org/notre-organisation>

« Chaîne du lien entre tous les francophones et francophiles à travers le monde, TV5MONDE a pour mission de promouvoir la langue française et les valeurs de la Francophonie. »

Les chaînes de radio généralistes proposent chaque été un grand feuilleton inédit bâti autour d'une personnalité emblématique de la chanson francophone. Les rédactions radio des MFP coproduisent deux fois par an des séries de reportages mettant en valeur la richesse de regards croisés sur de grands enjeux contemporains. Les radios dédiées à la musique classique coproduisent elles aussi des séries diffusées par chaque pays et désormais dans des formats numériques.

Par ailleurs, Les MFP décernent chaque année des prix destinés à encourager les jeunes talents francophones. La Bourse René Payot encourage les étudiants en journalisme et leur offre la possibilité d'accroître leur expérience au sein des rédactions MFP. Le Prix Jeune Soliste est, lui, destiné à récompenser un(e) jeune musicien(-ne) s'étant distingué(e) dans le répertoire classique. Enfin, le Prix du Journalisme radio des MFP récompense le meilleur reportage diffusé chaque année sur les antennes des MFP.

Le secteur de l'information et de l'audiovisuel est devenu, au fil des années, un des terrains privilégiés des partenariats entre francophones dont l'illustration la plus spectaculaire, sur le plan des contenus, a été la création de TV5MONDE en 1985. Sur le plan de la régulation, le Réseau francophone des régulateurs des médias (REFRAM), créé à Ouagadougou le 1^{er} juillet 2007, vise à l'établissement et au renforcement de la solidarité et des échanges entre ses membres. Il constitue un espace de débats et d'échanges d'information sur les questions d'intérêt commun aux autorités de régulation des médias et contribue aux efforts de formation et de coopération.

Mais, l'émergence d'un véritable marché francophone pour les acteurs des industries créatives en général et médiatiques en particulier a aussi aiguisé les appétits des acteurs non francophones dont témoigne la variété de l'offre émanant désormais d'opérateurs initialement limités à leur bassin linguistique d'origine, qu'il soit russophone ou sinophone par exemple.

LES FRANCOPHONES À VOCATION INTERNATIONALE

TV5MONDE

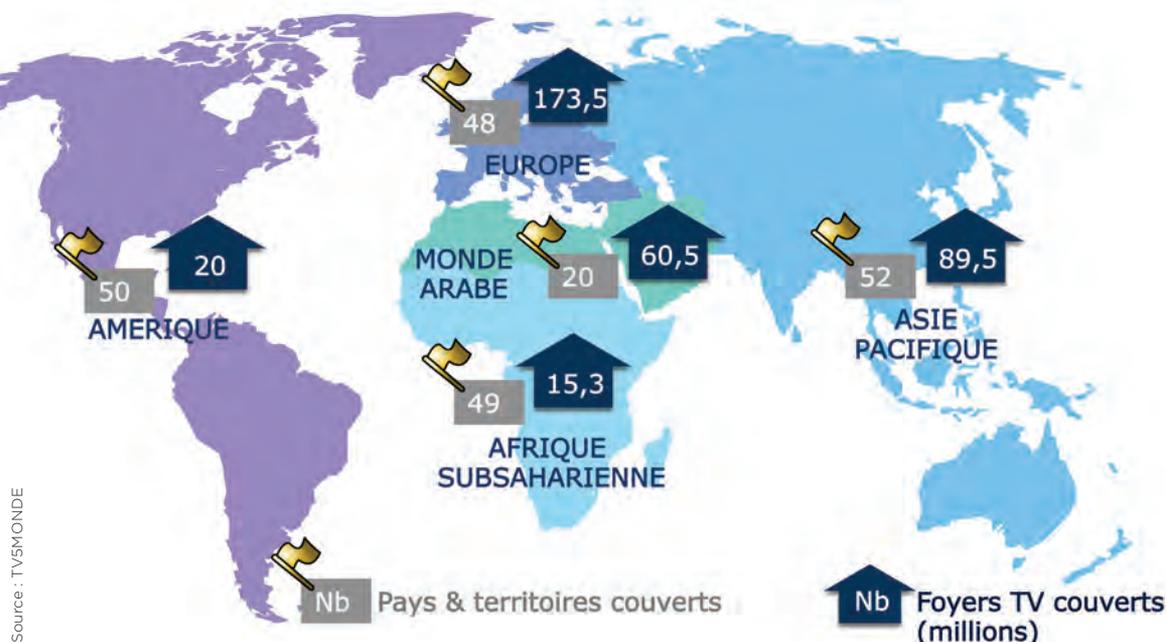
■ TV5MONDE

« Service public des services publics » audiovisuels francophones, TV5MONDE est une chaîne généraliste, culturelle, francophone et mondiale, dont la vocation est de promouvoir l'ensemble de la création francophone ainsi que la langue française, mais également de délivrer une information multilatérale et internationale, partout dans le monde.

Financée par la France, la Suisse, le Canada, le Québec et la Fédération Wallonie-Bruxelles, TV5MONDE permet aussi de faire rayonner les programmes de ses chaînes publiques partenaires, France Télévisions, Arte France, RTBF, RTS, Radio Canada, Télé Québec et TV5 Québec Canada.

Chaîne du lien entre tous les francophones et francophiles à travers le monde, TV5MONDE a pour mission de promouvoir la langue française et les valeurs de la Francophonie telles que la démocratie, les droits de l'homme, la liberté d'expression, le droit à

LA CHAÎNE TV5MONDE EST PRÉSENTE DANS 360 MILLIONS DE FOYERS ET PLUS DE 200 PAYS



l'éducation, la diversité culturelle, la solidarité, la tolérance, les droits des femmes et des enfants... Des valeurs revendiquées par les États et gouvernements de la Francophonie, dont TV5MONDE est l'opérateur audiovisuel.

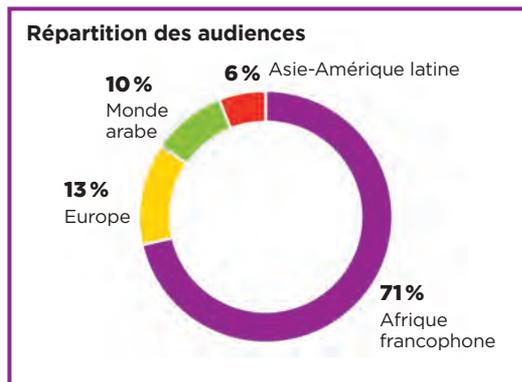
TV5MONDE est la première chaîne mondiale en français. Elle rassemble chaque semaine en moyenne près de 60 millions de téléspectateurs (audience cumulée hebdomadaire). Reçue par plus de 360 millions de foyers, TV5MONDE couvre plus de 200 pays et territoires. Elle diffuse ses programmes en français sous-titrés dans 14 langues (anglais, allemand, espagnol, portugais, néerlandais, roumain, russe, arabe, japonais, coréen, vietnamien, mandarin traditionnel, mandarin simplifié et français).

Avec une audience hebdomadaire²⁵⁵ de 41,9 millions de téléspectateurs en 2017, et à périmètre constant, la chaîne a gagné 2,8 millions de téléspectateurs par semaine entre 2014 et 2017, hors audiences Internet, soit un taux de croissance annualisé de 2,3 %.

L'Afrique subsaharienne francophone est son premier bassin d'audience (plus de 70 %), avec 6 pays de cette région qui contribuent aux 10 plus fortes audiences. La RDC et la Côte d'Ivoire sont en tête du classement, avec respectivement 12,9 millions et 3,1 millions de téléspectateurs par semaine²⁵⁶. L'audience hebdomadaire de TV5MONDE en Afrique francophone a progressé de 14 % entre 2014 et 2017, hors audiences Internet.

²⁵⁵ Les audiences de TV5MONDE sont calculées pour 24 pays recouvrant près de 40 % de la distribution mondiale de la chaîne ; il est impossible pour une chaîne d'envergure internationale de mesurer ses audiences sur tous ses territoires de diffusion.
²⁵⁶ Chiffrage réalisé au prorata du poids de la population urbaine dans chaque pays.

« Opérateur des Sommets de la Francophonie, TV5MONDE est l'un des acteurs majeurs de la promotion de la langue française et de la diversité culturelle. »



Selon les derniers résultats 2017 de l'étude Kantar TNS Maghreboscope²⁵⁷, TV5MONDE, tant en audience cumulée hebdomadaire qu'en part d'audience, conserve son rang de 1^{re} chaîne francophone en Algérie, en Tunisie et au Maroc sur la cible des 15 ans et plus et connaît, sur cette même cible, une progression considérable de sa notoriété.

Ainsi, TV5MONDE est connue par 52,9 % des Maghrébins interrogés, soit une progression de 11,9 points par rapport à 2016. La notoriété de TV5MONDE est la plus élevée en Algérie avec 64 % de la population qui déclarent connaître la chaîne (contre 46,4 % au Maroc et 45,4 % en Tunisie).

TV5MONDE conserve son rang de 1^{re} chaîne francophone au Maghreb et rassemble chaque semaine 10,5 % des téléspectateurs de la région (2017). Sur la cible des « cadres et dirigeants » maghrébins, avec 1,3 % en part d'audience et 36,5 % d'entre eux qui regardent chaque semaine la chaîne, TV5MONDE conserve cette première place.

²⁵⁷ Étude Kantar TNS MAghreboscope 2017 réalisée en Algérie, au Maroc et en Tunisie en octobre et novembre 2017 auprès d'un échantillon total de 4 815 individus âgés de 15 ans et plus et habitant au Maghreb.

L'étude Africascope²⁵⁸ de Kantar TNS permet de mesurer les audiences de TV5MONDE et des autres chaînes internationales dans 8 pays francophones d'Afrique subsaharienne²⁵⁹. L'étude est réalisée deux fois par an, en face à face, auprès d'un échantillon total de 17 000 personnes âgées de 15 ans et plus :

→ 52 % des personnes interrogées déclarent avoir regardé la chaîne au cours de la semaine écoulée et 67 % au cours des 30 derniers jours ;

→ Le profil des téléspectateurs mensuels révèle que les deux tiers du public de TV5MONDE ont moins de 40 ans ;

→ En moyenne chaque téléspectateur de TV5MONDE regarde la chaîne un peu plus d'une heure par jour ;

→ 5 % d'entre eux consultent Internet au minimum une fois par mois et 22 % connaissent le site tv5monde.com.



Francophonie

Opérateur des Sommets de la Francophonie, TV5MONDE est l'un des acteurs

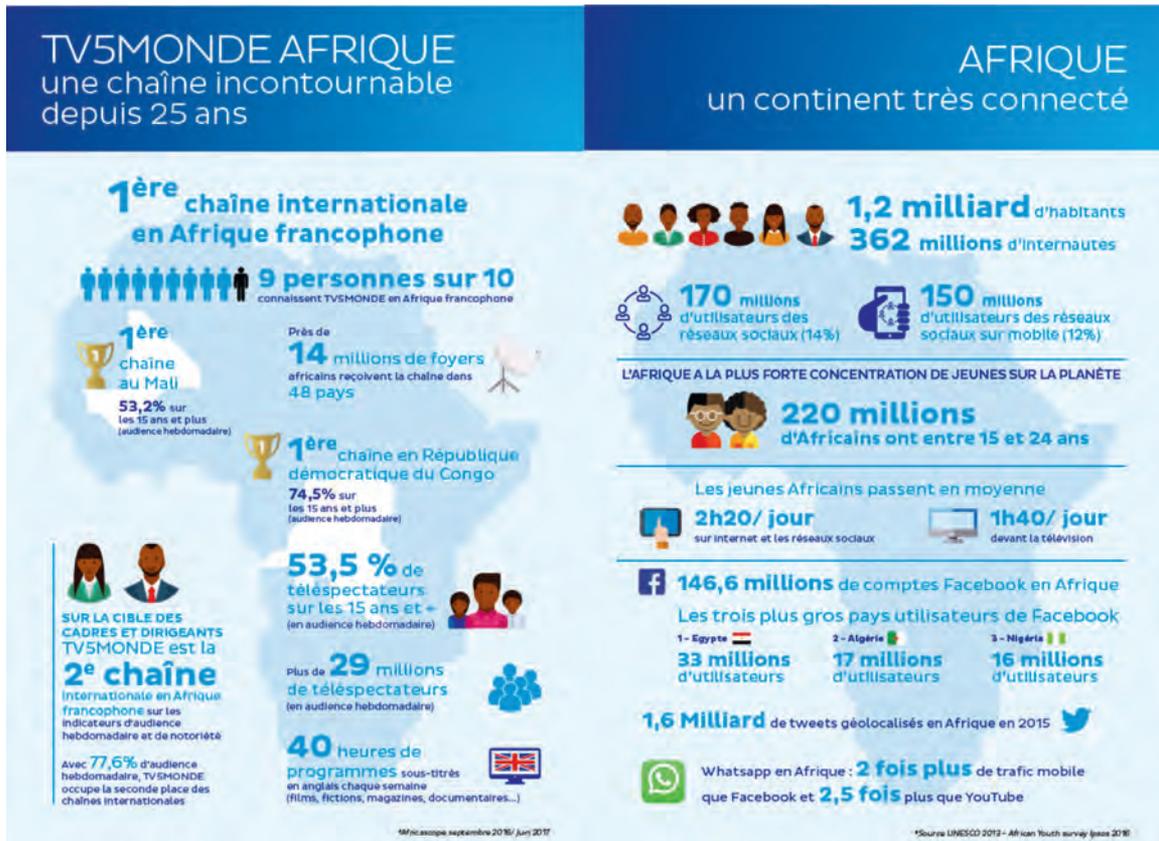
majeurs de la promotion de la langue française et de la diversité culturelle. Outre son dispositif numérique « apprendre et enseigner le français »²⁶⁰, la programmation de la chaîne reflète son engagement francophone. Il n'est que de citer ses émissions consacrées à la langue française comme *Destination francophonie* diffusée chaque semaine, son journal *64' Le monde en français* sur l'actualité internationale, ou l'opération

²⁵⁸ Voir notes 48 et 49 p. 55.

²⁵⁹ Burkina Faso, Cameroun, Congo, Côte d'Ivoire, Gabon, Mali, RDC, Sénégal. Source Africascope, décembre 2017.

²⁶⁰ Voir « Part d'audience des chaînes de télévision internationales », p. 56.

Source : TV5MONDE



exceptionnelle *Le tour du monde de la Francophonie*, qui a tenu l'antenne en direct pendant 25 heures le 21 septembre 2017, permettant aux téléspectateurs des 5 continents d'explorer 23 destinations au travers d'émissions et de reportages inédits. Dans le sens inverse de la rotation terrestre, les journalistes de TV5-MONDE et des chaînes partenaires associées se sont passé le relais toutes les heures depuis une ville située sur l'un des 24 fuseaux horaires ou depuis Paris, pour animer, tour à tour, des émissions de 52 minutes : à Paris, à Abidjan, Genève, Bruxelles, Cayenne, Basse-Terre, Montréal, la Nouvelle-Orléans, Moncton, Vancouver, Papeete, Auckland, Nouméa, Sydney, Séoul, Pékin, Phnom-Penh, Mumbai, Lahore, Saint-Denis à La Réunion, Antananarivo, Beyrouth et enfin, Kinshasa.



■ **TV5MONDE Afrique**

TV5MONDE Afrique est à la fois la plus regardée et la plus thématisée des 9 chaînes généralistes de TV5MONDE. Elle reste la première chaîne panafricaine en français (sous-titrée en anglais), coproductrice de nombreuses séries africaines, du cinéma africain, de sa musique, diffuseur sur le continent des Jeux olympiques comme du meilleur de ses chaînes partenaires²⁶¹, du CIRTEF, ainsi que de ses programmes propres, comme le Journal Afrique, Afrique Presse (avec RFI), Et si vous me disiez toute la vérité, Africanités, Wari, Ça roule!, Reflets Sud, Stars Parade,

²⁶¹ France 2, France 3, France 4, France 5, France Ô, Arte France, RTBF belge, RTS suisse, Radio-Canada, Télé-Québec, TV5 Québec/Canada.

Acoustic, Internationales (avec RFI et *Le Monde*), etc.

En juin 2016, TV5MONDE a lancé en Afrique sa chaîne jeunesse Tivi5 qui était déjà disponible sur d'autres territoires. Destinée au public des 4 - 14 ans, elle offre une sélection des meilleurs dessins animés d'expression francophone, des fictions pour la jeunesse, ainsi que des créations originales produites sur le continent africain avec l'aide financière de TV5MONDE. Selon Africascope Kids, 3 enfants sur 4 connaissaient Tivi5 un an et demi seulement après son lancement, et 49 % déclaraient avoir regardé la chaîne au cours de la semaine écoulée ; un score qui classe Tivi5 au 3^e rang des chaînes jeunesse les plus regardées parmi l'échantillon.

À l'occasion des 25 ans de TV5MONDE Afrique, une nouvelle offre numérique gratuite et 100 % Afrique qui regroupe l'ensemble des programmes d'aujourd'hui et d'hier a été lancée en novembre 2017. Elle s'adresse à un public africain sans cesse plus jeune et connecté, désireux de consommer ses programmes quand il veut et où il veut, sur son mobile comme sur la télévision. Elle est déclinée sur tous les écrans grâce à un site entièrement refondu (afrique.tv5monde.com), et une application téléchargeable gratuitement sur tous les terminaux mobiles connectés IOS et Android. Après deux mois, ce nouveau dispositif global comptabilisait plus de 6 millions de vidéos démarrées par mois tous supports numériques agrégés. Outre les séries africaines et le Journal Afrique accessibles en version délinéarisée cette offre numérique permet aussi le visionnage en direct de la chaîne TV5MONDE Afrique sur le continent.



■ FRANCE MÉDIAS MONDE (FMM) : un bain linguistique francophone

Par leur plurilinguisme, c'est en langue française mais également dans 14 autres langues étrangères²⁶² que

²⁶² Anglais, arabe, espagnol, brésilien, portugais, russe, chinois, vietnamien, cambodgien, persan, roumain, swahili, haoussa et mandingue.

RFI, France 24 et MCD portent auprès de leurs 150 millions de contacts mesurés chaque semaine, un regard français et francophone sur l'actualité mondiale, sur tous les supports de diffusion, télévision, radio et numérique.

Parler le français à destination des millions d'auditeurs et de téléspectateurs qui suivent les médias de FMM contribue à rendre familière la langue à celles et ceux qui prennent l'habitude de l'entendre. À travers ses antennes plurilingues, FMM offre aux auditoires francophiles non francophones un regard sur l'actualité internationale qui porte les valeurs de la Francophonie (droits humains, liberté d'expression, égalité des femmes et des hommes...) et qui raconte cet espace mondial.

Cette diffusion en langues étrangères permet également d'attirer les téléspectateurs et les auditeurs en douceur vers la langue française. C'est notamment le cas des antennes en langues étrangères de RFI qui s'appuient sur une programmation de proximité avec une tranche horaire en langue locale qui s'intègre toujours à l'offre en français, constituant ainsi une invitation à la pratique de la langue française, ce qui est encore renforcé par la diffusion de programmes bilingues.



■ RFI (rfi.fr)

Radio France Internationale, qui relève du groupe France Médias Monde est diffusée mondialement en français et en 13 autres langues²⁶³, via 156 relais FM, en ondes moyennes et courtes, sur une trentaine de satellites à destination des cinq continents, sur Internet et applications connectées, et compte plus de 1 000 radios partenaires qui reprennent ses programmes. À partir de ses rédactions basées à Paris et de son réseau de 400 correspondants, RFI propose à ses auditeurs des rendez-vous d'information et des magazines offrant des clés de compréhension du monde.

La radio réunit chaque semaine 41,3 millions d'auditeurs²⁶⁴ et ses environnements numériques enregistrent 15,2 millions de visites chaque mois (moyenne

²⁶³ Anglais, chinois, espagnol, haoussa, khmer (cambodgien), kiswahili, mandingue, persan, portugais, portugais brésilien, roumain, russe, vietnamien.

²⁶⁴ Audience mesurée dans 37 pays sur les 150 où elle est distribuée.

« À travers ses antennes plurilingues, FMM offre aux auditoires francophiles non francophones un regard sur l'actualité internationale qui porte les valeurs de la Francophonie. »

2017) auxquelles s'ajoutent 20,8 millions d'abonnés sur Facebook et Twitter (mars 2018).

En Afrique francophone, RFI demeure la radio la plus écoutée dans une grande majorité de capitales, avec jusqu'à 50 % des habitants qui l'écoutent chaque jour. Sur le continent, RFI parle aussi en langues africaines avec des services en kiswahili, en haoussa et en mandingue (depuis 2016).

Hors Afrique, RFI c'est aussi 17 relais FM en Europe dont un à Berlin, une filiale en Roumanie, mais aussi une double antenne (khmère et française) au Cambodge, des relais FM en Haïti où est produit un magazine culturel hebdomadaire en français et créole. RFI est présent en Amérique latine avec 5 relais FM et un réseau de 1 400 radios partenaires.

RFI est un label reconnu en matière d'enseignement du français²⁶⁵.

Écouter RFI en français en Afrique

Une enquête réalisée dans 9 capitales d'Afrique francophone donne des indications sur les profils des auditeurs des émissions sur la langue française de RFI. Ils sont majoritairement des hommes, jeunes (entre 25 et 40 ans) et ayant atteint pour la plupart le niveau d'instruction secondaire. Ils déclarent très bien comprendre le *Journal en français facile* (49 %). Un tiers de ses auditeurs maîtrise moyennement le français ce qui laisse à penser que les émissions sur la langue française jouent un rôle d'outil de perfectionnement et de contact avec cette langue.

²⁶⁵ Voir « RFI : la radio, un puissant outil de promotion... », p. 282.



■ France 24 (france24.com)

France 24 compte aujourd'hui quatre chaînes de télévision distinctes, en français, en anglais, en arabe et en espagnol, diffusées sur les cinq continents, avec une ligne éditoriale commune.

France 24 en français est devenue la première chaîne d'information dans de nombreux pays d'Afrique francophone. France 24 en anglais fait de belles percées en Asie et en Afrique anglophone. France 24 en arabe est numéro un au Maghreb et de plus en plus suivie au Proche et Moyen-Orient. Dernière-née, France 24 en espagnol, lancée en septembre 2017, est partie à la conquête de l'Amérique latine. Au total, France 24 rassemble 55 millions de téléspectateurs par semaine²⁶⁶.

La rédaction de France 24 propose une approche française du monde et s'appuie sur un réseau de 160 bureaux de correspondants couvrant la quasi-totalité des pays du globe. La chaîne est distribuée par câble, satellite, sur la TNT dans certains pays, sur l'ADSL, les mobiles, tablettes et téléviseurs connectés ainsi que sur YouTube dans ses quatre versions linguistiques. Les environnements numériques de France 24, également déclinés en quatre langues, enregistrent chaque mois 18,2 millions de visites et 45,6 millions de vidéos vues (moyenne 2017) ainsi que 37,6 millions d'abonnés sur Facebook et Twitter (mars 2018).

France 24 propose aussi le Journal de l'Afrique avec des reportages des correspondants sur le continent et des invités de marque pour revenir sur l'actualité du jour.

²⁶⁶ Audience mesurée dans 65 pays sur les 183 où au moins l'une des quatre chaînes est distribuée.

africanews.
euronews.

■ AFRICANEWS/EURONEWS

Lancée en 1993 à Lyon (France), Euronews est une chaîne d'information disponible aussi sur Internet dans le monde entier en 12 éditions « premium » distinctes et multiplateformes, 24 h/24, en allemand, anglais, arabe, espagnol, français, grec, hongrois, italien, persan, portugais, russe et turc.

Chaque jour, ce sont plus de 500 journalistes de 30 nationalités différentes qui collaborent aux différentes éditions et émissions.

En juin 2017, NBC News et Euronews ont annoncé leur partenariat. NBC News a acquis 25 % de la société, aux côtés des 25 actionnaires déjà présents, dont 21 radiodiffuseurs publics européens et méditerranéens. Cet investissement est destiné à accroître la couverture de l'information à travers l'Europe ainsi que la programmation. L'association des deux marques permettra à Euronews d'accéder à la production d'information, au contenu numérique et à l'expertise en matière de programmation de NBC. De même, Euronews fournira du contenu et des ressources venant d'Europe qui seront utilisés dans les programmes et sur les plateformes de NBC News et MSNBC. À terme, une marque commune, EuronewsNBC, est annoncée pour l'antenne et sur les plateformes numériques.

En 2016, Euronews a lancé une chaîne dédiée à l'Afrique subsaharienne : Africanews. Filiale à 100 % d'Euronews, Africanews est le premier média d'information multilingue panafricain. Depuis Pointe-Noire, République du Congo, une équipe de 85 professionnels (dont 60 journalistes) de 15 nationalités, produisent simultanément, en français et en anglais, 24 h/24, une information africaine et internationale, avec une « perspective panafricaine ».

La chaîne est disponible à travers tout l'Afrique subsaharienne (38 pays), depuis avril 2016 par satellite (Afrique subsaharienne et océan Indien), sur la TNT (12 réseaux²⁶⁷), par IPTV (*Internet Protocol Television*) et

²⁶⁷ Burundi, Centrafrique, Congo, Guinée, Kenya, Nigeria, Ouganda, Rwanda, Tanzanie, Madagascar et prochainement en Côte d'Ivoire et en République démocratique du Congo.

« Filiale à 100 % d'Euronews, Africanews est le premier média d'information multilingue panafricain. »

via des fenêtres hertziennes (au Cameroun, à Madagascar, à Maurice et au Sénégal). Grâce au partenariat avec les acteurs majeurs de la télévision payante en Afrique, la chaîne est accessible à 9,5 millions de foyers africains. Le site Internet, africanews.com, est conçu pour s'adapter à tous les écrans (mobiles, tablettes et ordinateurs) et est disponible depuis janvier 2016. Africanews est également disponible *via* ses deux chaînes YouTube, ses comptes Facebook, Twitter et LinkedIn, et une application dédiée.



■ ARTE et ARTE.tv

ARTE couvre 30 pays en Europe²⁶⁸ (+ Chypre, Malte et la Turquie) et 27 pays et territoires en Afrique et au Moyen-Orient²⁶⁹. Les zones de diffusion principales de la chaîne se situent, dans l'ordre, en Allemagne, en France, en Belgique, en Autriche, en Suisse et au Luxembourg. Au total, ce sont plus de 75 millions de foyers desservis dans ces pays, dont les parts majoritaires se trouvent en Allemagne (37 millions de foyers soit 49 %) et en France (26 millions de foyers soit 35 %). En 2017 ARTE a atteint 2,2 % de part d'audience en France et 1,1 % en Allemagne.

La chaîne diffuse l'ensemble de ses programmes en français et en allemand, sous-titrés dans l'une des

²⁶⁸ Albanie, Allemagne, Autriche, Belgique, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Croatie, Danemark, Estonie, ex-Rép. de Macédoine, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Islande, Italie, Kosovo, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Monténégro, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Roumanie, Serbie, Slovaquie, Suède, Suisse.
²⁶⁹ Algérie, Burkina Faso, Cameroun, Congo, Côte d'Ivoire, Égypte, Gabon, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Israël, Libéria, Lybie, Mali, Maroc, Mauritanie, Mayotte, Niger, Nigeria, Rép. centrafricaine, Réunion, Sénégal, Sierra Leone, Tchad, Togo, Tunisie.

deux langues selon la zone de diffusion. De plus, ARTE propose, en ligne, une sélection de programmes et concerts en version sous-titrée en anglais, en espagnol, en polonais et, depuis l'été 2018²⁷⁰, en italien. Ainsi, disponibles en 6 langues, les programmes culturels d'ARTE seront accessibles à 70 % des Européens dans leur langue maternelle.

L'année 2017 a été marquée par une progression de l'audience numérique sur son site et sur les plateformes tierces qui a plus que doublé en deux ans (36 millions de vidéos vues en moyenne de janvier à novembre 2017). La présence d'ARTE sur tous les supports de diffusion permet de toucher toutes les générations : la moyenne d'âge du public de l'antenne est de 62 ans, elle s'élève environ à 49 ans pour celui du Web, 36 ans pour Facebook et 30 ans pour Twitter.

Par ailleurs, les audiences pour ARTE in English, ARTE en español et ARTE po polsku sont en constante augmentation et ont triplé entre décembre 2016 et décembre 2017, pour atteindre une moyenne mensuelle de plus de 300 000 vidéos vues sur l'année 2017. En ajoutant les vidéos vues en français et en allemand, les programmes d'ARTE disponibles en cinq langues ont enregistré, en moyenne, 2,2 millions de vues chaque mois en 2017. À titre d'exemple, on peut citer la série documentaire en 9 épisodes *Vietnam* qui a cumulé 1,74 million de vidéos vues ou la série *Beau séjour* en 10 épisodes, avec 1,2 million de vidéos vues.

Sur les médias sociaux, ARTE a triplé son audience sur YouTube et Facebook en 2017 et son nombre d'abonnés sur Twitter a progressé de 30 % (1,8 million d'abonnés) :

→ 8,7 millions de vidéos vues sur Facebook avec 4,9 millions d'adeptes (+ 23 % par rapport à octobre 2016) dont 2 millions sur la page ARTE ;

→ 7,5 millions de vidéos (+180 % par rapport à 2016) sur YouTube.

Hors Allemagne et France, les premiers pays dans lesquels sont visionnées les vidéos, sont la Suisse, la

Belgique, l'Autriche, l'Espagne, le Royaume-Uni et la Pologne. Sur le volume de programmes disponible en 5 langues, l'anglais, l'espagnol et le polonais représentent 18 % des vidéos vues en 2017.

LES FRANCOPHONES QUI S'EXPORTENT



■ CANAL+ Afrique (canalplusafrique.com)

CANAL+ Afrique diffuse, en français, un bouquet de plus de 220 chaînes, radios et services dans 25 pays : Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Bénin, Burundi, Cameroun, Cap-Vert, Congo, Djibouti, Gabon, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Guinée équatoriale, Mali, Mauritanie, Niger, Nigeria, Rép. centrafricaine, République démocratique du Congo, Rwanda, Sierra Leone, Sénégal, Tchad, Togo. Au total, ce sont plus de 3 millions de foyers desservis dans toute l'Afrique.

Le Groupe Canal+ a développé une offre et noué des partenariats spécifiques en direction de l'Afrique. Ainsi, en 2014 une chaîne entièrement francophone de divertissement panafricaine nommée *A+* a été créée. La même année, Canal+ International, filiale internationale du groupe audiovisuel français Canal+, a pris une participation majoritaire dans la société Thema, opérateur spécialisé dans la distribution de chaînes généralistes et thématiques dans le monde et notamment en Afrique, dont la très populaires Nollywood TV, spécialisée dans le cinéma nigérian, première industrie du cinéma africain. Un partenariat a été noué en 2015 avec le distributeur et producteur nigérian Iroko (donnant naissance à l'application francophone S-VOD IROKO+) et, en 2017, on a vu le lancement d'une chaîne consacrée au sport en Afrique : *A+ Sport*. Selon un article paru sur lemonde.fr²⁷¹, *A+* a lancé vingt-cinq projets en coproduction avec des sociétés africaines.

²⁷⁰ Information relevée en mai 2018.

²⁷¹ De Haby Niakaté (Abidjan, correspondance), publié le 08/04/2018.

Canal+ International gère aussi la distribution vers la Caraïbe (Guadeloupe, Guyane, Martinique, Saint-Barthélemy et Saint-Martin), Haïti, l’océan Indien (La Réunion et Maurice), la Pologne, la Nouvelle-Calédonie et le Vietnam. Dans plusieurs de ces territoires, la diffusion se fait en langue nationale (Birmanie, Pologne, Vietnam...).

Les différentes versions du site **canalplus-afrique.com** sont en français. Il totalise 2 millions de pages vues pour 200 000 utilisateurs uniques (février 2018). Certaines filiales ont développé leur propre page au Bénin, au Burkina Faso, au Cameroun, en Côte d’Ivoire, au Gabon, au Mali, au Sénégal et au Togo. La page principale de CANAL+ Afrique sur Facebook réunit 2,5 millions d’abonnés dont le profil est le suivant : 80 % d’hommes, majoritairement âgés de 18 ans à 35 ans (60 %) utilisant quasi exclusivement le français (à 90 %), même si on y rencontre aussi l’anglais, l’arabe, l’espagnol, l’italien et le portugais.

france.tv

■ France Télévisions (france.tv)

France Télévisions réunit France 2 (première chaîne du service public), France 3 (chaîne nationale déclinée régionalement), France 5 (« chaîne de la connaissance et du savoir »), France 4 (pour la famille), France Ô (programmes destinés en priorité au public ultramarin) et Franceinfo²⁷², ainsi que 13 antennes régionales et 9 antennes ultramarines. Celles-ci se décomposent en 9 chaînes de télévision, 9 radios et 10 sites Internet, répartis sur 9 Outre-mer : Martinique, Guadeloupe, Nouvelle-Calédonie, Wallis-et-Futuna, Polynésie, Réunion, Guyane, Mayotte et Saint-Pierre-et-Miquelon. Ces télévisions et radios diffusent en langue française et proposent, dans certains cas, des programmes en langue vernaculaire.

Premier groupe audiovisuel français (avec 28,3 % de parts d’audience en 2017 et 1,3 milliard de vidéos vues sur les plateformes France Télévisions sur

les 12 derniers mois²⁷³), le groupe France Télévisions est présent à l’international sur environ 85 réseaux, dans 60 pays, cumulant une audience de 40 millions d’abonnés. Dans un contexte global, les marchés historiques, et donc matures, auraient tendance à stagner, voire régresser – c’est le cas de l’Europe – quand les territoires émergents ne sont pas encore suffisamment déployés. Ainsi, au cours de l’année écoulée, France Télévisions a accru son auditoire potentiel :

- En Europe : référencement en Autriche ;
- En Afrique : lancement du bouquet France 2, 3 et 5 sur Orange Côte d’Ivoire (dont les droits sur mobiles) et un premier contrat initié avec le Tchad ;
- Au Moyen-Orient : suite à la réintégration du français dans l’enseignement aux Émirats arabes unis, le Groupe a décidé de procéder à un redéploiement de ses chaînes ;
- Liban : projet d’accord pour une présence exhaustive de France 2, 3 et 5.

En termes d’audience, on relève une forte progression des abonnés dans l’océan Indien (+ 20 % en moyenne à l’Île Maurice et à Madagascar) et en Afrique lusophone (Angola et Mozambique).

Francophonie

La coopération en faveur de la francophonie se caractérise essentiellement par la participation du groupe au tour de table de TV5MONDE, dont le Conseil d’administration est présidé par la présidente de France Télévisions, et par son appui à TV5 Québec-Canada. France Télévisions est ainsi le premier fournisseur de programmes libres de droits de TV5MONDE et TV5 Québec-Canada :

- Le total de l’apport de France Télévisions en 2017 à l’ensemble des 8 chaînes de TV5MONDE s’élève à 27 %, soit 19 000 heures de programmes et d’information diffusés ;
- Les programmes libres de droits que France Télévisions met également à disposition sur la chaîne TV5 Québec-Canada représentent environ 45 % de sa diffusion ;
- En 2017, les chaînes de TV5MONDE ont diffusé 150 œuvres, mises à disposition par France Télévisions.

²⁷² Éditée en collaboration avec Radio France, France 24 et l’INA : chaîne TV en continu, radio, site web et application mobile.

²⁷³ Avril 2018.

« **Premier groupe audiovisuel français [...], le groupe France Télévisions est présent à l'international sur environ 85 réseaux, dans 60 pays, cumulant une audience de 40 millions d'abonnés.** »

France Télévisions mobilise ses chaînes dans le cadre de la Semaine de la Langue française et de la Francophonie (en mars). Celles-ci diffusent des spots humoristique²⁷⁴ produits par France Télévisions et mis gracieusement à la disposition des chaînes privées, et organisent leur programmation autour de cette thématique : émissions, documentaires, reportages, jeux – dont le célèbre *Questions pour un champion!*

Numérique

France.tv : Lancée au printemps 2017, la plateforme vidéo de France Télévisions permet d'accéder à tous les contenus vidéo de France Télévisions et d'accéder à cinq services thématiques : information (Franceinfo), sport (FranceTVsport), culture (Culturebox), éducation (FranceTVéducation et Lesite.tv) et jeunesse (Zouzous et Ludo). Le groupe est très actif également sur les réseaux sociaux. Début 2018, France Télévisions comptabilisait :

- 27,9 millions d'adeptes sur Facebook et 7,1 millions d'abonnés sur Twitter ;
- 2 millions de téléchargements pour les applications Ludo et Zouzous (dans le Top 5 de la catégorie enfant et famille) ;
- + 100 millions de vidéos regardées chaque mois sur les offres France Télévisions ;
- 1 million de visites en moyenne par mois sur france.tv.éducation ;
- Plus de 30 millions de vidéos vues sur les plateformes de france.tv.éducation en un an ;
- 20 millions de téléspectateurs devant un journal télévisé chaque semaine ;
- 22 millions de téléspectateurs devant un magazine d'info chaque mois ;

→ Plus de 2 500 heures de vidéos en direct sur france-tvsport et 259 millions de vidéos vues toutes plateformes confondues.

LES AUTRES RÉFÉRENCES ACCESSIBLES AUX FRANCOPHONES



■ Radio-Canada

Le radiodiffuseur public national du Canada, CBC/Radio-Canada offre des services en français (Radio-Canada) et en anglais (CBC). Les chaînes de radio et de télé de Radio-Canada²⁷⁵ sont exclusivement en français et disponibles dans toutes les provinces et territoires canadiens, desservant ainsi 99,2 % de la population francophone. Ainsi, chaque semaine au cours de l'année télévisuelle 2017-2018, la chaîne généraliste ICI RADIO-CANADA TÊLÉ a réuni 78,1 % des Québécois francophones (selon la mesure de portée hebdomadaire de *Numeris*) alors que les Québécois francophones représentent près de 80 % de la population francophone du Canada.

²⁷⁴ Voir sur <https://www.youtube.com/watch?v=iVFsjU59gQ4> et <https://www.youtube.com/watch?v=8m33x0vsUSg>

²⁷⁵ Radio : Ici Radio-Canada Première, Ici Musique ; Télé : Ici Radio-Canada Télé, Ici Rdi, Ici Artv, Ici Explora.

« Radio-Canada joue un rôle central pour les communautés francophones sur l'ensemble du territoire canadien. »

Numérique

Les sites Internet en français sont :

- Radio-Canada.ca, qui propose un contenu multimédia, des reportages et des articles d'information, et permet aussi de retrouver les contenus radio et télé de Radio-Canada, en direct et en rattrapage. Le site a réuni, en moyenne, 4,1 millions de visiteurs uniques mensuellement au cours de la dernière année (2017-2018), sur les 10,3 millions de francophones que compte le Canada ;
- Tou.tv, la plus importante webtélé de divertissement francophone sur demande au Canada, qui regroupe les contenus de plusieurs diffuseurs et producteurs nationaux et internationaux. La plateforme propose des téléseries, des émissions de variétés, des documentaires et existe aussi sur abonnement (ici. tou.tv.extra) ;
- Icimusique.ca, qui propose un contenu musical et culturel, ainsi que des primeurs musicales et des collaborations avec des artistes ;
- Rad.ca, qui est un laboratoire de journalisme numérique, sur lequel on retrouve des reportages traitant d'actualités et d'enjeux publics présentés dans des formats novateurs ;
- Curio.ca, à vocation éducative, qui permet, sur abonnement, d'accéder à plus de 3 000 émissions et ressources en ligne issues des contenus éducatifs de Radio-Canada et de CBC.

Depuis 2012, la composante Radio-Canada International est uniquement sur le web, sous la forme de RCInet.ca, service de radio international sans publicité qui diffuse des émissions d'information et de culture en cinq langues par Internet : anglais, arabe, espagnol, français, mandarin.

Au 30 avril 2018²⁷⁶, le compte Facebook de RCInfo comptait 661 000 abonnés composés majoritairement de femmes et de personnes âgées de 18 à 34 ans ; Twitter rassemblait 125 000 suiveurs et YouTube comptait 35 000 abonnés pour 22,5 millions de visionnements.

Coopérations francophones

Radio-Canada joue d'abord un rôle central pour les communautés francophones sur l'ensemble du territoire canadien et elle travaille en partenariat avec les acteurs locaux, associations, producteurs, institutions culturelles et organismes fédéraux afin de faire rayonner la culture francophone. Par exemple, Radio-Canada est associée à plus de 90 partenaires issus des communautés francophones hors-Québec (tous secteurs confondus) et soutient, entre autres, des événements culturels, tels que la FrancoFête en Acadie ou les Jeux de la francophonie canadienne. Radio-Canada collabore avec d'autres institutions culturelles fédérales afin de promouvoir le rayonnement et la vitalité des communautés linguistiques francophones en milieu minoritaire, par exemple, avec l'Office national du film du Canada ou encore le Centre national des Arts (CNA) situé à Ottawa.

Au niveau international, Radio-Canada collabore notamment avec Les Médias francophones publics (MFP), le Conseil international des radios et télévisions d'expression française (CIRTEF) et TV5-MONDE afin de travailler à la promotion des contenus francophones et de la francophonie dans le monde.

²⁷⁶ Avertissement : Radio-Canada a plus de 150 comptes Facebook (chaque émission, chaque région a son compte FB) et une soixantaine de comptes Twitter. Les chiffres présentés sont donc très parcellaires.



■ Radio France

Radio France est accessible en France, uniquement en français, principalement par la bande Fm, et dans le monde entier *via* le numérique. Au 31 décembre 2017, les données de couverture étaient les suivantes :

- France Inter couvrait 60,44 millions d'habitants, soit 95,8 % de la population ;
- France Info couvrait 51,1 millions d'habitants, soit 79,4 % de la population ;
- France Bleu couvrait 54,87 millions d'habitants, soit 86,3 % de la population ;
- France Culture couvrait 59,9 millions, soit 94,9 % de la population ;
- France Musique couvrait 59,84 millions, soit 94,8 % de la population ;
- Mouv' couvrait 25,94 millions d'habitants, soit 41,1 % de la population ;
- Fip couvrait 17,8 millions d'habitants, soit 28,2 % de la population.

Radio France a gagné 1,5 million d'auditeurs en 3 ans (entre novembre-décembre 2014 et novembre-décembre 2017) alors que le média radio en général a perdu 720 000 auditeurs dans le même temps. Entre 2014 et 2017, les radios du groupe Radio France ont globalement gagné des part d'audience : total Radio France (+11 %), France Inter (+18 %), France Info (+11 %), France Bleu (-3 %), France Culture (+20 %), France Musique (+24 %), Le Mouv' (+93 %).

Numérique

Radio France est une galaxie de 12 sites dont 7 propres à chacune des antennes. Il existe au côté des sites des antennes 5 sites « chapeaux » :

- radiofrance.fr, site institutionnel hébergeant tous les autres ;
- maisondelaradio.fr, qui est la porte d'entrée pour toutes les réservations aux événements proposés au sein de la Maison de la Radio à Paris (concerts, fictions, émissions en public, visites...) ;
- mediateur.radiofrance.fr, lien de Radio France avec ses auditeurs ;
- editions.radiofrance.fr, qui permet de prolonger l'écoute au moyen des livres, entretiens audios ou

musiques édités par Radio France ;

- monde.radiofrance.fr, site à destination de la francophonie. Plateforme lancée à l'automne 2017 facilitant l'accès à une sélection d'émissions pour tous les publics, en France et à l'étranger : plus de 40 émissions de Radio France parmi les plus écoutées et les plus baladodiffusées accessibles sur tous les supports. Singularité d'un des sites, francemusique.fr se déclinera à la fin de 2018 en francemusique.com à destination du public anglophone. Entièrement en anglais il vise le rayonnement de la musique classique mais aussi des formations musicales du groupe.

L'ensemble des comptes Facebook du groupe totalise 6,2 millions d'abonnés. Sur Twitter, le total excède les 4,2 millions d'abonnés. Entre 2016 et 2017, le nombre d'abonnés sur Facebook, en moyenne, toutes radios confondues, a crû de 28 % et sur Twitter, de 24 %.

Entre 2014 et 2017, Radio France a rajeuni l'effectif de ses auditeurs (contrairement aux tendances constatées sur l'ensemble du média radio) avec la conquête de 500 000 nouveaux auditeurs de moins de 35 ans. La présence sur le numérique, *via* les sites des stations et les réseaux sociaux, permet de toucher un public différent, globalement plus jeune (-5/-10 ans) et plus féminin. La diffusion de contenu en baladodiffusion permet elle aussi de toucher un public différent en France (plus jeune, plus masculin, plus « CSP+ », plus francilien) et aussi à l'étranger (plus de 25 % des baladodiffusions proposées par Radio France sont téléchargées hors de France).

Francophonie

Radio France s'engage pour la Francophonie au travers de ses programmes et, plus ponctuellement, lors de la Semaine de la langue française et de la Francophonie qui se tient en mars, et au travers des nombreux partenariats de ses antennes pour des prix ou salons du livre. Au-delà de ces événements ponctuels, plusieurs antennes développent une programmation francophone :

- France Inter, avec des programmes comme *L'Humour vagabonde*, *Boomerang*, *L'Amuse-bouche* ou *La Librairie francophone*. De plus, tous les samedis, Guillaume Gallienne, sociétaire de la Comédie-Française, lit des textes d'auteurs vivants ou disparus dans *Ça peut pas faire de mal* ;

→ France Culture, en 2016, a inauguré un nouveau rendez-vous quotidien, *La Compagnie des Auteurs*, qui consacre 4 heures de programmes chaque semaine à une grande œuvre du patrimoine littéraire. Les auteurs contemporains sont par ailleurs reçus chaque samedi dans l'émission *Le temps des écrivains*. La poésie est présente chaque jour à l'antenne, à travers les lectures de Jacques Bonnaffé, le magazine hebdomadaire « Poésie et ainsi de suite » étant lui diffusé chaque vendredi. Les fictions radiophoniques produites et diffusées par France Culture participent également à la mise en valeur du patrimoine et à la création en langue française, par exemple, le grand cycle d'adaptations des œuvres de Jean Racine en partenariat avec la Comédie-Française ;

→ Mouv' a créé, en 2016, le projet Eurodictée (du 4 mai au 1^{er} juin) qui a permis d'organiser 12 dictées en Île-de-France ainsi qu'une grande dictée finale à Saint-Denis. Ce championnat d'orthographe visait à lier le sport et l'intérêt pour la langue française, à travers la promotion de l'éthique sportive, des valeurs républicaines et l'échange autour de la langue française. Par ailleurs, depuis 2016, l'antenne diffuse quotidiennement, avec Jean Pruvost, spécialiste de la langue française, *Doc Dico* permettant de découvrir l'histoire d'un mot que des artistes ont popularisé et qui est entré dans le langage quotidien ;

→ Mouv' a par ailleurs développé un partenariat avec l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) dans le cadre de l'opération « Libres ensemble » et a invité à la maison de la Radio 250 jeunes ambassadeurs du mouvement au concert « Libres ensemble », célébrant la Francophonie.

Enfin, Radio France est impliquée dans une coopération francophone internationale par l'adhésion à des associations internationales (comme Les Médias francophones publics) qui contribuent à des échanges de programmes et fournissent de l'assistance technique. Ces coopérations permettent aussi de coproduire des émissions entre différents pays francophones. Par exemple, dans le cadre de la Conférence permanente de l'audiovisuel méditerranéen, Radio Corse Frequenza Mora coproduit une émission hebdomadaire en langue française, *Kantara*, avec des radios publiques de la région euro-méditerranéenne (le Maroc, l'Algérie, la Tunisie, l'Égypte, l'Espagne).



■ TV5 Québec Canada (tv5.ca)

TV5 Québec Canada est diffusée au Canada en français et dessert 10,4 millions de foyers (72 % des foyers canadiens). Sa « portée hebdomadaire » est de 1,5 million de téléspectateurs au Canada.

Numérique

Son site Internet, tv5.ca, est visité par 1,5 million d'internautes, avec 2,2 millions de sessions ouvertes et 5,2 millions de pages vues sur 12 mois. Les pages les plus consultées sont, dans l'ordre, l'accueil, les vidéos, la grille horaire, les émissions et les actualités.

55 % des internautes sont des femmes et 39,4 % d'entre eux a moins de 44 ans. Ils proviennent majoritairement du Canada, mais aussi de France, des États-Unis, d'Algérie, du Maroc, de Belgique, de Suisse, de Tunisie, d'Espagne et d'Allemagne.

TV5 Québec Canada est présent sur les médias sociaux : Facebook (197 000 adeptes dont 63 % d'hommes), Instagram (1 800 abonnés), Twitter (37 400 abonnés) et YouTube (3 000 abonnés).

Francophonie

Le 1^{er} septembre 2014, TV5 Québec Canada a lancé Unis TV, une chaîne qui met en valeur la richesse de la diversité de la francophonie canadienne. Avec des émissions tournées et réalisées aux quatre coins du pays, la chaîne offre une programmation généraliste et divertissante. Unis TV est également un lieu de création francophone, qui favorise la production de contenu original à l'extérieur de Montréal et du Québec créant ainsi des liens entre les francophones du Canada. La chaîne dessert 10,4 millions de foyers (72 % des foyers canadiens) et est regardée au moins une fois par semaine par 1 million de téléspectateurs, près du double qu'au moment de son lancement.

Sur la Toile, en 2017, plus de 500 000 internautes se sont rendus sur le site d'Unis TV en ouvrant près

« 28 % du trafic moyen quotidien de RTBF.be est généré en dehors de la Belgique. »

d'1 million de sessions et visionnant plus de 2 millions de pages. Présente sur les réseaux sociaux, la chaîne rassemble 37 000 adeptes sur Facebook, 2 300 abonnés sur Twitter et 1 600 sur Instagram. Ses internautes sont majoritairement des femmes et plutôt jeunes (près de la moitié a moins de 45 ans). Sur le site, ils se connectent, dans l'ordre, depuis le Canada (81 %), la France (7 %), les États-Unis (2 %), puis, l'Algérie, le Maroc, la Belgique, la Côte d'Ivoire, la Tunisie, la Suisse et le Cameroun.



■ RTBF (rtbf.be)

La RTBF est diffusée uniquement en français (sauf pour certains films proposés en version originale sous-titrée) dans les trois régions de la Belgique : la Région de Bruxelles-Capitale, la Wallonie et la Flandre, soit 10,5 millions d'individus (dont plus de la moitié résident en Flandre).

TV

En 2017, la part d'audience annuelle de la RTBF (La Une, La Deux, La Trois) était de 23,6 % avec 133 926 téléspectateurs en moyenne en Fédération Wallonie-Bruxelles (+1,4 point depuis 2014).

Radio

En 2017, la part d'audience annuelle de la RTBF (La Première, VivaCité, Classic 21, Musiq'3, Pure) était de 37,1 % avec 157 741 auditeurs en moyenne en Fédération Wallonie-Bruxelles (+2,4 points depuis 2014).

Numérique

RTBF.be regroupe les sites Internet de la Radio-Télévision belge de la communauté française en Belgique. En 2017, plus de 210 000 internautes belges âgés de plus de 12 ans étaient présents sur les sites de la RTBF chaque jour²⁷⁷. Ainsi, chaque semaine, 15,8 % de la population belge francophone âgée de plus de 12 ans a accédé à l'un des sites du groupe RTBF : RTBF Info, RTBF Sport, RTBF TV, et RTBF Radio.

RTBF.be assure une présence sur différents réseaux sociaux à travers plusieurs pages : Facebook, Twitter, Instagram, Snapchat (entre autres). Sur Facebook²⁷⁸, fin 2017, la RTBF parvenait à près de 410 000 adeptes sur sa page RTBF Sport, première du groupe. La page RTBF Info suivait de près, ainsi que la page *The Voice Belgique*. Quatre autres pages parvenaient à dépasser le cap des 100 000 « amis » : *On n'est pas des pigeons*, *VivaCité*, *Classic 21*, et *Pure*.

28 % du trafic moyen quotidien de RTBF.be est généré en dehors de la Belgique. En mars 2018, l'âge moyen des internautes belges consultant les sites de RTBF.be est de 40 ans composés pour moitié d'hommes et pour moitié de femmes.

Francophonie

La RTBF diffuse, sur La Première, *La Librairie francophone*, conçue avec ICI Radio-Canada Première, RTS La 1^{ère} et France Inter pour 3 millions d'auditeurs du monde autour de la culture à travers les livres, *La nuit des écrivains* depuis le 6 novembre 2017, *Les Carnets francophones* (reportages pour appréhender les réalités des pays associés dans les Médias francophones publics), *Majuscules* (présentation d'auteurs, d'éditeurs, de traducteurs et d'ouvrages, de la littérature franco-

²⁷⁷ Source CIM (Centre d'information des médias), étude Internet, audience belge uniquement (12+), PC-mobiles-tablettes, janvier-novembre 2017.

²⁷⁸ Source Facebook, fans des pages citées, novembre 2017.

« En 2017, la RTS a fourni 9,31 % des programmes de la grille de TV5MONDE et a participé à la grande opération “ Le Tour du Monde de la Francophonie ”. »

phone et d'ailleurs) et *Les Coups de cœur des Libraires* (tous les jours durant l'été 2018). Sur La Trois, *Les Tournois de l'Académie*, en partenariat avec L'Académie royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts de Belgique.

La RTBF propose également l'émission *Livrés à domicile* (tourné chez les lecteurs, les auteurs ou les chroniqueurs), *Monsieur dictionnaire* (microprogramme TV qui explique avec humour un mot de la langue française) et *Prix Première*, avec un jury composé de journalistes, diffusé dans le cadre de la Foire du livre de Bruxelles du 22 au 25 février 2018.



■ RTS (rts.ch)

Les chaînes de télévision de la RTS ne sont disponibles qu'en Suisse et en français, à l'exception de quelques séries américaines diffusées en VO avec sous-titres lorsque les versions françaises ne sont pas encore prêtes. Les chaînes radio de la RTS sont disponibles dans le monde entier grâce à leur diffusion (non géolocalisée) sur Internet.

La Suisse compte 3,5 millions de foyers sur son territoire, qui tous, ou presque, captent les programmes TV et radio de la RTS. Les programmes télévisés de la RTS qui sont rediffusés sur TV5MONDE, touchent potentiellement 360 millions de foyers dans le monde.

En moyenne, 1,24 million de téléspectateurs suisses suivent, chaque semaine, un programme TV de la RTS (RTS Un ou RTS Deux) pendant au moins 15 minutes consécutives. Les programmes radio de la RTS (La Première, Espace 2, Couleur 3 et Option Musique) touchent, pour leur part, une moyenne de 855 000 auditeurs par semaine.

Les audiences TV de la RTS sont stables sur le long terme. Les 2 chaînes TV de la RTS cumulaient en moyenne 33,2 % de parts de marché sur l'heure de grande écoute en 2017, contre 33 % en 2015. Les audiences radio de la RTS sont en légère baisse, passant de 56,7 % en 2015 à 55,1 % en 2017.

Numérique

www.rts.ch n'est disponible qu'en français. Le site et ses applications mobiles ont accueilli en moyenne 395 000 visites quotidiennes en 2017. Les principales pages visitées sont, dans l'ordre, celles dédiées à l'information, au sport et aux vidéos.

En cumulant ses présences sur Facebook, Twitter, YouTube et Instagram, la RTS comptait fin 2017 près de 2,3 millions d'abonnements (+33 % par rapport à 2016). Les vues journalières sur YouTube et Facebook ont particulièrement augmenté, atteignant 417 000 fin 2017 (+76 % par rapport à 2016).

Parmi les utilisateurs du site et de ses applications, une majorité est constituée d'hommes répartis de façon équilibrée dans toutes les tranches d'âges (52 % ont moins de 45 ans). Tandis que sur les comptes Facebook et YouTube, une majorité de jeunes affirme sa présence et les hommes restent majoritaires.

Francophonie

En 2017, la RTS a fourni 9,31 % des programmes de la grille de TV5MONDE et a participé à la grande opération « Le Tour du Monde de la Francophonie », notamment par un direct réalisé depuis Genève. Par ailleurs, la rubrique Découverte du site propose des dossiers et des articles sur le sujet de la langue française et des langues en général.



■ Télé-Québec (telequebec.tv)

En moyenne chaque semaine, pour la saison 2016-2017, Télé-Québec a réuni 4 millions de téléspectateurs de 2 ans et plus, soit 54 % des francophones du Québec qui lui consacrent plus de deux heures d'écoute hebdomadaire. Sur l'ensemble de la semaine, la part d'écoute récoltée par Télé-Québec en 2016-17 auprès de l'ensemble de ses téléspectateurs de 2 ans et plus se chiffrait à 3,9 %, une progression de 30 % au cours des 5 dernières années. En moyenne chaque semaine en 2016-2017, deux tiers des enfants québécois âgés de 2 à 11 ans, et pratiquement autant du côté de leurs parents, regardaient Télé-Québec ce qui en fait la chaîne jeunesse québécoise préférée par les enfants de 2-11 ans.

Numérique

telequebec.tv²⁷⁹ a reçu en moyenne depuis le début de l'année 2017-18, près d'un million de visiteurs uniques par mois. Mensuellement, 97 % des visiteurs du site sont Québécois et ils s'expriment tous en français. On constate une forte concentration de visiteurs âgés de 25 à 54 ans. Plus de 8,6 millions de pages sont consultées mensuellement et, en 2016-2017, 19,3 millions de visionnements ont été cumulés sur www.telequebec.tv dont 58 % pour des contenus vidéo destinés au jeune public.

²⁷⁹ Numérique : Comscore multiplateforme, Total Canada, pour les visiteurs uniques et le profil des visiteurs (septembre 2017 à février 2018); Google Analytics pour les visites ou pages vues; Application Médias numériques Télé-Québec pour les visionnements vidéo.

Plateforme numérique multi-formats (7 800 capsules disponibles) produite par Télé-Québec, La Fabrique culturelle (www.lafabriqueculturelle.tv²⁸⁰) a enregistré, en moyenne, durant l'année 2016-2017, plus de 100 000 visites par mois (1,8 million de pages vues).



■ Groupe Média TFO (tfo.org)

Groupe Média TFO est producteur, agrégateur et diffuseur de contenus francophones éducatifs sur l'ensemble de ses plateformes linéaires et non linéaires. Au-delà du contenu éducatif, Groupe Média TFO propose aux adultes une grille de programmes comme Ciné TFO qui explore la richesse et la diversité du cinéma d'ici et d'ailleurs. Il possède également des franchises disponibles sur le Web, comme Flip TFO et ONfr. Il diffuse sur la chaîne de télévision TFO uniquement en français au Canada, mais certains contenus sont repris, comme *Rêve de Champlain*, qui a été diffusé en Espagne (sur TV Catalunya), en Italie (sur la RAI 3), en France (sur le Groupe AB France). De plus, aux États-Unis, certains contenus sont repris sur le réseau PBS en Louisiane. Le Groupe dessert 8 millions de foyers au Canada (2016).

Numérique

Outre le site groupemediatfo.org, disponible en français et en anglais, qui regroupe toutes les informations corporatives de l'organisation, le groupe déploie trois autres sites Internet :

- tfo.org (anglais et français), plateforme de consommation vidéo en continu dont certains contenus ne sont disponibles que sur abonnement ;
- idello.org (anglais et français), qui regroupe des milliers de vidéos, applications, jeux, guides pédagogiques et d'autres contenus éducatifs²⁸¹. Ces ressources éducatives sont accessibles par matières, niveaux scolaires et groupes d'âge et sont évaluées

²⁸⁰ La Fabrique culturelle : Google Analytics pour les visites et pages vues; Visionnements vidéo : Google Analytics et Facebook. Membres, abonnés FB et capsules : février 2018.

²⁸¹ Voir « D'autres contenus francophones éducatifs », p. 284.

« BBC News Afrique est la section en langue française du service mondial de la BBC, qui présente l'actualité africaine et mondiale diffusée à destination de plusieurs millions de personnes dans une vingtaine de pays africains. »

et commentées par la communauté. 90 % des enseignants francophones ontariens et 65 % des enseignants francophiles ont un compte sur le site.

→ onfr.org, spécialisé dans l'actualité politique et les affaires publiques : l'équipe de cinq journalistes publie des articles quotidiens sur le site web et délivre des présentations en direct sur Facebook. Entre 2017 et 2018, la chaîne YouTube a enregistré près de 150 millions de vues.

LES NON-FRANCOPHONES QUI JOUENT LA CARTE DU FRANÇAIS



■ BBC (bbc.com/afrique)

Les programmes de BBC News sont disponibles pour la télévision, la radio et sur Internet en anglais avec des services offerts en 41 langues²⁸². BBC News Afrique est la section en langue française du service mondial de la BBC, qui présente l'actualité africaine et mondiale diffusée à destination de plusieurs millions de personnes dans une vingtaine de pays africains. Depuis le 18 juin 1940 et le fameux appel du général de Gaulle, les émissions en français de la British Broadcasting Corporation (BBC) font référence.

Les émissions en français de la BBC sont diffusées uniquement vers l'Afrique depuis 1996, sur la radio

²⁸² Afaan oromo, amharique, arabe, azéri, bengali, birman, chinois (mandarin et cantonais), cinghalais, coréen, dari, espagnol (pour l'Amérique latine), français (pour l'Afrique), gujurati, haoussa, hindi, igbo, indonésien, kinyarwanda/kirundi, kirghiz, marathi, népalais, ourdou, ouzbek, pachtou, persan, portugais (pour le Brésil), punjabi, russe, serbe, somalien, swahili, tamoul, telegu, thaïlandais, tigrinya, turc, ukrainien, vietnamien et yoruba.

en ondes courtes et en FM ainsi qu'à la télévision à travers des chaînes partenaires. Une diffusion est également assurée sur le site de BBC Afrique et sur les réseaux sociaux de la BBC. L'audience²⁸³ totale de BBC News (toutes langues et tous supports confondus) s'élève à 346 millions de personnes par semaine et BBC News Afrique (TV, radio et en ligne) affiche une audience de quelque 10,5 millions de personnes par semaine, notamment en Afrique francophone. BBC Afrique est désormais délocalisée à Dakar et a étendu la grille de ses programmes.

En Afrique, ses contenus audio et TV sont accessibles dans les pays suivants : Algérie, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Côte d'Ivoire, France, Ghana, Guinée, Liberia, Malawi, Maroc, Niger, Ouganda, Tchad, RD Congo, Sénégal, Sierra Leone, Tanzanie, Tunisie et Zambie.



■ CGTN Français (cgtn.com/channel/fr.do)

Le 1^{er} octobre 2004, la Chine a lancé sa première chaîne internationale en langue française CCTV-Français. Rebaptisée CGTN (China Global Television Network) Français depuis le 31 décembre 2016, cette chaîne généraliste est destinée en particulier aux téléspectateurs de tous les pays francophones.

²⁸³ Source : BBC Global Audience Measure 2017.

Diffusée 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, CGTN Français porte « la voix de la Chine » en chinois (sous-titré) et en français. Outre ses bulletins d'information quotidiens, la chaîne propose des programmes culturels, des cours de chinois et d'arts martiaux et des émissions de divertissements. Sur le site Internet, une rubrique « Visages d'Afrique » est annoncée, qui présentera des portraits de personnes aux parcours remarquables.

Francophonie

Créée en 2013, l'émission *Les As du Français* est diffusée tous les deux ans. Prenant la forme d'un concours, l'émission met à l'honneur des Chinois francophones. Participant à des jeux et épreuves diverses, les candidats (sélectionnés à Montréal, Paris et Pékin pour la dernière édition), montrent leur niveau de langue tout en exposant leurs connaissances culturelles. À la fin de chaque édition, le jury et le public choisissent un lauréat qui reçoit le « Grand Prix » offert par des Ambassades partenaires. La troisième édition, en 2017, a été coproduite par TV5MONDE et Radio Canada et diffusée sur CGTN-Français, TV5MONDE, RTI et MBC (regardée par plusieurs dizaines de millions de téléspectateurs).

Aujourd'hui, CGTN Français réunit 30 millions de foyers dans 63 pays ou régions, dont la France et la plupart des pays francophones en Afrique. La chaîne est également disponible en anglais, en arabe, en espagnol et en russe (sous-titrée). Sur les réseaux sociaux²⁸⁴, CGTN Français est accessible sur Facebook (plus de 12 millions d'abonnés), Twitter (plus de 468 000 abonnés), ainsi que sur YouTube, Instagram, Weibo et Wechat.



■ Deutsche Welle (www.dw.com/francais)

La Deutsche Welle, le média international de l'Allemagne, diffuse des programmes de télévision, de

radio et sur Internet dans 30 langues²⁸⁵. Au niveau mondial, la DW dessert 600 millions de foyers et affiche une audience hebdomadaire de 157 millions de personnes (tous pays, toutes langues, contre 101 millions en 2013). En Afrique francophone et au Maghreb, elle couvre les pays suivants : Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Comores, Côte d'Ivoire, Gabon, Guinée, Madagascar, Mali, Mauritanie, Niger, République démocratique du Congo, République centrafricaine, République du Congo, Rwanda, Sénégal, Tchad, Togo ; Maroc, Algérie, Tunisie.

Le programme en français de la Deutsche Welle dispose de deux émissions quotidiennes diffusées en direct (une de 30 minutes le matin et une de 60 minutes le soir), puis disponibles pendant 24 heures. Dans le cadre de ces deux émissions radio, la DW Français propose un flash avec des nouvelles internationales, des interviews et des analyses, ainsi que des magazines thématiques (santé, droits humains, environnement, développement...), et d'autres destinés aux jeunes Africains. Les programmes des rédactions africaines de la DW (français, swahili, haoussa, amharique, portugais et anglais) comprennent deux émissions quotidiennes, disponibles également en différé sur le site [dw.com/francais](http://www.dw.com/francais).

Le site en français aborde des sujets africains, internationaux, allemands et européens, avec un focus sur les thèmes des droits humains, de la démocratie et de l'état de droit, de la liberté et de la tolérance, des innovations... Il présente aussi des magazines et des vidéos spécialement dédiés à l'Afrique comme *L'Afrique en mouvement*, un projet qui montre des initiatives personnelles, ou *ÉcoAfrique*, magazine télé sur l'environnement. Récemment, la DW Français a diffusé une série de portraits de figures africaines qui ont marqué l'histoire du continent, disponible en audio et vidéo sur Internet : www.dw.com/racines.

Les internautes de DW Français résident essentiellement en Afrique francophone mais aussi en France ou en Belgique. 26 % des internautes sont des femmes et la majorité d'entre eux a entre 18 et 34 ans.

²⁸⁴ Chiffres actualisés le 15 avril 2018.

²⁸⁵ Albanais, allemand, amharique, anglais, arabe, bengali, bosniaque, brésilien, bulgare, chinois, croate, dari, espagnol, français, grec, haoussa, hindi, indonésien, kiswahili, macédonien, pashto, perse, polonais, portugais, roumain, russe, serbe, turc, ukrainien, urdu.

Par ailleurs, la Deutsche Welle cogère le projet « Info Migrants » en coopération avec France Médias Monde et Ansa (agence de presse italienne), pour un site destiné aux migrants, proposé dans 4 langues : français, anglais, arabe, dari : <http://www.infomigrants.net/fr/>



■ Russia Today (<https://francais.rt.com/>)

La première chaîne d'information internationale russe a été lancée en anglais en 2005 (RT International à laquelle se sont ajoutées

RT America en 2010 et RT UK en 2014), suivie de l'arabe en 2007 (RT Arabic), de l'espagnol en 2009 (RT en español) et du français le 18 décembre 2017 (RT France). Le site Internet est également disponible en allemand.

L'audience internationale des chaînes du groupe RT est désormais de 100 millions de téléspectateurs hebdomadaires dans 47 pays sur la centaine où la chaîne est disponible, selon la dernière enquête réalisée par l'institut Ipsos fin 2017. Ceci correspond à une hausse de 30 % par rapport à la dernière enquête Ipsos conduite en 2015. RT France couvre l'ensemble de l'Europe et l'Afrique francophone *via* les satellites SES 4, Astra 19.2 et Eutelsat 5WestA. En France, la chaîne est disponible *via* les décodeurs des opérateurs Free et Fransat.

Le site web RT France lancé fin 2015 affiche 2 millions de visiteurs uniques par mois (moyenne en 2018) avec une progression de 40 % en 1 an. La chaîne YouTube réunit 142 000 abonnés, le compte Twitter 92 600 abonnés et le compte Instagram, 11 000 abonnés (chiffres de mai 2018). Parmi les 862 000 abonnés à la page Facebook, les Français sont les plus nombreux, immédiatement suivis des Algériens et, plus loin, des Tunisiens et des Marocains.

LES AGENCES ET PORTAILS DE PRESSE



■ AFP (afp.com)

L'Agence France Presse couvre plus de 200 pays et territoires. Son site Internet est disponible en 6 langues :

allemand, anglais, arabe, espagnol, français et portugais (brésilien). Avec 2 millions de pages vues par mois, la progression est de 27 % entre 2017 et 2018. Les rubriques les plus visitées sont la page info en français et en anglais, les blogs et l'actualité de l'AFP.

Outre une présentation de l'AFP et de son actualité, le site donne accès à une sélection de productions de l'AFP, en textes, photos, vidéos, infographies et vidéographies en six langues ; aux blogs *Making-of* (en français), *Correspondent* (en anglais) et *Focus* (en espagnol) ; ainsi qu'aux produits et services de l'Agence.

Le compte Twitter en français réunit plus de 3 millions d'abonnés (contre plus d'1 million pour le compte en anglais). Il existe aussi des comptes en allemand, arabe, espagnol et portugais. Sur Facebook, la page en français compte 590 000 abonnés et la page en anglais, 417 000 abonnés. Par rapport à 2016, la progression des comptes est de 50 % sur Twitter et de 30 % sur Facebook. Les internautes se connectent essentiellement depuis la France, l'Amérique du Nord, l'Europe, l'Afrique, le Moyen-Orient et l'Asie. La tranche 25-34 ans est la plus active sur le site et le français arrive en tête, suivi de l'anglais, de l'espagnol et de l'arabe.



■ AGORA (agora-francophone.org)

Le site www.agora-francophone.org, en ligne depuis septembre 2014, propose une revue hebdomadaire de la presse francophone. 80 % de son contenu est constitué d'articles publiés en ligne, reflétant la diversité de pensée des mondes francophones à travers différentes

« La rubrique L'Année francophone internationale présente l'actualité annuelle de pays et régions de l'espace francophone. »

rubriques : société, économie, éducation, droits humains, environnement, science et recherche, diversité culturelle. Les 20 % restant sont formés de rubriques alimentées par l'équipe d'Agora.

La ligne éditoriale conduit souvent à privilégier des points de vue provenant d'une autre zone géographique que celle concernée par l'article. Le travail de veille réalisé par le rédacteur en chef, Arnaud Galy, s'effectue auprès de 250 sites de presse francophone actifs, sélectionnés pour leur fiabilité (respect des bases éthiques du journalisme). La particularité de cette revue de presse est de rediriger les internautes directement à la source, c'est-à-dire sur les différents sites de presse francophones.

La rubrique L'Année francophone internationale présente l'actualité annuelle de pays et régions de l'espace francophone. Les contributeurs sont journalistes ou universitaires et travaillent, pour la plupart, dans le pays qu'ils couvrent. Ce réseau, régulièrement renouvelé par l'arrivée de jeunes professionnels, est en place depuis 1992. La mise en ligne de ces quelque 60 articles s'effectue désormais en début d'année civile. Par ailleurs, des contenus sont rédigés par l'équipe d'Agora, les membres du réseau ou des contributeurs occasionnels sur les grands événements de la Francophonie, la vie culturelle et les festivals, l'actualité sociale, politique ou économique... Enfin, Agora produit deux infolettres par mois, envoyées à 6 500 personnes : professionnels des institutions francophones, de fondations ou d'associations, enseignants et universitaires, journalistes et particuliers.

Parmi les rubriques les plus consultées du site, « diversité culturelle », « Année francophone internationale », « société », « économie », « droits de

l'Homme » et « environnement » arrivent en tête. Au total, 82 500 pages sont vues par an, avec un pic de fréquentation du site après chaque envoi d'infolettre. Agora entretient 3 pages Facebook : celle du rédacteur en chef, celle d'Agora Francophone et celle de ZigZag, qui reprend les mises en ligne des pages ci-dessus. Les 2 comptes Twitter sont Agora et ZigZag.

■ News.Cn (french.news.cn et french.xinhua-net.com)²⁸⁶

Sponsorisé par l'Agence Xinhua (Chine nouvelle), l'agence d'information d'État de la Chine, News.cn s'appuie sur les 150 succursales de cette agence à travers la Chine et le monde pour diffuser des nouvelles et informations 24 heures sur 24 en 7 langues : anglais, arabe, chinois, espagnol, français, portugais et russe.

Le service français a été lancé dans les années 50 mais la rédaction en français a été mise en place en 1994 à Paris. Elle fournit plus de 160 dépêches par jour, dont ¼ sur la Chine et le reste sur les affaires internationales.

Le site donne également accès à une banque de données chinoises en français, sur la Chine et l'économie chinoise comprenant également des dossiers et des photographies, et a inauguré un portail entièrement dédié à l'Afrique qui, outre les thématiques classiques (politique, économie, culture, société, sport...) comprend de nombreuses rubriques spécifiques : « L'Afrique en marche », « Afrique & Chine » et « Afrique & Monde ».

²⁸⁶ Sur <http://french.news.cn/static/e11178/11178.html>

GLOSSAIRE

ACE : Attaché de Coopération Éducative

ACP : Groupe des États d'Afrique, de la Caraïbe et du Pacifique

ACPF : Attaché de Coopération pour le Français

AEFE : Agence pour l'Enseignement Français à l'Étranger

AF : Alliance Française

AFD : Agence Française de Développement

AIMF : Association Internationale des Maires Francophones

APF : Assemblée Parlementaire de la Francophonie

APEFE : Association pour la Promotion de l'Éducation et de la Formation à l'Étranger

AUF : Agence Universitaire de la Francophonie

BELC : Bureau d'Enseignement de la Langue et de la Civilisation françaises à l'étranger

CCI-Paris-IDF : Chambre de Commerce et d'Industrie de région Paris - Île-de-France

CECR : Cadre Européen Commun de Référence pour les langues

CIEP : Centre International d'Études Pédagogiques

CLA : Centre de Linguistique Appliquée

CLAC : Centre de Lecture et d'Animation Culturelle

CNF : Campus Numérique Francophone

CLOM (MOOC) : Cours en Ligne Ouvert Massif (Massive Open Online Course)

CONFESJES : Conférence des ministres de la Jeunesse et des Sports de la Francophonie

CONFEMEN : Conférence des ministres de l'Éducation des États et gouvernements de la Francophonie

CREFEKO : Centre Régional Francophone pour l'Europe Centrale et Orientale

CREFAP : Centre Régional Francophone d'Asie-Pacifique

CRID : Centre de Ressources et d'Ingénierie Documentaires

DELFF : Diplôme d'Études en Langue Française

DALF : Diplôme Approfondi de Langue Française

DILF : Diplôme Initial de Langue Française

DFP : Diplôme de Français Professionnel

DNL : Discipline Non Linguistique

Ee : École d'entreprise (Mlf)

EGD : Établissement en Gestion Directe (AEFE)

EMILE : Enseignement d'une Matière Intégrée à une Langue Étrangère

Ep : Établissement partenaire (Mlf)

Epr : Établissement en pleine responsabilité (Mlf)

EPIC : Établissement Public à caractère Industriel et Commercial

FIPF : Fédération Internationale des Professeurs de Français

FLAM : Français Langue Maternelle

FLE : Français Langue Étrangère

FOS : Français sur Objectif Spécifique

FOU : Français sur Objectif Universitaire

FSP/FSPI : Fonds de Solidarité Prioritaire/Fonds de Solidarité pour les Projets Innovants, les sociétés civiles, la francophonie et le développement humain

IF : Institut Français

IFEF : Institut de la Francophonie pour l'Éducation et la Formation

MEAE : Ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères

MEN : Ministère de l'Éducation Nationale

MESRI : Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation

Mlf : Mission Laïque Française

PME : Partenariat Mondial pour l'Éducation

SCAC : Service de Coopération et d'Action Culturelle (d'une Ambassade de France)

TCF : Test de Connaissance du Français

TEF : Test d'Évaluation de Français

TICE : Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Enseignement

REMERCIEMENTS

Les fonctionnaires et diplomates désignés par les États et gouvernements membres et observateurs de la Francophonie qui ont pris le temps de compléter nos questionnaires et d'échanger avec nous sur les contextes particuliers dans lesquels s'insère la langue française sur leur territoire.

Les institutions, réunies au sein du réseau OPALE²⁸⁷ (organismes d'aménagement et de politique linguistiques) dont les différentes études nous ont permis d'alimenter plusieurs parties du rapport.

L'Observatoire démographique et statistique de l'espace francophone (ODSEF), dont l'appui a été indispensable dans l'exercice d'actualisation de l'estimation du nombre de francophones.

Le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères de la France, et tout spécialement la Délégation aux Affaires francophones et le pôle « Coopération éducative francophone », de la Mission langue française et éducation, qui ont mobilisé leur réseau de coopération, ainsi que tous les agents, dont les informations et analyses nous furent précieuses. De même, les grands acteurs de la coopération française en faveur du français ont grandement contribué à mettre à jour nos informations et nos connaissances : l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger (AEFE) et la Mission laïque française (MLF), la Fondation Alliance française, le Centre international des études pédagogiques (CIEP), le CAVILAM, l'Institut français et Campus France. De même, la Chambre de commerce et d'industrie de Paris-Île-de-France, nous a fourni d'importantes données sur les diplômés de français professionnel et formations qu'elle a conçus.

Plusieurs directions, représentations et organes de l'OIF nous ont fait bénéficier de leur expertise et de leur réseau pour définir les périmètres de recherche, alimenter nos informations et valider la pertinence des données et analyses produites. Nous remercions tout particulièrement l'Institut de la Francophonie pour la formation et l'éducation (IFEFF), les bureaux régionaux Afrique centrale, Afrique de l'Ouest, Asie-Pacifique, Caraïbe-Amérique latine, Europe centrale et orientale et océan Indien, ainsi que les collègues des directions « Langue française, culture et diversités », « Francophonie économique et numérique », « Affaires politiques et gouvernance démocratique » et « Éducation - Jeunesse ».

Les opérateurs directs des Sommets de la Francophonie, notamment l'AUF, TV5-MONDE et l'Université Senghor d'Alexandrie nous ont également accompagnés dans la présentation des données les concernant, tout comme la Fédération internationale des professeurs de français (FIPF).

²⁸⁷ La Direction de la langue française et le Conseil de la langue française et de la politique linguistique (Fédération Wallonie-Bruxelles) ; la Délégation générale à la langue française et aux langues de France (France) ; le Conseil supérieur de la langue française, l'Office québécois de la langue française et le Secrétariat à la politique linguistique du Québec (Québec) ; et la Délégation suisse à la langue française (Suisse).

La langue française dans le monde 2018 - OIF

Direction : Youma Fall, directrice « Langue française, culture et diversités »

Coordination : Alexandre Wolff, responsable de l'Observatoire de la langue française

Rédaction : Francine Quémener, spécialiste de programme, et Alexandre Wolff

Collaboration : Lola Aubertin, Amel Hocine, Mériem Lahouiou,

Mélanie Léger-St-Cyr (stagiaires) • **Assistante :** Dayana Duclos

Contributeurs directs : David Bel, Bernard Cerquiglini,
Souleymane Bachir Diagne, Jean-Marie Klinkenberg, Jean-Martial Kouamé,
Maria Masood, Daniel Pimienta, Daniel Prado, Rada Tirvassen

ÉDITIONS GALLIMARD

Directeur du partenariat : Franck Fertile • **Chef de projet :** Chrystèle Delbos

Éditrices déléguées : Isabelle de Coulibœuf et Marion Duplaix

Conception graphique et réalisation : Oya Lydia Bierschwale

Chef de fabrication : Caroline Artémon • **Suivi de fabrication :** Cécile Lebreton

Crédits photographiques : Couverture ©Freepik ; p. 12 ©Cyril Bailleul/OIF ;
p. 22 ©Claude Vittiglio/TV5MONDE ; p. 24 ©D.R. ; p. 38 ©Freepik ;
p. 57 ©Victor Delfim ; p. 58 ©Odile le Moltelet ; p. 60 ©Cyril Bailleul ;
p. 61 ©Pascal Ito ; p. 80 ©Intercarto ; p. 287 ©AUF ; p. 297 ©D.R.

Achevé d'imprimer par Dimograf,
en Pologne, en novembre 2018.

Dépôt légal : mars 2019

ISBN : 978-2-07-278683-9

N° d'édition : 332861

Cette nouvelle édition quadriennale de *La langue française dans le monde* – la quatrième du genre – confirme une fois de plus le dynamisme de l’espace linguistique francophone. Avec 300 millions de locuteurs, le français est la cinquième langue la plus parlée au monde après le chinois, l’anglais, l’espagnol et l’arabe. Présente sur les cinq continents, la langue française a toutes les caractéristiques d’une langue mondiale. Comme quelques autres, peu nombreuses, elle se distingue par son statut et l’influence qu’elle exerce dans différents espaces et contextes.

Enrichi cette année d’une réflexion prospective sur les conditions des évolutions possibles de l’usage du français – tout particulièrement dans les pays du Sud où réside l’essentiel de ses locuteurs –, cet ouvrage examine en profondeur la réalité des pratiques quotidiennes. En tant que langue d’enseignement, mais aussi comme langue étrangère, la situation de la langue française fait l’objet d’analyses approfondies et d’un état des lieux – global et par grandes régions – qui permettent de mesurer la place singulière qu’occupe cette langue dans le paysage mondial. Les dimensions économiques liées à la langue française sont largement abordées dans la troisième partie du livre, qui montre à la fois le poids significatif que pèsent les pays francophones dans l’économie mondiale, mais aussi l’avantage qu’ils retirent de leur appartenance à cet espace de partage d’une langue commune, notamment dans le domaine des industries créatives. La valeur ajoutée du français pour l’emploi est également questionnée. Enfin, à l’heure de l’intensification et de la massification des pratiques numériques et de la consommation audiovisuelle, les données concernant la place de la langue française dans les grands médias internationaux et sur Internet viennent illustrer de manière précise les conséquences de la croissance du nombre de francophones dans le monde.

